(2)

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES AUTEURS
ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES & des Docteurs de l'Eglise ; des meilleurs Interpretes de l'Ecriture-Sainte, juifs & chrétiens ; des Théologiens scholastiques, moraux, mystiques, polémiques, hétérodoxes même qui ont écrit sur des matieres non controversées ; des Canonistes & des Commentateurs des Décretales & du Corps du Droit canonique ; des Historiens, Bibliographes, Biographes & Agiographes ecclésiastiques ; des Orateurs sacrés ; des Liturgistes, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit sur les matieres ecclésiastiques.

AVEC

Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages ; le Sommaire de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres, pour former la chaîne de la Tradition ; le Jugement des Critiques sur la personne, le caractere, la doctrine, la méthode & le style des différens Auteurs ecclésiastiques ; & l'Indication des meilleures éditions de leurs Ouvrages.

Le tout suivi d'une Table chronologique pour l'Histoire de l'Eglise, depuis JESUS-CHRIST jusqu'à nos jours.

TOME QUATRIEME.

A LYON,

Chez la Veuve BESSIAT, Libraire, rue Merciere.

M. DCC. LXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

124053697

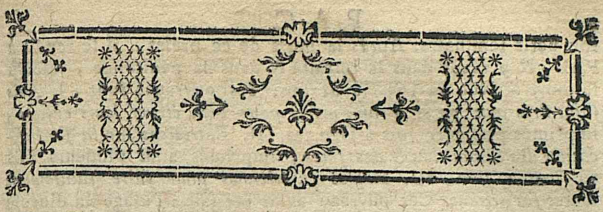

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES PERES.

P

PACAUD, (*Pierre*) prêtre de l'Oratoire, mort en 1760, se signala toute sa vie par son zele & par sa piété. Le ministere de la chaire qu'il exerça avec beaucoup d'honneur, le sanctifia lui-même, & sanctifia les autres. Nous avons de lui des *discours de piété sur les plus importans objets de la religion, ou sermons pour l'avent, le carême, & les principaux mysteres*, à Paris 1745, 3 vol. *in*-12. L'éditeur de ces discours les a rangés selon l'ordre des matieres, afin que le lecteur sentît mieux le concert & l'harmonie des vérités de la religion. Cependant pour satisfaire les personnes qui sont bien aises de lire les dimanches & les fêtes des instructions, qui se rapportent à l'évangile du jour, il a mis une table qui indique les discours qui ont été composés sur les évangiles des dimanches de l'avent & du carême. On trouve dans le troisieme vol. le panégyrique de St. *Germain*, évêque d'Auxerre. Tous ces discours sont écrits selon le goût de notre siecle. Le style en est beau, sans être ni trop orné, ni trop négligé.

PACCORI, (*Ambroise*) diacre du diocese du Mans, né à Céaucé dans le bas Maine, étudia en philosophie & en théologie à Angers. Dès l'âge de 23 ans, son évêque le choisit pour principal du college de Céaucé, & pour professeur des humanités & de la rhétorique. La religion & le goût des bonnes études étoient également l'objet de ses soins. En 1684, un écolier de son college, insensible à ses remontrances, mit du verd de gris dans sa soupe; mais on s'en apperçut assez-tôt pour lui sauver la vie. Ce funeste accident le détermina à quitter Céaucé. Il se retira en Anjou, & delà à Orléans, où M. de *Coislin* le fit supérieur de

ſon petit ſéminaire. Après la mort de ce prélat, il ſe rendit à Paris, & y vécut dans la retraite & dans la pénitence, juſqu'à ſa mort arrivée en 1730 à 81 ans. Ses ouvrages ſont, I. *Avis ſalutaires aux peres & aux meres pour bien élever leurs enfans*, imprimés pluſieurs fois à Orléans. II. *Entretiens ſur la ſanctification des dimanches & des fêtes*, imprimés auſſi pluſieurs fois au même lieu. III. *Regles chrétiennes pour faire ſaintement toutes ſes actions.* Cet ouvrage avoit été fait à l'uſage du dioceſe d'Orléans, & il a été réimprimé ailleurs. IV. *Abrégé de la loi nouvelle*, à Paris, *in*-8°, & réimprimé pour la derniere fois en 1714. V. *Suite de l'abrégé de la loi nouvelle*, qui traite de la charité ſelon St. *Paul*, à Paris 1714. VI. *Journée chrétienne, où l'on trouve des regles pour vivre ſaintement dans tous les états & dans toutes les conditions*, en 1730, *in*-12, à Paris. VII. *Devoirs des vierges chrétiennes, tirés de l'écriture & des peres*, in-8°, à Paris 1727. VIII. *Regles pour travailler utilement à l'éducation des enfans*, à Paris 1726, *in*-12. IX. De *l'honneur qui eſt dû à Dieu dans ſes myſteres & dans ſes ſaints*, à Paris en 1726, *in*-12. X. Les *regrets de l'abus du Pater*, in-12, brochure, à Orléans. XI. *Vie de J. C.* dans la même ville. XII. La *maniere de faire l'école*, à Paris. XIII. *Penſées chrétiennes pour tous les jours du mois*, à Paris. XIV. *Inſtructions chrétiennes ſur les repréſentations déshonnêtes, les peintures indécentes, &c.* XV. *Regles pour vivre chrétiennement dans l'engagement du mariage & dans la conduite d'une famille*, en 1726, à Paris, *in*-12. XVI. *Inſtruction chrétienne ſur la maniere dont on doit ſe conduire dans le temps qui précede le carême, & ſur le déſordre du carnaval*, in-8°, à Paris en 1722. Cet ouvrage avoit paru pluſieurs années auparavant à Orléans, où il avoit été bien accueilli, en forme d'*entretiens*. XVII. *Idée de la religion*, avec des figures, à Paris, *in*-12. XVIII. Une édition des *hiſtoires choiſies* de M. *Génévaux*, prêtre du college de Fortet, que M. *Paccori* avoit retouchées en quantité d'endroits. XIX. Une nouvelle édition avec une continuation, des épîtres & évangiles, avec des explications par demandes & par réponſes, que M. *Perdoux* avoit fait imprimer à Orléans, en 2 vol. *in*-12. L'édition de M. *Paccori* forme 4 vol. *in*-12, à Paris en 1727. Ces différens ouvrages ont été d'une grande utilité; & parmi ceux qui ont écrit ſur la morale chrétienne, il y en a peu qui l'aient fait avec autant de ſolidité que M. *Paccori*.

PACIEN, (*Saint*) évêque de Barcelonne dans le quatrieme ſiecle, fut d'abord engagé dans le mariage, & élevé enſuite aux plus grands emplois: mais s'il étoit grand dans le monde par ſa naiſſance, il l'étoit beaucoup plus devant Dieu par la ſainteté de ſa vie. On croit qu'il fut fait évêque de Barcelonne en 373, & qu'il mourut vers l'an 392. Il nous reſte de St. *Pacien* trois lettres à *Simpronien*, donatiſte: une *exhortation* à la pénitence, & un *diſcours* ſur le baptême. C'eſt dans la premiere

lettre à *Simpronien*, que St. *Pacien* dit ces paroles si connues : *Chrétien est mon nom ; & catholique mon surnom.* Voulant rendre raison du titre de catholique, qui a toujours été propre à l'église, il allegue l'autorité des anciens évêques, des martyrs, & en particulier de St. *Cyprien*, dont il fait un bel éloge. L'église, dit St. *Pacien*, est le corps de J. C. composé de plusieurs membres unis ensemble, & répandus dans tout le monde. Son exhortation à la pénitence est fort importante. Il prescrit aux pécheurs qui veulent retourner à Dieu, les vrais moyens de parvenir à l'heureux terme d'une véritable conversion. Le prêtre, dit-il, ne doit user de la puissance de délier qu'avec beaucoup de circonspection, & après avoir long-temps éprouvé les pécheurs. Les flatter, c'est ouvrir aux innocens mêmes la voie du péché. Les exercices journaliers de la pénitence sont de pleurer devant toute l'église ; de montrer dans tout son extérieur combien on déplore la perte de la justice, de jeûner souvent, de faire de ferventes prieres, de se jetter aux pieds des fideles, de faire d'abondantes aumônes, de conjurer toute l'église de prier pour soi, enfin de tenter tous les moyens possibles pour ne pas périr. Le saint évêque s'éleve avec une extrême force contre ceux, qui, après avoir péché, négligent de faire pénitence ; qui portent devant les autels une ame souillée. Les ouvrages de St. *Pacien* sont d'une grande beauté. Le style en est poli & châtié, les raisonnemens justes & solides, les pensées belles, le tout agréable. Il est plein d'onction quand il exhorte à la vertu, plein de feu & de force quand il combat le vice. Il lisoit beaucoup St. *Cyprien*, & il en empruntoit les pensées & les raisonnemens. Les ouvrages de St. *Pacien* ont été recueillis & mis au jour par *Jean* du *Tillet*, à Paris en 1538, *in*-4°.

PACOME, (*Saint*) abbé de Tabenne en Egypte, naquit à la fin du troisieme siecle dans la haute Thébaïde. Son pere & sa mere étoient païens, & l'éleverent dans leurs superstitions. A l'âge d'environ vingt ans, il fut pris & enrôlé malgré lui avec plusieurs autres. Ces nouveaux soldats ayant été conduits à Thebes, *Pacôme* eut son logement dans une maison de chrétiens, qui le gagnerent par leur charité & par l'exemple de leurs vertus. Le jeune soldat résolut dès-lors d'embrasser une religion qui formoit des hommes si saints & si parfaits. Ayant eu son congé, il retourna dans son pays, où il reçut une nouvelle vie par la grace du baptême. *Pacôme*, devenu chrétien, ne songea plus qu'aux moyens de conserver son innocence. Il alla dans ce dessein trouver un solitaire nommé *Palémon*, qui menoit une vie très-pénitente, & il s'associa avec lui. Il se retira à Tabenne avec *Palémon*, & un de ses freres qui l'étoit venu trouver. Ils demeurerent seuls quelques années. Il reçut par ordre de Dieu ceux qui se présentoient pour être ses disciples. La regle qu'il leur prescrivit, permettoit à chacun de jeûner & de travailler selon ses forces. Les solitaires logeoient trois ensemble dans

chaque cellule ; mais ils se rassembloient tous dans un même réfectoire. Ils gardoient un profond silence, & travailloient des mains. Comme sa communauté étoit devenue très-nombreuse, il fut obligé de bâtir plusieurs monasteres en différens lieux, & il y mit des supérieurs qu'il avoit formés à la piété, & qui étoient comme lui remplis de l'esprit de Dieu. Voyant dans son voisinage de pauvres gens occupés à nourrir du bétail, il les rassembloit à certaines heures pour leur lire l'écriture-sainte. St. *Athanase* étant venu visiter les églises de la haute Thébaïde, alla à Tabenne pour y voir St. *Pacôme*, qu'il regardoit comme un homme admirable, & un des plus grands serviteurs de Dieu. St. *Pacôme* forma aussi un monastere de religieuses. Ce fut sa propre sœur qui y donna occasion. Etant venue pour le voir, elle ne put obtenir cette consolation, car il ne parloit jamais aux femmes ; mais elle suivit le conseil qu'il lui donna par le portier du monastere, de travailler à se consacrer toute entiere à Dieu. *Pacôme* lui fit bâtir par ses moines un monastere éloigné du sien : il lui donna une regle, & en peu de temps elle devint la mere d'un très-grand nombre de religieuses. St. *Pacôme* eut aussi le don des miracles, & il en fit un grand nombre ; mais il aimoit mieux obtenir de Dieu la conversion des pécheurs, que la guérison des malades. Vers le milieu du quatrieme siecle, Dieu affligea tous les monasteres de sa congrégation, d'une maladie contagieuse qui emporta en peu de temps plus de cent moines, & même des principaux. St. *Pacôme* en fut aussi attaqué, & sa maladie dura quarante jours, pendant lesquels il donna des preuves d'une grande patience, & témoigna la joie qu'il avoit de voir approcher le terme de son exil. Après avoir indiqué celui qu'il croyoit le plus capable de lui succéder, il fit le signe de la croix, & remit son ame à Dieu en 348. *Gerard Vossius* a fait imprimer en 1604, *Pacomii monita*, avec les œuvres de St. *Grégoire* Thaumaturge. On trouve aussi dans le recueil de *Benoît* d'Aniane onze lettres de St. *Pacôme*, écrites avec beaucoup de simplicité, & une lettre de *Théodore*, son disciple, touchant la Pâque. Nous avons dans sa vie la regle que l'on prétend lui avoir été donnée par les anges ; & il y en a une qui porte son nom dans le recueil des regles d'Orient, & dans les bibliotheques des peres. On trouve sa vie parmi celles des peres du désert, publiées par M. *Arnauld* d'*Andilli*.

PAGI, (*Antoine*) de l'ordre des Cordeliers Conventuels, naquit à Rognes petite ville de Provence, près d'Aix, en 1624. Il se fit religieux en 1640. Après avoir achevé son cours de philosophie & de théologie, il prêcha quelque temps avec succès, & fut quatre fois provincial de son ordre. Les occupations de ses emplois ne l'empêcherent pas de s'appliquer fortement à l'étude de la chronologie & de l'histoire ecclésiastique. Il y réussit si bien, qu'il devint un des plus habiles critiques de son siecle en ce genre. Son ouvrage le plus considérable est une critique sur

les annales de *Baronius : Critica in annales ecclesiasticos card. Baronii, cum dissertatione hypatica*, in-fol. 4 *tom. Antuerpiæ* 1727. Il suit ce savant cardinal année par année, & rectifie un nombre infini d'endroits, où il s'étoit trompé, soit dans la chronologie, soit dans la maniere de narrer les faits. Le pere *Pagi* fit paroître le premier tome de cet ouvrage, contenant les quatre premiers siecles, à Paris 1689, & il eut du succès. Les autres trois vol. ne parurent qu'après sa mort, à Anvers, ou plutôt à Geneve en 1705, par les soins de son neveu *François Pagi*, & en 1727 au même lieu. Cette critique est d'une utilité infinie; elle va jusqu'à l'an 1198, où finit *Baronius*. L'abbé de *Longuerue* avoit beaucoup aidé l'auteur dont il estimoit les talens, & aimoit le caractere. On a encore du pere *Pagi*, une édition des sermons de St. *Antoine* de *Pade*, en latin, 1685. Il finit ses jours à Aix en 1699, avec la réputation d'un homme très-habile dans l'histoire & dans la chronologie, sage & bon critique, doux & modéré dans ses expressions. Son style est simple, & tel qu'il convient à une narration chronologique.

PAGI, (*François*) neveu du précédent, étoit né à Lambesc en 1654. Il étudia d'abord à Toulon chez les peres de l'Oratoire, & y fit de si grands progrès dans les belles-lettres, que son oncle le fit venir auprès de lui à Aix, où il demeuroit alors. *François* entra peu de temps après dans le même ordre, où la réputation d'*Antoine* l'avoit annoncé avantageusement. Il y professa la philosophie en différentes maisons. Revenu à Aix, comme il le desiroit, il se remit avec une nouvelle ardeur à l'étude de l'histoire qu'il avoit déjà commencée. Il fut en peu de temps en état de soulager son oncle dans la critique des annales de *Baronius*, dont il publia les derniers vol. Il forma ensuite le dessein d'un autre ouvrage, qu'il a publié sous ce titre : *Breviarium gestorum Pontificum romanorum*, in-4°, 6 *tom. Antu.* & *Venet.* 1717 & seqq. Il y en a quatre vol. dont le premier & le second parurent en 1717, le troisieme en 1718, & le quatrieme après sa mort en 1727, par les soins du pere *Pagi*, second du nom, son neveu, qui a continué cet ouvrage. L'auteur s'y montre zélé pour les opinions ultramontaines, & il n'écrit ni avec autant de sagesse, ni avec autant d'exactitude qu'*Antoine Pagi*. *François* mourut en 1721, âgé de 66 ans, après avoir passé par les principales charges de son ordre.

PALAFOX, (*Dom Jean de*) né en 1600 dans le royaume d'Arragon, d'une famille illustre, fit ses études avec succès dans l'université de Salamanque. *Philippe IV* le choisit pour être du conseil de guerre, & ensuite de celui des Indes. Il n'étoit occupé que de ses plaisirs & du soin de sa fortune, lorsque la mort de deux personnes distinguées à la cour, lui fit faire de si sérieuses réflexions, qu'il résolut de quitter le monde. Sa conversion fut suivie quelques années après de sa vocation à l'état ecclésiastique. Il reçut la tonsure & ensuite les ordres sacrés. Le caractere sacerdotal produisit en lui un renouvellement de ferveur. Bientôt

après le roi d'Espagne le nomma évêque d'Angelopolis. C'est la coutume de la cour d'Espagne d'envoyer de temps en temps dans les pays du nouveau monde, qui relevent de la couronne de Castille, des commissaires qu'on nomme visiteurs, pour informer de la conduite des vice-rois, des gouverneurs & des autres ministres de la justice, & des excès & des violences qui ne sont que trop ordinaires dans ces royaumes si éloignés du centre de la monarchie. *Philippe IV* choisit pour cet emploi dom *Jean* de *Palafox*, dans un temps où les désordres de la nouvelle Espagne demandoient un remede extraordinaire. Afin qu'il exerçât avec plus d'autorité la charge de visiteur des chancelleries & des audiences, & celle de juge de l'administration des trois vice-rois, il le nomma à l'évêché d'Angelopolis, qui de tous ceux de l'Amérique est le plus considérable pour l'honneur & pour le revenu. D. *Jean* de *Palafox* arriva à Vera-Cruz le 23 juin, la veille du jour de sa naissance, ayant alors quarante ans accomplis. Dès la premiere année de son épiscopat, il fit bâtir près de la cathédrale d'Angelopolis un college ou féminaire pour l'instruction de la jeunesse. Il fit achever l'église. Il fit réparer à ses frais en divers lieux du diocese, plus de cinquante églises & quelques hôpitaux. Il fit de grandes libéralités à des pauvres monasteres, & il bâtit celui de St. *Michel* avec une belle église, à quatre lieues de la ville d'Angelopolis. Son application à la conduite de son troupeau lui laissoit à peine quelques instans pour respirer. Le diocese d'Angelopolis a cent trente-six lieues d'étendue du septentrion au midi, & plus de septante de l'orient à l'occident, & par conséquent plus de quatre cens de circuit. Il faut traverser de vastes solitudes, de très-hautes montagnes & des rochers escarpés. Cependant dom *Jean* de *Palafox* visita à cheval tout ce grand diocese. On ne sauroit croire tout le bien qu'il fit dans la nouvelle Espagne pendant dix années qu'il y demeura. Elle se trouvoit dans un déplorable état, lorsqu'il y fut envoyé pour la réformer. Tous les vices y régnoient impunément. Les grands & la noblesse y exerçoient une cruelle tyrannie. Les pauvres Indiens gémissoient sous une servitude insupportable. Les magistrats & les ministres de la justice connivoient aux crimes, étant eux-mêmes les plus déréglés. C'étoit une entreprise également difficile & périlleuse, qu'une si grande & si générale réforme. Il l'entreprit & en vint à bout. Les Jésuites furent les seuls qui ne se prêterent point à ses bonnes intentions; l'évêque voulut les rendre dépendans de son autorité, & les soumettre à sa jurisdiction. Ils se crurent en droit d'élire des conservateurs, qui leur fissent réparation de cette injure chimérique. La révolte arriva en 1647, & dura jusqu'en 1653, qu'ils furent condamnés en Espagne & à Rome. Dom de *Palafox* écrivit une lettre célebre au pape *Innocent X*, en date du 25 mai 1647. Voici ce qu'il dit y des richesses des Jésuites: » J'ai trouvé, très-saint Pere, entre les mains » des Jésuites presque toutes les richesses, les fonds, l'opulence

» de ces provinces de l'Amérique ſeptentrionale, & ils en ſont » encore aujourd'hui les maîtres. Deux de leurs colleges poſſedent » préſentement trois cens mille moutons ſans le gros bétail. Et » au lieu que toutes les cathédrales & ordres des religieux ont à » peine trois ſucreries, la compagnie ſeule en poſſede ſix des » plus grandes dans leur province du Mexique, où ils n'ont que » dix colleges. Or une de ces ſucreries, très-ſaint Pere, eſt eſ- » timée ordinairement cinq cens mille écus & même plus, & » quelques-unes approchent d'un million d'écus. Et il y en a telle » qui rapporte cent mille écus par an. Par-deſſus cela ils ont des » fermes, où l'on ſeme du bled & d'autres grains, d'une ſi pro- » digieuſe étendue, qu'étant éloignées l'une de l'autre de quatre » & même de ſix lieues, les terres ſe touchent les unes les autres. » Ils ont auſſi des mines d'argent fort riches. Et ils augmentent ſi » demeſurément leur puiſſance & leurs richeſſes, que s'ils conti- » nuent de marcher ce train, les eccléſiaſtiques ſeront néceſſités » de devenir les mendians de la compagnie, les ſéculiers leurs » fermiers, & les religieux d'aller demander l'aumône à leur » porte. « Ce ſaint prélat ayant été forcé de revenir en Eſpagne, fut nommé évêque d'Oſma. Il y continua la vie ſainte & toute apoſtolique qu'il avoit menée en Amérique. Sa maiſon étoit réglée comme le monaſtere le plus réformé. Tout le monde mangeoit dans un réfectoire commun, lui-même, ſes eccléſiaſtiques & les domeſtiques, excepté deux qui ſervoient les autres & qui changeoient chaque ſemaine. Ce pieux prélat mourut en odeur de ſainteté en 1659. On a de lui pluſieurs ouvrages en eſpagnol, dont quelques-uns ont été traduits en françois par M. le *Roi*, abbé de Haute-Fontaine. M. *Amelot* de la Houſſaie a traduit les *homélies* ſur la paſſion de J. C. Le *paſteur de la nuit de Noël* a été auſſi imprimé en françois. L'hiſtoire de la conquête de la Chine par les Tartares, imprimée en eſpagnol à Paris en 1670, fut publiée en françois la même année; mais elle n'appartient pas à cet ouvrage. Il avoit publié étant à Madrid, en 1653, une lettre paſtorale intitulée: *Reconnoiſſance de la grace de Dieu, de ſa bonté, & de ſa miſéricorde, & de notre foibleſſe & miſere.*

PALLADE, eſt célebre dans l'hiſtoire du cinquieme ſiecle par deux écrits qui portent ce nom. L'un eſt l'hiſtoire des ſolitaires, & l'autre le dialogue qui contient la vie & la perſécution de St. *Chryſoſtome*. *Pallade* étoit originaire de Galatie. Il embraſſa la vie ſolitaire dès ſa jeuneſſe, & fut lié avec pluſieurs grands hommes. Il fut diſciple du célebre *Evagre*, & viſita St. *Jean* de Lycople, qui lui prédit qu'il ſeroit évêque & auroit beaucoup à ſouffrir. Il fit pluſieurs ouvrages pour connoître les plus illuſtres ſerviteurs de Dieu. Il faiſoit quelquefois ſoixante journées de chemin à pied, pour profiter des inſtructions d'un ſeul homme de bien. Il fut fait évêque d'Helenople, & il paroît que ce fut St. *Chryſoſtome* qui lui impoſa un tel fardeau. Il ſouffrit beaucoup pour la défenſe de cet illuſtre perſécuté. Ayant été chaſſé de ſon

église, il parcourut plusieurs provinces, pour voir les merveilles que la grace opéroit dans les différentes parties de l'église. Ses relations sont très-propres à nous faire connoître les richesses spirituelles de l'église dans le cinquieme siecle. *Pallade* écrivit vers l'an 420 son histoire appellée *lausiaque*, parce qu'il l'adressa à *Lause*, son ami, homme d'une vertu admirable. On peut dire qu'il y a peu d'histoires qui méritent plus de croyance. Il y paroît par-tout un grand caractere de simplicité & de sincérité, avec beaucoup d'exactitude. Il a l'attention de ne rien ajouter de lui-même aux choses qu'il avoit apprises, sous prétexte de les rendre plus agréables ou plus merveilleuses. Il ne dit que ce qu'il a vu lui-même, ou appris de témoins oculaires. On ignore l'année de sa mort. La meilleure édition de son ouvrage est celle de Paris 1680, en grec & en latin, par les soins de M. *Bigot*.

PALLAVICINI, (*Sforze*) Jésuite, puis cardinal, né à Rome en 1607, d'une famille illustre, étoit l'aîné de sa maison. S'étant consacré à Dieu malgré ses parens, il se signala par la régularité de sa conduite, & fut choisi pour être du nombre des prélats qui composoient les congrégations de Rome. Il fut aussi gouverneur de Jesi, puis d'Orviette & de Camerino, sous le pape *Urbain*. Ces avantages ne purent l'empêcher de quitter le monde pour entrer dans la société des Jésuites, où il fut reçu en 1638. Après avoir enseigné la philosophie & la théologie, il fut choisi par la pape *Innocent X* pour examiner plusieurs affaires importantes; & le pape *Alexandre VII* le fit cardinal en 1657. Ce Pontife étoit ami du pere *Pallavicini*, qui lui avoit rendu quelques services, lorsque ce Pape n'étant encore que *fabio chigi*, vint à Rome. Il avoit même contribué à sa fortune, & l'avoit reçu dans l'académie des Humoristes. Lorsque *Pallavicini* fut placé dans le sacré college, il étoit déjà examinateur des évêques; il fut ensuite de la congrégation du St. office & de celle du concile, &c. Sa promotion au cardinalat ne lui fit point changer sa maniere de vivre, qu'il observa avec une grande régularité jusqu'à sa mort, arrivée en 1667, en la soixantieme année de son âge. Ce cardinal est célebre par une histoire du concile de Trente en italien, imprimée à Rome en 2 vol. *in-fol.* 1656. C'est la meilleure édition & la plus recherchée. L'auteur l'entreprit pour l'opposer à celle de *Frapaolo*, avec lequel il s'accorde assez dans les faits; mais dont il differe dans la manière de les raconter & de les considérer, & dans les conséquences qu'il en tire. Cette histoire, composée sur les archives mêmes du Château St. Ange, où sont toutes les négociations du concile, ne peut manquer d'être exacte; mais l'auteur est imbu des principes ultramontains. On se préparoit à en donner une traduction françoise, qui fut arrêtée par l'ouvrage du fameux le *Noir*, théologal de Séez, intitulé: *Les nouvelles lumieres politiques pour le gouvernement de l'église, ou le nouvel évangile du cardinal* Pallavicin, *révélé par lui dans son histoire du concile de Trente*. L'ouvrage de *Pallavicini* est très-bien écrit en italien;

italien ; mais on lui a reproché de s'étendre trop sur la controverse : reproche injuste, puisqu'il s'étoit proposé de réfuter *Frapaolo*. Le pere *Puccinelli* en a donné un abrégé, qui est utile pour ceux qui ne sont pas au fait des longues discutions théologiques. L'histoire entiere a été traduite en latin par le pere *Giattini*, Jésuite de Palerme, & imprimée en 3 vol. *in*-4°, à Anvers. Il y en a eu depuis une autre édition, sous ce titre : *Historia concilii Tridentini, nova editio, cum multis additionibus*, in-fol. 2 vol. Augustæ 1755.

PALLU, (*Martin*) né en 1661, entra dans la compagnie de JESUS, & exerça le ministere de la chaire avec beaucoup de succès. Il prêcha l'avent en 1706 devant *Louis XIV*, & ce prince le nomma pour un carême ; mais ses infirmités l'obligerent de renoncer à la chaire. Il s'attacha dans la suite à composer plusieurs ouvrages de piété, qui eurent du succès. Nous avons de lui des sermons publiés en 6 vol. *in*-12, par le pere *Ségaud* en 1744. Ils sont remplis d'onction, & enrichis d'applications de l'écriture & des pensées des peres. Le style est d'une simplicité noble. Le pere *Pallu* mourut à Paris en 1742.

PAMELIUS ou DE PAMELE, (*Jacques*) né à Bruges en 1536, fut élevé dans les sciences à Louvain & à Paris, où il se rendit habile théologien & assez bon critique. Après avoir occupé un canonicat à Bruges & à St. *Omer*, il fut nommé à l'évêché de cette derniere ville, & mourut sans en prendre possession en 1557 à 52 ans. Ses ouvrages sont, I. Deux livres sur les liturgies des Latins. II. Des observations ecclésiastiques. III. Un catalogue des anciens commentaires sur toute la bible. Nous ne nous étendons pas davantage sur cet auteur, parce que ses ouvrages ne sont que très-peu consultés à présent.

PAMPHILE, (*Saint*) prêtre de Césarée en Palestine, & martyr, avoit beaucoup d'amour pour les sciences, & recueillit une très-belle bibliotheque. Il transcrivit de sa main les œuvres d'*Origene*. St. *Jerome*, qui possêda depuis ce manuscrit, dit qu'il le préféroit au plus riche trésor. *Pamphile* fut arrêté pendant la persécution de *Maximin* ; & après deux ans de prison, il acheva sa course par une mort aussi sainte que sa vie, vers l'an 308. Ce fut pendant cette longue prison qu'il travailla à l'apologie d'*Origine*, achevée par *Eusebe*. Cet écrivain avoit une si grande vénération pour *Pamphile*, que ne se contentant pas de lui donner des éloges extraordinaires, il voulut porter son nom, & composa trois livres de sa vie, que nous avons perdu.

PANORME, (*Nicolas* TUDESQUE, plus connu sous le nom de) parce qu'il fût abbé d'une abbaye de l'ordre de St. *Benoît* dans Palerme, ensuite archevêque de cette ville, qui est appellée en latin *Panormus*, est un des plus savans canonistes que nous ayons. Il assista au concile de Bâle, & eut beaucoup de part à tout ce qui s'y fit contre le pape *Eugene*. Le roi d'Arragon dont il étoit sujet, ayant changé de parti, l'archevêque en chan-

gea aussi. Il est surprenant que ce St. prélat eût une telle foiblesse. *Æneas Sylvius*, son ami, nous a découvert ce mystere. Il avoue que *Panorme* n'ignoroit pas de quel côté étoit la vérité, & qu'il souffroit en résistant à sa propre conscience. Il ajoute même, qu'il l'avoit entendu souvent se plaindre dans sa bibliotheque, de ce que le Roi écoutoit de mauvais conseils. Mais, dit le politique *Æneas Sylvius*, il falloit qu'il obéit à son prince, *eum obedire principi suo oportebat*. L'archevêque de Palerme répara bien dans la suite ses foiblesses, & montra une grande fermeté pour la cause de l'église. Il mourut de la peste dans son archevêché l'an 1445. Ses ouvrages sont, I. Un grand *commentaire* sur les cinq livres des *décretales*. II. Des commentaires sur les *clémentines* & sur leurs *gloses*. III. Un trésor de *droit canonique*, & quelques autres traités. IV. Cent dix-huit consultations & sept questions. V. Le plus important de ses écrits est son traité du concile de Bâle contre le pape *Eugene*. Il y fait l'histoire de ce qui s'est passé dans ce concile jusqu'à la suspension d'*Eugene*, & fait voir ensuite que le concile de Bâle est un concile œcuménique, & qu'il n'a rien fait que de juste contre le pape *Eugene*. Il traite la question de la supériorité du concile au-dessus du Pape, la décide d'une maniere très-solide, répond aux objections suivant les principes des canonistes mêmes, & n'oublie rien dans la question du fait & du droit, de ce qui peut servir à fortifier la cause qu'il défend. Cet excellent traité, qui est si fort estimé des savans, a été traduit en françois dans le siecle dernier, & donné au public par M. *Gerbais*, docteur de Sorbonne. *Panorme* y parle souvent des maux de l'église & des désordres de la cour de Rome. Il dit que le concile de Bâle a fait plusieurs décrets très-salutaires par rapport à la réformation de l'église, pour abolir les abus invétérés de la cour de Rome, & l'impiété de la simonie ; comme par exemple, le décret qui défend de payer les annates, qu'il appelle une détestable invention. Ceux, dit-il encore, qui portoient de plus gros sacs d'argent à Rome, étoient élevés aux dignités. On se soucioit fort peu de la science & de la vertu : ainsi on élevoit sur les sieges de l'église, plutôt des voleurs & des mercenaires, que de véritables pasteurs. Le concile a fait de bons réglemens sur la collation des bénéfices, sur les réserves & expectatives par lesquelles les ordinaires des lieux étoient tellement resserrés dans leur jurisdiction, à cause des pratiques & des abus de la cour de Rome, que le Pape seul s'emparoit de tout, gouvernoit tout ; comme si l'église n'eût été bâtie que sur lui seul. Ce n'est pas ainsi que se conduisoit St. *Grégoire*.

PAPEBROCK, (*Daniel*) Jésuite, fut associé en 1660 par *Bollandus* & par *Henschenius* au travail entrepris pour la collection complette des actes des saints. Après avoir fait un voyage à Rome avec ce dernier, il donna au public le mois de mars en 3 vol. en 1668. Il publia en 1675 le mois d'avril en 3 autres vol. & en 1680 les trois premiers volumes du mois de mai. *Henschenius* étant

tombé en paralysie, *Papebrock* devint le chef de cette entreprise, & continua de donner quatre autres volumes du mois de mai, & le mois de juin. La partie qu'il a traitée, est sans contredit la plus exacte; elle respire une saine critique, qui déplut aux personnes peu judicieuses, & qui satisfit tous les gens sensés. Les Carmes, piqués de ce que ce Jésuite avoit dit contre l'antiquité de leur ordre, firent plusieurs écrits contre lui & contre ses collegues. Ceux-ci se défendirent, & *Papebrock* en particulier fit un ouvrage contre *Sébastien* de St. *Paul*, Carme, imprimé à Anvers en 1676. Il y a beaucoup d'érudition & de critique dans cette réponse. Les Carmes eurent néanmoins assez de crédit pour faire condamner par un décret de l'inquisition d'Espagne en 1699, les 14 vol. des actes des saints des mois de mars, avril & mai, donnés par *Henschenius* & par *Papebrock*. Ce Jésuite mourut en 1714 à 78 ans.

PAPIAS, florissoit au commencement du second siecle. Il étoit évêque d'Hiéraple en Phrygie, & passoit pour très-savant dans l'écriture-sainte. Il avoit été disciple de St. *Jean* l'Evangéliste, & compagnon de St. *Polycarpe*. Il se plaisoit dans la compagnie, non de ceux qui parloient beaucoup, mais de ceux qui lui apprenoient la vérité. Il n'aimoit pas ceux qui débitoient de nouvelles maximes, mais ceux qui lui rapportoient les préceptes & les regles dont la vérité même nous a instruits. Quand il rencontroit quelqu'un qui avoit vu les apôtres, il leur disoit : *Apprenez-moi ce qu'enseignoit* André, *ou* Pierre, *ou* Thomas. Car, dit *Papias*, ce que je voyois dans les livres m'étoit moins utile, que ce que j'apprenois de vive voix. Cet ancien auteur avoit écrit cinq livres de l'exposition des discours du Seigneur. Il y avoit mêlé quelques fables, entr'autres, celle-ci : qu'après la résurrection des morts, J. C. régneroit mille ans sur la terre d'une maniere corporelle. Je crois, dit *Eusebe*, que *Papias* est tombé dans cette erreur, pour avoir mal pris les discours des apôtres, & avoir mal entendu le sens mystérieux de leurs paraboles, prenant à la lettre des expressions figurées : car, autant que l'on en peut juger par ses écrits, il avoit un fort petit esprit. Cependant son antiquité & son amour pour la tradition lui avoient acquis une telle autorité, que de grands hommes l'ont suivi dans cette erreur des Millénaires. L'église ne laisse pas de le compter au nombre des saints.

PAPIN, (*Isaac*) né à Blois en 1657, étudia d'abord à Geneve & ensuite à Orléans, dans les écoles de la religion prétendue-réformée, dont il étoit. Le ministre *Pajon*, son oncle maternel, admettoit le dogme de la grace efficace; mais dans un sens contraire à celui des réformés. La défense qu'il prit de l'opinion de son oncle contre le ministre *Jurieu*, & un traité qu'il composa à Bordeaux, sous le titre *de la foi réduite à ses justes bornes*, lui susciterent des persécutions de la part de ceux de sa secte. Il se vit contraint de passer en Angleterre, où il fut ordonné prêtre

par l'évêque d'Eli. Il exerça ensuite le ministere dans quelques églises d'Allemagne, sur-tout à Hambourg & à Danzic; mais toujours poursuivi par *Jurieu*, qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir écrit contre lui. Obligé de revenir en France, il y embrassa la religion catholique. Il fit abjuration entre les mains de M. *Bossuet*, dans l'église des peres de l'Oratoire, à Paris, rue St. *Honoré*, en 1690. *Jurieu* écrivit une lettre pastorale sur ce changement aux prétendus-réformés de Paris, d'Orléans & de Blois. Il prétend dans cette lettre, que *Papin* avoit toujours regardé toutes les religions comme indifférentes, & que c'est dans cet esprit qu'il étoit rentré dans l'église romaine. Ce fut pour répondre à cette lettre, que *Papin* composa un traité de la tolérance des Protestans, & de l'autorité de l'église. Il fut approuvé de M. *Bossuet*, & imprimé en 1692. L'auteur en changea ensuite le titre qui étoit équivoque, & y ajouta quelques morceaux intéressans. Il travailloit à recueillir des pieces pour rendre ce traité plus complet, & pour achever quelques autres livres sur la même matiere, lorsqu'il mourut à Paris en 1709, avec la réputation d'un homme doux & conciliant. On a de lui un recueil imprimé en Hollande en 1713, *in*-12, sous ce titre : *Les deux voies opposées en matiere de religion, l'examen particulier & l'autorité*, seconde édition du livre intitulé : *La tolérance des Protestans*, avec d'autres traités sur le même sujet, par M. *Papin*, &c. Il se fit une troisieme édition de cet ouvrage, auquel on en a uni plusieurs autres, en 3 vol. *in*-12, imprimés à Paris en 1723, sous le titre de *recueil des ouvrages composés par feu M.* Papin, *en faveur de la religion*. On y a joint la vie de l'auteur, donnée par madame *Viard-Papin* sa veuve, laquelle avoit embrassé la religion catholique en même temps que son mari. Il y a peu d'ouvrages qui soient aussi utiles aux controversistes que ceux de M. *Papin*.

PARADIS, (*Jacques de*) Chartreux allemand, après avoir passé une partie de sa vie dans l'ordre de Cîteaux, entra dans celui des Chartreux pour éviter d'être fait abbé de son ordre. Il mourut dans la Chartreuse d'Herfort, âgé de 80 ans, l'an 1465. Il a composé plusieurs excellens traités sur les abus introduits dans l'église. Un des plus importans est celui qui a pour titre : *Des sept états de l'église, marqués dans l'apocalypse*. Il y fait voir la nécessité de la réforme de l'église dans son chef & dans ses membres, & découvre les maux qui doivent affliger l'église dans les derniers temps. Il explique les chapitres 6, 7 & 8 de l'apocalypse, où il est parlé des sept sceaux ouverts par l'agneau. Il dit que l'ouverture des sceaux n'est autre chose que la manifestation des différens états où se trouvera l'église jusqu'à la fin du monde. Il entre ensuite dans l'explication de l'ouverture de chaque sceau. Après que le premier fut ouvert, dit cet auteur, St. *Jean* apperçut *un cheval blanc*, c'est-à-dire, l'état de l'église le plus pur & le plus saint, qui fut celui des apôtres. A l'ouver-

ture du second il vit *un cheval roux*, par lequel est représenté le second état de l'église, qui est celui des martyrs. A l'ouverture du troisieme, il apperçut *un cheval noir*, qui marque le temps des hérétiques qui ont persécuté l'église. Quand le quatrieme fut ouvert, il vit *un cheval pâle*, c'est-à-dire, que le quatrieme état de l'église est le regne des hypocrites. *Celui qui étoit monté sur le cheval s'appelloit la mort*, c'est-à-dire, que la damnation éternelle sera le partage de ces hypocrites : Aussi, est-il marqué que *l'enfer le suivoit. Le pouvoir lui fut donné sur les quatre parties de la terre, pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par les maladies contagieuses, & par les bêtes sauvages.* Cet auteur entend par *le glaive*, l'injustice & la fourberie ; par *la famine*, la disette & la privation de la parole de Dieu ; par *les maladies contagieuses & qui donnent la mort*, une doctrine empoisonnée & mortelle (*car*, dit-il, *les hommes de ce temps-là auront recours à une foule de docteurs propres à satisfaire leurs desirs, & qui leur diront des choses qui favoriseront leurs passions.*) Enfin, par *les bêtes sauvages*, il entend ceux qui autoriseront ces hypocrites, qui leur donneront du secours, & les maintiendront dans leurs voies & leurs desseins. *Jacques de Paradis* a composé plusieurs autres traités importans sur les maux de l'église. On les trouve dans un recueil imprimé à Lubeck dès l'an 1488. I. Traité des erreurs & des mœurs des Chrétiens, approuvé par le pape *Nicolas V.* II. Des mœurs d'un bon chrétien. III. De la pénitence des Chrétiens. IV. Gémissement ou deuil sur les erreurs de certains religieux. V. De la difficulté qu'il y a de parvenir au salut. Le dernier traité de ce recueil a pour titre : Comparaison des Chrétiens avec les Juifs. Il y pose pour principe, après l'apôtre, que tout ce qui arrivoit aux Juifs étoit figuratif, & a été écrit pour notre instruction, pour nous qui vivons dans la fin des temps ; & qu'ainsi il n'est pas douteux que si les Chrétiens imitent les Juifs dans leurs vices & leurs égaremens, ils ne soient punis d'une maniere bien plus terrible que ne l'ont été les Juifs. Si Dieu, dit-il, n'a pas épargné les branches naturelles, il épargnera encore moins les branches étrangeres.

I. PARIS, (*Mathieu*) anglois, religieux de l'ordre de Cluni, au monastere de saint *Alban*, florissoit depuis l'an 1245 jusqu'à 1259, année de sa mort. Il possédoit l'art de la peinture, entendoit l'architecture, étoit mathématicien, poëte, orateur, théologien, historien ; mais tout cela dans un genre fort médiocre. Sa vertu & son zele le firent connoître. On le chargea de réformer des monasteres, d'en visiter d'autres, & d'établir partout la discipline monastique. Il reprenoit les vices sans distinction de personne, n'épargnoit point la cour d'Angleterre ; & pour soutenir les privileges de sa patrie, il attaquoit également les officiers des Papes qui tachoient de les détruire. Nous avons de lui une histoire intitulée : *Historia major*, depuis *Guillaume* le Conquérant jusqu'en 1259. Un moine du monastere de St.

Alban, que quelques-uns croient être *Guillaume Rishauger*, la continua jusqu'en 1272 ou 1273, année de la mort d'*Henri III*. *Mathieu* fit un abrégé de son grand ouvrage, sous le titre d'*historia minor*. L'une & l'autre marquent un homme peu judicieux, crédule, & qui n'est guere au-dessus des chroniqueurs de ce temps-là. Les meilleures éditions de son histoire sont celles de Londres en 1571 & 1640.

II. PARIS, (*François*) prêtre, né à Châtillon près Paris, d'une famille obscure, se mit dans sa premiere jeunesse au service de MM. *Varet*, qui avoient une maison dans sa patrie. Ces ecclésiastiques tous deux distingués par leur savoir & par leur vertu, le firent étudier. Il s'en acquitta avec succès, & on lui fit embrasser l'état ecclésiastique. Elevé au sacerdoce, il fut chargé de la cure de St. *Lambert*, qu'il desservit pendant quelques années avec beaucoup de zele. Il travailla ensuite dans une autre avec le même succès, & vint enfin se fixer à Paris, où il mourut sous-vicaire de St. *Etienne-du-Mont* en 1718, dans un âge très-avancé. C'étoit un homme très-laborieux, qui joignit la priere à l'étude. Nous avons de lui plusieurs ouvrages solides, qui mériteroient d'être plus répandus. Les principaux sont, I. Les *pseaumes en forme de prieres tirées de l'écriture-sainte* : paraphrase, 1690, *in*-12, qui a été plusieurs fois réimprimée. Il y a de l'onction & de beaux sentimens de componction & de repentir. II. Un *martyrologe*, ou idée de la vie des saints, Paris 1691, *in*-8°. L'auteur y trace en peu de mots les principales vertus des héros du christianisme. III. *Traité de l'usage des sacremens de pénitence & d'eucharistie*, imprimé à Sens par ordre de M. de *Gondrin*, archevêque de cette ville. Les principes de cet ouvrage sont appuyés sur l'autorité de l'écriture-sainte & sur les sentimens des Papes, des peres & des conciles. On prétend que MM. *Arnauld* & *Nicole*, amis de l'auteur, y mirent la main. IV. *Idées ou plan d'instructions familieres sur les évangiles de tous les dimanches & fêtes de l'année*, in-12. V. L'*évangile expliqué selon les peres, les auteurs ecclésiastiques & la concorde des quatre évangélistes*. VI. L'*explication des commandemens de Dieu*. VII. *Prieres & élévation à Dieu*, extraites des confessions de St. *Augustin*. VIII. *Regles chrétiennes* pour la conduite de la vie, *in*-12. IX. M. *Paris* avoit eu une dispute avec M. *Bocquillot*, chanoine d'Avalon, sur un sujet assez intéressant pour les auteurs. Il s'agissoit de savoir si un ecclésiastique devoit retirer quelque profit des ouvrages qu'il faisoit imprimer sur la théologie & la morale. M. *Paris* prétendoit que l'on pouvoit légitimement retirer un honnête salaire de ces sortes de travaux, & M. *Bocquillot* soutenoit le contraire : il y eut des écrits de part & d'autre. On a imprimé les réponses de ce dernier, avec sa vie & ses lettres, en 1745.

PARISIERE, (*Jean-César* ROUSSEAU DE LA) membre de l'académie françoise, se fit connoître de bonne heure par son ta-

lent pourla chaire. Il joignoit à un riche fond de belles-lettres beaucoup de lumiere, & à une imagination vive de l'esprit & du sentiment. M. *Flechier*, évêque de Nîmes, étant mort en 1710, M. de la *Paristere* fut élu son successeur, & il remplit cette place avec beaucoup de succès, jusqu'à sa mort arrivée en 1736 à 69 ans. On a de lui un recueil de panégyriques, sermons, harangues & autres pieces d'éloquence, en 2 vol. *in-12*, Paris 1740. Son style est naturel, nerveux, concis & orné.

PASCAL, (*Blaise*) né à Clermont en Auvergne en 1623, d'un président à la cour des aides de la même ville, montra dès son enfance un génie extrordinaire. A l'âge de seize ans, il fit un traité des sections canoniques, qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disoit que depuis *Archimede*, on n'avoit rien vu de cette force. *Descartes* qui étoit alors en Hollande, & à qui on envoya ce morceau pour le lire, ne voulut jamais croire qu'il fût de M. *Pascal* le fils, prétendant que c'étoit le pere qui cédoit sans doute à son fils la gloire de cette production. En 1638, M. *Pascal* le pere fut nommé intendant de Rouen, & mena avec lui sa petite famille. Il y demeura dix ans, & son fils y continua comme à Paris l'étude des belles-lettres & des mathématiques. A l'âge de dix-neuf ans, le jeune *Pascal* inventa une machine d'arithmétique si singuliere, qu'il y a eu des temps où l'on auroit été tenté d'y soupçonner de la magie. Trois ans après il trouva ce que l'on appelle l'expérience du vuide. Il fit des expériences qui furent célebres dans toute l'Europe. Mais ce n'est pas à un lexicographe ecclésiastique d'en parler. M. *Pascal* n'avoit pas encore vingt-quatre ans, lorsque la providence fit naître une occasion, qui l'obligea de lire des livres de piété. La connoissance de Port-Royal & les grands exemples de piété qu'il y trouva, le frapperent extrêmement. Il rompit dès-lors tout commerce avec les gens du monde. Il renonça même à un mariage très-avantageux qu'il étoit sur le point de conclure, & embrassa une vie très-austere & très-mortifiée, qu'il a continuée jusqu'à la mort. Il étoit fort touché du grand mérite de M. *Arnauld*, & avoit conçu pour lui une estime, qu'il signala bientôt à l'occasion de la fameuse censure de Sorbonne contre ce docteur. Cependant M. *Pascal* étoit fort infirme, & avoit des incommodités qui ne faisoient que croître chaque jour. Il ne pouvoit plus rien avaler de liquide à moins qu'il ne fût chaud, & encore falloit-il le prendre goutte à goutte. Il fut obligé par ordre des médecins de prendre médecine de deux jours l'un, pendant trois mois. Il fut aussi quelque temps affligé d'une espece de paralysie, qui l'obligeoit de se servir de potences pour pouvoir marcher. On lui ordonna de renoncer à toute application d'esprit, & de chercher les occasions de se récréer. Ce genre de vie le jetta dans une assez grande dissipation, & il s'affoiblit insensiblement dans la piété. Dieu se servit de sa sœur, reli-

gieuse à Port-Royal, pour l'engager à renoncer à toutes les conversations du monde, & retrancher toutes les inutilités de la vie, même au péril de sa santé. Il avoit alors trente ans, & étoit toujours infirme. Depuis ce temps-là, il embrassa le genre de vie où il a été jusqu'à sa mort. M. *Pascal*, vivement touché de Dieu, renonça à tout; & pour rompre toutes ses liaisons, il changea de quartier, & témoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde, qu'enfin le monde le quitta. Il se retira ensuite à Port-Royal-des-Champs, & se mit sous la conduite de M. de *Saci*. Il y édifia tous les solitaires par sa pénitence & par ses grands sentimens de religion. Ses dernieres années furent très-tristes par les maladies, dont il fut accablé. Il mourut à Paris en 1662 à trente-neuf ans, après avoir mené une vie languissante & infirme. M. *Pascal* est connu principalement par deux ouvrages. I. Les *lettres provinciales* qui virent le jour en 1656, à l'occasion des disputes de M. *Arnauld* avec la Sorbonne & les Jésuites. Elles parurent d'abord séparément, & furent appellées *petites lettres*, parce que chacune ne contenoit qu'une feuille d'impression de huit pages *in*-4°, excepté les trois dernieres qui sont un peu plus étendues. Le recueil qu'on en donna en 1657, porte ce titre: *Provinciales, ou lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis & aux RR. PP. Jésuites sur le sujet de la morale & de la politique de ces peres.* Les succès qu'eurent les provinciales, est incroyable. Les plus grands maîtres ne se lassoient pas d'en faire l'éloge. *Je les vante toujours aux Jésuites*, disoit le célebre *Despréaux*, *comme le plus parfait ouvrage en prose qui soit en notre langue.* Les ennemis mêmes de Port-Royal, dit M. *Racine*, avouoient que jamais ouvrage n'avoit été composé avec plus d'esprit & de justesse. Nous ne rappellerons point ici tous les éloges qui furent donnés à ces lettres. Nous nous bornerons à deux anecdotes qui montrent quelle idée en avoient les meilleurs connoisseurs. » Un jour, dit madame de *Sévigné* dans une » de ses lettres, on parla des ouvrages des anciens & des mo- » dernes. *Despréaux* soutint les anciens à la réserve d'un seul » moderne qui surpasse à son goût & les vieux & les nouveaux. » (Un Jésuite qui accompagnoit le P. *Bourdaloue*) & qui faisoit » l'entendu, lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué » dans son esprit. Il ne voulut pas le nommer. *Corbinelli* lui dit: » *monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je lise toute* » *la nuit. Despréaux* lui répondit en riant: *Ah! monsieur, vous* » *l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré.* Le Jésuite reprend & » presse *Despréaux* de nommer cet auteur si merveilleux, avec » air dédaigneux, un *cotal risu amaro. Despréaux* lui dit: *mon* » *pere, ne me pressez point.* Le pere continue. Enfin *Despréaux* » le prend par le bras, & le serrant bien fort lui dit: *mon pere,* » *vous le voulez: eh bien, c'est Pascal. Morbleu, Pascal!* dit » le pere tout étonné, *Pascal est beau autant que le faux le peut* » *être. Le faux*, dit *Despréaux*, *le faux! sachez qu'il est aussi*

vrai

» *vrai qu'il est inimitable : on vient de le traduire en trois lan-* » *gues.* « Le P. *Bouhours* s'entretenant avec le même M. *Despréaux* sur la difficulté de bien écrire en françois, lui nommoit ceux de nos écrivains qu'il regardoit comme les modeles pour la pureté de la langue. M. *Despréaux* rejettoit tous ceux qu'il nommoit, comme mauvais modeles. *Quel est donc, selon vous*, lui dit le pere *Bouhours*, *l'écrivain parfait? Que lirons-nous? Mon pere*, reprit M. *Boileau*, *lisons les lettres provinciales, & croyez-moi ne lisons pas d'autre livre.* Les Jésuites choqués de l'éloge que *Perrault* en avoit fait dans ses paralleles des anciens & des modernes, firent paroître en 1694 un ouvrage sous le titre de *réponse aux lettres provinciales de Louis de Montalte*, ou *entretiens de Cléandre & d'Eudoxe.* Le pere de la *Chaise* confesseur du Roi, & M. de *Harlai* archevêque de Paris, voulurent supprimer ce livre dès sa naissance; mais les zélateurs de la société se firent un mérite de le répandre par-tout. Ils le combloient de louanges jusques dans leurs sermons, s'efforçant de le faire passer pour un chef d'œuvre. Ils le firent traduire en latin par leur fameux pere *Jouvancy*, & en italien par un autre membre de leur société. Ils le firent imprimer en France, en Flandres, en Hollande & ailleurs. Le bruit commun attribua d'abord cette production à leur P. *Daniel.* C'est ce qui donna lieu à l'auteur de l'apologie des provinciales, d'adresser à ce fameux Jésuite sa réfutation des entretiens de *Cléandre* & d'*Eudoxe.* On sait que cet auteur est dom *Mathieu Petit-Didier*, religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Vannes* & de St. *Hydulphe.* Cette apologie est composée de dix-huit lettres, dont la premiere est datée du 6 juillet 1696, & la derniere du premier février 1698. Dans la premiere l'auteur rapporte une anecdote assez remarquable. On sait, dit-il, en parlant au pere *Daniel*, on sait mais de science certaine & d'original, que les Jésuites ont fait tout ce qu'ils ont pu pour engager à réfuter sur leurs mémoires les *lettres provinciales*, un homme qui ne passoit pas pour avoir la conscience aussi délicate que l'avoit M. *Pascal* : c'étoit M. le comte de *Bussy.* Il étoit alors à la Bastille; on lui promettoit sa sortie; la tentation n'étoit pas petite. Il ouvrit les oreilles à cette proposition, il s'y engagea; on lui fournit d'amples mémoires; il se mit à travailler; il déploya toutes les forces de son esprit pour faire quelque chose digne de sa réputation & de son sujet. Mais après quelques essais il abandonna l'entreprise, & avoua qu'il étoit impossible d'y réussir. Les entretiens du pere *Daniel* firent naître non seulement l'apologie des provinciales, mais encore la traduction des notes de *Wendrock.* Cette traduction fut faite par mademoiselle de *Joncoux.* Son ouvrage fut revu par M. *Louail*, auteur de la premiere partie de l'histoire de la constitution, & parut en 1700. II. Ses *pensées.* En 1668, on travailla à mettre en ordre les fragmens qui furent trouvés parmi les papiers de M. *Pascal*, touchant le grand ouvrage qu'il avoit entrepris & qu'il

ne put achever sur la religion. M. le duc de *Roannès* eut le plus de part à ce travail : il fut secondé par MM. *Arnauld* & *Nicole*. On l'imprima sous le titre de *pensées de M. Pascal* en 1699 avec l'approbation de plusieurs évêques & docteurs, *in*-12. Son dessein étoit de faire voir, que la religion chrétienne avoit autant de marques de certitude, que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables. Il ne se servoit point pour cela de preuves métaphysiques, quoiqu'il les crût très-utiles : ni même de celles qui sont tirées de l'admirable spectacle de la nature, quoiqu'il les respectât comme ayant été consacrées par l'écriture-sainte, & comme étant conformes à la raison. Mais il croyoit que ces sortes de raisonnemens n'étoient pas assez proportionnés à l'esprit & à la disposition de ceux qu'il avoit dessein de convaincre. On trouve dans ces *pensées* des fragmens de ce grand ouvrage, & ces fragmens valent mieux que la plupart des gros livres qu'on publie aujourd'hui sur la même matiere.

PASCASE RATBERT, célebre religieux Bénédictin du neuvieme siecle, fut élevé dès son enfance dans le monastere de Notre-Dame de Soissons sa patrie, par la charité des religieuses. Il se retitra dans le monastere de Corbie, & s'y appliqua à l'étude avec tant de succès, qu'il acquit une très-grande réputation. Il avoit très-bien appris les lettres humaines ; mais il étudia encore avec beaucoup plus d'ardeur l'écriture & les peres. Il ne manquoit néanmoins à aucun des devoirs de la vie monastique, & ne donnoit à l'étude que le temps qu'il lui restoit après les avoir remplis tous exactement. Il forma des disciples qui furent depuis très-célebre, & travailla à la fondation de la nouvelle Corbie. La communauté de l'ancienne Corbie le députa pour obtenir de l'empereur *Louis*, la confirmation de l'élection de *Vala*. Un seigneur lui ayant démandé pourquoi ils avoient choisi un homme si sévere, il lui répondit, qu'il falloit prendre pour guide celui qui marchoit devant les autres. *Ratbert* prit le surnom de *Pascase* selon l'usage des savans de son siecle, qui joignoient un nom latin au nom barbare. Il écrivit l'an 831 son traité de l'*eucharistie*, d'un style simple, en faveur de ceux qui n'étoient pas encore instruits des lettres humaines, c'est-à-dire, des moines de la nouvelle Corbie. Son but étoit principalement de faciliter l'instruction des jeunes saxons que l'on élevoit dans ce monastere : aussi comparoît-il sa doctrine au lait des enfans. L'ouvrage n'est point contentieux, mais purement dogmatique. *Pascase* y expose simplement la doctrine de l'église ; & s'il combat quelque erreur en passant, c'est l'incrédulité des ignorans & des mauvais catholiques ; car il n'y avoit point dans l'église de nouvelle erreur sur cette matiere. Dans ce traité *Pascase* enseigne principalement trois choses : que l'eucharistie est le vrai corps & le vrai sang de J. C. que la substance du pain & du vin n'y demeure plus après la consécration ; & que c'est le même corps qui est né de la Ste.

Vierge, qui a souffert sur la croix, qui est sorti du sépulchre. Ce saint & savant religieux ajoute que c'est un crime horrible que d'assister aux prieres qui se font dans la célébration des saints mysteres, & de ne pas croire ce qui est attesté par la vérité même, & ce que toute l'église répandue dans tout le monde regarde comme véritable, *quod totus orbis credit & confitetur.* Il en conclut que J. C. est tous les jours immolé véritablement, mais d'une maniere mystérieuse; que l'eucharistie est vérité & figure tout ensemble; qu'elle n'est point sujette aux suites de la digestion. Il établit par-tout la doctrine de la présence réelle, & dit que celui qui ne la croit point est coupable de la plus grande impiété. *Pascase* fut fait abbé de Corbie l'an 844. Il n'étoit que diacre, non plus que *Louis*, abbé de St. *Denis*; & il n'eut jamais d'ordre plus élevé. Etant abbé, il présenta au roi *Charles* le Chauve son livre de l'eucharistie, pour tenir lieu du présent que l'on faisoit aux princes à l'occasion des grandes fêtes. *Pascase* fit ce présent au Roi qui le lui avoit demandé, espérant que son ouvrage deviendroit par-là plus connu, & par conséquent seroit plus utile. On y voit clairement ce qu'on croyoit de son temps, & ce qu'on avoit cru depuis les apôtres sur les mysteres de l'eucharistie. En effet toutes les liturgies de toutes les églises chrétiennes supposent comme une vérité indubitable, que c'est la chair même qui a été crucifiée pour nous, qui est offerte sur l'autel, & que c'est le sang même que J. C. a versé sur la croix, qui est renfermé dans le calice. *Pascase* avoit donc bien raison de dire, que ce qu'il avoit écrit étoit la foi du monde entier: *Quod totus orbis credit & confitetur. Pascase* avoit beaucoup de science & de piété. Il écrivoit purement, & même d'une maniere élégante & intelligible. Il avoit bien étudié les auteurs ecclésiastiques & profanes. Son esprit étoit assez juste; mais il étoit peut-être un peu trop mystique. Il travailla son ouvrage sur l'eucharistie avec soin & avec application. La meilleure édition de ce traité ainsi que des autres écrits de *Pascase*, est celle du pere *Sirmond*, Jésuite, à Paris 1618, *in-fol.* On trouve dans ce recueil des commentaires sur St. *Mathieu*, sur les *pseaumes* & sur les lamentations de *Jérémie*; la vie de St. *Adelard*, & quelques autres ouvrages.

PASSIONEI, (*Dominique*) cardinal, naquit vers 1680 à Fossombrone, d'une famille illustre, & mourut en 1761 dans un monastere de Camaldules près de Rome, qu'il avoit embelli. Le goût des sciences & l'esprit des affaires le firent distinguer par le pape *Clément XI*, qui après s'être servi de lui dans des emplois subalternes, l'employa dans les affaires de la plus grande importance. La Hollande, où il se trouva en qualité de nonce secret, Utrecht & Baden, où il travailla à la paix générale, la Suisse & Vienne, dont il exerça les nonciatures, admirerent en lui, un italien, qui se conduisoit avec franchise & avec désintéressement. Il avoit une vivacité de caractere, qui plaisoit

beaucoup, lorſqu'il ſavoit la modérer. Il réuſſit preſque toujours dans ſes négociations, & il ne ſépara jamais le zele pour la diſcipline de l'égliſe du maintien de ſes dogmes. Il employoit le loiſir que lui laiſſoient les affaires, à l'étude des belles-lettres. Il fouilla dans les abbayes d'Allemagne & de Suiſſe, & trouva dans ces mines, la plupart poſſédées par l'ignorance, pluſieurs tréſors littéraires. Ses ſuccès dans ſes nonciatures avoient été recompenſés par le chapeau de cardinal, & ſes progrès dans les lettres, le furent par la place de bibliothécaire du Vatican, après la mort du cardinal *Quirini*, en 1755. C'eſt principalement dans cette place qu'il fit éclater ſon amour pour les ſavans, & ſa généroſité envers eux. Ces qualités ont dû nous faire rappeller de lui dans ce dictionnaire. Il a d'ailleurs compoſé quelques ouvrages, dont le plus connu eſt ſon *oraiſon funebre du prince Eugene*, in-4°, prononcée à la cour impériale : c'eſt un tribut que l'éloquence paya à l'amitié. Ses autres écrits n'appartiennent pas à cet ouvrage.

I. PAUL, diacre d'Aquilée, étoit un des plus ſavans hommes du huitieme ſiecle. Il fut inſtruit dès l'enfance dans les arts libéraux, & eut beaucoup de crédit à la cour du roi *Didier*. *Charlemagne* ayant abbaiſſé ce Roi, eut pour *Paul* autant d'amitié qu'en avoit eu *Didier*. Mais quelques années après, des envieux l'accuſerent d'avoir conſpiré contre ce prince, qui le relégua dans une isle des côtes d'Italie. Il s'en ſauva, & alla à Benevent, où il fut bien reçu par la fille du roi *Didier*. Ce fut à la priere de cette princeſſe, qu'il continua l'abrégé de l'hiſtoire romaine d'*Eutrope*, depuis *Julien* l'Apoſtat juſqu'à *Juſtinien*. Il ſe retira enſuite au Mont-Caſſin, & y embraſſa la vie monaſtique. On l'engagea à compoſer une explication de la regle de St. *Benoît*. *Charlemagne* ayant appris ſa retraite, l'en félicita par une lettre en vers latins, à laquelle *Paul* répondit de même. Avant ſon exil, il écrivit l'hiſtoire des évêques de Metz, à la priere de l'évêque *Enguerran*. Mais le plus célebre de ſes ouvrages eſt l'hiſtoire des Lombards, depuis leur origine juſqu'à ſon temps. On ignore l'année de ſa mort. Il avoit compoſé par l'ordre de *Charlemagne* un livre d'*homélies* ou de leçons tirées des ſaints peres, pour tous les jours de l'année. Ce livre a été imprimé à Spire l'an 1472, par *Pierre Drach*, avec une lettre de *Charlemagne*. *Paul* conſidéré en qualité d'hiſtorien, ne mérite pas une eſtime diſtinguée ; il donne dans le fabuleux & dans l'incroyable. Il ne diſcute pas toujours les faits, & il en rapporte pluſieurs qui auroient beſoin de bonnes preuves.

II. PAUL, docteur en droit en Angleterre, compoſa au commencement du quinzieme ſiecle, un livre qui a pour titre : Le *miroir du Pape & de ſa cour*. Il eſt diviſé en trois parties. Il parle fortement contre l'injuſtice des réſerves & des graces expectatives. Il ſoutient que la cour de Rome & ſes officiers ſont infectés du crime de ſimonie, en recevant de l'argent pour

l'expédition des bulles, & que le Pape n'a pas droit d'accorder des dispenses sans cause & sans raison.

I. PAULIN, (*Saint*) comptoit une longue suite de sénateurs dans sa famille. *Paulin* son pere a été le fondateur de la petite ville de Bourg sur la Garonne, & préfet des Gaules. Il naquit à Bordeaux au milieu du quatrieme siecle, avec toutes les qualités de l'esprit & du corps, & ces avantages étoient soutenus par de grandes richesses. Quand il fut en état d'étudier, on lui donna pour maître le célebre *Ausone* qui fut depuis précepteur de l'empereur *Gratien*. Sous un si habile maître *Paulin* fit de grands progrès dans la poésie & dans l'éloquence. Il épousa une fille espagnole nommée *Thérasie*, beaucoup plus recommandable encore par sa vertu & son mérite personnel, que par sa naissance & par ses richesses. Il fut élevé à de grands emplois, dans lesquels il se comporta toujours avec une sagesse & une prudence qui le mirent dans la plus haute réputation. Dans un de ses voyages il fit connoissance à Milan avec St. *Ambroise*, à Vienne avec St. *Martin* qu'il y rencontra, & à Bordeaux avec St. *Delphin*. Ces illustres saints commencerent à lui faire goûter une philosophie que les Païens ne connoissoient point. St. *Delphin* sur-tout l'instruisit de la nécessité de se donner à Dieu sans réserve, & lui fit recevoir le baptême en 389. Eclairé de nouvelles lumieres par la grace du sacrement, *Paulin* découvrit le faux brillant de tout ce qui éblouit dans le monde. Sa femme, quoique jeune, étoit la premiere à l'exciter au mépris de tout ce qui n'est pas Dieu. Dieu qui le vouloit sans aucun lien, enleva au bout de huit jours son fils, l'unique fruit de son mariage. Il vécut ensuite avec *Thérasie* dans une parfaite continence. *Paulin* n'avoit plus d'autre ambition que de servir J. C. auprès du tombeau de St. *Felix* de Nole en Italie. *Thérasie* le fortifia dans cette résolution, & ne lui céda point en vertu. Elle vendit ses terres comme lui, & distribua aussi tout ce qu'elle possédoit. St. *Paulin* eût bien voulu qu'on l'eût laissé toujours dans l'obscurité. Mais le jour de Noël de l'an 393, pendant qu'il étoit à l'office à Barcelone en Espagne, le peuple & le clergé demanderent qu'il fût ordonné prêtre. Il eut beau employer toute son éloquence en faveur de son humilité; on ne l'écouta point, & il fut ordonné. La vénération que l'on avoit pour lui à Barcelone lui devenant insupportable, il chercha un asyle, où son humilité eût moins à craindre. Il se rendit à Nole, & demeura auprès de l'église, où reposoient les reliques de St. *Felix*. Il vivoit avec Ste. *Thérasie* son épouse, d'un petit héritage qu'il s'étoit réservé. Il se regardoit comme le portier de cette église, il en balayoit le parvis tous les matins, & il y passoit les nuits dans les veilles & dans la priere. Il étoit dans cette haute réputation de sainteté, lorsque le siege de Nole vint à vaquer vers l'an 409. Toutes les voix se réunirent pour St. *Paulin*; & malgré les efforts qu'il fit pour éviter une charge si redoutable,

il fut contraint de la porter. La ville de Nole ayant été prise & pillée par les barbares, St. *Paulin* fut arrêté. On fouilla sa maison, mais on épargna sa personne. Il fit alors cette priere à Dieu : » Seigneur que je ne sois pas tourmenté pour de l'or ou » de l'argent ; car vous savez que tous mes biens sont entre les » mains des pauvres. Quoiqu'il n'eût plus rien, Dieu lui fit » encore trouver de quoi soulager les indigens & racheter les cap- » tifs. « Enfin ce saint pasteur alla recevoir du juste juge la récompense de tant de travaux & de vertus. Sa derniere maladie ne dura que trois jours. Il rendit son esprit à Dieu le lundi 23 de juin de l'an 431, âgé d'environ 74 ans. C'étoit précisément le même jour que *Nestorius* fut déposé dans le concile d'Ephese. St. *Paulin* ne survécut pas un an à St. *Augustin*. On croit que Ste. *Thérasie* sa femme étoit morte dès l'an 413. De tous les écrits de St. *Paulin*, il ne nous reste que cinquante *lettres* ; un discours sur l'aumône ; l'histoire du martyre de St. *Genès* d'Arles ; & trente-deux poëmes. La quatrieme lettre est adressée à St. *Augustin* ; elle porte le nom de *Thérasie* comme celui de *Paulin*. St. *Augustin* n'étoit alors que prêtre. » J'ai trouvé dans vos cinq livres » contre les Manichéens, lui dit St. *Paulin*, tant d'onction divine » & de lumiere céleste, que j'en fais la nourriture de mon ame » & le remede de mes maux. « St. *Paulin* faisoit chaque année un poëme à la louange de St. *Felix*. Il nous en reste quatorze ou quinze, où l'on voit les principales circonstances de la vie de ce saint confesseur, le culte qu'on rendoit à sa mémoire & à ses reliques, & un grand nombre de miracles opérés à son tombeau. Rien ne fait mieux connoître combien St. *Paulin* étoit content de la vie humble & pénitente qu'il avoit embrassée, que la gaieté & la douceur qu'il fait paroître dans tous ses écrits. Il paroît dans ses lettres tout pénétré d'amour & de reconnoissance pour Dieu. St *Augustin* ne pouvoit se lasser de les lire, tant il y trouvoit de lumiere & d'onction. Comme elles n'étoient qu'un écoulement de l'abondance de son cœur, il y a moins d'art que dans ses autres écrits. Il y en avoit beaucoup dans le panégyrique du grand *Théodose*, au rapport de St. *Jerome* qui l'avoit lu. Le discours sur l'aumône est écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. Ses poëmes sont fort agréables ; les pensées en sont belles, les comparaisons nobles, & l'auteur se soutient par-tout. La meilleure édition des ouvrages de St. *Paulin*, est celle de M. le *Brun* des *Marettes*, in-4°, 1685. *Muratori* a donné depuis cette édition quelques ouvrages de ce saint, qui n'avoient pas encore vu le jour.

II. PAULIN D'AQUILÉE, d'abord maître de grammaire & depuis patriarche d'Aquilée, étoit célebre par sa doctrine à la fin du huitieme siecle. Il étoit ami particulier d'*Alcuin*. Il composa trois livres contre l'hérésie de *Felix*, évêque d'Urgel en Espagne, qui prétendoit que J. C. étoit Fils de Dieu par adoption & de nom seulement. *Paulin* dédia ses livres à *Charlemagne*, par

ordre duquel il les avoit écrits. Il fit un autre ouvrage où il parle, tant en son nom qu'en celui de tous les évêques d'Italie, de l'obéissance due à *Charlemagne*. On a publié en 1737 à Venise, une édition complette des ouvrages de *Paulin* d'Aquilée, par les soins du pere *Madrisi*, pere de l'Oratoire.

PELAGE ALVAREZ, Franciscain espagnol, docteur en droit de l'université de Boulogne, fut disciple de *Jean Duns*, dit *Scot*, & exerça diverses charges dans son ordre. Le pape *Jean XXII* en faisoit beaucoup de cas, il le fit son pénitencier, & lui donna l'évêché de Coron dans le Péloponese, puis celui de Silves en Portugal. Nous avons de lui un grand ouvrage sur la discipline de l'église, intitulé: *De planctu ecclesiæ*. Il est divisé en deux parties. Dans la premiere il parle de l'état de l'église, de son fondement, de sa jurisdiction, de sa puissance, du pouvoir du Pape. Le Pape, dit-il, a la jurisdiction universelle dans tout le monde, non seulement pour le spirituel, mais pour le temporel. Il doit exercer la puissance du glaive temporel par l'Empereur son fils, & par les autres princes. Les ames sont plus précieuses que les corps, & les choses spirituelles le sont plus que les temporelles. Ainsi celui à qui on a confié les premieres, a reçu à plus forte raison les autres, qui n'en sont qu'un accessoire. Aucun Empereur n'a légitimement usé du glaive, s'il ne l'a reçu de l'église romaine. Un auteur qui parle ainsi, ne peut être suspect dans ce qu'il dit des maux de l'église, & des vices de la cour romaine. Dans la seconde partie, il parle des déréglemens des membres de l'église dans tous les états, & des moyens d'y remédier. Voici le titre du cinquieme article: Des mauvais prélats, qui sont les princes de l'église: De ceux qui offrent indignement le saint sacrifice: De la multiplication des Messes à mesure que les vices se multiplient: De l'église charnelle: Des mauvais guides & prédicateurs. L'ouvrage de *Pélage* a été imprimé à Venise en 1560.

PELLETIER, (*Jean le*) né à Rouen en 1633, n'apprit le latin que fort tard & sans maître, ainsi que les langues espagnole & italienne, ensuite la langue grecque, puis les mathématiques, l'astronomie, l'architecture & la médecine à l'âge de 40 ans, il abandonna toutes les sciences profanes, pour se livrer à l'étude de la religion, qui l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le dernier d'août 1711, dans la soixante & dix-huitieme année de son âge. M. le *Pelletier* n'a presque rien écrit que pour éclaircir quelques endroits de l'écriture-sainte, & il fait paroître beaucoup d'érudition dans tous ces ouvrages. I. Il donna en 1700 une dissertation sur l'arche de *Noé*, in-12, à Rouen. Il y joignit une seconde dissertation sur l'hémine ou la livre de St. *Benoît*, & l'une & l'autre faisoient partie d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru. II. Nous avons encore de lui quelques dissertations curieuses dans les mémoires de Trévoux.

PELLISSON FONTANIER, (*Paul*) naquit à Besiers en 1624, de parens calvinistes. Les différens dictionnaires historiques ont

assez fait connoître les principales circonstances de sa vie. On sait qu'il fut premier commis & confident du surintendant *Fouquet*, qu'il fut mis à la Bastille en 1661, & qu'il y resta quatre ans & demi. On sait encore qu'ayant embrassé la religion catholique, & l'état ecclésiastique, il obtint des bénéfices & des abbayes. Il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à convertir les Calvinistes. Nous ne nous étendrons donc pas sur les différentes époques de sa vie ; mais comme les Protestans ont prétendu qu'il mourut indéterminé entre les deux religions, nous croyons devoir détailler sa mort. Les derniers jours du mois de janvier 1693, *Pellisson* tomba malade dans l'appartement qu'il occupoit à Versailles au grand commun. Il ne prit lui-même sa maladie que pour un de ces épuisemens passagers, auxquels il avoit échappé cent fois, ainsi qu'il l'écrivit alors à mademoiselle de *Scudery*. Le jour de la purification de la Vierge, il voulut aller à l'église ; & son médecin lui ayant représenté qu'il le trouvoit trop foible, il lui répondit qu'il se trouvoit assez fort. Il ajouta : *C'est le jour de ma conversion, j'en ai fait jusqu'ici tous les ans l'anniversaire ; je n'y veux pas manquer cette année.* Il y fut en effet, & il y communia. Quatre jours après, c'est-à-dire, le sixieme de février, le Roi ayant été informé que *Pellisson* étoit plus mal qu'il ne le croyoit, lui envoya M. *Bossuet*, évêque de Meaux, M. l'abbé de *Fenelon*, & le pere de la *Chaise*, qui lui déclarerent le danger où il étoit. *Pellisson* dit, que quoiqu'il se sentît mieux, il se confesseroit le lendemain sur les onze heures du matin. On croit qu'il avoit pris ce temps, pour se mieux préparer à une derniere confession, & peut-être à une revue générale de sa vie ; mais il fut surpris. Le lendemain, septieme du mois, lorsqu'on entra dans sa chambre, à six heures du matin, on le trouva à l'extrêmité & avec le rallement. Il se plaignit qu'il étouffoit dans son lit, & demanda qu'on le mit dans un fauteuil ; mais à peine y fut-il, qu'il expira sur les sept heures, à 69 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages de controverse. Les principaux sont, I. *Réflexions sur les différends de la religion*, dont la premiere partie parut à Paris en 1 vol. *in*-12, en 1686. L'année suivante l'auteur la fit réimprimer, avec un nouveau tome, intitulé : *Réponse aux objections d'Angleterre & de Hollande, ou de l'autorité du grand nombre dans la religion chrétienne*. En 1690, il y joignit un troisieme tome intitulé : *Les chimeres de M. Jurieu : Réponse générale à ses lettres pastorales de la seconde année, contre les livres des réflexions, & examen abrégé de ses prophéties.* Le quatrieme tome fut publié à Paris l'an 1692, & a pour titre : *De la tolérance des religions : Lettres de M.* Leibnitz, *& réponses de M.* Pellisson, à Paris, *in*-12, 1692. Cet ouvrage est estimé pour la solidité des principes, & la force des raisonnemens. L'auteur paroît posséder l'écriture & les peres, dont il emploie l'autorité très-à-propos. II. *Prieres au saint Sacrement de l'autel pour chaque semaine de l'année, avec des méditations sur divers pseau-*

mes

mes de David, *in*-18. III. *Prieres sur les épîtres & évangiles de l'année*, in-18. Ces deux volumes n'ont paru qu'en 1734, à Paris. IV. *Prieres pour réciter pendant la Messe.*

PEQUIGNI, (*Bernardin de*) Capucin, né à Pequigni en Picardie en 1633, entra en 1649 dans l'ordre des Capucins. Son amour pour l'étude le fit distinguer par ses supérieurs. Il professa long-temps & devint un bon théologien; ses ouvrages en sont la preuve. On a de lui une triple *exposition* en latin des épîtres de St. *Paul*, in-fol. en 1703. Elle a été estimée non seulement des prélats & des théologiens de France, mais encore du pape *Clément XI.* Ce Pontife dit plusieurs fois, en parlant de l'auteur, que peu de personnes avoient pris aussi-bien que lui l'esprit de St. *Paul.* Le pere de *Pequigni* en fit un abrégé, qu'il donna en 1706, à Paris, en 3 vol. *in*-12. Il mourut dans cette ville en 1709, âgé de 76 ans, après en avoir passé plus de 60 dans son ordre. Il travailloit, lorsqu'il termina sa carriere, par ordre de *Clément XI*, à un commentaire sur l'évangile, qui a été imprimé en 1726. On y trouve de l'érudition & de la clarté, ainsi que dans l'abrégé de son exposition sur St. *Paul*, qui a été donnée une seconde fois en françois, par le pere d'*Abbeville*, Capucin, en 4 vol. en 1714.

PEREIRA, (*Benoît*) Jésuite de Valence en Espagne, naquit en 1535. Ses supérieurs l'envoyerent en Sicile & ensuite à Rome, où il se distingua par son érudition, & où il enseigna avec honneur. Il avoit beaucoup de goût pour l'écriture-sainte. La connoissance qu'il avoit des langues, lui en facilita l'intelligence. Ce savant Jésuite mourut à Rome en 1610 à 75 ans. Sa piété ne le cédoit point à son savoir. Ses principaux ouvrages sont, I. *Comment. in genesim*, in-4°, 4 tom. Lugd. 1607. II. *In Danielem*, in-8°, ibid. 1602. III. *In Paulum ad Romanos*, in-4°, ibid. 1610. IV. *Evangelium Sti. Joannis*, in-4°, ibid. 1610. V. *In apocalypsim*, in-4°, ibid.

PEREZ, (*Antoine*) archevêque de Tarragone, puis évêque d'Avila, étoit de St. *Dominique* de Silos, où il prit l'habit de Bénédictin. Il parvint aux premieres charges de sa congrégation, dont il fut général en Espagne. Son mérite le fit nommer à l'évêché d'Urgel, puis à celui de Lérida, d'où il fut transféré sur le siege métropolitain de Tarragone. L'air du pays étant contraire à sa santé, il préféra l'évêché d'Avila. On songeoit à lui donner une autre église à gouverner, lorsqu'il mourut à Madrid le premier du mois de mai 1637, âgé de 68 ans. Ce savant prélat laissa divers ouvrages. Les principaux sont, I. *Comment. in regulam Sti. Benedicti*, in-4°, Lugd. II. *Authentica SS. IV evangelistarum & actorum apost. fides*, in-4°, 2 tom. ibid. 1626. III. *In 2 & 3 part. D. Thomæ*, in-fol. Lugd. 1669. Ces ouvrages prouvent qu'il avoit cultivé son esprit par la lecture de l'écriture-sainte & des peres. Il ne faut pas le confondre avec *Martin Perez*, théologien Jésuite, qui florissoit dans le seizieme siecle. Nous avons de celui-ci plusieurs traités. I. *De divinis apostolicis & ecclesiast.*

traditionibus, in-8°, Paris 1562. II. *De trinitate*, in-fol. Lugd. 1639. III. *De incarnatione*, in-fol. ibid. 1642. IV. *De matrimonio*, in-fol. ibid. 1646. V. *De pœnitentia*, in-fol. ibid. 1654.

PERNOT, (*Dom Pierre-François*) religieux Bénédictin de la congrégation réformée de Cluni, & bibliothécaire de St. *Martin-des-Champs*, étoit né à Charolles, diocese d'Autun, en 1695. Il composoit des vers avec facilité. On a de lui plusieurs hymnes, dont quelques-unes ont été imprimées, & dont les autres n'ont pas été encore publiées. On remarque dans toutes une versification aisée & des tours heureux. Dom *Pernot* sortoit à peine du noviciat, qu'on le chargea de composer les annales de l'ordre de Cluni. Ce choix de toute sa congrégation ne servit pas peu à l'encourager. Il recueillit sur cette matiere beaucoup de bonnes choses, qui n'ont pas encore vu le jour. Il visita plusieurs dépôts qui avoient été inconnus à dom *Mabillon*. L'espérance des découvertes, l'envie de donner à son ouvrage le dernier degré de perfection, l'empêcherent de le publier; mais il a laissé des mémoires dont on peut faire usage. Dom *Pernot* étoit extrêmement laborieux, & cet amour pour le travail lui fut funeste. Il mourut d'hydropisie à St. *Martin-des-Champs* en 1758 à 63 ans. C'étoit un homme de bien, attaché à tous ses devoirs, & ne connoissant presque que son cabinet. Il étoit fort versé dans la connoissance des anciennes chartes, & on en avoit amassé un grand nombre relatives à l'histoire de France.

PERRON, (*Jacques-David du*) né en 1556, d'une maison distinguée de la basse Normandie, suça les erreurs de *Calvin* avec le lait. On sait combien il se distingua dans ses premieres années par son talent pour la poésie. *Desportes* le fit connoître à la cour du roi *Henri III* qui eut beaucoup d'estime pour lui. Elle augmenta, lorsque du *Perron* s'appliqua à la lecture de St. *Thomas*, des saints peres & sur-tout de St. *Augustin*. Il y trouva la condamnation des erreurs qu'il avoit suivi jusqu'alors. Après la mort d'*Henri III*, il s'attacha au cardinal de *Bourbon*, & convainquit par ses solides raisonnemens plusieurs illustres Protestans, & les engagea à abjurer leurs erreurs. *Henri Sponde*, depuis évêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes, comme ce dernier l'avoue dans sa lettre mise au commencement de la premiere édition de son abrégé des annales de *Baronius*, qu'il dédia au cardinal du *Perron*. Les évêques demanderent qu'un homme qui travailloit si utilement pour l'église, embrassât l'état ecclésiastique. En 1593, sous le pape *Clément VIII*, du *Perron* fut sacré à Rome évêque d'Evreux, par le cardinal de *Joyeuse*, archevêque de Rouen. A son retour en France, il eut avec *Duplessis-Mornai*, en présence du Roi, une conférence publique, dans laquelle il eut tout l'avantage. En 1604, il fut créé cardinal, & transféré du siege d'Evreux à celui de Sens. *Henri IV* l'envoya ensuite à Rome, où il assista aux congrégations *de auxiliis*. Ce fut lui principalement qui détermina le Pape à ne point donner des décisions sur ces

matieres. Quand il fut revenu en France, le Roi l'employa à différentes affaires, & l'envoya une troisieme fois à Rome, pour accommoder le grand différend de *Paul V* avec la république de Venise. La foiblesse de sa santé lui fit demander son rappel en France. Après la mort d'*Henri IV*, il employa tout son crédit pour empêcher qu'on ne fît rien qui déplût à la cour de Rome, il rechercha l'amitié des Jésuites, se déclara contre *Richer*, & tint une conduite qui ne répondit guere à la confiance dont le Roi l'avoit honoré. Il mourut à Paris en 1618 à l'âge de 63 ans. Les œuvres de ce cardinal ont été imprimées en trois volumes *in-folio*. Le premier contient son grand traité de l'eucharistie, contre le livre de *Duplessis-Mornai*. Il y traite cette matiere à fond; en rapportant toutes les preuves de la doctrine des Catholiques sur la présence réelle & la transsubstantiation, & répond aux objections des Sacramentaires. Le second tome renferme une réponse à des difficultés proposées par le roi de la Grande-Bretagne, qui croyoit mériter le titre de Catholique, puisqu'il croyoit toutes les vérités que les anciens avoient jugées nécessaires au salut. Du *Perron* avoit envoyé à *Casaubon*, qui étoit auprès de ce prince, les raisons qui le portoient à refuser le titre de Catholique à sa majesté britannique, & *Casaubon* y avoit répondu par un écrit qui donna lieu à la grande réplique que l'on trouve dans le second tome du cardinal du *Perron*, & qui est divisée en six livres. L'auteur y prouve que les peres, par le mot d'église n'ont point entendu l'assemblage de toutes les sectes & les sociétés chrétiennes, mais une société distincte, toujours visible & éminente par-dessus toutes les autres, & qui depuis les apôtres n'a souffert aucune interruption ni dans sa foi, ni dans sa communion, ni dans sa visibilité. Il prouve l'unité de l'église, & la nécessité qu'il y a de communiquer avec elle. Il examine les prérogatives du Pape, & s'étend beaucoup sur cette matiere. Il y étale une grande érudition, mais n'y montre pas la même exactitude que dans les autres points controversés. Le troisieme volume contient ses œuvres diverses, & quelques traités de controverse contre les Protestans. Plus de bonne foi, moins de prudence humaine, un attachement plus sincere à sa patrie, auroient fait un homme estimable, dit un auteur, de ce savant prélat qui avoit tant d'autres qualités. Mais son attachement secret pour la ligue, son indifférence pour nos libertés, & ses excès contre ceux qui y étoient attachés, furent un étrange contraste avec l'étendue de son esprit, & la profondeur de son érudition.

PERUSSEAU, (*N.*) Jésuite, se fit une réputation par ses discours. Il avoit, dit l'auteur des mémoires de Trévoux, une main habile, accoutumée à manier heureusement les plus grands sujets. Il prêcha le carême devant le Roi, qui le choisit ensuite pour son confesseur. Il mourut en 1753. On a publié ses sermons en 2 vol. *in-12*. Ils sont écrits avec onction & avec pureté. Sa conduite ne démentoit point sa morale.

PESSE, (*Nicolas la*) Jésuite de la province de Lyon, & prédicateur des dix-septieme & dix-huitieme siecles, fit part au public de ses sermons. Ils sont en 6 vol. *in*-12, à Lyon 1708. Cet orateur avoue dans sa préface, que les matieres qu'il traite ont déjà été maniées par tant de prédicateurs, qu'on n'y doit presque plus attendre de différence que dans le style, dont on les développe, & dans le tour qu'on leur donne. » Les prédicateurs, » dit-il, n'ont pas d'ordinaire les mêmes pensées, & par la » diversité de leurs sentimens, la vérité peut faire diverses im- » pressions ; elle réveille, elle plaît, elle pénetre selon le jour » où l'on la met.

PETAU, (*Denis*) né à Orléans en 1585, entra dans la compagnie de JESUS en 1605, & fut employé par ses supérieurs aux exercices ordinaires des colleges. Après avoir professé l'éloquence & la théologie, il s'appliqua à la composition de divers ouvrages, qui lui ont fait un nom parmi les savans. Toutes les langues lui étoient familieres, ainsi que les sciences & les beaux arts. Il s'appliqua aussi à la théologie, & sur-tout à la théologie polémique, à laquelle son caractere le portoit beaucoup. Il mourut au college de Clermont en 1652 à 69 ans. La liste de ses ouvrages seroit trop longue, nous nous arrêterons aux principaux. On a de lui, I. *Theologica dogmata*, en 5 vol. *in-fol.* Il y en a eu une édition à Venise en 1745. Le premier traite de Dieu & de ses attributs ; & cette partie est traitée avec beaucoup de profondeur. Le second roule sur le mystere de la Trinité. On y trouve quelque chose à reprendre ; on lui reproche d'avoir rendu fauteurs de l'arianisme les peres des trois premiers siecles de l'église. Le troisieme traite des anges, des démons, & de l'ouvrage des six jours. Le quatrieme renferme divers traités qui ont rapport à la hiérarchie, au gouvernement de l'église & aux sacremens. Le cinquieme est sur l'incarnation. On trouve dans cet ouvrage une grande érudition, dit M. l'abbé *Duguet*, mais sans élévation & avec le mélange de plusieurs choses douteuses & fausses. L'auteur y avoit solidement expliqué la doctrine de St. *Augustin*, mais ses confreres le forcerent de revenir sur ses pas. Voici le jugement que porte M. *Simon* des ouvrages de ce savant Jésuite, & en particulier de celui-ci. » S'il y a quelque chose à reprendre dans les » livres de *Pétau*, c'est principalement dans le second tome de » ses dogmes théologiques, où il paroît favorable aux Ariens ; » il est vrai qu'il a adouci dans sa préface ces endroits-là ; mais » comme le corps du livre demeure dans son entier, & que la » préface, qui est une excellente piece, n'est venue qu'après » coup, on n'a pas tout-à-fait remédié au mal que ce livre peut » faire en ce temps-ci. Les nouveaux Unitaires se vantent que le » pere *Pétau* a mis la tradition de leur côté. J'ai vu ici des gens » qui croyoient que *Grotius*, qui avoit de grandes liaisons avec » *Crellius*, & quelques autres Sociniens, a surpris ce savant Jésuite ; » mais il n'y a aucune vraisemblance, qu'un homme aussi habile

» qu'étoit *Pétau*, se soit laissé tromper par *Grotius*, qui étoit » son ami. Il est bien plus probable, qu'il a écrit de bonne foi » ses pensées. Il seroit de l'honneur de la société de continuer » les dogmes de leur confrere, sur-tout le reste de la théologie, » en suivant sa méthode, qui est excellente. Il est certain qu'il » avoit eu lui-même ce dessein; car j'ai vu le projet qu'il avoit » fait là-dessus, & j'ai connu par-là sa maniere d'étudier, dont » je pourrai vous entretenir dans une autre lettre. Un de mes » amis m'a assuré qu'il ne passoit point parmi les Jésuites pour un » habile théologien, & qu'il avoit été obligé souvent d'avoir re- » cours à quelques peres de sa maison, lorsqu'il s'agissoit d'un » raisonnement de théologie. Plusieurs des nôtres disent la même » chose du pere *Morin*, qui est en effet un pauvre homme pour » le raisonnement. Mais, quoi qu'on dise du pere *Pétau* dans sa so- » ciété, je le trouve par-tout admirable. Peut-on rien voir de plus » charmant que son beau latin dans les matieres les plus épi- » neuses? J'aurois souhaité qu'il n'eût pas été si diffus dans » ses expressions. On ne sauroit être trop resserré, lorsqu'il s'agit » de dogme. Il faut éviter les longues phrases autant qu'il est » possible: c'est en quoi a excellé le pere *Sirmond*, qui avoit » trouvé le secret de s'expliquer en peu de mots & avec netteté. » Il étoit néanmoins fort inférieur au pere *Pétau*, pour ce qui » regarde l'érudition. « (*Simon*, lettres choisies.) II. *De doctrinâ temporum*, 2 vol. *in-fol.* à Paris chez *Cramoisi*. C'est le plus savant ouvrage qui se soit fait sur la chronologie. Il le composa pour l'opposer à celui de la correction des temps de *Scaliger*. III. *Rationarium temporum*. C'est un abrégé du premier & un des meilleurs & des plus judicieux que nous ayons de l'histoire universelle. La derniere partie sur-tout, qui contient les discutions chronologiques, est très-savante & très-méthodique. On a fait beaucoup d'éditions de cet ouvrage, dont la meilleure est celle de Leyde, à laquelle on a joint une continuation estimée. Nous en avons une bonne traduction par M. *Monau* de *Mautour* & par M. le *Cointe*, secretaire de M. du *Pin*. IV. Des éditions & des versions nouvelles de *Sinesius*, de l'abrégé de l'histoire de *Nicéphore* & de St. *Epiphane*, avec des notes très-savantes. L'édition de St. *Epiphane* renferme plusieurs dissertations sur différens points importans & des remarques savantes.

I. PETIT, (*Jean*) connu par une doctrine abominable, étoit prêtre séculier, docteur & professeur de théologie. Il se fit un nom par la maniere éloquente dont il parla en faveur de l'université devant le conseil du Roi, en 1406, contre le cardinal de *Chalot*, légat de *Benoît* de la *Lune*, & devant la grand'chambre du parlement où l'affaire fut renvoyée. Le roi de France ayant envoyé une ambassade en Italie en 1407, pour pacifier le schisme, *Jean Petit* fut un des envoyés, & harangua dans Rome avec force. Mais il se déshonora en se chargeant de justifier l'action de *Jean*, duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner le duc

d'*Orléans*. Il publia à ce sujet un mémoire, qui avoit pour titre: *Justification du duc de Bourgogne*, dans lequel il avoit la témérité de soutenir, entr'autres erreurs, qu'il est permis de tuer les tyrans, & que ceux qui le font, non seulement ne méritent aucune peine, mais même doivent être récompensés. Le grand crédit du duc de *Bourgogne* le mit à couvert pendant quelque temps; mais il fut enfin condamné à la poursuite de *Gerson*, avec les qualifications les plus fortes par une sentence de l'évêque de Paris, après que l'affaire eut été examinée dans une assemblée qui dura plusieurs séances, & qui étoit composée de quelques évêques, de plusieurs abbés, & d'un grand nombre de docteurs des plus célebres. Le Roi confirma cette sentence, & la fit enrégistrer par les parlemens. Le duc de *Bourgogne* en appella au pape *Jean XXIII*, qui nomma trois cardinaux pour examiner la sentence de l'évêque de Paris. Ils la déclarerent nulle; mais *Gerson* porta cette affaire au concile de Constance. Le duc de *Bourgogne* lui écrivit à ce sujet, & fit tous ses efforts pour empêcher l'examen du livre de *Jean Petit*, ou du moins sa condamnation. Le concile nomma des députés pour examiner l'affaire; & après qu'elle eut été agitée de part & d'autre dans des conférences, elle fut terminée dans la quinzieme session par la décision du concile. La proposition de *Jean Petit*, qu'il est permis & même méritoire à un vassal ou à un sujet de tuer un tyran, même clandestinement, par des embûches secretes, par flatteries ou par caresses, nonobstant toute promesse, serment & confédération faite avec lui, & sans attendre la sentence ou l'ordre de qui que ce soit, fut condamnée comme hérétique, scandaleuse, séditieuse, comme autorisant les fourberies, les mensonges, les trahisons & les parjures. On ne nomma point l'auteur, mais on déclara hérétiques tous ceux qui soutiendroient avec obstination cette doctrine, & on ordonna que comme tels ils fussent punis suivant les canons & les loix de l'église. On épargna ainsi la personne de *Jean Petit*, à cause du crédit du duc de *Bourgogne*, qui s'intéressoit vivement pour lui, & malgré les fortes instances de l'Empereur. *Petit* étoit mort à Hesdin en 1411.

II. PETIT-DIDIER, (*Dom Mathieu*) Bénédictin de la congrégation de St. *Vanne* & de St. *Hydulphe*, naquit au bourg de St. *Nicolas* en Lorraine en 1659, & fit profession en 1676 dans l'abbaye de St. *Michel*. Ses supérieurs le chargerent d'enseigner la philosophie & la théologie, & il s'en acquitta avec succès. Son mérite fut récompensé de bonne heure. Il fut élu abbé de Bouzonville en 1699; mais cette élection ayant été sans effet, il obtint en 1715 l'abbaye de Senones. En 1725, il fit un voyage à Rome, où le pape *Benoît XIII* lui fit un accueil distingué, il le nomma évêque de Macra *in partibus*, & le sacra lui-même. Dom *Petit-Didier* n'en jouit pas long-temps, étant mort subitement dans son abbaye de Senones en 1728 à 69 ans. Ce Bénédictin avoit de l'ambition, & il sut la satisfaire. Son caractere étoit vif & ar-

dent, ainsi que son esprit. Il avoit beaucoup lu & il travailloit avec facilité. Ses principaux ouvrages sont, I. Trois volumes *in*-8°, de *remarques* sur les premiers tomes de la *bibliotheque ecclésiastique* de M. du *Pin*. Le premier volume parut en 1691, le second en 1692, & le troisieme en 1696. Cet ouvrage renferme une critique saine & judicieuse, & le public le reçut avec plaisir. Les remarques qu'on y trouve étoient en partie le fruit d'une académie, où plusieurs jeunes Bénédictins y étoient occupés sous la direction du pere *Petit-Didier*, à la lecture des peres & à celle de la bibliotheque de M. du *Pin*. II. Une réponse aux entretiens de *Cléandre* & d'*Eudoxe*, du pere *Daniel*, pour laquelle nous renvoyons à l'article *Pascal*. III. Un traité de l'autorité & de l'infaillibilité du Pape, publié en 1724, & vivement critiqué en France. IV. *Dissertations critiques, historiques & chronologiques, sur l'écriture-sainte & l'ancien testament*, in-4°, en latin, 1699, à Toul. V. Une *dissertation* historique & théologique, dans laquelle il examine quel a été le sentiment du concile de Constance, & des principaux théologiens qui y ont assisté sur l'autorité des Papes & leur infaillibilité, suivie d'une autre dissertation, où l'on examine, si en soutenant l'infaillibilité des Papes en matiere de foi, on détruit les libertés de l'église gallicane, à Luxembourg 1725, *in*-12. Cet ouvrage est dédié à *Benoît XIII*. C'est une suite de son traité de l'infaillibilité, &c. VI. La *justification* de la morale & de la discipline de l'église de Rome & de toute l'Italie, contre le *parallele de la morale des Païens & de celle des Jésuites*, en 1727. VII. La *défense* de la préséance des Bénédictins en Lorraine, sur les chanoines réguliers, en trois mémoires imprimés en 1698 ou 1699. VIII. Plusieurs ouvrages manuscrits.

III. PETIT-PIED, (*Nicolas*) né à Paris d'une famille honorable en 1665, fit ses études avec distinction. Il fut reçu docteur de la maison & société de Sorbonne en 1692. La réputation de son savoir le fit choisir en 1701 pour professer l'écriture-sainte dans les écoles de Sorbonne, & il eut beaucoup de disciples. Ayant signé cette même année avec trente-neuf docteurs le fameux cas de conscience, il fut exilé à Beaune, qu'il quitta quelque temps après. La Hollande fut son asyle; il y demeura jusqu'en 1718, qu'il eut la permission de venir à Troies, & delà à Paris. Rétabli en 1719 dans la place de docteur par un acte qui fut biffé peu de temps après par ordre du Roi, il fut le théologien de M. de *Lorraine*, évêque de Bayeux. Ce prélat étant mort en 1728, il se retira de nouveau en Hollande, parce qu'on vouloit le faire arrêter. Il revint à Paris en 1734, & y mourut en 1747. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages sur les affaires du temps, qui sont pour la plupart écrits avec force & avec chaleur. La liste en seroit trop longue; nous choisirons les principaux, & nous donnerons la préférence à ceux qui ne rouleront pas sur de petites disputes particulieres. I. *Dissertation sur*

l'inspiration des livres saints : elle se trouve dans les *elementa theologica* de M. d'*Argentré*. II. Deux *lettres* à une dame sur les excommunications injustes. III. De l'*injuste accusation de jansénisme :* plainte à M. *Habert*, docteur en théologie, de la maison & société de Sorbonne, à l'occasion des défenses de l'auteur de la théologie du séminaire de Châlons, contre un libelle intitulé : Dénonciation de la théologie de M. *Habert*, adressée à son éminence M. le cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris, & à M. l'évêque de Châlons-sur-Marne, 1712, *in*-12. IV. Edition & avertissement du recueil des pieces touchant l'histoire de la compagnie de JESUS, écrite par le pere *Jouvancy*, de la même compagnie, *in*-12, 1713. V. Examen des faussetés sur le culte chinois, avancées par le pere *Joseph Jouvancy*, Jésuite, dans l'histoire de la compagnie de JESUS, traduit d'un écrit latin, composé par le pere *Minorelli*, de l'ordre de St. *Dominique*, missionnaire à la Chine 1714, *in*-12. L'écrit latin n'est pas, au reste, du pere *Minorelli*, qui n'a jamais été à la Chine, quoi qu'en dise le titre ; il est de M. *Maigrot*, évêque de Conon, vicaire apostolique dans ce pays. VI. *Examen théologique* de l'instruction pastorale, approuvée dans l'assemblée du clergé de France, & proposée à tous les prélats du royaume, pour l'acceptation & publication de la bulle de notre St. pere le pape *Clément XI*, du 8 septembre 1713, 3 vol. *in*-12 ; le premier en 1715, les deux autres en 1716. Ces trois volumes ont été réimprimés en Hollande ; le premier en 1717, le second & le troisieme en 1718. VII. *Lettres* touchant la matiere de l'usure, par rapport aux contrats de rentes rachetables des deux côtés ; à Lille en 1731. Il y a quatre lettres *in*-4°. Elles sont de 1730 & de 1731. VIII. *Dogma ecclesiæ circa usuram expositum & vindicatum*, *&c.* in-4°, à Utrecht 1731. Ce solide ouvrage est en partie de feu M. le *Gros*, chanoine de Rheims. M. *Petit-Pied* a composé la seconde section où l'on examine les témoignages des peres & des conciles ; & dans la troisieme section, ce qui regarde le droit civil. IX. Examen pacifique de l'acceptation & du fond de la bulle *unigenitus :* ouvrage posthume de M. *Petit-Pied*, docteur. Il y a eu trois éditions de cet examen, faites en 1749, la derniere est de Paris, sous le titre de Cologne, en 3 vol. *in*-12. X. *Traité de la liberté*, dans lequel après avoir examiné la nature de la liberté, & les caracteres qui lui sont propres, selon les différens états des êtres libres, on justifie *Jansénius* sur cette matiere, & l'on concilie, selon les principes de cet auteur, la liberté de l'homme dans l'état présent avec la grace de J. C. nécessaire pour toutes les actions de la piété chrétienne, par M. *Petit-Pied*, docteur de la maison de Sorbonne ; à Utrecht 1753, *in*-4°. C'est encore un ouvrage posthume. Un théologien fort connu l'a attaqué ; un autre l'a défendu, & c'est le sort qu'ont essuyé presque tous les écrits de M. *Petit-Pied*.

PEZRON, (*Paul*) religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Hennebon

Hennebon en Bretagne en 1639, fit profession en 1661 dans l'abbaye de Prieres. Il fit ses études au college de son ordre à Paris, & fut reçu bachelier en théologie. Il se retira ensuite à son monastere, où il fut secretaire de l'abbé, maître des novices, & sous-prieur. Son mérite ayant été connu, il fut nommé sous-prieur du college des Bernardins à Paris, où il prit le bonnet de docteur en 1682. On le nomma en 1690 vicaire-général & visiteur des maisons réformées de l'Isle-de-France. La réputation de son savoir avoit percé jusqu'à la cour. *Louis XIV* lui donna en 1697 l'abbaye de la Charmoïe, mais il s'en démit en 1703. Sa mort arriva en 1706 à 67 ans. Ce savant avoit une érudition recherchée, & elle rouloit sur des matieres qu'on dédaigne ordinairement d'approfondir. Il connoissoit très-bien l'antiquité, qu'il avoit étudiée avec beaucoup de soin. La retraite & le travail étoient ses seuls plaisirs, & il ne se délassoit d'une étude que par une autre. Le pere *Peyron* entreprit de rétablir la chronologie du texte des Septante. Il la soutint contre celle du texte hébreu, & donna des limites plus étendues à la durée du monde qu'aucun autre chronologiste. Son systême est exposé dans son livre de l'*antiquité des temps rétablie*, imprimé à Paris en 1687, *in*-8°. Il y a des conjectures neuves dans cet ouvrage; mais ce ne sont que des conjectures. Il fut attaqué par le pere *Martinai*, Bénédictin, & par le pere le *Quien*, Dominicain, qui lui opposerent des raisons à-peu-près semblables aux siennes. Dom *Peyron* soutint son livre par un gros vol. *in*-4°, intitulé: *Défense de l'antiquité des temps*, 1691. Il y a autant d'érudition que dans son premier ouvrage; mais ni l'un ni l'autre n'ont fait des prosélytes. Nous avons encore de lui, I. *Essai d'un commentaire littéral & historique sur les prophetes*, 1693, dans lequel il y a des vues particulieres. II. *Histoire évangélique confirmée par l'histoire judaïque*, 1696, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage est fort curieux, & il seroit à souhaiter qu'il fût plus commun. On y trouve des recherches savantes & intéressantes.

PHELIPEAUX, (*Jean*) né à Angers, fit ses études à Paris avec distinction. M. *Bossuet*, évêque de Meaux, l'ayant entendu disputer en Sorbonne, le prit pour précepteur de son neveu, depuis évêque de Troyes, & le fit chanoine & trésorier de son église cathédrale, official, seul grand-vicaire & supérieur de plusieurs maisons religieuses. L'éleve de M. *Phelipeaux* étant allé à Rome, il l'y accompagna, & ils s'y trouverent dans le temps que M. de *Fénélon*, archevêque de Cambrai y porta le jugement de son livre des *maximes des saints*. Il écrivit un journal de cette dispute; mais en homme qui étoit beaucoup plus partisan de l'évêque de Meaux, que de l'archevêque de Cambrai. Ce journal vit le jour en 1732 & 1733, *in*-12, sous le titre de *relation de l'origine, du progrès & de la condamnation du quietisme répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses*. Les mœurs de madame *Guyon* y sont peintes d'une maniere désa-

UNIVERSIDAD DE GRANADA Hospital Real Biblioteca

vantageuse. M. l'abbé de la *Blatterie* a vengé sa mémoire, dans trois *lettres à un ami*, publiées en 1733. Nous avons encore de M. *Phelipeaux* : des *discours en forme de méditation sur le sermon de J. C. sur la montagne*, 1730, in-12. Cet auteur mourut en 1708 dans un âge avancé. C'étoit un homme d'un esprit élevé, pénétrant, profond; mais sujet à des préventions & incapable de les perdre. L'étude assidue qu'il avoit faite des peres & des livres de piété, le rendit la lumiere de l'église de Meaux.

PHILASTRE, évêque de Bresse en Italie, quitta ses biens & sa famille pour suivre J. C. Ayant été élevé au sacerdoce, il parcourut diverses provinces, répandant le pain de la parole & faisant de bonnes œuvres. Il s'arrêta à Milan vers l'an 360, & y combattit les Ariens. *Auxence*, évêque de cette ville, fauteur de l'arianisme, l'obligea de se retirer. Après la mort de ce prélat, il fut fait évêque de Bresse vers l'an 374, & se trouva en 381 au concile d'Aquilée avec St. *Ambroise*. Nous avons de lui un traité des hérésies, dont il donne une longue liste, parce qu'il compte au nombre des hérétiques les hommes qui ne l'étoient point. Ce traité a d'autres défauts; le style est bas, rampant, diffus, incorrect; les mêmes choses y sont répétées plusieurs fois; l'auteur manque de critique & d'exactitude. La meilleure édition que nous en ayons, est celle qu'a donné M. le cardinal *Quirini*, in-fol. 1738, à Bresse, avec les œuvres de St. *Gaudence* & de quelques autres évêques de cette ville.

PHILIPPE DE BONNE-ESPERANCE, connu aussi sous le nom de *Philippe* de *Harvinge* sa patrie, fut abbé de Bonne-Espérance en Hainaut, & mourut en 1182, voyez sur cet auteur les petits *dictionnaires historiques*. Ses ouvrages ont été imprimés en 1623, *in-fol.* Il y a eu un autre *Philippe* le Solitaire, auteur grec vers 1105, dont nous avons la *regle du chrétien*, publiée *in-4°*, par *Jacques Pontanus*, en grec & en latin.

PHILON D'ALEXANDRIE, célebre juif dans le premier siecle de l'église, étoit de race sacerdotale, & frere de *Lysimaque*, prince de la synagogue d'Alexandrie. Il naquit sous l'empire de *Tibere*, & fleurit principalement sous celui de *Caïus*. Il fut le chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyerent à ce prince, pour se plaindre des mauvais traitemens qu'ils avoient souffert dans cette ville. Alexandrie étoit divisée en cinq quartiers, qui portoient le nom des premieres lettres de l'alphabet. Il y en avoit deux particuliérement attribués aux Juifs. On les réduisit à une petite partie d'un seul quartier. Plusieurs n'y pouvant trouver place, étoient réduits à errer sur le bord de la mer, dépouillés de tout. Cependant les Gentils pilloient les maisons de tous les Juifs, enfonçoient leurs boutiques, enlevoient les marchandises, & les partageoient en plein marché; ensorte que les Juifs ne pouvoient plus exercer leur commerce ni leurs métiers. Les Gentils firent plus; ils en tuerent & en

brûlerent un grand nombre, & traînerent leurs corps par la ville. *Flaccus*, gouverneur d'Egypte, fit fouetter cruellement plusieurs de leurs sénateurs, & sous prétexte de désarmer la nation, il fit faire dans les maisons des visites rigoureuses, & en fit tirer plusieurs femmes que l'on tourmentoit, quand elles refusoient de manger de la chair de porc. Ces cruautés servoient de divertissement public, pour la fête de l'Empereur : & les Alexandrins prétendoient lui faire leur cour en traitant ainsi les Juifs qui ne vouloient pas le reconnoître pour un Dieu, quoiqu'ils lui eussent rendus tous les honneurs que leur loi permettoit de rendre à un homme. On lui envoyoit des relations de ce qui s'étoit passé chaque jour, à l'occasion des synagogues, & l'Empereur ne lut jamais avec tant de plaisir aucun poëme ni aucune histoire. On pense bien qu'avec un tel prince, on ne pouvoit pas se flatter d'obtenir justice. L'Empereur donna audience à *Philon* ; mais il ne lui accorda rien. *Philon* écrivit la relation de cette ambassade, sous le titre de *discours* contre *Flaccus*. St. *Jerome* dit que *Philon* alla une seconde fois à Rome sous l'empire de *Claude*, & qu'il y eut des conférences avec St. *Pierre* ; mais ce fait est fort incertain, & il y a tout lieu de penser qu'il est faux. Ce célebre juif avoit composé un grand nombre d'ouvrages. Il nous en reste une partie, dont nous avons diverses éditions ; on en fit une à Paris en 1640, & une autre à Wittemberg en 1690 : l'une & l'autre de la version de *Sigismond Gelenus* & de quelques autres. Elle est divisée en trois parties. La premiere contient ses *cosmopoetica*, ou de la création du monde ; la seconde, ses *historica*, c'est-à-dire, qui regardent l'histoire sainte ; & la troisieme, ses *juridica*, *seu legalia*, c'est-à-dire, qui regardent la loi. Ces ouvrages sont pleins de pensées morales, & d'allégories continuelles, sur les histoires de la bible. La plupart sont forcées ; mais il y en a quelques-unes d'heureuses. Il est riche en reflexions, éloquent, mais diffus. Il étoit platonicien, & il a si bien imité le style de *Platon*, qu'il a été appellé par quelques-uns, *Platon* le Juif. La derniere édition de ses ouvrages a paru en Angleterre en 1742. On trouve dans cette édition deux traités de *Philon*, qui n'avoient point encore paru. I. Un traité sur la postérite de Caïn, tiré de la bibliotheque du Vatican. II. Un autre sur les trois derniers commandemens du décalogue, tiré du manuscrit de la bibliotheque Bodlegenne.

PHILOSTORGE DE CAPADOCE, naquit vers l'an 388 sous l'empire de *Valentinien* & de *Valens*. Il écrivit une histoire ecclésiastique, qu'il publia du temps de *Théodose* le Jeune. Cet ouvrage étoit divisé en douze livres, où l'auteur infecté de l'arianisme, parloit avec peu de fidélité des Catholiques. *Photius* lui reproche une affectation de style, plus propre à un poëte qu'à un historien. Il fit néanmoins un abrégé de cette histoire, que *Jacques Godefroi* a publiée en grec & en latin. *Ni-*

cephore Calliste a pris de *Philostorge*, qu'il nomme *ennemi de Dieu*, diverses choses qu'il a insérées dans son histoire sans le citer. *Henri* de *Valois* donna dans le siecle dernier l'extrait de *Photius*, dont nous avons parlé, avec une nouvelle version beaucoup plus fidelle que celle de *Godefroi*. Cette histoire commence à la contestation d'*Arius* & d'*Alexandre*, c'est-à-dire, en 320, & finit au temps que *Théodose* le Jeune associa à l'empire *Valentinien III*, vers l'an 425.

PHOTIUS, étoit d'une naissance très-illustre. Il cultiva avec soin son esprit, naturellement grand & élevé. Ses richesses lui faisoient trouver facilement toute sorte de livres, & sa passion pour la gloire alloit jusqu'à lui faire passer les nuits à la lecture. Aussi devint-il le plus savant homme, non seulement de son siecle, mais des précédens. Il savoit la grammaire, la poétique, la rhétorique, la philosophie, la médecine, & toutes les sciences profanes. Il n'avoit pas négligé la science ecclésiastique; & quand il se vit en place, il s'y rendit très-habile. Il avoit à la cour deux grandes charges, celle de premier écuyer & celle de premier secretaire. Quoiqu'il ne fût que simple laïque, lorsque St. *Ignace* fut chassé du siege de Constantinople, *Bardas* le fit nommer par la cour pour le remplir. Comme ce n'étoit rien moins qu'une élection canonique, tous les évêques s'y opposerent d'abord, & en élurent trois autres d'un consentement unanime. La cour les gagna peu-à-peu, excepté cinq, qui résisterent plus long-temps. Mais ces cinq voyant que la multitude des évêques avoit cédé, craignirent d'être écrasés étant en si petit nombre. Ils céderent donc, mais à condition que *Photius* embrasseroit la communion d'*Ignace*, l'honoreroit comme son pere, & ne feroit rien d'important sans son consentement. *Photius* le promit; & à ces conditions, il fut ordonné par *Grégoire* de Syracuse qu'*Ignace* avoit déposé à cause de ses crimes. De laïque il fut fait évêque en six jours. Le premier jour on le fit moine, le second lecteur, le troisieme sous-diacre, le quatrieme diacre, le cinquieme prêtre; & le sixieme, qui fut le jour de Noël de l'an 858, on l'ordonna patriarche de Constantinople. Deux mois n'étoient pas encore passés depuis son ordination, qu'il commença de persécuter tous les ecclésiastiques attachés à *Ignace*, les faisant fouetter & déchirer de coups. Il employoit ensuite les caresses, les présens & les promesses, pour gagner ceux que les mauvais traitemens ne pouvoient abattre. Pendant qu'il exerçoit ces violences, voici de quelle maniere cet hypocrite écrivoit au pape *Nicolas*. » Quand je pense, disoit-il, à la grandeur » de l'épiscopat, à la foiblesse humaine, & à la mienne en par- » ticulier, j'ai toujours été surpris qu'il puisse se trouver quel- » qu'un qui veuille se charger d'un poids si accablant. Je ne puis » exprimer quelle est ma douleur de m'en voir chargé moi- » même. « En même temps que *Photius* tenoit un langage si séduisant, il fut convaincu d'avoir fabriqué des lettres, & con-

duit toute une manœuvre dont à peine on croiroit un homme capable. Il engagea un misérable qui portoit l'habit de moine, & qui étoit inconnu à Constantinople, à lui remettre devant tout le monde une lettre que *Photius* lui-même avoit composée, en disant qu'il l'apportoit de la part du Pape. La fourberie fut découverte, & *Photius* tira des mains de la justice celui qui l'avoit servi, & lui procura même une charge considérable. Cet indigne patriarche n'étoit pas moins criminel, en dissimulant les impiétés de l'empereur *Michel*, qui se moquoit des plus saintes cérémonies de la religion avec les compagnons de ses débauches. Il faisoit assiduement sa cour à l'Empereur, & mangeoit à sa table avec ses bouffons sacrileges. La mort de César *Bardas* ôta à *Photius* un puissant protecteur. Mais il ne perdit pas courage. Il sut s'accommoder au temps, & il commença à se déchaîner contre *Bardas* après sa mort, autant qu'il l'avoit loué & flatté pendant sa vie. Cet habile courtisan travailla à gagner les bonnes graces de *Basile*, & ménageoit aussi *Michel*, ne sachant auquel des deux demeureroit la souveraine autorité. Cependant voyant que plusieurs se séparoient de sa communion, depuis la sentence prononcée contre le pape *Nicolas*, il les persécuta ouvertement. Il dépouilloit les uns de leurs dignités, les autres de leurs biens; il en bannissoit quelques-uns, ou les faisoit mettre en prison, & plusieurs souffrirent divers tourmens. Pour se faire plus de partisans, *Photius* employa deux moyens; le premier de faire ordonner par l'Empereur, que tous les legs pieux laissés par testament seroient distribués par ses mains. Ainsi il paroissoit fort libéral; car on ne faisoit point toujours attention que c'étoit le bien d'autrui qu'il donnoit avec tant de générosité. L'autre finesse étoit d'obliger tous ceux qui venoient à lui pour apprendre les sciences profanes, de promettre par écrit qu'ils seroient toujours dans sa communion. Ainsi tous ses disciples, qui étoient en grand nombre, se trouvoient engagés à le soutenir, & il y avoit parmi eux de personnes de la haute distinction. Cependant le pape *Nicolas* envoya à Constantinople plusieurs lettres, dans lesquelles il protestoit qu'il ne communiqueroit jamais avec *Photius*, à moins qu'il n'abandonnât un Siege qu'ils avoit usurpé. Le patriarche ayant appris que le Pape persistoit à le regarder comme excommunié, résolut de l'excommunier & de le déposer lui-même. Pour réussir dans un entreprise si folle & si téméraire, il supposa un concile œcuménique, où il faisoit présider les empereurs *Michel* & *Basile* avec les légats des trois grands sieges d'Orient. Il paroissoit des accusateurs, qui publioient les prétendus crimes du pape *Nicolas*, & en demandoient justice à ce concile imaginaire. On voyoit des témoins dont les dépositions appuyoient ces plaintes: mais *Photius* prenoit le parti du Pape, & disoit qu'il ne falloit pas le condamner absent. Les évêques du concile réfutoient ses raisons; & cédant bientôt aux leurs, il recevoit les accusations &

examinoit la cause. Enfin il condamnoit le Pape pour un grand nombre de différens crimes supposés, & prononçoit une sentence d'excommunication & de déposition contre ceux qui communiqueroient avec lui. Après avoir dressé ces actes tels qu'il lui plut, il les fit souscrire par une vingtaine d'évêques, & y ajouta près de mille fausses signatures. On y voyoit celle des deux Empereurs, des trois légats d'Orient, de tous les sénateurs, de plusieurs abbés & d'un grand nombre de clercs. Ces actes furent envoyés à l'empereur *Louis* qui régnoit en Italie, avec plusieurs présens. On prioit *Louis* de chasser de Rome *Nicolas*, comme ayant été condamné par un concile œcuménique. Alors *Photius* ne gardant plus de mesures avec le Pape, s'adressa aux Orientaux, & composa une lettre circulaire qu'il envoya au patriarche d'Alexandrie & aux autres, & dans laquelle il maltraitoit les Pontifes romains & leur église. Le pape *Nicolas* ayant appris les plaintes que les Grecs faisoient contre les Latins, écrivit aux évêques d'Occident une lettre fort importante. Il ne survécut guere à cette lettre. Les réponses aux reproches des Grecs n'eurent point lieu, parce que *Photius* fut chassé de Constantinople par l'empereur *Basile*, & St. *Ignace* réabli. St. *Ignace* écrivit au pape *Adrien* qui avoit succédé à *Nicolas*, une lettre dans laquelle il commence par reconnoître la primauté du Pape. Les envoyés des Grecs dirent au Pape que l'on avoit trouvé chez *Photius*, après son expulsion, un livre plein de faussetés contre l'église de Rome & le pape *Nicolas*; & ils lui remirent ce livre, qu'*Adrien* fit examiner. Il contenoit les prétendus Actes du concile imaginaire que *Photius* avoit supposé. On l'examina dans un concile, & on le condamna à être brulé. *Adrien*, de concert avec *Basile*, indiqua un concile qui est le huitieme œcuménique, dans lequel la sentence de déposition fut confirmée. *Photius* chassé de son siege & exilé de Constantinople, chercha tous les moyens d'y remonter. Il s'attacha à gagner par ses flatteries l'empereur *Basile*, & il y réussit. On le rappella, & *Ignace* étant mort, il reprit sa place. Il fit assembler un concile nombreux au mois de novembre 879, & il y assista près de quatre cens évêques. Cet indigne patriarche en fut l'ame, & en dirigea tous les mouvemens selon ses intérêts & ses vues. Ayant gagné les légats du pape *Jean VIII*, il ne lui fut pas difficile de gagner aussi ceux des patriarches d'Orient. La servitude dans laquelle ils vivoient sous les Musulmans, rend moins étonnante la facilité de ces patriarches à envoyer des légats, pour ou contre *Photius*, selon que ceux qui les demandoient étoient plus puissans & leur donnoient plus d'aumônes. *Photius* fut comblé d'éloges dans ce concile. L'évêque de Chalcédoine lui donna le titre d'homme divin, releva la beauté de son esprit, sa science prodigieuse, sa pénétration incroyable. Il donna aussi de grandes louanges à sa douceur & à sa modération, à son empire sur toutes les passions, à son humilité, à son désintéressement. Tous les évêques applau-

dirent à ces éloges. On remarque dans tout ce qui se passa dans ce concile, une bassesse étonnante de la part d'une si grande multitude d'évêques. Les légats mêmes du Pape flatterent *Photius* & récréérent quelques momens le concile, en étalant le pallium & les belles sandales dont le Pape faisoit présent au savant patriarche. On détruisit dans ce concile tout ce qui s'étoit fait dans le précédent, qui est le vrai huitieme général. *Photius* y fut reconnu pour patriarche légitime, & tout ce qui avoit été fait contre lui fut cassé. On défendit de rien ajouter au symbole de Constantinople, pour condamner indirectement les Latins, qui y avoient ajouté *Filioque*. Les légats du pape *Jean*, séduits par les paroles de cet homme artificieux, prirent part à ce brigandage. Le Pape lui-même entraîné par des intérêts temporels, y donna les mains; mais comme *Photius* ne lui tint pas parole, il l'excommunia, & envoya un autre légat à Constantinople, pour agir contre l'usurpateur. Les successeurs de *Jean* ne cesserent de solliciter sa destitution; & enfin l'empereur *Léon*, fils de *Basile*, qui n'aimoit pas *Photius*, se servit de cette occasion pour le chasser. Il le relégua dans un monastere d'Armenie, & fit élire patriarche de Constantinople *Etienne* son propre frere, comme nous l'avons dit dans un autre article. *Photius* ne paroît plus depuis, ce qui fait croire qu'il ne survécut pas long-temps à cette derniere disgrace.

Ouvrages de Photius.

Ses ouvrages les plus célebres sont la *bibliotheque* & le *nomocanon*. Sa bibliotheque contient des extraits de deux cens quatre-vingt livres, dont la plupart ont été perdus depuis. On voit par ceux qui restent que les extraits sont fideles & judicieux. Il y en a de fort longs & de fort importans. Les auteurs ecclésiastiques dont les ouvrages sont perdus, sont au nombre d'environ quarante, tant théologiens qu'historiens, sans compter les ouvrages perdus des auteurs dont nous avons les autres écrits, comme les hypotyposes de St. *Clément* d'Alexandrie, sans compter aussi quelques conciles & plusieurs ouvrages d'hérétiques. *Photius* porte ordinairement son jugement sur chaque auteur, particuliérement sur le style. Sa critique est ordinairement fine, judicieuse & délicate. Dans le premier article de sa bibliotheque, il parle d'un traité du prêtre *Théodore*, qui entreprend de prouver que St. *Denis* l'Aréopagite est véritablement auteur des livres des noms divins, & de la hiérarchie céleste & ecclésiastique. *Théodore* ne dissimule par les objections que voici: Si ces livres sont de St. *Denis* qui fut converti par St. *Paul*, comment les peres des premiers siecles n'en ont-ils pas parlé? Comment *Eusebe* n'en fait-il aucune mention dans son catalogue des auteurs ecclésiastiques? Comment ce livre peut-il entrer dans un si grand détail de pratiques qui n'ont été en usage que long-temps après? Comment enfin peut-il parler de la lettre de St. *Ignace* qui n'écri-

vit qu'au commencement du second siecle ? *Théodose*, dit *Photius*, s'efforce de résoudre ces objections, & de prouver que le livre attribué au grand St. *Denis* est véritablement de lui. *Photius* n'en dit pas davantage ; mais il montre assez le peu de cas qu'il fait de ces réponses, puisqu'il ne daigne pas même les rapporter ; & par conséquent il fait assez voir quel étoit son sentiment sur les prétendus écrits de St. *Denis* l'Aréopagite. S'il ne s'est pas expliqué plus clairement, c'est sans doute de peur de choquer les préjugés de son siecle. La *bibliotheque* de *Photius* est un ouvrage qui a toujours été fort estimé. Le *nomocanon* est un recueil de canons distribué en quatorze titres, & chaque titre en plusieurs chapitres, selon la diversité des matieres. Ce recueil comprend tous les canons reçus dans l'église grecque, depuis ceux des apôtres jusqu'au septieme concile œcuménique, auxquels *Photius* n'a pas manqué d'ajouter ses conciles. Il joint aux canons les loix civiles qui y sont conformes, les rapportant sous chaque chapitre, & renvoyant aux endroits du code & du digeste, où elles se trouvent. Dans tout cet ouvrage il ne fait qu'indiquer les canons & les loix, sans rapporter aucun texte. L'église grecque a toujours fait un très-grand cas de ce recueil. Il a été imprimé en grec & en latin au commencement du siecle dernier, & on les trouve aussi dans les œuvres de *Balsamon* & dans les pandectes des canons d'Angleterre. La délicatesse du style de *Photius* & la finesse de son esprit paroissent sur-tout dans ses lettres, aussi-bien que son érudition & l'étude particuliere qu'il avoit faite de l'écriture-sainte. Elles ont été données au public sur un manuscrit apporté d'Orient en Angleterre, & traduites par *Richard* de Montaigu, évêque de Norvic, & imprimées à Londres en 1651. Il y en a 248. La premiere écrite à *Michel*, roi de Bulgarie, est une solide instruction pour ce prince. Il lui propose d'abord le symbole des apôtres comme le fondement de la foi ; & ensuite il rapporte les définitions des sept conciles généraux, dont il fait une histoire abrégée. Il lui fait remarquer qu'on ne peut, sans se perdre, s'écarter de la doctrine pure qu'ils ont établie. Il exhorte de s'attacher inviolablement à cette foi, & lui recommande de joindre les vertus & les bonnes œuvres à une foi vive & sincere. Il lui donne enfin des regles importantes sur la vie que doit mener un prince chrétien, sur ses devoirs essentiels & indispensables. La seconde lettre, qui est bien différente de la premiere, est celle qu'il écrivit contre l'église de Rome, & dont nous avons rapporté quelques traits. Nous avons aussi plusieurs sermons & traités de *Photius*, & en particulier un grand ouvrage nommé *amphilochia*, du nom de celui à qui il est adressé, contenant la résolution de plusieurs difficultés sur l'écriture-sainte. Nous n'avons point d'édition complette des ouvrages de *Photius*.

PIC, (*Jean*) souverain de la Mirandole & de Concordes, naquit l'an 1463. On remarqua en lui dès l'enfance une péné-

tration

tration d'esprit extraordinaire, & une mémoire prodigieuse. Il étudia le droit à Bologne à l'âge de 14 ans. Ensuite il parcourut pendant sept ans les plus célebres universités de France & d'Italie. Après y avoir conversé avec les hommes les plus savans, il alla à Rome, où il proposa à l'âge de vingt-trois ans des theses sur toute sorte de sciences, les répandit par tout le monde, & s'engagea de les soutenir publiquement. L'envie lui suscita des adversaires qui accuserent d'hérésie quelques-unes de ces theses. Le Pape nomma des commissaires pour les examiner. Ils en trouverent quelques-unes suspectes d'hérésie. *Pic* fit une apologie, dans laquelle il se justifia, & expliqua en un bon sens les propositions que l'on jugeoit repréhensibles, en se soumettant au jugement du St. Siege. *Alexandre VI*, lui donna un bref d'absolution en 1493. *Pic* s'appliqua ensuite tout entier à l'étude de l'écriture-sainte, entreprit de combattre les Juifs & les Mahométans, & de confondre l'astrologie judiciaire. Il renonça même à sa souveraineté, & distribua tous ses biens aux pauvres. Il mourut à Florence l'an 1494 dans sa trente-deuxieme année. Ses theses, qui contiennent neuf cens questions, ont été imprimées à la fin du quinzieme siecle, dans le seizieme & dans le dix-septieme. La plupart sont sur des questions métaphysiques : quelques-unes sur des questions agitées par les théologiens scholastiques. Ce sont ces dernieres qui furent attaquées. Ses autres ouvrages sont, I. Sept livres sur le commencement de la *genese*. II. Un traité *de la dignité de l'homme*. III. Un de l'*être* & de l'*unité*. IV. Des *regles de la vie chrétienne*. V. Un traité *du royaume de J. C.* & *de la vanité du monde*. VI. Une exposition de l'*oraison dominicale*. VII. Un livre de *lettres*. VIII. Douze livres sur l'astrologie. IX. Trois sur le banquet de *Platon*. Il avoit composé plusieurs autres ouvrages, que nous n'avons plus, ou qui n'ont point été imprimés. Il fait paroître dans ses ouvrages autant de pénétration d'esprit, que d'étendue de connoissances.

PICARD, (*Benoît*) Capucin né à Toul, où il mourut en 1720 au mois de janvier, âgé d'environ cinquante-sept ans, a beaucoup écrit sur l'histoire ecclésiastique de Lorraine. Ses principaux ouvrages sont, I. Un pouillé ecclésiastique & civil du diocese de Toul, 2 vol. *in*-8°, à Toul en 1711. Les auteurs des mémoires de Trévoux en 1715, font l'éloge de cet ouvrage. II. Histoire ecclésiastique & politique de la ville & du diocese de Toul, en 1707, *in*-4°. III. Vie de St. *Gerard* avec des notes historiques, *in*-12, à Toul en 1700. IV. *Veteris ordinis Seraphici monumenti*, *nova illustratio*, in-12, à Toul en 1708. On y trouve un abrégé historique de la naissance & des progrès des Franciscains en Lorraine. La plupart de ces ouvrages sont solides, & contiennent beaucoup de recherches ; mais ils sont mal écrits, & manquent quelquefois de critique.

PIE II, voyez ÆNEAS-SYLVIUS.

I. PIERRE, surnommé *Chrysologue*, c'est-à-dire, dont les

paroles ſont d'or, fut élevé dans la pratique des exercices de la vie monaſtique. On ne ſait ni comment, ni en quel temps il fut choiſi évêque de Ravenne ; on ſait ſeulement qu'il pratiqua, étant évêque, les mêmes exercices qu'il avoit pratiqués dans le monaſtere ; qu'on venoit à Ravenne des pays les plus éloignés pour y admirer ſes vertus ; enfin qu'il expliquoit aux fideles les difficultés myſtérieuſes des livres ſaints, & qu'il les portoit à la piété par ſes vives exhortations. Ce fut pendant ſon épiſcopat vers l'an 431, que Ravenne devint métropole eccléſiaſtique, & fut tirée de la dépendance de l'évêque de Milan par un décret du Pape & de l'Empereur. En 448 St. *Pierre Chryſologue* reçut avec joie St. *Germain* d'Auxerre, lui rendit à ſa mort toutes ſortes d'honneurs, & s'eſtima heureux d'hériter du cilice de cet admirable évêque. L'an 449 *Eutychès* écrivit à St. *Pierre Chryſologue* pour ſe plaindre du jugement rendu contre lui par St. *Flavien* de Conſtantinople. Le St. évêque témoigna à *Eutychès* ſa douleur, de voir que les diſputes ſur un myſtere auſſi-bien établi que celui de l'Incarnation, ne finiſſoient point. Depuis ce temps-là il n'eſt plus parlé de lui dans l'hiſtoire. Nous avons ſous le nom de St. *Pierre Chryſologue* 176 ſermons recueillis & mis dans l'ordre où ils ſont aujourd'hui par *Felix*, archevêque de Ravenne, au commencement du huitieme ſiecle. Tous ſes ſermons ſont courts, parce qu'il ne vouloit ni ennuyer ni charger ſes auditeurs. Quand il traitoit une matiere qui demandoit beaucoup de temps, il la partageoit en pluſieurs diſcours. Quelquefois il prêchoit trois fois le jour. Un jour en prêchant il demeura court : tout ſon peuple en fut affligé, verſa de larmes & pouſſa des cris vers Dieu, pour le conjurer de rendre la parole à leur ſaint paſteur. Dans le diſcours ſuivant, il crut devoir conſoler les fideles de cet accident. Les diſcours ordinaires, dit-il, ayant la raiſon humaine pour principe, obéiſſent à cette raiſon ; mais les diſcours de piété ſont en la main de Dieu qui les donne, & non de celui qui les prononce. Celui qui fait parler, fait auſſi taire quand il veut ; & ſes miniſtres l'ont dans la bouche, non quand il leur plaît, mais quand il leur veut faire cette grace. La plupart des ſermons de St. *Chryſologue* ſont ſur l'écriture, dont il explique le texte avec autant d'agrément que de netteté. Il en donne ordinairement le ſens littéral, puis l'allégorique auquel il joint quelques réflexions morales. Ses diſcours paroiſſent travaillés ; on y trouve quantité de jeux de mots, qui ſemblent avoir été de ſon goût. Son ſtyle eſt ſerré & coupé, ce qui le rend un peu obſcur & embarraſſé. Les ouvrages de St. *Pierre Chryſologue* ont été publiés en 1750, à Veniſe, *in-fol.*

II. PIERRE-DAMIEN, naquit à Ravenne à la fin du dixieme ſiecle, de parens chargés de beaucoup d'enfans, dont il fut le dernier. Il perdit ſes parens étant encore fort jeune. Un de ſes freres le prit chez lui, mais le traita avec la derniere dureté. Ayant paſſé pluſieurs années dans cet état de miſere, Dieu inſ-

pira à un autre de ses freres qui s'appelloit *Damien*, la charité de prendre soin de lui; & l'on croit que ce fut par reconnoissance pour ce frere, que *Pierre* prit dans la suite le surnom de *Damien*. Il fit ses études à Fayence & à Parme, & en peu de temps il devint capable d'enseigner les autres. Il eut une multitude de disciples, & fut exposé au danger de se perdre par les applaudissemens qu'il recevoit. Mais Dieu lui fit connoître la vanité de tous les biens humains. Il résolut de quitter entiérement le monde & d'embrasser la vie monastique. Il se rendit à Font-Avelle en Ombrie, où les solitaires demeuroient deux à deux en des cellules séparées. Ils pratiquoient divers exercices de pénitence, auxquels *Pierre* se livra avec une ferveur étonnante. Il partageoit tout son temps entre l'étude & la priere, ensorte qu'il devint encore plus habile dans les saintes écritures, qu'il ne l'avoit été dans les sciences profanes. Son supérieur l'engagea à faire des instructions à ses confreres, & à aller prêcher dans deux autres monasteres très-nombreux. Il fut contraint de gouverner le monastere de Font-Avelle après la mort de l'abbé. Il en fonda cinq autres, dont il prenoit un soin particulier; & il y forma des disciples d'une piété éminente, dont quelques-uns dans la suite furent d'excellens évêques. Il parut bientôt que Dieu avoit appellé *Pierre Damien*, non seulement à édifier l'église par sa pénitence, mais encore à combattre pour elle par ses écrits pleins d'un zele apostolique. Il écrivit du fond de sa retraite plusieurs lettres, & adressa divers traités au Pape & aux évêques, où il les exhortoit à purger l'église des vices honteux qui la déshonoroient. Le pape *Etienne IX* qui connoissoit le mérite de *Pierre*, le tira de sa solitude & le fit évêque d'Ostie & cardinal. *Pierre* résista long-temps, & le Pape fut obligé de le menacer de l'excommunier, s'il résistoit davantage. Mais *Pierre* se plaignit toujours de la violence qui lui avoit été faite, en même temps qu'il se consacroit tout entier aux fonctions d'un si rédoutable ministere. Après la mort du pape *Etienne*, il s'opposa de tout son pouvoir à l'intrusion irréguliere & simoniaque de l'anti-pape *Benoît X. Nicolas II* ayant été légitimement élu, reçut une députation de l'église de Milan, qui le supplioit de remédier à ses maux. Ce Pape y envoya *Pierre Damien* & *Anselme*, évêques de Luques en qualité de légats. Les ecclésiastiques qui craignoient la réforme, souleverent le peuple contr'eux; & on leur déclara que l'église de Milan ne dépendoit point de celle de Rome. *Pierre* fut averti que l'on en vouloit à sa vie, mais il ne se laissa point intimider. Il monta au jubé de la grande église, & gagna si bien tout le monde par son discours, que tout le peuple promit d'exécuter tout ce que *Pierre* proposeroit. La difficulté étoit grande. Dans le clergé très-nombreux de Milan, à peine s'en trouvoit-il un seul qui ne fût coupable de simonie; & en suivant la rigueur des canons, il auroit fallu interdire tous les ecclésiastiques. *Pierre* jugea sagement qu'en de telles circonstances, il

falloit user de condescendance. Le poids de l'épiscopat, & l'amour que *Pierre* avoit toujours conservé pour la solitude, lui firent demander au Pape la permission de retourner dans son désert. L'ayant obtenue, il se retira, & ne prit plus que la qualité de moine. Mais il continua d'écrire contre les abus qui régnoient alors, contre le luxe des évêques, & contre les vices de la cour de Rome. Il fut employé en diverses légations, en France, en Allemagne & en Italie. Il mourut à Fayence le vingt-deux février de l'an 1072, âgé de plus de quatre-vingt ans. Nous avons plusieurs écrits de ce saint évêque. Il en fit un pour la défense du pape *Alexandre II* contre *Cadalous*, en forme de dialogue, entre l'avocat du roi *Henri*, & le défenseur de l'église romaine. Il écrivit une grande lettre aux évêques cardinaux pour les exhorter à fuir l'avarice, & à rejetter les présens qu'on voudroit même leur offrir volontairement. Nous ne pouvons dissimuler plusieurs défauts qui se trouvent dans les écrits de saint *Pierre-Damien*. Il se déclara le zélé défenseur de plusieurs dévotions nouvelles, & sur-tout des flagellations & des compensations de pénitence. Il poussoit la chose si loin, qu'il réfutoit ceux qui se bornoient à en condamner l'excès. S'il est permis, disoit St. *Pierre-Damien*, de donner cinquante coups de discipline, pourquoi n'en donnera-t-on pas soixante ou cent? Si on en peut donner cent, pourquoi seroit-il défendus d'en donner mille? Ce qui est bon, ajoute-il, ne peut être poussé trop loin. Si le jeûne d'un jour est bon, celui de deux ou de trois jours est meilleur. En suivant ce principe, la perfection seroit de se laisser mourir de faim, ou d'expirer sous les coups de discipline. Mais ce n'est pas dans les écrits de St. *Pierre-Damien*, qu'il faut chercher la justesse du raisonnement. Il rapporte aussi, pour prouver la solidité de quelques autres dévotions nouvelles, des histoires qui montrent combien il étoit crédule. Il exhortoit à ne point manquer de réciter le petit office de la Vierge, qui étoit en usage dès le siecle précédent. Cette dévotion est bonne en elle-même; mais on a vu dans la suite, qu'il eût été mieux de s'en tenir aux sages institutions des anciens. Car en accablant les clercs & les moines de tant d'offices, on a diminué letemps du travail & de l'étude; & les offices mêmes étant si longs, ont été dits avec plus de négligence & de précipitation. Les écrits qui nous restent de St. *Pierre-Damien*, sont cent cinquante-huit lettres distribuées en huit livres, selon la qualité des personnes à qui elles sont adressées; & soixante & quinze sermons: cinq vies des saints, savoir, de St. *Odilon* de Cluni, de St. *Maur*, évêque de Césene, de St. *Romuald*, de St. *Rodolfe* d'Eugubio, & de St. *Dominique* le Cuirassé, en un même discours, & les vies de Ste. *Lucile* & de Ste. *Flore*, vierges & martyres, dont on ne sait rien de certain. Nous avons aussi soixante opuscules de *Pierre-Damien*, qui sont les plus considérables de ses écrits; & enfin quelques prieres, quelques

hymnes, & d'autres poésies. On voit en général dans ses écrits un grand zele pour la réformation des mœurs & la pureté de la discipline, & une érudition fort étendue pour son siecle. Mais les raisonnemens sont peu justes; les preuves les plus ordinaires sont des explications souvent arbitraires de l'écriture, ou des apparitions de morts, & des histoires plus merveilleuses que vraisemblables. Son discours est fort, mais diffus & embarrassé. Ses ouvrages ont été recueillis *in-fol.* Paris 1642.

III. PIERRE LE VENERABLE, abbé de Cluni, étoit de la premiere noblesse d'Auvergne: ses parens l'avoient offert à Dieu dès l'enfance, & St. *Hugues*, abbé de Cluni, le reçut vers la fin de sa vie dans son monastere. Il n'avoit que trente ans, lorsqu'il en fut élu abbé. Il y en avoit à peine trois qu'il gouvernoit cette abbaye, lorsqu'il se forma dans cet ordre un schisme scandaleux. *Pons*, prédécesseur de *Pierre*, ne pouvant supporter les justes plaintes que l'on faisoit de tous côtés contre son gouvernement, avoit été à Rome donner la démission de son abbaye au Pape, & s'étoit retiré à Jérusalem, où il se proposoit de passer le reste de ses jours. Mais s'ennuyant bientôt du séjour de la Palestine, il revint en France, où ses partisans voulurent le faire passer pour un saint. Il profita de l'absence de l'abbé *Pierre*, pour entrer à Cluni avec quelques moines vagabonds, & quelques laïques armés. Il chassa le prieur *Bernard*, vieillard vénérable, & ses moines qui se disperserent de côté & d'autre. Il se rendit maître de tout, obligea ceux qu'il y trouva par les plus fortes menaces & les plus indignes traitemens, de lui prêter serment de fidélité, & il chassa ou mit en prison ceux qui le refuserent. Il se rendit maître des châteaux & des fermes du monastere, & ravagea tout par le feu. Ce scandale dura depuis le commencement du carême de l'année 1125 jusqu'à la St. *Remi*. Le pape *Honorius* ayant appris ce désordre, fit excommunier *Pons* & ses associés par l'archevêque de Lyon. Ensuite le Pape appella devant lui les parties pour juger leur différend. Le parti de l'abbé *Pierre* obéit aussi-tôt; il alla lui-même à Rome. Le Pape excommunia son compétiteur comme usurpateur, sacrilege & schismatique, & rétablit l'abbé *Pierre* dans l'exercice de sa charge. La sentence étant prononcée, ceux qui s'étoient séparés se réunirent à l'abbé *Pierre* & dans le moment le schisme fut éteint. Le relâchement introduit à Cluni avoit donné occasion à une lettre ou apologie de St. *Bernard*, dans laquelle il releve fortement quelques abus. Ce fut alors que s'éleva la grande dispute entre les moines de Cluni & ceux de Cîteaux, touchant l'observation de la regle de St. *Benoît*, dont ils faisoient profession les uns & les autres, quoique sous des habits différens & avec différentes pratiques. *Pierre* de Cluni fit l'apologie de son ordre par une lettre écrite à St. *Bernard*. On nous reproche, dit-il, de ne point éprouver nos moines assez long-temps; c'est que nous craignons de leur faire perdre leur vocation. On dit que nous recevons les fugitifs

plus de trois fois, ce qui eſt contraire à la regle. C'eſt que nous ne mettons point de bornes à la miſéricorde de Dieu. A l'égard des fourrures & de l'augmentation de la nourriture, ces pratiques, dit *Pierre*, ſont à la diſcrétion du ſupérieur. On ſe plaint de ce que nous négligeons le travail des mains. Mais la regle ne l'ordonne que pour éviter l'oiſiveté, que nous évitons en rempliſſant notre temps par de ſaints exercices, la priere, la lecture, la pſalmodie. Il allegue à ce ſujet l'exemple de St. *Maur*, tiré de ſa vie apocryphe. Il ajoute que les moines, vivant d'herbes & de légumes peu nourriſſans, n'auroient pas la force de travailler à la campagne; & qu'il ſeroit indécent de voir occupés à des travaux ſi bas, ceux qui doivent garder la clôture & le ſilence, vaquer à la priere & à la lecture, & faire les fonctions eccléſiaſtiques; enfin il faudroit être inſenſé, pour dire qu'il ne ſoit pas meilleur de prier, que de couper un arbre. Vous n'avez point, nous reproche-t-on, d'évêque propre, contre l'uſage non ſeulement des moines, mais de tous les Chrétiens. Mais, répond l'abbé *Pierre*, nous avons le Pape, le premier des évêques, qui a gardé notre égliſe, à la priere des fondateurs, pour n'être ſoumiſe qu'à lui ſeul. Au reſte nous ne ſommes pas les ſeuls à qui les Papes ont accordé de ſemblables privileges, & nous en voyons des exemples même dans St. *Grégoire*. Il cite ici les privileges accordés aux moines, pour empêcher les évêques de troubler le repos de leur ſolitude, ou de diſpoſer de leurs biens; & il en conclut que comme les Papes précédens ont exempté en partie les moines de la dépendance des évêques, leurs ſucceſſeurs ont pu les en exempter entiérement. On murmure de ce que nous poſſédons des égliſes paroiſſiales, & des dîmes deſtinées au clergé à cauſe des fonctions eccléſiaſtiques qu'il exerce. Mais n'eſt-il pas plus juſte que des moines qui prient continuellement pour les péchés de ceux qui leur font des oblations, reçoivent ces offrandes, que des clercs dont la vie eſt toute ſéculiere, comme nous voyons maintenant, & qui négligent le ſalut des ames? On dit que nous poſſédons des châteaux, des villages, des ſerfs, des péages, des tributs; & que pour défendre ces biens, nous plaidons & rentrons dans le monde. Je réponds que comme toute la terre eſt au Seigneur, nous recevons indifféremment toutes les offrandes des fideles, ſoit en meubles, ſoit en immeubles. Nous uſons de ces biens mieux que les ſéculiers qui accablent leurs ſerfs d'exactions injuſtes, au lieu que nous n'en tirons que des ſervices légitimes. Puiſqu'il nous eſt permis de poſſéder ces biens, il nous eſt auſſi permis de les défendre en juſtice. Une autre ſource de diviſion étoit la couleur des habits. *Pierre* dit que cela eſt indifférent, puiſque la regle n'en parle point; mais il ſoutient que le noir convient mieux aux moines, par l'exemple des anciens, particuliérement de St. *Martin*. Il dit en paſſant, qu'en Eſpagne on portoit le deuil en noir, ce qui étoit alors particulier à ce pays. Quoique

l'abbé *Pierre* défendît, autant qu'il lui étoit possible, les pratiques de son ordre, il ne laissoit pas de s'appliquer sérieusement à en corriger les abus. Dès l'année 1132, il tint un chapitre général à Cluni, où se trouverent deux cens prieurs & douze cens moines. Il y augmenta le nombre des jeûnes, & retrancha les conversations, & quelques soulagemens accordés par ses prédécesseurs. Cédant ensuite aux remontrances des freres, il adoucit en plusieurs points la rigueur de cette réforme. Quatorze ans après, il recueillit les statuts qu'il avoit fait depuis vingt-quatre ans, qu'il étoit abbé, & les rédigea en soixante & seize articles. On y voit la correction de plusieurs abus que l'on reprochoit aux moines de Cluni; & sur chaque article, il rend raison du changement. L'abbé *Pierre* étant en Espagne pour visiter les maisons de son ordre, y fit traduire en latin une réfutation des erreurs de *Mahomet*, composée en arabe. Il fit ensuite traduire l'alcoran même par un anglois & un autre savant qu'il trouva en Espagne. La religion de *Mahomet* occupoit alors près de la moitié du monde connu alors. Il exhorta d'abord St. *Bernard* à écrire sur ce sujet; & enfin voyant que personne ne le faisoit, il l'entreprit & l'exécuta lui-même en cinq livres, qui ne se trouvent plus. Ce vénérable abbé mourut le jour de Noël de l'année 1156. Il avoit gouverné l'ordre de Cluni avec beaucoup de sagesse pendant trente-cinq ans. *Pierre* étoit un des plus grands docteurs de son temps, comme il paroît par ses écrits contre les Juifs & contre les sectateurs de *Pierre* de Bruis. Il écrivit deux *livres* des miracles dont il avoit connoissance, où il rapporte plusieurs histoires remarquables. On a conservé ses *lettres* au nombre de cent quatre-vingt-quinze, distribuées en six livres. Il y en a une adressée à l'empereur *Jean Comnene*, où il le prie de favoriser & de protéger le roi de Jérusalem, & tous les François établis en Orient. Il ajoute que l'empereur *Alexis*, son pere, a donné au prieuré de la Charité un monastere qui est près de Constantinople, & qui depuis trois ans a été usurpé par des étrangers. Il en demande la restitution, & offre en récompense à l'Empereur la confraternité de l'ordre, comme elle avoit été accordée aux Rois de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne & de Hongrie. Il écrivit pour le même sujet au patriarche de Constantinople. Cela prouve qu'il ne croyoit pas le schisme consommé entre l'église grecque & l'église latine. Dans une lettre à *Roger*, roi de Sicile, il le félicite de la paix qu'il a faite avec le Pape, & lui recommande l'unique monastere que l'ordre de Cluni avoit en Sicile, l'exhortant à y en ajouter d'autres pour l'avantage de son royaume. Dans une autre lettre il donne de grandes louanges au roi *Roger*, & le prie d'étendre ses libéralités sur le monastere de Cluni, à qui, dit-il, les autres Rois ne donnent plus comme autrefois des marques sensibles de leur amitié, & qui se trouve engagé à des dépenses immenses. Les ouvrages de *Pierre* se trouvent dans la *bibliotheque de Cluni*, imprimée à Paris en 1614.

IV. PIERRE-LOMBARD, dit le *maître des sentences*, évêque de Paris, étoit né près de Novarre en Lombardie. Après avoir étudié à Bologne, il vint en France, étant recommandé à St. *Bernard* par l'évêque de Luques, qui le prioit de pourvoir à sa subsistance, pendant le peu de temps qu'il demeureroit en ce royaume pour ses études. St. *Bernard* y pourvut pendant que *Pierre* fut à Rheims; & quand il vint à Paris, il le recommanda de même à *Gilduin*, abbé de St. *Victor*, supposant qu'il ne devoit pas y faire un long séjour. Mais *Pierre* fit un tel progrès dans les sciences, principalement dans la théologie, qu'il devint le plus fameux docteur de l'école de Paris. Il est principalement connu sous le nom de *maître des sentences*, à cause de l'ouvrage qu'il a composé sous ce titre. C'est un recueil de passages des peres, dont il concilie les contradictions apparentes. Cet ouvrage de *Pierre-Lombard*, imprimé *in*-4°, à Paris 1564 & 1577, est un corps entier de théologie, divisé en quatre livres, & chaque livre en plusieurs distinctions. Dans le premier il traite de la Trinité, & ensuite des attributs: dans le second, de la création des anges, puis de l'ouvrage des six jours: de la création de l'homme & de sa chûte, & à cette occasion de la grace & du libre arbitre, du péché originel & du péché actuel. Dans le troisieme livre il traite de l'incarnation, & à l'occasion des perfections de J. C. il parle de la foi, de l'espérance & de la charité, des dons du St. Esprit, & des commandemens de Dieu. Dans le quatrieme, il parle des sacremens en général & en particulier; & sur l'eucharistie, il ne manque pas de prouver la présence réelle. A l'occasion de la pénitence, il parle du purgatoire; à l'occasion de l'ordre, il traite de la simonie. Il finit par la résurrection, le jugement dernier & l'état des bienheureux. Telle est la matiere du livre des sentences. L'auteur y raisonne peu, & y dit peu de choses de lui-même: ce n'est presque qu'un tissu de passages des peres, particuliérement de St. *Augustin*. Quoique le livre soit court, eu égard à ce qui en fait l'objet, il s'y trouve néanmoins plusieurs questions qui paroissent aujourd'hui peu nécessaires: comme la plupart de celles qui regardent la nature des anges & leur péché, & qu'il ne résout que par des vraisemblances. Quand il explique l'ouvrage des six jours, il suit les principes de la mauvaise physique qui régnoit alors, supposant, par exemple, le firmament solide, & les petits animaux produits de corruption. Il est vrai que sur ces matieres il ne parle qu'en doutant, & ne donne que des opinions. D'un autre côté il y a des matieres importantes que l'auteur ne touche point: il ne parle point de l'église, de la primauté du Pape, de l'écriture, de la tradition, des conciles. En rapportant les autorités de l'écriture, l'auteur se fonde souvent sur des sens figurés tirés de St. *Grégoire* ou d'autres peres. L'auteur suppose ordinairement ces sens figurés comme connus & reçus de tout le monde. Dans la matiere des sacremens, il cite les fausses décretales comme les autres. On s'étonnera moins que le

le maître des sentences ait traité des questions qui nous paroissent inutiles, si l'on considere l'état des études de son temps. Depuis plus d'un siecle on étudioit avec ardeur la philosophie d'*Aristote*, particuliérement sa logique; & l'application que quelques docteurs voulurent faire des principes de ce philosophe aux mysteres de la religion, en fit tomber plusieurs dans des erreurs: comme nous avons vu par les exemples de *Roselin*, d'*Abailard* & de *Gilbert* de la *Porrée*. Le maître des sentences prit une autre route; & sans citer *Aristote*, ni s'abandonner au raisonnement, il s'appliqua à rapporter les sentimens des peres: renfermant dans un petit volume leurs témoignages, pour épargner au lecteur la peine de feuilleter un grand nombre de livres; c'est ainsi qu'il s'en explique lui-même. Il dit que son but a été de combattre ceux qui s'attachent à soutenir leurs propres pensées au préjudice de la vérité. Son ouvrage eut un grand succès. Pendant les siecles suivans, ceux qui enseignerent la théologie, ne prenoient point d'autre texte pour lire & pour expliquer à leurs écoliers, que le livre des sentences; & l'on compte jusqu'à 244 auteurs qui y ont fait des commentaires, entre lesquels sont les plus fameux théologiens de chaque siecle. Le maître des sentences n'est pas néanmoins regardé comme infaillible, & on a marqué jusqu'à 26 articles sur lesquels il n'est pas suivi. On a aussi de lui un commentaire sur les pseaumes & un sur les épîtres de St. *Paul*. Il fut élu évêque de Paris en 1159: mais il ne tint pas ce siege long-temps.

V. PIERRE DE CELLES, ainsi surnommé du nom de sa premiere abbaye, fut ensuite abbé de St. *Remi* de Rheims, & enfin évêque de Chartres. Il a laissé plusieurs sermons sur toutes les fêtes de l'année, des traités de morale & des lettres. Toutes ses œuvres ont été données au public par le pere dom *Ambroise Janvier*, de la congrégation de St. *Maur*, à Paris 1671, *in*-4°; la préface est du pere *Mabillon*.

VI. PIERRE DE POITIERS, chancelier de l'église de Paris, qui succéda à *Pierre-Lombard* dans la chaire des écoles de théologie de Paris, a fait aussi un ouvrage des *sentences*. Il n'y résout les questions que par des principes de la philosophie, & propose les vérités de la religion par des argumens en forme & d'une maniere très-seche. On trouve cet ouvrage à la fin des œuvres de *Robert Pullus*.

VII. PIERRE DE BLOIS, ainsi nommé, parce qu'il étoit né, dit-on, à Blois sur-Loire, fit ses études à Paris, & sa théologie sous *Jean* de *Salisberi*, évêque de Chartres, dont il fut chanoine. Il passa en Sicile en 1169, & il fut nommé précepteur du jeune roi *Guillaume II*, qui le fit ensuite son secretaire & son ministre après le chancelier *Etienne*. Ses jaloux ayant cabalé contre lui, on voulut le faire élire archevêque de Naples, pour l'éloigner du Roi sous un prétexte honnête; mais *Pierre* refusa cette dignité; & cédant aux intrigues de ses ennemis, il retourna en France. *Henri II*, roi d'Angleterre, l'ayant appellé à sa cour, il y passa

quelque temps. Il se retira ensuite auprès de *Richard*, archevêque de Cantorbéri, dont il fut chancelier. On lui donna l'archidiaconé de Bath, mais il en fut dépouillé sur la fin de ses jours. Il obtint ensuite celui de Londres, qui lui procura beaucoup de travail & très-peu d'argent. Enfin, il mourut en Angleterre l'an 1200, détrompé de toutes les fausses grandeurs. *Pierre* de Blois fit lui-même le recueil de ses lettres, par ordre de *Henri II*, roi d'Angleterre; elles sont au nombre de 183. Il s'y éleve avec force contre les abus qui désoloient l'église. Qui est-ce aujourd'hui qui obtient sans simonie un bénéfice ecclésiastique? Qui est-ce qui le sert gratuitement? Tous les sacremens de l'église ne sont-ils pas aujourd'hui honteusement trafiqués? Ce grand sacrement de la piété, ce prix inestimable, ce prix qui n'a point de prix, est aujourd'hui vendu & offert pour le prix d'une vile obole. Outre les autres péchés & les autres excès, la peste du luxe déshonore aujourd'hui ignominieusement le sacerdoce: soit que ce luxe consiste dans un certain air efféminé, dans des habits ou des emmeublemens précieux, ou dans, &c. &c. *Pierre* a aussi composé des sermons & dix-sept opuscules. Il possédoit l'écriture-sainte, qu'il cite très-souvent, aussi-bien que les auteurs ecclésiastiques & profanes. Il parle avec liberté, reprend fortement les vices, & soutient la discipline & les regles ecclésiastiques. Son style est coupé & sentencieux, plein d'antitheses & de jeux de mots. La premiere édition de ses œuvres fut faite à Mayence. *Merlin* les publia en 1519, à Paris. *Pierre* de Goussainville en procura depuis en 1667 une nouvelle édition enrichie de remarques savantes, avec la vie de l'auteur.

VIII. PIERRE LE CHANTRE, docteur de l'université & chantre de l'église de Paris dans le douzieme siecle, fut recommandable par sa science & sa vertu. Il a composé plusieurs ouvrages dont il n'y a que la somme d'imprimée. Il se retira dans une maison de l'ordre de Cîteaux, où il mourut à la fin du douzieme siecle. Quoiqu'il fût un des plus célebres théologiens de son temps, il croyoit que la consécration des deux especes étoit indivisible, & que le pain n'étoit changé au corps de J. C. qu'après la consécration du vin. Il paroît que l'usage n'étoit point alors d'adorer & d'élever la Ste. hostie avant la consécration du calice, & M. *Fleuri* dit que jusques vers la fin du douzieme siecle il n'a trouvé aucun vestige de cette sainte cérémonie. Il ajoute, qu'on peut croire qu'elle a été introduite, pour empêcher qu'on ne doutât à l'avenir du changement du pain au corps de Notre-Seigneur avant la consécration du vin.

IX. PIERRE, surnommé COMESTOR, c'est-à-dire, le mangeur, dédia à *Guillaume*, archevêque de Sens, son fameux ouvrage intitulé: *L'histoire scholastique*, in-8°, Lyon 1543. Il prend la qualité de prêtre de Troyes, & dit qu'il a entrepris ce travail aux vives instances de ses amis. C'est l'histoire sainte suivie depuis le commencement de la genese jusqu'à la fin des actes des apôtres, tirée du texte de l'écriture & des gloses. L'auteur dit

par occasion quelque chose de l'histoire profane. Cet ouvrage au reste n'est pas purement historique. L'auteur mêle à l'histoire de la création, les opinions des théologiens & des philosophes de son temps, touchant le ciel empirée, les quatre élémens, la maniere dont l'homme a été formé, & l'état du premier homme. Ainsi de temps en temps il joint à sa narration diverses explications, qu'il suppose solides sans se mettre en peine de les prouver. Il cite *Platon* & *Aristote*, *Josephe* l'historien, & rapporte plusieurs histoires profanes, sans nommer les auteurs. Le texte des livres historiques de l'écriture est rapporté dans cet ouvrage presque tout entier. Mais l'auteur s'écarte souvent du sens littéral, pour suivre des sens arbitraires, & donne aux noms propres de mauvaises étymologies. Il raconte plusieurs fables d'une maniere fort affirmative. Cependant cet ouvrage, tout défectueux qu'il est, fut reçu avec un tel applaudissement, que pendant trois cens ans il a été regardé comme un excellent corps de théologie positive. On croyoit qu'en possédant bien cet ouvrage, avec le livre des sentences de *Pierre-Lombard*, & le décret de *Gratien*, on avoit tout ce qu'il falloit pour être habile dans le droit canon, dans la théologie scholastique, & dans la positive. Comme ces trois ouvrages paroissoient concourir à composer une théologie universelle, on s'est imaginé pendant long-temps par une conséquence assez peu naturelle, que ces trois auteurs étoient freres. *Pierre-Comestor*, après avoir été doyen de l'église de Troyes, fut chancelier de celle de Paris en 1164; & ayant gouverné quelque temps l'école de théologie, il se retira à St. *Victor* & mourut en 1179, laissant par son testament aux pauvres & aux églises tout ce qu'il avoit de bien. Il fut enterré à St. *Victor*, où on lit encore son épitaphe.

X. PIERRE, moine de Vaux de Cernai, ordre de Cîteaux, au diocese de Paris, accompagna *Gui*, son abbé, un des douze qui avoient été nommés par *Innocent IV*, pour aller combattre les Albigeois. *Pierre*, témoin oculaire des événemens de cette guerre, en écrivit l'histoire & celle de ses hérétiques en latin, *in*-8°, à Treves en 1615, & traduite en françois; mais il y a très-peu de critique.

XI. PIERRE, (*Corneille de la*) *Cornelius à lapide*, né dans le pays de Liege, entra très-jeune dans la compagnie de JESUS. Sa principale occupation fut l'étude des langues & celle des belles-lettres. Il se consacra sur-tout à l'interprétation de l'écriture-sainte. Il enseigna long-temps à Louvain, & ensuite à Rome, où il mourut en 1637, âgé de 71 ans. Nous avons de lui des commentaires sur l'écriture-sainte, souvent réimprimés, sous ce titre: *Cornelii à lapide*, (Corn. Soc. J.) *commentaria in S. scripturam*, in-fol. XI. tom. Lugd. 1732. Ces commentaires comprennent l'interprétation littérale & morale; mais l'auteur ne sait pas se borner; il compile tout ce qui se présente; il se jette dans les digressions. Il y a pourtant des questions très-bien traitées, & l'on voit qu'il avoit fait une étude particuliere des livres saints, qu'il cultiva

40 ans avec une assiduité surprenante. Il témoigne lui-même qu'il aimoit extrêmement la solitude, & qu'il y trouvoit ses délices, parce qu'il y méditoit la loi du seigneur. Son commentaire sur les évangiles, imprimé séparément en 1 vol. *in-fol.* est assez estimé.

PIN, (*Louis-Ellies du*) prêtre parisien, docteur en théologie de la faculté de Paris, & professeur au college royal. Il naquit en 1657, & se signala depuis l'enfance dans toutes ses études par son travail & par sa pénétration. Il fut reçu docteur en 1684, & entreprit aussi-tôt après de donner au public sa *bibliotheque universelle des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique & la chronologie de leurs ouvrages, un abrégé de ce qu'ils renferment, un jugement sur leur style & sur leur doctrine, & le dénombrement des différentes éditions de leurs œuvres.* C'étoit sans doute une grande entreprise; mais M. du *Pin* n'en fut point effrayé. Il ne se borna pas même à ce seul ouvrage, dont l'exécution sembloit suffire à la vie de plusieurs hommes. Le premier volume parut en 1686, & fut réimprimé dans la suite avec des changemens & des augmentations considérables. Les autres se suivirent avec une excessive promptitude. En 1691, D. *Mathieu Petit-Didier*, alors moine, Bénédictin de la congrégation de St. *Vannes*, fit imprimer un volume *in*-8°, sous le titre de *remarques* sur les premiers volumes de la bibliotheque de M. du *Pin*. Il en donna un second en 1692, & un troisieme en 1696. Ces remarques solides pour la plupart, déplurent à M. du *Pin*. Il en témoigna son chagrin, & y répondit avec une vivacité qui ne nuisit point à son adversaire. Peu de temps après, on obligea ce docteur de donner une rétractation d'un assez grand nombre de propositions vraiment répréhensibles. Si l'on veut savoir de quelle nature étoient les écarts qu'on lui reprochoit, on peut consulter, outre les remarques de D. *Petit-Didier*, un savant mémoire de M. *Bossuet*, que l'on trouve à la fin du second vol. des œuvres posthumes de cet illustre prélat, que l'on a données depuis peu au public en 3 volumes *in*-4°. » Il y a, dit M. de *Meaux*, beaucoup de péril » que les Catholiques n'y sucent insensiblement l'esprit de singu- » larité, de nouveauté, aussi-bien que celui d'une fausse & té- » méraire critique contre les saints peres: ce qui est d'autant » plus à craindre, que cet esprit ne regne déjà que trop parmi » les savans du temps.... Je n'ai dans le fond que de l'amitié pour » M. du *Pin*, dont on rendra les travaux utiles à l'église, si on » cesse de le flatter, & si l'on peut lui persuader de n'aller pas » si vîte, & de digérer un peu davantage ce qu'il écrit; enfin, » de rendre sa théologie plus exacte, & sa critique plus modeste » & plus judicieuse. « Ce qu'a écrit M. du *Pin* sur les auteurs sacrés & ecclésiastiques, & sur l'histoire de l'église, forme plus de cinquante volumes *in-octavo*. Outre ce grand ouvrage, il en a composé un grand nombre d'autres, dont voici les principaux: I. *Histoire ecclésiastique du dix-septieme siecle*, 4 vol. *in*-8°, en 1714. M. du *Pin* avoit fait imprimer un supplément à cette his-

toire, & une continuation, où il entame celle du dix-huitieme siecle; mais ces deux ouvrages n'ont point paru, & peu de personnes en ont des exemplaires. Cette histoire est fort détaillée pour la partie qui regarde les contestations élevées dans l'église de France; mais les affaires des autres églises n'y paroissent pas avec autant d'étendue. L'auteur a paru partial aux Jésuites, & inexact aux yeux des juges éclairés. II. *Table universelle des auteurs ecclésiastiques*, 5 vol. *in*-8°, 1704. Les deux premiers contiennent les noms, la patrie, le siecle des auteurs & le catalogue de leurs ouvrages, ou de ceux qui leur sont attribués par ordre chronologique. Le troisieme renferme une table alphabétique de ces mêmes auteurs, avec un traité des études théologiques; un supplément aux auteurs; une table chronologique des conciles; & l'indice de leurs actes & de leurs canons. On trouve dans le quatrieme les auteurs séparés de la communion romaine, par ordre chronologique, avec le catalogue de leurs ouvrages; le cinquieme offre le titre des ouvrages de tous ces auteurs par ordre des matieres. Ce livre de M. du *Pin*, quoiqu'inexact, est un des plus utiles & des plus commodes qui soient sortis de sa plume. III. *Bibliotheque des auteurs séparés de la communion de l'église romaine du dix-septieme siecle*, 2 vol. *in*-8°, le premier en 1718; le second en 1719. L'auteur y suit le plan de sa bibliotheque des auteurs ecclésiastiques, & y commet encore plus de fautes. Le pere le *Courayer* en releva plusieurs dans le journal intitulé: *Europe savante*. IV. *De antiquâ ecclesiæ disciplinâ dissertationes historicæ*, en 1686, *in*-4°. Cet ouvrage déplût beaucoup à la cour de Rome, mais il fut bien accueilli en France. V. *Liber psalmorum cum notis quibus eorum sensus litteralis exponitur*, en 1691. VI. *Livre des pseaumes, traduit en françois selon l'hébreu*, avec des courtes notes, en 1691, un vol. *in*-12. Cet ouvrage & le précédent paroissent faits un peu à la hâte. On les critiqua durement. L'auteur fit son apologie dans une brochure intitulée: *La juste défense du sieur du* Pin, *pour servir de réponse à un libelle anonyme*, publié depuis peu contre les pseaumes qu'il a donnés au public en 1693, sous le titre de Cologne; en 1 vol. *in*-8°. VII. *Notæ in pentateucum*, en 1701, 2 vol. *in*-8°. Il y a de la clarté & de l'érudition dans ce commentaire. VIII. *Dissertations historiques, chronologiques & critiques sur la bible*, tome premier, en 1711, en un vol. *in*-8°. Ces dissertations n'ayant pas reçu un accueil distingué, l'auteur ne jugea pas à propos de les continuer. IX. *Traité de la doctrine chrétienne & orthodoxe*, un vol. *in*-8°, 1703. C'étoit le commencement d'une théologie françoise, qui n'a pas eu d'autre suite. X. *Défense de la censure de la faculté de théologie de Paris, contre les mémoires de la Chine, du pere le* Comte, *Jésuite*, en 1701, un vol. *in*-12. Il avoit eu part à la censure même, & il s'étoit beaucoup signalé dans ces disputes & dans celles du jansénisme. Les Jésuites ne lui épargnerent aussi aucune mortification. Ayant signé le cas de conscience, il

fut exilé à Challerault, & privé de sa chaire; mais il fut abréger son exil, en rachetant son rappel à des conditions qui lui causerent ensuite bien des scrupules, mais qui ne lui firent pas rendre sa place. XI. *De la nécessité de la foi en J. C.* à Paris en 1701, 2 vol. *in*-12. L'ouvrage est de M. *Arnauld*, docteur de Sorbonne: la préface, & une addition considérable, sont de M. du *Pin*. XII. Dialogues posthumes de M. de la *Bruyere* sur le quiétisme, un vol. *in*-12, deux de ces dialogues sont de M. du *Pin*. XIII. Une nouvelle édition de St. *Optat*, évêque de Mileve, *in-fol.* On y trouve une préface sur la vie & les ouvrages de St. *Optat*, des notes, une histoire des Donatistes, une géographie sacrée d'Afrique, & plusieurs autres monumens. XIV. Une nouvelle édition de *Gerson*, en cinq volumes *in-fol.* à Amsterdam 1703. Ces éditions sont estimées. XV. *Traité de la puissance ecclésiastique & temporelle*, en 1707, *in*-8°. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, que quelques-uns ont trouvé hardi. XVI. *Histoire de l'église en abrégé, depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, premiere édition, 1712, seconde en 1714. Quoique cet ouvrage ait été réimprimé deux fois, il n'en est pas moins superficiel & moins inexact. XVII. *Histoire des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent, &c. pour servir de supplément & de continuation à celle de Joseph*, 1710, 7 vol. *in*-12. C'est l'ouvrage de M. *Basnage*, publié en Hollande, auquel M. du *Pin* ajouta & retrancha ce qu'il jugea à propos. L'auteur se plaignit avec raison de ce larcin littéraire, qui diminua ses profits sans perfectionner son ouvrage. XVIII. *Analyse de l'apocalypse, avec des dissertations*, en 1714, en 2 parties, réimprimée en 1720. XIX. *Traité historique des excommunications, &c.* 2 vol. 1715. Le second volume fut supprimé par un arrêt du conseil d'état du Roi en 1743. XX. *Méthode pour étudier la théologie, avec une table des principales questions à examiner & à discuter dans les études théologiques, & des principaux ouvrages sur chaque matiere*, à Paris 1716, un vol. *in*-12. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé en Allemagne par quelque luthérien. C'est un des meilleurs écrits de M. du *Pin*, quoiqu'il soit incomplet à plusieurs égards. XXI. *Traité philosophique & théologique sur l'amour de Dieu*, en 1717, *in*-8°. XXII. Continuation de ce traité pour servir de réponse à la dénonciation du sieur le *Pelletier*, in-8°, chez *Vincent*. XXIII. Il a revu la traduction françoise du *rationarium temporum*, du pere *Pétau*, par M. le *Cointe*, son secretaire. XXIV. Il a eu beaucoup de part au dictionnaire de *Moreri*, des éditions de 1712 & de 1718. XXV. On a donné depuis sa mort un *traité philosophique & théologique de la vérité*, in-12, 1731, à Paris, sous le titre d'Utrecht. M. du *Pin* avoit laissé cet ouvrage assez imparfait; le pere dom *Pérault*, Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, le revit & le mit en ordre. On imagine bien qu'une plume aussi féconde que celle de M. du *Pin* ne pouvoit pas être correcte. Il écrivoit avec plus de netteté & de facilité, que de pureté & d'élégance.

Il avoit beaucoup lu & beaucoup retenu ; mais il lui auroit fallu plus d'amour pour la perfection de ses ouvrages, & moins d'avidité pour l'argent, ou pour mieux dire, moins de besoin. Il étoit fort sensible à la critique, & il répondit presque toujours à ses adversaires avec emportement. Il mourut à Paris en 1719, à 62 ans. M. *Vincent*, son imprimeur, lui fit élever une pierre de marbre avec cette épitaphe, composée par M. *Rollin*.

Hic jacet
Ludovicus ELLIES DU PIN ;
Sacræ theologiæ Parisiensis doctor.
Veritatis cultor & indagator non otiosus,
Vetera ecclesiæ monumenta
Indefesso labore illustravit.
Regni jura
Et ecclesiæ gallicanæ libertates
Acriter non minus quàm eruditè propugnavit.
Immensæ in omni genere lectionis & doctrinæ
Laude conspicuus.
Idemque animo miti ac modesto,
Nihil in omni vitâ visus est oblivisci,
Præter injurias.
Ecclesiæ munitus sacramentis,
Obiit sexto junii anno R. S. H.
MDCCXIX, ætatis verò LXII.

Pour juger sainement du mérite des ouvrages de M. du *Pin*, & de sa *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques* en particulier, il faut avoir la préface du premier vol. de l'histoire des auteurs ecclésiastiques de dom *Ceillier*, Bénédictin, de la congrégation de St. *Vanne*.

PINAMONTI, (*Jean-Pierre*) Jésuite, né à Pistoye en Toscane en 1632, se consacra aux missions de la campagne, avec le célebre pere *Segneri*. Il fut un grand maître dans la conduite des ames. La duchesse de Modene le choisit pour son confesseur ; & le grand duc *Cosme III*, lui donna le même emploi auprès de lui après la mort du pere *Segneri*. Le pieux directeur continua cependant toujours ses travaux apostoliques, au milieu desquels il termina sa sainte carriere, à Orta au diocese de Novare en 1703 à 71 ans. Il y a eu peu de missionnaires aussi humbles, aussi austeres, aussi puissans en œuvres & en paroles. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété, recueillis en 1706, *in-fol.* à Parme. Les principaux sont, I. Les exercices spirituels de St. *Ignace*. II. La voie du ciel applanie. III. Le religieux dans la solitude. IV. La véritable sagesse. V. Le cœur contrit. VI. Le sacré cœur de la Vierge MARIE. VII. La vocation victorieuse. VIII. Abrégé de la doctrine chrétienne. IX. Le directeur. Le pere de *Corbeville*, Jésuite, en donna en 1718 ce dernier ou-

vrage en françois, sous le titre de *directeur dans les voies du salut*. Ce livre parut sans nom d'auteur; il fut d'abord attribué à nos meilleures plumes : témoignage d'autant moins suspect qu'il fut général, & porté sur le seul mérite de l'ouvrage. On l'a traduit en latin sous ce titre : *Pinamonti* (*R. P. Jo. Petr.*) *director spiritualis, seu methodus dirigendi animas in via perfectionis christianæ, opus posthumum*, in-8°, *Augustæ*, 1738.

PINEDA, (*Jean*) Jésuite, né d'une famille noble à Séville, fut reçu dans la société en 1572, & y enseigna avec avec succès la philosophie & la théologie dans divers colleges. Il savoit les langues, qui lui servirent beaucoup pour l'intelligence de l'écriture. Nous avons de lui des commentaires sur *Job*, réimprimés à Cologne sous ce titre : *Commentaria amplissima concionatoria in Jobum*, in-fol. 2 *vol. Coloniæ* 1733. II. Des commentaires sur l'*ecclésiastique* en 2 vol. *in-fol.* Ils sont composés dans le même goût que ses commentaires sur Job, c'est-à-dire, sans précision & sans méthode. III. D'autres ouvrages sur l'écriture. *Pineda* mourut en 1637, âgé de quatre-vingt ans, avec une réputation de piété & de savoir. Ses ouvrages ne sont guere consultés aujourd'hui.

PITHOU, (*Pierre* & *François*) célebres jurisconsultes, étoient deux freres, né à Troyes en Champagne, le premier en 1539, & le second en 1544. Ils sont placés tous les deux, (l'un par un traité *des libertés de l'église gallicane*, & l'autre par l'édition du corps du droit canonique) parmi les auteurs ecclésiastiques; mais comme ils appartiennent d'une maniere plus particuliere aux autres dictionnaires historiques, nous y renvoyons. *Pierre* mourut en 1596, & *François* en 1621.

PLANCHETTE, (*Dom Bernard*) étoit né à Aubignac au diocese de Rheims. Il se consacra à Dieu en 1637, dans la congrégation de St. *Maur*, à l'âge de près de trente ans. Il y vécut dans une grande régularité, n'interrompant ses exercices claustraux que par la prédication. Il mourut à St. *Remi* de Rheims en 1680 à 71 ans. Nous avons de lui quelques ouvrages. I. Il fit imprimer en 1652 la vie de St. *Benoît* en françois, *in*-4°, dédiée à la Reine. L'auteur a destiné le troisieme livre de cette histoire à l'éloge des personnes les plus illustres, qui ont professé la regle de St. *Benoît*. II. Il donna en 1671, *in*-12, une histoire abrégée des miracles, que l'on prétend s'être faits dans l'abbaye de St. *Pierre* sur Dive par l'invocation de la Ste. Vierge. C'est une traduction de l'ancien manuscrit de *Haimon*, abbé de ce monastere. III. Enfin nous avons du pere *Planchette*, un vol. *in*-8° de panégyriques, imprimé à Paris en 1675. Ces discours sont très-foibles.

PLANTAVIT DE LA PAUSE, (*Jean*) évêque de Lodeve, né dans le diocese de Nîmes, & mort au château de Margon dans le diocese de Beziers en 1651 à 75 ans, est auteur de quelques ouvrages sur l'écriture-sainte, dont on fait peu de cas aujourd'hui. Voyez les autres *dictionnaires historiques*.

PLATINE,

PLATINE, (*Barthélemy*) né de parens obscurs à Piadena (en latin, *Platina*) bourg du territoire de Crémone, vivoit dans le quinzieme siecle. Son nom de famille étoit *Sacco*; mais il le quitta pour prendre celui de sa patrie. Après avoir suivi quelque temps la profession des armes, il s'appliqua à l'étude, & y fit des progrès considérables. Il alla à Rome, & le cardinal *Bessarion* le prit dans sa maison. *Pie II* le fit abréviateur apostolique; mais *Paul II* ayant aboli les charges d'abréviateurs sans en rembourser le prix, *Platine* fit au Pape des remontrances qui lui attirerent l'indignation du Pontife. Il eut la hardiesse de menacer *Paul II* de se plaindre aux princes chrétiens, & de leur demander un concile. Le Pape le fit mettre en prison les fers aux pieds. Il en sortit après quatre mois. Mais ensuite ce même Pape l'ayant soupçonné d'avoir conspiré contre sa personne, le fit encore mettre en prison, & appliquer à la question. N'ayant pu lui faire avouer le prétendu crime, il l'accusa d'hérésie. Il lui accorda néanmoins la liberté à la priere des cardinaux *Bessarion* & de *Gonzague*. *Sixte IV* le fit bibliothécaire du Vatican, & lui donna une maison dans le Quirinal, où il mourut l'an 1481 à soixante ans. Il a écrit les vies des Papes, depuis St. *Pierre* jusqu'au pontificat de *Sixte IV*: *Onuphre* en a donné la continuation. Elles ont été imprimées plusieurs fois & en différens pays. *Platine* a aussi composé plusieurs ouvrages moraux, & le panégyrique du cardinal *Bessarion*. On a encore de lui un traité sur les moyens de conserver la santé, sur la nature des choses, & la science de la cuisine, dédié à un cardinal.

PLESSIS-RICHELIEU, (*Armand Jean du*) cardinal duc de *Richelieu* & de Fronsac, abbé général de Cluni, de Cîteaux, de Prémontré, de Mont-Majour-lez-Arles, de Fleuri, ou St. *Benoît* sur Loire, de St. *Médard* de Soissons, de St. *Riquier*, de Charoux, &c. &c. &c. naquit à Paris en 1585, du grand prévôt de France. Il fut élevé dans les lettres, pour lesquelles il avoit beaucoup de disposition; mais son inclination le portoit encore plus à l'intrigue. Dès l'âge de vingt-deux ans, il obtint du pape *Paul V*, dispense d'âge pour l'évêché de Luçon, & s'avança à la cour par la faveur de la marquise de *Guercheville*, premiere dame d'honneur de la reine *Marie* de Médicis, alors régente du royaume. La Reine mere lui fit donner la charge de son grand aumônier; & peu après, elle obtint pour lui la charge de secretaire d'état en 1616. La mort du maréchal d'*Ancre* ayant apporté du changement à la cour, *Marie* de Médicis fut reléguée à Blois, où l'évêque de Luçon la suivit. Ce prélat ambitieux étant devenu suspect au duc de Luines, eut ordre de se retirer dans un prieuré qu'il avoit en Anjou, ensuite à Luçon & enfin à Avignon. Deux ans après, la Reine mere se sauva de Blois, & se retira en Angoulême par le secours du duc d'*Epernon*, qui avoit quitté la cour. Le duc de Luines fit aussi-tôt revenir d'Avignon l'évêque de Luçon, pour persuader à la Reine de s'accom-

moder avec le Roi. La réconciliation se fit en Touraine, & *Marie* de Médicis se retira à Angers après cet accommodement. L'année suivante 1620, la Reine excitée par l'évêque de Luçon qui vouloit se rendre nécessaire à la cour, & y faire acheter sa médiation, ralluma la guerre, espérant que les principaux seigneurs prendroient son parti. Cette guerre dura peu. On donna ordre dans toutes les provinces de veiller sur les entreprises des rebelles, & la Reine fut obligée de se soumettre. L'évêque de Luçon servit de médiateur, comme il l'avoit projetté, & se fit promettre par le duc de Luines le chapeau de cardinal qui lui fut accordé en 1622. Ce prélat adroit & politique sut s'emparer de l'esprit du Roi, & obtenir de lui tout ce que son ambition demesurée lui faisoit desirer. Il fut déclaré deux ans après, principal ministre d'état, chef des conseils, & grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & du commerce. Il eut en même temps les abbayes de Cluni, de Cîteaux, de Prémontré, de St. *Benoît* sur Loire, de St. *Médard* de Soissons, de St. *Riquier*, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Ligni, & d'autres encore. On vit commencer en 1626, les factions qui agiterent le royaume, par la division que l'on mit entre le Roi & *Gaston* son frere. On conspira contre la vie du cardinal, qui se vengea d'une maniere éclatante. Voulant mettre à profit jusqu'au danger où il étoit exposé, il eut pour la sureté de sa personne une compagnie de gardes du corps. Tout le reste du regne de *Louis XIII* ne fut remplit que de cabales, que le cardinal sut dissiper. Ses deux objets principaux étoient l'abaissement de la maison d'Autriche, & la destruction des Huguenots. Il commança par ceux-ci, & entreprit de leur enlever la Rochelle, qui étoit le boulevard de l'hérésie. Le duc de *Bukingham*, jaloux de la gloire du cardinal de *Richelieu*, engagea le roi d'Angleterre *Charles I*, à secourir cette ville. Les efforts des Anglois & des Calvinistes furent inutiles, & la prise de la Rochelle mit le comble à la gloire de *Richelieu*. Le duc de Mantoue étant mort sans enfans, le plus proche héritier étoit le duc de Nevers. Le cardinal de *Richelieu*, qui vouloit enlever le Roi à toutes les intrigues que l'on tramoit contre lui, le décida à partir pour aller en personne secourir le nouveau duc de Mantoue, contre l'Empereur & le duc de Savoie. A son retour voyant que les Calvinistes remuoient toujours, malgré la déclaration qu'il avoit rendue avant son départ, pour leur ordonner de poser les armes, il marcha vers Privas, qui fut saccagée le vingt-sept de mai 1629. Alais capitula le huit de juin. Le cardinal entra dans Montauban le vingt d'août, & la paix fut accordée aux hérétiques par un nouvel édit de pacification. La guerre d'Italie au sujet du duché de Mantoue, se renouvella l'année suivante. Le Roi s'empara de toute la Savoie. Mais étant tombé malade, il retourna à Lyon. Le séjour qu'il y fit, pensa être aussi funeste au cardinal par les complots qui s'y formerent contre lui, qu'à la France, par le

danger où le Roi fut de perdre la vie. La Reine mere ramena le Roi à Paris, après lui avoir fait promettre de disgracier le cardinal, aussi-tôt que l'affaire d'Italie seroit terminée. Le cardinal sembloit perdu, & se préparoit à s'éloigner. Le Roi étoit allé à Versailles pour éviter les plaintes de son adieu, & la Reine mere n'avoit point eu la précaution de l'y suivre. Le cardinal ne se déconcerta point dans une conjoncture si délicate. Au lieu de prendre le chemin de sa retraite, il alla droit à Versailles par le conseil du cardinal de la *Valette*. Comme il connoissoit mieux que personne l'esprit du Roi, il renversa par l'ascendant qu'il avoit acquis sur lui, & par ses raisons, ce qu'on pensoit y avoir établi par des moyens plus efficaces. Ainsi le cardinal devenu plus puissant que jamais, poussa vivement ceux qui l'avoient voulu perdre; & cette journée qu'on nomma *la journée des dupes*, eut des suites très-fâcheuses. La suite de son ministere fut marquée par de grandes choses & de petites intrigues. Après avoir passé toute sa vie dans des agitations continuelles, il résolut en 1642 de faire la conquête du Roussillon, se contentant de se tenir sur la défensive dans les Pays-bas. Ce ministre si puissant & si redoutable avoit depuis long-temps des infirmités considérables & humiliantes, & son corps tomboit presque en pourriture. Cependant il ne pensoit qu'à étourdir son mal, soit par de nouvelles entreprises & de vastes projets, soit par des amusemens de poésies, & même par des pieces de théatre. La défiance continuelle dans laquelle il vivoit par rapport à ceux qu'il croyoit ses ennemis, ses envieux ou ses rivaux, augmentoit encore son mal par l'inquiétude dont il n'étoit jamais exempt. Enfin la maladie paroissant mortelle, il se mit entre les mains d'un médecin de Troyes, & reçut les derniers sacremens. Le prêtre lui ayant demandé s'il ne pardonnoit point à ses ennemis, & s'il ne prioit point ceux qu'il avoit offensés, de lui pardonner; il répondit qu'il *n'avoit jamais eu d'autres ennemis que ceux du Roi & de l'état, & qu'il n'avoit point de pardon à demander à personne*. Il mourut le quatre décembre dans son palais à l'âge de cinquante-huit ans, & fut enterré en Sorbonne, où l'on voit son mausolée par *Girardon*. Les Jansénistes ont prétendu qu'une des causes de la haine de ce ministre pour leurs opinions & pour l'abbé de St. *Cyran* en particulier, c'est qu'il n'avoit point voulu approuver la suffisance de l'attrition, qui étoit l'opinion favorite du cardinal. Un trait assez curieux rapporté par M. *Hermant* dans une histoire manuscrite, montre l'intérêt que le cardinal de *Richelieu* prenoit à cette doctrine. » Ceux qui ont connu plus particuliérement ce cardi-
» nal, dit M. *Hermant*, savent qu'il avoit quelquefois de si
» grands remords de conscience, & de si effroyables appréhen-
» sions d'être damné, que pour appaiser cette cruelle inquié-
» tude, il étoit souvent obligé de faire appeller M. *Lescot* pour
» le rassurer: & comme cela lui arrivoit souvent, & troubloit
» son repos, ne se contentant pas de la vive voix de son con-

» fesseur, il exigea de lui un écrit par lequel il l'assuroit de son » salut. Ce Docteur crut avoir assez de lumiere, & eut assez de » confiance pour lui donner cette satisfaction : & M. le cardinal » de *Richelieu* porta toujours jusqu'à sa mort ce papier sur lui, » pour se mettre à couvert de la colere de Dieu, & des traits de » sa justice, sous le bouclier impénétrable de la garantie de son » directeur. Celui-ci tenoit un peu pour suspect son passeport : » car aussi-tôt que le cardinal fut mort, sa premiere attention » fut de retirer le papier, afin qu'il ne fût pas vu. « Le cardinal de *Richelieu* mérite une place parmi les auteurs ecclésiastiques, non seulement par ses ouvrages, mais encore par la protection qu'il accorda aux savans, & par les établissemens qu'il fit pour eux. Les principaux sont l'imprimerie royale, l'académie françoise, la Sorbonne qu'il n'établit point à la vérité, mais qu'il rebâtit avec magnificence. Nous avons de lui, I. *Instruction du chrétien*, Paris de l'imprimerie royale 1642, *in-fol.* & 1646, *in-12*, chez *Vitré*. II. *Les principaux points de la foi de l'eglise catholique*, Paris 1629, *in-4°*, & 1642, *in-fol.* de l'imprimerie royale. III. *Traité qui contient la méthode la plus facile & la plus assurée de convertir ceux qui se sont écartés de l'église*, Paris 1651, *in-fol.* Cet ouvrage est le meilleur qui soit sorti de sa plume. Il l'avoit travaillé avec beaucoup de soin. Il vouloit y ajouter encore neuf chapitres, pour y discuter neuf points de controverse ; mais ses grandes occupations l'en empêcherent. Ce ministre avoit une imprimerie à Richelieu, d'où il sortit différens ouvrages devenus très-rares, & dont l'impression singuliere fait l'ornement de diverses bibliotheques.

POISSON, (*N.*) Cordelier, ensuite définiteur général de tout l'ordre de St. *François*, puis provincial & premier pere de la grande province de France, se distingua par ses talens pour la prédication. Il se faisoit sur-tout admirer par la vivacité de son génie, par sa profonde connoissance de l'écriture & par le brillant éclat de son éloquence. Il prêcha l'avent à la cour en 1710. Nous avons de lui deux oraisons funebres de monseigneur le Dauphin & du duc de *Bouflers*, l'une imprimée en 1711, & l'autre en 1712, & toutes deux remplies de traits frappans. Nous connoissons encore du pere *Poisson* le panégyrique de St. *François* d'Assise, qu'il prononça en 1732 dans l'église des Cordeliers. Ce discours est composé selon le goût des vieux sermonaires. Les auteurs profanes, les peres de l'église, les écrivains ecclésiastiques, les poëtes, les orateurs, les philosophes y sont cités tour à tour. Il fut très-critiqué par M. *Andry* dans le *journal des savans*. L'auteur fit à cette critique une réponse très-emportée & très-singuliere, pour justifier cette ancienne méthode de prêcher ; mais il n'y a pas apparence qu'on veuille la faire revivre, après l'avoir bannie de la chaire. Le pere *Poisson* avoit le goût très-peu sûr & porté au bisarre.

POLITI, (*Alexandre*) clerc régulier des écoles pieuses,

naquit à Florence en 1679. Il s'appliqua de bonne heure aux sciences profanes & ecclésiastiques. Ayant pris l'habit de clerc régulier en 1695, il brilla dans les cours de philosophie & théologie, qu'il fit après son noviciat, tant à Florence qu'à Rome, où il se fit admirer. Il se fit beaucoup d'honneur sur-tout par ses theses du chapitre général de son ordre qui s'y tint en 1700. Il professa ensuite la rhétorique & la philosophie, & enfin la théologie à Genes. Appellé à Pise en 1733, pour y donner des leçons sur la langue grecque, il passa à la chaire d'éloquence qui étoit demeurée vacante depuis la mort du savant *Benoît Averani*. Un accident d'apoplexie l'emporta en 1752 à l'âge de soixante & treize ans. Nous avons de lui divers ouvrages qui n'appartiennent pas tous à ce dictionnaire ; nous nous contenterons de citer, I. *Selecta christianæ theologiæ capita*, in-4°, 1708. II. *Martyrologium romanum commentariis castigatum & illustratum*, à Florence 1751, *in-fol.* tome premier. *Politi* a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, où il a répandu une grande érudition.

POLUS ou POOL, (*Renaud*) né en Angleterre d'une famille alliée au sang royal, fut élevé dans l'université d'Oxford. Il alla ensuite étudier dans les plus célebres académies de l'Europe ; mais les trésors de science qu'il y acquit, ne lui procurerent pas les graces de *Henri VIII*, roi d'Angleterre. Ce monarque avoit commencé à s'indisposer contre lui, dès le temps qu'il étoit à Paris pour s'y perfectionner dans les sciences. Car le Roi l'ayant prié d'engager les universités de France à déclarer nul son mariage avec *Catherine*, *Polus* s'en excusa, ne voulant point contribuer à une action si injuste. Il ne laissa pas dans la suite de retourner en Angleterre, & assista comme doyen d'Excester à l'assemblée du clergé qui donna au Roi le titre de chef suprême de l'église anglicane. *Polus* fit ensuite le voyage d'Italie, & séjourna quelque temps à Padoue, où il lia un commerce d'amitié avec *Bembo*, *Sadolet* & quelques autres beaux esprits. Ces hommes de lettres cédoient à *Polus* l'avantage de l'éloquence, & le regardoient comme un des plus illustres orateurs de son siecle. La réputation qu'il s'étoit acquise fit naître au Roi l'envie de le rappeller, pour l'employer dans les affaires. Mais *Polus* chercha toujours des prétextes pour ne pas se rendre aux ordres du prince. Voyant que ses excuses n'étoient point goûtées, il écrivit enfin au Roi qu'il n'approuvoit point ce qui s'étoit fait en Angleterre, soit dans l'affaire du divorce, soit dans la rupture avec Rome. *Henri* qui souhaitoit fort de le gagner, lui envoya un écrit qui contenoit son apologie. *Polus* y répondit par un traité de *l'union ecclésiastique*, qu'il adressa au Roi même, & qu'il fit ensuite imprimer. Il n'y épargne point ce prince, & il y dévoile toute la turpitude de sa conduite. *Henri* choqué de cette liberté usa de dissimulation. Il le pria de se rendre à Londres pour l'éclaircir sur quelques endroits de son livre, qu'il

estimoit beaucoup, disoit-il, & sur lequel il n'avoit que quelques difficultés, dont il souhaitoit avoir la solution de sa propre bouche. *Polus* n'eut garde de donner dans le piege; & le Roi voyant que ses artifices n'avoient eu aucun succès, le dépouilla de ses bénéfices, & promit mille écus à celui qui lui apporteroit sa tête. Le pape *Paul III* dédommagea *Polus* en le créant cardinal, & l'envoya en qualité de légat en Flandres, pour tacher de ramener le Roi à son devoir. Mais ce prince ne cessant d'attenter à la vie du cardinal, il le rappella, & lui donna des gardes pour la sûreté de sa personne. *Henri VIII* se vengea sur ses parens & sur ses amis, qui périrent presque tous par le dernier supplice. Quelque temps après, *Paul* nomma *Polus* pour son légat au concile de Trente; & ce Pape étant mort pendant la tenue du concile, le légat eut beaucoup de voix pour lui succéder. *Marie* étant montée sur le trône d'Angleterre, le pape *Jules III* nomma aussi-tôt le cardinal *Polus* pour son légat. Ce prélat arriva à Londres en 1554, après avoir été retabli par le parlement dans tous les droits & tous les honneurs, dont on l'avoit injustement dépouillé. Il conclut bientôt la réunion de l'église romaine, & fut nommé par *Marie*, archevêque de Cantorberi. Cette princesse étant morte en 1556, *Polus* ne lui survécut que seize heures. On dit qu'apprenant la mort de la Reine, dont on lui vint annoncer la nouvelle lorsqu'il avoit la fievre, il en fut si vivement touché, qu'il demanda son crucifix, l'embrassa tendrement & s'écria: *Seigneur sauvez-nous, nous périssons: Sauveur du monde, sauvez votre église.* A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans l'agonie, & expira. Il avoit environ soixante ans. Tous les auteurs, même les Protestans, ont beaucoup loué son esprit, sa science, sa modération, sa sagesse, son désintéressement & sa charité. Il désiroit qu'on employât la douceur pour ramener les Anglois; & si chacun eût pensé comme lui, & eût été autant ennemi des voies de fait & de la violence, on auroit peut-être fort avancé cet important ouvrage. Nous avons de lui outre l'ouvrage dont nous avons parlé, I. *De officio summi pontificis.* II. *De ejusdem potestate.* III. *De concilio Tridentino.* IV. Un volume de lettres. Ces ouvrages prouvent de l'érudition.

POLYCARPE, (*Saint*) évêque de Smyrne dans le second siecle de l'église, avoit été condisciple de St. *Ignace*, dans l'école de St. *Jean*, qui l'ordonna évêque. On croit que c'est lui qui est marqué dans l'*apocalypse*, sous le nom de l'ange de l'église de Smyrne. » Je sais, lui dit J. C., quelles sont vos » œuvres, quelle est votre affliction, & quelle est votre pauvreté, » dans laquelle vous êtes riche. « St. *Polycarpe* reçut St. *Ignace* lors de son voyage d'Antioche à Rome, & baisa les chaînes de ce saint martyr. St. *Ignace* rendit graces à Dieu, de la sagesse & de la grace qu'il avoit répandue sur le tombeau de ce digne pasteur. Pour derniere marque de son affection, il écrivit aux

fideles de Smyrne & à St. *Polycarpe* leur évêque. Etant arrivé à Philippes en Macédoine, il écrivit une seconde fois à St. *Polycarpe*, qui reçut en même temps une lettre des fideles de Philippes. Ils le prioient de leur communiquer toutes les lettres de St. *Ignace* qu'il pourroit recouvrer. Il le fit, & accompagna ce recueil si précieux, d'une lettre que nous avons encore, & qui est toute remplie de l'esprit apostolique. Il y avoit plus de soixante ans qu'il gouvernoit son église, lorsqu'il fit le voyage de Rome, vers le milieu du second siecle. C'étoit, à ce qu'on croit, au sujet des différens usages des églises touchant la fête de Pâque. On la célébroit en Asie le quatorze de la lune d'après l'équinoxe, en quelque jour de la semaine qu'elle arrivât; au lieu que dans tout l'Occident, on ne la célébroit que le dimanche d'après. St. *Polycarpe* en conféra avec le pape St. *Anicet*. Ils ne purent s'accorder sur ce point; mais ils convinrent qu'il ne falloit pas pour cela rompre l'unité. Ainsi ils communiquerent ensemble, & St. *Anicet* céda même à St. *Polycarpe* l'honneur de consacrer l'eucharistie. Le séjour de ce saint à Rome fut très-utile à plusieurs. Car il ramena à l'unité de l'église, grand nombre d'hérétiques *Marcionites* & *Valentiniens*. Après son retour en Asie, il continua de servir l'église de J. C. avec le même zele. L'éclat de sa vertu le faisoit regarder comme le chef & le premier des évêques d'Asie: & il étoit révéré de tous les fideles à un tel point, qu'on ne souffroit pas qu'il se déchaussât lui-même, chacun s'empressant de lui rendre ce service, pour avoir le bonheur de le toucher. Cet homme plein de l'esprit & de la grace des apôtres forma des disciples avec grand soin, & s'en servit pour étendre le royaume de J. C. Sa mémoire doit nous être d'autant plus précieuse, que ce fut lui qui envoya en France St. *Pothin* & St. *Irénée*, pour y jetter la semence de la foi. St. *Polycarpe* gouvernoit l'église de Smyrne depuis environ soixante-dix ans, lorsqu'il fut arrêté & qu'il versa son sang pour J. C. avec plusieurs fideles de son église. Sa mort arriva le 26 mars d'une des années 166, 167 ou 169. Son martyre est écrit d'une maniere très-élégante dans la lettre de l'église de Smyrne aux églises de Pont. On y rapporte que trois jours avant qu'il fût arrêté, il eut une vision, dans laquelle il apperçut le chevet de son lit tout en feu. Ce fut pour lui un présage qu'il seroit bientôt brulé tout vif. Etant attaché à un poteau, le feu forma une espece de cercle autour du corps de ce saint martyr, qui demeura au milieu sans être endommagé. Les Païens voyant que le feu ne l'éteignoit pas, envoyerent un homme le percer d'un coup d'épée, & son corps étant demeuré tout entier au milieu des flammes, on empêcha les Chrétiens de l'emporter, de peur, disoient les Païens, qu'ils ne l'adorassent. Enfin le Centurion fit bruler ce saint corps, dont les Chrétiens emporterent les os. La lettre que St. *Polycarpe* écrivit aux Philippiens, en leur envoyant le recueil de celles de St. *Ignace*, a été estimée de toute

l'antiquité. On la lisoit publiquement dans les églises d'Asie. Dès le commencement de sa lettre, il les félicite du bonheur qu'ils avoient eu de recevoir St. *Ignace*, & les compagnons de son voyage, dont les chaînes, dit-il, sont les diadêmes des élus de Dieu. Ensuite il releve la piété & la foi des Philippiens; il les exhorte à la conserver & à la faire croître de plus en plus. Pour leur en faciliter les moyens, il descend dans un détail des devoirs attachés aux différens états, dans lesquels Dieu les a placés. Il veut que les femmes aient un amour sincere pour leurs maris, & qu'elles prennent soin d'instruire leurs enfans dans la crainte de Dieu; que les veuves (ce qu'il faut entendre sur-tout des diaconesses) soient extrêmement réservées à juger des choses de la foi; qu'elles prient sans cesse pour tous; qu'elles soient entiérement éloignées de la médisance, de l'avarice, & de tout mal, &c. Les diacres doivent aussi être irréprochables & retenus en toutes choses, compatissans, ennemis de toute avarice, ardens dans la pratique du bien, & marchant selon la vérité de Dieu. Que les jeunes gens soient aussi sans reproche; qu'ils mettent leur premier soin à conserver la pureté & à réprimer leurs desirs; qu'ils soient soumis aux prêtres & aux diacres, comme à Dieu & à J. C. Que les vierges conservent sans tâche la pureté de leur conscience. Que les prêtres ramenent avec tendresse ceux qui se sont égarés, qu'ils visitent les malades, les veuves, les orphelins, les pauvres. Il donne ensuite des instructions sur la vérité & la certitude de l'incarnation & de la mort du Sauveur. Il les loue de l'intelligence qu'ils avoient dans les saintes écritures; il les exhorte à prier pour tous les saints, pour les Rois, les princes & les puissances, pour leurs persécuteurs & les ennemis de la croix. On peut encore remarquer dans cette lettre, que le saint étoit persuadé que les martyrs jouissoient du souverain bonheur aussi-tôt après leur mort; que l'incarnation du Fils de Dieu, sa passion, sa mort, sa résurrection ont été très-réelles & non apparentes; qu'en matiere de doctrine, nous devons nous en tenir à ce qui nous a été enseigné dès le commencement que les Hérétiques expliquoient les écritures à leur fantaisie; que le moyen d'obtenir de Dieu la force de résister à la tentation, c'est de jeûner & de prier; qu'il faut reprendre les pécheurs avec modération; ne point les regarder comme nos ennemis, mais les recevoir comme des membres qu'on fait rentrer dans leur devoir; que ce n'est point par nos œuvres que nous sommes sauvés, mais par la grace & les mérites de J. C. que l'amour des richesses est le principe & la source de tous les maux; mais que l'amour de Dieu & du prochain, qui doit animer toutes nos actions, est le fondement de notre espérance. La lettre de St. *Polycarpe* a été insérée par M. *Cotelier* dans sa collection des anciens monumens des peres. Elle a été imprimée depuis en Hollande avec une dissertation sur St. *Polycarpe*, dans un recueil des pieces données

par

par le *Moine* proteſtant, eſt intitulé : *Varia ſacra*. On attribue encore à ce ſaint martyr quelques autres ouvrages, comme une lettre à St. *Denis* l'Aréopagite citée par *Suidas* ; un traité de la mort de St. *Jean*, que l'on dit être dans l'abbaye de Fleuri ; mais il y a apparence que ce ſont des pieces ſuppoſées.

PONCET DE LA RIVIERE, (*Michel*) évêque d'Angers, mourut en 1730, après avoir gouverné ſon dioceſe avec ſageſſe. Il mérita d'être mis au nombre des célebres prédicateurs de notre ſiecle. Il avoit prêché l'avent devant le Roi en 1707, & le carême en 1715, & avoit été applaudi chaque fois. Il y a quelques-uns de ſes ſermons parmi ceux qui ont été imprimés à Trévoux en 1704, ſous le nom de *ſermons du pere Maſſillon*. M. *Poncet* les avoit révendiqués, & ils le méritoient. Nous avons encore de lui deux oraiſons funebres, celle du cardinal de *Bonzi* à Montpellier 1704, *in*-4°, & celle de monſeigneur *Louis* Dauphin, prononcée à St. *Denis* en France en 1711, Paris, *in*-4°. On admire de beaux traits d'éloquence dans cette derniere piece. Les figures de rhétorique y ſont employées d'une maniere ingénieuſe & délicate.

PONT, (*Louis du*) Jéſuite, né à Walladolid en Eſpagne, enſeigna la philoſophie & la théologie avec beaucoup de réputation, & fut enſuite recteur & maître des novices. Il avoit un grand éloignement pour toutes les charges ; & quoique ſavant, il aimoit à cacher ſon érudition. Ce pere fut un des meilleurs maîtres de la vie ſpirituelle. Il mourut avec une grande réputation de ſainteté en 1624, âgé de ſoixante-dix ans. Sa vie a été écrite en eſpagnol par le pere *Cachupin*, ſon confrere. Ses ouvrages ſont, I. *Expoſition* morale ſur le *cantique des cantiques*, en latin. II. Des méditations ſur les myſteres de la foi. III. Un traité de la perfection chrétienne. IV. Le *directeur ſpirituel*, &c. La plupart des ouvrages du pere du *Pont* ont été traduits en latin par le pere *Trevinnius*, ſon confrere. Ses méditations, de même que ſon traité du ſacerdoce & de l'épiſcopat, l'ont été en arabe par le pere *Pierre Fromage*, de la même ſociété. Les œuvres ſpirituelles de *Louis* du *Pont*, ont été traduites de l'eſpagnol en françois par le pere *Jean Brignon*, Jéſuite, *in*-4° & *in*-8°, à Paris 1689, 1700, 1703.

PONTAC, (*Arnaud de*) évêque de Bazas, fut nommé à cet évêché vers l'an 1572. Il étoit de Bordeaux, où ſa famille occupoit les premieres places de la magiſtrature. Il ſe trouva à l'aſſemblée du clergé l'an 1579, & fut choiſi par celle de Melun, pour faire au roi *Henri III* des remontrances que nous avons dans les *mémoires du clergé*. Il avoit déjà publié des commentaires ſur *Abdias*, dans leſquels on remarque une connoiſſance particuliere des langues, entr'autres, de l'hébraïque & de la grecque. Il donna enſuite des notes ſur la chronique d'*Euſebe*, & un ouvrage de controverſe contre du *Pleſſis Mornai*. Il mourut au château de Jouberthes, le 4 février en 1605.

Ce prélat eut une grande réputation de son temps.

PONTAS, (*Jean*) né à St. *Hilaire* du Harcourt, au diocese d'Avranches, en 1638. Après avoir fait ses premieres études à Rennes chez les Jésuites, il vint à Paris, où il étudia en philosophie & en théologie au college de Navarre. Il embrassa l'état ecclésiastique en 1662, & fut élevé au sacerdoce l'année d'après. Comme l'étude du droit canon avoit beaucoup de charmes pour lui, il s'y appliqua entiérement; & en 1666, il fut honoré du bonnet de docteur en droit canon & en droit civil. M. de *Perefixe*, archevêque de Paris, l'ayant fait vicaire de Ste. *Genevieve* des Ardens, il y travailla au salut des ames avec le zele d'un digne ministre de J. C. Il employa le loisir que lui laissoient les fonctions de son ministre à composer des ouvrages pieux & utiles. En 1690, il donna un vol. d'*exhortations aux malades, sur les attributs de J. C. dans l'eucharistie*, in-12, à Paris; & l'année suivante 1691, il y ajouta un second vol. par le conseil du grand *Bossuet*. Ce nouveau volume renferme des exhortations sur le baptême, les fiançailles, le mariage & la bénédiction du lit nuptial. La même année il donna deux autres volumes d'exhortations sur les évangiles du dimanche, pour la réception du saint viatique & de l'extrême-onction. Cet ouvrage, dédié à M. *Bossuet*, n'est pas indigne du nom qu'il porte à la tête; on y trouve des instructions solides & touchantes. M. *Pontas* publia en 1693, ses *entretiens spirituels pour instruire, exhorter & consoler les malades dans les différens états de leurs maladies*, en 2 vol. *in-12*, à Paris. Le desir de la retraite ayant porté l'auteur à quitter cette année Ste. *Genevieve* des Ardens, M. de *Harlay*, archevêque de Paris, l'arrêta & le fit sous-pénitencier de l'église de Paris. Il y avoit déjà plusieurs années qu'il remplissoit ce poste, peu capable de flatter l'amour propre, lorsqu'il donna en 1698 un ouvrage latin sous ce titre: *Sacra scriptura ubique sibi constans*, in-4°, à Paris, chez *Boudot*. Son but est de faire voir qu'il n'y a aucune contradiction réelle dans l'écriture-sainte. Ce premier vol. ne regarde que le pentateuque. L'auteur vouloit suivre ainsi tous les autres livres de l'écriture; mais ses occupations l'empêcherent de continuer un travail si épineux. Son essai prouve qu'il avoit bien étudié les langues originales, qu'il avoit lu l'écriture-sainte avec beaucoup d'application, & qu'il avoit l'esprit juste & pénétrant. L'ouvrage le plus considérable de M. *Pontas* & celui qui l'a le plus fait connoître, est son *dictionnaire des cas de conscience*, qui vit le jour en 1715 en 2 vol. *in-fol.* Il en donna un supplément en un vol. *in-fol.* qui fut refondu dans la nouvelle édition du dictionnaire imprimé en 1724, avec des additions à la tête de chaque matiere. On y trouve aussi trois tables historiques, l'une des conciles, la seconde des Papes, la troisieme des auteurs cités dans l'ouvrage. On a réimprimé cet ouvrage en 1726 & en 1730. Il a été traduit latin à Geneve en 1731 & en 1732, en 3 vol. *in-fol.* avec des notes

du traducteur, pour expliquer ou rectifier même quelques décisions de l'auteur. On a encore une autre traduction latine de ce dictionnaire, imprimée à Ausbourg en 1733. Le même ouvrage fut réimprimé à Venise en 1738 par les soins du pere *Concina*, qui y ajouta une préface & un examen critique des notes de l'édition latine d'Ausbourg. M. *Pontas* publia en 1728 un *examen des pechés qui se commettent en chaque état*, vol. *in*-12, Paris. Cet auteur mourut la même année âgé de quatre-vingt ans, avec une grande réputation de savoir & de piété. On honora son tombeau d'une épitaphe, où l'on loue la gravité de ses mœurs, sa modestie, son amour pour la priere & pour l'étude, ses mortifications, ses libéralités envers les pauvres, &c. MM. *Lamet* & *Fromageau* ont donné un supplément en deux vol. *in-fol.* à son dictionnaire des cas de conscience, & M. *Collet* l'a abrégé en un vol. *in*-4°. Cet ouvrage a toujours été très-estimé & avec raison. L'auteur ne pousse pas la sévérité à la rigueur, & il ne juge que d'après l'écriture-sainte, les peres & les conciles.

POSSEVIN, (*Antoine*) Jésuite mantouan, fut envoyé par le pape *Grégoire XIII* en Pologne, pour accommoder le Roi de cet état avec les Moscovites. Il fit d'autres voyages en Suede, en allemagne, &c. Il travailla à la réconciliation d'*Henri IV* avec le St. Siege, & mourut à Ferrare en 1611, âgé de soixante-dix-huit ans. Nous avons de lui divers ouvrages dont les plus importans sont sa *bibliotheque* & son *apparat sacré*. On peut consulter sur ces ouvrages & sur leur auteur le *nouveau dictionnaire historique*.

POSSIDIUS, évêque de Calame, disciple de St. *Augustin*, obtint son évêché en 397, & il y établit un monastere semblable à celui d'Hippone. Ayant voulu s'opposer aux assemblées que les Gentils & les Hérétiques faisoient dans son diocese contre les édits des Empereurs, les Païens mirent le feu à son église, écarterent les ecclésiastiques, & firent fuir *Possidius*, qui se refugia à Hippone. Les auteurs de cet attentat, s'en étant repentis, furent les premiers à redemander *Possidius*, qui fut un des chefs de la conférence de Carthage. L'irruption des Vandales en Afrique en 428, l'obligea de quitter Calame pour se retirer à Hippone, où il assista à la mort de St. *Augustin* en 430. La ville d'Hippone fut prise aussi-tôt après par les Vandales. On ne sait plus rien depuis de certain sur la vie de *Possidius*: il a écrit celle de St. *Augustin* son maître, d'un style assez simple. Il y a joint le catalogue des nombreux ouvrages de ce pere.

I. POUGET, (*Dom Antoine*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né dans le diocese de Beziers en 1650, professa la langue hébraïque avec beaucoup de succès, & forma d'habiles disciples, entr'autres, dom *Guarin*. Pendant qu'il enseignoit cette langue, il dressa des tables hébraïques d'une mé-

thode très-facile ; elles sont intitulées : *Institutiones linguæ hebraïcæ :* elles n'ont point été imprimées ; mais on en a beaucoup de copies. Dom *Pouget* donna, conjointement avec dom de *Montfaucon*, la traduction latine d'un volume *in*-4° d'*analectes grecs*, avec ses remarques, en 1688. Il travailla avec dom *Martianai* à la nouvelle édition des œuvres de St. *Jerome*, dont le premier vol. fut publié sous le nom de l'un & de l'autre. Nous avons parlé de cette édition assez mal exécutée, dans l'article *Martianai*, auquel nous renvoyons. Dom *Pouget* termina sa laborieuse carriere dans l'abbaye de Notre-Dame de Soreze en 1709, âgé de cinquante-neuf ans.

II. POUGET, (*François-Aimé*) prêtre de l'Oratoire & abbé de Chambon, naquit à Montpellier. Après avoir pris le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris, il entra sur la fin de 1696, ou au commencement de 1697, dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire. Il servit utilement l'église dans les dioceses de Montpellier & de St. *Malo*. Le pere *Pouget* est principalement connu par les *instructions en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'écriture-sainte & la tradition, l'histoire & les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacremens, les prieres, les cérémonies & les usages de l'église*, imprimées *in*-4°, à Paris 1702, par ordre de messire *Charles-Joachim Colbert*, évêque de Montpellier, *à l'usage des anciens & nouveaux Catholiques de son diocese*. Ce catéchisme est une théologie entiere ; mais une théologie sagement traitée, débarrassée des questions scholastiques, écrite d'une maniere claire & précise, & d'un style pur. Il étoit déjà connu dans tous les pays catholiques, quand l'auteur, pour le rendre encore plus utile, le traduisit en latin. Il y ajouta tous les passages de l'écriture, des peres, des conciles & des écrivains ecclésiastiques qui pouvoient y avoir rapport. Il les cita tous au long & dans l'étendue nécessaire, & les plaça en forme de notes à chaque page. Cette excellente traduction fut imprimée à Paris *in-fol.* 2 vol. en 1725, après la mort de l'auteur, par les soins du pere *Desmolets*, de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison de Paris. Cette édition étant devenue rare, on l'a réimprimée en 6 vol. *in*-4°, à Avignon en 1765 & 1766, sous le titre de Nîmes. On a cru que le format *in*-4° étoit plus commode & plus portatif que l'*in-folio*, toujours difficile à manier. On a ajouté à cette édition les corrections & les additions que M. de *Charanci*, évêque de Montpellier, fit insérer dans celle qu'il publia à Toulouse. On y trouve aussi tous les changemens que M. *Colbert* avoit jugé à propos de faire dans l'édition latine de 1725, faite sans son aveu. Le pere *Pouget* travailla aussi au bréviaire de Narbonne, imprimé à Paris en 1708. Il a encore donné en 1712 des instructions chrétiennes, sur les devoirs des chevaliers de Malte, à Paris, *in*-12, dont il n'est guere que l'éditeur & le reviseur, & une très-belle lettre, contenant une relation exacte & détaillée de la conversion de M. de la *Fontaine*, dont le pere

Pouget avoit été le miniſtre, lorſqu'il étoit vicaire de St. *Roch*, à Paris. Cette lettre eſt dans les mémoires de littérature & d'hiſtoire, recueillis par le pere *Deſmolets*, tome premier, partie ſeconde. Le pere *Pouget* mourut à Paris dans la maiſon de St. *Honoré*, en 1723, regardé comme un homme dont la piété égaloit le ſavoir.

POUSSINES, (*le pere Pierre*) ſavant Jéſuite, naquit à Laurane, bourg du dioceſe de Narbonne, vers la fin de l'an 1609. Après avoir enſeigné pendant trois ans, il ſe conſacra à la compoſition de différens ouvrages. Il étoit déjà profondément verſé dans la connoiſſance des langues ſavantes. Les traductions de *Nicétas* & du ſophiſte *Polémon*, le firent adopter par le pere *Pétau*, qui le mit parmi ſes éleves, lorſque ſes ſupérieurs l'envoyerent à Paris. Le pere *Pouſſines* étoit de retour à Toulouſe en 1642, époque de ſa profeſſion des quatre vœux, qu'il fit entre les mains du pere *Annat*. Un choix judicieux le deſtina bientôt après à profeſſer la rhétorique, & enſuite l'écriture-ſainte dans le college de Toulouſe. Il publia en 1651, la traduction de l'*alexiade* d'*Anme Comnene*, & les mémoires de *Nicéphore* de *Brienne* ſon époux. Le premier ouvrage parut en 1651, *in-fol.* & le ſecond en 1661, dans le même format. Le pere *Pouſſines* fut appellé à Rome par ſon général, vers la fin de l'année 1654. Il fut d'abord chargé de continuer l'hiſtoire de ſa compagnie, & conſacra quelques années à cet ouvrage. Il remplit enſuite la chaire de l'écriture-ſainte dans le college romain, & cet emploi lui laiſſa le loiſir d'enrichir l'hiſtoire biſantine. L'hiſtoire de *Michel Paléologue*, & celle d'*Andronic Paléologue*, avoient été déterrées dans un coin de la Grece, & le Jéſuite fut chargé de les publier. *Michel* parut en 1666, *in-fol.* & *Andronic* en 1667 & 1671, *in-fol.* l'une & l'autre à Rome. Quelques critiques lui reprocherent de ne s'être pas aſſez aſſujetti aux termes du texte grec, & de l'avoir ſouvent paraphraſé; mais M. l'abbé *Gallois* lui fit un mérite de s'être affranchi de cette ſcrupuleuſe exactitude. Le pere *Pouſſines* fut choiſi en 1657, pour donner des leçons de la langue grecque au jeune prince des *Urſins*, & à l'abbé *Albani*, qui fut dans la ſuite ſouverain Pontife ſous le nom de *Clément XI.* Notre Jéſuite avoit des relations dans toute l'Europe, & aidoit les ſavans de ſes lumieres. L'immenſe ouvrage des Jéſuites d'Anvers lui eſt redevable de plus de 200 vies des ſaints de la Grece, du Languedoc & de la Gaſcogne, qu'il a comme reſſuſcités. Le pere *Labbe* ſe reſſentit auſſi de ſa ſavante générosité pour la nouvelle édition des conciles. Le pere *Pouſſines* étoit de retour à Toulouſe, vers la fin de 1682, toujours laborieux, & toujours ſoutenu par la force du tempérament qu'il faut ſuppoſer dans les ſavans du premier ordre. Le ſouvenir de la candeur de ſon ame, & de la ſimplicité de ſes mœurs, s'eſt conſervé dans le college de cette ville, où il mourut en 1686 dans la ſoixante & dix-ſeptieme année de ſon âge. On a encore de lui une chaîne

des peres grecs sur St. *Marc*, & quelques autres ouvrages. Son style est en général un peu dur, & quelquefois difficile. Il recherchoit les expressions, & s'attachoit à celles qui avoient un air d'érudition plus marqué.

PREVOT, (*Pierre-Robert le*) chanoine de l'église de Chartres, né à Rouen en 1675, montra dès sa jeunesse un goût décidé pour l'éloquence de la chaire. La ville où il avoit recu le jour, applaudit à ses premiers essais. Il vint ensuite à Paris pour s'y former sur le modele des grands maîtres; & bientôt il fut recherché avec empressement, & toujours écouté avec un nouveau plaisir. Il ne fut pas moins goûté à la cour, où il prêcha les avents de 1714 & de 1727, & le carême de 1721. Il mourut à Paris en 1736. On a de lui le panégyrique de St. *Louis*, prononcé en présence de MM. de l'académie françoise, & quatre oraisons funebres. La plus belle est celle du duc de *Berry*. Elles ont été imprimées à Paris 1765, *in*-12. La marche de l'orateur est pleine de dignité; ses plans sont clairs, méthodiques & heureusement exprimés, ses images sont vives, son ton est touchant & onctueux. Nous y avons trouvé quelques-uns de ces grands traits dignes des beaux jours de l'éloquence françoise; mais le style ne répond pas toujours à cette élévation. Il y a plusieurs traits qui manquent de précision, d'élégance & de facilité. On trouva à la mort de l'abbé le *Prévôt*, près de 300 sermons de sa composition, qui ont été donnés à différens religieux ecclésiastiques. Cet orateur étoit homme de retraite & de cabinet, plus jaloux d'être utile que d'être connu, & trop amateur de son travail pour en être facilement arraché par l'intérêt ou par l'ambition.

PRIDEAUX, (*Humphrey*) né à Padstow, dans le comté de Cornouailles, en 1648, d'une famille distinguée, fit ses études à Westminster, puis à Oxford. Son érudition & son mérite lui procurerent plusieurs bénéfices. Il fut pourvu en 1702 du doyenné de Norwich, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1724. Nous avons de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition & de recherches peu communes. L'auteur étoit un de ces savans qui, uniquement occupés de leur étude, regardent avec indifférence & avec mépris toutes les pompeuses miseres de ce monde. Ses ouvrages les plus connus sont, I. *L'ancien & le nouveau testament, accordé avec l'histoire des Juifs*, ouvrage savant & profond, en anglois, en 2 vol. *in-fol.* à Londres en 1720. II. *Histoire des Juifs & des peuples voisins, depuis la décadence des royaumes d'Israël & de Juda, jusqu'à la mort de J. C.* Cet excellent ouvrage, écrit en anglois, a eu un succès extraordinaire. On en fit en Angleterre huit éditions en très-peu de temps; soit *in-fol.* soit *in*-8°. La premiere parut en 1716, & la derniere en 1720. Il a été traduit en françois, & on en a aussi différentes éditions en cette langue. La plus estimée est celle d'Amsterdam 1729, en 6 vol. *in* 12. Le pere de *Tournemine* en donna une, où il y a des retranchemens & quelques additions qui méritent d'être consultées. La principale qua-

lité des ouvrages de *Prideaux* est le savoir ; car le style est un peu lourd.

PROCOPE DE GAZE, rhéteur & sophiste, vivoit dans le sixieme siecle, vers l'an 560. Il étoit meilleur écrivain que bon théologien. *Procope* fit une chaîne des peres grecs & latins qui l'avoient précédé sur les huit premiers livres de l'écriture. *Photius* loue son style & son exactitude ; mais il lui reproche ses trop longues digressions, non qu'elles fussent inutiles, mais parce qu'il rapportoit toutes les explications des anciens, quoiqu'elles fussent contraires. Il se servit de la version des Septante, de celles d'*Aquila*, de *Symmaque*, de *Théodotion*, & quelquefois de celle de St. *Jerome*, que *Sophrone* avoit traduite en grec. *Conrad Clauser* de Zurich, auteur d'une version de cet ouvrage, le publia en 1555. Nous avons encore de lui, I. Des commentaires sur le livre des Rois & des paralipomenes, que *Meursius* a fait imprimer en grec & en latin, *in*-4°. II. Des commentaires sur *Isaïe*, imprimés en grec & en latin, *in-fol.*

PROSPER, (*Saint*) fut un illustre défenseur de la grace, dans le cinquieme siecle. Quoiqu'il ne fût engagé dans aucun degré du ministere ecclésiastique, il rendit à l'église les plus importans services. La méditation des livres saints, & la lecture des écrits des saints peres qui l'avoient précédé, faisoient ses délices. Il étudia sur-tout les livres de St. *Augustin*, & se les rendit tellement propres, que ce grand docteur n'eut point de disciple plus habile ni plus fidele que St. *Prosper*. Il y avoit à Marseille & dans quelques autres villes, des prêtres qui passoient pour fort vertueux, & qui trouvoient trop dure la doctrine de St. *Augustin* sur la grace & sur la prédestination. St. *Prosper* & un de ses amis nommé *Hilaire* de Syracuse en Sicile, en écrivirent à St. *Augustin*, qui composa pour eux les deux livres de la prédestination des saints, & du don de la persévérance. Ces deux livres si excellens purent bien confondre les ennemis de la grace, mais ils ne les convertirent pas. N'osant en combattre ouvertement la doctrine, ils eurent recours à la calomnie. Ils accuserent St. *Augustin* & ses disciples d'admettre de fausses conséquences, qu'ils tiroient eux-mêmes de la doctrine de St. *Augustin*, souvent désavouées par les défenseurs de la grace. *Rufin*, ami de St. *Prosper*, sachant qu'on l'accusoit d'être dans de mauvais sentimens, lui en écrivit pour s'assurer de la vérité. St. *Prosper* le satisfit pleinement par une lettre, où il explique la véritable doctrine de l'église sur la grace & sur le libre arbitre. St. *Prosper* ayant reproché dans la même lettre aux calomniateurs de St. *Augustin*, de n'oser découvrir leurs sentimens, ils le firent par divers écrits. On vit paroître une suite de misérables libelles, auxquels St. *Prosper* répondit avec autant de force que de solidité. Mais comme ils déclaroient qu'ils ne vouloient suivre que ce qui seroit décidé par l'église de Rome, St. *Prosper* prit le parti d'aller à Rome avec *Hilaire*, & de porter ensemble leurs plaintes au Pape. St. *Célestin* qui l'étoit alors, fut

touché de la maniere dont on traitoit deux laïques si vertueux, & il écrivit en leur faveur aux évêques des Gaules. La lettre de St. *Célestin* n'appaisa point les troubles. St. *Prosper* fut obligé de prendre de nouveau la défense de la doctrine de St. *Augustin*. Il réfuta les erreurs que *Cassien* avoit enseignées dans sa treizieme conférence. St. *Léon*, qui succéda à St. *Célestin*, témoigna beaucoup de confiance à St. *Prosper*, & s'en servit dans les affaires importantes. Il étoit né au commencement du cinquieme siecle, & vivoit encore en 463 : mais on ignore en quelle année il mourut. Les écrits qui nous restent de St. *Prosper* sont, I. Une lettre à St. *Augustin*. II. Une à *Rufin*. III. Le poëme contre les ingrats. IV. Deux épigrammes contre un censeur jaloux de la gloire de St. *Augustin*. V. L'épitaphe des hérésies de *Nestorius* & de *Pélage*. VI. Cent seize autres épigrammes avec une préface. VII. La réponse aux objections de *Vincent*. VIII. La réponse à ceux de *Gennes*. IX. Le livre sur la grace & le libre arbitre contre le collateur, c'est-à-dire, *Cassien*. X. Le commentaire sur les pseaumes. XI. Le recueil de 392 sentences tirées des ouvrages de St. *Augustin*. XII. La chronique divisée en deux parties, dont la premiere finit en 398, & la seconde en 455. On a attribué à St. *Prosper* plusieurs écrits qui ne sont point de lui. Cet illustre défenseur de la grace a réuni le rare talent d'écrire avec élégance en vers & en prose. Ses poésies ont de la douceur, de l'onction & du feu. La diction en est pure, & le tour aisé. S'il n'y a point répandu certains agrémens, comme les poëtes profanes, c'est qu'il ne cherchoit qu'à défendre la vérité & à édifier, & non à plaire par des saillies d'imagination. Sa matiere d'ailleurs, ne le permettoit pas. Mais quelque épineuse qu'elle paroisse, il a su attirer son lecteur par la beauté de ses vers, par la force de ses expressions, par l'élévation & la noblesse de ses pensées. Ses ouvrages en prose sont d'un style concis, nerveux, naturel, sans affectation ni de termes, ni de figures. Dans l'un & l'autre genre d'écrire, il traite son sujet avec beaucoup de force & de netteté, songeant moins à orner son discours qu'à le rendre utile. Son éloquence est mâle; elle a pour fondement des raisonnemens très-forts & bien suivis, des expressions nobles, une érudition profonde dans les lettres divines & humaines, un excellent jugement, & une pénétration d'esprit à laquelle rien n'échappe. Nous avons une traduction françoise en vers & en prose du poëme de St. *Prosper*, faite par le célebre M. de *Saci*. Il est intitulé : *Contre les ingrats*. Le but de St. *Prosper*, en composant cet ouvrage, étoit uniquement de répandre dans le cœur des fideles une sainte ardeur pour la vérité, & d'empêcher qu'ils ne fussent séduits par les ennemis de la grace. Ce poëme est, à proprement parler, l'abrégé de tous les écrits de St. *Augustin* sur la grace. Il est divisé en quatre parties, qui sont précédées d'une petite préface. Il contient mille vers tous hexametres, outre l'exorde qui est comme une seconde préface. Les ouvrages de St. *Prosper* ont été imprimés à Paris 1711, *in-fol.*

in-fol. par les soins de M. *Maugeant*, prêtre. Les critiques conviennent que les trois livres de la vie contemplative, qu'on a attribués à St. *Prosper*, sont de *Julien Pomere*. Ils soutiennent aussi que les deux livres de la vocation des Gentils, que quelques-uns lui ont attribués, sont de *Prosper*, africain, qui fuyant la persécution des Vandales, vint en Italie.

I. PRUDENCE, (*Aurelius-Clemens Prudencius*) poëte chrétien, qui florissoit dans le quatrieme siecle, sous l'empire de *Théodose* le Grand, & sous celui de ses enfans, étoit espagnol. Il vit le jour, suivant quelques-uns, à Sarragoce en 348. Après avoir exercé la profession d'avocat, puis celle de juge, il fut homme de guerre, & ensuite on l'attacha à la cour, par un emploi honorable; mais il ne fut point consul, comme quelques savans l'ont assuré. *Prudence* se consacra à la poésie, qu'il rendit chrétienne par le choix de ses sujets. Ses poëmes sont, I. Le combat de l'esprit. II. Hymnes pour tous les jours. III. Des couronnes des martyrs. IV. De la divinité, contre les hérétiques. V. De l'origine des péchés. VI. *Enchiridion veteris & novi testamenti*, que quelques critiques lui disputent, parce que ce livre est moins poli & moins travaillé que ses autres ouvrages; mais il y a apparence qu'on le lui ôte mal-à-propos. *Prudence* n'est pas un excellent poëte; ce n'est ni un *Virgile* ni un *Horace*; mais il chante des objets bien supérieurs à ceux qu'ont traité ces deux grands hommes. Ses expressions souvent barbares sont bien éloignées de la pureté du siecle d'*Auguste*. Ses pensées sont assez justes & dignes d'un bon chrétien. Il y a quelques endroits qui sont élégamment écrits, & qu'on lit avec plaisir. Telle est son hymne des innocens. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, entr'autres, celle de 1667, à Amsterdam, avec des notes de *Nicolas Heinsius*, & celle de 1687, à Paris, à l'usage du Dauphin, par les soins du pere *Chamillard*, Jésuite, qui peuvent passer pour les plus belles. La vie de *Prudence* est dans cette derniere édition. On a encore de lui deux livres contre *Symmaque*, préfet de Rome, qui avoit écrit pour le rétablissement de la statue de la Victoire. *Prudence* avoit composé un poëme de la création du monde, qui ne s'est pas conservé.

II. PRUDENCE dit LE JEUNE. Voyez GALINDON.

PSEAUME, (*Nicolas*) évêque de Verdun, étoit fils d'un simple laboureur du village de Chaumont-sur-Aire en Barois, au diocese de Verdun. Ses talens restant enfouis dans sa chaumiere, son pere l'envoya à Verdun dans l'abbaye de St. *Paul*, dont *François Pseaume* son frere, oncle du jeune *Nicolas*, étoit abbé. Il y fit une partie de ses études, qu'il continua à Paris, à Orléans, à Poitiers, & dans d'autres écoles fameuses. De retour à Verdun, son oncle lui résigna son abbaye en 1539. Il prit alors l'habit de Prémontré, & trois ans après le bonnet de docteur de Sorbonne. Les affaires de son ordre l'ayant appellé à Rome, il y fit des connoissances illustres. On lui offrit à son retour de l'en-

voyer au concile de Trente, ce qu'il accepta, & il se préparoit à ce voyage, lorsque le cardinal de *Lorraine* lui résigna l'évêché de Verdun, dont il prit possession en 1548. Le cardinal se réserva néanmoins le regrès & les revenus, selon l'indigne usage de ce temps-là. Le commencement de son épiscopat fut marqué par la réforme de plusieurs abus. Au commencement de 1551, il se rendit au concile de Trente, où il parla avec tant de force contre les commendes dans la treizieme cession, que personne n'osa en prendre la défense. De retour à Verdun, il veilla sur son troupeau, convertit les hérétiques, fit des établissemens utiles, & mourut en 1575, avec une grande réputation de vertu & de savoir. Nous avons de lui, I. Un journal de ce qui s'est fait au concile de Trente. Ce journal, qui est très-curieux, a été donné au public par le P. *Hugo*, Prémontré. II. Un écrit intitulé : Préservatif contre le changement de religion. III. L'édition des canons du concile provincial de Treves tenu en 1548. IV. Une exposition de la Messe, imprimée en 1554.

PULLUS, (*Robert*) théologien anglois, qui professa la théologie en France & en Angleterre, & qui fut nommé cardinal l'an 1144, a composé un livre des sentences divisé en huit parties. Il ne cite presque aucun témoignage des peres, & décide les questions ou par des raisonnemens, ou par des passages de l'écriture. Ce cardinal mourut vers l'an 1150. Son ouvrage des *sentences* a été donné au public par le pere *Méthoud* & dom *Hilarion* le Fevre, en 1655, en un vol. *in-fol.* Cet ouvrage étant de très-peu d'usage, nous ne croyons pas devoir nous étendre davantage sur son auteur.

Q

QUADRAT, disciple des apôtres, fut fait évêque d'Athenes après *Publius*, vers l'an 125 de J. C. Le christianisme se répandoit alors par-tout, & étoit par-tout persécuté & calomnié. Des hérétiques, indignes du nom de Chrétien, rendoient notre sainte religion odieuse & méprisable aux Païens. Les vrais Chrétiens furent dans la nécessité de présenter des apologies; *Aristide* & *Quadrat* furent les premiers qui justifierent la doctrine de l'évangile par des écrits offerts à *Adrien*. Nous n'avons plus ces précieux monumens, honorés de tant d'éloges par l'antiquité. Un mot seul de *Quadrat* nous reste dans *Eusebe*, & le lecteur sera consolé de l'entendre. » J. C. disoit ce grand homme, a fait ses » miracles à la vue de l'univers, parce qu'ils étoient au-dessus de » tout soupçon. Il a guéri des malades & il a ressuscité des morts. » Quelques-uns même ont survécu long-temps à l'auteur du pro- » dige, & ne sont morts que de nos jours. « Qui pourra lire ces

courtes paroles, dit l'abbé *Houteville*, sans regretter l'ouvrage dont une parcelle échappée confirme si bien l'histoire de la foi ? Au reste, *Adrien* eut égard à l'apologie de *Quadrat*, qui se rendit illustre d'ailleurs par la maniere dont il gouverna son troupeau.

QUARRE, (*Jacques Hugues*) prêtre de l'Oratoire & docteur de Sorbonne, étoit franc-comtois. Il fut envoyé dans les missions de la Flandre-Espagnole, & devint prédicateur du roi d'Espagne, dans le palais de Bruxelles. Il mourut supérieur de la maison de cette ville en 1656, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété, qui sont aujourd'hui dans l'oubli, quoiqu'il y en ait eu plusieurs éditions.

QUATREMAIRES, (*Dom Robert*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Courseraux au diocese de Séez, en 1611, se distingua par sa vivacité dans la dispute au sujet de l'*imitation de J. C.* Il soutint dans plusieurs écrits, que *Gerssen* ou *Gessen*, Bénédictin & abbé de Verceil, avoit composé cet ouvrage. Le pere *Fronteau* & le fameux *Naudé* lui soutinrent le contraire. Cette querelle fut fort vive, & on en peut voir l'histoire dans l'article de *Gerssen*. Le pere *Quatremaires* mourut dans l'abbaye de Ferrieres en Bourgogne en 1571 à 59 ans. Nous avons de lui quelques autres ouvrages en faveur des intérêts ou de la gloire de son ordre, qu'il soutint quelquefois aux dépens de la vérité.

QUERAS, (*Mathurin*) docteur de la maison & société de Sorbonne, naquit à Sens ou dans le diocese en 1614, & fut grand-vicaire de M. de *Gondren* qui lui confia son séminaire. Il étoit digne de cet emploi par sa vertu & son savoir, qui ne l'empêcherent pas d'être exclus de Sorbonne. Le motif de cette exclusion fut le refus qu'il fit de signer le formulaire, & de souscrire à la censure contre M. *Arnauld*. Il mourut à Troyes en 1695 à 80 ans. Cet auteur n'est connu dans la république des lettres que par un ouvrage intitulé : *Eclaircissement de cette célebre & importante question, si le concile de Trente a décidé ou déclaré, que l'attrition conçue par les seules peines de l'enfer, & sans amour de Dieu, soit une disposition suffisante pour recevoir la rémission des péchés & la grace de la justification au sacrement de pénitence*, in-8°, 1685: ouvrage diffus & mal écrit.

QUESNEL, (*Pasquier*) prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1634, entra dans sa congrégation en 1657, & fut fait prêtre en 1659. Il s'adonna de bonne heure à la composition des ouvrages de piété. Une de ses premieres productions fut ses *réflexions morales* sur chaque verset du nouveau testament. Le pere *Quesnel* commença ce livre à Paris, pour l'usage des jeunes confreres de l'Oratoire. Ce n'étoit d'abord qu'un essai, qui devint ensuite un ouvrage considérable. L'attachement que le pere *Quesnel* avoit toujours fait paroître pour le pere de *Sainte-Marthe*, général de l'Oratoire de France, le mit mal dans l'esprit de M. de *Harlai*, archevêque de Paris. Ce prélat avoit fait exiler le pere de *Sainte-*

Marthe ; il employa le nom du Roi, pour obliger le pere *Quesnel* à se choisir une demeure où il voudroit, hors du diocese de Paris. Il choisit librement Orléans, où il se retira vers le mois de novembre 1681. Il avoit commencé à Paris, par le conseil de M. *Nicole*, à composer sur les actes des apôtres & les épîtres de St. *Paul*, des réflexions morales, semblables à celles qui avoient déjà été publiées sur les évangiles, à l'usage du diocese de Châlons. Il continua ce travail à Orléans ; mais un nouvel incident l'obligea de sortir de France à l'occasion de l'affaire qu'on suscita à la congrégation de l'Oratoire. On avoit dressé dans l'assemblée générale de cette congrégation, tenue à Paris en 1678, un formulaire de doctrine sur divers points de philosophie & de théologie. Dans l'assemblée de 1684, on en ordonna la signature à tous ceux qui composoient cette congrégation. Le pere *Quesnel* ne croyant pas le pouvoir signer en conscience, & prévoyant bien qu'après ce refus il n'y auroit pas de sûreté pour lui en France, se retira dans les Pays-bas espagnols, au mois de février 1685. Il vint à Bruxelles se joindre à M. *Arnauld*, à qui il tint compagnie jusqu'à la mort de ce docteur, arrivée en 1694. Ce fut-là qu'il acheva les *réflexions morales* sur le reste du nouveau testament, & elles furent imprimées pour la premiere fois en 1687, jointes aux réflexions sur les quatre évangiles qui avoient paru dès 1671. Celles-ci étoient fort courtes. Il les revit & leur donna plus d'étendue, pour les rendre proportionnées aux dernieres qu'il avoit faites sur les actes, les épîtres des apôtres & l'apocalypse. Ce fut alors que cet ouvrage parut achevé, & il fut imprimé en cet état pour la premiere fois en 1693 & 1694. Cependant ce livre si goûté par les uns, étoit décrié par les autres. M. le cardinal de *Noailles* crut faire cesser les murmures qu'il avoit excités, en le faisant revoir par des théologiens. Cette revision fut faite à Paris sans la participation du pere *Quesnel*. L'édition ainsi revue fut publiée à Paris en 1699. C'est la plus ample de toutes celles qui avoient paru jusqu'alors. Le reste de la vie du pere *Quesnel* se trouve dans tous les dictionnaires historiques. Il mourut en 1719 à 85 ans, après avoir vu ses réflexions morales proscrites par la fameuse constitution *unigenitus*, donnée le huitieme septembre 1613. Elle condamne ce livre & 101 propositions qui en sont extraites, par 24 ou 25 qualifications, les unes plus fortes, les autres plus foibles. Les ouvrages du pere *Quesnel* sont, I. Une édition de St. *Léon*, pape, pour laquelle voyez l'article de ce Pontife. II. L'*idée du sacerdoce & du sacrifice de J. C.* Cet ouvrage n'est pas tout entier du pere *Quesnel*. III. *Prieres chrétiennes avec des pratiques de piété*. Ce livre est entre les mains de tous les fideles, & il s'en est fait une multitude d'éditions. IV. *Elévations à J. C. sur sa passion & sa mort*. V. *Jesus pénitent*. VI. *Du bonheur de la mort chrétienne*. VII. Recueil des lettres spirituelles sur divers sujets de morale & de piété, 3 vol. *in*-12. VIII. *Tradition de l'église romaine sur la grace & la prédestination*, en 4 vol. *in*-8°. IX. Une

multitude d'écrits polémiques, sur lesquels nous ne nous étendrons pas. Il suffit que les ouvrages du pere *Quesnel* aient excité des vives disputes dans l'église, pour que nous soyons courts sur ses productions & sur leur auteur; quelque mérite qu'il ait eu d'ailleurs.

QUETIF, (*Jacques*) Dominicain, bibliothécaire de la maison de St. *Honoré* à Paris, sa patrie, naquit en 1618, & mourut en 1698, après avoir rempli différentes places dans son ordre. Il est principalement connu par une assez bonne édition du concile de Trente, qui parut en 1666, *in*-12, à Paris, sous le titre de *concilii Tridentini canones*. Le pere *Quetif* a rendu le même service à la somme de théologie de St. *Thomas*, qu'il publia sous le titre de *summa angelica*, en 3 vol. *in-fol.* avec des préfaces, des éloges, des notes, &c. Il travailloit, lorsqu'il mourut, à une bibliotheque des écrivains de son ordre, qui a été publiée par le pere *Echard*. On lui doit encore la vie du pere *Jean* de St. *Thomas*, Dominicain portugais, à la tête de sa théologie, à Paris 1667, *in-fol.*

QUIEN, (*Michel le*) religieux Dominicain, naquit à Boulogne-sur-Mer en 1661. Ses dispositions pour les sciences se montrerent de bonne heure. Etant entré dès l'âge de 20 ans dans l'ordre de St. *Dominique*, il fut bientôt distingué de la foule de ses confreres. L'étude des langues grecque, hébraïque & arabe, jointe à celle de l'écriture-sainte & de la critique, le mit en état de se mesurer, tout jeune qu'il étoit, avec le savant pere *Pezron*, religieux de l'ordre de Cîteaux. Ce Cistercien avoit entrepris de rétablir la chronologie du texte des Septante, & de la soutenir contre celle du texte hébreu de la bible. Le pere le *Quien* n'avoit pas trente ans, lorsqu'il publia en 1690, *in*-12, la *défense du texte hébreu & de la version vulgate*, contre le livre de ce pere, intitulé: *L'antiquité des temps rétablie*, *&c.* Dom *Pezron* ayant répondu, le pere le *Quien* lui opposa *l'antiquité des temps détruite*, qui parut en 1693, *in*-12. Ces essais firent honneur à leur auteur, & on y trouva beaucoup de savoir & de justesse. En 1711, il mérita encore mieux du public, en donnant l'édition grecque & latine de St. *Jean Damascene*, en 2 vol. *in-fol.* à Paris. Les dissertations qui accompagnent cette savante édition, prouvent qu'il avoit étudié la controverse; mais plus dans les écrits des scholastiques, que dans ceux des peres & dans les définitions des conciles. On fait la même remarque lorsqu'on lit sa réfutation du livre de *Nectaire*, patriarche de Jérusalem, touchant la primauté du Pape, qu'il publia en latin en 1718, *in*-4°, à Paris, sous ce titre singulier: *Stephani de Altimura contra schisma Græcorum panoplia.* Quoique le titre de cet ouvrage semble n'annoncer qu'un traité polémique contre les erreurs des Grecs, & sur-tout contre leur opposition à reconnoître la supériorité du Pape, c'est pourtant moins un ouvrage dogmatique qu'une réponse aux plaintes des Grecs. L'auteur fait l'apologie de l'église romaine, & la justifie

des reproches qu'ils ne ceſſent de lui faire de ſes hauteurs, de ſes uſurpations, & du trouble qu'elle a cauſé par le deſir ambitieux d'étendre par-tout ſa juriſdiction. Le pere le *Quien* réuſſit aſſez bien aux yeux des connoiſſeurs; mais il n'eut pas le même ſuccès dans la diſpute qu'il eut avec le pere le *Courayer*, au ſujet de la validité des ordinations anglicanes. Il ſortit dans cette diſpute du caractere de douceur & de modération, qui éclate dans ſes autres ouvrages. Il eut, ce ſemble, été d'autant mieux placé ici, que ſes écrits paroiſſent fort inférieurs en tout à ceux de ſon adverſaire. Il donne de bonnes raiſons; mais il ne ſait pas les faire valoir. Ce ſavant Dominicain mourut en 1733 à 72 ans, laiſſant un ouvrage conſidérable, qui n'a paru qu'en 1740. Il eſt intitulé: *Oriens chriſtianus in quatuor patriarchatus digeſtus; quo exhibentur eccleſiæ patriarchæ, cœterique præſules orientis*, 3 vol. *in-fol.* à Paris, de l'imprimerie royale. C'eſt le plus grand ouvrage que nous ayons ſur l'état ancien & préſent des égliſes de l'Orient. L'auteur s'y eſt propoſé de faire ſur ces vaſtes régions, ce qu'on a exécuté pour la France dans le *Gallia chriſtiana*. Son livre renferme toutes les égliſes d'Orient, ſous les quatre grands patriarchats de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem. Il donna la deſcription géographique de chaque dioceſe, des villes épiſcopales: il rapporte l'origine & l'établiſſement des égliſes & leur étendue, leur juriſdiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la ſucceſſion & la ſuite de leurs évêques, le gouvernement politique, les changemens qui y ſont arrivés, &c.

QUIGNONES, (*François de*) cardinal eſpagnol, évêque de Coria, entra jeune parmi les religieux de St. *François* dont il devint le général. Il mourut à Veruli en 1540, après avoir occupé les premieres places de l'égliſe. Ce cardinal eſt connu par un bréviaire, publié à Paris, *in*-8°, 1676. Chacune des heures canoniales y eſt réduite à trois pſeaumes, & les matines à trois leçons. Le pſeautier eſt diſpoſé de maniere qu'on peut réciter chaque ſemaine. Des ignorans obtinrent la ſuppreſſion de cet ouvrage, qu'on auroit dû faire réciter à tous les eccléſiaſtiques.

QUIRINI ou QUERINI, (*Ange-Marie*) cardinal, noble vénitien, né en 1680, entra jeune dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du Mont-Caſſin. Après avoir profeſſé avec ſuccès à Florence, il vint en France, où il paſſa les années 1711, 1712 & 1713. Il reſta deux ans à l'abbaye de St. *Germain-des-Prés*, où il ſe fit eſtimer par ſon ſavoir & ſon caractere. Vers le mois de mars 1713, il commença à s'éloigner de Paris, non pour quitter ſi-tôt la France, mais pour jouir des richeſſes littéraires que nos provinces pouvoient lui offrir. C'eſt dans cet eſprit qu'il parcourut d'abord la Normandie & la Bretagne, enſuite l'Anjou, la Touraine, l'Orléanois, la Champagne, la Picardie & les deux Bourgognes. Il voulut même voir Geneve;

& après y avoir passé quelques jours chez l'envoyé de France, il se rendit à Avignon, pour terminer sa course par le Languedoc & la Provence. Rien d'utile & de curieux n'échappoit à ses regards, & il recherchoit avec la même avidité les gens de lettres de tout état & les monumens de toute espèce. De retour en Italie, il publia une édition des livres divins à l'usage de l'église grecque. Le pape *Innocent XIII* l'ayant élevé sur le siege archiépiscopal de Corfou, il y composa son livre intitulé : *Primordia Corcyræ ex antiquissimis monumentis illustrata*, in-4°, à Corfou 1725, seconde édition à Brescia 1738, *in*-4°. L'*enchiridion Græcorum*, autre ouvrage de ce cardinal, non moins plein d'érudition que le précédent, parut à Bénévent pendant le sejour de *Benoît XIII* dans cette ville. Ce Pape crut que le mérite de l'illustre archevêque exigeoit la pourpre romaine ; il le nomma évêque de Brescia en 1726, & cardinal en 1727. Voulant être utile à son nouveau diocese par quelques ouvrages, il fit travailler & travailla lui-même à une édition des ouvrages de quelques saints de Brescia, dont on peut voir le titre à l'article de St. *Gaudence*. Ayant été nommé bibliothécaire du Vatican, il se servit utilement de cette place pour travailler à une édition des œuvres de St. *Ephrem*, qui a paru en plusieurs vol. *in-fol*. *Benoît XIV* le nomma en 1743, préfet de la congrégation de l'Indice, & l'académie des belles-lettres de Paris se l'associa la même année. Ce savant cardinal mourut à Brescia en 1745, âgé de près de soixante & quinze ans. Il a beaucoup contribué à la construction de l'église catholique de Berlin ; & par son testament, il légua la quatrieme partie de ses biens, pour achever & embellir cette église. Le cardinal *Quirini* a composé lui-même sa vie sous ce titre : *Commentarius de rebus pertinentibus ad A. M. Quirinum*, à Brescia 1749, *in*-8°. Cette vie conduit le lecteur jusqu'à l'année 1740. On peut voir aussi dans les derniers vol. des mémoires de l'académie des belles-lettres, son éloge par M. le *Beau*, & ses autres ouvrages. Ceux qui appartiennnent à ce dictionnaire sont, I. La vie du pape *Paul II*, contre *Platine*. II. Une édition des lettres du cardinal *Polus*. III. Quatre instructions pastorales. La plupart de ces écrits ne brillent que par l'érudition, car le style n'a pas toute l'élégance qu'on pourroit exiger.

R

RABAN, (*Maur*) archevêque de Mayence, vit le jour à Fulde en 788, d'une illustre famille. Ses parens l'offrirent à l'âge de dix ans au monastere de Fulde, où il fut instruit dans les lettres & dans la vertu. On l'envoya ensuite à Tours, pour y étudier sous le fameux *Alcuin*, dont il devint un des plus céle-

bres disciples. Ses ouvrages lui firent un nom de bonne heure. De retour dans sa patrie, il fut fait abbé du monastere, & s'acquit une grande considération. Il réconcilia *Louis* le Débonnaire avec ses enfans. Son mérite lui procura l'archevêché de Mayence après la mort d'*Otgar*, en 847. *Raban* écrivit contre *Gotescalc*, accusé d'avoir de nouvelles opinions sur la grace. Ce moine, après avoir été en pélerinage à Rome & avoir fait divers voyages, vint à Mayence l'an 848. Il présenta à *Raban* sa profession de foi touchant la prédestination, avec un autre petit écrit, où cet archevêque étoit accusé d'erreur sur cette même matiere. *Raban* lui répondit en le citant à un concile qu'il convoqua; & après avoir condamné sa doctrine, il le renvoya à *Hincmar*, archevêque de Rheims, dans le diocese duquel il avoit été ordonné prêtre. Il lui écrivit en même temps une lettre synodale, dans laquelle il traite *Gotescalc* de moine vagabond, & lui fait dire qu'il y a des hommes qui ne peuvent se corriger, parce que Dieu les a prédestiné à la damnation. Ce rapport n'est point exactement conforme à l'écrit de *Gotescalc*, tel qu'il est cité par *Hincmar* même. *Raban* ajoute : » Nous vous le renvoyons, » afin que vous le renfermiez dans votre diocese, & que vous » l'empêchiez de séduire le peuple plus long-temps. « *Raban* mourut dans sa terre de Winsel en 856 à soixante-huit ans avec une grande réputation de vertu & de savoir. Il légua ses livres à l'abbaye de Fulde & de St. *Alban*. On a de lui beaucoup d'ouvrages, imprimés à Cologne 1622, en 6 vol. *in-fol*. *Raban* ne s'y éleve guere au-dessus du personnage de rédacteur; il compile des passages; il fait des extraits des peres; mais il raisonne très-peu, & lorsqu'il s'en mêle, il ne brille pas toujours par la justesse. Son style n'est ni pur ni agréable. Ses principales productions sont, I. Des commentaires sur l'écriture-sainte. II. Un écrit en mauvais vers, à l'honneur de la croix. III. Un traité de l'institution des clercs. IV. Un traité du calendrier ecclésiastique. Il y enseigne la maniere de discerner les années bissextiles, & de marquer les indictions. V. Un livre sur la vue de Dieu, la pureté du cœur, & la maniere de faire pénitence. VI. Un grand ouvrage intitulé : *De universo, sive etymologiarum opus*. VII. Des homélies. VIII. Un martyrologe, qui peut être utile pour l'histoire ecclésiastique.

RABUSSON, (*Dom Paul*) né en 1634 à Ganat dans le Bourbonnois, entra dans l'ordre de Cluni, & fit ses études en Lorraine. La réforme ayant été demandée par le monastere de St. *Martial* d'Avignon, il fut choisi pour en être prieur & professeur en théologie. Il avoit les qualités, que demandoient ces deux emplois; la vertu & le savoir. Sa modestie lui ayant fait refuser d'être élu abbé de Cluni, le choix tomba sur un autre, & ce fut une source de division dans l'ordre entre les deux observances; parce que la cour vouloit disposer de cette place. Dom *Rabusson* pacifia tout par sa prudence & par ses lumieres.

Ce

Ce fut au milieu de cette tempête qu'il fit imprimer son excellent traité *du droit de l'élection de l'abbé de Cluni*, qui fit cesser absolument le cours des partis formés pour détruire la réforme. Il enseigna ensuite la théologie dans le monastere de St. *Martin-des-Champs* à Paris, où il fit soutenir des theses célebres sur la théologie morale. Les deux chapitres qui se tinrent en 1676 & 1678, le chargerent de composer le fameux bréviaire de Cluni, qui a servi de modele à tant d'autres, & qui a été si vivement attaqué par M. *Thiers*. Ce fut dom *Rabusson* qui inspira à M. de *Santeul* la pensée de faire ses belles hymnes, & il lui en fournit les principales pensées. Après avoir été deux fois supérieur général de la réforme, il se démit en 1714, & ne voulut plus songer qu'à se préparer à la mort, qu'il avoit toujours méditée pendant sa vie. Il termina saintement sa carriere à Paris, à St. *Martin-des-Champs*, en 1717, à quatre-vingt-trois ans. Le cardinal de *Bouillon* l'honoroit de son estime ainsi que M. de *Harlay*, archevêque de Paris, & son successeur M. de *Noailles*, qui le chargea du gouvernement des abbayes de Montmartre, du Val-de-Grace, de Malnoue & de Gersi.

I. RACINE, (*Bonaventure*) naquit à Chauni en 1708 de parens vertueux, qui lui donnerent une éducation chrétienne. Après avoir fait ses études dans sa patrie, il vint les achever à Paris, où il fit de grands progrès dans les langues & dans la science ecclésiastique. Appellé dans le diocese d'Albi, il se chargea de la direction du college de Rabastens, à la sollicitation de l'archevêque, qui demandoit un ecclésiastique sage & vertueux. M. *Racine* étoit ce qu'il cherchoit. Il rétablissoit le college, & on voyoit déjà les fruits de son travail, lorsque la persécution d'une société jalouse le força de fuir à Montpellier. M. *Colbert* l'accueillit comme un homme de mérite, & lui proposa d'aller exercer ses talens à Lunel, où M. *Racine* fit fleurir les sciences & la piété. Obligé de quitter cette ville, il prit la fuite par des chemins détournés & des montagnes couvertes de neige. Il arriva à travers mille périls à la Chaise-Dieu, où l'évêque de Senès qu'il alloit visiter, le consola de tous ses chagrins par sa conversation & par ses politesses. Delà il se rendit à Clermont, pour voir la fameuse niece du grand *Pascal*, laquelle vivoit encore. Parvenu enfin à Paris après bien des fatigues, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens au college d'Harcourt, d'où le cardinal de *Fleuri* le fit sortir en 1734. Ce fut alors qu'il donna quatre écrits savans & modérés, sur la dispute qui s'étoit élevée touchant la crainte & la confiance. Le premier a pour titre : *Simple exposé de ce qu'on doit penser sur la confiance & la crainte*. Le second, *mémoire sur la confiance & la crainte*. Le troisieme, *suite du mémoire sur la confiance & la crainte*. Le quatrieme, *instruction familiere en forme de catéchisme sur la crainte & sur l'espérance chrétienne*. Ces petits ouvrages sur une dispute particuliere, ne furent qu'une distraction passagere du travail

habituel de l'auteur, qui avoit pour objet l'histoire ecclésiastique. Il s'occupoit d'un ouvrage, dont les deux premiers vol. parurent en 1788, sous le titre d'*abrégé de l'histoire ecclésiastique, contenant les événémens considérables de chaque siecle, avec des réflexions*. Le succès de ces deux vol. détermina l'auteur à donner la suite, & il publia successivement treize vol. Le mérite de cet ouvrage est assez connu; c'est le meilleur abrégé que nous ayons, & nous en avons beaucoup profité dans ce *dictionnaire*. On a reproché à l'auteur d'être trop diffus & trop modéré dans les derniers volumes; mais s'il s'éleve avec force & peut-être avec trop peu de ménagement contre les défauts des Jésuites & de leur compagnie, il donne des éloges à la vertu de quelques-uns. Une histoire ecclésiastique est une entreprise si longue & si difficile, qu'il n'est pas étonnant que M. *Racine* ait fait quelques fautes. Il n'a pas toujours eu recours aux originaux; il a suivi quelquefois sans examen des auteurs peu exacts, & dont le récit méritoit des discutions. Son style n'est pas égal, & on voit qu'en copiant des auteurs différens, il n'a pas eu soin de rendre leur diction uniforme; mais ces taches sont légeres, & quelque savant éditeur pourra les faire disparoître un jour. L'auteur fut la victime de son travail. Des lectures immenses, des veilles continuelles, une application trop étendue altérerent sa santé, & hâterent sa mort arrivée le 15 de mai 1755 dans la quarante-septieme année de son âge. Il avoit été ordonné prêtre par M. de *Caylus*, évêque d'Auxerre. M. *Racine* avoit toutes les vertus sacerdotales; la gravité, l'amour de la retraite & du travail, le zele pour le salut des ames, & la charité envers les pauvres. On a publié deux nouveaux vol. en 1762, pour servir de continuation à son histoire ecclésiastique. Ils contiennent une exposition des différentes controverses agitées dans le dix-huitieme siecle jusqu'en l'année 1733, & les faits principaux qui y ont rapport. Le quinzieme tome est terminé par une justification sommaire; mais suffisamment étendue de cet abrégé historique, contre quelques critiques qui en ont paru. La plupart étoient très-injustes, & ne méritoient pas plus d'attention que celles qu'en fait l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes*. Ce lexicographe prétend que la page vingt-unieme du premier vol. de cette histoire ecclésiastique, n'est qu'une misérable allusion. » L'auteur en parlant des persécutions que souffrirent les » premiers fideles, a soin de les tellement exprimer, qu'on » puisse en faire l'application aux justes traitemens qu'éprouvent » aujourd'hui les *Jansénistes*, de la part des deux puissances. » L'affectation est trop sensible, pour qu'on n'apperçoive pas en » cela le dessein captieux de cet écrivain. « Nous ne savons pas si c'étoit réellement l'intention de M. *Racine*; mais la conjecture de son ennemi ne nous en paroît pas moins maligne. On a encore de lui des *œuvres posthumes*, in-12, 1759, & des *discours sur l'histoire universelle de l'église*, en 2 vol. *in*-12, 1759.

II. RACINE, (*Louis*) de l'académie des interpretes, né à Paris en 1692 de l'illustre *Jean Racine*, occupa un emploi dans les fermes, & mourut en 1762 avec de grands sentimens de religion. On peut consulter sur ce poëte chrétien l'éloge qu'en a fait M. le *Beau*, secretaire de l'académie des belles-lettres. Le panégyriste, en célébrant les talens de l'illustre défunt pour la poésie, n'oublie point de rendre hommage aux vertus morales & chrétiennes, dont il étoit doué. M. le *Beau* a semé son discours de traits frappans & de saillies heureuses. Sans affecter de jetter aucun ridicule sur le caractere de celui qu'il étoit chargé de louer, il fait cependant comprendre, qu'il étoit un peu sujet aux distractions, maladie ordinaire des poëtes. Quoiqu'un bel esprit du siecle ait appellé M. *Racine le petit fils d'un grand pere*, nous avons de lui beaucoup de bonnes productions en vers & en prose. Il est principalement connu des amis de la religion, I. Par son *poëme sur la grace*, qui vit le jour en 1720. On en fit dès-lors une critique littéraire & une critique dogmatique. On l'examina, 1°. Sur le fond du poëme & sur la versification qu'on trouva en général lâche & froide. 2°. Sur la doctrine qui paroît un peu dure, & en quelques endroits favoriser trop le calvinisme. La réprobation positive y est enseignée, par exemple dans ces vers du chant quatrieme :

Des humains en deux parts, Dieu sépara la masse :
Les hommes à ses yeux en mérites égaux,
Reçurent pour partage, ou les biens ou les maux.
Nous fumes tous jugés. De la race proscrite,
Sa bonté sépara la race favorite....
Les hommes par ce choix qui partage leur sort,
Sont tous, devant celui qui ne fait aucun tort;
Les uns vases d'honneur, objets de ses tendresses,
Connus, prédestinés à ses riches promesses;
Les autres malheureux, inconnus, réprouvés,
Vases d'ignominie, aux flammes réservés.

II. Par son *poëme sur la religion*, qui a reçu beaucoup plus d'applaudissemens. Soit qu'on y considere la solidité des pensées des raisonnemens, soit qu'on fasse attention à la noblesse des images, & à la magnificence du style, l'ouvrage répond parfaitement à la grandeur & à la dignité du sujet. Ce poëme lui mérita une lettre du cardinal *Velenti*, ministre d'état à Rome, dans laquelle il lui donne de justes éloges. » Le St. Pere a reçu, lui » dit-il, comme un présent très-agréable, & lu avec un plaisir » extrême votre poëme sur la religion, dans lequel vous expli- » quez avec tous les agrémens de la poësie & toute la délicatesse » de la langue françoise, des vérités sublimes à concevoir, dif- » ficiles à exprimer, & presque ennemie de tout ornement. Sa » sainteté a été édifiée d'abord de votre piété dans le choix du

» sujet, & de votre saine maniere de penser sur les matieres de la » religion. Elle a admiré ensuite la solidité de vos raisonne- » mens, la profondeur de votre érudition, l'harmonie & la » richesse de votre langue, & sur-tout la beauté de votre génie. » Quel plaisir n'est-ce pas pour elle, dans un siecle où tant d'é- » crivains font un abus criminel de l'art des vers, & prosti- » tuent leur plume au vice & à l'impiété, de voir au milieu » d'un des plus florissans royaumes de l'univers, un poëte avec » des talens aussi supérieurs que les vôtres, prendre en main » la cause de la religion & de la vérité, & tenter par un effort » aussi noble, qu'heureux, de rappeller la poésie à la pureté de » son institution primitive, qui n'étoit autre que de célébrer les » louanges de la divinité ? « III. Plusieurs poésies chrétiennes, des *odes*, des *épîtres*, dont la versification est exacte & les idées nobles. On peut voir à la suite du poëme de la religion différentes pièces, qui serviront à la gloire de M. *Racine*. Ce poëte avoit un fils unique, qui fut englouti par les vagues de la mer près Lisbonne, dans les temps des tremblemens de terre qui bouleverserent cette ville.

RADERUS, (*Mathieu*) Jésuite, né dans le Tirol en 1561, entra dans la société, & y exerça divers emplois. Ses vertus & son savoir le firent distinguer de ses confreres. Il mourut en 1634 à soixante & quatorze ans. On a de lui quelques ouvrages, aujourd'hui peu connus & sur lesquels on peut consulter les autres dictionnaires historiques.

RAIMOND, (*Saint*) de Pegnafort, né à Barcelone d'une famille noble en 1175, avoit si bien étudié, que dès l'âge de vingt ans il enseignoit les arts libéraux dans la même ville. Il étudia le droit canonique & le droit civil avec tant de succès à Bologne, qu'il y devint lui-même professeur du droit canonique. *Berenger*, évêque de Barcelone, qui connoissoit le mérite de *Raimond*, le pressa de retourner dans sa patrie, & lui donna peu après un canonicat & un archidiaconé dans son église. Sa piété, sa modestie, & ses autres vertus lui avoient attiré l'estime de tout le monde, particuliérement des prélats & des seigneurs. Mais s'étant lié avec les Freres Prêcheurs nouvellement établis à Barcelone, il quitta tout pour embrasser leur institut, & il en prit l'habit le vendredi-saint de l'an 1222 à l'âge d'environ quarante-cinq ans. Son exemple y attira plusieurs personnes distinguées par leur science & par leur naissance. *Raimond*, élevé à la place de général de son ordre, s'en démit dans le vingtieme chapitre tenu à Bologne l'an 1240. Il retourna ensuite à Barcelone, où il vécut encore trente-quatre ans, occupé de l'étude & des exercices de piété. Il mit en ordre les constitutions de l'ordre de la Merci & Freres Prêcheurs. On lui attribue aussi l'institution de l'inquisition d'Arragon, la premiere de toute l'Espagne. Il étoit consulté de toutes parts, & avoit un grand talent pour gagner les cœurs de ceux qui convertissoient avec

lui. Il mourut âgé de près de cent ans, le jour de l'épiphanie 1275. Les deux rois *Alponse* de Castille & Jacques d'*Arragon* assisterent à ses funérailles avec plusieurs prélats. Sa canonisation ne fut faite que plus de trois cens ans après, par le pape *Clement VIII.* Nous avons de lui, I. Une *somme* sur la pénitence & le mariage qui a été imprimée plusieurs fois. II. Un abrégé de cette somme. III. Divers autres ouvrages, qui n'ont pas été imprimés, & qui ne méritent guere de l'être. IV. Une compilation des *décretales*, qui manque de critique.

RANCÉ, (*Dom Armand-Jean* LE BOUTHILLIER DE) naquit à Paris le 9 janvier 1626. Il étoit neveu de M. le *Bouthillier* de Chavigni, secretaire d'état & surintendant des finances. Il eut dans sa jeunesse beaucoup de passion pour les belles-lettres & pour la poésie. Dès l'âge de dix ans il fut chanoine de Notre-Dame de Paris. Il eut ensuite plusieurs abbayes, entr'autres, celles de la Trappe. Il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1654. Le cours de ses études étant fini, il entra dans le monde, & s'y livra tout entier. Son esprit, sa vivacité, ses belles manieres, le firent considérer à la cour. L'ambition & l'amour de la gloire furent ses passions dominantes. Il fut un des députés du second ordre dans l'assemblée du clergé de 1655. Il y reçut diverses marques de distinction, & fut prié même de veiller sur l'édition grecque d'*Eusebe* & de quelques autres peres grecs qu'on vouloit faire imprimer. On a parlé diversement des motifs de sa conversion. M. *Marsollier* prétend qu'elle fut le fruit de diverses marques de protection qu'il avoit reçues de Dieu. Les balles d'un fusil qui devoient naturellement le percer, donnerent dans le fer de sa gibeciere qui porta le coup. *Hélas que devenois-je*, s'écria-t-il en ce moment, *si Dieu n'eût eu pitié de moi?* Une autre fois étant à Veret près de Tours & seul à la chasse, il désarma un chasseur qui étoit un duelliste fameux, suivi de plusieurs autres chasseurs: *Quelle puissance supérieure a empêché que je ne le tuasse?* dit le duelliste désarmé. *Quelle protection singuliere de Dieu m'a garanti dans cette occasion?* dit l'abbé de son côté. L'abbé de *Rancé* rentra alors en lui-même; & après avoir consulté les évêques d'Alet, de Pamiers & de Comminges, il pensa sérieusement à se retirer dans la solitude, & refusa la coadjutorerie de l'archevêché de Tours, possédé par un de ses oncles. Il se démit ensuite de presque tous ses bénéfices, & se retira dans le prieuré de Boulogne près de Chambor, de l'ordre de Grammont, qu'il s'étoit réservé avec son abbaye de la Trappe. Il avoit dessein d'introduire la réforme à la Trappe, dont les moines vivoient dans un grand dérèglement. Ne pouvant les corriger, il fit avec eux en 1662 un accord par lequel leur maison de la Trappe fût donnée aux peres de l'étroite observance de Citeaux. Voulant embrasser la vie monastique, il disposa de ses biens, garda sa bibliotheque pour l'abbaye de la Trappe, & donna à l'hôtel-Dieu de Paris le prix de sa terre de Veret,

qu'il vendit trois cens mille livres. S'étant ainsi dépouillé de tout ce qui le pouvoit tenir attaché au monde, & ayant obtenu du Roi un brevet pour pouvoir établir la réforme dans son abbaye de la Trappe, il prit l'habit de l'observance de Cîteaux le vingt-trois juin 1663, étant âgé de trente-sept ans & cinq mois. Il y fit son noviciat avec ferveur, & fit profession l'année suivante dans l'abbaye de Perseigne. Il alla ensuite à la Trappe avec les expéditions de la cour de Rome, pour établir la regle dans cette abbaye. Les moines de la commune observance obtinrent un arrêt qui les mit encore à couvert du danger où ils avoient cru être d'être obligés de vivre avec plus de régularité. Le même arrêt paroissoit néanmoins favorable à la réforme, en ce qu'il ordonnoit que l'abbé de la Trappe exerceroit la charge de visiteur & de vicaire-général de la réforme. Mais il refusa cette commission. M. de *Rancé* n'ayant pu étendre la réforme dans son ordre, s'appliqua à l'affermir de plus en plus à la Trappe. Tout respiroit la mortification dans cette sainte maison. On crut voir revivre le temps de St. *Bernard*. L'abbé de *Rancé* poussa l'austérité si loin, qu'il interdit à ses religieux l'application aux sciences. Il s'éleva assez mal à propos contre le *traité des études* du savant dom *Mabillon*. On peut revoir l'article de ce Bénédictin, où nous avons tracé l'histoire de cette dispute. Il paroît que l'abbé de *Rancé* ne saisit point l'état de la question. M. *Nicole* en jugea beaucoup mieux; voici ce qu'il dit dans une de ses lettres. » M. l'abbé de la Trappe, dit-il, ne voit rien de » plus nécessaire que son livre, & pour moi je suis persuadé » qu'il n'y eut jamais rien de plus inutile. Il n'y a pas 40 religieux » dans la congrégation qu'il attaque, qui fassent une vie d'étude; » & ceux qui la font, sont les plus exacts de tous à la plupart » des devoirs monastiques, & sur-tout à l'office. Qu'il travaille » sur les autres tant qu'il lui plaira, mais ce ne sera pas des » trop grandes études qu'il les retirera : ce sera d'autres occupa- » tions & amusemens. « M. l'abbé de la Trappe étant tombé dans une maladie qui l'obligeoit à passer le reste de ses jours à l'infirmerie, crut devoir se démettre de son abbaye. Le Roi voulut bien lui donner pour successeur un religieux de la maison, & lui laissa le choix du sujet. Il nomma dom *Zozime* qui prit possession le vingt-deux janvier 1696. Mais il mourut peu de temps après. L'ancien abbé eut encore la liberté de choisir le religieux qu'il voulut pour remplir cette place. Il se repentit bientôt du choix qu'il avoit fait. Le nouvel abbé, D. *Gervaise*, fit une visite aux Clairets, dans laquelle il se brouilla avec l'abbesse, & lui fit signifier qu'il renonçoit à la conduite de son monastere. Il mit le trouble & la division dans la maison de la Trappe. L'ancien abbé trouva le moyen de tirer de lui quelque temps après une démission, qu'il fit remettre entre les mains du Roi. Dom *Gervaise*, qui ne croyoit pas que la chose dût aller si loin, se donna beaucoup de mouvement pour empêcher que cette dé-

mission n'eût son effet. Il fit signer une requête à un grand nombre de religieux de la Trappe, pour demander qu'il fût conservé ; mais tous ces stratagêmes furent inutiles. D. de *Rancé* ayant nommé trois sujets au Roi, ce prince fit choix de dom *Jacques* de la *Cour* pour abbé de la Trappe, qui, ayant obtenu ses bulles, déposséda l'abbé en charge. Celui-ci se retira avec trois religieux, & la paix fut ainsi rendue à la maison de la Trappe. L'ancien abbé qui étoit infirme depuis long-temps, mourut le vingt-six octobre 1700, couché sur la cendre & sur la paille, en présence de l'évêque de Séez & de toute sa communauté. M. de *Rancé* composa en 1690, un livre *de la sainteté & des devoirs de l'état monastique*, sur lequel il fut obligé de donner des *éclaircissemens*. Il traduisit du grec les ouvrages de St. *Dorothée*, & fit une *explication sur la regle de St. Benoît*. L'abbaye des Clairets, qui étoit un monastere de filles de l'ordre de Cîteaux, & qu'il prit sous sa conduite, donna lieu à trois petits écrits sur la visite qu'il y fit. En même temps parut l'*instruction* sur la mort de D. *Muce*. Ces ouvrages ne demeurerent pas sans contradicteurs. L'abbé de *Rancé* publia depuis un traité intitulé : *Abrégé des obligations de Chrétiens* ; & des *réflexions morales* sur les quatre évangiles, puis les *instructions* & les *maximes*. On avoit imprimé quelque temps auparavant sa *conduite chrétienne* composée pour madame de *Guise*. Comme on lui écrivoit de tout côté & qu'il étoit obligé de faire réponse, il enfanta un grand nombre de lettres spirituelles, que l'on conserva soigneusement, & qu'on donna au public. Tous ces ouvrages sont bien écrits ; mais ils ne sont pas assez profondément pensés.

RAPIN, (*René*) Jésuite célebre, naquit à Tours en 1621. Il y fit ses études avec succès, & entra dans la société, où il fut employé à enseigner les belles-lettres. Il fut recherché par les grands & les savans, pour les agrémens de son esprit & pour la douceur de son caractere. Le pere *Rapin* mourut en 1687, à 66 ans, après avoir publié divers ouvrages, parmi lesquels nous distinguerons ses livres de piété ; la plupart sont excellens. Nous citerons, entr'autres, la *foi des derniers siecles* ; l'*importance du salut* ; la *vie des prédestinés*. Ce dernier livre est plein des vérités les plus sublimes & les plus touchantes de la religion. Le pere *Rapin* est auteur aussi de quelques ouvrages contre les Jansénistes, où il soutint sa réputation, ainsi que dans sa lettre latine au cardinal *Cibo*, sur la régale, qui parut en 1680 à Paris. Le style du pere *Rapin* n'est ni assez coulant ni assez pur ; mais il est ordinairement plein de pensées judicieuses & exprimées avec force. Il seroit à souhaiter que quelque homme de goût voulût le retoucher.

RAPINE, (*Claude*) religieux Célestin, né au diocese d'Auxerre, fut conventuel à Paris. Envoyé en Italie pour travailler à la réforme de quelques monasteres de l'ordre, il s'en acquitta avec fruit. Il fut choisi par le chapitre général pour corriger les consti-

tutions de l'ordre, suivant les ordonnances des chapitres précédens. Ce religieux mourut en 1473, laissant plusieurs ouvrages savans, entr'autres, I. *De studiis philosophiæ & theologiæ.* II. *De his quæ mundo mirabiliter eveniunt.* III. Un petit traité *de studiis monachorum*, pour faire voir que les moines doivent s'occuper à l'étude. IV. Un autre de la vie contemplative, où il reprend certains religieux, qui, sous prétexte d'humilité, se dispensent d'une application si nécessaire aux solitaires. Il ne faut pas le confondre avec *Charles Rapine*, religieux Récollet, de l'une des principales familles de Nevers. Il florissoit dans le dix-septieme siecle, & a beaucoup écrit en latin & en françois. Son ouvrage le plus connu est l'*histoire générale de l'origine & progrès des Freres Mineurs, appellés Récollets Réformés ou Déchaux*, in-fol. à Paris 1631. L'impartialité n'est pas le principal caractere de cette compilation, qui est d'ailleurs mal écrite; mais on ne s'attend pas à autre chose de la part d'un religieux, qui écrit l'histoire de son ordre, & qui l'écrit dans un temps où le goût n'est pas formé.

RASSICOD, (*Etienne*) habile avocat au parlement de Paris, étoit de la Ferté-sous-Jouare, en Brie. Etant venu achever à Paris ses études, il s'y livra pendant plusieurs années à la lecture des meilleurs poëtes grecs, latins & françois. *Rassicod* abandonna les fleurs de la littérature pour des connoissances plus solides, & se consacra à l'étude du droit. Il travailla depuis 1701 au *journal des savans*, devint censeur royal, & mourut en 1718, âgé d'environ 73 ans. On a de lui un livre intitulé: *Notes sur le concile de Trente, avec une dissertation, &c.* Cet ouvrage est le fruit des conférences que faisoient ensemble plusieurs savans conseillers d'état. M. *Rassicod*, qui étoit chargé de les rédiger, s'en acquitta avec succès. Son livre est méthodique, & son style est clair & net. Plusieurs questions de notre jurisprudence & de la discipline ecclésiastique, s'y trouvent éclaircies & même approfondies. L'ouvrage fut donné sans la participation de l'auteur, qui en marqua son regret, quoique ce fût le plus beau rayon de sa gloire. M. *Rassicod* eut des amis illustres parmi les grands, & des amis tendres parmi ses confreres, à qui sa capacité, sa droiture & sa candeur le rendirent fort cher.

RASTIGNAC, (*Louis Jacques* DE CHAPT DE) d'une famille illustre du Périgord, sa patrie, entra dans l'état ecclésiastique. Il étoit né en 1685, & son enfance avoit donné d'heureux présages. Il étudia en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur. Après avoir été théologien & grand-vicaire de Luçon, & agent du clergé, il fut nommé à l'évêché de Tulles; & en 1723, il passa à l'archevêché de Tours. Il montra d'abord trop de dissipation, de luxe & de magnificence; mais sur la fin de ses jours il mena une vie beaucoup plus épiscopale. Nous ne parlerons ici que de ses ouvrages; l'histoire de sa vie ayant été tracée dans les différens dictionnaires historiques. Il éleva sa voix, en 1747, contre le traité de la fréquente communion du pere *Pichon*. Son mandement

dement contre ce livre est assez court ; mais il s'y engage à donner à ses diocésains, une instruction sur la matiere de la communion, qui leur *enseignera la conduite qu'ils doivent tenir pour communier souvent & utilement.* L'illustre prélat donna en effet, l'année suivante, une instruction sur la *pénitence*, dans laquelle il expose la doctrine de l'église sur le caractere de l'épreuve qui doit précéder la grace de la réconciliation. Il y examine aussi la nécessité & le mérite des œuvres satisfactoires. Les casuistes relâchés y sont peints avec des couleurs vraies. La même année parut l'instruction sur la *communion*, précédée d'un avis dans lequel le prélat fait part à ses diocésains de la rétractation insuffisante du pere *Pichon.* Après l'avoir caractérisée d'une maniere assez juste, il établit avec beaucoup de lumiere & de solidité les vrais principes sur la fréquente communion. Ces ouvrages furent suivis d'une instruction pastorale sur la *justice chrétienne, par rapport aux sacremens de pénitence & d'eucharistie.* Elle est divisée en trois parties. La premiere traite des dispositions nécessaires pour parvenir à la justice ; la deuxieme du caractere & des marques de la vraie justice, & la troisieme de la conservation & de l'accroissement de la justice. Cet ouvrage essuya beaucoup de contradictions de la part des Jésuites, qui publierent divers écrits pour le faire tomber. Ils se montrerent fort acharnés contre M. de *Rastignac* ; mais on les a accusés faussement d'avoir hâté sa mort ; elle arriva en 1750, dans la soixante-cinquieme année de son âge. Son mérite avoit été récompensé par plusieurs abbayes : de Marmoûtiers, de la Couronne, de la Trinité, de Vendôme & de Vauluisan. Il étoit aussi doyen de St. *Martin* de Tours, & commandeur de l'ordre du St. Esprit, dont il fut honoré en 1746. On a encore de lui, outre les ouvrages déjà cités : I. Des *harangues*, des *discours* & d'autres pieces, qui se trouvent dans les procès-verbaux du clergé, auquel il avoit présidé en 1747 & 1748. Son zele & son éloquence y brillerent également. II. Des *lettres*, des *mandemens* & des instructions pastorales, où il défend la doctrine de l'église au sujet de la bulle *unigenitus.*

RATHERIUS, moine de l'abbaye de Lobbes dans le dixieme siecle, étoit fils d'un charpentier. On ne dit rien de son éducation, mais il est certain qu'il devint un des plus savans hommes de son siecle. Le roi *Hugues* le nomma à l'évêché de Verone à la sollicitation des grands du royaume & à la priere du Pape. Mais il en fut fâché aussi-tôt, & ne cessa de le persécuter depuis. Il le fit mettre sous quelque prétexte dans une prison à Pavie, où il le laissa deux ans & demi. Il fut ensuite chassé de son siege & se retira en Provence, chez un seigneur qui le chargea de l'éducation de son fils. Il composa pour son disciple une grammaire qui lui procura un évêché en Provence. Mais il quitta ce pays pour retourner à l'abbaye de Lobbes, où il avoit autrefois embrassé la vie monastique. Le roi *Othon* l'en fit sortir pour le charger de l'instruction de *Brunon* son frere. Il fut regardé comme le premier

des savans de cette cour. *Brunon* étant devenu archevêque de Cologne, procura à son maître l'évêché de Liege, croyant que *Ratherius* seroit utile à cette église & aux églises voisines, par son éloquence & par la régularité de ses mœurs. Mais il n'avoit pas le talent de se faire aimer. Le peuple de Liege le prit en aversion & ne cessa de le persécuter. Il fut obligé de quitter Liege en 956. Il demeura deux ans en repos, & il retourna ensuite en Italie, où l'archevêque *Brunon* lui procura son rétablissement dans le siege de Verone. Il fit vers ce temps-là deux traités dont l'un a pour objet le mépris des canons, & l'autre est une protestation contre son expulsion de Liege. Il dit que les prêtres & les diacres partagent entr'eux les revenus de l'église, pour s'enrichir & être en état de se révolter contre l'évêque. Cependant les sous-diacres, les acolythes & les autres clercs inférieurs n'ont pas de quoi vivre, de quoi servir & garder l'église, de quoi étudier; & ils s'en consolent en ne faisant pas leurs fonctions, & espérant à leur tour traiter de même les autres, quand ils seront diacres ou prêtres. *Ratherius* cherche ensuite d'où vient ce mépris si général des saints canons, depuis le laïque jusqu'à l'évêque; & il en trouve la cause dans le refroidissement de la charité & la corruption des mœurs. Il rapporte plusieurs exemples de la corruption du clergé. Quand je fus, dit-il, transféré à Liege, un évêque m'objectoit les canons qui défendent les translations: mais lui-même étoit sujet au vin, & aimoit passionnément le jeu; il avoit des chiens & des oiseaux pour la chasse, & n'observoit point la résidence. J'en ai vu deux qui se reprochoient l'un à l'autre des crimes honteux. Supposé, ajoute-t-il, qu'un homme d'une vie infâme, guerrier, parjure, chasseur, ivrogne, soit mis sur le siege de Rome, comme Dieu peut le permettre; si je vais me plaindre à lui de quelque injustice, & qu'il écrive pour ma défense à celui qui m'a fait tort; celui-ci ne dira-t-il pas qu'il voit une paille dans l'œil de son frere, & ne voit point une poutre dans le sien? mais un tel Pape n'osera condamner celui dont les sentimens sont conformes aux siens. Voilà d'où vient ce mépris si général des canons, & même de l'évangile. Faut-il après cela, continue cet auteur, nous étonner que les séculiers ne soient point touchés des menaces que nous leur faisons, quand ils voient que nous méprisons nous-mêmes les regles de l'église? Dans la seconde partie de ce traité, *Ratherius* insiste sur l'incontinence du clergé, comme sur la principale cause du mépris des canons. Car à peine, dit-il, trouve-t-on quelqu'un digne d'être élu évêque, ou d'imposer les mains à celui qui est élu. Ne voulant pas quitter ce vice infâme, ils comptent le reste pour rien; & delà vient que de toutes les nations qui font profession du christianisme, ce sont les Italiens qui méprisent le plus les canons, parce qu'ils sont les plus impudiques, & ils fomentent ce vice par la bonne chere & par l'excès du vin: ensorte que les clercs n'y sont distingués des laïques qu'en ce qu'ils se rasent la barbe & le

haut de la tête, & font à l'église quelques fonctions pour plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu. *Ratherius* étant rétabli à Verone, n'y fut pas long-temps en repos. Il ne pouvoit s'empêcher de reprendre son clergé, qui donnoit dans les excès les plus scandaleux. Plusieurs se plaignoient de leur pauvreté, comme de la principale cause de leurs désordres. *Ratherius* prit connoissance des biens de l'église de Verone, & trouva qu'ils étoient suffisans pour procurer à tous ceux qui la servoient le nécessaire honnête, s'ils eussent été bien partagés. Cet évêque voulant tenir un synode, se trouva fort embarrassé. Car l'objet d'un synode, disoit-il à son clergé, est d'examiner ce qui est contraire aux canons pour y remédier. Or je trouve que vous n'en observez aucun. Je vois régner parmi vous toutes sortes de crimes. Il faut l'avouer; la cause de la perte de mon peuple, c'est le clergé. Car comment pourrois-je punir dans les laïques, des crimes que je suis forcé de tolérer dans mes ecclésiastiques? Leur ignorance est telle, que j'en ai trouvé qui ne savoient par même le symbole des apôtres. C'est ce qui m'a obligé de leur ordonner d'apprendre les trois symboles, celui des apôtres, celui qu'on chante à la Messe, & celui de St. *Athanase*. Chacun de vous aura, s'il est possible, une explication du symbole & de l'oraison dominicale, selon la tradition des peres, pour en instruire le peuple. C'est ce que nous appellons catéchisme. Enfin, *Ratherius* ne se croyant pas en sûreté à Verone, retourna à l'abbaye de Lobbes près de Liege, dont l'abbé étoit *Folcouin*, qui nous en a laissés une chronique. Etant à Namur en 964, il y mourut & fut enterré solemnellement à Lobbes. Nous avons encore de lui une lettre fort importante au sujet de l'eucharistie. » Je suis affligé, dit-il à celui à qui » il écrit, que vous connoissiez si peu un sacrement que vous » recevez si souvent, & que vous le preniez pour une simple » figure. Comme aux noces de Cana l'eau fut changée en vin vé- » ritable & non figuratif, de même ce vin est changé au vrai sang » & le pain à la vraie chair de J. C. Quoique la couleur & le goût » demeurent, croyez néanmoins que ce que vous recevez est la » vraie chair & le vrai sang du Sauveur. « Cet évêque avoit composé quelques autres traités, dont une grande partie a été recouvrée & donnée au public dans le second tome du spicilege de dom *Luc d'Acheri*. Son style est obscur & embarrassé, mais assez pur & quelquefois original. Ses expressions sont vives & piquantes. Il reprend avec aigreur les vices & les déréglemens de son temps, sans épargner personne, & attaque particuliérement les mœurs corrompues des ecclésiastiques. Il avoit des sentimens particuliers; car il croyoit qu'un prêtre criminel ne consacroit point réellement & n'administroit pas les autres sacremens. Il laissa plusieurs ouvrages dont la plupart sont en manuscrit, & sur lesquels il faut consulter M. du *Pin*, bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du dixieme siecle. C'est de cet écrivain que nous avons emprunté le jugement porté sur *Ratherius*.

RATRAMNE, RATRAM ou BERTRAME, moine de l'abbaye de Corbie, florissoit dans le neuvieme siecle. Il est célebre par différens traités, dont le plus connu est son traité du corps & du sang du Seigneur, contre *Pascase Ratbert*. Ce traité a passé long-temps sous le nom de *Bertram*. *Ratram* entreprend d'y prouver deux choses; la premiere, que le corps & le sang de J. C. qui sont reçus dans l'église par la bouche des fideles, sont des figures, si on les considere par l'apparence visible & extérieure du pain & du vin; quoiqu'ils soient véritablement le corps & le sang de J. C. par la puissance du Verbe divin. La seconde, que le corps de J. C. dans l'eucharistie est différent, non en soi & quant à la substance, mais quant à la maniere d'être du corps de J. C. tel qu'il étoit sur la terre, & tel qu'il est dans le ciel sans voile & sans figure. On a disputé si le traité du corps & du sang de J. C. étoit véritablement de *Ratramne*; mais on ne dispute plus depuis que le pere *Mabillon* trouva un manuscrit dans l'abbaye de Lobbes, écrit dans le neuvieme siecle, qui porte à la tête le nom de *Ratramne*. M. l'abbé *Boileau*, docteur de Sorbonne, publia ce traité en 1686, plus correct qu'il n'avoit encore paru, & collationné sur la copie que le pere *Mabillon* avoit faite sur le manuscrit de *Lobbes*. Il y ajouta une traduction françoise, & des notes, avec une préface, dans laquelle il montre que le sentiment de *Ratramne* est orthodoxe contre le sentiment de M. de *Marca*.

I. RAYNAUD, (*Théophile*) Jésuite, naquit à Sospello dans le comté de Nice en 1584; mais ayant presque toujours vécu en France, il a passé pour françois. Sa vie fut remplie par les emplois, qu'il occupa dans sa société & par la composition de ses ouvrages. Le travail étoit son seul plaisir. Il ne perdoit que fort peu de temps, soit à table, soit dans ses entretiens avec ses pénitentes. Il étoit fort sobre, & ne prenoit qu'un quart d'heure pour ses repas. Dans l'âge le plus avancé, & lorsque la vieillesse pouvoit mettre hors de tout péril & de tout soupçon ses entretiens avec des femmes, il ne leur prêtoit l'oreille que dans des cas de nécessité & pour très-peu de temps. Sa vie fut troublée par quelques tracasseries, qu'il éprouva dans sa société, à cause de son humeur satyrique. Le pere *Raynaud* n'en voulut cependant pas sortir, & mourut à Lyon en 1663 à soixante & dix-neuf ans. Nous avons de lui un très-grand nombre d'ouvrages, recueillis à Lyon 1665, en dix-neuf vol. *in-fol*. Voici le jugement qu'en a porté l'abbé *Gallois*, dans le *journal des savans* du quatorzieme mars 1667. » On voit, dit ce célebre critique, » par les ouvrages de cet auteur, qu'il avoit l'esprit hardi & décisif, l'imagination vive, & une mémoire prodigieuse. Ces » avantages de la nature, joint au travail infatigable avec lequel » il s'étoit appliqué dès les premieres années de sa jeunesse à » l'étude, jusqu'à l'âge de soixante & dix-neuf ans qu'il est » mort, l'avoient rendu un des plus savans hommes de son

» siecle ; mais il étoit trop piquant & trop satyrique : ce qui lui » avoit attiré l'inimitié de quantité de personnes. Son style, » quoique d'ailleurs très-net, paroît obscur, à cause qu'il affecte » de se servir de termes difficiles & de mots tirés du grec. Il a aussi » des pensées assez extraordinaires, comme lorsqu'ayant à traiter » de la bonté de Notre-Seigneur dans un chapitre du second vol. » il l'intitule *Christus bonus*, *bona*, *bonum*. Sa grande érudition lui » fournissant une infinité de choses sur toutes sortes de matieres, » il s'éloigne souvent du sujet, dont il s'étoit proposé d'écrire ; » comme dans le traité de la *rose benite*, dont il emploie une » bonne partie à examiner, de quelle maniere on observoit le » carême dans la primitive église. On peut encore remarquer qu'il » n'a pas assez donné à son génie, se contentant de rapporter ce » qu'il avoit lu dans les anciens auteurs, & se servant souvent » de leurs paroles, pour exprimer ce qu'il auroit peut-être » mieux dit lui-même. Tout cela n'empêche pas que ses ouvrages » ne méritent d'être estimés, & ne soient très-utiles à ceux qui » s'appliquent à la théologie & à la prédication. « On ne trouve point dans ce recueil les apologies contre *Hurtado*, qu'il a intitulées *depilationes*, parce que ce religieux est d'un ordre, qu'on appelle en Italie *pelosi*. On n'y voit point le livre dans lequel il traite, si l'on peut se confesser par lettre ; ni celui qui est intitulé : *Hipparchus*, où il examine s'il est permis aux religieux de se mêler du trafic. On n'y a point mis non plus le traité *de immunitate Cyriacorum à censuris*, qui est contre les Jacobins, ni celui qui a pour titre : *Religio bestiarum*, où la prédétermination des Thomistes est réfutée ; ni un autre, qui est contre le pere *Combefis*. Il manque encore dans ce recueil, quelques autres traités de cet auteur qui sont faciles à connoître par le catalogue de ses œuvres, qu'il a fait imprimer plusieurs fois. Il vouloit faire un vol. de tous ces livres, & l'intituler : *Apopompæus*. C'est le nom que les Juifs donnoient à cette victime qu'ils chargeoient de malédictions, & qu'ils abandonnoient au désert ; mais la mort interrompit ses desseins. Ce vol. parut ensuite, & forme le vingtieme de la collection. Nous ne parlerons point de tous les traités que renferme l'immense recueil des ouvrages du pere *Raynaud*, quoique la liste de ces divers traités pût être fort amusante. On y trouve un traité sur le scapulaire, pour lequel les Carmes lui rendirent des honneurs funebres dans tous les couvents de leur ordre. Ce traité est dans le septieme vol. sous le titre de *Marialia*.

II. RAYNAUD, (*Guillaume*) docteur en théologie & missionnaire apostolique de l'ordre des Freres Prêcheurs vers le milieu du dix-septieme siecle, a donné au public, I. Des sermons pour une *octave de la nativité de la Ste. Vierge*, qu'il avoit prêchés dans l'église de Notre-Dame de la *Platiere* de Lyon, 1668, *in*-8°. II. Des *essais de panégyriques des saints*, qu'il avoit prononcés dans différentes églises de Paris, 1688, *in*-8°.

Ces discours marquent un orateur médiocre.

RAYON, (*Jean-Baptiste*) Jésuite & prédicateur du dix-septieme siecle, a fait imprimer une *octave du St. Sacrement*, avec quelques autres pieces sur le même sujet; Paris 1668. Cet auteur avoit déjà donné deux autres vol. l'un de l'*alliance des grandeurs & des abaissemens du Verbe divin au mystere de l'incarnation*; c'est un avent qu'il avoit prêché dans l'église de St. *Severin* de Paris. L'autre vol. porte pour titre: *Le calvaire* ou *les entretiens de l'ame chrétienne sur la passion de Notre-Seigneur*, qu'il avoit prêché dans la maison professe des PP. Jésuites de la même ville.

REBOULET, (*N.*) avocat d'Avignon sa patrie, & membre de l'université de cette ville, avoit été Jésuite. Il mourut en 175.... avec la réputation d'un homme qui avoit des connoissances & du style. Nous avons de lui, I. L'*histoire des filles de l'enfance*, en deux vol. *in*-12, 1734. Cette histoire est fort satyrique. M. l'abbé *Juliard*, neveu de madame de *Mondonville*, institutrice de cet ordre, lui opposa deux critiques. 1°. L'*innocence justifiée*, ou *histoire véritable de la congrégation des filles de l'enfance de Notre-Seigneur J. C.* 2°. Le *mensonge confondu*, ou *la preuve de la fausseté de l'histoire calomnieuse des filles de l'enfance*. Cette histoire fut flétrie par arrêt du parlement de Toulouse, qui ordonna qu'elle seroit brûlée par l'exécuteur de la haute justice, & qu'on feroit des recherches contre les auteurs & *les complices de la diffamation*. M. l'abbé *Juliard* étant mort à la poursuite de cette affaire en 1737, *Reboulet* & ceux qui lui fournissoient des mémoires reprirent courage. Ils publierent un nouvel écrit pour soutenir leurs calomnies; mais ils furent de nouveau confondus. M. le marquis de *Gardouin*, neveu de M. l'abbé *Juliard*, petit neveu de madame de *Mondonville*, obtint un arrêt en 1738, qui condamnoit le nouveau libelle à être brûlé par l'exécuteur de la haute justice. II. La vie de *Clement XI*, en 2 vol. *in*-4°. L'auteur entre dans un grand détail, dans un trop grand détail même pour ceux qui ne s'intéressent que médiocrement aux querelles sur la constitution *unigenitus*. Il est aisé de sentir que ses anciens confreres lui ont fourni les mémoires qu'il a employés. Cet ouvrage souffrit des contradictions, à cause de quelques vérités dures que l'auteur avoit laissé échapper contre un prince voisin, ennemi des Jésuites. *Benoît XIV* en fit arrêter le débit. Le style de *Reboulet* est historique; mais il manque quelquefois d'élégance & de pureté.

REBUFFE, (*Pierre*) savant jurisconsulte, naquit à Baillargues auprès de Montpellier en 1487. Il enseigna le droit avec beaucoup de réputation en différentes universités, & enfin à Paris. Le pape *Paul III*, instruit de son mérite, lui offrit une place d'auditeur de rote à Rome. On voulut aussi lui faire accepter une charge de conseiller, puis de président au grand conseil, & successivement une de conseiller au parlement de Rouen,

de Toulouse, de Bordeaux & de Paris; mais l'amour de la liberté & de l'étude, lui fit préférer le simple rang de professeur. Il fut élevé au sacerdoce en 1547 à l'âge de soixante ans. Il s'appliqua à l'hébreu, pour mieux entendre le texte sacré. Sa mort arriva à Paris en 1557. Ses ouvrages ont été publiés en 4 vol. *in-fol.* & quoiqu'il y ait beaucoup de choses inutiles, on les consulte encore quelquefois. *Praxis beneficiorum, in concordata bononiensia*, in-fol. Lyon 1586.

REGINALD, (*Antoine*) Dominicain du dix-septieme siecle, fut un des plus grands partisans de l'école de St. *Thomas* & de la grace efficace par elle-même. Nous avons de lui un traité sur cette matiere, qui ne parut qu'en 1706, sous ce titre: *De mente concilii Tridentini circa gratiam per se efficacem.* L'auteur étoit mort à Toulouse en 1676, après s'être signalé dans plusieurs theses publiques, & sur-tout au chapitre général de son ordre tenu à Valence en Espagne en 1647. On a encore de lui trois vol. sur les deux principes, auxquels il réduisoit toute la théologie.

REGINON, abbé de Prum, de l'ordre de St. *Benoît*, dans le diocese de Treves, florissoit sur la fin du neuvieme siecle. Il se signala par son zele & par son érudition. Nous avons de lui, I. Une *chronique* qui s'étendoit depuis la naissance de J. C. jusques vers l'an 908. Elle fut continuée environ jusqu'à 970: c'est un ouvrage utile pour l'histoire des huitieme & neuvieme siecles. On le trouve dans le tome premier des histoires d'Allemagne de *Pistorius*; mais il ne faut pas y chercher une exactitude scrupuleuse dans les faits, ni un discernement juste de circonstances, & encore moins cet esprit philosophique, qui rejette l'inutile & l'incroyable. II. Un traité *de disciplinis ecclesiasticis & de religione christiana*, qui est un recueil de canons & de réglemens ecclésiastiques. Il semble avoir été le premier qui, dans l'occident, ait joint avec les canons les sentences des peres & les loix civiles. Il composa ce dernier ouvrage à la persuasion de *Ratbode*, archevêque de Treves, dans la ville duquel il s'étoit retiré. M. *Baluze* a donné au public ce recueil de canons, avec des notes savantes, en 1671.

REGIS, (*Pierre-Sylvain*) né en 1632 à la Salvetat de Blancquefort dans le comté d'Agenois, est assez connu comme philosophe. Son article se trouve dans tous les dictionnaires historiques. Il fut membre de l'académie des sciences de Paris, où il mourut en 1707, après avoir donné des leçons de philosophie à Toulouse. Nous ne parlons de lui dans ce dictionnaire, que parce qu'il donna en 1704 un livre, *in-4°*, sous ce titre: *L'usage de la raison & de la foi*, ou *l'accord de la foi & de la raison.* La maniere dont il parvint à cet accord si difficile, est celle qu'employeroit un arbitre éclairé à l'égard de deux freres, entre lesquels il voudroit étouffer toutes les sémences de division. M. *Regis* fait un partage si juste entre la raison & la foi, & assigne à chacune

des objets & des emplois si séparés, qu'elles ne peuvent plus avoir, pour ainsi dire, aucune occasion de se brouiller. La raison conduit l'homme jusqu'à une entiere conviction des preuves historiques de la religion chrétienne; après quoi elle le livre & l'abandonne à une autre lumiere, non pas contraire, mais toute différente, & infiniment supérieure. M. *Regis* ne veut pas que *Platon*, ni *Aristote*, ni *Descartes* même, appuyent l'évangile. Il paroît croire que tous les systêmes philosophiques ne sont que de modes, & il ne faut point que des vérités éternelles s'allient avec des opinions passagères, dont la ruine leur doit être indifférente. On doit s'en tenir à la majestueuse simplicité des conciles, qui décident toujours le dogme divin, sans y mêler les explications humaines. Tel est l'esprit général de l'ouvrage, à la fin duquel on trouve une réfutation de *Spinosa*.

REGNIER DES-MARAIS ou plutôt DES-MARETS, (*François Seraphim*) membre & secretaire de l'académie françoise, abbé de St. *Laon-de-Thouars*, & l'un des meilleurs écrivains du regne de *Louis XIV*, naquit à Paris en 1632, & mourut dans cette ville en 1713. Il mérite une place dans ce dictionnaire par sa belle traduction du traité de la perfection chrétienne d'*Alphonse Rodriguès*, en 4 vol. *in*-8°. » Cette traduction, dit M. de la » *Monnoye*, fit trouver aux Espagnols, amateurs de la piété, » & curieux de notre langue, une lecture propre à leur ensei- » gner en même temps & la pureté des mœurs, & celle du » langage françois le plus châtié. Le traducteur attentif à bien » rendre le sens de son auteur, en lui conservant un air origi- » nal & naturel, évita sagement les écueils de la traduction; » la trop grande liberté de la paraphrase qui, contente de repré- » senter le sens, ajoute ou retranche les paroles à discrétion; & » l'attachement trop scrupuleux à garder le nombre & la situation » de ces mêmes paroles au dépens quelquefois du sens, & » toujours de l'agrément. « On a donné un abrégé de cette traduction, en 2 vol. *in*-12.

I. REMI, d'Auxerre, religieux de l'abbaye de St. *Germain* d'Auxerre sur la fin du neuvieme siecle, composa un traité des *offices divins* & plusieurs autres ouvrages. Il fut appellé par *Foulques*, archevêque de Rheims, pour rétablir les études dans cette ville.

II. REMI, (*Saint*) archevêque de Lyon, fut un des plus savans évêques du neuvieme siecle, & un des plus zélés défenseurs de la doctrine de St. *Augustin* sur la grace. Il écrivit en faveur de sa gratuité & de son efficacité, contre ceux qui attaquoient l'une & l'autre. Son zele pour la défense d'une doctrine si précieuse honora beaucoup le siege de Lyon, sur lequel son mérite l'avoit fait élever. Il présida au concile de Valence en 855, où il condamna avec l'église de Lyon, quatre capitules dressés par *Hincmar* dans l'assemblée de Quiercy en 853, contraires à la doctrine de St. *Augustin* sur la grace & la prédestination.

nation. L'ouvrage de St. *Remi*, que nous avons encore, est intitulé : *De tenenda veritate scripturæ ; qu'il faut s'attacher à la vérité de l'écriture.* Si St. *Remi* se fit gloire de défendre les droits de la grace de J. C. sur le cœur de l'homme par rapport au salut éternel, il ne s'appliqua pas moins à ne rien faire lui-même qui pût mettre obstacle à l'effet de cette même grace dans son propre cœur. Il mourut l'an 875. Outre la réponse de St. *Remi* aux trois lettres d'*Hincmar* de Rheims, de *Pardule* de Laon, & de *Rabau* de Mayence, le saint évêque a composé un traité plus court qui a pour titre : *De la condamnation de tous les hommes* par *Adam*, & de la délivrance de quelques-uns par J. C. On peut juger par le passage que nous allons rapporter, avec quelle force & quelle lumiere il parloit de ces vérités capitales. » Si la bonne volonté, dit-il, n'est point morte en nous par le » péché du premier homme, comment peut-on dire maintenant » qu'elle est créée en nous par la grace vivifiante, & que Dieu » l'opere dans l'homme ? Ce qui a fait dire à l'apôtre St. Paul : » *Nous sommes son ouvrage, étant créés en J. C. dans les bonnes* » *œuvres.* Mais afin que nous soyons ainsi créés dans les bonnes » œuvres, il faut nécessairement que ces paroles de David s'ac- » complissent en nous, *créez en moi un cœur pur, & renouvellez* » *au-dedans de moi votre esprit de droiture & de justice ;* aussi- » bien que cette autre de l'apôtre St. *Paul*, *c'est Dieu qui opere* » *en nous le vouloir, &c.* Or, que signifient ces paroles, Dieu » opere en nous le vouloir, sinon qu'il nous donne & nous » inspire la bonne volonté ? « St. *Remi* tient ici, dit M. l'abbé *Racine*, le même langage qu'avoient tenu avant lui tous les saints défenseurs de la grace. Ils sont toujours demeurés inviolablement attachés aux expressions des prophetes, de St. *Paul*, des prieres de l'église, & de J. C. même. Elles sont plus claires que le soleil, & suffisent pour renverser tous les systêmes nouveaux que l'orgueil humain peut inventer.

RENAUDOT, (*Eusebe*) petit-fils du fameux médecin *Théophraste Renaudot*, fut membre de l'académie françoise, de celle des inscriptions, & de celle de la Crusca. Il naquit à Paris en 1646, & y mourut en 1720 prieur de Frossay & de Château-Fort. Nous croyons que le portrait que traça de son esprit & de ses mœurs M. l'abbé *Roquette* son successeur à l'académie, vaut mieux que tout ce que nous pourrions dire sur cet illustre écrivain ; que les autres dictionnaires historiques font d'ailleurs assez connoître. » Si l'on ne devoit considérer ici, » messieurs, que la gloire mondaine, je trouverois une ample » matiere d'éloges pour M. l'abbé *Renaudot*, dans les distinc- » tions que lui attira son mérite. La célebre académie de Flo- » rence le jugea digne d'elle, dès que vous l'eûtes jugé digne » de vous. Le grand duc de Toscane, les princes du sang de » France, l'honorerent de leur confiance & de leur familiarité. » Rome goûta son austere vertu, qui rappelloit l'idée de la

» vertu des premiers romains. Le souverain Pontife unit sa voix
» aux applaudissemens du sacré college : quel écueil pour l'hu-
» milité, quel appas pour l'amour propre ! mais ce n'étoit point
» l'approbation des hommes que cherchoit M. l'abbé *Renaudot*.
» Il porta ses vues plus haut ; Dieu seul lui parut digne & ca-
» pable de remplir son cœur & son esprit. Le goût de la parole
» divine qui faisoit ses chastes délices, l'engagea dans la pénible
» étude des langues orientales. Il les apprit avec avidité, pour
» puiser dans les sources primitives, ces eaux vives & pures qui
» rejaillissent jusqu'à l'éternité. Quel étonnant spectacle frappe ici
» mes yeux ! sommes-nous transportés au bienheureux siecle de
» l'église naissante, où les hommes remplis du don de Dieu par-
» loient à chacun selon sa langue & se faisoient entendre aux
» nations rassemblées des diverses parties du monde ? M. l'abbé
» *Renaudot* parle & répond aux Hébreux, aux Grecs, aux
» Arabes, aux Chaldéens, aux Arméniens, aux Persans, aux
» Coptes. On diroit qu'il est habitant de l'univers & comme
» naturalisé dans tous les pays. La France a vu de nos jours ce
» que la Palestine vit autrefois du temps de St. *Jerome*. Un
» homme laborieux & appliqué se rend familier le langage de
» seize peuples (je n'exagere point.) Il est consulté de toutes
» parts sur les différens textes de l'écriture, & devient, pour
» ainsi dire, l'interprete & l'organe de la vérité. Ce même
» homme animé par le zele d'un des plus puissans adversaires,
» qu'ait eu la secte calviniste, entreprend le sérieux & profond
» examen des liturgies, par des routes nouvelles & inconnues.
» Il démêle le fil, & la suite de cette tradition constante, qui
» perpétue la foi du plus auguste de nos mysteres, & pour con-
» fondre l'erreur par l'erreur-même, recueillant les témoignages
» unanimes de ces sociétés chrétiennes, mais schismatiques,
» répandues dans l'Orient ; il démontre l'accord, l'union, la
» conformité de leur créance sur le point de l'eucharistie, avec
» la créance de tous les siecles & de l'église universelle. La pu-
» reté de ses mœurs répondoit à la clarté de ses lumieres ; sa
» modestie relevoit le prix de son savoir. Qui pourroit dépeindre
» ce tempérament admirable de douceur & de sévérité, de can-
» deur & de finesse, de discernement & de simplicité qui fut
» son véritable caractere ? Il aimoit la solitude, & ne se prêtoit
» au monde que par la nécessité du commerce ; attentif à garder
» les bienséances ; ami fidele & généreux, libéral & même pro-
» digue envers les pauvres, il remplit tous les devoirs de l'hon-
» nête homme & du parfait chrétien. « Ses principaux ouvrages
sont, I. Le grand traité de *la perpétuité de la foi de l'église catholique sur les sacremens, & sur tous les autres points de religion & de discipline, que les premiers réformateurs ont pris pour prétexte de leur schisme, prouvée par le consentement des églises orientales*, en 5 vol. *in*-4°, dont le dernier parut en 1713. Le quatrieme vol. renferme un examen particulier de la conformité de la

doctrine des Grecs & de tous les Chrétiens orientaux, avec celle de l'église latine sur l'eucharistie. On y trouve aussi plusieurs nouveaux éclaircissemens touchant les auteurs & les faits allégués dans les vol. précédens, & la réfutation de ce qui a été objecté contre les attestations & autres pieces qui y ont été produites. Nous ne dirons rien sur cet ouvrage dont le mérite est assez connu, & c'est bien à tort que M. de la *Croze*, dans l'*histoire du christianisme des Indes*, accuse l'abbé *Renaudot* d'estropier les noms orientaux. Une histoire latine des patriarches d'Alexandrie Jacobites, depuis St. *Marc* jusqu'à la fin du treizieme siecle, avec le catalogue des patriarches suivans. Cet ouvrage, publié *in*-4°, fut applaudi de tous les savans, à cause des profondes recherches qu'on y trouve, non seulement sur l'histoire des églises d'Egypte & d'Ethiopie, mais encore à cause des choses curieuses, qu'il renferme sur l'histoire des Califes qui ont possédé l'Egypte. On voit que l'auteur a lu tous les écrivains, qui avoient rapport à son sujet & sur-tout les orientaux. III. *Liturgiarum orientalium collectio*; compilation utile & savante. IV. Défense de l'histoire des patriarches d'Alexandrie & de la collection des liturgies orientales, contre un écrit intitulé : Défense de la mémoire de M. *Ludolf*. V. Des éditions des homélies de *Gennadius*, patriarche de Constantinople, de *Melece* d'Alexandrie, de *Nectaire* de Jérusalem, & de quelques autres, sur l'eucharistie. L'auteur ne s'est pas contenté de donner une édition de ces écrivains; il les a traduits en latin, & enrichis d'observations savantes, toujours relatives à son grand objet, c'est-à-dire, la perpétuité de la foi sur l'eucharistie. VI. Quelques autres écrits, qui n'appartiennent pas directement à cet ouvrage.

REUCHLIN, (*Jean*) allemand, est un des premiers qui ait fait revivre avec les belles-lettres & la connoissance de langues, l'étude de l'écriture-sainte & des peres de l'église. Il mourut à Tubinge, en 1522, âgé de soixante-sept ans. Il passe pour un des plus savans hommes de son temps. C'est le premier qui se soit appliqué à étudier les livres des Juifs, & leur science cabalistique. Il possédoit à fond le grec & l'hébreu, & parloit avec beaucoup de feu. Il a composé plusieurs ouvrages. Le principal est celui qui est intitulé : *De la parole merveilleuse*, pour prouver la vérité de la religion chrétienne. Les ouvrages de cet auteur n'étant plus lus par personne, nous ne nous étendrons pas davantage sur ce qui le regarde.

RIBADENEIRA, (*Pierre*) Jésuite, né à Tolede, fut un des premiers disciples de St. *Ignace*, qui l'admit dans sa compagnie, en 1540. Etant venu étudier à Paris deux ans après, il y fit des progrès considérables dans les sciences. On l'envoya à Padoue en 1545, & ensuite à Palerme, où il professa la rhétorique avec succès. Ses talens lui procurerent les places de provincial en Toscane & en Sicile. Les affaires de sa compagnie l'obligerent de venir en France & dans les Pays-bas, où il se fit des protecteurs.

Il passa enfin en Espagne, & mourut à Madrid en 1611 à quatre-vingt-quatre ans. Il est principalement connu par les *fleurs des vies des saints*, 2 vol. *in-fol.* en espagnol, & traduites en françois dans un temps, où l'on aimoit les fables & les mensonges. Les miracles les plus faux & même les plus ridicules y sont entassés sans discernement. *Ribadeneira* n'a pas l'ombre de la critique; il adopte les traditions les plus incertaines & les contes les plus absurdes. Son style est agréable en espagnol; mais qu'est-ce que la diction, lorsque le sens commun est blessé à chaque page? Nous avons encore de lui les vies de St. *Ignace*, de St. *François de Borgia*, du pere *Lainez* & du pere *Salmeron*. Dans celle de St. *Ignace*, il reconnoît de bonne foi, que cet illustre fondateur n'avoit pas eu le don des miracles; mais il dit que la maniere dont la compagnie de Jesus a été instituée, son agrandissement & les prodiges opérés par quelques-uns de ses membres sont une assez forte preuve, que c'est l'ouvrage de Dieu, & suppléent aux miracles que St. *Ignace* auroit pu faire. Il sentit sans doute que cette raison ne satisferoit pas tout le monde; aussi il se rétracta dans un nouveau livre, & lui en fit faire un très-grand nombre. Nous avons encore de lui la *bibliotheque des écrivains de la société des Jésuites*, ouvrage imparfait.

RIBERA, (*François de*) Jésuite, né à Villacastin, dans le territoire de Ségovie en Espagne, étudia dans l'université de Salamanque, où il fit de grands progrès dans les langues & dans la théologie. Il entra prêtre chez les Jésuites à l'âge de trente-trois ans en 1570. Après avoir enseigné à Salamanque, il passa ses derniers jours dans la retraite, & mourut en 1591. Nous avons de lui des commentaires sur les douze petits prophetes, sur l'évangile de St-*Jean*, & sur l'épître aux Hébreux. Les deux derniers sont les plus estimés, & nous les avons sous ce titre: *Riberæ* (*Franc. J.*) *evangelium Joannis*, in-4°, *Lugd.* 1623. *in epistol. Pauli ad Hebræos*, in-8°, *Turnoni* 1601. Nous avons encore de lui un commentaire sur l'apocalypse, qui ne brille pas par le discernement ni par la justesse; mais on y trouve de l'érudition, ainsi que dans ses autres ouvrages.

I. RICHARD DE St. VICTOR, théologien du douzieme siecle, étoit écossois. Il vint de bonne heure à Paris pour se perfectionner dans les sciences. Il prit l'habit de chanoine régulier dans l'abbaye de St. *Victor*, & fut prieur de cette maison en 1164. Sa mort arriva en 1173, & fut celle d'un homme de bien. Nous avons de lui, I. Des *traités de critique*, qui sont assez exacts pour son temps. II. Des *commentaires* sur l'écriture qui sont trop remplis de digressions & écrits d'une maniere simple. III. Enfin des traités de *théologie* & de spiritualité, où il y a des connoissance & de la méthode. La meilleure édition de ses œuvres est celle de 1650, en 2 vol. *in-fol.* *Richard* de St. Victor est au nombre des autres théologiens de son siecle. Ils sont

connus ; mais on ne les consulte presque jamais.

II. RICHARD D'ARMACH, théologien du quatorzieme siecle, étoit irlandois. Ses talens & ses connoissances lui procurerent des honneurs & des places. Il devint chancelier de l'université d'Oxford, où il avoit fait ses études avec succès, puis archidiacre de Pitchfield, & enfin archevêque d'Armach en Irlande en 1347. Il soutint avec zele la jurisdiction des évêques & des curés contre les religieux mendians, & mourut vers l'an 1359. Il paroît par ses ouvrages qu'il avoit beaucoup lu l'écriture-sainte, & qu'il avoit de l'esprit & de la force dans le raisonnement. Il est aussi connu sous le nom d'*Armachanus*, à cause de son archevêché. Ses ouvrages sont, I. Deux traités contre les erreurs des Arméniens à Paris, *in*-8°, 1512. II. Des *sermons*, qui sont écrits sans élévation. III. Un écrit *de audientia confessionum*. V. Un autre intitulé : *Defensio curatorum adversus mendicantes*, Paris, *in*-8°, 1496 : ouvrage rare, mais qui n'est pas beaucoup recherché.

III. RICHARD, (*Jean*) bachelier en théologie de l'université de Paris sa patrie, étoit curé de Triel dans le diocese de Rouen. Il quitta cette cure après y avoir travaillé dix-huit ans, en pasteur zélé. *Richard* ayant refusé de signer purement & simplement le formulaire d'*Alexandre VII*, fut arrêté & mis dans les prisons de l'officialité de Rouen. Il fit plusieurs écrits pour la justification de sa foi & de sa conduite, & mourut à Paris en 1686 à l'âge de soixante & onze ans. C'étoit un homme pieux qui nous a laissé plusieurs ouvrages, où il fait un fréquent usage des peres. Les principaux sont, I. L'*agneau paschal*, ou explication des cérémonies que les Juifs observoient dans la manducation de l'agneau de Pâque, appliqué dans un sens spirituel à la manducation de l'agneau divin dans l'eucharistie, *in*-8°, 1686. II. Pratiques de piété pour honorer J. C. dans l'eucharistie 1683. III. Sentimens d'*Erasme*, conformes à ceux de l'église catholique sur tous les points controversés. IV. Aphorismes de controverse. V. Regles de conduite pour les curés.

IV. RICHARD, (*Jean*) avocat, naquit à Verdun en Lorraine. Après avoir fait ses études dans le college de Pont-à-Mousson, vint à Paris pour y étudier en même temps en droit & en théologie. La premiere science lui fut plus utile que la seconde. Il se fit cependant recevoir avocat ; mais ce fut plus pour avoir un titre, que pour en exercer les fonctions. Quoiqu'il fût marié, il se consacra à un genre d'occupation que l'on suit très-rarement dans cet état, mais qui étoit conforme à son goût. Il prêcha toute sa vie, non pas dans les chaires, où son état ne lui permettoit pas de monter, mais par écrit ; & ce qui paroîtra peut-être plus étonnant, il prêcha solidement. Dès 1683, il publia des *discours moraux sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, en 5 vol. *in*-12, qui ne tarderent pas d'être suivis de deux autres volumes sur les mysteres de Notre-

Seigneur & de la Ste. Vierge. On crut d'abord que ce n'étoit qu'une compilation ; mais on vit ensuite, que l'auteur les avoit travaillés lui-même. On reconnut qu'il étoit à la fois & théologien & orateur. Les sujets en sont bien choisis, les divisions bien prises, & les preuves solides. Il n'y a rien de bas & de rampant comme dans les anciens sermonaires ; tout y est noble & digne de la majesté de la chaire. Les mysteres de la religion y sont traités d'une maniere également édifiante & instructive. On y a évité ces expressions seches, dures & abstraites, plus dignes de la scholastique que de l'éloquence. Quelque temps après M. *Richard* devint aussi panégyriste ; il publia les *éloges historiques des saints, avec les mysteres de Notre-Seigneur & les fêtes de la Vierge pour tout le cours de l'année*, en 4 vol. *in*-12, qui décélent l'érudition & le goût de l'auteur pour le choix des matieres & l'ornement des discours chrétiens. Le *dictionnaire moral*, ou *la science universelle de la chaire*, parut en six vol. *in*-8°, & en huit vol. *in*-12. On y trouve deux sermons sur chaque sujet de morale. On ne peut nier, que ce recueil ne renferme beaucoup d'instructions utiles ; mais il faut le considérer à peu près comme la *bibliotheque des prédicateurs*, & le *dictionnaire apostolique*. Ces ouvrages sont plus propres à favoriser la négligence des jeunes prédicateurs, qu'à les former à la véritable éloquence. M. *Richard* avoit tant de goût pour les sermons, qu'il voulut faire revivre ceux de quelques célebres prédicateurs qu'on n'espéroit pas de voir publics à cause du désordre qui régnoit dans les manuscrits, qu'ils avoient laissés. C'est à son zele que nous devons le *carême* de M. de *Fromentieres*, évêque d'Aire, qu'il publia en 1690, en 2 vol. *in*-8° ; les *panégyriques*, *mysteres* & autres discours de ce même prélat, en 3 vol. les *œuvres mêlées* du même, en un vol. qui contient ses oraisons funebres & autres discours. M. *Richard* ayant recueilli toutes ces pieces, le mit en ordre, suppléa aux lacunes, fit les préfaces, & se chargea de les faire imprimer. Il rendit le même service aux *prônes* de M. *Joly*, évêque d'Agen, qui parurent en huit vol. *in*-12, & aux discours de M. l'abbé *Boileau*, prédicateur ordinaire du Roi, & l'un des quarante de l'académie françoise. Il publia en 1712 les homélies de cet orateur & les sermons prononcés devant le Roi, sur les évangiles du carême : & en 1718, un vol. *in*-12, de *panegyriques choisis*. M. *Richard* termina sa carriere l'année d'après à Paris, âgé de plus de soixante & quinze ans.

RICHELIEU, voyez PLESSIS.

RICHEOME, (*Louis*) Jésuite, né à Digne en Provence, prit l'habit de St. *Ignace* à Paris en 1565. Ses talens le firent employer. Il fut recteur du college de Dijon, deux fois provincial de la province de Lyon, une fois de celle d'Aquitaine, & assistant général de France à Rome en 1598. Il mourut en réputation d'une grande piété à Bordeaux en 1525, âgé de quatre-vingt-sept ans. Il avoit fait imprimer plusieurs ouvrages, &

après sa mort ; on publia l'an 1627, à Paris, deux vol. de ses opuscules, qui contiennent des traités de *controverse*, des pieces de *piété*, &c.

RICHER, (*Edmond*) naquit le dernier de septembre 1360 à Chourche, petite ville du diocese de Langres dans le comté de Champagne. Ses parens qui étoient pauvres, ne pouvant le faire étudier, lui laisserent la liberté d'aller à Paris à l'âge de dix-huit ans, pour y chercher les moyens de satisfaire l'inclination qu'il avoit pour l'étude. Il se procura le nécessaire de la vie en rendant quelques services dans un college, & employa tout le reste de son temps à étudier les langues. Il s'y appliqua avec tant de zele & de succès, qu'en moins de trois ans il fut en état de faire son cours de philosophie. Deux ans après il fut reçu maître-ès-arts. Il passa ensuite dans les écoles de théologie, où l'on ne tarda pas à connoître son mérite. Un docteur nommé *Etienne Roze*, chapelain de St. *Ives*, le retira chez-lui, & lui fournit tout ce qui lui étoit nécessaire. *Richer* trouvoit tant de goût à étudier, qu'il y passoit les jours & les nuits, ne prenant que deux heures de sommeil. Il fut choisi quelque temps après pour professer dans l'université. Après avoir enseigné les humanités pendant deux ans, il professa la rhétorique avec beaucoup d'eclat & de distinction. Il enseigna la philosophie avec les mêmes applaudissemens. Après avoir pris le degré de docteur en 1590, il s'appliqua à perfectionner son esprit & son cœur. Il se servoient utilement du crédit que lui donnoient les charges & les emplois par où on le faisoit passer dans l'université & dans la maison de Sorbonne. Il se rendit bientôt redoutable aux ligueurs, & à ceux qui cherchoient à profiter des désordres publics & du relâchement de la discipline. Il porta le même esprit dans la prédication de la parole de Dieu, à laquelle il s'appliqua très-sérieusement. Il évitoit dans cette auguste fonction les deux extrêmités de la badinerie & de l'emportement, où tomboient la plupart des prédicateurs de son temps. Son grand talent étoit de développer les principes & les mysteres de la religion. Plusieurs envieux tacherent de le faire passer pour un prédicateur sans onction. Mais les fruits que produisirent ses discours, justifierent assez sa méthode. Il eut le courage d'insister souvent sur la soumission & la fidélité que les François devoient à *Henri IV*, leur roi légitime. De concert avec les docteurs les mieux intentionnés pour la paix de l'église & le repos du royaume, il engagea toute l'université à reconnoître ce prince. Ses travaux pour le bien de l'université, ne l'empêcherent pas de donner ses soins au rétablissement du college du cardinal le *Moine*, dont il avoit été nommé grand-maître & principal. De tous les colleges c'étoit celui que la guerre avoit le plus désolé. *Richer* travailla pour les professeurs & les écoliers. Il chercha les moyens de faciliter aux premiers la véritable méthode d'enseigner, & aux autres la maniere d'étudier solidement. Il composa son livre de l'*analogie*,

qui renferme les moyens de parler d'une maniere pure & correcte, d'enrichir les langues meres, & de trouver les véritables causes del'éloquence. Dans celui qui a pour titre : *De grammatica obstetrici*, il emploie le raisonnement & l'analyse, pour lier les principes avec les regles les plus faciles de la grammaire. Mais de tous les ouvrages que *Richer* composa pour les maîtres & les étudians, aucun ne parut avec plus d'éclat, que celui qui est intitulé : *Obstetrix animorum*. Son dessein étoit d'y découvrir la véritable maniere d'enseigner, d'étudier, de juger, de raisonner, de composer. Pendant que *Richer* travailloit au rétablissement de son college, *Henri IV* donnoit pour la réforme de toute l'université des ordres dont l'exécution lui fut commise. Il ranima tout & remédia à tous les abus ; mais il se fit nécessairement des ennemis, ainsi que tous ceux qui veulent mettre la réforme où regne le désordre. Il s'éleva un plus grand nombre d'adversaires, lorsque son livre *de la puissance ecclésiastique & politique*, que *Richer* n'avoit composé que pour le premier président, fut imprimé. Il est divisé en dix-huit articles tellement liés entr'eux, que les premiers sont des principes dont les suivans sont les corollaires. Il montre d'abord que la jurisdiction ecclésiastique appartient essentiellement à toute l'église ; que le Pape & les évêques n'en sont que les ministres ; que J. C. l'a conférée à tout l'ordre hiérarchique par la mission qu'il a donnée immédiatement à tous les apôtres & à tous les disciples. Il prouve que la puissance infaillible de faire des décrets, appartient à toute l'église ; il met l'autorité du Pape sous la direction & la correction du concile général, qui représente l'église universelle. Il fait part aussi du gouvernement de l'église aux princes séculiers en ce qui regarde la disposition des biens temporels, les peines corporelles, la coaction, le maintien de la discipline, l'exécution des loix & des canons dans le ressort de leurs états. Il établit que le prince en qualité de protecteur de l'église & de défenseur des canons, non seulement a droit de faire des ordonnances pour la discipline ecclésiastique, mais qu'il est encore juge légitime des appels comme d'abus. On sait combien il fut persécuté à cette occasion, & nous ne le répéterons point, après tant d'auteurs qui en ont parlé. Il suffira de dire qu'il mourut dans le chagrin & dans la douleur en 1630 à soixante & douze ans. *Richer* avoit la taille fort haute, le tempérament robuste, la voix forte, les organes de la vue & de l'ouie excellens. Sa complexion vigoureuse lui promettoit une plus longue vie, si elle n'eût point été abrégée par ses grandes études, les douleurs de la pierre, le mauvais succès de l'opération, & les traverses continuelles que lui attira son attachement à la vérité, & son caractere inflexible. Son esprit étoit ferme & solide. Il avoit beaucoup de critique, de goût & de discernement. L'écriture-sainte, les peres, & l'ancienne discipline de l'église avoient été la matiere de ses études continuelles.

Outre

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on imprima en 1676 l'apologie de *Gerson* que *Richer* avoit composée en 1605. Elle contient les mêmes principes qui sont dans son livre *de la puissance ecclésiastique & politique*, mais avec beaucoup plus d'étendue. Cet ouvrage est divisé en quatre parties. *Richer* termine cette apologie de *Gerson* par une analyse du traité de la vie spirituelle de l'ame, composé par cet illustre chancelier de l'université de Paris. Il y a joint sa vie & quelques monumens qui le concernent. *Richer* après avoir établi par l'ecriture-sainte, les canons & les saints peres, que le gouvernement de l'église est aristocratique, & que son pouvoir ne s'étend que sur les choses spirituelles, entreprit de prouver les mêmes maximes par la pratique de l'église pendant quatorze cens ans. C'est dans ce dessein qu'il composa l'histoire des conciles généraux qui ont été tenus dans l'église depuis saint *Pierre*, jusqu'au concile de Trente. Cet ouvrage contient trois tomes, imprimés en 1680. Il y a inséré quantité d'actes & de monumens considérables. Il y rapporte l'histoire, les décrets & l'abrégé des actes des conciles, & s'en sert pour prouver que l'église a toujours été gouvernée par les canons, & réfute les inductions que *Bellarmin* & les autres théologiens de la cour de Rome ont tiré de quelques faits pour établir leurs prétentions. Cet ouvrage est très-utile, non seulement pour apprendre l'histoire des conciles, mais aussi pour se former une idée juste de l'ancien gouvernement de l'église. Il y a à la fin du premier tome un petit traité contre le cardinal du *Perron* sur les appellations au saint siege. *Richer* a encore prouvé sa doctrine par le témoignage des anciens théologiens de Paris dans son livre intitulé : *Défense de la doctrine des anciens docteurs de l'église de Paris, ou la doctrine constante & perpétuelle de l'école de Paris, sur l'autorité & l'infaillibilité de l'église dans les choses de foi & dans la doctrine des mœurs, contre les défenseurs de la monarchie universelle & absolue de la cour romaine.* Cet ouvrage a été imprimé en 1683. Enfin, on a donné en 1701 un ample traité qu'il avoit composé pour réfuter tous les écrits qui avoient été faits contre son traité de la puissance ecclésiastique & politique. Cet ouvrage est partagé en cinq livres. *Voyez* la vie de *Richer*, par *Adrien Baillet*, in-12.

RIGAULT, (*Nicolas*) né à Paris d'un médecin en 1577, fit ses études chez les Jésuites. Ces PP. charmés de la délicatesse & de la beauté de son esprit, voulurent, mais inutilement, l'attirer dans leur compagnie. Il se rendit habile dans les langues grecque & latine, & s'appliqua particuliérement à faire des notes sur les anciens auteurs latins, ecclésiastiques & profanes. Il fut estimé de tous les gens de lettres, & sur-tout de MM. de *Thou* & *Dupui*. Une piece satyrique contre les Parasites, qu'il publia à l'âge de 19 ans, commença à lui faire un nom. *Rigault* embrassa la profession d'avocat, qu'il abandonna bientôt pour les belles-lettres. On le choisit avec *Casaubon* pour mettre en ordre la bibliotheque du Roi, & il en fut fait garde après lui. S'il

rendit un service considérable au public en arrangeant un si grand nombre de livres, il en reçut de son côté de grands avantages. Les lumieres qu'il en tira, ont brillé dans les différentes productions de sa plume. Le président de Thou, qui l'avoit pris chez lui, lui donna en mourant en 1617 le soin de l'éducation de ses enfans. Le Roi non moins sensible à son mérite, le nomma conseiller au parlement de Metz, au commencement de la création de ce parlement, faite en 1633, & il en mourut le doyen. Ayant été nommé intendant de la province de Metz, & procureur général de la chambre souveraine de Nancy, il mourut à Toul en 1654 à 77 ans. Un savant anglois (*Dodwel*) porte un jugement assez désavantageux de sa doctrine. » *Rigault*, dit-il, » quoique d'ailleurs habile critique, est peu exact dans les choses » qu'il traite; & quoique de la communion romaine, il donne » quelquefois dans des sentimens favorables aux Calvinistes. » Lorsqu'il trouvoit quelque chose dans les auteurs qu'il publioit, » qui paroissoit contraire aux coutumes, non seulement de son » église, mais encore de l'église universelle, il le remarquoit » avec beaucoup de soin; peut-être pour rendre ses remarques » plus agréables au lecteur par la nouveauté. « Il soutenoit que *Tertullien* avoit cru que les laïques ont droit de consacrer l'Eucharistie, lorsqu'ils ne peuvent recourir au ministre ordinaire de l'église. Il a eu des sentimens aussi particuliers sur le baptême des enfans; mais il ne paroît pas qu'il se soit écarté dans d'autres points de la doctrine de l'église, ni qu'il ait affecté de la combattre. Il a fait un écrit sur la figure de J. C. dans lequel il soutient que ce divin Sauveur n'avoit pas été beau. Le P. *Vavasseur*, Jésuite, réfuta ce sentiment. Ses ouvrages sont, I. Des corrections & des notes sur *Tertullien* & sur St. *Cyprien*, desquels il publia les ouvrages en grec & en latin. M. *Huet* ne juge pas favorablement de ces traductions; il dit, qu'il ne s'attache point assez au choix des mots, & qu'il donne à ses pensées un tour grossier & peu correct. II. *Exhortations chrétiennes imitées des anciens PP. grecs & latins.* III. Des réfutations du libelle du Jésuite *Eudemon Jean*, intitulé: *Admonitio*, &c. IV. Divers autres ecrits, qui n'ont qu'un rapport indirect à cet ouvrage.

RIGOLEU, (*Jean*) Jésuite, né en 1594 à St. *Quentin* en Bretagne, enseigna les humanités avec tant de succès qu'on le préféroit à cet égard au P. *Petau*. Après avoir fait de grands biens dans l'art pénible de la direction des âmes, il mourut à Vannes en 1658, âgé de 63 ans, en odeur de sainteté. Il avoit une singuliere dévotion pour le culte de la Vierge. La plupart de ses ouvrages sont mystiques. Les principaux sont, I. Un traité intitulé: *Jesus aimable*. II. Un autre sur l'oraison mentale. III. Un troisieme *de la garde du cœur*. IV. Un abrégé de la vie parfaite, V. Des avis sur la réception des religieuses. VI. Quarante lettres aux religieuses Ursulines. Tous ces ouvrages sont assez médiocres.

RIVET DE LA GRANGE, (*Dom Antoine*) Bénédictin de la

congrégation de St. *Maur*, d'une famille féconde en gens d'esprit, vit le jour à Confolens, petite ville du Poitou en 1683. Après avoir fait sa philosophie chez les Jacobins de Poitiers, où il se distingua par son ardeur pour l'étude & par la sagesse de sa conduite, il pensa sérieusement à quitter le monde. Ayant été renversé de cheval & traîné assez loin le pied engagé dans l'étrier, il regarda cet accident, comme un avertissement salutaire. Il entra en 1704, dans la congrégation des Bénédictins de St. *Maur*, & fit profession l'année d'après à Marmoutier. Son cours de philosophie & de théologie étendit beaucoup son esprit; il composa dès-lors plusieurs dissertations sur l'écriture sainte, où, à l'étendue des connoissances, il sut joindre la justesse & l'ordre; mais ces dissertations n'ont point vu le jour. Il fut appellé en 1716, dans le monastere de St. *Cyprien* de Poitiers. Il s'y occupa de deux projets qui n'ont pas eu lieu; l'un d'écrire l'histoire des évêques de ce diocese, l'autre de composer la bibliotheque des auteurs de Poitou. Ses supérieurs le croyant capable de travailler à des ouvrages d'une utilité plus générale, l'appellerent à Paris, & le chargerent de l'histoire des hommes illustres de St. *Benoît*. Il ramassa une grande quantité de matériaux, qui devinrent inutiles, parce que cette troisieme entreprise ne fut pas exécutée. Libre de cet engagement, dom *Rivet* se livra sérieusement à l'histoire littéraire de la France, dont il avoit formé le projet. Trois de ses confreres, dom *Duclou*, dom *Poncet*, dom *Colomb*, s'unirent à lui, & ils étoient dignes de cette union, étant d'un goût sûr, laborieux, aimant les recherches & l'exactitude. Le premier volume parut en 1733, *in*-4°. & fut suivi de plusieurs autres, sous ce titre: *Histoire littéraire de la France, où l'on traite de l'origine & des progrès, de la décadence & du rétablissement des sciences parmi les Gaulois & parmi les François, du goût & du génie des uns & des autres pour les lettres en chaque siecle; de leurs anciennes écoles; de l'établissement des universités en France; des principaux colleges; des académies des sciences & des belles-lettres; des meilleures bibliotheques anciennes & modernes; des plus célebres imprimeries; & de tout ce qui a un rapport particulier à la littérature. Avec les éloges historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque réputation; le catalogue & la chronologie de leurs écrits; des remarques historiques & critiques sur les principaux ouvrages; le dénombrement des différentes éditions: le tout justifié par les citations des auteurs originaux. Par des religieux Bénédictins de la congrégation de St.* Maur. » On fut ravi, dit un auteur, de voir dans cet ouvrage, non un » assemblage de passages copiés au hasard, mais un livre entié- » rement neuf & original dans son espece; où sont exposées les » principales circonstances de la vie des gens de lettres, où l'on » trace le portrait de leur esprit & de leur cœur, où l'on fait » connoître leurs talens, leurs ouvrages & les différentes éditions » qu'on en a faites, où l'on apprécie les jugemens des critiques,

» où l'on ne dit rien qui ne soit tiré des auteurs originaux ; où » enfin, à la lueur du flambeau de la critique la plus severe & la » plus épurée, on fait un savant tableau de la littérature de chaque » siecle. « Quoique cet éloge doive paroître outré à certains égards, il est très-juste à plusieurs autres. Le style de dom *Rivet* pourroit être plus pur & plus coulant ; mais ses recherches ne sauroient être plus profondes ; elles lui feront toujours beaucoup d'honneur. Il finissoit le neuvieme volume qui renferme les premieres années du douzieme siecle, lorsque ses travaux & ses austérités lui annoncerent une mort prochaine. Après une maladie de quelques mois, pendant laquelle il se signala par de grands sentimens de religion, il expira au Mans où il demeuroit depuis plus de 30 ans, en 1749, à 66 ans. Son opposition à la bulle *Unigenitus* l'avoit fait éloigner de la capitale. Dom *Taillandier*, son confrere, en a fait un éloge vrai & sincere à la tête du neuvieme volume de l'histoire littéraire. On a encore de dom *Rivet*, le *nécrologe de Port-Royal-des-Champs, ordre de Citeaux, institut du St. Sacrement, qui contient les éloges historiques, avec les épitaphes des fondateurs & bienfaiteurs de ce monastere, & des autres personnes de distinctions, qui l'ont obligé par leurs services, honoré d'une affection particuliere, illustré par la profession monastique, édifié par leur pénitence & leur piété, & sanctifié par leur mort & par leur sépulture ;* 1723, *in*-4°. à Amsterdam ; avec une longue préface. Cet ouvrage a beaucoup réussi auprès de certaines gens ; mais on lui préférera toujours son *histoire littéraire*.

I. ROBERT SORBON, *voyez* Sorbonne.

II. ROBERT GROSSE-TETE, (*Capito*) l'un des plus grands théologiens du treizieme siecle, naquit en Angleterre, dans le pays de Suffolck, de parens pauvres. Sa piété & son savoir le firent nommer docteur d'Oxford, puis archidiacre de Leicester, & enfin évêque de Lincoln, en 1235. Ce prélat menoit une vie irréprochable, & avoit un zele ardent pour la pureté des mœurs & de la discipline. Ayant reçu un ordre du pape *Innocent IV* qui ne lui paroissoit pas juste, il écrivit ainsi aux évêques qui le lui avoient adressé : » Sachez que j'obéis avec respect aux mandemens » apostoliques, mais je m'oppose pour l'honneur du St. Siege à » tous les mandemens qui ne méritent pas ce nom. Un décret n'est » point apostolique, à moins qu'il ne s'accorde avec la doctrine » des apôtres & de J. C. Or, le décretq ue j'ai reçu y est entiére- » ment contraire. « Le Pape fut fort irrité de cette lettre, & il vouloit faire punir l'évêque de Lincoln par le roi d'Angleterre. Mais les cardinaux lui représenterent, que ce prélat étoit très-estimé en France & en Angleterre. On ne croit pas, lui dirent-ils, qu'il y ait parmi les évêques un plus grand homme, ni même aucun qui puisse lui être comparé. Il passe pour habile philosophe ; il sait parfaitement bien le latin & le grec ; il est zélé pour la justice ; il est grand prédicateur ; c'est un homme fort chaste,

& ennemi déclaré des simoniaques. Ils conseillerent donc au Pape de dissimuler la chose, pour ne point exciter de tumulte. Il mourut en odeur de sainteté en 1253. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont nous ne citerons que ceux qui se trouvent dans la bibliotheque des peres. I. Un traité sur la confession. II. Un autre sur le mariage. III. Un autre ouvrage du soin pastoral. IV. Des constitutions sur la pénitence. V. Un ouvrage de piété intitulé : *L'œil moral*. VI. Un autre intitulé : *La doctrine du cœur*. VII. Un livre de méditations. VIII. Un traité sur les articles de foi. IX. Un autre sur les préceptes du décalogue. X. Des *lettres* & des *sermons*.

III. ROBERT, (*Claude*) chanoine & grand-archidiacre de Châlon-sur-Saone, né à Cheslay, village près de Tonnerre, étudia à Paris sous *Théodore Marsilli*, professeur royal. Il fut choisi pour veiller à l'éducation d'*André Fremiot*, depuis archevêque de Bourges, avec lequel il voyagea en Italie, en Allemagne, & dans les Pays-bas. Ce prélat lui confia les études de *Jacques de Neuchezes* son neveu, lequel étant devenu évêque de Châlon, & connoissant le mérite de *Robert*, lui donna l'archidiaconé de son église, & le fit son grand-vicaire. Il remplit cet emploi avec beaucoup de zele, & se contenta d'un seul bénéfice. M. *Robert* mourut en 1636, après avoir été aimé & estimé des cardinaux *Baronius*, *Ossat*, *Bellarmin*, de M. du *Saussay*, évêque de Tours, & de plusieurs autres grands hommes. Son plus grand ouvrage est un recueil de tous les évêques de France qu'il publia en 1626, *in-fol.* sous le titre de *gallia christiana*. MM. de Ste. *Marthe* l'ont depuis augmenté considérablement, & nous en avons une édition par des PP. Bénédictins de St. *Maur*, en 10 vol. *in-fol.* On trouve dans l'édition de *Robert* deux traités particuliers de sa composition, touchant les antiquités de Dijon & de Baume. Le recueil de *Robert*, tel qu'il parut pour la premiere fois, étoit plein de fautes & d'inexactitudes ; mais il lui restera toujours l'honneur de l'invention & de la premiere exécution. On ne peut nier qu'il ne fut un homme de mérite, zélé pour le bien, ami de la vertu, & ne connoissant gueres que l'église & son cabinet.

I. ROCHE, (*N.*) né dans le diocese de Meaux, entra dans la congrégation de l'Oratoire, & professa la philosophie avec distinction, dans le college de Juilli. Il jouissoit de l'estime de ses confreres, lorsque le desir d'une vie plus intérieure & plus pénitente l'obligea de les quitter en 1748. Il se retira à Paris dans la paroisse de St. *Germain* l'Auxerrois, & y vécut comme dans une profonde solitude. La priere, l'étude & le travail des mains remplissoient ses journées. Il se levoit à quatre heures du matin, & ne faisoit qu'un repas très-frugal le soir. Ses austérités hâterent sa mort, arrivée en 1755, à l'âge de 50 ans. Nous avons de lui un ouvrage posthume en 2 vol. *in-12*, Paris 1759, sous ce titre : *Traité de la nature de l'ame & de l'origine de ses connoissances, contre le systême de M.* Locke *& de ses partisans*. Il regne dans le plan de ce livre une grande méthode & beaucoup de netteté dans

les détails. La lecture en est attrayante par une onction de piété répandue sur les questions les plus seches & les plus abstraites. Le style, aussi noble & aussi élégant que simple & naturel, réunit la vivacité, la chaleur, à la clarté & à la précision. L'auteur entreprit cet ouvrage à l'occasion de ce fameux principe, qui est comme le premier anneau de la these de l'abbé de *Prades* : *Toutes nos connoissances dérivent des sensations, comme les branches du tronc.*

II. ROCHE, (*Jean de la*) prêtre de l'Oratoire, né dans le diocese de Nantes, entra dans la congrégation dès l'âge de 17 ans. Après le cours ordinaire des humanités, il se dévoua à la prédication. Lyon & quelques autres villes de province furent d'abord le théatre de son éloquence. Il passa à Paris en 1681, & prêcha dans cette capitale avec tant de succès, qu'il fut appellé à la cour pour deux carêmes. Cet orateur mourut en 1711, âgé d'environ 55 ans. Ses sermons ont été publiés en 8 vol. *in*-12. On y trouve d'abord les *panégyriques* des saints, en 2 vol. ensuite l'*avent*, un vol. le *carême*, 3 vol. les *mysteres*, 2 vol. On remarque dans ses discours de beaux traits d'éloquence, de la noblesse dans l'expression, & de la force dans le raisonnement ; mais ils manquent quelquefois d'ordre & de clarté. On distingue parmi ses panégyriques, ceux de St. *Augustin* & de St. *Louis*, roi de France, que l'auteur prononça en présence de messieurs de l'académie françoise.

RODRIGUES, (*Alfonse*) Jésuite, né à Valladolid en 1526, entra dans la compagnie. Il enseigna assez long-temps la théologie morale, & fut ensuite recteur de Montillo en Andalousie, puis maître des novices. Sa vie, qui étoit un exemple de vertu, fut couronnée par une mort sainte à Séville, le 21 février de l'année 1616. C'étoit la quatre-vingt-dixieme année de son âge. Nous avons de lui en espagnol un traité de la *perfection chrétienne*, qui sera un monument éternel de sa piété & de son savoir. Il a été traduit plusieurs fois en françois. On en a deux excellentes versions imprimées sur la fin du dernier siecle, l'une d'un célebre ecclésiastique de Sens, & l'autre de M. l'abbé *Regnier des Marais*. Celle-ci est la meilleure ; elle parut depuis 1675 jusqu'en 1679, en 3 vol. *in*-4°. Le traducteur auroit pu en retrancher sans scrupule plusieurs histoires fabuleuses, tirées de différentes chroniques monastiques, & plus capables de révolter les gens de bon sens, que d'édifier les gens de bien.

ROSWEIDE, (*Héribert*) Jésuite, né à Utrecht en 1569, & mort à Anvers le 5 octobre 1626, enseigna la philosophie & la théologie à Douay & à Anvers. Il avoit beaucoup de piété & une connoissance étendue des antiquités ecclésiastiques. Il publia une partie des œuvres de St. *Paulin*, avec des notes, auxquelles on a joint celles du pere *Fronton le Duc* ; les unes & les autres sont savantes. On lui doit encore une édition de deux traités de St. *Eucher* ; & celle du *pré spirituel*, de *Jean Maschus*, & de quelques autres auteurs. Nous avons aussi de lui, I. Une apologie pour

Thomas à Kempis, dans laquelle il veut prouver qu'il est auteur du livre de l'imitation de J. C. II. Un vol. *in-fol.* imprimé à Anvers en 1618, qui renferme les vies des peres des déserts. Ce recueil n'est pas commun, & les dissertations dont il est accompagné le font rechercher. On le regarde comme le commencement de cette ample collection des vies des saints, qui a été depuis continuée par *Bollandus*, & par les autres qui lui ont succédé dans ce pénible travail. III. Une édition du martyrologe d'*Adam*, assez estimée. IV. *Fasti sanctorum*, in-8°, où l'auteur donne le projet de la collection des actes des saints dont il avoit formé le plan. V. Divers ouvrages de piété en flamand, que nous nous dispenserons de citer.

ROUSSEL, (*Dom Guillaume*) de Conches, petite ville de Normandie, au diocese d'Evreux, entra dans la congrégation de St. *Maur* en 1679 à l'âge de 20 ans. Il se consacra d'abord à la chaire, & prêcha avec succès; mais préférant le repos d'une vie privée, il se retira à Rheims, & s'y appliqua à traduire en notre langue les lettres de St. *Jerome*. Sa version parut en 3 vol. *in*-8°, à Paris 1704 & 1707, & on l'a réimprimée en 1713. Ces trois volumes sont ornés d'une belle préface, de savantes notes, de remarques utiles, & de maximes morales, tirées des ouvrages de St. *Jerome*. Ces maximes terminent le troisieme volume. L'éloge du pere *Mabillon* en prose quarrée, est aussi de dom *Roussel*: c'est, dit un critique, un chef-d'œuvre d'éloquence & d'esprit. On le trouve dans la bibliotheque des auteurs de la congrégation de St. *Maur*, de dom le *Cerf*, à l'article du pere *Mabillon*. Dom *Roussel* avoit entrepris une histoire littéraire de la France; il y avoit déjà travaillé quelques années, lorsque ses supérieurs le chargerent de l'histoire de sa congrégation; mais à peine en avoit-il tracé le plan qu'il mourut à Argenteuil en 1717, âgé de 59 ans. Ses vertus ne le rendoient pas moins recommandable que sa science.

ROY, (*Guillaume le*) né à Caen en Normandie en 1610, fit ses études à Paris, où il obtint un canonicat de l'église de Notre-Dame. Il fut l'exemple de ses confreres, par son exactitude à remplir tous les devoirs de chanoine & de prêtre. L'amour de la solitude lui fit permuter l'abbaye de Haute-Fontaine, ordre de Cîteaux, au diocese de Châlons en Champagne, avec son canonicat. M. le *Roy* songea à se fixer à Haute-Fontaine, non seulement pour s'y sanctifier, mais encore pour travailler à rendre cette maison plus réguliere, & à y faire régner l'esprit de St. *Bernard*, qu'il regardoit comme un fidele disciple de St. *Augustin*. M. le *Roy*, libre alors de tout soin, n'en eut plus d'autre que celui de travailler à sa sanctification & à la régularité de ses religieux. Il conféroit avec eux en certains jours marqués; il leur faisoit des exhortations dans l'église les dimanches & les fêtes; il les écoutoit en particulier, les reprenoit avec charité, les portoit à l'amour de leur état, leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Il reçut souvent dans sa maison des amis

distingués, tels que les *Nicole* & les *Arnauld*. Ce pieux abbé mourut en 1684, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages. Voici la liste des principaux. I. *Traduction* d'un excellent livre de St. *Athanase*, contre ceux qui jugent de la vérité par la seule autorité de la multitude : avec des réflexions adressées à Dieu, lesquelles représentent les calomnies spirituelles de notre siecle, & le besoin qu'on a maintenant de renouveller les plaintes de St. *Athanase*, & d'imiter le zele de ce pere. II. *Traduction* de l'écrit à trois colonnes sur les cinq propositions attribuées à *Jansénius*. III. *Traduction* de la censure des sentimens des Jésuites touchant la doctrine & l'autorité de St. *Augustin*, par l'inquisition de Valladolid. IV. *Traduction* de deux lettres de *Gentien Hervet*, docteur en théologie, sur la résidence des évêques, l'une au cardinal *Hosius*, l'autre au pere *Salmeron*, Jesuite. V. *Sermons* de St. *Bernard* sur le pseaume 90. traduits en françois, *in-octavo*, & ensuite *in-12*, chez *Savreux*. VI. *Lettre sur la constance* & le courage qu'on doit avoir pour la vérité, avec les sentimens de St. *Bernard* sur l'obéissance qu'on est obligé de rendre aux supérieurs, & sur le discernement qu'on doit faire de ce qu'ils commandent, tirés de sa septieme lettre, *in-4°*, 1661, réimprimée en 1700 dans le recueil *in-12*, intitulé : *Le pere Bouhours convaincu de ses calomnies anciennes & nouvelles, contre MM. de Port-Royal*. VII. *Lettre d'un solitaire* sur la persécution qu'on faisoit aux religieuses de Port-Royal. VIII. *Morale de St. Basile le Grand*, & les regles du même, *in-12*, à Paris chez *Savreux*. IX. *Instructions sur l'avent*. X. *Pratiques* & *instructions* pour employer chaque journée sur les devoirs du christianisme, avec des observations sur la fausse dévotion. XI. *Explication* de l'oraison dominicale composée des pensées, & des propres paroles de saint *Augustin*. C'est une traduction françoise de l'ouvrage latin du P. *Lardenois*, Célestin. Le traducteur y a ajouté une longue préface. M. *Flechier* loue beaucoup cette traduction dans une lettre écrite à M. le *Roy*. XII. *Traité du discernement des esprits*, traduit du latin du cardinal *Bona*. XIII. *Du devoir des meres*, avant & après la naissance de leurs enfans. C'est une instruction qui lui fut demandée par une dame de qualité. XIV. *Du renouvellement des vœux du baptême & des vœux de religion*. XV. *Traduction* de l'ouvrage de M. de *Castorie* sur la lecture de l'écriture-sainte. XVI. *Du culte des saints*, traduit du latin du même, *in-8°*. XVII. La *solitude chrétienne*, trois volumes *in-12*. chez *Savreux*. Outre tous ces écrits, & plusieurs autres que nous omettons, on trouve plusieurs lettres de M. le *Roy* dans le recueil de celles de M. *Arnauld*, & un plus grand nombre encore dans le recueil de celles de M. *Nicole*. Elles roulent toutes sur le parti que prenoit M. *Nicole* de ne plus écrire sur les affaires de l'église, & sur sa lettre à l'archevêque de Paris. XVIII. Plusieurs ouvrages manuscrits.

I. RUE, (*Charles de la*) Jésuite, célebre par ses prédications, naquit

naquit à Paris en 1643. Après avoir professé la rhétorique à Paris pendant plusieurs années avec réputation, il se consacra à la chaire, & prêcha dans les provinces & à la cour. Il mourut au college de *Louis* le Grand en 1725, à 82 ans. Ceux qui voudront connoître le caractere du pere de la *Rue*, doivent consulter le nouveau dictionnaire historique. On peut regarder cet orateur comme un modele de cette éloquence sublime qui plaît & qui instruit. » Et » en effet, dit le pere *Gibert*, où voit-on une imagination plus » vive & plus sage tout ensemble, plus féconde & plus heureu- » sement hardie, un génie plus élevé, une plus noble facilité à » concevoir & à exprimer; mais, où tend, où aboutit cet as- » semblage d'éminentes qualités? au sublime, au touchant, » au pathétique. On oublie, & le prédicateur & ses rares » talens, pour ne s'occuper que des impressions qu'il fait sur » le cœur; au lieu de s'amuser à se recrier on ne pense qu'à » suivre, ou plutôt on suit, sans y penser, ce rapide torrent » d'impressions & de mouvemens qui vous entraînent au bien » presque malgré vous. « C'est un Jésuite qui fait cet éloge d'un autre Jésuite; tout le monde n'y a pas souscrit. Il faut convenir que les sermons de morale du P. la *Rue* n'approchent pas de ceux du P. *Bourdaloue*, ni de ceux de M. *Massillon*. On y trouve ni la solidité, ni la force du premier, ni l'onction, ni l'élégance continue du second. Comme le P. de la *Rue* avoit employé toute sa jeunesse aux belles-lettres, sur-tout aux latines, il ne put pas étudier assez long-temps la Religion pour se faire le fond de connoissances qu'exige la chaire. » Delà, dit M. l'abbé » *Trublet*, du vuide, de la stérilité, de la sécheresse. Ainsi, » avec quelques morceaux admirables, ses sermons sont médio- » cres à tout prendre, souvent forts par les tours; il est ordinai- » rement foible par les choses. « On publia les sermons de ce prédicateur en 1619, en 4 volumes *in*-12 & *in* 8°, Paris & Lyon. Il y a un volume pour l'avent & trois pour le carême. La préface mérite d'être lue; l'auteur y donne d'excellens avis qu'il appuye sur l'exemple des meilleurs prédicateurs. Il y prouve, autant qu'il est en lui, qu'on ne devroit pas prêcher de mémoire, & fait voir les dangers & les désavantages qu'il y a à prêcher ainsi. Ces raisons paroissent justes en général; cependant il est plus aisé d'en sentir la bonté que de les exécuter. En 1740 le pere *Bretoneau*, Jésuite, mit au jour les *panégyriques* des saints par le pere de la *Rue*, avec quelques autres sermons sur divers sujets, à Paris, 2 vol. *in*-12, 1740. On donna la même année ses *oraisons funebres* en un volume *in*-12. C'est principalement à ces derniers ouvrages, qu'on doit appliquer le jugement que porte le pere *Gibert* de l'éloquence du pere de la *Rue*.

II. RUE, (*Dom Charles de la*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Corbie en Picardie en 1684, avoit de grandes dispositions pour l'étude. Il s'appliqua avec un égal succès à la philosophie, à la théologie, au grec & à l'hébreu. Dom

Bernard de Montfaucon l'attira auprès de lui, & le guida dans ses études ; il en profita si bien qu'en peu de temps il fut en état de servir de maître aux autres. Dom *Bernard* avoit donné en 1713, ce qui nous reste des hexaples d'*Origene* ; & il desiroit fort que l'on pût donner une édition exacte & complette des autres ouvrages de cet auteur. Ses occupations ne lui permettant pas de l'entreprendre, il jetta les yeux sur dom de la *Rue*, dont il connoissoit le zele & la capacité. Celui-ci répondit à ses vues, & les deux premiers volumes parurent en 1733, *in-fol.* à Paris chez *Vincent*. L'ouvrage fut dédié au pape Clément XII, qui envoya à l'auteur deux de ses médailles, l'une d'or & l'autre d'argent. Le Pape l'honora aussi d'une lettre très-obligeante, que l'exactitude de cette édition méritoit. Le troisieme volume étoit prêt, lorsqu'il mourut en 1739 âgé de 55 ans. Les qualités qui font le bon religieux & le savant chrétien, distinguoient dom de la Rue. Ce Bénédictin avoit entrepris depuis plusieurs années un grand ouvrage françois sur les antiquités ecclésiastiques ; mais voyant que sa foible santé ne lui permettoit plus de soutenir une forte application, il en abandonna l'entiere exécution à dom Vincent de la *Rue* son neveu, qu'il avoit fait venir à St. Germain-des-Prez, pour partager avec lui ce travail. Il lui servit aussi pour son édition d'Origene dont il a publié derniérement le quatrieme volume. L'oncle & le neveu sont également recommandables dans la république des lettres.

RUFIN, si connu par ses démêlés avec St. *Jerome*, naquit à Concorde petite ville d'Italie vers le milieu du quatrieme siecle. Il cultiva son esprit dans l'étude des belles-lettres & sur-tout de l'éloquence. Le desir de s'y rendre habile le fit venir à Aquilée ville si célebre alors, qu'on l'appelloit communément la *seconde Rome*. Après s'être rendu habile dans les lettres humaines, il pensa aux moyens d'acquérir la science des saints, & se retira dans un monastere d'Aquilée, où il ne s'occupoit que de la lecture & de la méditation des saintes écritures. Il lisoit aussi avec soin les ouvrages des saints docteurs de l'église. St. *Jerome* revenant de Rome passa par Aquilée, & se lia étroitement avec *Rufin*. Ils se promirent une amitié indissoluble. *Rufin* pria St. *Jerome* qui alloit dans les Gaules, de lui chercher un exemplaire des œuvres de St. *Hilaire* de Poitiers. St. *Jerome* le lui promit, & ajouta qu'après avoir parcouru les Provinces de France & d'Allemagne, il reviendroit à Aquilée passer le reste de ses jours. Il y revint en effet chargé de tous les plus précieux manuscrits qu'il avoit pu trouver dans les bibliotheques. St. *Jerome* s'étant retiré en Orient, *Rufin*, inconsolable de la séparation de son ami, résolut de quitter Aquilée pour l'aller chercher. Il s'embarqua pour l'égypte, & il visita les solitaires qui en habitoient les déserts. Il y entendit parler des vertus de sainte *Mélanie* l'ancienne, & il eut la consolation de la voir à Alexandrie, où il alla pour écouter le célebre *Didyme*. La piété que *Mélanie* re-

marqua dans *Rufin*, l'engagea à lui donner sa confiance, qu'elle lui continua pendant tout le temps qu'ils resterent en Orient, c'est-à-dire, environ trente ans. Mais pendant qu'ils étoient occupés l'un & l'autre de l'étude de la vérité, les Ariens qui dominoient sous le regne de *Valens*, firent souffrir une cruelle persécution à *Rufin*. Il fut mis dans un cachot, chargé de chaînes, tourmenté par la faim & la soif, & ensuite relégué dans les lieux les plus affreux de la Palestine. *Mélanie* qui employoit ses richesses à soulager les Confesseurs, racheta *Rufin* & se retira avec lui en Palestine. St. *Jerome* croyant que *Rufin* iroit aussi-tôt après à Jérusalem, écrivit à un de ses amis qui y demeuroit, pour le féliciter du bonheur qu'il alloit avoir de posséder un homme d'un si grand mérite. » Vous verrez, dit-il, briller en la per-» sonne de *Rufin*, des caracteres de sainteté, au lieu que je ne » suis que poussiere. C'est assez pour moi de soutenir avec mes » foibles yeux l'éclat de ses vertus. Il vient de se purifier encore » dans le creuset de la persécution, & il est maintenant plus » blanc que la neige, tandis que je suis souillé de toutes sortes » de péchés. « *Rufin* étant arrivé en Palestine, employa son bien à bâtir un monastere sur le mont des Oliviers, où il assembla en peu de temps un grand nombre de solitaires. Il les animoit à la vertu par ses exhortations; & outre ce travail, il étoit encore souvent appellé par les premiers pasteurs pour instruire les peuples; car il avoit été élevé au sacerdoce. Il convertit un grand nombre de pécheurs, réunit à l'Eglise plus de 400 solitaires qui avoient pris part au schisme d'Antioche, & engagea plusieurs Macédoniens & plusieurs Ariens à renoncer à leurs erreurs. Ayant eu la facilité en Egypte d'apprendre la langue grecque, il s'appliqua à traduire en latin les ouvrages grecs qui lui parurent les plus intéressans. Il donna d'abord les livres des antiquités judaïques de *Josephe*, & son histoire de la guerre des Juifs. Il traduisit ensuite un grand nombre des ouvrages d'*Origene*. St. *Jerome* & *Rufin* avoient été amis intimes pendant plus de 25 ans; mais les livres d'*Origene* furent l'occasion d'une division qui dura jusqu'à leur mort. *Rufin* publia à Rome une traduction latine de l'apologie d'*Origene* attribuée au martyr St. *Pamphile*, avec une lettre pour montrer que les ouvrages d'*Origene* ont été falsifiés. Il traduisit ensuite le livre des *principes* avec une préface où il dit: » Je sais que plusieurs de nos » freres ont desiré qu'*Origene* fût traduit en latin par quelques » savans hommes: & en effet notre confrere (il entend St. *Je-*» *rome*) ayant traduit deux homélies sur le cantique, à la » priere de l'évêque *Damase*, y a mis une préface si magnifique, » qu'il n'y a personne à qui il ne donne envie de lire *Origene*, » & il promet de traduire plusieurs autres de ses ouvrages. Je » veux donc faire connoître cet homme que *Jerome* appelle » le second docteur de l'église après les apôtres, & dont il a » traduit plus de 70 homélies. Je suivrai aussi sa méthode, en

» ſupprimant ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'il a dit ail-
» leurs touchant la foi catholique. « St. *Jerome* fut d'autant plus piqué des louanges que lui donnoit *Rufin*, qu'il voyoit que ſa traduction du livre des principes étoit fort improuvée à Rome. Il déclara que quand il avoit parlé avantageuſement d'*Origene*, il n'avoit prétendu louer que ſon eſprit, ſon érudition, ſes travaux pour l'égliſe, qu'il s'en étoit ſervi comme St. *Cyprien* de *Tertullien*, ſans approuver ſes erreurs. » Croyez-moi, ajou-
» toit-il, en écrivant à ſes amis, j'ai bien étudié les livres
» d'*Origene*, & je ſais mieux que perſonne combien eſt dange-
» reux le poiſon dont ils ſont infectés. « St. *Jerome* traduiſit en même temps le livre des *principes* d'*Origene*, ſans en rien retrancher, comme avoit fait *Rufin*; mais y laiſſant toutes les erreurs qui y étoient, afin d'en inſpirer plus d'horreur. Nous n'avons plus cette traduction de St. *Jerome* qui irrita fort *Rufin*. Le pape St. Anaſtaſe s'éleva avec zele contre celle de *Rufin*, comme étant capable de faire beaucoup de mal dans l'égliſe, & d'infecter les fideles d'une mauvaiſe doctrine. *Rufin* qui s'étoit retiré à Aquilée, envoya à Rome ſa profeſſion de foi, que St. *Jerome* trouva inſuffiſante. *Rufin* fit ſon apologie, dans laquelle il s'éleve avec force contre St. *Jerome*, qui ne répondit pas avec moins de vivacité. St. *Auguſtin* à qui St. *Jerome* avoit envoyé ſon dernier écrit contre *Rufin*, lui répondit en des termes qui nous apprennent ce que nous devons penſer de cette diſpute. » J'ai lu avec
» douleur votre écrit, en voyant deux perſonnes autrefois ſi
» unies, être maintenant ſi diviſées. En le liſant, j'ai ſenti mon
» cœur ſaiſi de douleur & de crainte. Que ſeroit-ce donc ſi je
» voyois ce que l'autre a écrit contre vous? Combien doit-on
» peu compter ſur les amitiés humaines, en voyant ce qui eſt
» arrivé entre deux hommes, en qui l'on admiroit une union ſi
» chrétienne? Si je pouvois vous trouver quelque part l'un &
» l'autre, je me jetterois à vos pieds, dans le tranſport de ma
» douleur. Je vous repréſenterois ce que chacun de vous ſe doit
» à lui-même, ce que vous vous devez l'un à l'autre, & ce que
» vous devez à tous les fideles, & ſur-tout aux foibles pour qui
» J. C. eſt mort, & à qui vous donnez ſur le théatre de cette
» vie, un ſpectacle ſi digne de larmes. Soit qu'une lettre ſi ſage
» eût fait impreſſion ſur l'eſprit de St. *Jerome*, ſoit qu'il eût
» réſolu lui-même de s'en tenir à ſa derniere réplique, il
» n'écrivit plus rien dans la ſuite contre *Rufin*. « St. *Jerome* a pu faire des fautes dans la maniere dont il s'eſt conduit dans cette diſpute: mais ſon zele contre les erreurs répandue dans les livres d'*Origene*, eſt très-digne de louanges. Le pélagianiſme qui y a ſa ſource, & qui parut dans l'égliſe avant la mort de St. *Jerome*, ne juſtifie que trop le zele de ce grand homme. *Rufin* mourut en Sicile l'an 410. Outre les traductions d'un grand nombre d'écrits d'*Origene* & de ceux de *Joſephe*, il traduiſit auſſi en latin dix diſcours de St. *Grégoire* de Nazianze, & huit

de St. *Basile*. Quand on compare sa traduction avec le texte grec, on voit combien il se donnoit de liberté en traduisant. St. *Chromace* d'Aquilée l'avoit engagé à traduire l'histoire ecclésiastique d'*Eusebe*. Ce travail fut achevé en moins de deux ans. Il fit plusieurs additions dans le corps de l'ouvrage d'*Eusebe*, & le continua depuis la vingtieme année de *Constantin* jusqu'à la mort du grand *Théodose*, ce qui fait une histoire de cinquante-quatre ans. Il y a plusieurs endroits qui paroissent écrits avec peu de soin ; & des faits que *Rufin* semble n'avoir rapportés que sur des bruits populaires. Il en a omis d'autres très-importans ; mais on doit lui savoir gré d'avoir le premier composé une histoire suivie d'un temps, où il s'étoit passé tant de choses remarquables. Enfin nous avons de cet auteur plusieurs vies des peres du désert, & une explication du symbole, qui a toujours été très-estimée. Les ouvrages de *Rufin* ont été imprimés à Paris, *in-fol.* en 1580.

RUINART, (*Dom Thieri*) né à Rheims en 1657, entra fort jeune dans la congrégation de St. *Maur*. Il fut admis au noviciat à Rheims en 1674, & fit profession en 1675 dans l'abbaye de St. *Faron* de Meaux. Il étudia en philosophie & en théologie dans l'abbaye de St. *Pierre*, & s'y appliqua ensuite avec succès à l'étude de l'écriture-sainte & à la lecture des PP. & des auteurs ecclésiastiques. En 1682, le pere *Mabillon* le choisit parmi plusieurs autres, comme un sujet dont il pouvoit tirer beaucoup de secours dans ses grands travaux, & qu'il rendroit capable de les continuer ensuite lui-même. Dom *Ruinart* profita si bien sous un tel maître, qu'en 1689 il publia *in*-4°. à Paris, les actes sinceres des martyrs : ouvrage qui eut une approbation générale. Il y joignit des notes & une savante préface, dans laquelle il s'attacha particuliérement à réfuter un paradoxe inoui jusqu'alors. M. *Dodwel* avoit avancé dans une de ses dissertations sur St. *Cyprien*, qu'il n'y avoit eu que peu de martyrs dans l'église. Dom *Ruinart* combattit le systême de ce savant par des raisons qui sont demeurées sans repliques. Ce recueil des actes sinceres des martyrs a été réimprimé plusieurs fois depuis, *in-fol.* avec des augmentations des éditeurs. La plupart de celles qui se trouvent dans l'édition de Hollande 1713, sont de dom *Ruinart*, qui fut, dit-on, aidé dans ce travail par dom *Placide Porcheron*. Ce recueil a été aussi traduit en françois avec la préface, par M. l'abbé *Drouet de Maupertuy*, & imprimé pour la premiere fois en 1708, à Paris, en 2 volumes *in*-8°. En 1694, le pere *Ruinart* publia *in*-8°, à Paris, l'histoire de la persécution des Vandales, composée en latin par *Victor*, évêque de Vite en Afrique. Le pere *Chifflet*, Jésuite, l'avoit déjà donnée en 1664, & le pere Labbe avant lui, dans sa bibliotheque des manuscrits. Dom *Ruinart* joignit à son édition des notes & des remarques savantes & sensées, & quatre monumens remarquables de l'église d'Afrique : savoir, I. Le martyre de sept moines qui souffrirent

à Carthage sous *Huneric*. II. Une homélie qui contient l'éloge de St. *Cyprien*. III. Une *chronique* abrégée, qui va jusqu'à la fin du cinquieme siecle. IV. Une notice de l'église d'Afrique. L'homélie & la chronique parurent alors pour la premiere fois, & les deux autres pieces avec des changemens si considérables, qu'elles peuvent passer pour nouvelles. Comme l'histoire de *Victor* de Vite étoit d'ailleurs imparfaite, dom *Ruinart* y suppléa par un commentaire historique latin qu'il joignit à cette édition, & qui est très-estimé. En 1699, le savant religieux donna en un volume *in-fol.* une nouvelle édition des ouvrages de St. *Grégoire* de Tours avec une excellente préface; il y joignit la chronique de *Frédégaire* & ses continuateurs, avec d'autres monumens. En 1700 il publia conjointement avec le pere *Mabillon*, le sixieme siecle des *actes des saints* de l'ordre de St. *Benoît*, en deux volumes *in-folio*. En 1702 il donna au public en françois l'apologie de la mission de St. *Maur* en France, où il tache de prouver que St. *Maur* abbé de Glanfeuil est le disciple de St. *Benoît*, dont il est parlé dans les dialogues attribués à St. *Grégoire* pape. Il y a joint une dissertation touchant St. *Placide*, où son but est de faire voir que ce disciple de St. *Benoît* fut envoyé en Sicile, & qu'il y souffrit le martyre. Il traduisit ensuite ce même ouvrage en latin, & l'inséra ainsi à la fin du premier tome des annales de l'ordre de St. *Benoît*. En 1706 il fit imprimer à Paris une dissertation latine *in*-8°, sous le titre de *ecclesia parisiensis vindicata*, pour soutenir la charte du testament de *Vaudemire* & d'*Erchamberte* contre la critique du pere *Germon*, Jésuite. Après la mort du pere *Mabillon*, il donna un abrégé de sa vie en françois, qui fut imprimé à Paris, *in*-12. Il composa cet écrit autant par respect pour la mémoire de son maître, que pour satisfaire aux instances de plusieurs personnes considérables, entr'autres de *Milord* duc de *Perthe*, auquel il est dédié. Dom *Claude* de *Vic*, mort en janvier 1734, traduisit cette vie en latin, l'augmenta en quelques endroits, & la publia ainsi à Padoue en 1714. La même année 1709, le pere *Ruinart* donna ses soins à la nouvelle édition de la diplomatique du pere *Mabillon*. Il y joignit les additions de celui-ci, & celles que lui-même avoit découvertes, avec une ample préface. Il avoit en même temps mis la derniere main au cinquieme volume des annales de l'ordre de St. *Benoît*, que le pere *Mabillon* avoit achevé peu de temps avant sa mort; & il avoit mis avec le même soin le dernier volume des actes des Saints de cet ordre, en état d'être imprimé. Il étoit allé en Champagne pour visiter les archives des églises & des abbayes de la province, & chercher ce qui pouvoit entrer dans la continuation de l'histoire Bénédictine. En revenant il tomba malade à l'abbaye de Hautvilliers; & après dix-neuf jours d'une fievre continue, il mourut le 29 septembre 1709 âgé de cinquante-trois ans, dont il en avoit passé trente-cinq dans la religion. Ses ouvrages qui sont entre les mains de

tous les savans, font voir qu'il étoit un digne éleve du pere *Mabillon*. On y reconnoît un grand jugement & une critique judicieuse, une exactitude particuliere, un style net & fort correct, un caractere de simplicité & de modestie pareil à celui de son maître. S'il l'avoit pris pour regle de ses études, il étoit encore occupé du soin de profiter de ses exemples, comme il a toujours fait. Ses grands travaux n'ont jamais diminué en lui l'esprit de régularité & de l'attachement aux devoirs de l'état religieux, dans lequel il ne s'est pas moins distingué par toute sorte de vertus, qu'il l'a été parmi les savans par sa grande érudition.

RUPERT, abbé de Deutsch ou de Duits, passa sa vie à étudier & à composer des livres, dont le premier fut celui des *offices divins* écrits en 1111. Il fit ensuite des *commentaires* sur l'écriture, suivant un dessein qu'il s'étoit proposé, de rapporter tout ce qu'elle contient aux œuvres des trois personnes de la sainte Trinité. Il dédia ce grand ouvrage à *Cuno*, abbé de Sigeberg, & depuis évêque de Ratisbonne son protecteur, qui le fit connoître à *Frideric*, archevêque de Cologne. Ce prélat le fit abbé de Duits vis-à-vis de la même ville. Quelques-uns se plaignoient que *Rupert* & les autres savans du temps écrivoient trop; & ils disoient, comme il le rapporte lui-même : » Les écrits des » saints nous suffisent : nous ne pouvons pas même lire tout ce » qu'ils ont écrits; nous pourrons beaucoup moins lire ce que ces » docteurs inconnus & sans autorité écrivent de leur tête. Qu'auroient-ils dit de notre temps? On reproche en particulier à *Rupert* d'avoir parlé peu correctement de la sainte eucharistie dans cet ouvrage. Mais ailleurs il dit clairement : » Croyons sur » la parole du Sauveur ce que nous ne voyons pas, c'est-à-dire, » que le pain & le vin ont passé dans la vraie substance de son » corps & de son sang. « Il s'en explique encore en plusieurs autres endroits de ses ouvrages. On trouve dans les commentaires de cet auteur sur l'écriture, des passages très-précieux sur la conversion future des Juifs; mais la maniere dont il explique l'écriture-sainte n'est pas la meilleure; il se jette dans la dialectique, dans les subtilités & dans les lieux communs. *Rupert* mourut en 1135, âgé de 44 ans. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Venise, en 4 volumes *in-fol.* qui ont paru depuis 1748 jusqu'en 1752, par les soins du pere *Canoni*, Hermite de St. *Augustin*.

RUSBROC, (*Jean*) chanoine régulier, né à Rusbrac dans le Brabant en 1294, se consacra de bonne heure à l'oraison & à la mysticité. A l'âge de quinze ans, sachant à peine la grammaire, il résolut de renoncer aux études humaines, pour s'appliquer tout entier à celle de la sagesse divine. Il fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-quatre ans, & continua d'étudier les voies intérieures, parlant peu & négligeant tellement son extérieur, qu'il se rendoit méprisable aux gens du monde. Il avoit

déjà soixante ans, & avoit donné au public quelques livres de spiritualité, quand il se retira à Groendal près de Bruxelles, dans une forêt où étoit une communauté de chanoines réguliers. *Rusbroc* y fit profession, & peu après fut élu prieur. Il fut visité par *Gerard* le Grand, savant théologien, qui l'avertit que plusieurs étoient scandalisés de ses écrits. *Rusbroc* répondit qu'il n'avoit pas écrit un mot autrement que par le mouvement du St. Esprit. Quand il se croyoit éclairé par la grace, il se cachoit dans la forêt, & écrivoit quelque ouvrage. C'est ainsi qu'il composa tous ceux que nous avons de lui. Comme il savoit peu de latin, il écrivit en sa langue vulgaire, c'est-à-dire, en flamand ou bas allemand : mais tout fut traduit depuis en latin. On venoit de tous côtés le consulter, même des personnes de grande considération & des docteurs. *Rusbroc* vécut jusqu'en 1381, & laissa grand nombre d'ouvrages. Le plus fameux est le traité *de l'ornement des noces spirituelles*, fondé sur ce passage de l'évangile : *Voici l'époux qui vient ; allez au-devant de lui.* L'auteur l'applique aux différens avénemens de J. C. & aux différentes manieres dont l'ame chrétienne va à sa rencontre. Il parle d'une ivresse spirituelle, qu'il écrit d'une maniere fort singuliere. Il avance des principes dangereux & capables de jetter dans l'illusion. La vraie spiritualité est celle de l'évangile & des saints peres ; pour peu qu'on s'en écarte, on ne peut que s'égarer. Tous les raffinemens inventés par des auteurs en qui l'imagination domine plus que la science ecclésiastique, ne sauroient nous être trop suspects. L'exemple de *Rusbroc*, qui d'ailleurs est assez ordinairement exact, montre de quelle conséquence il est de s'en tenir à la simplicité de la foi, & de ne vouloir point d'autre spiritualité que celle que les apôtres enseignoient aux premiers fideles.

RUTHARD, moine d'Hirsauge, passa pour l'un des plus beaux esprits & des plus savans hommes de son siecle. Il embrassa d'abord la vie monastique à Fulde, d'où il passa à Hirsauge au diocese de Spire. Il fut le premier disciple de *Walafride Strabon*. En 859, il fut établi modérateur des écoles d'Hirsauge, où il eut un grand nombre de disciples. *Louis* de Germanie, instruit de son mérite, voulut le faire évêque en 853 ; mais il refusa, préférant le repos du cloître & l'étude des écritures-saintes à toutes les richesses du monde. Il mourut en 865. *Ruthard* avoit composé en vers héroïques l'histoire de la vie & du martyre de St. *Boniface*, premier archevêque de Mayence, divisée en deux livres ; & de petits traités sur la musique, la géométrie, l'arithmétique & les autres arts libéraux. Aucun de ces écrits n'a été imprimé ; mais, comme l'auteur a eu beaucoup de réputation de son temps, nous avons cru devoir en parler.

S

SA ou SAA, (*Emanuel*) Jésuite portugais, né à Condé dans la province dite Entre-Minho & Douro, se fit religieux en 1545, âgé de 15 ans. Il enseigna à Gandie, à Coïmbre & à Rome, & fut considéré comme un excellent interprete de l'écriture, & comme un bon prédicateur. Il prêcha dans les principales villes d'Italie, & fut employé par le pape *Pie V*, pour la nouvelle édition des bibles. Fatigué par ses longs travaux, il fut envoyé à Arone dans le diocese de Milan, où il mourut en 1596 dans la soixante-sixieme année de son âge. Ses ouvrages sont, I. *Scholia in evangelia*, à Cologne 1620. II. *Notationes in totam sacram scripturam*, à Anvers, 1698, & à Cologne 1610. III. *Aphorismi confessariorum*, à Douay en 1627. On prétend qu'il travailla quarante ans à ce dernier livre, quoique ce ne soit qu'un petit volume. Le maître du sacré palais en fit retrancher ou corriger plus de quatre-vingt endroits, où les principes & les décisions ne s'accordoient pas avec l'écriture & les regles des mœurs établies dans les écrits moraux des PP. de l'église, ou dans les décisions des conciles. On y trouve cette proposition : la révolte d'un clerc contre le Roi, dit-il, n'est pas un crime de leze-majesté, parce qu'il n'est pas sujet du Roi. *Clerici rebellio in Regem, non est crimen læsæ majestatis, quia non est subditus Regis.* On en a plusieurs éditions en latins, & quelques-unes en françois ; mais la plupart sont tronquées. Le pere *Sa* est principalement connu par ses notes sur la bible, où il y a de la clarté, de la précision & du savoir.

SACCHINI, (*François*) Jésuite italien, né dans le diocese de Pérouse, entra jeune dans la société des Jésuites. Il professa durant plusieurs années la rhétorique à Rome, & il y exerçoit encore cet emploi en 1603. Il fut durant 7 ans secretaire de son général *Mutio Vitelleschi*. Il mourut à Rome en 1725 à 55 ans, jouissant de l'estime que méritent l'érudition sans orgueil, & la piété sans petitesse. Ce Jésuite continua l'histoire de sa société, commencée par *Nicolas Orlandin*. Sa continuation est en 4. volumes *in-folio* sous ce titre : *Historia societatis* JESU. I. *Pars secunda, sive* LAINIUS ; à Anvers, 1620, *in-folio*. II. *Pars tertia, sive* BORGIA ; à Rome, 1649. III. *Pars quarta, sive* EVERARDUS ; à Rome, 1652. IV. *Pars quinta, sive* CLAUDIUS, achevée par le P. *Poussines*; à Rome, 1661. Cette histoire est composée par un Jésuite qui écrit sur son ordre. C'est annoncer que plusieurs faits y sont ou déguisés ou fardés ; mais on y trouve des matériaux utiles. On a encore du P. *Sacchini*. I. Une vie du P. *Canisius*, qui parut en 1616 à Ingolstadt, *in-4°*. II. Une autre vie de St.

Paulin. III. Une troisieme vie du bienheureux *Stanislas Koska*, qui parut à Rome en 1612, *in*-12, en italien & en latin. IV. *De ratione libros cum profectu legendi :* traité plein de bon sens & de piété, dont on fit deux éditions en Allemagne 1614, & qui a été plusieurs fois réimprimé depuis, entr'autres, à Bordeaux chez *Simon Millanges*, 1617, in-16.

SADOLET, (*Jacques*) cardinal, évêque de Carpentras, naquit à Modêne l'an 1478. Son pere *Jacques Sadolet*, célebre professeur en droit à Ferrare, fut son maître. L'histoire du jeune *Sadolet*, devenu par son mérite évêque de Carpentras & cardinal en 1536, est assez connue. Il mourut à Rome en 1547 à 71 ans. C'étoit un prélat d'un caractere doux & biensaisant, ami de l'humanité & ennemi de la persécution. Le cardinal *Sadolet* étoit orateur, philosophe & poëte. Il a composé plusieurs écrits, entre autres, un dialogue sur l'épître aux Romains & un grand nombre de lettres. On sait que son style approche de celui de *Ciceron*. Il fut lié étroitement avec *Bembo* & *Cortez*, qui comme lui s'appliquerent à écrire avec beaucoup d'élégance & de pureté. Les ouvrages de ce cardinal qui n'ont paru d'abord que par morceaux & dont quelques-uns même n'avoient jamais été réimprimés, ont été recueillis à Vérone, & réimprimés par les soins d'*Albert Turmermani* libraire de cette ville, en 1737, 1738 & 1740, en 3 volumes *in*-4°. Nous ne detaillerons point ce qu'ils renferment, parce que la plupart ne regardent pas les matieres ecclésiastiques.

SAINCTES, (*Claude de*) *Sanctesius*, naquit dans le Perche. Ayant fait profession chez les chanoines réguliers de l'abbaye de St. *Cheron*, près de Chartres en 1540, il fit honneur à ce monastere par ses travaux. Il fit ses études à Paris avec succès dans le college de Navarre, où le cardinal de Lorraine l'avoit placé. Après avoir pris le bonnet de docteur, il devint curé de Belleville-le-Comté, au diocese de Chartres, & principal du college de Boissi à Paris. L'estime qu'il s'acquit dans ces places, le fit députer au Concile de Trente avec *Simon Vigor*, au nom de l'université. A son retour il eut plusieurs conférences avec les Calvinistes, qui eurent en lui un adversaire redoutable. *Henri III* récompensa son mérite en 1575 par l'évêché d'Evreux. Il se rendit célebre par ses synodes, il commença à les tenir en 1576 & y traita de la régularité de la vie ecclésiastique, & de la nécessité de s'instruire de la doctrine & de la tradition de l'église sur les matieres contestées par les hérétiques desireux, de gagner le cœur de son clergé, il ne lui proposoit rien avec autorité ; mais attaché aux anciennes regles, il proposoit dans les synodes ce qu'il croyoit utile, ou convenable. Il écoutoit les avis & les objections de chacun, pesoit les raisons & y avoit égard. Il travailla ensuite à réformer le bréviaire, le missel & le rituel de son diocese. De *Sainctes* assista aux états de Blois, où il confondit dans une conférence les ministres *Rosier* & l'*Epine*. Son zele contre l'hérésie le jetta dans quelques opinions peu conformes à

la foi ; il prétendoit qu'on devoit rebaptiser ceux de la religion prétendue réformée qui retournoient à l'église catholique ; mais il se rétracta dans la suite. On connoît assez le reste de l'histoire de *Saintes*. Ligueur furieux, il composa un écrit par lequel il s'efforçoit de justifier l'horrible assassinat d'*Henri III*, & de prouver qu'on pouvoit tuer de même *Henri IV*. Ce prélat passionné fut conduit au château de Caen, & condamné à perdre la vie ; mais le Roi commua la peine de mort, en une prison perpétuelle. On l'enferma dans le château de Creve-Cœur, au diocese de Lisieux, où il mourut deux ans après en 1591. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont on peut avoir la liste dans la bibliotheque de M. du *Pin*. Le plus considérable est son grand traité sur l'eucharistie, divisé en 10 livres, & imprimé *in-folio* en 1575. Il y a beaucoup d'érudition dans ce traité, le plus ample qu'on eut fait jusqu'alors ; mais nous en avons de meilleurs à présent. II. Un examen de la doctrine de *Calvin* & de *Beze*, touchant la cene, aussi en latin. III. Une confession de foi catholique, en françois.

I. SAINT-AMOUR, *voyez* GUILLAUME DE SAINT-AMOUR.

II. SAINT-AMOUR, (*Louis*) *voyez* AMOUR.

SAINT-JURE, (*Jean-Baptiste de*) né à Metz, entra chez les Jésuites à l'age de 16 ans en 1604, & mourut dans un âge avancé. Il remplit parmi eux les emplois les plus importans, entre autres, celui de former les novices. Il s'en étoit rendu digne par son mérite & ses vertus. Une grande connoissance des langues savantes, une science profonde de l'écriture-sainte, une étude réfléchie des peres grecs & latins le rendoient une bibliotheque vivante, mais c'étoit la bibliotheque de J. C. Nous avons de lui divers ouvrages de piété. Les principaux sont, I. *La sainte occupation des créatures*. II. *La maniere de bien faire les principales actions du chrétien*. III. *Les trois filles de Job*, ou de la foi, de l'espérance & de la charité. IV. *De la connoissance & de l'amour de notre Seigneur J. C.* ouvrage réimprimé plusieurs fois & sous différens formats. V. *Réflexions sur les plus grandes & les plus importantes vérités de la foi, vérités qui ont rapport aux différens états de la vie purgative, illuminative & unitive*. VI. *L'homme spirituel*. VII. *Traité de l'union avec J. C. dans ses principaux mysteres*. VIII. *Vie de M. le marquis de Renti*. IX. *L'homme religieux*. X. *Le livre des élus, ou J. C. en croix*. Ce dernier ouvrage a été réimprimé en 1759, *in-12*. avec les corrections nécessaires. Il est très propre à donner la connoissance & à inspirer la pratique des vraies vertus, mais l'auteur se jette quelquefois dans des allégories mystiques qui déparent aussi ses autres productions. La plupart sont surannées aujourd'hui, & si on vouloit les faire revivre, il faudroit en rajeunir le style & n'y laisser aucune trace de la vieillesse des tours.

SAINTE-BEUVE, (*Jacques de*) parisien, étudia en Sorbonne, & fut reçu docteur en 1638. Son érudition le fit nommer

professeur royal en théologie, dès l'âge de 30 ans. Le clergé de France eut pour lui une estime singuliere : il lui fit une pension. Ce pieux docteur régloit un grand nombre de consciences, & il passa pour un des plus habiles casuistes de son temps. On s'adressoit à lui de toutes les provinces pour des consultations. Evêques, chapitres, curés, religieux, princes, magistrats, tous recouroient à son savoir. On a dit de son cabinet ce que *Ciceron* disoit autrefois de la maison d'un jurisconsule, *que c'étoit l'oracle non seulement de toute une ville, mais même de tout un royaume.* Il mourut en 1677 à 64 ans, après avoir vécu au milieu de Paris dans la même retraite, que dans une solitude fort écartée, continuellement occupé à la lecture & à la priere. Il fut un des plus célebres défenseurs de la doctrine de ceux qu'on a appellés *Jansénistes*; mais il signa ensuite le formulaire, & fut choisi pour théologien du clergé de France. Ses ouvrages imprimés plusieurs fois en 3 vol. *in*-4°, contiennent un grand nombre de décisions sur différens cas de conscience. On y trouve des traités sur toutes sortes de matieres, sur la discipline, sur l'administration des sacremens, sur d'anciennes cérémonies, &c. Ses décisions ont pour fondement, les unes les paroles des livres sacrés, les autres l'autorité de la tradition, les dispositions de canons, l'autorité des SS. PP. des théologiens, l'esprit des loix civiles, des ordonnances & des coutumes. Il y a des questions de discipline, qui y sont traitées à fond, & l'on y voit beaucoup de sagesse, de prudence, de droiture, de jugement & d'érudition, & une grande connoissance de l'antiquité. On a encore de ce docteur deux traités latins contre *Daillé*, l'un de la confirmation, & l'autre de l'extrême-onction, qu'il fit imprimer en 1686.

I. SAINTE-MARTHE, (*Gaucher*, plus connu sous le nom de *Scevole* & *Louis de*) freres jumeaux, d'une famille distinguée par les vertus & les talens, n'appartiennent à cet ouvrage, que parce qu'ils corrigerent la compilation dont nous avons parlé dans l'article *Robert*, sous le titre de *Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa quas series & historia archiepiscoporum, episcoporum, abbatum, &c.* Cet ouvrage fut publié par le fils de *Scevole*, qui étoit mort à Paris en 1652 à 79 ans. *Louis* mourut quatre ans après en 1656. Ces deux savans illustres étoient nés à Loudun en 1571. Nous renvoyons pour leurs autres productions aux *dictionnaires historiques.*

II. SAINTE-MARTHE, (*Claude de*) petit-fils de *Scevole*, naquit à Paris en 1620, y fit ses études, & passa sa jeunesse dans une grande innocence. Il renonça aux degrés, & se retira à Chant-d'Oiseau en Poitou, où il vécut dans la solitude & dans la pénitence. Il refusa la trésorerie de la sainte chapelle de Paris, que *Louis XIII* vouloit lui donner. Il consacra sa retraite à la priere & à l'étude de l'écriture & des peres. Comme il desiroit se procurer une séparation du monde encore plus parfaite, il entra dans une communauté d'ecclésiastiques, où il ne paroissoit qu'à l'église &

aux exercices de la communauté. On le força d'entrer dans les ordres, & bientôt après, ayant entendu parler du mérite de M. *Singlin*, il voulut s'instruire sous un tel maître, des regles de la pénitence & de la conduite des ames. Il vint donc se mettre sous sa direction. M. *Singlin* vouloit le retenir à Port-Royal de Paris; mais M. de *Sainte-Marthe* eut plus de goût pour le désert de Port-Royal-des-Champs, dont il devint le directeur. Après avoir exercé cet emploi pendant 6 ans avec édification, il fut contraint de le quitter à cause des troubles qu'excita la signature du formulaire, & il se retira dans le fauxbourg St. *Antoine*. Lorsque la paix fut rendue à l'église en 1669, M. de *Sainte-Marthe* retourna à Port-Royal, & reprit ses fonctions de Confesseur, qu'il exerça pendant dix ans. Des ordres supérieurs l'ayant obligé à se retirer de nouveau en 1679, il alla à Corbeville, château de madame de *Sainte-Marthe*, dans la paroisse d'Orçai, au diocese de Paris. Il y vécut encore environ 11 ans, pendant lesquels il alla faire un voyage en Flandres & en Hollande, & il mourut à Corbeville le 11 octobre 1690, à l'âge de 70 ans. Il est auteur de l'écrit intitulé : *Défense des religieuses de Port-Royal & de leurs directeurs, sur tous les faits allégués par M.* Chamillard, *docteur de Sorbonne, dans ces deux libelles contre ces religieuses* Après sa mort on imprima deux volumes *in*-12 de ses *traités de piété*, ou *discours sur divers sujets de la morale chrétienne*, à Paris en 1703, & deux volumes de même forme, contenant un recueil de ses lettres de piété, en 1709. On trouve dans différens recueils imprimés depuis, & dans le supplément du *nécrologe* de Port-Royal, plusieurs lettres qui ne sont point dans les deux volumes dont nous venons de parler.

III. SAINTE-MARTHE, (*Denis de*) né à Paris en 1650, de la même famille que les précédens, fit ses premieres études sous les yeux de ses parens, retirés en Poitou. Il les acheva chez les Bénédictins de Pont-le-Voi, où il prit la résolution de prendre l'habit de ses maîtres. Il entra dans la congrégation en 1667, & professa la philosophie & la théologie dans plusieurs maisons de son ordre, pendant onze ans, avec applaudissement. On le tira de ces emplois pour l'élever aux premieres charges. Il fut nommé visiteur de la province de Normandie, & ensuite prieur des Blancs-Manteaux. Trois ans après, c'est-à-dire, en 1708, on le fit assistant du pere général; & peu de temps après prieur de l'abbaye de St. *Denis*. Il finissoit son second trienne dans cette abbaye, lorsque madame d'*Orléans*, & la communauté de Chellus, le choisirent pour leur visiteur. L'abbesse de Montmartre lui fit le même honneur. Enfin, il fut élu supérieur général de la congrégation au mois de juillet 1720. Le pere de *Sainte-Marthe* mourut en 1725 à 75 ans, avec une grande réputation de savoir, de prudence & de piété. Ses ouvrages sont, I. *Traité de la confession*, contre les Calvinistes, *in*-12, 1685. II. Réponse aux plaintes des Protestans, touchant la prétendue persécution de France, *in*-12, Paris 1688. Le pere de *Sainte-Marthe* tache de montrer à la fin

de cet ouvrage, que les théologiens proteſtans avoient prononcé eux-mêmes leur condamnation, en établiſſant comme un principe sûr, qu'il eſt permis d'uſer du glaive pour réprimer les hérétiques. Un refugié publia un écrit contre lui, dans lequel il tachoit de prouver, que ce n'étoit pas-là le ſyſtême des Calviniſtes; ce qui donna occaſion à pluſieurs brochures, dont on ne parle plus aujourd'hui. III. *Lettres à M. de* Rancé, *abbé de la Trappe, où l'on examine ſa réponſe au traité des études monaſtiques*, à Tours 1692. Ces lettres qui ſont au nombre de quatre, ſont écrites avec eſprit, mais très-ſatyriques. Il y en eut une cinquieme qui parut en 1693. IV. *La vie de Caſſiodore, chancelier de Théodoric, & enſuite abbé de Viviers*, in-12, 1694. Il y a des recherches dans cet ouvrage, & on le lit avec fruit. V. *Hiſtoire de St.* Grégoire *le Grand, tirée principalement de ſes ouvrages*, 1697, *in*-4°: la même traduite en latin, & inſérée dans le quatrieme tome des ouvrages de ce Pape, avec quelques changemens. VI. *Réflexions ſur la lettre d'un abbé d'Allemagne aux peres Bénédictins*, ſur leur dernier tome de l'édition de St. *Auguſtin*, 1699, *in*-12. VII. *Lettre à un docteur de Sorbonne, touchant le mémoire d'un docteur en théologie, adreſſée à meſſieurs les prélats de France, contre les Bénédictins*, 1699, *in*-12. VIII. Les *œuvres* de St. *Grégoire* le Grand, en latin, en 4 vol. *in-fol.* C'eſt la meilleure édition que nous ayons de ce pere de l'égliſe. *Themiſeuil* de Ste. *Hyacinthe* a dit beaucoup de mal du pere de *Sainte-Marthe*, dans un mauvais roman ſatyrique; mais cet écrivain décrié ne mérite aucune croyance.

SALIAN, (*Jacques*) Jéſuite, natif d'Avignon, entra dans la compagnie de Jesus l'an 1578 âgé de 21 ans, & y enſeigna avec applaudiſſement. Il fut recteur du college de Beſançon, & mourut à Paris l'an 1640. Nous avons de lui des *annales* de l'ancien teſtament juſqu'à J. C. en 6 vol. & pluſieurs ouvrages de piété. Il n'ignoroit pas que les abrégés ont été très-ſouvent la cauſe de la perte que nous avons faite de diverſes hiſtoires conſidérables; c'eſt pour cette raiſon qu'il éluda avec adreſſe la permiſſion que M. de *Sponde*, évêque de Pamiers, lui demanda d'abréger ſes annales, comme il avoit abrégé celles du cardinal *Baronius*. Le pere *Salian* fit lui-même ce qu'il craignoit que quelqu'un fit un jour; mais il reſſerra avec tant d'artifice ce qu'il avoit étendu dans ſes grandes annales, qu'on eſt obligé de les conſulter, pour être inſtruit à fond de ce qu'on ſouhaite ſavoir. Voici le titre en latin de differens ouvrages de cet habile Jéſuite: I. *Saliani Jacob. ſoc. J. annales eccleſiaſtici*, in-fol. 6 tom. II. *Epitome annalium eccleſ. veter. teſtam.* in-fol. Rothom. 1646, & Lugd. 1664. III. *Enchiridion chronologicum, ſeu annalium epitomes medulla*, in-12, Paris 1636 & Colon. 1638. IV. *De amore Dei*, in-4°, ibid. 1631. V. *Ars placendi Deo*, in-16, ibid. 1635.

SALMERON, (*Alfonſe*) Jéſuite, natif de Tolede dans le ſeizieme ſiecle, fit ſes études à Alcala. Il acquit la connoiſſance des langues, & vint à Paris pour y continuer ſa philoſophie & ſa

théologie. Ce fut dans cette ville qu'ayant rencontré St. *Ignace*, qui ſongeoit à établir ſa compagnie, il ſe mit au rang de ſes diſciples. *Salmeron* ſe rendit en Italié, où il prêcha dans les principales villes avec applaudiſſement. Le zele de la religion le fit voyager en France, en Allemagne, en Pologne, dans les Pays-bas, & même en Irlande; il aſſiſta par l'ordre de trois Papes, au concile de Trente, où il prononça le panégyrique de St. *Jean* l'Evangéliſte, qu'on a imprimé à la fin des actes du même concile. *Salmeron* contribua beaucoup à l'établiſſement du college de Naples, où il mourut le 13 février 1585 âgé de 69. ans. Tous ſes ouvrages ont été imprimés en 16 volumes *in-folio*. On y trouve divers traités théologiques & des diſſertations ſur les évangiles, ſur les actes & ſur les épîtres canoniques. Cet écrivain avoit un génie facile, de l'érudition & de la profondeur, mais peu de critique & de diſcernement, un ſtyle prolixe & peu agréable. Ses écrits ſont pleins de principes très-dangereux. Il ſoutient que le Pape eſt monarque dans l'égliſe, maître abſolu de tous les royaumes & empires de l'univers. C'eſt une erreur, ſelon lui, de prétendre qu'un prince ſoit toujours ſans exception dans ſon royaume au-deſſus de tout magiſtrat eccléſiaſtique, & qu'il ne puiſſe être privé pour aucun péché de ſon adminiſtration. Il ne craint pas d'avancer cette propoſition horrible: ſi un catholique a établi un Roi, & qu'il devienne enſuite hérétique, la raiſon exige qu'on lui ôte l'adminiſtration de ſon état. Il ſoutient que l'égliſe a le droit d'établir & de détrôner les Rois.

SALMON, (*François*) docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne, naquit à Paris, & prit le bonnet en 1702. Son érudition le fit nommer bibliothécaire de la maiſon de Sorbonne: place qu'il remplit dignement. Il mourut à Chaillot près de Paris en 1736 à 59 ans. C'étoit un habile théologien verſé dans les langues ſavantes, dans l'étude des PP. & des conciles, & dans la connoiſſance des livres, dont il fit une riche collection. Il étoit très-laborieux & d'un caractere aimable dans le commerce de la vie, communicatif & affectionné pour ceux qui aimoient l'étude. Nous avons de lui un *traité de l'étude des conciles & de leurs collections, diviſé en trois parties, avec un catalogue des principaux auteurs qui en ont traité, & des éclairciſſemens ſur les ouvrages qui concernent cette matiere, & ſur le choix de leurs éditions*, in-4°, Paris 1724. Ce ſavant ouvrage a été traduit en latin & imprimé en cette langue à Leipſick en 1729. M. *Salmon* avoit eu deſſein de donner un ſupplément à la collection des conciles du pere *Labbe*, en pluſieurs volumes *in-fol.* & il étoit avancé lorſqu'il mourut. Il avoit fait un autre projet auſſi important. Il avoit commencé une bibliotheque générale, où il devoit indiquer par ordre alphabétique ſous le nom de leurs auteurs, les actes, vies, chroniques, hiſtoires, livres, traités, bulles, conſtitutions & autres pieces qui ſe trouvent répandues dans les compilations miſcellanées & autres

recueils ſemblables, où ſes pieces ſe trouvent comme enſevelies; mais cet ouvrage ne fut pas achevé.

SALVIEN, prêtre de Marſeille, naquit à la fin du quatrieme ſiecle. On croit qu'il deſcendoit de parens illuſtres de Cologne ou des environs. Il ſe rendit habile dans les ſciences divines & humaines, comme on le voit par ſes ouvrages, qui ſont d'un ſtyle étudié, orné, net, aiſé & agréable. On voudroit ſeulement qu'il fut moins diffus; mais c'étoit le défaut de tous les Gaulois du cinquieme ſiecle. Après avoir été engagé dans le mariage & dans les embarras du ſiecle, il renonça à tout & ſe retira dans la ſolitude. Il étoit prêtre & déjà célebre dans l'égliſe l'an 430. Il compoſa un ouvrage conſidérable, dont le but eſt de juſtifier la providence, & de lever le ſcandale que pluſieurs prenoient des maux dont les Chrétiens étoient accablés dans la chûte de l'empire romain, & de la proſpérité des Barbares, Païens ou Hérétiques. C'eſt ce qui l'obligea à s'étendre ſur les vices des Romains, & à montrer que beaucoup de Chrétiens n'en avoient que le nom, & étoient pires que les Barbares. On l'appelloit le *Jeremie* du cinquieme ſiècle, parce que dans toutes les occaſions il relevoit tous les déſordres, & paroiſſoit ſenſiblement touché du triſte état de l'égliſe. *Salvien* fit un autre ouvrage où il combattoit l'avarice des Chrétiens. Il en a compoſé d'autres qui ſont perdus. Il avoit auſſi écrit beaucoup d'homélies pour des évêques, qui manquant de capacité ou de loiſir pour faire des inſtructions, recouroient à lui, afin d'être par ce moyen en état de s'acquitter de cette importante fonction de leur miniſtére. St. *Auguſtin* avoit conſeillé cet expédient dans ſes livres de la *doctrine chrétienne*, aux évêques qui n'avoient point de talens pour écrire & pour compoſer. C'eſt peut-être pour cela que l'on appelloit *Salvien* le maître des évêques. Il mourut vers l'an 484. La meilleure édition de ſes ouvrages eſt celle de M. *Baluze*, in-8°, avec les œuvres de *Vincent* de Lérins. On l'a réimprimée ſous ce titre: *Salviani Maſſilienſis*, & *Vincentii Lirinenſis opera*, *ex editione Stephani Baluſii*. Ratisbonæ, 1742, *in*-4°.

SANCHEZ, (*Thomas*) Jéſuite, né à Cordoue en 1551, prit l'habit de la ſociété à l'âge de ſeize ans. Il mourut à Grenade en 1710 après avoir occupé divers emplois. Sa vie fut remplie par la pénitence & par l'étude; il étoit auſtere, ſobre, laborieux. Ses obſeques furent célébrées avec honneur par l'archevêque & le conſeil royal de Grenade. Ses ouvrages ont été recueillis en 7 vol. *in-fol.* ſous le titre d'*opera omnia*. On y trouve 4 vol. *in-fol.* ſur le décalogue, & trois ſur le mariage. Pluſieurs lecteurs ont été ſcandaliſés des queſtions que l'auteur ſe fait ſur cette matiere délicate, & on ne peut l'excuſer que difficilement. Il eſt vrai que la plupart des caſuiſtes de ſon temps traitoient les mêmes queſtions, & que quelques-uns d'entr'eux n'avoient pas la piété de *Sanchez*. C'étoit aux pieds du crucifix qu'il

qu'il écrivoit son ouvrage. Aussi quelques auteurs ont voulu le justifier, & on peut voir entr'autres les remarques critiques de M. l'abbé le *Clerc* sur le dictionnaire de *Bayle*. Au reste les trois tomes de ce traité peuvent se relier en un seul.

SANCTES-PAGNINUS, Dominicain, né à Lucques en 1470, se consacra à Dieu dès l'âge de seize ans. Son talent pour la prédication & pour la controverse tira du chemin du vice & de l'erreur plusieurs pécheurs & quelques hérétiques. Il se signala sur-tout contre les Luthériens, & il arrêta le cours des ravages qu'ils vouloient faire dans la ville de Lyon, dont il fut déclaré citoyen. Ce pieux & savant religieux mourut dans cette ville en 1536, après avoir fait établir un hôpital pour les pestiférés. Ses ouvrages sont, I. *Veteris & novi testamenti nova translatio*. Cette bible a été souvent réimprimée; mais il faut se défier de l'édition de 1542, *in-fol.* à Lyon, par *Michel* de *Villeneuve*. Ce prétendu *Michel* de *Villeneuve* est le fameux anti-trinitaire *Servet*, qui la remplit de mille erreurs. II. *Thesaurus linguæ sanctæ*, à Lyon chez *Gryphe*, 1529, *in-fol.* Cette édition qui est rare, est recommandable par la grandeur & la beauté des caracteres & l'exactitude de la correction. L'ouvrage est d'ailleurs très-estimé pour l'érudition & les recherches. III. Un très-grand nombre d'ouvrages pour l'intelligence de la langue hébraïque, dont le détail seroit trop long. Ils sont d'ailleurs très-peu consultés, & on s'en tient aux ouvrages plus modernes.

SANDERUS, (*Nicolas*) né à Charlewod dans le comté de Surrei en Angleterre, reçut une bonne éducation. Il devint habile théologien & canoniste dans l'université d'Oxford. Dès 1557, il obtint une chaire de professeur en droit canon dans cette université; mais la reine *Elizabeth* ayant changé la religion du pays, il se rendit à Rome en 1560. Il y fut élevé au sacerdoce, & honoré du bonnet de docteur en théologie. *Sanderus* suivit le cardinal *Hosius* au concile de Trente en Pologne & dans ses autres voyages. Il passa ensuite à Louvain, où on le retint pour être professeur royal en théologie. Ce fut dans cette ville qu'il publia en 1571 son traité *de visibili monarchia ecclesiæ*. *Pie V* fut si satisfait de cet ouvrage, qu'il appella l'auteur à Rome, où il étoit sur le point de le récompenser lorsqu'il mourut. *Sanderus* voyant ses espérances évanouies, alla trouver le cardinal *Commendon*, légat du St. Siege à la diete d'Ausbourg, d'où il passa en Espagne avec le nonce, & delà en Irlande. *Grégoire XIII* l'envoya dans ce pays pour engager les Catholiques à ne point quitter les armes qu'ils avoient prises assez mal-à-propos. *Sanderus* craignant de tomber entre les mains des Anglois, erra pendant longtemps dans des forêts, où il mourut de faim & de misere en 1583. Nous avons de lui, I. Un traité de la cene du Seigneur & de sa présence réelle dans l'eucharistie en anglois, imprimé à Louvain 1566, *in-4°*. II. Traité des images contre les *Iconoclastes*, in-8°. III. *De schismate anglicano*, in-8°. Cet ouvrage

a été traduit en françois, en italien & en anglois. L'évêque *Gilbert Burnet* l'a réfuté ; mais en anglican passionné. *Sanderus* n'étoit pas plus modéré. Il est certain que son livre est écrit avec trop peu d'impartialité, & qu'on y trouve bien des faits suspects. On n'a pas de peine à reconnoître que l'auteur avoit plus de zele contre la prétendue réformation, que de discernement dans le choix des moyens. IV. *De ecclesia Christi.* V. *De martyrio quorumdam sub Elizabeth regina*, in-4°. VI. *De explicatione Missæ, ac partium ejus*, in-8°. VII. Divers autres écrits qu'il est inutile de citer, parce que ces ouvrages sont bien moins connus que leur auteur.

SANTAREL, (*Antoine*) Jésuite italien, au commencement du siecle dernier, se fit un nom trop fameux par un *in*-4°, imprimé à Rome en 1625, & approuvé par le général de la société. Cet ouvrage est intitulé : *Tractatus de hæresi, schismate, &c.* On y trouve une foule de maximes séditieuses, sanguinaires, & capables de bouleverser tous les états. L'auteur donne au Pape le pouvoir absolu de corriger les princes, de les punir, de les priver de leurs royaumes, non seulement pour l'hérésie, le schisme ou quelqu'autre crime ; mais même à cause de leur incapacité. Ce n'est pas encore assez ; le Jésuite soutient que le Pape peut les punir de mort. Le parlement sévit contre cette production abominable, & par un arrêt du treizieme mars 1626, elle fut condamnée à être lacérée & brulée par la main du bourreau. Il fut aussi ordonné que le provincial, trois recteurs, & trois des anciens Jésuites seroient mandés le lendemain matin pour être ouïs : ils comparurent & donnerent un désaveu du livre de leur confrere & une adhésion à la censure que la Sorbonne en avoit faite.

SANTEUL, (*Jean*) naquit à Paris le 12 mai 1630, d'un riche marchand de fer qui lui donna une bonne éducation. Il prit l'habit de chanoine régulier de St. *Victor* en 1650. Son esprit, ses talens, ses singularités peut-être le firent rechercher des grands. Le principal événement de sa vie est l'histoire de ses démêlés avec les Jésuites, au sujet d'une inscription pour le cœur de M. *Arnauld*. Cette querelle n'est que trop connue. Elle fait également tort aux Jésuistes, en qui elle montre un acharnement condamnable contre la mémoire de M. *Arnauld* & à *Santeul*, qui fit voir dans cette affaire un foiblesse, voisine de la bassesse. Voici l'épitaphe qui donna lieu à cette guerre de plume :

Ad sanctas rediit sedes, ejectus & exul,
Hoste triumphato : tot tempestatibus actus,
Hoc portu in placido, hac sacra tellure quiescit
ARNALDUS, veri defensor & arbiter æqui.
Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus :
Huc cœlestis amor rapidis cor transtulit alis,
Cor numquam avulsum, nec amatis sedibus absens.

Cette épitaphe irrita les Jésuites contre *Santeul*, & leur pere *Jouvenci* le menaça de toute la colere du Roi. Le poëte craignant de perdre la pension qu'il avoit de la cour, désavoua ces vers. Ce désaveu attira aux Jésuites des pieces très-mortifiantes, entr'autres, celle qui a pour titre : *Santolius pœnitens*. (les *regrets de Santeul*) sur sa rétractation. Ce poëte eut honte de sa lâcheté, & témoigna toujours depuis, combien il honoroit M. *Arnauld*. Ayant été accusé d'avoir mal parlé de cet illustre docteur chez M. de *Lamoignon*, avocat général, en présence du pere *Bourdaloue*, il obtint du magistrat un certificat par écrit, qui prouvoit la fausseté du fait. Ce poëte mourut le cinq d'août 1697 à Dijon, où il avoit eu l'honneur d'accompagner M. le duc de *Bourbon*, qui étoit allé tenir les états de Bourgogne, & qui avoit presque toujours *Santeul* à sa suite. Le reste de son histoire est dans ses ouvrages & dans ses lettres. C'est de tous les poëtes latins modernes celui qui a fait les meilleurs vers, & auquel on attribue les plus mauvais mots. On a publié un *Santoliana*, qui n'est fait que pour le peuple ; les éditeurs de ce recueil ont déshonoré leur esprit & celui de *Santeul* en recueillant toutes les saillies insipides & grossieres qui peuvent être échappées à ce poëte dans la négligence de la conversation, dans des fougues d'impatience ou d'humeur, ou que des circonstances inconnues peuvent lui avoir arrachées ; mais auxquelles sans doute il n'attachoit lui-même aucun prix. Il seroit bien étonnant que ce poëte éloquent & sublime eût compté parmi ses titres toutes ces basses pointes, dont nous ne citerons qu'un exemple. On louoit devant *Santeul* une personne, dont apparemment il n'avoit pas bonne opinion ; *Santeul* répondit : *elle n'est pas ce que tu dis, elle est ce que tu ne dis pas*. Le jardinier de St. *Victor* en eût pu dire autant. *Santeul* seroit inconnu, s'il n'avoit dit que de telles pauvretés. Sa véritable gloire est d'avoir été l'homme de son siecle, qui avoit le plus de véritable verve & de ce feu céleste si rare & si sublime. Nous ne parlerons ici que de ses hymnes sacrées qui servent dans la plupart des dioceses du royaume, à publier les grandeurs du Très-Haut & à célébrer ses mysteres. Que de lumiere ! que de piété & d'onction dans les sentimens ! que d'exactitude dans la doctrine ! que d'élégance & d'énergie dans les expressions. Mais sa latinité n'est pas toujours pure, & il viole quelquefois les regles de la versification. Ce fut par les conseils du grand *Bossuet* & du célebre *Pelisson* que *Santeul* renonça à la poésie profane, & s'il la cultiva encore quelquefois, il en fit une espece d'amende honorable. Le savant évêque de Meaux lui en ayant fait des reproches, *Santeul* lui adressa une piece de vers remplie des sentimens de la piété la plus tendre. M. l'abbé *Dinouart* a donné en 1764 un nouveau *Santoliana* plus vrai que l'ancien. Cet ouvrage contient la vie de *Santeul*, ses bons mots, son démêlé avec les Jésuites, ses lettres, ses inscriptions & l'analyse de ses ouvrages, *in*-12, à

Paris. *Santeul* avoit un frere (*Claude*) né à Paris en 1628 & mort en 1684. On a aussi de lui de belles hymnes qui se trouvent dans le bréviaire de Paris, & une bonne piece en vers, imprimée avec les ouvrages de son frere. Il demeura long-temps au séminaire de St. *Magloire* en qualité d'ecclésiastique séculier : ce qui lui fit donner le nom de *Santolius Maglorianus*. Il se fit autant estimer par ses talens pour la poésie, que par son érudition & sa piété exemplaire. Il ne voulut jamais être prêtre.

SARPI, plus connu sous le nom de *Fra-Paolo*, ou frere *Paul*, ou *Paul de Venise*, naquit dans cette ville en 1552. Il fut élevé dans les belles-lettres par *Ambroise Morelli*, son oncle maternel, chanoine dans la collégiale de St. *Hermagor*, & fit en peu de temps de grands progrès dans les langues latine, grecque, hébraïque, & dans les mathématiques. Il étudia ensuite la philosophie & la théologie sous un religieux Servite qui lui donna du goût pour son ordre, où il entra en 1564. Son savoir lui fit bientôt un nom dans toute l'Italie. Il mérita l'estime des Papes, de plusieurs cardinaux, du duc de Mantoue, du célebre *Vincent Pinelli*, d'*Aquapendente*, & des autres savans de son temps. On étoit surpris qu'un jeune homme d'un tempérament foible & délicat pût savoir tant de choses. Car aux sciences dont nous avons parlé, il joignoit la connoissance des meilleurs auteurs ; poëtes, littérateurs, historiens. Il avoit fait de grandes découvertes dans le droit & dans la médecine ; mais sur-tout dans l'anatomie & dans la botanique. Son savoir le fit élever aux principales charges de son ordre, comme à celle de provincial, qu'on lui confia l'an 1579 dans la vingt-septieme année de son âge, à celle de procureur-général & à quelques autres. Dans les fameuses affaires de la république de Venise avec le pape *Paul V*, *Fra-Paolo*, conseiller & théologien des Vénitiens, défendit leur cause avec vivacité contre la cour de Rome. Ses écrits dans cette dispute lui attirerent bien des chagrins. Il mourut en 1625 à soixante & onze ans. C'étoit un homme de mœurs pures, mais d'un esprit hardi ; & cette hardiesse ne se montre que trop dans ses ouvrages. Le principal est son *histoire du concile de Trente*, dont nous avons deux traductions en françois ; une par *Amelot* de la *Houssaye*, l'autre, publiée sous ce titre : *Histoire du concile de Trente, écrite en italien par Fra-Paolo Sarpi de l'ordre des Servites, & traduit de nouveau en françois avec des notes critiques, historiques & théologiques, par Pierre François le Courrayer, docteur en théologie de l'université d'Oxford, chanoine régulier & ancien bibliothécaire de Ste. Genevieve de Paris*, imprimée en 2 vol. *in*-4°, à Amsterdam 1736. Cette histoire qui paroît être d'un protestant déguisé, est encore plus dangereuse en françois qu'en italien. Le traducteur l'a chargée de notes, dans lesquelles il s'efforce d'établir un systême qui tend à justifier toutes les religions & à ravir à la seule véritable les caracteres qui la distinguent. Ce sont les expressions de M.

le cardinal du *Tencin*, alors archevêque d'Embrun, dans l'instruction pastorale qu'il publia contre ce pernicieux ouvrage. Après avoir fait connoître à fond *Fra-Paolo*, après avoir montré ce que l'on doit penser de son traducteur, il condamne son livre, comme établissant un systême de religion impie & hérétique, comme contenant un très-grand nombre de propositions respectivement fausses & téméraires, scandaleuses, captieuses, séditieuses & déjà condamnées; injurieuses aux évêques, au Pape, & à l'église. Nous avons encore de ce Servite, I. Des considérations sur les censures du pape *Paul V*, contre la république de Venise, *in*-4°. II. Traité de l'interdit. III. *De jure asilorum*. IV. Traité de l'inquisition. V. Un traité des bénéfices & des biens de l'église: ouvrage estimé qui a été traduit en françois.

SAUDT, (*Dom Jean-Paul du*) né à St. Sever, cap de Gascogne, diocese d'Aire, en 1650, fit profession chez les Bénédictins de la Congrégation de St. *Maur* en 1667, âgé de dix-sept ans. Il fut supérieur en différentes maisons pendant plus de quarante ans, & remplit cet emploi avec beaucoup de zele. Il mourut en 1724 dans le monastere de St. *André* d'Avignon. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, qui inspiroient aux fideles une grande idée de la sainteté de notre religion, & aux religieux plus d'amour pour leur état. Les principaux sont, I. *Entretiens de J. C. dans le très-saint Sacrement*, à Toulouse 1703, 5 vol. réimprimés en 1705 au même lieu. II. *Abrégé de ces entretiens*, à Toulouse 1705, & plusieurs fois réimprimé depuis. III. *Avis & réflexions sur les devoirs de l'état religieux*, 2 vol. *in*-12, 1708, à Toulouse. Nouvelle édition, 1711, augmentée en 2 vol. *in*-8°, à Avignon. IV. *Préparation à la mort*, à Avignon, 2 vol. *in*-8°.

SAURIN, (*Jacques*) naquit à Nîmes en 1677, d'un célebre avocat protestant, qui après la révocation de l'édit de Nantes, se retira à Geneve, où il mourut. Son fils y fit d'excellentes études, qu'il abandonna pendant quelque temps pour suivre le parti des armes. S'étant dégoûté de cet état, il passa en Hollande, où il prêcha avec applaudissement. Ses déhors & son esprit étoient faits pour la chaire. Il avoit un air prévenant, une physionomie gracieuse, un ton de voix clair & insinuant, avec une élocution assez pure, dans un pays où le françois étoit corrompu. Ses talens lui firent d'illustres amis & de petits ennemis, qui voulurent obscurcir son mérite, en attaquant ses mœurs. On compara ses sermons avec les vols qu'on prétendoit qu'il avoit faits à milord *Gallowai*, sous lequel il avoit servi, & avec ses intrigues galantes qu'on lui attribuoit; mais il se mit au-dessus de la haine & des injures. Ce célebre orateur mourut en 1730, après avoir publié quelques ouvrages. Nous ne citerons que ses *sermons*, imprimés en 8 vol. *in*-12, depuis 1708 jusqu'en 1725. Ils sont écrits avec beaucoup de force, de génie & d'éloquence;

on n'y trouve point ces imprécations & cet emportement qui déshonoroient autrefois les sermons des Protestans. Ils ne sont pas cependant exempts du venin de l'hérésie : ce qui suffit pour les faire lire avec beaucoup de précaution.

SAUSAI, (*André du*) né à Paris vers l'an 1595, prit le bonnet de docteur en droit & en théologie. Il fut curé de St. *Leu* à Paris, official & grand-vicaire du diocese, & enfin évêque de Toul. En 1629, il publia divers petits ouvrages sur des matieres de l'histoire ecclésiastique, qui lui acquirent l'estime de *Louis XIII*, dont il fut prédicateur ordinaire. Ce fut par ordre de ce prince qu'il entreprit son *martyrologium gallicanum*, imprimé en 1637, en 2 vol. *in-fol.* après y avoir travaillé près de 10 années. Le Roi s'en servit pour entretenir sa piété par la lecture journaliere qu'il en faisoit. Le pere *Papebroch* parle désavantageusement de cet ouvrage. M. *Baillet* en dit aussi beaucoup de mal : il est vrai que les fautes y sont en grand nombre, & que le style ne convient point à un écrivain ecclésiastique. Nous avons encore de lui une édition du livre des écrivains ecclésiastiques du cardinal *Bellarmin*, in-4°, à Toul 1665. L'auteur donne à la fin une liste de ses écrits latins & françois, imprimés & manuscrits. On peut consulter cette liste, où l'on trouvera plusieurs autres livres de ce prélat, dont nous n'avons point parlé & qui ne méritent que le silence. Il est bon d'observer qu'il y donne en latin les titres de plusieurs ouvrages, qu'il a publiés en françois. Ce prélat mourut à Toul en 1675, âgé de quatre-vingt ans.

SCHEELSTRATE, (*Emanuel de*) natif d'Anvers, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de l'antiquité ecclésiastique, & défendit avec zele l'autorité du St. Siege. Il fut chanoine & chantre d'Anvers, puis garde de la bibliotheque du Vatican, & chanoine de St. *Pierre* à Rome. Il mourut dans cette ville en 1692 à quarante-six ans, regardé comme un homme savant ; mais de cette science qui ne s'éleve pas au-dessus des préjugés ordinaires. Nous avons de lui, I. *Antiquitates ecclesiæ illustratæ*, 2 vol. *in-fol.* où il y a peu de bonnes choses, & où l'auteur soutient toutes les prétentions de la cour de Rome. II. *Ecclesia africana sub primate carthaginensi*, in-4°. Cet ouvrage renferme beaucoup de recherches ; mais elles manquent d'ordre. III. *De disciplinæ arcani*. L'auteur prétend dans cet ouvrage, que les Chrétiens ont caché jusqu'au cinquieme siecle en Orient, & jusqu'au sixieme en Occident, les dogmes de la religion, & la doctrine des sacremens. Cet ouvrage a été réimprimé, *in*-4°, en 1743. IV. Un traité contre les articles du clergé de France de l'année 1682. Plusieurs savans ont répondu à cet ouvrage ; mais la meilleure réponse est celle de M. *Arnauld*, docteur de Sorbonne, intitulée : Eclaircissemens sur l'autorité des conciles généraux & des Papes, *in*-8°. Le traité de M. *Scheelstrate* a été réimprimé en 1740.

SCHOLARIUS, *voyez* GENNADE.

SCHOT, (*André*) Jésuite d'Anvers, né en 1552 & mort en 1629, écrivit la vie de St. *François* de *Borgia* en trois livres. Nous avons de lui quelques autres ouvrages, qu'on ne trouve plus à présent que dans les vieilles bibliotheques.

SCOT, *voyez* DUNS.

SCRIBANIUS, (*Charles*) Jésuite, natif de Bruxelles, recteur du college de cette ville & de celui d'Anvers, & provincial de Flandres, se rendit célebre par ses ouvrages, & mourut en 1629 à 69 ans. Nous avons de lui divers ouvrages de piété & de morale qui ont été estimés autrefois; mais dont on ne se sert plus aujourd'hui.

SEDULIUS, (CAIUS CŒCILIUS) prêtre qui florissoit dans le cinquieme siecle, vers l'an 430, se rendit célebre par deux ouvrages. Le premier en vers a pour titre: *Paschale carmen*, parce qu'il contient les miracles de J. C. qui est notre pâque. Il est divisé en cinq livres; le premier commence à la création du monde, & parcourt les histoires les plus remarquables de l'ancien testament. Les quatre autres contiennent les miracles de J. C. & les principales actions de sa vie jusqu'à son assension, & les principaux points de sa doctrine. L'autre est un ouvrage en prose intitulé: *Paschale opus*. L'auteur y fait paroître beaucoup d'esprit & de savoir dans son poëme. Son style est facile & coulant; il a de la clarté, & assez de pureté même pour son siecle; mais il n'est pas exempt de fautes contre la prosodie. Nous avons encore de lui la conférence de l'ancien & du nouveau testament en vers, que quelques-uns attribuent au consul *Astérius*. Le poëme de *Sedulius* se trouve dans la bliotheque des PP.

SEGAUD, (*Guillaume de*) Jésuite parisien, professa les humanités avec distinction dans le college de *Louis* le Grand. Son talent pour la chaire se développa de bonne heure. Il l'exerça d'abord à Rouen, ensuite à Paris & à la cour où il prêcha un avent & trois carêmes. Le Roi fut si satisfait de son éloquence, qu'il lui fit une pension de 1200 livres; mais quelqu'applaudi qu'il fût à Paris & à la cour, il n'y bornoit pas l'exercice de son ministere. Son empressement étoit, au sortir d'un avent ou d'un carême, d'aller faire une mission dans une petite ville & quelquefois même dans le fond d'une campagne; bien différent de quelques autres prédicateurs, qui vains des éloges qu'on leur a donné à Paris & à Versailles, croyent se déshonorer que de prêcher dans des petites villes & des villages. Le pere de *Segaud* mourut à Paris dans la maison professe le dix-neuf décembre 1748 à 74 ans. Le pere *Berruyer* son confrere recueillit ses sermons; il fut obligé de se servir quelquefois des manuscrits des copistes, pour les mettre dans l'état que nous les avons, parce que le pere de *Segaud* ne comptoit point qu'on dût les imprimer; il ne les avoit écrit que pour lui-même. On les publia en six volumes *in*-12, à Paris 1750. On y trouve un *avent*,

un *carême*, des *mysteres* & des *panégyriques*. On estime sur-tout les sermons sur le *pardon des injures*, les *tentations*, le *monde*, la *probité*, ou les devoirs de la société, la *foi pratique*, le *jugement général*, le *scandale*, la *médisance*, l'*enfant prodigue*, les *souffrances*, la *fausse conscience*, la *communion*, la *Magdelaine*, la *Samaritaine*, qui sont d'une grande beauté. Les autres discours qu'il a laissés sur la morale, sont un peu négligés : négligence cependant dont on ne s'est guere apperçu que depuis qu'ils sont imprimés. Car quand l'auteur les prononçoit, elle ne pouvoit être sentie que par les personnes les plus éclairées. Le désir d'instruire occupa tellement le pere de *Segaud*, qu'il méconnut tout genre d'éloquence, qui l'auroit écarté de cette fin. Sa maniere fut de considérer les sujets selon tous leurs points de vue ; d'observer tous les avantages qui en pourroit résulter pour les mœurs ; de ne rien omettre d'important ou d'utile dans la matiere qu'il traite ; d'épuiser en quelque sorte toutes les sources d'édification, que peut fournir chaque vérité chrétienne. Il y a sans doute des extrêmités à éviter dans cette recherche comme dans les autres. Pour vouloir tout dire, on se met hors d'état de presser les preuves, d'orner les détails, de caractériser les mouvemens ; cependant il faut convenir que ce défaut qui naît de l'abondance, n'appartient guere qu'aux grands hommes. On a accusé le pere de *Segaud* d'être un peu prolixe ; mais c'est ce qui ajoute en quelque sorte à sa gloire. Cette prolixité n'opéra jamais ni les murmures ni les désertions : des écueils, où les auteurs des longs discours vont ordinairement échouer. On lit dans un *dictionnaire critique*, & très-critique sur-tout par rapport aux Jésuites, une anecdote curieuse, si elle est vraie. » L'éditeur » dans sa préface fait un aveu singulier, où il convient avec ingé- » nuité que le pere *Segaud*, qui dans les premieres années de » son travail, avoit beaucoup lu & beaucoup compilé, a peut- » être de temps en temps, lorsque l'ouvrage le pressoit, un peu » trop profité de ses extraits. Il est bon de savoir pour l'intel- » ligence de cet aveu, que dans plusieurs villes de provinces, » & à Paris, on avoit accusé *Segaud* de débiter les sermons du » ministre *Saurin*, & que plusieurs personnes s'en étoient assu- » rées, le livre du ministre à la main. Le Jésuite accusé de pla- » giat s'en justifioit, en rejettant le vol sur *Saurin*, & en pro- » duisant une lettre de ce ministre, qui lui marquoit, qu'ils » avoient pris réciproquement de bonnes choses dans leurs ser- » mons ; mais il y avoit dans cette accusation une erreur de » chronologie palpable qui la détruisoit ; & l'on prouvoit par les » dates, que lorsque les sermons du ministre furent imprimés, » *Segaud* n'étoit tout au plus connu que dans quelque petit coin » de provinces. Les choses en étoient demeurées là, & l'accu- » sation de plagiat restoit bien prouvée contre le Jésuite, sans » que ni lui ni ses confreres eussent réclamés, lorsque l'on vit » paroître les sermons de *Segaud*, & dans la préface un aveu » entortillé des vols faits par ce prédicateur.

SEGNERI,

SEGNERI, (*Paul*) Jésuite italien, né à Nettuno en 1624, d'une famille distinguée, se consacra de bonne heure à l'instruction des peuples. Il prêcha dans les principales villes d'Italie avec un succès peu commun, jusqu'à l'âge de 41 ans. Il crut alors devoir joindre à l'emploi de prédicateur celui de missionnaire, & il continua ces fonctions pendant 27 ans, qu'il parcourut plus de vingt dioceses avec des peines incroyables. Il marchoit toujours à pied, vêtu d'un habit tout déchiré, les jambes & les pieds nuds, un bréviaire sous les bras & un crucifix sur la poitrine. Chaque année il commençoit ses fonctions, par prêcher le carême dans quelque grande ville. Il employoit ensuite six mois entiers à faire ses missions, & dans l'hyver il se retiroit dans une des maisons de la compagnie pour recommencer au bout de quelques mois sa course apostolique. Son temps de retraite étoit employé à composer les livres qu'il a donnés au public & qui sont presque tous excellens. Le pape *Innocent XII*, qui avoit pour lui une estime singuliere, l'appella à Rome pour y remplir la place de son prédicateur ordinaire. Il s'acquitta de ce nouveau ministere avec une approbation universelle. Le pape y joignit bientôt l'emploi important de théologien de la pénitencerie; mais il ne l'exerça pas long-temps. Usé par ses longs travaux & par ses austérités continuelles, il tomba dans une langueur, qui insensiblement devint mortelle, & mourut en 1694 âgé de 70 ans. Tous ses ouvrages furent réunis après sa mort dans un recueil de plusieurs volumes *in-folio*. Outre ses *sermons* & ses autres discours, il nous a laissé le *chrétien instruit dans sa loi* : l'*incredule sans excuse*; la *manne* ou la nourriture de l'ame; le *pasteur instruit*; le *confesseur instruit*; le *pénitent instruit*; l'*accord de l'action & du repos dans l'oraison*; les *illusions des Quiétistes*; le *serviteur de Marie*; l'*exposition du* MISERERE; divers autres opuscules de piété. On en a traduit quelques-uns en françois.

SEGUI, (*Joseph*) né à Rhodès, chanoine de Meaux, abbé de Genlis, membre de l'académie françoise, mérita cette place par ses succès dans l'éloquence de la chaire. Il prêcha devant le Roi, & fut écouté avec plaisir. Il mourut en 1761 âgé de 62 ans, à Meaux. L'abbé *Segui* étoit un homme respectable par ses mœurs, autant que par ses talens. Sa piété lui fut d'un grand secours dans les dernieres années de sa vie, qu'il passa dans l'infirmité & dans la souffrance. Voici l'éloge que M. le duc de *Nivernois* fit de lui, en recevant M. le prince de *Rohan*, successeur de l'abbé *Segui* à l'académie. » Après s'être exercé dans sa jeunesse » à des ouvrages de poésie, qui semblables à ceux de *Ciceron*, ne » faisoient qu'annoncer la supériorité qui l'attendoit dans un autre » genre, il attendit la voix du génie; & poussé par cette impul- » sion irrésistible, il entra dans la carriere de l'éloquence. Bien- » tôt célebre par la gloire qu'il acquit en honorant la mémoire » des héros de la religion, il fut choisi pour célébrer celle des » héros de l'état. C'est à M. l'abbé *Segui* que la France est rede-

» vable du bel éloge de ce grand homme (le maréchal de » *Villars*) qui l'avoit sauvée à Denain. « Nous avons de lui, I. Des panégyriques des saints en 2 vol. *in*-12, Paris 1736. Le panégyrique de St. *Louis*, qui fut prononcé en présence de l'académie françoise, attira à l'auteur les applaudissemens de cet illustre corps, & le porta à demander pour lui des récompenses. On trouve à la fin du second volume l'oraison funebre du maréchal de *Villars*, où l'on remarque cette pompe, cette harmonie de style, cet éclat d'images, cette vivacité de tours, cette élévation de pensées, cette noblesse de sentimens, qui font le caractere d'un vrai bel esprit. II. Des *sermons* pour les principaux jours du carême en 2 vol. *in*-12, avec quelques autres discours tels que l'oraison funebre du cardinal de *Bissi*; c'est une des pieces qui dût lui moins coûter, parce que le cœur devoit bien aider l'esprit. M. l'abbé *Segui* étoit redevable aux bienfaits de ce prélat de l'honneur d'être son panégyriste, & d'être placé dans le chapitre de Meaux. Delà cette éloquence vive, naturelle, touchante, bien supérieure au style le plus élégant, & aux pensées les plus brillantes. L'onction, le pathétique, & en général le talent d'exciter des sentimens, sont les qualités les plus essentielles à l'orateur & sur-tout à l'orateur évangélique, & M. l'abbé *Segui* les possédoit. Il y a quelques endroits foibles dans ses discours, mais c'est souvent une suite nécessaire de la différence des sujets. La convenance du style à la matiere est une des principales regles de l'éloquence.

SEMELIER, (*Jean Laurent le*) né à Paris d'un secretaire du Roi, entra en 1678 dans la congrégation de la doctrine chrétienne, où il fut élevé au sacerdoce. L'étude de la théologie fut sa principale occupation, & il l'enseigna pendant 6 ans. Il remplit ensuite divers rectorats avec beaucoup de zele, sans oublier la théologie morale, pour laquelle il avoit beaucoup de goût. On avoit établi en 1697, au séminaire de St. *Nicolas* du Chardonet, des conférences publiques. Le pere le *Semelier* se chargea de recueillir & de publier les décisions que l'on y donnoit sur les matieres les plus importantes de la théologie morale; mais en se réservant le droit d'y ajouter tout ce qui pourroit rendre ces recueils plus complets & plus utiles. C'est ce qui a produit, I. Les *conférences sur le mariage*, qu'il publia en 1713 en 4 vol. & qu'il fit réimprimer en 5 vol. avec beaucoup de corrections & d'augmentations, en 1715, à Paris. II. Les *conférences sur l'usure & sur la restitution*, publiées pour la premiere fois en 1718 en 4 vol. *in*-12, & pour la seconde en 1724. Cette seconde édition est beaucoup corrigée & augmentée. Les additions roulent sur bien de cas, que l'on avoit proposés à l'auteur sur cette matiere, dans les conférences qui se tiennent tous les mois dans les doyennés du diocese de Paris. Le pere le *Semelier* s'étoit proposé de donner de semblables conférences sur les principaux points de la morale chrétienne; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce dessein.

On a cependant imprimé depuis sa mort 4. vol. de conférences sur différentes matieres qui se sont trouvées en état de voir le jour. Ils ont paru en 1755 sous ce titre : *Conférences ecclésiastiques sur plusieurs points importans de la morale chrétienne.* Le pere de *Semelier* se montre dans ces différens ouvrages un homme de grand sens & d'un jugement exquis. L'écriture & les peres lui étoient familiers, & il ne donne aucune décision qu'il ne l'appuye sur ces deux fondemens de la doctrine chrétienne. Il mourut en 1725, assistant du général de sa congrégation. Il étoit aussi considéré par sa grande application au travail, & la facilité avec laquelle il remplissoit tous les emplois qui lui étoient confiés, que par ses vertus.

SENAULT, (*Jean-François*) né à Paris en 1601, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, nouvellement établie par le cardinal de *Berulle*. Il donna beaucoup d'éclat à cette compagnie naissante par ses talens & par son éloquence. Il prêcha avec applaudissement pendant 40 ans, à Paris, à la cour & dans les principales villes de France. Sa modestie lui fit refuser des pensions considérables & deux évêchés. Il fut élu général de l'Oratoire en 1662, & mourut à Paris en 1672 à 71 ans. C'est à lui qu'on est redevable, principalement du bon goût qui regne aujourd'hui dans la chaire. Il la purgea de cette érudition profane, de ces ridicules plaisanteries, qu'on y croyoit auparavant nécessaires pour attirer l'attention des auditeurs. Il mit à la place de ces faux ornemens, une éloquence douce & naturelle, qui n'a rien de contraire à la sainteté du ministere évangélique. C'est le témoignage que tout le monde a rendu au pere *Senault*, & sur-tout le pere de *Lingendes*, quoiqu'alors son concurrent dans la gloire de l'éloquence de la chaire. Le pere *Senault* avoit travaillé 12 ou 15 ans à se former le style, & à polir son langage, sans néanmoins discontinuer l'étude de la théologie, de l'écriture & des Sts. peres, où il puisa un fond de doctrine qui contribua beaucoup à ses succès. Nous avons de lui 3 vol. *in*-8°, de *panégyriques des saints*, imprimés à Paris & à Lyon en 1655 & en 1682. Il y en a environ 80, de sorte qu'il y a peu de saints, dont on fait la fête dans les églises de France, qui n'y aient un éloge particulier. Quelque éloquens que soient ces panégyriques, il y auroit cependant beaucoup d'endroit à retoucher pour se conformer au goût de notre siecle. Nous avons encore de lui, I. Un traité de *l'usage des passions*, qui a été traduit en toutes sortes de langues. II. Une *paraphrase de Job*, qui en conservant toute la majesté & toute la grandeur de son original en éclaircit toutes les difficultés. III. Un livre de l'*homme criminel*. IV. Un livre du *chrétien*. V. Un traité des *devoirs du souverain*. VI. Quelques autres ouvrages, qui furent bien acueillis, ainsi que les précédens.

SENSARIC, (*Dom N.*) né à la Réole dans le diocese de Bazas en 1710, entra dans la congrégation de St. Maur, où il se distingua par sa piété & par son talent pour la chaire. Consacré

dès sa jeunesse à la lecture des plus célebres orateurs, il marcha de bonne heure sur leurs traces. Il fit à Toulouse & à Bordeaux les premiers essais de ses talens. Ses supérieurs l'appellerent en 1739 à Paris, où il exerça le ministere de la parole dans les principales églises de cette capitale pendant 18 ans. Il prêcha le carême devant le Roi en 1753, & mourut à Paris en 1756. Les pieces de cet orateur chrétien étoient profondément méditées; mais le public n'en jouit pas encore. Si Dom *Sensaric* ne nous a pas fait part des modeles, que son éloquence pouvoit nous fournir, nous lui devons des leçons utiles. Il est auteur de *l'art de peindre à l'esprit : ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples, tirés des meilleurs orateurs & poëtes françois*, 1758, 3 vol. *in*-12. Ce livre est également propre à former le goût & à élever le génie. On y trouve les portraits de nos plus célebres prédicateurs, tracés avec autant de justesse que de force. L'auteur s'éleve sans cesse contre ces orateurs frivoles, qui cherchent plus à briller qu'à instruire. Dom *Sensaric* n'avoit point cette manie. Il s'étoit formé de bonne heure sur Bourdalone, dont il imitoit la simplicité noble.

SERAPHIN, (*le pere*) célebre Capucin du dernier siecle, naquit avec un génie propre à l'éloquence. Après avoir fait entendre sa voix dans les principales églises de Paris, il parut à la cour, & y fut acueilli comme un homme évangélique. Il prêcha le carême devant le Roi en 1696 & en 1699, & mourut quelques années après, en odeur de sainteté. Le célebre la *Bruyere* lui a donné les plus grands éloges. » Jusqu'à ce qu'il revienne un » homme, qui, avec un style nourri des saintes écritures, ex- » plique au peuple la parole divine uniment & familiérement, les » orateurs & les déclamateurs seront suivis. Les citations profa- » nes, les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithe- » ses, les figures outrées ont fini. Les portraits finiront & seront » place à une simple exposition de l'évangile, jointe aux mouve- » mens qui inspirent la conversion. Cet homme que je souhaitois » impatiemment, & que je ne daignois pas espérer de notre » siecle, est enfin venu. Les courtisans, à force de goût & de » connoître les bienséances, lui ont applaudi. Ils ont, chose in- » croyable! abandonné la chapelle du Roi pour venir entendre » avec le peuple la parole de Dieu, annoncée par cet homme » apostolique. « Nous avons du pere *Seraphin* un grand nombre d'homélies. I. Sur les *évangiles des dimanches de l'année*, 6. vol. *in*-12. II. Sur les *évangiles ou épîtres des mysteres & des fêtes des mois de novembre & de décembre*, 2. vol. *in*-12, 1697. III. Sur les *évangiles & les épîtres des mysteres & fêtes des mois de janvier, février, mars & avril*, 4 vol. *in*-12, 1703. Cet auteur est souvent éloquent & élevé, sans s'écarter de la simplicité qui doit faire le caractere de ces sortes de discours. Ses homélies sont écrites avec beaucoup de pureté & d'exactitude, & la richesse de l'expression n'y manque pas dans les endroits qui la demandent.

SERARIUS, (*Nicolas*) né en 1555 à Rambervilliers, en Lorraine, se fit Jésuite en 1572. Après avoir enseigné les humanités, il se livra à l'étude de la théologie & des langues savantes. Il jetta dès-lors les fondemens de cette profonde érudition, qui caractérise ses écrits. Il mourut en 1609 à Mayence, où il expliquoit l'écriture-sainte avec beaucoup d'applaudissement. Ses principaux ouvrages sont, I. Des commentaires sur plusieurs livres de la bible, dans lesquels on remarque beaucoup de savoir & très-peu de précision. II. Des prolégomenes estimés sur l'écriture. III. *Opuscula theologica*, en 3 tomes. IV. Un traité de trois sectes des Juifs : des Pharisiens, des Saducéens & des Esséniens, imprimé à Mayence en 1604, *in*-8°. Les *opuscules théologiques* contiennent plusieurs ouvrages imprimés séparément, & d'autres qui n'avoient pas encore paru. Le premier tome offre les écrits historiques, le second les ouvrages didactiques ; le troisieme renferme les écrits polémiques. Ce recueil est *in-fol.* On a de lui un grand nombre d'autres ouvrages, qui ont tous été rassemblés en 16 vol. *in-fol.* mais ses prolégomenes ont été réimprimés séparément, en faveur des lecteurs qui ne veulent ou ne peuvent pas faire la dépense de la grande collection, où tout n'est pas choisi par le goût.

SERRY, (*Jacques-Hyacinthe*) fils d'un médecin de Toulon, naquit dans cette ville, & entra jeune dans l'ordre de St. *Dominique*. Après avoir fait sa licence en 1688 à Paris, il passa à Rome, où il fut théologien du cardinal *Altieri*, & consulteur de la congrégation de l'*Index*. De retour à Paris, il fut reçu docteur de Sorbonne en 1697, & nommé la même année professeur de théologie dans l'université de Padoue. Le pere *Serry* mourut dans cette derniere ville en 1738 à 79 ans. C'étoit un homme de beaucoup d'érudition. Il parut en 1700 à Louvain, un ouvrage sous le nom d'*Augustin* le *Blanc*, qu'on sait être du pere *Serry*, intitulé : *Historia congregationum de auxiliis*, & réimprimé à Anvers en 1709. Les Jésuites avoient beaucoup embrouillé l'histoire de ces fameuses congrégations, & ils n'épargnerent pas le pere *Serry*, lorsque son livre parut. L'auteur attaqué discuta à loisir ce qu'ils avoient opposé à la vérité de ces faits ; & dans la seconde édition de cet ouvrage, il réfuta tout ce qu'ils avoient allégué contre son histoire. Quand on lit cette seconde édition, qui est de 1709, on ne peut s'empêcher quelquefois de regretter le temps que cet habile théologien emploie pour réfuter des argumens frivoles, & qui se détruisent d'eux-mêmes. Mais aussi on est forcé d'avouer qu'il ne laisse aucun prétexte de révoquer en doute la vérité des faits rapportés dans son livre. Nous avons aussi deux ouvrages françois du même auteur, où il examine toutes les chicanes de ses critiques ; l'*histoire des congrégations* de auxiliis, *justifiée contre l'auteur des questions importantes*, à Louvain en 1702 ; & *le correcteur corrigé*, à Namur en 1704. Ces écrits n'ont pas empêché l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes*, de l'accuser d'auto-

riser ouvertement le jansénisme & le calvinisme, en reconnoissant pour orthodoxes des propositions manifestement hérétiques, par exemple, quand il dit, l. 3, chap. 36, que *l'opinion de la grace toujours irrésistible, toujours victorieuse dans les élus, & qui détermine nécessairement la volonté, & telle enfin que M. de* Jurieu *l'enseigne, est une opinion catholique.* Nous avons encore du pere *Serry*, I. *Schola thomistica vindicata*, contre le pere *Daniel*, Jésuite. II. Une dissertation intitulée : *Divus Augustinus, summus prædestinationis, & gratiæ doctor, à calumniâ vindicatus*, contre le docteur *Launoy*. III. Un traité intitulé : *Divus Augustinus, divo Thomæ conciliatus*, dont la plus ample édition est celle de 1724, à Padoue. IV. *Exercitationes historicæ criticæ, polemicæ de Christo ejusque Virgine matre*, Venise 1719. V. Un traité latin, *in*-8°, de l'infaillibilité du Pape, & de son autorité dans les conciles, &c. à Padoue 1732. L'auteur se montre dans cet ouvrage aussi contraire aux maximes de l'église gallicane, qu'il avoit été autrefois zélé pour leur défense. C'est ainsi que les hommes varient, suivant les lieux & les temps. VI. *Theologia supplex*, imprimé en Italie 1736, sous le titre de Cologne. On en a une bonne traduction françoise avec des notes, qui a été imprimée *in*-12 en 1756, sous ce titre : *La théologie suppliante aux pieds du souverain Pontife, pour lui demander l'intelligence & l'explication de la bulle* unigenitus.

SEYSSEL, (*Claude de*) archevêque de Turin, né à Aix en Savoie, ou selon d'autres, à Seyssel, petite ville du Bugei, fut maître des requêtes & conseiller du roi *Louis XII*, roi de France. Ce prince l'envoya au concile de Latran sous *Léon X*. Son mérite fut récompensé en 1510 par l'évêché de Marseille, où il reçut le roi *François premier* & la reine *Claude* son épouse. Il fut ensuite transféré à Turin, où il avoit autrefois professé le droit avec beaucoup de succès. Il mourut en 1520. On a de lui, I. Un *traité* contre les Vaudois. II. Trois livres *de la providence divine*. III. Un *traité des devoirs des Rois*. IV. Plusieurs *traductions* françoises des anciens, & entr'autres de l'histoire ecclésiastique d'*Eusebe*. V. Un *commentaire moral* très-étendu, sur les trois premiers chapitres de l'évangile de St. *Luc*. VI. Des *commentaires sur le droit*, dans lequel il étoit très-habile. Il entreprit l'histoire des Vaudois, pour désabuser un grand nombre de ses diocésains attachés à cette secte, que toutes les puissances n'avoient pu détruire depuis plus de deux cens ans qu'elle subsistoit.

SFONDRATI, (*Célestin*) milanois, d'une famille illustre, prit l'habit de St. *Benoît*, auquel il fit honneur par son érudition. Après avoir professé les saints canons dans l'université de Saltzbourg, il devint abbé de St. *Gal* en Suisse. Le pape *Innocent XII* l'honora du chapeau de cardinal en 1695 ; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Rome en 1696 à 53 ans. Les ouvrages qu'il avoit faits pour soutenir les prétentions ultramontaines contribuerent beaucoup à son élévation. Nous ne les détaillerons point ;

nous ne parlerons que de celui qui fit le plus de bruit. Il est intitulé : *Nodus prædestinationis dissolutus*, qui ne vit le jour qu'apres sa mort, & contre le sentiment de quelques cardinaux & de ses autres amis, qui jugeoient qu'il ne l'avoit pas mis dans sa perfection. A peine ce livre parut-il en France, qu'on se prépara à relever plusieurs idées peu exactes de l'auteur sur l'état des enfants morts avant le baptême. Deux grands archevêques & trois illustres évêques s'unirent pour écrire au Pape contre ce livre : leur lettre étoit datée du 23 février 1697. Le Pape leur fit réponse le 6 mai suivant, qu'il feroit examiner le livre par des théologiens. Cet examen fut fait ; mais il n'y eut aucun jugement prononcé sur cet ouvrage, contre lequel il y eut plusieurs écrits. On en imprima d'autres pour le soutenir ; mais le plus grand nombre se réunit contre lui. Le cardinal *Sfondrati* étoit très-ultramontain. Il composa en 1687 un ouvrage intitulé : *Gallia vindicata*, contre les décisions de l'assemblée du clergé de 1682, sur l'autorité du Pape.

SIDOINE APOLLINAIRE, (*Saint*) évêque de Clermont, naquit à Lyon vers l'an 430, d'*Appollinaire* qui avoit eu la premiere charge de l'empire dans les Gaules. Il étoit parfaitement instruit des lettres divines & humaines. Il avoit aussi les qualités du cœur qui font l'homme chrétien. Il étoit humble, détaché du monde ; aimoit tendrement l'église, & compatissoit aux miseres du prochain. Il fut élevé malgré lui sur le siege de la ville d'Auvergne, qui a pris dans la suite le nom de Clermont, qu'elle porte encore. Dès ce moment, il s'interdit la poésie qu'il avoit tant aimée, & fut encore plus sévere à l'égard du jeu qu'il regardoit comme indigne de la gravité ecclésiastique. Il se défit aussi d'un certain air enjoué qui lui étoit naturel, & qui paroissoit s'accorder peu avec la modestie & le sérieux qu'on attend d'un ministre des autels. Saintement avare de son temps, il employoit tout ce qui lui en restoit après ses fonctions, à étudier l'écriture-sainte & la théologie ; & il y fit de si grands progrès, qu'il devint bientôt comme l'oracle de toute la France. Quoique d'une complexion délicate, il poussa l'austérité fort loin, & toute sa vie étoit une pénitence continuelle. Dans un temps de famine, il nourrit avec le secours de son beau-frere *Eodice*, non seulement son diocese, mais aussi plus de quatre mille personnes que la misere y avoit attirées. Ce St. prélat mourut en 482, âgé d'environ 52 ans. Nous avons neuf livres de ses épîtres, avec 24 pieces en vers. *Pierre Colvius*, *Jean Savaton*, & le pere *Sirmond*, ont publié ses ouvrages avec de doctes remarques. On y voit la vie de ce prélat, que l'on pourra consulter. *Sidonius* fait paroître de l'esprit dans ses vers, & même de l'éloquence poétique : mais c'est de celle de son siecle qui dégénéroit déjà beaucoup de l'ancienne, par l'affectation dont il usoit dans ses allusions sur les mots, & dans les rencontres des noms qui avoient de la ressemblance. Il n'avoit pas le génie de la poésie, & il écrit d'une maniere seche & dure ; il invente plu-

sieurs mots nouveaux, qui paroissent un peu choquans, & fait des fautes de quantité. On ne laisse pas de remarquer en lui une érudition plus que médiocre, & plus grande que son siecle ne sembloit le souffrir; les vieux mots, les phrases dures & obscures, ne paroissent point tant dans ses vers que dans sa prose.

SIGONIUS, (*Charles*) d'une ancienne famille de Modene, enseigna le grec dans sa patrie, & y finit ses jours en 1584 à 60 ans. On a recueilli ses ouvrages à Milan en 1732 & 1733, en plusieurs vol. *in-fol.* On y trouve quelques traités qui ont rapport aux sciences ecclésiastiques, tel que celui de *la république des Hébreux*; mais le plus grand nombre regardant les matieres profanes, nous renvoyons le lecteur aux autres dictionnaires. Nous avons encore de lui une *histoire ecclésiastique*, imprimée à Milan en 1734, en 3 vol. *in*-4°. Elle a été bonne autrefois; mais elle ne vaut pas grand chose pour ceux qui possedent *Tillemont* & *Fleuri*.

I. SILVESTRE II, *voyez* GERBERT.

II. SILVESTRE DE PRIERIO, de l'ordre des Freres Prêcheurs, devint maître du sacré palais & général de son ordre, & mourut en 1520. Il a écrit contre *Luther*. Nous avons encore de lui, I. Une somme morale, appellée *Sylvestrine*. II. Une défense de la doctrine de St. *Thomas*. III. Des sermons sur les *épîtres* & *évangiles*, & sur les fêtes des saints pour toute l'année, sous le titre de *rose d'or*. IV. Un traité des *prodiges diaboliques*. V. Un autre des *exorcismes*, & plusieurs sur divers sujets de morale & de piété.

SIMEON, archevêque de Thessalonique, se rendit célebre par sa science & par sa vertu. Son principal ouvrage est un traité de *liturgie*, dans lequel il explique ce qui regarde les églises, les ministres, les habits sacerdotaux, la célébration de la Messe, & les autres cérémonies de l'église. Le pere *Goard* l'a donné au public dans son recueil des rituels grecs. *Siméon* a encore composé un ouvrage contre les hérésies en forme de dialogue, où l'on trouve recueillis un grand nombre de passages de l'écriture & des peres sur la foi & sur les sacremens. Il est manuscrit dans les bibliotheques du Vatican & de l'Empereur. Le pere *Morin* a donné un extrait de ce qui y est dit du sacrement de pénitence. Il y a encore plusieurs autres traités manuscrits du même auteur.

SIMEON-METAPHRASTE, si connu par son recueil de vies des saints, naquit à Constantinople d'une famille illustre. Il reçut une bonne éducation, & fit de grands progrès dans l'étude des belles-lettres. Il parvint dans la suite aux charges les plus considérables. Il fut maître des offices, grand trésorier, employé à des négociations importantes. Etant encore jeune, il alla dans l'isle de Crete, & ce fut dans ce voyage qu'il apprit la vie de St. *Théoctiste* de Lesbos, assez semblable à celle de Ste. *Marie* Egyptienne. Il l'apprit d'un saint moine qui lui recommanda de l'écrire, & ce fut par-là qu'il commença à composer les vies des saints. Ensuite, l'Empereur, vraisemblablement

ment *Constantin Porphyrogenete*, l'exhorta à en faire le plus ample recueil qu'il pourroit. *Métaphraste* avoit toutes les commodités nécessaires pour entreprendre ce travail, & sur-tout de grands biens pour se procurer les copistes & les livres dont il avoit besoin. Mais il ne se contenta pas de rassembler les vies des saints ; il en changea le style. Au lieu de les copier telles qu'elles étoient dans les originaux, il s'avisa de les refaire pour la plupart, parce qu'il les trouvoit trop simples & trop éloignées du goût de son siecle, qui n'étoit pas celui du vrai & du naturel ; mais du brillant & du merveilleux. Ainsi en rapportant les actes des martyrs, il ne les donne pas dans leur premiere simplicité ; mais il les abrege ou les amplifie. Il fait dire aux saints, non pas ce qu'ils ont dit en effet, mais ce qu'il juge qu'ils doivent dire, & retranche souvent des paroles importantes. C'est ce qu'il est aisé de remarquer dans plusieurs actes des martyrs dont les originaux furent trouvés dans le siecle dernier ; comme ceux des martyrs *Tharaque*, *Probus* & *Andronic*. *Siméon* ne s'est pas contenté de changer le style des actes ; il y a souvent ajouté des miracles & d'autres faits qu'il a cru édifians ; soit qu'il les ait inventés, soit qu'il les ait pris d'ailleurs. Comme il est difficile de démêler ce que *Métaphraste* a ajouté du sien aux vies qui ont passé par ses mains, les habiles critiques les regardent toutes comme suspectes, & croient qu'on ne peut s'y fier, qu'autant qu'elles sont appuyées par d'autres monumens plus autentiques. C'est du recueil des vies des saints qu'il a fait, que lui est venu le nom de *Métaphraste*, qui signifie en grec un homme qui traduit & qui paraphrase. Nous avons diverses traductions en latin de ces vies des saints & de *Métaphraste*, sur-tout dans *Lipoman* & dans *Surius*, qui auroient pu puiser dans de meilleures sources.

I. SIMON, (*Richard*) fameux prêtre de l'Oratoire de Dieppe, naquit en 1638. L'étude des langues orientales le fit distinguer dans sa congrégation ; mais sa façon de penser hardie, & son caractere ardent & inquiet lui causerent beaucoup de chagrins. Il quitta l'Oratoire en 1678, après y avoir professé les humanités avec distinction. Il avoit voulu entrer chez les Jésuites ; mais son esprit & son humeur n'étoient point faits pour vivre dans un corps. Il se retira à Bolleville dans le pays de Caux, dont il étoit curé, & il y vécut environ 6 ans dans la retraite & dans l'étude. Ayant résigné sa cure en 1682, il se rendit à Dieppe & delà à Paris, où il prit des arrangemens pour la composition & pour l'impression de ses ouvrages. Il mourut à Dieppe en 1712 à 74 ans. On trouvera sa vie & l'histoire de ses ouvrages, à la tête de ses lettres publiées par M. *Brunzen* de la *Martiniere* son neveu, à Amsterdam 1730, en 4 vol. *in*-12. M. *Simon* est principalement connu par son *histoire critique du vieux testament*, qui souleva tous les critiques contre lui. L'ouvrage ne pouvant se corriger que très-difficilement, on prit le parti de le faire sup-

primer par un arrêt du conseil, & d'en bruler tous les exemplaires. Cependant M. *Bossuet* employoit les voies les plus douces, pour ramener aux vrais principes un auteur dont il estimoit les talens, & dont il souhaitoit de rendre les études & le goût pour les langues, utiles à l'église. Il eut avec lui plusieurs conférences, dans lesquelles il combattit le nouveau systême de M. *Simon*, par un si grand nombre de preuves solides, qu'il crut même l'avoir convaincu. Ce critique s'offrit de réfuter lui-même son livre. L'offre fut acceptée; mais M. *Simon* éluda toujours de la remplir. Cet écrivain séduit de plus en plus par l'attrait de la nouveauté, ne mit plus de bornes à la licence de ses sentimens, dans son *histoire critique des principaux commentateurs du nouveau testament*, qu'il publia en 1693. Le but que l'auteur semble s'être proposé dans cet ouvrage, est moins d'éclaircir les questions que de les embrouiller, de répandre des doutes sur les plus importans mysteres, d'en affoiblir, d'en éluder les preuves, d'ébranler la certitude de la tradition, d'attaquer l'autorité de l'église, de rendre incertaine la perpétuité & l'intégrité de sa doctrine. Plusieurs SS. peres, & sur-tout St. *Augustin*, y sont traités d'une maniere indécente. M. *Bossuet* se prépara à les venger. M. *Simon* qui craignoit les coups d'un adversaire si redoutable, crut qu'il les préviendroit en faisant imprimer à la hâte une *lettre*, dans laquelle il mettoit quelques légers correctifs à la critique qu'il avoit eu l'audace de faire de St. *Augustin*. Ce palliatif étoit trop foible, & M. *Bossuet* travailla sans relâche à sa *défense de la tradition & des SS. peres*. Voici de quelle maniere M. *de Meaux* expose dans sa préface, le dessein & la division de sa défense. » Sous prétexte, dit ce prélat, d'une » analyse telle quelle, qu'il fait semblant de vouloir donner de » certains endroits, il veut dire son sentiment sur le fond des » explications, louer, corriger, reprendre qui il lui plaira, & » les peres comme les autres, décider des questions, non pas à » la vérité de toutes, car ce seroit une entreprise infinie; mais » de celles qu'il a voulu choisir, & en particulier de celles où il » a eu occasion d'insinuer les sentimens des Sociniens, tant » contre la divinité de J. C. que sur la matiere de la grace, où en » commettant les Grecs avec les Latins, & les peres les plus » anciens avec ceux qui les ont suivis, il interpose son jugement » avec une autorité qui assurément ne lui convient pas. On ne » voit donc pas pourquoi il lui plaît d'entrer dans ces questions, » puisque assurément il n'est pas possible qu'il les éclaircisse » autant qu'il faut dans un volume comme le sien : ce qui est » cause qu'en remuant une infinité de difficultés qu'il ne peut » ni ne veut résoudre, il n'est propre qu'à faire naître des » doutes sur la religion. Si je voulois exprimer naturellement ce » qui en résulte, continue M. *Bossuet*, je dirois qu'on y apprend » parfaitement les expositions des Sociniens, les livres où l'on » peut s'instruire de leur doctrine, le bon sens & l'habileté de

» ces curieux commentateurs, ainsi que de *Pélage*, chef de la » secte des Pélagiens, & de tous les autres auteurs ou hérétiques » ou suspects; & qu'on y apprend plus que tout cela, comment il » faut affoiblir la foi des plus hauts mysteres, avec les fautes des » peres, (c'est-à-dire, celles que M. *Simon* leur impute,) & » en particulier celles de St. *Augustin*, principalement sur les » matieres de la grace, dont notre auteur nous découvre le véri- » table systême, & fait bien voir à St. *Augustin* ce qu'il devoit » dire pour confondre les Pélagiens; ensorte, si Dieu le per- » met, que ce ne sera plus ce docte pere, mais M. *Simon*, » qui en sera le vainqueur. En un mot, ce qu'il apprend parfai- » tement bien, c'est à estimer les hérétiques, & à blâmer » les SS. peres sans en excepter aucun, pas même ceux qu'il » fait semblant de vouloir louer. Et voilà, après avoir lu & relu » son livre, ce qui en reste dans l'esprit, & le fruit qu'on » peut recueillir de son travail. « L'ouvrage de l'illustre évêque de Meaux a deux parties. Dans la premiere, M. *Bossuet* dévoile les artifices de M. *Simon*, qui pour ne pas paroître socinien aux Catholiques, & tout-à-fait catholique aux Sociniens, s'enveloppe dans des ambiguités éternelles, propre à donner le change aux uns & aux autres, & à le faire arriver sûrement à son but. Ce but paroît être d'introduire dans l'église un socinianisme mitigé, & d'éviter les censures dont ses erreurs n'auroient pu manquer d'être frappées, s'il les eût montrées plus à découvert. Rien n'échappe à la sagacité de M. *Bossuet*. Il démasque ce faux critique, & met au grand jour ses vues secrettes, qui ne tendent à rien moins qu'à ébranler la religion, en élevant des auteurs suspects, décriés, & même des hérétiques, au-dessus des peres de l'église les plus doctes & les plus respectés; en inspirant du mépris pour la doctrine de ces saints docteurs; en rendant incertaine, ou plutôt en anéantissant toute la tradition. La seconde partie, beaucoup plus étendue que la premiere, est, à proprement parler, une apologie de St. *Augustin* & de sa doctrine sur les dogmes du péché originel, de la grace efficace, & de la prédestination gratuite. M. *Simon* avoit attaqué ce saint docteur avec acharnement. Il l'accusoit d'innovation dans la foi, & d'être l'inventeur d'un nouveau systême qui ne s'est accrédité dans l'église d'Occident, que par l'anéantissement de l'ancienne doctrine, mieux conservée, selon ce téméraire critique, dans l'église d'Orient. Les *histoires critiques* de M. *Simon* lui attirerent plusieurs autres adversaires. M. le *Clerc* éclata contre lui en 1685, dans son livre intitulé: *Sentimens de quelques théologiens de Hollande sur l'histoire critique du vieux testament*, in-8°. M. *Simon* répondit avec vivacité, & il eut bientôt d'autres adversaires à réfuter. Nous ne croyons pas devoir entrer dans le détail de ces querelles; nous dirons seulement, que l'histoire critique du vieux testament reparut à Roterdam en 1685, chez *Reinier Leers*. Le même libraire imprima en 1689

l'*histoire critique du texte du nouveau testament*, in-4°. l'*histoire critique des versions du nouveau testament* en 1690, & celle des *principaux commentateurs du nouveau testament* en 1692. Les autres ouvrages de M. *Simon* sont, I. *Fides ecclesiæ orientalis, seu Gabrielis Mettropolitæ Philadelphiensis opuscula*, Paris 1671, *in*-4°, avec des notes qui éclaircissent la créance des églises orientales sur l'eucharistie. Cet ouvrage fut réimprimé en 1682. II. *Cérémonies & coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les Juifs*, traduit de l'italien de *Léon* de Modene, avec un supplément touchant les sectes des Caraïtes & des Samaritains. Ce bon livre, plusieurs fois réimprimé, parut en 1674, *in*-12, à Paris. III. *Voyage du Mont-Liban*, traduit de l'italien du révérend P. *Jerome Dandini*, avec des remarques qui en font presque tout le prix, Paris 1675, *in*-12. IV. *Histoire de l'origine & du progrès des revenus ecclésiastiques* par *Jerome Acosta*. C'est le nom sous lequel M. *Simon* se déguisoit. On réimprima cet ouvrage curieux en 1709 en 2 volumes *in*-12, avec beaucoup d'augmentations. V. *Histoire critique de la créance & des coutumes des nations du Levant*, par le sieur de *Monis*, qui est l'anagrame de son nom, 1684, *in*-12. VI. *Novorum bibliorum polyglottorum synopsis*, in-8°, Utrecht 1684. C'est un examen de la polyglotte de le *Jay*, & de celle de Londres. M. le *Clerc* lui adressa la lettre suivante sur cet ouvrage qui avoit été publié sous le nom d'*Origene* : *Ambrosii ad Origenem epistola de novis bibliis polyglotti*. M. *Simon* ne jugea pas à propos d'y répondre. VII. *Disquisitiones criticæ de variis per diversa loca & tempora bibliorum editionibus, quibus accedunt castigationes theologi ejusdem Parisiensis, ad opusculum Isaaci Vossii de sibyllinis oraculis*, 1684, à Londres, *in*-4°. VIII. *Opuscula critica adversus Isaacum Vossium*, 1685, *in*-4°. IX. *Réponse au livre intitulé* : Sentimens de quelques théologiens de Hollande sur l'histoire critique du vieux testament, 1686, *in*-4°. X. *De l'inspiration des livres sacrés*, avec une réponse du livre intitulé : *Défense des sentimens de quelques théologiens de Hollande*, 1687, à Roterdam. XI. *La créance de l'église orientale sur la transsubstantiation*, avec une réponse aux nouvelles objections de M. *Smith*. XII. *Dissertation critique sur la nouvelle bibliotheque des auteurs ecclésiastiques*, où l'on établit en même temps la vérité de quelques principes que l'on a avancés dans l'histoire critique du nouveau testament, 1688. M. *Simon* laissa une critique plus étendue de la bibliotheque de M. du *Pin*, qui fut publiée à Paris en 1730, en 4. vol. *in*-8°. XIII. *Moyens de réunir les Protestans avec l'église romaine*, publiés par M. *Camus*, évêque de Bellay, sous le titre de *l'avoisinement des Protestans vers l'église romaine*, nouvellement corrigés & augmentés de remarques, *in*-12. XIV. Une version du nouveau testament en françois, qui fit beaucoup de bruit, & qui fut condamnée par quelques prélats. XV. Enfin on connoît ses *lettres critiques*, sa *bibliotheque critique* & sa *bibliotheque*

choisie. Il regne dans tous ces ouvrages une érudition peu commune & une connoissance des livres rares sur toutes les matieres.

II. SIMON DE LA VIERGE, (*le Pere*) Carme réformé, se distingua par le ministere de la prédication sur la fin du dix-septieme siecle & au commencement du dix-huitieme. Il a donné plusieurs ouvrages. I. *Actions chrétiennes*, ou discours de panégyriques & de morale sur divers sujets; Paris 1693, *in*-12. II. *Actions chrétiennes*, ou discours de morale pour le temps de l'*avent*, Lyon 1618, *in*-12, 2 vol. III. *Actions chrétiennes*, ou discours de morale pour tous les jours du *carême*, 1719; *in*-12, 6 vol. Il y a de la piété & du savoir dans ces discours; mais on les met au troisieme rang pour l'éloquence.

SIMPLICIUS, élu Pape en 467, après *Hilarus*, étoit de Tibur, & dont le pontificat fut de quinze ans. Il établit des prêtres sémainiers qui fussent toujours près de certaines églises, pour administrer le baptême & la pénitence en cas de nécessité. Il écrivit à l'empereur *Basilique*, à *Zenon* & à *Acace* de Constantinople; & nous avons de lui trois *lettres*, outre celles qu'il écrit en Orient. Il mourut l'an 483, & eut pour successeur *Felix*.

SINGLIN, (*Antoine*) prêtre de Paris, fils d'un marchand de vin, fut d'abord destiné au commerce. Sa jeunesse fut comme celle de tous les enfans abandonnés à eux-mêmes. Dieu le toucha à l'âge de 22 ans, & lui inspira le desir de travailler sérieusement à son salut. Il s'adressa à M. *Vincent* de Paul, instituteur de la congrégation de la Mission, qui lui conseilla d'entrer dans l'état ecclésiastique. M. *Singlin* étonné de cette décision, représenta qu'il n'avoit jamais appris la langue latine; mais cette difficulté n'arrêta pas *M. Vincent*. Il lui indiqua un college, & lui conseilla d'y commencer un cours de classes. Le jeune homme obéit, & se confondit avec les enfans qui apprenoient les premiers principes. Quand M. *Vincent* jugea que son pénitent savoit assez de latin pour entrer dans l'état ecclésiastique, il le détermina à se laisser élever aux ordres. Il le plaça ensuite dans l'hôpital de la Pitié, pour y faire le catéchisme aux enfans. M. *Singlin* s'attacha alors à M. de St. *Cyran*, qui le fit élever au sacerdoce, & lui procura l'emploi de confesseur de Port-Royal-des-Champs, qu'il remplit avec beaucoup d'exactitude & de zele, pendant 26 ans. Il prêchoit souvent & avec fruit. C'étoit ordinairement M. de *Saci* & quelquefois M. *Arnauld*, qui composoient ses discours, la multitude des soins qui remplissoient son temps ne lui permettant pas de les écrire lui-même. Il se contentoit de dire à M. de *Saci* ou à M. *Arnauld*, sur quelle vérité il vouloit parler, de leur tracer les différens points de vues sous lesquels il l'envisageoit, de leur marquer les endroits de l'évangile qu'il avoit dessein d'employer, & sur lesquels il devoit s'étendre. Il donnoit ensuite le peu de loisir qui lui restoit, à apprendre de mémoire ces discours, auxquels il

ajoutoit souvent du sien, soit avant de les mettre en sa mémoire ; soit même en les débitant. Ces discours où l'on trouve beaucoup de lumiere & de solidité, ont été imprimés dans la suite en cinq vol. *in*-8°, à Paris, avec privilege du Roi, & plusieurs approbations qui font connoître le mérite de cet ouvrage, & où l'on en recommande la lecture aux fideles. On en a fait à Paris dans le siecle dernier, trois editions. Enfin en 1735, on a donné une nouvelle édition de ces *instructions*, en douze volumes *in*-12, avec le nom de l'auteur. En 1649, il fut interdit de la prédication sur des délations calomnieuses. Le concours que les ennemis de Port-Royal voyoient dans cette abbaye, leur avoit causé de la jalousie. Ils envoyerent à M. de *Gondi*, des extraits de sermons de M. *Singlin*. Ce prélat lui interdit la chaire; mais il le rétablit bientot dans ses fonctions. La sagesse & la prudence que M. *Singlin* puisoit dans la priere, rendoit son ministere très-utile & très-fécond. Les plus grands hommes vouloient l'avoir pour directeur. Il conduisit dans les voies du salut, M. le *Maître*, M. de *Saci*, M. de *Pont-Château*, M. *Pascal*, & madame la duchesse de *Longueville*. Ce pieux écrivain craignant d'être arrêté en 1661, se retira dans une des terres de la duchesse de *Longueville*, & mourut dans une autre retraite en 1664. Outre ses *instructions chrétiennes*, nous avons de lui quelques *lettres*.

SIRICE ROMAIN, Pape après *Damase* en 383, condamna *Jovinier* & ses sectateurs, & mourut en 398, après avoir gouverné l'église pendant 15 ans. Nous avons de lui plusieurs épîtres très-importantes, ce sont les premieres décretales qui soient véritablement du Pape dont elles portent le nom.

SIRMOND, (*Jacques*) Jésuite, né à Riom en Auvergne, du prévot de cette ville, en 1559, fut secretaire pendant seize ans du pere *Aquaviva*, général de sa compagnie. De retour à Paris il devint confesseur de *Louis XIII*, & mourut de la jaunisse en 1651, âgé de près de 93 ans. Ce Jésuite est principalement connu par un grand nombre d'ouvrages, où l'on voit beaucoup d'éruditions ecclésiastiques. Parmi ces ouvrages il y en a plusieurs qui sont entiérement de lui, & d'autres qui consistent en remarques & en corrections. Il passa la plus grande partie de sa vie à chercher dans les bibliotheques les écrits des auteurs du moyen âge, à les copier, les faire imprimer, les enrichir de notes savantes. En 1629 il donna en trois volumes *in-fol.* une édition des *conciles de France* avec des notes. Les œuvres d'*Hincmar & de Théophilacte* forment deux autres volumes *in-folio* : celles de *Théodoret* sont en quatre, & celles de *Pascase Ratbert* en un. Le pere de la *Baune*, Jésuite, a recueilli en cinq volumes *in-fol.* tous les autres ouvrages que le pere *Sirmond* avoit donnés au public en différens temps & en différentes formes, y ajoutant tout ce qui s'étoit trouvé dans les papiers du pere *Sirmond*, pour servir d'additions & de corrections. On y trouve les opuscules d'*Ennode*,

le *Facundus*, de St. *Avit*, d'*Athanase* le Bibliothécaire, & quelques capitulaires de nos Rois qui n'avoient point paru pendant la vie du pere *Sirmond*; diverses leçons des PP. *Labbe*, *Garnier*, dom Luc d'*Acheri*, *Combefis*, *Mabillon* & M. *Baluze*. Le pere de la *Baune* y a aussi mis quelques notes de sa façon, & des préfaces à la tête de chaque tome sur les auteurs & les ouvrages qu'ils contiennent. Le quatrieme volume *in-fol.* de ce grand recueil renferme les ouvrages de la composition du pere *Sirmond*, & le cinquieme comprend les traités de St. *Théodore Studite* en grec & en latin, que le pere *Sirmond* vouloit publier lorsqu'il mourut. Ces cinq gros volumes ont été imprimés au Louvre en 1694. Le pere *Sirmond* donna en 1691 une dissertation, pour prouver que St. *Denis* l'Aréopagite étoit différent de St. *Denis* de Paris. Tout le monde se souleva d'abord; mais peu à peu on s'est rendu à la solidité de ses preuves, & les savans ont embrassé le même sentiment. Son histoire *prédestinatienne* n'eut pas le même succès, du moins auprès des Jansénistes. Il soutint dans un traité, que l'église romaine s'étoit autrefois servie de pain levé pour la célébration de l'eucharistie, & son sentiment fut combattu par le savant pere *Mabillon*. Il fit une dissertation pour prouver que les crimes secrets n'étoient point autrefois soumis à la pénitence publique. Le pere *Morin* & M. *Arnauld* étoient d'un sentiment contraire. On peut voir un catalogue plus détaillé des ouvrages du pere *Sirmond*, dans l'éloge qu'en publia le pere *Briet*, Paris 1651, *in-4°*. On les a placés dans l'ordre auquel ils ont paru. M. de *Valois* fit aussi l'éloge de ce Jésuite, & c'est à cette occasion que le cardinal *Barberin* lui écrivit, qu'il avoit dignement loué ce grand homme: mais qu'il en avoit moins dit qu'il ne méritoit. Ces louanges ne doivent pas empêcher d'avouer que la plupart des éditions du pere *Sirmond* ne méritent pas la premiere place en ce genre, & que plusieurs de ses opinions souffrent de grandes difficultés. Il eut un neveu, *Antoine Sirmond*, aussi Jésuite, mort en 1643, qui enfanta quelques ouvrages de piété que nous ne tirerons point de l'obscurité où ils sont. Le principal est intitulé: *Défense de la vertu*. Il y avance, *qu'il ne nous est pas tant commandé d'aimer Dieu que de ne pas le haïr*. On sent combien un tel sentiment dut révolter les gens de bien. On peut consulter sur le pere *Jacques Sirmond*, la bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du dix-septieme siecle par M. du *Pin*.

I. SIXTE IV, appellé auparavant *François* de la *Rovere*, fut élu Pape en 1471, après la mort de *Paul II*. On n'est pas d'accord sur sa famille. La plupart des auteurs le font fils d'un *Léonard Rovere*, pêcheur au village de Celles, à cinq lieues de Savonne. On croit que la noble famille des *Roveres*, voyant un Pape de son nom, voulut se faire honneur en l'adoptant. Il avoit été général des Freres Mineurs, & ce fut à la recommandation du cardinal *Besation*, que *Paul II* le fit entrer dans le sacré college. Avant

que ce Pontife l'eût élevé à la dignité de cardinal, il avoit enseigné la philosophie dans les plus célebres écoles d'Italie. Le cardinal *Bessarion* qui possédoit parfaitement les langues grecque & latine, avoit été son maître à Pavie, & avoit lié avec lui une étroite amitié. Depuis qu'il fut cardinal, il mena une vie si réguliere & si édifiante, qu'on eût pris son palais pour un monastere. Aussi-tôt après son élection, il s'occupa des affaires de l'église. Il témoigna qu'il avoit dessein d'assembler un concile dans le palais de Latran, pour travailler à rétablir la discipline & traiter de la guerre contre les Turcs. Il voulut faire entrer dans cette entreprise tout le monde chrétien, envoya par-tout lever de l'argent, accorda beaucoup de privileges & d'indulgences. La confiance aveugle qu'il mit dans ses indignes neveux lui causa bien des chagrins. Les autres événemens de sont pontificat sont assez connus. *Sixte IV* confirma en 1473 la bulle de *Paul II*, qui étend le jubilé à chaque vingt-cinquieme année; & il fit publier qu'il le commenceroit la veille de Noël de l'année suivante 1474, voulant que toutes les indulgences accordées dans toute l'église, fussent suspendues pendant tout le temps que dureroit le jubilé. Ce Pape mourut à Rome dans le palais du Vatican le 13 d'août suivant, dans la soixante-onzieme année de son âge, & la quatorzieme de son pontificat. Nous avons de lui plusieurs traités, I. Sur le sang de J. C. II. Un autre sur la puissance de Dieu, contre un Carme de Bologne, qui soutenoit opiniâtrement que Dieu par sa toute-puissance ne pouvoit pas sauver un homme damné. Ces deux traités ont été imprimés à Rome en 1471. III. Une explication du traité de *Nicolas Richard*, touchant les Indulgences accordées pour les ames du purgatoire. IV. Un traité des futurs contingens, & un autre sur la conception de la Vierge, que l'on dit être manuscrit dans les bibliotheques d'Italie. On dit aussi qu'il avoit entrepris de concilier *Scot* avec St. *Thomas*. L'on voit encore aujourd'hui à Rome la magnificence des édifices qu'il y fit élever ou rétablir, entr'autres, le pont du Tibre, qu'il fit réparer & qui porte son nom au lieu de celui d'*Antonin* qu'il avoit auparavant. Ce fut lui qui chargea *Platine* de composer les vies des Papes; & pour le fixer à Rome, il lui donna l'intendance de la bibliotheque du Vatican. *Sixte IV* l'avoit enrichie d'un grand nombre de livres & de manuscrits très-rares, & il assigna des appointemens à plusieurs personnes, qui devoient aider *Platine* dans le soin des livres, & copier les manuscrits grecs, latins & hébreux. On reproche à ce Pontife d'avoir montré trop de passion contre la maison de *Médicis*, & contre les Vénitiens, & d'être entré dans la conjuration des *Pazzi* à Florence.

II. SIXTE DE SIENNE, ainsi surnommé du lieu de sa naissance, naquit en 1520 de parens Juifs, qui l'éleverent dans leur religion. On ignore quels furent les moyens extérieurs dont Dieu se servit, pour le porter à embrasser le christianisme; mais on sait

qu'il

qu'il étoit encore assez jeune, lorsqu'il demanda & reçut le baptême. La grande connoissance qu'il avoit des langues grecque & hébraïque, jointe à ses talens naturels, lui acquit une réputation des plus brillantes parmi les savans. Il dit qu'il prêcha publiquement & enseigna dans les principales villes d'Italie, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à trente. Il tomba dans l'hérésie ou dans le judaïsme, & fut arrêté par ordre de l'inquisition. Il fit son abjuration; mais étant ensuite retombé, il fut condamné au feu. Il fut converti par le pere *Gislheri*, alors commissaire général du saint Office, & depuis Pape sous le nom de *Pie V*; & ce pere obtint du pape *Jules III* la révocation de la sentence, ce qui parut fort surprenant. Il obtint même la permission de le recevoir dans l'ordre de St. *Dominique*, où *Sixte* passa le reste de ses jours. Il joignit à la fonction de prédicateur l'étude de l'écriture-sainte. Il acheva en 1566, étant âgé de 46 ans, un excellent ouvrage de critique sur toute la bible, intitulé : *Bibliotheque sainte*, dans lequel il fait lui-même le catalogue de plusieurs écrits considérables qu'il avoit composés, mais qui pour la plupart n'existent plus. Cette collection imprimée en plusieurs villes, est divisée en huit livres. On y voit beaucoup de recherches curieuses, & un fond d'érudition étonnante pour ce temps-là. Dans le premier livre, *Sixte* de Sienne traite de la division & de l'autorité des livres saints. Il en marque l'ordre & le nombre, en fait connoître le sujet & l'auteur, & met en trois classes différentes tous les livres de la bible. Il appelle *proto-canoniques*, ceux qui ont toujours été regardés comme inspirés; *deutero-canoniques*, ceux qui n'ayant pas été reçus autrefois comme canoniques, soit par les Juifs, soit par toutes les églises chrétiennes, ont été mis depuis dans le canon des Chrétiens : & il appelle *apocryphes*, les livres qui se trouvent insérés dans le corps de quelques bibles, quoiqu'ils n'aient pas été & ne soient point reçus pour canoniques. Le second livre de la bibliotheque sainte de *Sixte* de Sienne, est comme un *dictionnaire historique & alphabétique* des auteurs & des écrits, dont il est fait mention dans quelque endroit de la bible. On y voit de grandes recherches qui prouvent l'érudition de l'auteur. Le troisieme livre est la maniere d'expliquer l'écriture-sainte. *Sixte* de Sienne y traite des divers sens de l'écriture & des différentes sortes de commentataires. Dans son quatrieme livre, il entreprend de faire connoître le nom, la qualité, la patrie de tous ceux qui ont écrit sur les livres sacrés, depuis trois cens ans avant J. C. jusqu'après le milieu du seizieme siecle. Le cinquieme livre est un recueil de notes sur quantité de passages de tous les livres de l'ancien testament, dans lequel il rapporte les explications & les sentimens des saints peres, ou des docteurs, sur tous ces passages. Le sixieme livre est un ouvrage de même nature sur le nouveau testament; & ces deux livres, selon M. du *Pin*, peuvent être considérés comme une espece de commentaire sur toute la bible,

Le septieme & le huitieme livre de la bibliotheque sainte, sont contre tous ceux qui ont attaqué l'autorité des livres de l'ancien & du nouveau testament. L'auteur réfute leurs erreurs, & répond solidement à leurs objections. Il mourut à Genes en 1569, âgé de 49 ans.

SMITH, (*Richard*) théologien anglois, fut élevé à l'épiscopat par *Urbain VIII*, sous le titre d'évêque de Chalcedoine. Ce Pape l'envoya en Angleterre, & lui donna la même puissance qu'ont les ordinaires. Ce prélat voulant faire observer le décret de *Pie V*, qui défend aux réguliers d'entendre les confessions, s'ils ne sont approuvés de leurs évêques, quelques réguliers se retirerent de son obéissance, & souleverent contre lui grand nombre de Catholiques. Cela l'obligea de se retirer en France, où le cardinal de *Richelieu* lui fit un bon accueil. Le docteur *Kellison* prit alors la défense de *Richard Smith*, dans un écrit anglois, dans lequel il soutenoit l'autorité des Evêques. Il mourut à Paris en 1655. Nous n'en parlons qu'à cause de l'occasion qu'il donna à plusieurs écrits intéressans.

SOCRATE, naquit à Constantinople au commencement du regne du grand *Théodose* vers l'an 380. Il étudia la grammaire sous deux fameux professeurs païens, & fut lié avec un prêtre novatien. Il s'appliqua à l'histoire ecclésiastique, & entreprit de continuer celle d'*Eusebe* de Césarée, en commençant par l'arianisme qu'*Eusebe* n'avoit touché que fort légérement. L'histoire de *Socrate* est divisée en sept livres, commence à l'an 306, & finit l'an 439: ainsi elle renferme ce qui s'est passé pendant 134 ans. Son style n'a rien de beau ni de relevé. Quoiqu'il proteste qu'il s'est donné beaucoup de peine pour s'instruire exactement de tous les faits qu'il rapporte, il y en a néanmoins plusieurs auxquels on ne peut ajouter foi. Il n'est pas même toujours exact dans les dogmes. Il n'étoit que laïc & peu versé dans les matieres de théologie. Il parle souvent des Novatiens d'une maniere avantageuse. Ce n'est pas qu'il fût engagé dans leur schisme; mais il faisoit trop de cas de leurs belles qualités apparentes. Il ne paroît pas avoir été fort instruit de la discipline des différentes églises. On ne dit pas en quelle année il mourut. Quant aux éditions de cet historien, *voyez* l'article d'*Eusebe* de Césarée.

SONNIUS, (*François*) évêque de Boisleduc, puis d'Anvers, étoit natif d'un petit village du Brabant, nommé Son, d'où il prit le nom de *Sonnius*. Il s'avança par sa science dans l'université de Louvain; & après avoir été reçu docteur, il fut fait curé de la paroisse St. *Jacques* dans la même ville, où il fut aussi chanoine. *Philippe II*, roi d'Espagne, l'envoya à Rome pour l'établissement des nouveaux évêchés dans les Pays-bas; & il s'acquitta si bien de cet emploi, qu'il fut nommé lui-même pour être un de ces nouveaux prélats à Boisleduc, puis à Anvers. Ce prélat assista au concile de Trente, après s'être signalé dans diverses conférences contre les hérétiques. Nous avons des preuves de son savoir dans

plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Quatre livres de la *démonstration de la religion chrétienne* par la parole de Dieu. II. Un traité des sacremens. III. Une réfutation de la confession de foi des Calvinistes. IV. Des ordonnances synodales. V. Le catéchisme ou institution de la vie chrétienne. Il mourut l'an 1576, avec une grande réputation.

SORBONNE *ou* SORBON, (*Robert de*) ainsi nommé du village de Sorbon (dans le diocese de Rheims) sa patrie, naquit en 1201. Il fut d'abord chanoine de Cambrai, ensuite de Paris, & chapelain de St. *Louis*, qui l'appella sur la grande réputation de sa vertu & qui le faisoit manger quelquefois à sa table. Robert de *Sorbon*, réfléchissant sur les peines qu'il avoit eu pour parvenir au doctorat, commença la fondation du college qui porte son nom, l'an 1253. La reine *Blanche*, en l'absence de St. *Louis*, lui donna pour cet effet une maison à Paris, près du palais de Thermes. Le Roi donna ensuite à *Robert*, toutes les maisons qu'il avoit au même lieu. On peut voir dans les dictionnaires historiques portatifs des détails plus étendus sur ce fameux docteur, qui mourut à Paris en 1274 à 73 ans. Nous avons de lui trois écrits, qui montrent plus de piété que d'érudition, & dont le style est plat & grossier. Ils ont tous trois pour objet la pénitence; le premier est intitulé, de la *conscience*; le second, de la *confession*; le troisieme, du *chemin du Paradis*. L'auteur n'emploie ni raisonnement subtil, ni lieux communs; mais des preuves sensibles & des exemples familiers.

SOSOMENE, historien ecclésiastique, originaire de Palestine, y avoit embrassé le christianisme, converti par les miracles de St. *Hilarion*. Il passa de Palestine à Constantinople, où il cultiva les belles-lettres & fit les fonctions d'avocat. Il avoit du goût pour l'histoire ecclésiastique: & son premier coup d'essai fut un abrégé de ce qui s'étoit passé depuis l'ascension du Sauveur jusqu'à la défaite de *Licinius*. Cet abrégé est perdu. Il commença son histoire ecclésiastique vers l'an 443. Elle est divisée en neuf livres, & renferme les événemens arrivés depuis l'an 324 jusqu'à l'an 415. Il avoit promis de parler de plusieurs événemens, dont on ne trouve rien dans son histoire. Peut-être, mourut-il avant que de l'achever; ou bien cette partie auroit été perdue comme son premier abrégé. Il déclare au commencement du premier livre, qu'il écrit ce qui s'est passé de son temps sur ce qu'il a vu lui-même, ou sur ce qu'il a appris des personnes les mieux instruites, & qui avoient été témoins oculaires. A l'égard des événemens plus anciens, j'ai, dit-il, tâché de m'en instruire par la recherche que j'ai faite des conciles qui ont été tenus, des canons qui y ont été dressés, des lettres des empereurs & des évêques dont quelques-unes sont gardées avec soin dans les palais des princes & dans les églises, & quelques-unes dans les cabinets des savans. Il ajoute qu'il ne fera point difficulté de rapporter les troubles excités par les hérétiques, pour montrer que l'église est

un ouvrage divin, puisqu'elle subsiste au milieu des plus violentes tempêtes, & qu'elle s'augmente, bien loin de périr, Dieu l'ayant toujours rendue victorieuse & lui ayant donné la force de s'assujettir tous les peuples. Il promet de ne point se renfermer dans les bornes de l'empire romain, mais de rapporter aussi ce qui est arrivé à l'église parmi les nations étrangeres, & en particulier chez les Perses; comme aussi de parler des fondateurs & des premiers supérieurs des monasteres, espérant que le portrait qu'il fera de leurs vertus, servira de modele à ceux qui voudront les imiter. L'histoire de *Sosomene* contient des choses très-remarquables : mais la plupart se trouvent aussi dans *Socrate*, que *Sosomene* semble n'avoir que copié. Son histoire est plus étendue & mieux écrite ; mais elle n'est pas sans défaut, même pour le style ; & on trouve qu'il est fort au-dessous de *Socrate* pour le jugement. On ignore l'année de sa mort. *Voyez* l'article EUSEBE pour les éditions de *Sosomene*.

I. SOTO, (*Dominique*) naquit à Segovie l'an 1494. Son pere qui étoit jardinier, le destina d'abord au même travail : mais le jeune homme obtint qu'on lui apprît à lire & à écrire. Il se rendit capable d'aller ensuite étudier la philosophie dans l'université d'Alcala sous St. *Thomas* de Villeneuve. Delà il vint étudier à Paris. Il retourna ensuite en Espagne, & entra dans l'ordre de St. *Dominique*. Il professa avec beaucoup d'éclat dans l'université de Salamanque. Sa grande réputation porta l'empereur *Charles-Quint* à le choisir en 1545 pour son premier théologien au concile de Trente. Ce savant religieux se fit généralement estimer dans cette auguste assemblée. Il fut un de ceux à qui on donnoit le soin de rédiger ce qui avoit été décidé, & de former les décrets. Il parla souvent même dans les sessions, & soutint que la résidence des évêques étoit de droit divin. *Soto* fut chargé de représenter son général qui étoit absent, & il en tint la place dans les six premieres sessions. Il s'y acquit beaucoup de réputation, & y publia ses deux livres de la nature & de la grace, qu'il dédia aux peres du concile. Il refusa l'évêché de Segovie & se démit de l'emploi de confesseur de l'empereur *Charles V*, qu'il n'avoit pu se dispenser d'accepter à Salamanque en 1560. Ses principaux ouvrages sont, I. Un *commentaire* sur l'épître aux Romains. II. Un *commentaire* sur le quatrieme livre des sentences. III. Un *traité de la justice & du droit*, divisé en huit livres. Ces ouvrages ont été imprimés plusieurs fois en différentes villes. Dans son traité de la nature & de la grace, il parle de l'état d'innocence & de la chûte de l'homme ; de la justification & de la rédemption. Il défend la doctrine du concile de Trente touchant le péché originel, le libre arbitre & la justification. Il prouve que l'attrition conçue par la crainte de l'enfer ne suffit pas dans le sacrement de pénitence, & que l'amour de Dieu est nécessaire. *Dominique Soto* est un des plus profonds théologiens de son temps.

II. SOTO, (*Pierre de*) naquit à Cordoue, de parens nobles. L'éducation fit eclorre ses talens naturels. A un esprit vif & péné-

trant, il joignit une mémoire très-heureuse. Ayant prît l'habit dans l'ordre de St. *Dominique*, en 1518, il s'y distingua bientôt par une grande innocence de mœurs, & par une étude suivie de la religion. Sa réputation devint si grande, que l'empereur *Charles-Quint* le choisit pour son confesseur. *Soto* se servit du crédit que lui donnoit sa place, pour procurer la paix entre l'empereur & le roi de France, & le pape *Paul III* l'en félicita par un bref daté du 22 de mars 1545. Le savant Dominicain que l'esprit de piété avoit toujours conduit, même au milieu de la cour, ne songea qu'à se débarrasser d'un fardeau que tant d'autres recherchent avec empressement. On vouloit l'élever à l'épiscopat, & il le refusa, préférant, dit le cardinal *Hosius*, une vie pauvre, où il pût passer le reste de ses jours. Pour travailler à arrêter le progrès de l'hérésie, qui pénétroit dans toute l'Allemagne, *Soto* engagea le cardinal *Truchsès*, évêque d'Ausbourg, à établir une université à Dillingen, ville de la Souabe sur le Danube. Elle fut fondée en 1549, & le zélé Dominicain y fut le premier professeur en théologie. Ses disciples profiterent tellement sous un si grand maître, qu'ils recueillirent eux-mêmes ce qu'il leur expliquoit de vive voix, & le rédigerent en un traité qui a pour titre: De l'*institution des prêtres* ou *manuel des clercs*. Le cardinal *Truchsès* publia cet ouvrage quelque temps après, & l'adressa à son diocese, enjoignant à tous ceux qui se préparoient aux saints ordres, d'en faire une étude journaliere. Dans la lettre pastorale que le cardinal a mise à la tête de cet ouvrage, on voit quelle idée il avoit & vouloit qu'on eût de *Soto*. Cet homme, y est-il dit, puissant en œuvres & en paroles pour enseigner tout ce qui a rapport à la piété, a beaucoup travaillé pour soutenir la doctrine saine & catholique, pour régler les devoirs des pasteurs de l'église, & pour réformer la vie & les mœurs du clergé. Avant même que *Soto* fût professeur à Dillingen, un autre de ses ouvrages avoit été publié avec de grands éloges dans le synode du diocese d'Ausbourg, tenu en 1548. *Soto* n'étoit plus à Dillingen, lorsque le cardinal *Truchsès* publia ses institutions des prêtres. *Philippe*, prince d'Espagne, étant allé en Angleterre pour épouser la reine *Marie*, avoit emmené avec lui le célebre Dominicain, pour rétablir la religion catholique dans l'université d'Oxford, & la purger du poison que l'hérétique *Pierre* martyr y avoit répandu. *Pierre Soto* & ceux qu'il s'étoit associés, firent de très-grands biens dans le peu de temps qu'ils furent chargés de la jeunesse. La mort de la reine *Marie* obligea *Soto* de se retirer, & d'abandonner une œuvre où il faisoit beaucoup de fruit. Le pape *Pie IV* ayant fait continuer le concile de Trente, interrompu depuis si long-temps, y envoya *Pierre Soto* à la tête de ses théologiens. Les peres du concile l'écoutoient avec admiration, & on le considéroit communément comme le prince des théologiens. *Soto* épuisé de fatigue & de travail, tomba malade, & mourut en 1563 dans le temps que le concile paroissoit en avoir plus de be-

ſoin. Trois heures avant ſa mort, il dicta & ſigna une lettre pour le Pape, où il conjuroit ſa ſainteté de conſentir qu'on décidât dans le concile l'inſtitution & la réſidence des évêques de droit divin. *Pallavicin* & *Rainald* ont donné cette lettre au public ſur les exemplaires qui ſont au Vatican. Le même *Pallavicin* dit que le concile fut très-affligé de la mort de *Soto*, & qu'il le regretta comme une de ſes plus grandes lumières.

SOTWEL, (*Natanael*) Jéſuite qui mourut en 1676, eſt un des trois premiers auteurs de la *bibliotheque des écrivains de la ſociété de Jeſus*. *Pierre* de *Ribadeneira*, Jéſuite eſpagnol, mort en 1611, eſt le premier qui commença cet ouvrage. *Philippe Alegambe*, Jéſuite d'Anvers, mort l'an 1652, ayant bâti ſur les fondemens qu'avoit jettés *Ribadeneira*, continua l'ouvrage juſqu'à ſon temps, & Sotwel en a fait la ſeconde continuation. Comme ces auteurs n'ont pas été éloignés des temps, auxquels ont vécu les écrivains dont ils parlent, ils n'ont pas fait entrer dans leur bibliotheque des auteurs, qui n'aient pas été de leur compagnie. L'ordre chronologique eſt aſſez bien obſervé dans cet ouvrage, qui eſt d'ailleurs écrit d'une maniere élégante & ſans affectation de ſtyle; cependant il a trouvé des cenſeurs, comme les bibliotheques des autres ordres religieux. On y a trouvé avec raiſon un peu trop de cet amour de communauté ou de ſociété, ſi contraire au genre hiſtorique. Cet amour a porté ces trois auteurs à ne repréſenter preſque jamais leurs écrivains que par le bel endroit. Ils ne donnent que des éloges, & parmi un ſi grand nombre d'auteurs & de livres, on ne croit pas qu'*Alegambe* ou *Sotwel* en reconnoiſſent un ſeul qui ſoit mauvais, ſi ce n'eſt peut-être ceux qui ont été mis à l'inquiſition ou à l'index. On a remarqué encore qu'il n'y a preſque pas un écrivain dans toute cette bibliotheque, qu'on ne dépeigne comme un ſaint. *Alegambe* & *Sotwel* ſe ſont laiſſé quelquefois ſéduire par de faux mémoires, ſur la foi deſquels ils traitent d'hérétiques pluſieurs perſonnes d'un rang diſtingué, & d'une fois très-orthodoxe, ſans en avoir d'autres raiſons que la haine que ces hommes avoient marqué pour la ſociété. Au reſte l'édition de *Sotwel* eſt moins exacte & moins belle que celle d'*Alegambe*, qui fut faite à Anvers l'an 1643.

SPAGNOLI, (*Jean Baptiſte*) ſurnommé LE MANTOUAN, parce qu'il étoit de Mantoue, entra dans l'ordre des Carmes, & en fut fait général. Il mourut en 1516. Ses œuvres poétiques ont été imprimées à Paris en deux volumes *in-folio*. Il avoit un talent extraordinaire pour faire facilement de mauvais vers, & en a fait un nombre prodigieux. Cet auteur s'eſt élevé avec une extrême force contre la cour de Rome. Il emploie des expreſſions ſi peu meſurées, qu'elles cauſent du dégoût. On peut voir la neuvieme églogue qui a pour titre: *De moribus curiæ Romanæ*. Nous ne rapporterons que ce fameux diſtique du même auteur:

Vivere qui cupitis ſanctè, diſcedite Româ;
Omnia cum liceant, non licet eſſe bonum.

Parmi ces poésies pieuses, il n'y en a aucune qui mérite d'être distinguée ; & ses poésies profanes renferment quelquefois une mauvaise morale.

SPONDE, (*Henri de*) évêque de Pamiers, naquit à Moléon-de-Soule dans la Gascogne, en 1568. *Henri* de *Bourbon*, depuis roi de France, sous le nom d'*Henri IV*, fut son parrain. Son pere étoit secretaire de *Jeanne*, reine de Navarre, & faisoit profession du calvinisme. Il fit élever son fils dans les mêmes sentimens. L'inclination du jeune homme pour les lettres parut par les progrès qu'il fit dans l'étude de la langue grecque & de la latine ; & par sa facilité à apprendre celle d'Ecosse, dans un voyage qu'il y fit à la suite de *Salluste* du *Bartas*, ambassadeur dans ce royaume. De retour en France, il étudia en droit canon & civil, & devint maître des requêtes. La lecture des livres de controverse de du *Perron* & de *Bellarmin*, ouvrit ses yeux à la vérité. Il abjura l'erreur en 1595. Il publia l'année suivante contre les Protestans, son livre de *cœmeteriis sacris*, qu'il augmenta depuis. Cet ouvrage est plein d'érudition. *Sponde* accompagna en 1600 le cardinal de *Sourdis* à Rome, où il fut fait prêtre cinq ou six ans après. Il fit dès-lors le projet d'abréger les annales du cardinal *Baronius*, qu'il exécuta en France, en les continuant jusqu'à l'an 1640. Pour rendre cet ouvrage plus parfait, il y ajouta les annales sacrées de l'ancien testament, jusqu'à J. C. La meilleure édition des annales de *Sponde*, est celle de la *Noue*, à Paris, en 6 vol. *in-fol.* avec ses autres œuvres. L'abrégé de *Baronius* se fait lire avec plus de plaisir que l'ouvrage même de ce cardinal ; mais on auroit pu le rendre beaucoup meilleur, soit en choisissant mieux les faits, soit en discutant des traditions fabuleuses, soit en vérifiant les citations, soit en corrigeant un grand nombre de fautes, qui sont échappées au savant annaliste, & à son abréviateur. *Louis XIII* voulut récompenser le mérite de *Sponde*, en le nommant à l'évêché de Pamiers en 1626 ; mais il le refusa, & ne l'accepta qu'après un commandement que lui en fit le pape *Urbain VIII*. Revêtu de cette dignité, il n'oublia rien pour faire entrer ceux de son diocese dans l'église romaine. Il fit imprimer en 1630, à Toulouse, ses ordonnances synodales, publiées aux synodes de 1620 & 1630. Tout y respire l'amour de la discipline & de l'ordre. M. *Sponde* établit une congrégation ecclésiastique, des séminaires, des maisons religieuses. Ce prélat mourut à Toulouse, en 1643, dans la soixante-quinzieme année de son âge. Il étoit vraiment savant de la science des saints qui leur apprend à connoître la grandeur de Dieu, le néant de l'homme, & le peu d'estime qu'ils doivent faire de toutes les sciences, qui ne contribuent point à les faire croître dans la charité. La science enfle, selon St. *Paul*, mais celle de cet humble prélat sembloit lui servir de contre-poids contre l'enflure de la vanité. Voyez sa vie par *Pierre Frizon*, docteur de Sorbonne, dans l'abrégé des annales de *Baronius*.

STEYAERT, (*Martin*) docteur de Louvain, & professeur en

théologie, mort en 1701 à 54 ans, doyen du chapitre de St. *Pierre*, acquit une grande érudition. Outre sa langue naturelle & les langues savantes, la latine, la grecque & l'hébraïque, qu'il savoit passablement, il parloit encore aisément françois, espagnol, anglois. L'histoire sacrée & profane, la géographie ancienne & moderne lui étoient familieres; mais il fit toujours son étude principale des peres & des théologiens. Il donna au public plusieurs écrits de morale & de controverse, sur toutes les questions qui furent agitées de son temps. C'est annoncer qu'on ne lit plus aujourd'hui ses ouvrages. On a de lui, I. Un écrit contre *Jansénius*, & M. *Nicole* y répondit par un ouvrage qui a pour titre: *Disquisitio*. II. *Avis à M. l'archevêque de Cambrai*, pour lui rendre compte de sa commission. Cet ouvrage a donné lieu à plusieurs écrits contre lui. Le plus considérable est celui de M. *Arnauld*, intitulé: *Difficultés proposées à M. Steyaert*, qui est encore auteur de plusieurs autres livres dont nous ne croyons pas devoir nous occuper. L'auteur avoit fait en 1675 le voyage de Rome, où il avoit été député par la faculté de Louvain. Les Jansénistes lui reprochent d'avoir abandonné leur parti, pour embrasser celui des Molinistes, & d'avoir ensuite violemment persécuté dans les Pays-bas & ailleurs, ceux qu'il avoit quittés.

I. SUARÉS, (*François*) célebre Jésuite, né à Grenade vers le milieu du seizieme siecle, professa avec réputation à Alcala, à Salamanque & à Rome. On l'appella ensuite à Conimbre en Portugal, & il y fut le premier professeur de théologie. Il mourut à Lisbonne en 1617. Ses ouvrages théologiques sont en dix-huit volumes *in-folio*. Son traité *des loix* est très-savant, & les Anglois mêmes l'ont fait imprimer à Londres en 1679. On a donné des extraits de *Suarès* en deux volumes *in-folio*. On regarde ce théologien comme un des chefs des Congruistes. On sait que le congruisme & la science moyenne sont un systême inventé pour trouver le moyen de paroître reconnoître la prédestination gratuite, sans admettre de grace efficace par elle-même. *Suarès* est celui qui a présenté ce systême sous la face la plus honorable à la prédestination gratuite; & c'est aussi sous cette même face qu'il est montré dans les lettres du pere *Daniel*, Jésuite, au pere *Alexandre*, savant Dominicain. Ce systême est un amas de subtilités qui ne satisfont que foiblement aux autorités accablantes de l'écriture & de la tradition en faveur de la grace efficace par elle-même. Mais ce systême si subtil, forgé à dessein de satisfaire la raison humaine, ne laisse pas de souffrir lui-même des difficultés insurmontables. *Suarès* se fit principalement connoître par un ouvrage, qui excita des cris dans toute l'Europe. C'est la *défense de la foi catholique & apostolique contre les erreurs de la secte d'Angleterre*. Ce livre ayant paru en France, on en fit des extraits qui furent déférés au parlement de Paris. Les chambres assemblées le 26 de juin, condamnerent l'ouvrage à être brulé par la main du bourreau, comme renfermant des maximes séditieuses, tendantes

dantes à la ſubverſion des états, & à porter les ſujets des Rois & des Souverains à attenter à leurs perſonnes ſacrées. On ordonna encore que les décrets de la faculté de théologie de Paris contre la doctrine de *Suarès*, ſeroient lus tous les ans le 4 de juin, non ſeulement dans les écoles de Sorbonne, mais encore dans celles du college de Clermont & des Religieux mendians. Ce qui mortifia encore plus la ſociété, c'eſt que le parlement manda par arrêt les peres *Amand* recteur, *Coton* confeſſeur du feu Roi, *Fronton le Duc* & *Sirmond*, tous deux fort ſavans. Le premier préſident leur dit au nom de la compagnie, que le livre de *Suarès* leur confere, étoit contraire à la déclaration qu'ils avoient donnée, & au décret que leur général avoit fait en 1610 après l'aſſaſſinat d'*Henri IV*. On leur ordonna enſuite d'écrire à Rome, pour demander le renouvellement & la publication du décret, d'en rapporter acte dans ſix mois, de veiller à ce que les particuliers de la ſociété n'enſeignaſſent plus dans leurs livres des propoſitions ſi damnables & ſi pernicieuſes; enfin de prêcher au peuple une doctrine contraire à celle de *Suarès*, ſans quoi le parlement traiteroit les contrevenans comme criminels de leze-majeſté.

II. SUARÈS, (*Joſeph-Marie*) après avoir été évêque de Vaiſon dans le Comtat-Venaiſſin, ſe retira à Rome chez le cardinal *Barberin*, ſon ami, qui aimoit ſon caractere & les agrémens de ſa converſation. M. *Suarès* mourut dans cette ville vers l'an 1678 dans un âge avancé. Nous avons de lui, I. *Conjectura de libris de imitatione Chriſti*. Il y embraſſe une opinion fort ſingulière; il prétend que chaque livre de l'imitation de J. C. a ſon auteur particulier. Il donne le premier livre à *Jean*, abbé de Verceil; le ſecond, à *Ubertino* d'*Ilia*; le troiſieme, à *Pierre Renalducius*; & le quatrieme, à *Gerſon*; mais cette opinion eſt une pure imagination, qui ſe détruit par la ſeule uniformité du ſtyle des quatre livres. II. Il eſt encore auteur de quatre diſſertations, dont les deux premieres regardent St. *Auguſtin*, la troiſieme traite de l'habit des cardinaux dans le conclave, & la quatrieme roule ſur M. *Laborante*, cardinal de Florence. III. Trois diſſertations ſur les *exaples* & *octaples* d'*Origene*. IV. Il a traduit les opuſcules de St. *Nil*, qu'il publia en grec & en latin, avec des notes pleines d'érudition.

SULPICE SEVERE, (*Saint*) étoit de la province d'Aquitaine. On ne ſait point l'année de ſa naiſſance, mais il étoit plus jeune que St. *Paulin*, avec qui il fut toujours très-lié. Sa famille étoit illuſtre & très-conſidérable dans le monde. Il s'engagea dans le mariage; mais ſa femme étant morte peu de temps après, il penſa ſérieuſement à quitter le monde, & en prit la réſolution en même temps que St. *Paulin*, vers l'an 392. Il étoit alors à la fleur de ſon âge, très-riche & généralement eſtimé. En ſe donnant à Dieu, St. *Sulpice Severe* ne ſe dépouilla point d'abord de ſes biens, mais il en diſtribuoit aux pauvres

tous les revenus. Dieu éprouva par diverses tentations la solidité de sa vertu. Il tomba dans deux maladies dangereuses. Il alla visiter St. *Martin* à Tours l'an 393, ayant depuis long-temps entendu parler de l'éminente sainteté de cet homme vraiment apostolique. St. *Martin* le reçut avec bonté, le fit manger à sa table; ce qu'il n'accordoit point aux grands du siecle; il lui versa de l'eau sur les mains, & le soir lui lava les pieds. Il n'y eut pas moyen, dit St. *Sulpice*, de m'y opposer. Saint *Sulpice Severe* se retira ensuite dans la solitude, & sa maison devint une école de piété. Ses serviteurs & ses esclaves étoient devenus ses freres, & servoient Dieu avec lui. C'est ce que St. *Paulin* appelloit son église domestique. Il paroît qu'on ne mangeoit chez lui que du pain fort commun, & qu'il n'avoit que de la vaisselle de terre ou du buis. Le cuisinier qu'il envoya à St. *Paulin* après l'avoir formé dans sa cuisine, n'y avoit appris qu'à faire cuire de feves, des cardes & d'autres mets semblables. Il paroît aussi qu'on ne couchoit que sur la paille, & que les sieges étoient des cilices sur la terre nue. On croit qu'il fut élevé au sacerdoce vers l'an 413 ou 414. Il fit bâtir à Primuline, à douze lieues de Toulouse, deux églises. Il demanda à St. *Paulin* des reliques avec quelques vers pour servir d'inscription à ces édifices, & ce saint lui envoya un morceau de la vraie Croix, en lui racontant comme elle avoit été trouvée par Ste. *Helene*. Rien n'est plus honorable à St. *Sulpice*, que ce que St. *Paulin* dit de lui dans une des inscriptions qu'il joignit à cette relique :

Severe, d'une vie & d'une fois très-pure,
De ces temples sacrés éleva la structure;
Mais il fit en son cœur par son humilité
Le temple le plus saint de la divinité.

On ignore l'année de sa mort. On trouve son nom dans divers martyrologes le 29 de janvier.

Ouvrages de St. Sulpice.

Nous lui sommes redevables, I. D'un excellent abrégé d'histoire, qui est intitulé : *Histoire sacrée*. Elle renferme d'une maniere fort concise ce qui s'est passé de siecle en siecle, depuis la création du monde jusqu'au consulat de *Stilicon*, en l'an de J. C. 400. St. *Sulpice* entreprit cet ouvrage pour satisfaire un grand nombre de personnes, qui desiroient pouvoir lire en peu de temps, un si grand nombre de choses merveilleuses qui sont rapportées dans les livres saints. Quoiqu'il ait travaillé à être court & précis, il n'a presque rien omis de remarquable. C'est un modele pour les abréviateurs. Il témoigne qu'il seroit fâché que l'abrégé qu'il donne, empêchât de lire les originaux. Au contraire, il voudroit qu'on ne s'en servît qu'après avoir puisé dans

les sources, & seulement pour se mettre dans l'esprit les principales choses qu'on y aura vues. Car, dit-il, ce n'est pas dans des petits ruisseaux, mais dans des grandes sources que l'on doit puiser la connoissance des mysteres de la divinité. Cet abrégé d'histoire sacré est divisé en deux livres, dont le premier commence à la création du monde, & finit à la prise de Jérusalem sous *Sédécias*. Le second renferme ce que le prophete *Daniel* & les autres écrivains sacrés ont dit de remarquable par rapport à l'histoire. Il ne dit rien de ce qui est rapporté dans les évangiles, ni dans les actes des apôtres : ainsi il commence ce qui regarde l'histoire de l'église à *Hérode* le Grand. Il parle de neuf persécutions différentes que l'église a eu à souffrir. Il dit qu'il ne rapporte point l'histoire & les actes des saints martyrs, pour ne point passer les bornes d'un abrégé. Il assure que quand J. C. monta au ciel, les vestiges de ses pieds sacrés demeurerent tellement imprimés à l'endroit du Mont des olives d'où J. C. monta au ciel, qu'ils n'ont jamais pu être effacés ; que quoique la piété des fideles enleve tous les jours de cette terre précieuse, il ne s'est jamais fait aucun creux dans cet endroit ; mais que les vestiges des pieds du Sauveur demeurent encore en leur entier, & sont visibles à tous ceux qui vont visiter ce saint lieu. Cet abrégé d'histoire a fait donner à St. *Sulpice Severe* le nom de *Salluste Chrétien*, parce qu'en l'écrivant il s'y est proposé cet historien pour modele. On trouve dans cet ouvrage quelques sentimens particuliers, tant sur l'histoire que sur la chronologie ; mais ces défauts n'empêchent pas qu'il ne soit avec raison très-estimé. *Sleïdan* nous en a donné la suite écrite avec beaucoup d'élégance, mais dans le goût d'un zélé protestant. II. Un autre ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à St. *Sulpice Severe*, est la vie de St. *Martin*, qu'il composa du vivant de ce saint évêque, à la sollicitation de plusieurs de ses amis. Comme il avoit omis plusieurs choses importantes, on lui en fit des plaintes, & il y suppléa dans ses dialogues ; en rapportant sous le nom de *Gallus*, l'un des premiers disciples de St. *Martin*, ce qu'il avoit omis dans sa vie. St. *Paulin* & d'autres connoisseurs du mérite, répandirent par-tout cet ouvrage, dont ils faisoient un très-grand cas. La vie de St. *Martin* est fort bien écrite ; mais l'auteur semble s'être surpassé dans ses dialogues. Nous avons aussi quelques lettres de St. *Sulpice*. Il en avoit écrit d'autres qui sont perdues.

SURIAN, (*N.*) prêtre de l'Oratoire, ensuite évêque de Vence, mort en 1754 dans un âge avancé, étoit membre de l'académie françoise. Il avoit prêché à la cour deux avents & deux carêmes avec de grands applaudissemens. Quelques années avant sa mort, on lui proposa de faire imprimer ses sermons ; mais il répondit que le feu avoit pris à ses cayers par inadvertence, & qu'ils avoient été brulés en grande partie. Voici l'éloge que fit de ce prélat M. d'*Alembert*, son successeur, à l'académie fran-

goise. » M. l'evêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même » de la réputation & des honneurs dont il a joui ; il ignora la » souplesse du manege, la bassesse de l'intrigue, & tous ces » moyens méprisables, qui menent aux dignités par l'avilissé- » ment. Il fut éloquent & vertueux ; & ces deux qualités lui mé- » riterent l'épiscopat & vos suffrages. « M. d'*Alembert* peint ensuite la véritable éloquence, & il ajoute : » Telle fut, MM. » l'éloquence de l'orateur, qui est aujourd'hui l'objet de vos » regrets ; elle fut touchante & sans art, comme la religion & » la vérité ; il sembloit l'avoir formée sur le modele de ces dis- » cours nobles & simples, par lesquels un de vos plus illustres » confreres (*Massillon*) inspiroit au cœur tendre & sensible » de notre auguste monarque encore enfant, les vertus, dont » nous goûtons aujourd'hui les fruits. Qu'il seroit à souhaiter » que l'église & la nation, après avoir joui si long-temps de mon » prédécesseur, pussent en recueillir les restes après sa mort ! » La lecture de ses ouvrages en eût sans doute assuré le succès. » Mais M. l'évêque de Vence, par un sentiment que nous oserions » blâmer, si nous n'en respections le principe, se défia, comme » il le disoit lui-même, de sa jeunesse & de ses partisans ; il » fut trop éclairé pour n'être pas modeste. Son ame ressembloit » à son éloquence ; elle étoit simple & élevée. La simplicité est » la suite ordinaire de l'élévation des sentimens, parce que la » simplicité consiste à se montrer tel que l'on est, & que les ames » nobles gagnent toujours à être connues. Enfin ce qui honore » le plus, MM. la mémoire de M. l'évêque de Vence, c'est » son attachement éclairé pour la religion : il la respectoit assez » pour vouloir la faire aimer aux autres ; il savoit que les opi- » nions des hommes leur sont aussi cheres que leurs passions ; » mais sont encore moins durables, quand on les abandonne » à elles-mêmes, &c. « On prétend que nous possédons quelques sermons de M. *Surian* dans un recueil intitulé : *Sermons choisis pour les jours du carême*, Liege 1738, *in*-12, deux vol. sans approbation, ni privilege, ni préface. On estime sur-tout le sermon sur le petit nombre des élus ; mais tous les discours ne sont pas de la même force, parce qu'ils ne sont pas du même auteur. Ceux de M. l'Evêque de Vence furent fournis par les copistes.

SURIUS, (*Laurent*) né à Lubeck en 1522, fit ses études à Cologne, & entra dans l'ordre des Chartreux à l'âge de vingt ans. Il s'appliqua d'abord à traduire d'allemand en latin les ouvrages de *Taulere* & de quelques autres auteurs ; & ensuite il recueillit en un volume les homélies de plusieurs docteurs de l'église. Il fit une collection des conciles en quatre volumes, & commença à travailler à un recueil des saints. Ce dernier ouvrage fut imprimé à Cologne en sept volumes en 1569. On ne peut assez admirer le travail immense de ce Chartreux, qui a entrepris & achevé des ouvrages si considérables. Il mourut à

Calogne en 1578. Ce Chartreux avoit fait l'apologie de la St. *Barthélemi* : preuve de son fanatisme & de son peu de jugement.

SUTOR ou LE COUTURIER, (*Pierre*) Chartreux, françois de nation, étoit docteur en théologie de la faculté de Paris, quand il embrassa l'institut des Chartreux. Il s'éleva par son mérite aux principales charges de l'ordre. Nous avons de lui divers ouvrages, dont on ne se sert plus aujourd'hui. Il mourut en 1537. Cet écrivain fut un des plus zélés adversaires d'*Erasme*, contre lequel il écrivit une apologie pour la vulgate ; & un traité de la traduction de la bible, & de la condamnation des nouvelles versions. Il soutint aussi contre *Jacques* le *Fevre*, les trois mariages de Ste. *Anne*.

SYLVEIRA, (*Jean*) né à Lisbonne, d'une famille noble entra dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1605, & fut reçu docteur en théologie dans l'université de Coïmbre. Il présida trois fois aux chapitres de sa province, fut nommé définiteur perpétuel, & procureur de l'immunité ecclésiastique à la cour de Madrid. Il jouissoit d'une pension de mille ducats, que sa sœur lui avoit laissée, & retiroit encore un produit considérable de ses ouvrages. *Sylveira* publia, I. En 1640, à Lisbonne, son premier vol. des commentaires sur le texte des évangiles, mais depuis il donna cet ouvrage entier en 6 vol. de l'impression de Lyon en 1645, 1649, 1668 & 1672. II. Deux tomes de commentaires sur l'apocalypse, qui parurent dans la même ville 1663 & 1669. III. Ses opuscules en 1675. Ce savant mourut à Lisbonne en 1675, avec une réputation qui ne s'est pas soutenue dans les pays étrangers.

SYMMAQUE, hérétique, étoit samaratain ; & s'étant retiré chez les Juifs, il se soumit à une seconde circoncision, comme cela se pratiquoit parmi ces peuples. Il se fit ensuite chrétien, tomba dans les erreurs des Ebionites, & se mêla de faire une traduction de la bible en grec, qui a eu autrefois de la réputation.

SYNESIUS, évêque de Ptolémaïde ou de Cyrene, étoit un des plus doctes & des plus éloquens prélats du cinquieme siecle. Après avoir passé une partie de sa vie dans les emplois du siecle, il se convertit, & fut élu évêque de Ptolémaïde l'an 410. On lui fit accepter malgré lui cette dignité contraire à sa vie philosophique, & à l'envie qu'il avoit de garder sa femme. D'ailleurs il n'étoit pas encore bien persuadé de tous les dogmes de la religion chrétienne ; mais le besoin que les églises d'Afrique avoient de sa protection, empêcha qu'on fit attention à sa façon de penser. On espéra qu'étant évêque, il se conformeroit au sentiment de l'église. L'année suivante, il célébra un concile. On ignore le temps de sa mort. Le pere *Petau* publia les ouvrages de *Synesius* l'an 1622, & 1633, avec de savantes remarques, & la vie de ce prélat. Ses livres ne sont pas en grand nombre ; mais ils sont fort travaillés.

Nous avons de lui, I. Des *discours philosophiques*, écrits avec beaucoup de noblesse & d'élévation. II. Des *homélies*. III. Des *épîtres* où l'on remarque beaucoup de pureté & d'élégance. IV. Des *hymnes*, qui renferment ce que la théologie a de plus élevé, & la piété de plus tendre. Tout chrétien & tout philosophe qu'étoit *Synesius*, il ne pouvoit s'imaginer, que l'esprit humain put absolument se passer de plaisirs & de divertissemens. Il croyoit que Dieu avoit attaché l'ame au corps par le sentiment du plaisir, afin qu'elle ne s'ennuya pas d'un fardeau si pesant & si peu proportionné à sa nature intellectuelle. Or le plaisir le plus innocent, qui rabaisse le moins la dignité de l'ame, & qui lui laisse le plus de liberté de s'élever vers le ciel, c'est, selon *Synesius*, celui qu'on goûte dans l'étude de la philosophie & des autres connoissances humaines. Quoique cet évêque prétendît renfermer dans ses vers les maximes de la théologie & les sentimens de la piété chrétienne, ils ne sont pourtant pas encore entiérement exempts de cet air de philosophie païenne, qu'il avoit contracté avant sa conversion. On trouve dans ses hymnes des manieres de parler & de penser, qui sont encore toutes platoniciennes & toutes pythagoriciennes; & la nécessité de garder la mesure des vers ne lui a point permis d'être aussi exact sur la Trinité, qu'un théologien qui écriroit en prose.

T

TACHON, (*Dom Christophe*) natif de St. Sever, diocese d'Aire en Gascogne, prit l'habit chez les Bénédictins, & y fit profession en 1649. Il prêcha avec applaudissement, & pour donner la leçon & l'exemple, il composa un ouvrage intitulé: *De la sainteté & des devoirs des prédicateurs évangéliques, avec l'art de bien prêcher, & une courte méthode pour bien catéchiser, par un religieux Bénédictin de la congrégation de St. Maur*, Paris, 1691, *in*-12. L'on trouve dans ce petit ouvrage de bonnes choses & des réflexions judicieuses. L'auteur mourut en 1693, avec la réputation d'un homme de savoir & de piété.

TANNER ou TANNERIUS, (*Adam*) savant Jésuite, né à Inspruck, entra dans la société en 1590, âgé de 18 ans. Après avoir enseigné les belles-lettres, il professa pendant 22 ans la théologie à Ingolstadt, où il reçut le bonnet de docteur. Il se trouva à Ratisbonne en 1601, à la fameuse dispute entre les docteurs catholiques & protestans, en présence des ducs de Baviere & de Neubourg. Il en fit imprimer les actes qui trouverent quelques contradicteurs, comme il arrive souvent. La suite de ce colloque fut le changement du duc de Neubourg *Wolgan Guillaume*, que des raisons de politique retarderent pourtant de quelques an-

nées. L'Empereur, instruit du mérite de *Tanner*, l'attira à Vienne. Il y remplit quelque temps la place de *Martin Becan*, l'un de ses confreres. Sa majesté impériale ayant donné aux Jésuites le soin de l'université de Prague, le pere *Tanner* en fut nommé chancelier; mais l'air contraire à sa santé, le força de revenir dans sa patrie, où il ne put arriver, étant mort en chemin en 1632, âgé de 60 ans. C'étoit un homme d'un esprit vif, sérieux, attaché au travail, parlant peu, pensant beaucoup, possédant parfaitement les langues latine, grecque, hébraïque, l'histoire ecclésiastique & les peres. Il y a plusieurs ouvrages de lui, en latin & en allemand. La plupart méritent peu d'attention. Son traité le plus connu est intitulé : *Astrologia sacra*, pour montrer comment un chrétien peut juger des choses cachées par les astres. On a aussi de lui quelques *apologies* pour la société, entr'autres, un *in*-4°, lorsque les Jésuites furent chassés d'Orléans.

TARISSE, (*Dom Jean-Grégoire*) fut premier général de la congrégation de St. Maur. Son gouvernement dura depuis 1630 jusqu'en 1648 qui fut l'année de sa mort, à l'âge de 73 ans. C'étoit un homme d'un jugement solide, d'une conduite éclairée, d'une piété sincere, & d'une prudence peu commune. Son savoir & ses vertus fournirent des instructions & des exemples à ses confreres. Nous avons de lui des *avis* excellens aux supérieurs de sa congrégation, qui furent imprimés en 1632.

TASTE, (*Dom Louis la*) naquit à Bordeaux de parens obscurs, attachés au service des Bénédictins de Ste. Croix de la même ville. Il fut élevé dans le couvent comme domestique; & les religieux lui ayant trouvé des dispositions à l'étude, lui firent apprendre le latin. Le jeune la *Taste* répondit aux soins de ses bienfaiteurs, & après avoir fini son cours de philosophie, il prit l'habit dans la maison même où il avoit été élevé. Il parvint aux premieres charges de sa congrégation. Il étoit prieur des Blancs-Manteaux à Paris, lorsqu'il publia ses lettres théologiques contre les convulsions & les miracles, qu'on prétendoit avoir été opérés au tombeau de M. *Paris*. Cet ouvrage si applaudi par les uns, fut vivement censuré par les autres. On lui prouva qu'il confondoit la toute-puissance même de Dieu avec celle du diable, & qu'il donnoit au ciel l'enfer pour rival, en avançant ce principe impie que le *diable a fait & peut faire les miracles de guérison qu'a faits J. C.* Absurdité révoltante qui donneroit des armes à toutes les fausses religions. Ses *lettres* furent supprimées par le parlement. Dom la *Taste* fut élevé peu de temps après à l'évêché de Bethléem en 1738, & ce titre vint fort à propos pour le soustraire aux poursuites de ses confreres, qui vouloient le faire punir au premier chapitre général. On prétend que sa mere ayant appris sa promotion, & les moyens qui lui avoient procuré la mitre, s'écria avec indignation : que le *pauvre Louis auroit bien mieux fait de rester dans son état, que d'en sortir par d'aussi mauvaises voies.* Dom la *Taste* fut nommé visiteur des Carmelites en 1747, & ce ne fut

pas par la douceur qu'il se distingua. Il mourut à St. Denis en 1754 à 69 ans. Outre ses 21 *lettres théologiques*, nous avons de lui une réfutation des *lettres pacifiques*. Il regne dans tous ces écrits un ton d'emportement & d'orgueil, qui déplaît même lorsqu'il a raison.

TATIEN, disciple de St. *Justin*, après avoir utilement servi l'église, enseigna des erreurs qui venoient d'un excès d'austérité. Il condamnoit l'usage du vin, défendoit le mariage, & donnoit encore dans d'autres excès. C'étoit un homme très-savant, & qui écrivoit fort aisément. Ses talens joints à l'austérité de ses maximes, donnerent à son école beaucoup de réputation. De Mésopotamie elle se répandit à Antioche dans la Cilicie, en quantité de provinces de l'Asie Mineure, & même en Occident. Il se forma encore de nouvelles sectes, dont il est inutile de parler. Le mal de tous ceux qui en ont été les auteurs, étoit de trop raisonner, & de vouloir sonder les mysteres de la religion. Il avoit composé divers ouvrages; mais nous n'avons de lui que son discours contre les Gentils; car la concorde qui porte son nom n'est point de lui. Le livre de la *perfection*, cité par St. *Clement* d'Alexandrie, n'est pas venu jusqu'à-nous, non plus que son traité sur les endroits difficiles de l'écriture.

TAULERE, (*Jean*) de l'ordre des Freres Prêcheurs, acquit une grande réputation de science & de vertu. Il étoit meilleur théologien que *Rusbroc*; mais il se regardoit comme son disciple dans la vie contemplative. Il mourut en 1355. Les auteurs de la *bibliotheque des peres* lui donnent le titre de *théologien sublime*, en rapportant de lui une prédiction sur les derniers maux de l'église, qu'ils ont jugé digne d'être mise à la tête des œuvres de Ste. *Hildegarde*, dont Jean *Taulere* a écrit la vie. Cet auteur y dit d'abord que quelque grands qu'aient été les maux de l'église depuis quatre cens ans, ceux qui doivent l'affliger un jour seront beaucoup plus considérables. Tous ses ouvrages sont mystiques & en vieux langage allemand, & on ne les trouve que rarement dans cet idiôme. *Surius* en a fait une traduction latine laquelle tient lieu d'original. On en a plusieurs éditions allemandes & flamandes. La meilleure édition est celle d'Anvers 1685, quoiqu'il y manque ses *institutions*, ses *lettres* & ses *exercices* sur la passion, qu'on trouve séparément.

TELLIER, (*Michel le*) naquit auprès de Vire en Basse-Normandie en 1643, & fit ses études à Caen au college des Jésuites, qui en jugerent si favorablement qu'ils le reçurent parmi eux à l'âge de 17 à 18 ans. Il y fut successivement reviseur, recteur & provincial. Enfin le P. de la *Chaise* étant mort en 1709, le P. le *Tellier* fut nommé confesseur du Roi & académicien honoraire de l'académie royale des inscriptions. Dans ce poste éminent, il travailla à perdre les Jansénistes. Il débuta par solliciter la condamnation du livre intitulé: *Réflexions morales sur le nouveau testament* par le P. *Quesnel*. Le cardinal de *Noailles* se déclara en faveur

faveur du livre attaqué, & le P. le *Tellier* n'omit rien pour perdre cet illustre prélat dans l'esprit du Roi, & pour le faire passer pour janséniste. Il envoya aux évêques un modele de lettre, pour dénoncer unanimement le cardinal comme suspect de jansénisme. Le mystere fut dévoilé par une lettre qui tomba entre les mains des émissaires de M. de *Noailles*, qui la firent imprimer. Le Roi, dans l'incertitude du parti qu'il devoit prendre entre son confesseur & le cardinal, s'adressa au Pape, qui fit condamner cent & une proposition du livre du pere *Quesnel* & qui envoya sa fameuse constitution *unigenitus*, dont les suites sont assez connues. Le pere le *Tellier* mourut à la Fleche en 1719, âgé de 76 ans. Le Régent l'avoit exilé dans cette ville, & il le méritoit bien. La fureur avec laquelle cet homme impétueux & emporté persécuta les adversaires de la bulle *unigenitus*, fut poussée si loin, que les Jésuites mêmes, quoiqu'aguerris de longue main à la violence, étoient effrayés de la sienne, & disoient hautement : le *pere le Tellier nous mene si grand train qu'il nous versera*. Les livres de ce Jésuite fanatique sont, I. *Défense des nouveaux chrétiens & des missionnaires de la Chine, du Japon & des Indes*. II. *Observations sur la nouvelle défense de la version françoise du nouveau testament* imprimé à Mons, &c. à Rouen, 1684, *in*-8°. C'est une apologie des écrits de M. *Mallet*, & elle ne brille pas par la modération.

I. TERRASSON, (*André*) prêtre de l'Oratoire, natif de Lyon, s'acquit beaucoup de réputation dans le ministere de la Chaire. Il prêcha le carême devant le Roi en 1717, puis à la cour de Lorraine, & toujours avec applaudissement. Cet orateur avoit l'avantage de se faire entendre des simples comme des savans, conciliant le sublime avec le naturel, à la fois grand & populaire. Dans le dernier carême qu'il prêcha à Notre Dame de Paris, on fut obligé d'étendre ce vaste auditoire au-delà des bornes ordinaires ; mais le P. *Terrasson* fut la victime de son zele. Les fatigues de ce carême lui causerent un épuisement, dont il mourut la même année 1723. Le pere *Gaichies*, son confrere, publia ses sermons à Paris en 1726, en 4 vol. *in*-12. On y trouve une éloquence douce & naturelle, une expression nette & élégante. Il n'y a ni rudesse ni obscurité ; l'entassement des figures ne fatigue pas. Ennemi de toute enflure & de toute affectation, il ne brille que des beautés tirées du sujet même. Tout y respire la majesté de la religion ; ses preuves sont solides. Il joint les autorités, mais il les amene heureusement sans leur donner l'air doctrinal.

II. TERRASSON, (*Gaspard*) frere du précédent, naquit à Lyon en 1680. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à 18 ans, & s'y appliqua d'abord à l'étude de l'écriture-sainte & des PP. de l'église. Il régenta ensuite dans diverses maisons & principalement à Troyes. Il y prononça l'oraison funebre du grand Dauphin; & malgré le succès éclatant de ce coup d'essai, le P. *Terrasson* ne continua pas l'exercice de la prédication. Il se contenta de faire

des exhortations dans les séminaires, tandis que son frere brilloit dans les chaires de Paris. Celui-ci étant mort, il le remplaça dans plusieurs stations, & l'effaça, si on l'ose dire. Ses sermons opéroient un grand nombre de conversions, lorsque son appel de la bulle *unigenitus* le fit interdire. Différentes circonstances, relatives à cet appel, l'obligerent ensuite à quitter en même temps la congrégation de l'Oratoire & la prédication. Il mourut à Paris en 1752, avec une grande réputation de piété & de savoir. Dès 1733 on avoit fait imprimer à Utrecht un vol. *in*-12. des sermons de M. *Terrasson*; mais ils sont différens de ses véritables sermons imprimés à Paris en 1749, en 4 vol. *in*-12. Ceux-ci sont recommandables par la noble simplicité de l'éloquence, avec laquelle les vérités les plus sublimes & les plus frappantes y sont exprimées & développées. Il y en a quelques-uns, auxquels l'auteur auroit sans doute donné un nouveau degré de perfection, si ses infirmités le lui avoient permis.

TERTULLIEN, né à Carthage, ville capitale de l'Afrique vers l'an 160, étoit fils d'un centenier des troupes proconsulaires, & c'est tout ce que l'on sait de sa famille. Il avoit d'abord été païen, & s'étoit abandonné à des crimes d'impureté. Il en fait lui-même l'aveu, & dit qu'il n'étoit au monde que pour faire pénitence. Ses désordres ne l'empêcherent pas de se rendre habile dans toutes les sciences, particuliérement dans la jurisprudence & dans la connoissance des loix romaines. Il étudia aussi non-seulement la langue latine, mais encore la grecque. La constance des martyrs dans les tourmens les plus cruels, le pouvoir que les Chrétiens avoient de chasser les démons, & de faire cesser les oracles des faux dieux, enfin la crainte des jugemens de Dieu engagerent *Tertullien* à quitter ses erreurs, pour embrasser la religion chrétienne. On ne sait, ni le temps, ni les circonstances de sa conversion; mais il est certain qu'il étoit déjà chrétien, & même depuis quelques années, lorsqu'il composa son apologie au commencement du troisieme siecle. On voit par cet ouvrage qu'il étoit dès-lors très-instruit de toute la religion. Il étoit marié, comme il paroît par les deux livres qu'il adressa à sa femme. On ne peut douter qu'elle n'ait été chrétienne, puisqu'il l'avertit dans un de ces livres, que si Dieu l'appelloit avant elle, & qu'en ce cas elle voulût se remarier, elle étoit obligée d'épouser un chrétien; St. *Paul* ne permettant les secondes noces qu'à cette condition. Il mérita par sa science & par sa vertu d'être élevé au sacerdoce, mais on ignore l'année de son ordination. *Tertullien* étant à Carthage, découvrit l'hérésie que *Praxeas* semoit contre la foi de la Trinité. *Praxeas* se voyant découvert, rétracta son erreur. C'est l'unique action que nous sachions de lui pendant qu'il étoit catholique. *Tertullien* avoit un génie vif, ardent & subtil. Quoiqu'il parle peu avantageusement de ses études, ses livres prouvent assez qu'il avoit étudié toutes sortes de sciences. Son élocution est un peu dure; mais elle est souvent accompagnée d'une noblesse,

d'une vivacité, & d'une force qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. L'on voit qu'il avoit beaucoup lu St. *Justin* & St. *Irenée*. *Tertullien* ne persévéra pas jusqu'à la fin. L'envie, dit St. *Jerome*, & les mauvais traitemens des ecclésiastiques de l'église de Rome le précipiterent dans les dogmes de *Montan*. On croit encore qu'il fut attiré dans ce parti par *Procle*, fameux montaniste, qui avoit une grande réputation d'éloquence & de vertu. *Tertullien* avoit aussi une sévérité naturelle qui le portoit toujours à ce qu'il y avoit de plus rigoureux. Ainsi il faut moins s'étonner qu'il ait été séduit par des hérétiques qui se vantoient de mener une vie plus austere, & de garder une continence plus pure que les Catholiques mêmes.

§ I.

Il n'y a presque aucun des écrits de *Tertullien*, où l'on ne rencontre des opinions peu recevables, ou au moins des expressions dures & singulieres. Il paroît néanmoins tant de piété dans ceux qu'il a composé étant catholique, & tant de force, d'élévation & de beauté d'esprit dans tous ceux où il défend la vérité, même depuis son schisme, que la lecture en peut être utile. Mais il faut avoir assez de lumiere pour discerner ce qu'il y a de solide, d'avec quelques raisonnemens moins justes dont il se sert quelquefois. L'on peut diviser en trois classes les ouvrages de *Tertullien*. I. Ceux qu'il a composés contre les Païens. II. Ceux dans lesquels il attaque les Hérétiques. III. Enfin ceux qui sont pour l'instruction & l'édification des fideles. Ses ouvrages de piété sont les traités du *baptême*, de la *pénitence*, de la *priere*, de la *patience*; celui contre les *spectacles*, & un autre de l'*ornement des femmes*. *Tertullien* a fait tous ces traités étant encore dans l'église catholique. On y voit la piété, le zele pour l'église, l'humilité & les autres vertus dont son ame étoit alors enrichie. *Tertullien* dit dans le livre de l'*ornement des femmes*, qu'une femme chrétienne ne doit se glorifier dans sa chair, que quand elle est déchirée pour J. C. qu'elle ne peut avoir aucun prétexte de se parer, ne pouvant aller ni aux temples des Païens, ni aux spectacles, ni aux fêtes profanes: mais n'ayant à sortir que pour visiter quelque frere malade, assister au sacrifice & aux instructions chrétiennes. Si la bienséance ou l'amitié l'oblige de rendre quelque visite à des femmes païennes, elle doit se servir d'habits encore plus modestes, afin qu'il paroisse de la différence entre les servantes du vrai Dieu & celles du diable. Parlant ensuite de la persécution présente: » Je ne sais, dit-il, si les » mains accoutumées aux brasselets pourront souffrir les menot- » tes, si une jambe ornée de bandelettes s'accommodera des » entraves. Je crains qu'une tête chargée de perles & d'émerau- » des ne donne pas de place à l'épée. « Il paroît que *Tertullien* étoit encore catholique, lorsqu'il écrivit les deux livres à sa femme. Le but du premier est de persuader à sa femme de ne

point se remarier, s'il meurt le premier. » Si vous alléguez, » dit-il, le desir d'élever des enfans ; c'est un avantage qui nous » doit peu toucher, puisque les Chrétiens qui en ont, desirent » de les envoyer au ciel devant eux dans la vue des dangers aux- » quels ils sont exposés, ne desirant nous-mêmes que de sortir de » ce siecle injuste pour aller au Seigneur. « Dans le second livre, *Tertullien* dit, que si elle se remarie, elle est obligée d'épouser un chrétien.

§ II.

Les diffrentes sectes d'hérétiques tant anciens que nouveaux, qui déshonoroient le nom chrétien du temps de *Tertullien*, le porterent à écrire son traité des *prescriptions*. Ce terme est tiré des jurisconsultes, & signifie en latin ce qu'en matiere d'affaires nous appellons fins de non-recevoir, par lesquelles on se décharge d'une poursuite, sans entrer dans le fond de la question. Cet ouvrage parut avant que son auteur eût abandonné la foi de l'église ; car il s'y fait gloire d'être en communion avec toutes les églises apostoliques, même avec celle de Rome dont il parle avec de grands éloges. *Tertullien* avertit d'abord qu'on ne doit pas se scandaliser de la multitude des hérésies, puisqu'elles ont été prédites ; mais plutôt travailler de tout son pouvoir à en arrêter le progrès. On ne doit pas non plus être ébranlé de la chûte des personnes les plus considérables dans l'église, d'un évêque, d'un docteur, d'un martyr même. » Eprouvons-nous la foi par les » personnes, ou les personnes par la foi ? L'hérétique est celui » qui par son choix invente une doctrine, ou s'attache à celle » qu'un autre a inventée. Pour nous, dit-il, il ne nous est permis » ni d'inventer ni d'embrasser les inventions de qui que ce soit. » Nous avons pour auteurs & pour maîtres les apôtres, qui n'ont » rien enseigné que ce qu'ils avoient appris de J. C. « *Tertullien* dit que la philosophie humaine a fourni la matiere des hérésies. Il blâme *Aristote* qui leur a préparé la dialectique, l'art des disputes, plus propre à ruiner qu'à établir la vérité. C'est cette philosophie trompeuse dont St. *Paul* avertit de se garder. Qu'est-ce qu'un christianisme stoïcien, platonicien, dialecticien ? nous n'avons pas besoin de curiosité après J. C. ni de recherches après l'évangile ; dès que nous croyons à J. C. nous ne voulons plus rien croire au-delà.

§ III.

Le plus célebre & le plus important de tous les ouvrages de *Tertullien*, est son *apologie* pour la religion chrétienne contre les Païens. Il a traité sa matiere à fond, & a porté un coup mortel à l'idolâtrie. D'abord il se plaint de ce qu'on condamnoit les Chrétiens sans vouloir les entendre, ni leur permettre de se justifier & de se défendre : liberté qu'on ne refusoit pas aux plus criminels. » Il est visible par-là, dit-il, qu'on n'en veut

» qu'à notre nom. La confession du christianisme suffit pour » nous faire condamner ; elle seule nous expose à la haine publi- » que. La haine de ce nom est si aveugle en la plupart, qu'ils » mêlent quelque reproche contre ce nom en disant du bien de » quelqu'un. Un tel, disent-ils, est un honnête homme, c'est » dommage qu'il soit chrétien. « *Tertullien* montre donc premiérement que le nom seul ne peut être criminel. Secondement, que celui de chrétien n'a rien de mauvais dans sa signification. Troisiémement, qu'il est inoui qu'on ait jamais condamné une société d'hommes pour son nom seulement. Venant ensuite à l'objection des Païens, que la religion chrétienne étoit défendue par les loix, il fait voir que ces loix étant humaines peuvent cesser d'être utiles, & il en cite plusieurs qu'ils avoient eux-mêmes abrogées ; ajoutant que ce n'est ni l'antiquité des loix, ni la dignité de leur auteur, qui les rend recommandables, mais la justice seule. Il montre ensuite que les plus sages des Empereurs avoient été les moins severes à l'égard des Chrétiens, & qu'au contraire les plus cruels persécuteurs avoient été ceux dont eux-mêmes condamnoient la mémoire. Les Païens prétendoient avoir droit de persécuter la religion chrétienne, parce qu'elle étoit contraire à celle des anciens. *Tertullien* détruit ce prétexte, & dit que les Païens eux-mêmes n'étoient pas si scrupuleux à l'égard des anciennes loix de l'état qui retranchoient les dépenses superflues, les brigues dans la recherche des charges, l'excès du vin, le divorce, les superstitions vaines & déshonnêtes : & il décrit au long le faste & le luxe des Romains de son temps, si peu conformes à la simplicité & à la frugalité de leurs peres. Il vient aux calomnies des enfans tués, des repas de chair humaine & des incestes, & montre que non-seulement on n'en avoit point de preuves, mais que ces accusations ne sont pas même vraisemblables ; ce qu'il prouve invinciblement. Il dit que la chasteté exacte dont ils faisoient profession les mettoit à couvert de ces désordres, & que pour les éviter plus sûrement, plusieurs vivoient dans la virginité jusqu'à l'extrêmité de la vieillesse, conservant dans cet âge l'innocence de l'enfance. En même temps il reproche aux Païens avec bien plus de justice les mêmes crimes dont ils accusoient si injustement les Chrétiens. Ensuite il vient aux accusations plus manifestes & dont les Chrétiens ne se défendoient pas, savoir de ne point adorer les dieux, & de ne point leur offrir des sacrifices pour les Empereurs. Les Païens traitoient l'un d'impiété, & l'autre de crime de leze-majesté. *Tertullien* détruit le premier chef, en faisant voir que les dieux étoient indignes du culte qu'on exigeoit des Chrétiens ; que les idoles ne sont dignes que d'un souverain mépris ; qu'il falloit qu'eux-mêmes n'en fissent pas grand cas, puisque dans les spectacles publics, ils représentoient librement les actions les plus honteuses de leurs divinités, que jusques dans les temples, il se commettoit des infamies & des abominations ; d'où il conclud

qu'il n'eſt pas aiſé de décider de qui les dieux doivent plus ſe plaindre, ou des Païens ou des Chrétiens. Les Païens de leur côté diſoient que les Chrétiens adoroient une tête d'âne ; quelques-uns ſoutenoient que la croix étoit pour eux une divinité ; d'autres enfin croyoient que le ſoleil étoit leur dieu, parce que les Chrétiens ſe tournoient à l'Orient pour prier, & qu'ils célébroient le dimanche qui étoit le jour du ſoleil, comme un jour de fête & de réjouiſſance. *Tertullien* voulant détruire toutes ces calomnies des Païens, explique ce qui faiſoit l'objet du culte des Chrétiens. » Ce que nous adorons, dit-il, eſt un ſeul Dieu, » créateur de l'univers & de tout ce qu'il renferme. C'eſt le » comble de l'impiété & de la folie de perſiſter à le méconnoître ; lui qu'on ne peut ignorer, ſoit par rapport à ſes » ouvrages, ſoit à cauſe du propre témoignage de l'ame, qui » malgré la mauvaiſe éducation, les paſſions, & les préjugés » d'une fauſſe religion, toutes les fois qu'elle rentre en elle-» même le nomme par le nom d'un ſeul Dieu : Grand Dieu ! » bon Dieu ! ce qui plaira à Dieu : Dieu le voit : je le recom-» mande à Dieu : Dieu me le rendra. Témoignage de l'ame natu-» rellement chrétienne, & en diſant cela, elle ne regarde pas » le capitole, mais le ciel. « Pour nous faire connoître ſes volontés & ſe manifeſter à nous, Dieu nous a donné le ſecours des écritures, & il a envoyé des hommes remplis du St. Eſprit, afin d'annoncer qu'il eſt le ſeul Dieu qui doit un jour récompenſer ſes adorateurs de la vie éternelle, & punir les infideles d'un feu qui ne finira jamais, après qu'il aura reſſuſcité tous ceux qui ſont morts dès le commencement. Ces hommes inſpirés ſe nomment prophetes. Les Juifs liſent publiquement leurs livres dans leurs ſynagogues. La preuve de l'autorité de ces livres eſt leur antiquité ; car *Moïſe* qui en eſt le premier auteur, a vécu long-temps avant qu'il fût queſtion, ni de grecs ni de romains : ceux mêmes des prophetes qui ſont venus les derniers, ne ſont pas moins anciens que vos premiers hiſtoriens, & vos premiers légiſlateurs. Une autre preuve eſt l'accompliſſement des prophéties ; d'où vient que nous croyons avec la même certitude celles qui ne ſont pas encore accomplies, parce qu'elles nous viennent de la même ſource que celles dont nous voyons l'accompliſſement. Après avoir établi la vérité du chriſtianiſme, il paſſe à l'origine des fauſſes religions, qu'il attribue à la malice & aux artifices des démons. Il explique la nature de ces eſprits ſéducteurs, leurs occupations à tenter les hommes, leurs oracles trompeurs, leurs miracles apparens, & la maniere dont ils ſe font adorer ſous le nom des faux dieux. Pour le prouver, il fait ce défi aux Païens : » Que l'on m'amene » un d'entre vous poſſédé du démon, le premier chrétien le » forcera d'avouer ce qu'il eſt ; & ſi ceux qui paſſent pour agités » de quelque dieu & qui rendent vos oracles, n'avouent pas au » premier chrétien qui les interrogera, qu'ils ſont des démons

» qui trompent les hommes, répandez aussi-tôt le sang de ce » chrétien. « Il passe à l'accusation du crime de leze-majesté humaine, plus auguste chez les Païens que la divine. » Nous res» pectons, dit-il, l'Empereur, mais néanmoins je ne le nom» merai pas Dieu, parce que je ne sais point mentir, & que » je l'honore trop sincérement, pour me moquer de lui. Il n'y » a pas moins d'injustice à traiter les Chrétiens d'ennemis pu» blics, parce qu'ils célebrent les jours de réjouissance plutôt » par les sentimens de leur cœur que par la débauche; comme » si c'étoit donner de grands témoignages d'affection, que d'al» lumer des feux au milieu des rues, d'y dresser des tables, » de changer la face de la ville en celle d'un cabaret, de » faire couler du vin & de courir en troupe pour faire des » insolences.

§ IV.

Tertullien écrivit dans le même temps, c'est-à-dire, l'une des premieres années du troisieme siecle, les deux *livres aux Gentils*, dont la matiere est la même que celle de l'apologie. Il fit aussi alors son livre du *témoignage de l'ame*. C'est aussi le même sujet que celui de l'apologie; car il ne fait qu'y développer ce qu'il avoit dit en peu de mots dans cet ouvrage, du témoignage que l'ame rend naturellement à l'existence d'un seul Dieu. Le dessein en est aussi le même, puisque c'est pour la défense de la religion chrétienne. La plupart des autres ouvrages de *Tertullien* ont été composés depuis sa chûte. On doit distinguer ceux dans lesquels il attaque l'église catholique, de ceux où il combat les Hérétiques par rapport à des vérités sur lesquelles les Montanistes étoient d'accord avec les Catholiques. Ces derniers contiennent des choses très-précieuses. Le traité contre *Marcion*, par exemple, mérite d'être regardé comme un trésor de l'ancienne théologie, aussi-bien que celui contre *Praxeas*, où *Tertullien* défend la foi de la Trinité contre cet hérétique, qui après avoir abjuré son erreur, s'y étoit attaché de nouveau. Les écrits de *Tertullien* contre l'église sont les livres de la *monogamie*, où il condamme les secondes noces comme illicites; de la *pudicité*, où il soutient que ceux qui ont violé les loix de la chasteté ne peuvent jamais être réconciliés; celui de l'*ame*, où il dit des choses ridicules de la nature de l'ame. Dans celui du *manteau*, il entreprend de montrer les raisons qu'il a eu de quitter la robe romaine pour prendre le manteau de philosophe. Il y a beaucoup d'érudition dans ce dernier ouvrage: on n'y voit rien contre l'église; mais aussi on n'y trouve pas toute la sagesse & la gravité qu'on attend d'un homme de sa réputation. Dans ses livres de la *couronne* & de la *fuite*, il enseigne contre le sentiment général des Chrétiens, qu'il n'étoit pas permis aux soldats chrétiens de porter sur la tête une couronne de laurier, ni de fuir dans la persécution,

Enfin il écrivit contre l'église six livres intitulés de l'*extase*; dont le sujet est de savoir si les véritables prophetes conservent toujours la liberté de l'esprit & du jugement, comme les Catholiques le prétendoient contre *Montan*. Ces six livres sont perdus aussi-bien que la réponse qu'il fit à St. *Apollone* qui les avoit réfutés; mais l'on voit par ses autres ouvrages faits depuis sa chûte, quel étoit l'état de la controverse entre les Catholiques & les Montanistes. *Tertullien* prétendoit que Dieu par un effet admirable de sa providence avoit de nouveau envoyé le St. Esprit, & en avoit rempli ses serviteurs & ses servantes, comme il l'avoit promis par *Joël*; qu'il avoit préparé ce remede contre l'incrédulité des Hérétiques & l'affoiblissement des Catholiques qu'il appelle psychiques, c'est-à-dire, charnels. *Tertullien* se sépara à la fin des Montanistes, & fit des assemblées particulieres. Il y avoit encore de ses sectateurs à Carthage deux cens ans après, & Dieu se servit de St. *Augustin* pour les faire rentrer dans l'église catholique. Nous avons dû être surpris de voir que *Tertullien* n'eût été élevé qu'à la prêtrise: car on choisissoit pour l'épiscopat les hommes les plus savans & les plus vertueux; & l'on ne peut douter que *Tertullien* avant sa séparation de l'église n'ait eu ces deux qualités dans un éminent degré. Cependant Dieu ne le permit point, parce que sa chûte auroit été un mal beaucoup plus dangereux, s'il eût été à la tête d'une grande église. Nous avons différentes éditions de ses ouvrages; celles de *Rigault* & de *Pamélius* sont les plus estimées. M. *Giri* donna une traduction de l'apologie de *Tertullien* & de deux autres traités, de la chair de J. C. & de la résurrection de la chair. M. *Vassoult* publia en 1714 & 1715 une belle traduction de l'apologie pour les Chrétiens, avec des notes.

TEXIER, (*Claude*) Jésuite, natif du Poitou, fit profession en 1628. Après avoir enseigné pendant cinq ans les basses classes & la rhétorique, il se livra au ministere de la prédication, qu'il exerça pendant 30 années sans interrompre cet exercice, lors même qu'il fut chargé de la direction de quelques colleges. Il prêcha le carême devant *Louis XIV* en 1661. Il fut ensuite provincial de la province d'Aquitaine, & mourut à Bordeaux en 1687 à 77 ans. Nous avons de lui plusieurs sermons en 10 vol. *in*-8°, imprimés à Paris depuis 1692 jusqu'en 1678. Ce prédicateur avoit ordinairement pour méthode, comme quelques autres de son temps, de prouver la premiere partie de ses discours par l'autorité de l'écriture; la seconde, par le sentiment des PP. & la troisieme, par des raisons. Il ne traitoit ainsi qu'une même vérité & une même proposition, qu'il établissoit par ces trois sortes de preuves.

I. THÉODORE DE CANTORBERY, moine de Tarse, fut ordonné évêque par le pape *Vitalien*, & envoyé en 668 en Angleterre pour gouverner l'église de Cantobery. Il y arriva deux ans après son départ, & fut bien reçu par le roi *Egbert*. Il rétablit la foi

&

& la discipline ecclésiastique & monastique en Angleterre, & mourut en 690, âgé de 88 ans. Il est le premier d'entre les Latins, qui ait fait un livre pénitentiel, dont on a quelques capitules attribués à *Théodore*, & donnés au public par dom d'*Acheri* & par M. *Petit*.

II. THÉODORE-STUDITE, fut ainsi nommé, parce qu'il fut abbé d'un monastere fondé par un consul nommé *Studius*. Il embrassa la vie monastique à l'âge de 22. ans. La liberté avec laquelle il blâma l'empereur *Constantin*, fils de *Léon IV*, qui avoit répudié l'impératrice *Marie*, pour épouser *Théodore*, & le refus qu'il fit de communiquer avec ce prince, lui attirerent plusieurs mauvais traitemens. On le déchira à coup de fouets, & on l'envoya en exil. Mais après la mort de *Constantin*, il retourna à son monastere. Il fut de nouveau persécuté pour s'être élevé hautement contre *Nicephore*, patriarche de Constantinople, qui avoit rétabli contre les canons le patriarche *Joseph*, qui avoit marié *Constantin*. On avoit décidé dans plusieurs conciles, que ce mariage avoit été légitime par dispense; mais *Théodore* fit voir la fausseté de cette opinion. Son zele pour la défense de la vérité lui attira diverses persécutions sous *Léon* l'Arménien, *Michel* le Begue & les autres Empereurs iconoclastes. Ces princes l'envoyerent souvent en exil, où le retinrent dans une rude prison. *Léon V* le fit enfermer avec un de ses disciples nommé *Nicolas*. Comme il croyoit qu'il mourroit dans cette persécution, il fit un testament en forme de lettre à ses freres absens. Il les prie de lui pardonner les fautes de son gouvernement, & leur demande le secours de leurs prieres. Il composa encore dans sa prison divers écrits, entr'autres, des vies de ses freres en vers. Une de ses lettres étant tombée entre les mains de l'Empereur, il donna ordre qu'on le chatiât si sévérement, qu'il n'eût plus envie d'écrire. On le mit donc tout en sang, & on le laissa pour mort; mais il en revint, & souffrit pendant trois mois des douleurs extrêmes. On le transféra ensuite à Smyrne. L'archevêque de cette ville le fit mettre dans un cachot souterrein, où il demeura dix-huit mois, & où il reçut pour la troisieme fois cent coups de fouet. A la mort de *Léon* l'Arménien, les prisons furent ouvertes, & St. *Théodore* fut mis en liberté comme les autres défenseurs de la vérité. Il y avoit sept ans entiers qu'il étoit captif. Ce saint confesseur de la foi tomba dangereusement malade au commencement de novembre 826, & rendit l'ame le 11 de ce mois à 67 ans. Il mourut hors de Constantinople dans la péninsule de St. *Tryphon*. Sa vie fut écrite quelque temps après par *Michel Studite* son disciple. Outre le testament dont nous avons parlé, St. *Théodore* en laissa un plus étendu, qu'il avoit écrit avant la mort de St. *Platon*. Il renferme sa profession de foi, & plusieurs avis pour l'abbé son successeur & pour ses moines. Ce sont d'excellentes regles pour ceux qui ont embrassé la vie monastique. Il dit à l'abbé : » Vous n'au» rez rien en propre, pas même une seule piece d'argent. Vous

» n'aurez point d'esclave, ni pour votre usage particulier, ni » pour le monastere, même à la campagne ; car celui que l'on » appelle esclave, est un homme fait à l'image de Dieu. Vous » marcherez à pied, &c. « Les autres ouvrages de St. *Théodore*, selon le dénombrement de *Michel Studite*, étoient, I. La petite & la grande *catéchese*. II. Un volume de *sermons* sur les principales fêtes de Notre-Seigneur, sur la Vierge & St. *Jean-Baptiste*. III. L'*histoire* des premiers hommes jusqu'à *Noé* & ses enfans, en vers ïambiques. IV. Cinq livres de *lettres*. V. Un *traité* dogmatique contre les Iconoclastes, & des instructions à ses moines en vers ïambiques. Nous avons la petite *catéchese*, qui est un recueil de cent trente-quatre conférences faites à ses moines, sur les fêtes de toute l'année, & sur divers autres sujets de piété. La grande *catéchese* est une instruction plus étendue sur les devoirs de la vie monastique, qui n'est point encore imprimée. On a donné au public deux cens soixante & quinze *lettres* de St. *Théodore Studite*; mais il paroît que le recueil entier est d'environ mille. Nous avons aussi plusieurs ouvrages contre les Iconoclastes, & cent vingt-quatre *épigrammes* en vers ïambiques. Les Grecs lui attribuent plusieurs de leurs chants ecclésiastiques.

THÉODORET, évêque de Cyr, ville de Syrie, vint au monde en 386, & fut un des plus illustres prélats de l'église grecque. Dieu l'avoit accordé aux prieres de sa mere, qui par reconnoissance le lui consacra. Nourri dès l'enfance dans l'étude des livres saints & des auteurs ecclésiastiques, il donna de bonne heure des marques d'une éminente piété. Il visitoit avec soin les cellules des saints moines, se joignoit à eux dans leurs exercices & les assistoit de tout son pouvoir. La retraite, le silence & la priere faisoient ses délices ; & il fallut lui faire violence pour l'engager à se charger du gouvernement de l'église de Cyr dans la Syrie. Il travailla infatigablement au salut de son troupeau. Il convertit une multitude d'hérétiques & de païens, & son zele le rendoit un homme vraiment apostolique. Il peupla son diocese d'un grand nombre de saints solitaires. Voilà ce qu'étoit *Théodoret* du côté du cœur. Du côté de l'esprit, il ne le cédoit guere aux plus grands génies de son temps. Il avoit l'esprit naturellement fécond, vif & pénétrant, beaucoup de délicatesse dans le style, & une éloquence qui a fait l'admiration de son siecle. Il possédoit parfaitement les auteurs profanes, & étoit encore mieux instruit dans la science des saintes écritures & des auteurs ecclésiastiques. Si *Théodoret* ne s'étoit pas trouvé engagé dans le parti des Orientaux pour la défense de *Nestorius*, on pourroit le mettre au nombre des plus grands saints. On est affligé qu'un homme aussi respectable que *Théodoret* ait eu de si étroites liaisons avec cet hérésiarque ; mais on est un peu consolé, quand on fait attention que selon les plus judicieux critiques, il n'en défendoit point les erreurs. C'étoit un malheur pour ce grand homme d'avoir eu un maître aussi dangereux que *Théodore* de Mopsueste ; & toutes les

fautes qu'il a faites, ont leur source dans l'estime qu'il en faisoit, faute d'avoir eu assez de discernement pour le bien connoître. Son opposition pour St. *Cyrille* venoit de ce qu'il ne prenoit pas bien le sens des écrits de ce pere sur l'Incarnation. Il fut au reste le premier à quitter le schisme, que les disputes sur ces matieres avoient occasionné; il travailla même à en retirer les autres. Il servit utilement l'église dans la grande affaire de l'Eutychianisme, & fut reconnu pour orthodoxe par le concile de Chalcédoine, & par le pape St. *Léon*. Le cinquieme concile général en condamnant ses écrits contre St. *Cyrille*, ne toucha point à sa personne; & St. *Grégoire* le Grand déclara depuis, qu'il l'honoroit avec le concile de Chalcédoine. *Théodoret* mourut vers l'an 458 âgé d'environ 71 ans, étant né l'an 387. Ses ouvrages sont, I. Un *commentaire* par demandes & par réponses sur les huit premiers livres de la Bible. II. Un *commentaire* sur tous les pseaumes. III. L'*explication* du cantique des cantiques. IV. Des *commentaires* sur *Jérémie*, sur *Ezéchiel*, sur *Daniel*, sur les douze petits prophetes & sur les épîtres de St. *Paul*. V. L'*histoire ecclésiastique*. VI. L'ouvrage intitulé: *Eranistе*, où il prouve que le Verbe est immuable, incapable de mêlange, & impassible. VII. Cinq livres des *fables des hérétiques*. VIII. Dix *livres sur la providence*. IX. Dix *discours* sur la guérison des fausses opinions des Païens. X. Un sur la charité. XI. Un sur St. *Jean*. XII. Quelques ouvrages contre St. *Cyrille*, & un grand nombre de lettres. Nous avons perdu plusieurs de ses ouvrages. Son *histoire ecclésiastique*, renferme des choses importantes, qu'on ne trouve point ailleurs, & plusieurs pieces originales. L'on y remarque des fautes de chronologie, qu'il n'avoit point étudiée avec assez de soin. *Eusebe* de Césarée avoit écrit ce qui étoit arrivé de plus remarquable dans l'église depuis le temps des apôtres jusqu'au regne de *Constantin*. La fin de son histoire fait le commencement de celle de *Théodoret*. Elle est divisée en cinq livres qui comprennent ce qui s'est passé pendant cent cinq ans, depuis le commencement de l'arianisme, jusqu'à l'an 429. Il ajouta à son histoire ecclésiastique, un catalogue des évêques qui avoient gouverné les grands sieges depuis la fin des persécutions. Comme il avoit été témoin des actions extraordinaires des Solitaires de son temps, ou qu'il les avoit apprises de ceux qui les avoient vues de leurs yeux, il crut devoir les faire connoître à la postérité. Il assure qu'il avoit vu lui-même une partie de ces prodiges, & qu'il avoit appris les autres de personnes qui en avoient été témoins oculaires; & qui étant eux-mêmes les imitateurs de la piété de ces saints, avoient été dignes de les voir & de profiter de leurs instructions. Cette vie des saints contient l'histoire de trente solitaires, dont le premier est saint *Jacques* de Nisibe, & le plus célebre saint *Siméon* Stylite que *Théodoret* avoit vu lui-même. Il rapporte aussi la vie de quelques saintes femmes, en qui Dieu s'est plu de faire éclater sa puissance d'une maniere extraordinaire. Les plus connues

ſont *Marane* & *Cyre*, qui étant d'une naiſſance conſidérable, avoient mépriſé tous les avantages de la nature, pour ſe livrer à la pénitence la plus auſtere. Elles s'enfermerent dans un lieu proche de la ville de Berée, où elles étoient expoſées aux injures de l'air. On leur paſſoit par une petite fenêtre un peu de nourriture, & elles demeuroient dans un ſilence continuel, ne faiſant autre choſe que gémir & prier. Elles étoient chargées de chaînes de fer très-peſantes. Ses *lettres* ſont courtes, du moins la plupart: mais il y peint ſon caractere au naturel, & l'on y remarque aiſément ſa politeſſe, ſon humilité, ſa modération, ſa charité. On peut regarder ſes *ſermons* comme un des plus beaux ouvrages de l'antiquité. On y voit toute la beauté de ſon génie, du choix dans les penſées, de la nobleſſe dans les expreſſions, de l'élégance & de la netteté dans le ſtyle, de la ſuite & de la force dans les raiſonnemens. Ses *commentaires* de l'écriture prouvent avec quel ſoin il avoit lu les plus célebres interpretes. Sa modeſtie ne lui a pas permis de nous laiſſer ignorer combien il avoit tiré de ſecours de leurs travaux. Il ſe compare aux femmes des Juifs, qui n'ayant point d'or ni de pierreries à donner à Dieu pour la conſtruction du tabernacle, ramaſſoient les poils, les laines, & le lin que les autres avoient donnés, les filoient & les uniſſoient enſemble, pour en faire des étoffes & des couvertures. Il paroît qu'il ſavoit l'hébreu. La connoiſſance de cette langue lui étoit d'autant plus facile, qu'il parloit la ſyriaque dont l'uſage étoit commun dans ſon pays. Il cite ſouvent les différentes verſions de l'écriture. Il porte la lumiere dans les endroits les plus obſcurs, & attire le lecteur par la douceur & par l'agrément de ſon diſcours. Sans être diffus il n'omet rien de néceſſaire: il retranche l'inutile & tout ce qui ne ſerviroit qu'à faire montre de ſon érudition. Dans ſes traités contre les hérétiques, il preſſe vivement ſes adverſaires, & les bat en ruine par des argumens tirés de la tradition des peres, dont il allegue des témoignages bien choiſis & ſans replique. La derniere édition des œuvres de *Théodoret* eſt celle du pere *Sirmond* en 1642, en grec & en latin, en 4. vol. auquel le pere *Garnier* a ajouté un cinquieme en 1684.

THEODOTION, écrivain du onzieme ſiecle, célebre par la traduction qu'il fit du vieux teſtament vers l'an 185. Il étoit né à Epheſe. Il avoit été diſciple de *Tatien*: enſuite il ſe fit marcionite, & juif. Il entreprit alors de traduire l'écriture d'hébreu en grec. L'égliſe ne mépriſa pas cette verſion, quoiqu'elle vînt d'un apoſtat; & on s'en ſervoit ordinairement pour le livre de *Daniel*.

THEODULFE, évêque d'Orléans au neuvieme ſiecle, étoit né d'une famille très-noble au-delà des Alpes, & ſon nom ſemble être *Lombard*. Il avoit été marié & avoit des enfans. *Charlemagne* l'amena d'Italie à cauſe de ſa ſcience & de ſon eſprit, & lui donna l'abbaye de Fleuri & l'évêché d'Orléans, qu'il poſſéda en même temps, contre les canons. Il fit un *capitulaire* qui contient des inſtructions pour les prêtres de ſon dioceſe. Il eſt diviſé en

46 articles, & c'eſt un monument précieux de la diſcipline de ſon temps. Quand vous venez au ſynode ſelon la coutume, apportez, leur dit-il, les habits, les livres & les vaſes ſacrés dont vous vous ſervez dans votre miniſtere, & amenez deux ou trois clercs qui vous aident à célébrer les ſaints myſteres, afin que l'on voie de quelle maniere vous rempliſſez vos fonctions. Faites vous-même, ou faites faire en votre préſence le pain du ſaint ſacrifice; & ayez ſoin que le pain, le vin & l'eau qui y ſont néceſſaires, ſoient parfaitement purs & maniés avec une extrême propreté. Les femmes n'approcheront point de l'autel, tandis que le prêtre offre le ſaint ſacrifice, mais elles demeureront à leurs places, & il ira prendre leurs offrandes. C'eſt une ancienne coutume dans ce pays d'enterrer les morts dans les égliſes, enſorte qu'elles deviennent des cimetieres. Nous défendons d'y enterrer perſonne à l'avenir, ſi ce n'eſt un prêtre, ou une perſonne diſtinguée par ſa vertu. On ne doit s'aſſembler dans l'égliſe que pour louer Dieu. Il en faut bannir les diſcours inutiles. Un enfant malade, de quelque paroiſſe qu'il ſoit, étant apporté au prêtre, doit être baptiſé ſans délai. On portoit donc les enfans à l'égliſe pour le baptême, même en cas de maladie. Les prêtres tiendront des écoles dans les bourgs & les villages, & enſeigneront les enfans qui leur ſeront envoyés, ſans rien exiger des parens, ni recevoir que ce qui ſera offert volontairement. Il rapporte enſuite un abrégé de la *morale chrétienne*, tiré de la regle de St. *Benoît*. Il ordonne que tous les fideles apprennent par cœur l'oraiſon dominicale & le ſymbole, comme le fondement de toute la religion chrétienne; qu'ils le récitent tous les jours, au moins le matin & le ſoir, avec quelques autres prieres qu'il preſcrit; qu'ils faſſent ces prieres à l'égliſe, autant qu'il ſera poſſible, ſinon en quelque lieu qu'ils ſe trouvent. Il faut auſſi prier les apôtres & les martyrs d'intercéder pour nous. Le dimanche ne doit être employé qu'à la priere & aux exercices de piété; & il n'y a de travail permis, que celui qui eſt néceſſaire pour préparer ſa nourriture. S'il y a néceſſité de voyager par eau ou par terre, on n'eſt pas pour cela diſpenſé d'aſſiſter au ſaint ſacrifice & de vaquer à la priere. Il faut faire des aumônes, & ſe réjouir ſpirituellement en mangeant avec ſes amis. Mais on doit corriger l'abus groſſier de ceux qui, après avoir aſſiſté à la meſſe, emploient le reſte du jour à ſe divertir. Perſonne ne doit manger qu'après l'office public; & pour ne point détourner le peuple de la meſſe ſolemnelle qui ſe dit à Tierce, c'eſt-à-dire, à 9 heures, les prêtres qui diſent des meſſes particulieres les diront plus matin & ſecrétement. Les prêtres de la ville & des fauxbourgs viendront à l'égliſe cathédrale, pour aſſiſter avec tout le peuple à la meſſe publique & à la prédication; il n'y a que les religieuſes qui en ſont diſpenſées à cauſe de leur clôture. C'étoit donc encore l'uſage de ne faire qu'un office le dimanche, même dans les grandes villes. L'hoſpitalité eſt recommandée d'une maniere à

faire croire qu'il n'y avoit point alors d'hôtelleries publiques : car on traite d'inhumanité de ne recevoir pas les hôtes gratuitement. La pénitence canonique étoit encore en vigueur ; & *Théodulfe* veut qu'on avertisse le peuple, qu'elle doit être aussi longue & aussi sévere pour un faux témoignage, que pour un homicide, un adultere, & les autres crimes, c'est-à-dire, de sept ans ; & que si un homme qui a commis un de ces crimes ne vient pas se confesser, parce qu'il craint la longueur de la pénitence, il doit être chassé de l'église & regardé comme un excommunié. Une semaine avant le commencement du carême, il faut se confesser aux prêtres, & recevoir la pénitence. On doit observer le carême en jeûnant exactement tous les jours, excepté les dimanches. Il n'y a que les enfans & les malades qui en soient dispensés. Le jeûne doit être accompagné d'aumônes ; & l'on doit donner tout ce dont on se prive. Plusieurs s'imaginent jeûner en mangeant aussi-tôt qu'ils entendent sonner none, c'est-à-dire à 3 heures après midi. Ce n'est point jeûner, si on mange avant vêpres, c'est-à-dire avant six heures du soir : il faut alors venir à la messe, & on peut ensuite prendre son repas. Celui qui ne peut aller à la messe, doit faire sa priere à l'heure de vêpres & jeûner jusques-là. On doit en ces jours de pénitence, s'abstenir de toutes sortes de délices. Celui qui peut se passer d'œufs, de fromage, de poisson & de vin, fait très-bien de s'en priver. En ces saints jours les gens mariés doivent garder la continence. Le jeûne est peu de chose, s'il n'est accompagné de prieres, de veilles & d'aumônes. On doit aussi s'abstenir des procès & des contestations. Tous les dimanches de carême, le jeudi, le vendredi, le samedi-saint & le jour de Pâques, sont des jours de communion générale. Cela est remarquable à l'égard du vendredi & du samedi-saint. On doit se disposer avec grand soin à la sainte communion. Il faut se purifier de ses souillures, orner son ame des vertus, vaquer à la priere & faire l'aumône. *Théodulfe* ayant été accusé d'avoir pris part à la révolte de *Bernard* roi d'Italie contre l'empereur *Louis* le Debonnaire, fut déposé avec les évêques de Milan & de Crémone, & envoyé dans un monastere d'Angers. *Théodulfe* qui avoit toujours protesté de son innocence, fut renvoyé à Orléans l'an 821, mais il mourut en y retournant. Outre son *capitulaire* & un traité du *baptême* qu'il composa, nous avons de lui plusieurs poésies recueillies en six livres, qui sont les meilleures de son temps ; aussi étoit-il né en Lombardie où les sciences étoient plus cultivées qu'ailleurs. Il est auteur de l'hymne qui commence par ces mots : *Gloria, laus & honor tibi*, qui contient les louanges de la ville d'Angers, où il la fit pendant son exil. Le pere *Sirmond* publia ses divers ouvrages en 1646, en un vol. *in*-8°.

THEOPHANE, (*George*) seigneur de Constantinople, & depuis abbé du monastere de Grand-Champ, se maria de bonne heure, mais il vécut en continence avec sa femme. L'empereur *Léon IV*, à qui son beau-pere s'en plaignit, le menaça de lui crever

les yeux s'il n'en usoit autrement ; mais la mort de ce Prince l'ayant rendu maître de ses actions, il prit l'habit religieux & se signala au septieme concile général, en 787. L'empereur *Léon* l'Arménien, persécuteur des saints, l'exila dans l'isle de Samothrace, où il mourut en 818. Nous avons de lui une chronique imprimée au Louvre en 1655, en grec & en latin, avec des remarques. Cette chronique commence ou finit celle de Syncelle, & va jusqu'au commencement du regne de *Michel Curopalate*.

THEOPHYLACTE, archevêque d'Acride, en Bulgarie, mourut vers l'an 1071. Il étoit né à Constantinople, où il avoit fait de grands progrès dans les sciences ecclésiastiques. Dès qu'il eut été élevé à l'épiscopat, il travailla avec beaucoup de zele à l'établissement de la foi dans la Bulgarie, qui étoit toute barbare. Nous avons de lui des commentaires sur la plupart des livres de l'écriture-sainte. Ils sont précieux, parce qu'il y mêle ordinairement des sentences tirées des livres de St. *Jean Chrysostome*.

THERAIZE, (*Michel*) né à Chauny en Picardie, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, & devint chanoine de St. *Etienne* de Hombourg diocése de Metz ; & ensuite chantre en dignité, chanoine & official de l'église royale & collégiale de St. *Fursi* de Perone, & curé de la paroisse de St. *Sauveur* de la même ville. Nous avons de lui un livre intitulé : *Question sur la messe publique & solemnelle, que Dom de* VERT *cite* avec éloge. C'est une explication littérale & historique des cérémonies de la messe & de ses rubriques. Cet ouvrage fut imprimé en 1699, à Paris. L'auteur s'étant appliqué à approfondir la matiere qui y est traitée, composa un nouvel ouvrage, qui est encore manuscrit, intitulé : *Recherches historiques sur la messe, sur l'office divin, sur l'administration des sacremens, & sur ce qu'il y a de plus curieux dans la discipline de l'église tant ancienne que moderne, avec des remarques, des dissertations*, &c. Cet ouvrage formeroit un *in-4°*.

THÉRESE, (*Sainte*) naquit à Avila en Espagne l'an 1515. Son pere & sa mere étoient tous deux d'une famille noble & d'une conduite réguliere. On lisoit tous les jours chez eux la vie des saints, & la petite *Thérese* y prenoit un goût particulier. Les actes des martyrs sur-tout, faisoient sur elle beaucoup d'impression. *Thérese* perdit sa mere à douze ans ; & comme elle fut ensuite moins veillée, elle s'affoiblit bientôt dans la piété. Elle trouva dans sa maison des romans ; elle les lut, & cette lecture lui fut très-funeste. La liaison qu'elle fit deux ans après avec une de ses parentes, d'un esprit volage & mondain, acheva de la perdre. Son pere qui s'apperçut de son changement, la mit en pension dans un couvent d'Augustines. Elle y fut un an & demi, & profita beaucoup des bons exemples qu'elle y vit. Une violente maladie l'obligea de retourner chez son pere, & en abattant son corps, elle affoiblit aussi sa piété. Après sa guérison, elle alla à la campagne chez un de ses oncles qui avoit une piété sincere & véritable. Les exemples édifians de

cet oncle furent fort utiles à *Thérese*, & elle résolut d'embrasser la vie religieuse. Elle se retira dans le monastere de l'Incarnation, de l'ordre du Mont-Carmel, à Avila, & y prit l'habit le 2 de novembre 1536 à 21 ans. Sa piété étoit au plus haut point, & elle fut soutenue par plusieurs hommes éclairés, & particuliérement par St. *Pierre* d'Alcantara. Une personne lui parla du dessein qu'elle avoit de fonder un monastere, si quelques religieuses vouloient y observer la regle du Mont-Carmel dans toute sa pureté. *Thérese* goûta ce dessein; & aussi-tôt elle se vit exposée à la persécution. On la traita de visionnaire & d'extravagante; & son ordre même fit ce qu'il put pour la traverser. Mais *Thérese* pleine de confiance en Dieu, sembloit s'encourager par les efforts mêmes que l'on faisoit pour l'affoiblir. Enfin victorieuse de tous les combats qui lui furent livrés, elle eut la consolation de voir le premier monastere de la réforme fondé dans Avila, sous le nom de St. *Joseph* en 1562. Cette premiere fondation fut suivie de beaucoup d'autres. *Thérese* mit pour fondement de sa regle l'exercice de la priere & la mortification des sens. Elle établit la clôture la plus exacte, ferma les parloirs, défendit les entretiens du dehors, rendit les conversations du dedans fort courtes & fort rares. Son zele ne se borna pas à la réforme des religieuses de son ordre; elle vouloit la faire passer jusqu'aux religieux. Le général de l'ordre refusa d'abord de s'y prêter; mais il fit ensuite tout ce quelle voulut. Le premier qui prit l'habit de la réforme, fut le P. *Jean* de la Croix, & son exemple fut bientôt suivi par beaucoup d'autres. Rien ne coûtoit à Ste. *Thérese*, lorsqu'il étoit question de la Religion. Aussi avoit-elle coutume de dire à Dieu: *Seigneur, ou souffrir ou mourir.* Après avoir fondé près de vingt monasteres de son ordre, sans se laisser abattre par toutes les traverses qu'on lui suscitoit, elle tomba malade dans le monastere d'Alve, & y mourut après une agonie de quatorze heures, un jeudi quatrieme d'octobre sur les neuf heures du soir, âgée de 67 ans en 1582. Comme ce fut l'année que le pape *Grégoire XIII* retrancha dix jours du calendrier, ce jour fut compté pour le quatorzieme du mois, & le lendemain le quinzieme, jour auquel l'église célebre sa fête. Nous avons de Ste. *Thérese* plusieurs ouvrages où l'on trouve beaucoup d'onction. Elle avoit écrit l'histoire de sa vie & de ses fondations par ordre de son directeur. Elle a peint son caractere dans cet ouvrage, qui est curieux & édifiant. Le traité du *chemin de la perfection* est un autre de ses ouvrages, composé par l'ordre du célebre *Bannez*, Dominicain. On y trouve d'excellentes regles pour la vie spirituelle. Celui qu'elle a intitulé le *château de l'ame*, & qu'elle écrivit pendant le long séjour qu'elle fit à Tolede, est moins utile que le précédent. Ses *méditations après la communion*, sont pleines des saints transports d'une ame qui ne soupire que pour les biens célestes. Il ne nous reste qu'un fragment de son *explication du cantique des cantiques.*

cantiques. Dans son livre de la maniere de visiter les monasteres, elle donne des avis pleins de lumiere sur le soin qu'il faut prendre des monasteres par rapport au spirituel & au temporel. On a encore d'elle quantité de *lettres* qu'on a recueillies en 2 vol. *in*-4°, & qui ont été données au public avec des notes de dom *Jean* de *Palafox*, évêque d'Osma.

THIERI DE NIEM, allemand, fut secretaire de plusieurs Papes, &, selon quelques-uns, évêque de Ferden & ensuite de Cambray. Nous avons de lui l'*histoire* du schisme des Papes, depuis la mort de *Grégoire XI* jusqu'à l'élection d'*Alexandre V*, en trois livres, auxquels il a joint un autre ouvrage intitulé: *Nemus unionis*, qui contient les pieces originales écrites de part & d'autre touchant le schisme; & un autre livre qui renferme la vie du pape *Jean XXIII*, & ce qui s'est passé au concile de Constance, jusqu'à la déposition de ce Pape. Son style est peu agréable, mais son histoire est fort exacte. Il dit dans la préface de son traité du schisme, qu'il y avoit environ trente ans qu'il étoit à la cour de Rome. C'étoit assez pour la bien connoître. Après avoir fait le détail des malheurs de l'église dans le second livre de son histoire du schisme, voici ce qu'il ajoute. » C'est ce qui fait que la foi de l'église s'obscurcit; » que toute la religion est sur le point de faire naufrage, *omnis* » *religio naufragium patitur*; que l'on ne voit par-tout que » guerres & que calamités; que la crainte de Dieu & toutes » les vertus sont bannies de la terre, & ne se trouvent plus » dans la plupart de ceux qui regnent & qui gouvernent les » peuples, ni même dans les inférieurs de tout état & de toute » condition: tous les vices en ont pris la place. La justice est » foulée aux pieds dans les places publiques, & il n'y a rien de » sain depuis la tête jusqu'aux pieds dans l'église universelle, *in* » *universali ecclesiâ à capite usque ad plantam pedis non est sa-* » *nitas*. « Ces déclamations sont outrées; mais elles prouvent que le siecle de *Thieri* de Niem, ne valoit pas mieux & peut-être valoit moins que le nôtre.

THIERS, (*Jean-Baptiste*) né à Chartres en 1636 d'un cabaretier de cette ville, montra dès ses plus tendres années un grand fond d'esprit & de mémoire. Après avoir pris ses degrés en théologie & s'être distingué parmi ses condisciples, il fut élevé au sacerdoce, & obtint en 1664 la cure de Champrond dans le diocese de Chartres. Il se signala bientôt par plusieurs ouvrages critiques, qui lui susciterent des affaires fâcheuses. Il attaqua sur-tout les chanoines de l'église cathédrale de Chartres, qui furent très-sensibles à ses traits. Ce qui acheva de les indisposer, fut une dissertation sur les porches des églises. M. *Thiers* l'avoit probablement composée pour justifier M. de *Levis*, chanoine & archidiacre de Vendôme, & M. le *Feron*, chanoine de la même église. Ces messieurs avoient commencé une procédure, qui fut combattue par le plus grand nombre des capitulans. Elle

donna lieu à un *factum* contre les deux chanoines, qu'on accusa soit d'avoir communiqué les registres du chapitre & fourni des mémoires à M. *Thiers*. Celui-ci ayant été assigné en réparation d'honneur & très-mal traité dans le factum, dont nous venons de parler, il répondit par un autre très-étendu, écrit avec beaucoup de vivacité. Il y traite des obligations, où sont quelquefois les personnes publiques de repousser les injures qu'on leur dit; de la vénération due aux porches des églises; de la censure des livres; de la jurisdiction des chapitres; des fondations qu'on fait dans les églises; des curés qui ne peuvent être officiaux ni promoteurs; de l'origine du chapelet; de l'usage légitime de l'écriture-sainte; de la profanation des églises, & des abus des chapitres. Ce ne servit qu'à aigrir ses ennemis anciens & à lui en faire de nouveaux. M. *Robert*, grand-archidiacre & grand-vicaire de Chartres, & M. *Patin*, official, se montrerent les plus acharnés. Ce fut contre le premier, que M. *Thiers* fit une satyre en prose, connue sous le nom de la *fausse Robert*. Cette turlupinade grossiere troubla son repos. On porta plainte devant l'official, & sur les informations, M. *Thiers* fut décrété de prise de corps. Un huissier de Chartres fut chargé du décret & alla chez lui bien accompagné, & avec toutes les précautions qu'il auroit prises pour un gouverneur de citadelle. *Thiers* étoit alors à sa cure de Champrond; il reçut cette compagnie d'un air aisé, la combla d'honnêtetés, lui donna bien à dîner, & s'engagea à suivre, sans qu'on lui fît violence, l'huissier & les cavaliers de la maréchaussée qui l'accompagnoient. Cependant il avoit ordonné secrétement, que pendant le dîner on ferrât à glace sa jument. Le dîner fini, il part avec son escorte, & quand ils furent à un étang glacé qui étoit sur la route, il se sépara d'eux, & leur échappa sans qu'ils osassent le suivre. Il se retira au Mans, où M. de la Vergne de Tressan, qui en étoit évêque, le reçut d'une maniere distinguée. Il appella comme d'abus de la procédure criminelle faite à Chartres, & il fut pleinement déchargé des accusations intentée contre lui. L'évêque de Mans le pourvut de la cure de Vibraie, & écrivit à l'évêque de Chartres, qu'il lui avoit beaucoup d'obligation de lui avoir envoyé le *Thiers* de son diocese, & que si les deux autres parties étoient du même prix, il s'en accommoderoit bien: qu'il pouvoit les lui envoyer, & qu'il trouveroit place pour eux. M. *Thiers* mourut à Vibraie le premier avril 1703 à 67 ans, après avoir composé un grand nombre d'ouvrages. Le premier est celui qu'il fit en latin, en 1660, touchant l'autorité de l'argument négatif contre le fameux docteur de *Launoi*. Nous avons encore de lui, I. Une replique à la réponse, qu'y fit le même docteur. II. Un petit traité pour savoir, comment il faut écrire & prononcer le mot *paracletos*. Faut-il dire, en latin *paraclitus* ou *paracletus*? Il se déclare sans raison pour le premier. III. *Traité de la diminution des fêtes*, imprimé en 1668, à Lyon,

in-12. IV. Il donna sous le nom de St. *Sauveur*, en 1670 & en 1673, une dissertation françoise contre l'inscription du grand portail des Cordeliers de Rheims : *Deo homini & beato Francisco, utrique crucifixo*. V. Le traité latin de l'étole fut composé sur le différend que les curés du diocese de Chartres avoient avec l'archidiacre, pour porter l'étole dans le temps de la visite. VI. Un des meilleurs traités de M. *Thiers* est son livre de l'*exposition du St. Sacrement*, qui fut réimprimé en 1677, augmenté d'un second volume. VII. Il donna en 1676 un factum contre le chapitre de Chartres, *in*-12. VIII. Son démêlé avec l'église de Chartres touchant les places du porche de l'église, que les chanoines louoient à des marchands pour y vendre des chapelets & des chemises d'argent, lui donna occasion de faire sa dissertation sur les porches des églises. Il écrivit contre M. *Robert*, archidiacre de Chartres, ainsi que nous l'avons dit, la *fausse Robert*, ou *avis salutaire à M. Jean Robert, grand-archidiacre de Chartres*, in-12. La *fausse Robert justifiée, ou pieces employées pour la justification de la fausse Robert*, en 1679, *in*-8°. IX. M. *Thiers* publia en 1677 l'*avocat des pauvres*, sur l'usage que les bénéficiers doivent faire des biens de l'église. X. En 1679 on vit paroître 2 tomes d'un *traité des superstitions*, dont on publia deux autres volumes après sa mort : ouvrage intéressant & plein de recherches curieuses. XI. Le traité *de la clôture des religieuses* parut en 1681. XII. Celui de la *dépouille des curés* contre le droit que les archidiacres prétendent, vit le jour en 1683. XIII. Le traité *des jeux permis & défendus* fut imprimé en 1686. XIV. Il donna au public en 1688 trois dissertations ; l'une sur les principaux autels des églises ; la seconde sur les jubés, & la troisieme sur la clôture du chœur. XV. L'histoire des perruques suivit bientôt, & elle ne satisfit pas les abbés de cour. XVI. Il soutint en 1695 le droit qu'ont les évêques d'absoudre d'hérésie, privativement à tout autre. XVII. Sur la fin de sa vie il attaqua la fameuse relique de la chasse de St. *Firmin*, évêque d'Amiens, dont il soutient que le corps est dans l'abbaye des chanoines réguliers de St. *Acheul*. XVIII. M. *Thiers* ne ménagea pas davantage la sainte larme de Vendôme, dont il démontra la fausseté dans une dissertation, qui parut en 1699 *in*-12. Un Bénédictin de la congrégation de St. *Maur* avoit publié un ouvrage pour défendre cette larme. Il tachoit d'y prouver que cette larme est une de celles que Notre-Seigneur J. C. répandit en pleurant le *Lazare* ; qu'un ange la recueillit dans un vase & la donna à la *Magdeleine*, qui l'apporta en France & la confia à St. *Maximin*, évêque d'Aix ; qu'elle fut conservée dans cette ville jusqu'au temps de *Constantin*, sous lequel elle fut portée à Constantinople, & d'où elle fut rapportée à ce qu'il prétend à Vendôme en 1041, par *Géofroy Martel*, comte d'Anjou & de Vendôme, à qui *Michel Paphlagon*, empereur d'Orient, la donna. M. *Thiers* réfute cette prétention, & s'adresse à M. l'évêque de Blois pour le porter à ordonner la suppression de cette relique.

Le pere *Mabillon* ayant répondu à cette dissertation, M. *Thiers* repliqua par sa *réponse à la lettre du P.*** touchant la prétendue sainte larme de Vendôme*. XIX. M. *Thiers* donna en 1701 le traité des cloches. XX. Son *apologie de M. l'abbé de la Trappe* (qu'il publia vers le même temps) *contre les calomnies du pere de Sainte Marthe*, fut supprimée. XXI. Il fit paroître en 1702 un traité de morale intitulé, *de la plus solide, de la plus nécessaire & de la plus négligée des dévotions*. On a encore de lui des *observations sur le bréviaire de Cluni*, qui sont devenues rares, parce qu'on les supprima dès leur naissance; & une critique du livre des Flagellans, de M. *Boileau* : ouvrage qui fut applaudi. On s'est étendu sur M. *Thiers*, parce que la plupart de ses ouvrages ne sont pas communs; & qu'ils mériteroient de l'être davantage. Il n'a presque traité que des matieres singulieres; & la maniere dont il les traite est plus singuliere encore. Il avoit beaucoup compilé, & presque toujours dans des livres rares; il aimoit la critique & peut-être la satyre. Tout cela contribua à rendre son érudition piquante; mais son style pourroit être plus pur & plus coulant.

I. THOMAS D'AQUIN, (*St.*) naquit vers la fin de l'an 1226 d'une famille très-noble. Aquin est une petite ville de Campanie au royaume de Naples, & *Landulphe* pere de *Thomas* en étoit comte. Le jeune *Thomas* fut mis à l'âge de 5 ans au Mont-Cassin, pour y être instruit & élevé dans la discipline monastique. On l'envoya ensuite à Naples, où il étudia la grammaire & la philosophie. *Thomas* commençoit à y faire paroître ses talens, quand il entra chez les Freres Prêcheurs au couvent de St. *Dominique* à Naples l'an 1243. Ses parens le trouverent fort mauvais; mais les Freres Prêcheurs l'envoyerent d'abord à Rome, & ensuite à Paris. Comme il étoit en chemin, & se reposoit auprès d'une fontaine, ses freres, qui le faisoient épier, l'arrêterent & ils le menerent dans le château de la Roche-Seche qui appartenoit à leur pere, où il fut enfermé & gardé pendant plus d'un an. Ses freres firent tout ce qu'ils purent pour l'obliger à quitter l'ordre de St. *Dominique*. Ils lui envoyerent dans sa chambre une fille bien faite, qui par ses ajustemens, son air enjoué & ses caresses, étoit propre à le séduire; mais il prit un tison, & chassa cette malheureuse avec indignation. Pendant cette prison il persuada à une de ses sœurs de quitter le monde : elle se fit religieuse Bénédictine, & fut depuis abbesse de Ste. *Marie* de Capoue. Dans la même prison *Thomas* lut toute la bible & le texte du maître des sentences : il y étudia aussi le traité des sophismes d'*Aristote*. Enfin sa mere permit qu'on le descendît la nuit par une fenêtre avec une corde, & ses confreres qui l'attendoient, le remenerent à Naples. C'étoit vers l'an 1244. Delà on l'envoya aussi-tôt à Rome trouver le quatrieme général de l'ordre, *Jean le Teutonique*, qui se disposoit à passer en France. Il emmena *Thomas* avec lui à Paris; & peu de temps après à Cologne, où il commença à étudier la théologie sous *Albert* le Grand. Comme son application à

l'étude & sa profonde méditation lui faisoient garder un grand silence, ses compagnons le croyant stupide, le nommoient le *bœuf muet* : mais *Albert* ayant bientôt reconnu sa grande capacité, leur dit, que les *doctes mugissemens de ce bœuf retentiroient un jour par tout l'univers*. L'année suivante 1245, le chapitre général de l'ordre fut tenu à Cologne, & ensuite *Albert* alla enseigner à Paris, & mena *Thomas* avec lui. Après qu'*Albert* eut fini son cours, & qu'il eut été reçu docteur en 1248, il retourna à Cologne, où *Thomas* le suivit encore. *Albert* y demeura long-temps, & y enseignoit avec beaucoup de réputation : mais *Thomas* revint à Paris, & en 1253 il commença à y expliquer le livre des *sentences* en qualité de bachelier. Il devoit obtenir sa licence en 1254, & continuer ses leçons comme docteur ; mais les différends qui survinrent entre l'université & les Freres Prêcheurs, retarderent son doctorat. Il retourna alors en Italie par ordre de son Général, & se rendit à Anagni près du Pape, où *Albert* le Grand étoit déjà depuis un an. St. *Bonaventure* y étoit aussi. Ils y travaillerent tous trois à défendre leurs ordres contre *Guillaume de St. Amour*, & à faire condamner son livre des *périls des derniers temps*. Quand les troubles excités entre l'université & les Freres Prêcheurs eurent été appaisés, St. *Thomas* fut reçu docteur. Sa réputation devenant tous les jours plus éclatante, on lui offrit plusieurs dignités ecclésiastiques qu'il refusa. Le pape *Clement IV*, qui avoit pour lui une estime singuliere, ne put lui faire accepter aucun des bénéfices considérables qu'il auroit voulu lui donner. Il lui avoit même conféré l'archevêché de Naples ; mais le saint docteur ne voulut point se charger d'un tel fardeau, & pria le Pape de ne lui plus offrir aucune dignité. St. *Louis* avoit une confiance particuliere dans les lumieres du saint docteur. Il lui demandoit souvent conseil, & se faisoit un plaisir de suivre ses avis. St. *Thomas* ne se prévalut jamais d'une distinction si honorable. Quoiqu'il y eût moins à craindre à la cour de ce saint Roi, que dans plusieurs monasteres, *Thomas* ne laissoit pas de redouter la compagnie des grands. Quand St. *Louis* l'invitoit à sa table, il s'excusoit avec humilité ; & lorsque les loix de l'obéissance ou du respect l'obligeoient d'accepter cet honneur, il n'en étoit ni moins recueilli, ni moins occupé de Dieu. C'est ce qui parut dans une occasion que les historiens ont remarquée. L'hérésie des nouveaux Manichéens qui faisoit du progrès, animoit le zele du saint docteur ; & il s'appliquoit à en sapper les fondemens par les principes mêmes de la lumière naturelle. Son esprit étoit si rempli de cet objet, que se trouvant à la table du Roi, après un long silence, frappant de la main sur la table, il dit assez haut : *Voilà qui est décisif contre les Manichéens*. Le prieur des Freres Prêcheurs qui l'accompagnoit, le fit souvenir du lieu où il étoit, & *Thomas* demanda au Roi pardon de cette distraction. Mais St. *Louis* en fut édifié, & voulut qu'un de ses secretaires écrivît

aussi-tôt l'argument. Les manieres douces & affables lui étoient si naturelles, qu'il n'en eut jamais d'autres, non-seulement avec les freres & ses amis, mais même à l'égard de ceux qui violoient par rapport à lui les loix les plus ordinaires de la bienséance. Dans les combats de littérature & les disputes de l'école, St. *Thomas* donna souvent de grands exemples de modération. Voici un trait de la vie du saint docteur, qui montre quelle étoit sa douceur & sa bonté. Un jour qu'il se promenoit dans le cloître du couvent de Bologne, un frere lai qui ne le connoissoit pas, lui dit, qu'étant obligé de sortir pour quelques affaires, le supérieur lui avoit permis de prendre avec lui le premier religieux qu'il rencontreroit. *Thomas*, sans alléguer ni une incommodité qu'il avoit à un pied, ni les occupations plus sérieuses qui remplissoient tous ses momens, saisit avec joie cette occasion de pratiquer l'humilité & la charité, & se mit en devoir d'accompagner ce frere étranger. Mais celui-ci alloit avec tant de précipitation, que le saint docteur ne pouvoit le suivre que de loin. Quelques personnes le voyant marcher avec une peine extrême, avertirent le frere de sa méprise & de son indiscrétion. Quand ils furent de retour au couvent, le frere se jetta aux pieds de *Thomas*, & lui demanda pardon, s'excusant sur ce qu'il n'avoit pas l'honneur de le connoître. Le saint docteur le releva avec cette douceur qui lui étoit ordinaire, & lui dit en souriant : *Ce n'est point vous, mon cher frere, qui êtes en faute ; c'est moi, ou plutôt ma jambe, dont l'indisposition m'a empêché d'aller aussi vîte qu'il falloit, & de vous rendre ce petit service aussi entier que je l'eusse voulu.* L'obéissance l'obligea à faire ses leçons de théologie dans toutes les villes d'Italie, où le pape *Urbain IV* se trouvoit, parce qu'il souhaitoit de l'avoir toujours auprès de lui. C'est pourquoi les historiens remarquent qu'il enseigna à Viterbe, à Orviette, à Fondi, à Perouse, comme il avoit déjà fait à Paris & à Rome, & comme il fit dans la suite à Bologne & à Naples. Il laissoit par-tout autant de marques de sainteté, que de doctrine & de science. Il donnoit la meilleure partie du jour à répondre à des difficultés, à examiner & à décider toute sorte de cas ; & il consacroit une partie des nuits à la priere. On sait par le rapport fidele de ceux qui écrivoient sous lui, qu'il dictoit dans sa chambre à trois écrivains, & quelquefois à quatre, sur différentes matieres en même temps. Mais il attribuoit sa science moins à l'étude qu'à la priere, qui faisoit ses chastes délices. Il craignoit beaucoup que l'étude des choses abstraites ne lui desséchât le cœur & ne nuisît à la piété : c'est pourquoi il faisoit tous les jours quelque lecture des conférences de *Cassien*. St. *Thomas*, malgré toute sa science, prêchoit simplement, ne donnant rien à la curiosité, mais tout à l'édification & à l'utilité des fideles : aussi écoutoit-on ses sermons avec un grand respect, & comme s'ils fussent venus du ciel. Ce saint docteur disoit souvent, qu'il ne comprenoit

pas *comment des religieux pouvoient parler d'autre chose que de Dieu, & de ce qui sert à l'édification des ames.* Le pape *Grégoire X* devant tenir un concile à Lyon l'an 1274, y appella St. *Thomas.* Il étoit à Naples où il avoit été envoyé en 1272, après le chapitre général de l'ordre, tenu à la Pentecôte à Florence. L'université de Paris écrivit à ce chapitre, demandant instamment qu'on lui renvoyât le saint docteur; mais *Charles*, roi de Sicile, l'emporta, & obtint que St. *Thomas* vînt enseigner dans la ville capitale de sa patrie, dont il avoit refusé l'archevêché. Ce prince lui assigna une pension d'une once d'or par mois. Ce fut-là que St. *Thomas* continua la troisieme partie de sa somme, jusqu'au traité de la pénitence qu'il laissa imparfait. Le saint docteur partit donc de Naples pour se rendre à Lyon; mais il tomba malade dans la Campanie; & comme il ne se trouvoit point dans le voisinage de couvent de Freres Prêcheurs, il s'arrêta à Fosse-Neuve, abbaye célebre de l'ordre de Cîteaux dans le diocese de Tarracine. Il y mourut le 7 mars 1274 à 48 ans. St. *Thomas* étoit de la plus haute taille, bien proportionné, beau de visage, d'une complexion délicate. Il avoit la tête grosse, & un peu chauve; le front arrondi. Il étoit sujet à de fréquentes douleurs d'estomac, que ses austérités & son travail continuel augmentoient beaucoup. Toute l'église fut affligée de la mort d'un docteur qui faisoit son ornement. L'université de Paris témoigna sa douleur au chapitre général des Freres Prêcheurs, qui cette même année se tenoit à Lyon.

§ I.

Ouvrages de St. Thomas.

Sa vie paroît courte en comparaison de la multitude de ses écrits. Dans l'édition qui en fut faite à Rome en 1570 par ordre de *Pie V*, tous les ouvrages attribués à St. *Thomas* furent mis en dix-sept volumes *in-folio.* L'édition d'Anvers en a depuis ajouté un dix-huitieme. On peut les ranger en quatre classes: 1°. Les ouvrages de *philosophie.* 2°. Les principaux qui regardent la *théologie.* 3°. Les *commentaires* sur l'écriture-sainte. 4°. Les *opuscules* ou divers traités. I. Les principaux ouvrages de philosophie que nous avons de St. *Thomas*, sont ses commentaires sur 52 livres d'*Aristote*, dont il a expliqué les principes & corrigé quelquefois les sentimens. Ce travail, il faut l'avouer, étoit bien ingrat; mais il lui paroissoit nécessaire dans un siecle, où de mauvais philosophes employoient les sophismes d'*Aristote* pour ébranler les dogmes de la foi. Ces commentaires composent les cinq premiers tomes des ouvrages de St. *Thomas*, tant de l'édition de Rome que de celle qui parut à Anvers l'an 1612. II. Le premier écrit que le saint docteur ait publié sur la théologie, est une explication des quatre livres des sentences, suivant la méthode de Pierre *Lombard*, évêque de Paris. St.

Thomas traite d'abord dans ce commentaire, de la nature divine, de ses attributs ou perfection, & de la Trinité des personnes en Dieu. Il parle ensuite de la création du monde en particulier, de la nature des anges & de celle de l'homme. Il explique dans la troisieme partie tout ce que la foi nous apprend touchant l'incarnation du Verbe. Enfin il donne le traité des vertus & des vices, celui des sacremens de la nouvelle loi & des dernieres fins de l'homme. Ce commentaire, qui compose le sixieme & le septieme tome de ses ouvrages, fut fait par St. *Thomas*, lorsqu'il n'étoit âgé que de vingt-deux ans. Aussi tout le monde convient qu'il avoit un génie très-vaste & une pénétration extraordinaire. Le huitieme volume contient les questions disputées. On les nomme ainsi parce qu'elles avoient été souvent examinées ou agitées par le saint docteur, tant en France qu'en Italie. Ces questions au nombre de soixante-trois, sont divisées en plus de quatre cens articles. Les dix premieres questions sont sur la puissance de Dieu : il y en a seize qui traitent de la nature & de la distinction des péchés : vingt-neuf sous le titre de la vérité, où l'auteur parle des idées divines, de la science de Dieu, de la providence, de la prédestination, du livre de vie, de la connoissance des anges, de la prophétie, du ravissement, de la foi, de la connoissance du premier homme, de celle de l'ame après la séparation du corps, de la conscience, du libre arbitre, de la grace soit dans le chef soit dans les membres, c'est-à-dire, dans J. C. & dans les justes, de la justification du pécheur, de l'auteur du bien ; & les autres questions traitent de l'union du Verbe avec l'humanité, des créatures spirituelles, & des vertus, soit théologales soit morales. Dans le même volume nous trouvons douze autres principales dissertations partagées en cent questions qu'on appelle quodlibétiques, parce que St. *Thomas* y parle sur toute sorte de matieres qui appartiennent à la théologie, & y résout une infinité de difficultés. Le neuvieme tome renferme la somme de la foi catholique contre les Gentils. Cet ouvrage est divisé en quatre livres, dans lesquels l'auteur démontre l'existence & l'unité de Dieu, explique clairement l'objet de notre foi, établit la religion chrétienne, & toutes les vérités qu'elle enseigne. Il combat en même temps toutes les superstitions païennes, & toutes les hérésies qui depuis la naissance du christianisme avoient attaqué la vérité de la foi. Le saint docteur fait paroître dans ce célebre ouvrage une grande élévation de génie, & une prodigieuse étendue de lumieres. Il a le même objet que les livres admirables de la cité de Dieu de St. *Augustin*. La somme contre les Gentils renferme 463 chapitres. Le dixieme, l'onzieme & le douzieme tome contiennent la somme de théologie avec les commentaires de *Cajetan*. Cet ouvrage est divisé en trois parties, & la seconde est encore divisée en deux, à cause de l'abondance & de la multitude des matieres qui y sont traitées. La mort a empêché l'auteur d'achever

d'achever la troisieme partie. Un de ses disciples a fait le supplément, qu'il a pris du commentaire même de St. *Thomas* sur le quatrieme livre des sentences. La somme de théologie contient 612 questions, plus de 3000 articles, plus de 15000 difficultés éclaircies, la preuve ou l'explication de tous les dogmes, & de presque toutes les vérités qui peuvent être agitées par les théologiens dans les écoles, aussi-bien que des maximes, des principes & des loix dont les ministres de l'église & ceux de la justice font usage dans l'exercice de leur ministere : cet ouvrage passe pour une source de lumieres, & une bibliotheque entiere, où l'on peut apprendre ce qu'il faut croire & pratiquer. III. Après les principaux ouvrages qui regardent la théologie scholastique, nous trouvons dans l'édition de Rome divers commentaires sur plusieurs livres tant de l'ancien que du nouveau testament. Le treizieme tome renferme une explication littérale du livre de *Job*, un autre des cinquante-un premiers pseaumes, une exposition du cantique des cantiques, un commentaire sur *Isaïe*, un autre sur les prophéties de Jérémie & sur ses lamentations. Le quatorzieme tome contient les commentaires sur l'évangile de St. *Matthieu* & de St. *Jean*. Le quinzieme renferme une autre explication des quatre livres de l'évangile, tirée des saints peres. C'est ce commentaire que l'on appelle la *chaîne d'or*, parce qu'il explique le texte de l'évangile, le sens & les paroles de l'auteur sacré, par un enchaînement de passages des saints peres, de telle sorte que l'un paroît continuer le discours de l'autre, ou développe sa pensée. Ce qui releve beaucoup le prix de cet ouvrage, c'est que pour l'exécuter, l'auteur a été obligé de lire un nombre prodigieux de livres, dans un temps où l'art de l'imprimerie n'étant pas encore inventé, ils étoient toujours fort rares. Les savans & ceux qui vouloient le devenir, étoient obligés d'entreprendre de pénibles voyages, pour lire dans différentes bibliotheques les manuscrits qu'ils ne pouvoient se procurer autrement. Le commentaire dont je parle, prouve que St. *Thomas* en s'attachant à la théologie scholastique selon le goût de son siecle, n'a pas négligé l'étude de la positive, qui consiste proprement dans la science de l'écriture de la tradition, dans la connoissance de l'histoire sainte & de celle de l'église. IV. On trouve dans le seizieme tome plusieurs sermons pour les dimanches & les principales fêtes de l'année. La plupart passent pour de simples copies, que faisoient quelques-uns de ses auditeurs après l'avoir entendu. On prétend aussi que St. *Thomas* se contentoit de mettre par écrit le dessein & le sommaire de ses sermons. Le dix-septieme tome renferme divers opuscules ou petits traités. On en compte communément soixante-treize. Il y en a quarante-deux qui passent pour être certainement de lui : quelques-uns sont douteux, & d'autres supposés. Les principaux de ces opuscules sont, 1°. Un traité contre les Grecs, composé par ordre d'*Urbain IV*. 2°. Un abrégé de théologie, divisé

en deux parties, où l'auteur réduit toute la doctrine chrétienne à la foi, l'espérance & la charité. 3°. Un autre traité où le saint docteur explique comment toute la foi est renfermée dans le double précepte de la charité. 4°. Une exposition du symbole, une explication de l'oraison dominicale & de la salutation angélique. 5°. Un traité contre les erreurs d'*Averroès*, philosophe arabe, qui prétendoit que tous les hommes n'avoient qu'un seul & même esprit. 6°. Un autre sur les avantages de la vie religieuse. 7°. Une réfutation du livre des périls des derniers temps. Le dix-huitieme tome de l'édition d'Anvers renferme des ouvrages dont la plupart ont été faussement attribués à St. *Thomas*. Tout le monde sait qu'il a composé l'office de la fête du saint sacrement, dont nous rapporterons l'institution dans un autre article.

§ II.

Jugement sur les ouvrages de St. Thomas.

Saint *Thomas* est appellé l'ange de l'école, & les souverains Pontifes ont toujours recommandé aux théologiens de s'attacher à sa doctrine. Il propose la suite des dogmes d'une maniere admirable. Toute sa doctrine est liée, ses principes sont suivis, & toutes ses conclusions se tiennent par un enchaînement merveilleux. Qu'il ait dit un mot dans un endroit, il s'en souvient cent pages après; c'est pourquoi il est important de bien posséder ses principes. Les renvois qui sont aux marges sont d'un grand secours, pour trouver au besoin les questions précédentes, sur lesquelles il fonde ce qu'il enseigne dans les suivantes. Il faut donc l'étudier avec soin & dans les premiers temps. Si on ne le lit d'abord, on ne le lira jamais. On ne peut néanmoins être bon théologien sans l'avoir lu. Le fond de sa théologie est, pour l'écriture-sainte, dans l'évangile de St. *Jean* & les épîtres de St. *Paul*; & pour les peres, dans St. *Augustin*. Mais ce qui est sans suite dans l'écriture & les saints peres, St. *Thomas* l'a mis en ordre, & en a fait un enchaînement qui sert infiniment pour arranger tout ce qu'on ne pourroit pas aisément rapporter en sa place. Il faut donc se faire avec lui un squélette de théologie qu'on remplira ensuite avec les saints peres. On trouve assez de gens habiles sur une matiere, & d'autres sur une autre; mais il y en a peu qui possedent la théologie entiere, & c'est ce qu'on trouve dans St. *Thomas*. On appercevra en le lisant plusieurs questions inutiles ou particulieres à son temps, qu'il faut ou passer entiérement, ou parcourir légérement. Mais on ne doit pas mettre en ce nombre celles où il est parlé de puissance, de science & de volonté; car tout cela a rapport à l'intelligence de St. *Augustin*, & c'est-là qu'on trouve les principes sur lesquels St. *Thomas* raisonne dans la suite. Son traité de l'incarnation est d'une grande beauté, aussi-bien que celui des loix.

II. THOMAS DE CANTIMPRÉ, né en 1201 dans un village

près de Bruxelles, fut ainsi nommé, parce qu'il prit en 1216 l'habit de chanoine régulier de St. *Augustin* dans l'abbaye de Cantimpré près de Cambray. La réputation de l'ordre de St. *Dominique* lui fit naître le dessein d'y entrer. Il étudia sous *Albert* le Grand, & fut ensuite professeur en théologie à Louvain. On a de lui divers ouvrages, dont le plus important est celui qui est intitulé: *Bonum universale, de apibus*, en 2. livres, dont on a donné diverses éditions *in*-8°, avec la vie de l'auteur, qui mourut vers 1280. Il laissa aussi quelques vies de saints, comme de sainte *Christine* vierge, surnommée l'admirable; de Ste. *Lugarde*, &c.

III. THOMAS BRANVARDIN, théologien anglois dans le quatorzieme siecle, étoit de l'ordre des Freres Mineurs, chancelier de l'université d'Oxford, confesseur d'*Edouard III.* Il fut sacré archevêque de Cantorberi, mais il mourut, avant que d'avoir pris possession de cette église, & mérita le titre de *docteur profond.* Il a composé un excellent traité contre les ennemis des vérités de la grace. Il est entré parfaitement dans les sentimens de l'écriture & des peres, & a compris l'importance de la cause qu'il défendoit. C'est pourquoi il a intitulé le livre qu'il a fait sur la grace: *De la cause de Dieu*: *De causâ Dei.* » Ce n'est pas ma » cause, dit-il dans la préface, mais celle de Dieu que je défends, » lui qui est le maître des sciences & des vertus.

IV. THOMAS A KEMPIS, de Kempen, ville du diocese de Cologne, naquit vers l'an 1380. Il avoit un frere nommé *Jean de Kempis*, prieur du monastere des chanoines réguliers de la congrégation de *Gerard* le Grand du mont Ste. *Agnès* près de Zuvol. *Thomas* fit profession dans ce monastere en 1406, & fut ordonné prêtre en 1423. Une des principales occupations des chanoines réguliers de cette congrégation, étoit de copier la bible, les écrits des peres & les ouvrages de piété. *Thomas à Kempis* en s'appliquant à ce travail, songea moins à se procurer la nourriture du corps que celle de l'ame. Il se remplissoit des maximes & des vérités contenues dans les livres qu'il copioit; ensorte qu'il fut en état d'en instruire les autres. C'est ce qu'il fit dans ses conversations, dans ses discours, dans les instructions qu'il donna à ses freres, & dans les ouvrages de piété qu'il composa. Il étoit humble, doux, fervent dans la priere, & il devint un des plus grands maîtres dans la vie spirituelle. Son style est simple, mais ses pensées sont solides. Il est plein d'onction, & il n'a rien de cette spiritualité outrée de quelques mystiques, dont le langage est extraordinaire & inintelligible. Il a vécu 70 ans dans son ordre, & n'est mort que l'an 1471.

§ I.

Ouvrages de Thomas à Kempis.

L'édition la plus ample de ses œuvres est celle de Cologne de l'an 1660. Elle est en trois tomes. Le premier contient les dis-

cours de *Thomas à Kempis*, savoir, I. Trente *sermons* à des novices, qui sont des conférences que ce saint homme avoit faites aux novices de son ordre en différens temps. Ces discours contiennent des instructions & des avis salutaires à de jeunes religieux. Ils sont fondés sur des passages de l'écriture, & soutenus de quelques exemples rapportés à la fin. II. Neuf *discours* à ses freres, contenant des pensées solides sur les principales vertus religieuses, sur le renoncement à soi-même, sur la componction, sur la chasteté, sur le silence & la solitude. III. Trente-six *discours* sur l'incarnation de JESUS-CHRIST, sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection & son ascension; sur la descente du St. Esprit & sur la primitive église. Ces discours ne sont presque composés que de passages de l'écriture-sainte. Le second tome contient les traités spirituels, à la tête desquels sont les quatre livres de l'imitation de JESUS-CHRIST. Cet admirable ouvrage, qui est contesté à *Thomas à Kempis*, est suivi de plusieurs autres qu'on lui attribue. Les principaux sont, I. Le *soliloque de l'ame*, dans lequel l'auteur a recueilli plusieurs pensées tirées de l'écriture-sainte, contenant des sentimens de piété, de reconnoissance & d'affection de l'ame envers Dieu. II. La *discipline* de ceux qui sont dans le cloître, où l'auteur traite des devoirs & des occupations des religieux. III. Du *mépris de toutes les choses du monde*. IV. Les *exercices spirituels*. V. Le *manuel des jeunes gens*, à qui il recommande la lecture de l'écriture-sainte, l'étude des bons livres, le chant, l'assistance à l'office divin, l'humilité, le renoncement à soi-même, & l'attachement aux choses célestes. VI. Le livre de la componction du cœur, qui est une priere fervente d'un homme qui se reconnoît pécheur, & qui expose à Dieu sa misere. VII. Celui de la solitude & du silence, où l'on voit l'utilité de l'un & de l'autre. La seconde partie du second tome contient plusieurs autres traités de piété plus courts. Le troisieme tome renferme, 1°. La vie de *Gerard* le Grand, celles de *Florent*, de neuf de ses disciples, & de Ste. *Lidvige* vierge. 2°. Six lettres de piété. 3°. Plusieurs oraisons, & quelques hymnes. Il n'est pas certain que tous les ouvrages qui portent le nom de *Thomas à Kempis* soient de lui. Il n'a mis son nom à aucun des siens par humilité, & en a copié plusieurs des autres.

§ II.

Digression sur l'imitation de JESUS-CHRIST.

Le livre de l'imitation de JESUS-CHRIST qui lui a été attribué, est généralement estimé de tout le monde. C'est cette haute idée que l'on a toujours eue de cet admirable écrit, qui a donné lieu au grand nombre de traductions qui en ont été faites en toute sorte de langues. On y remarque un ordre assez naturel. Le premier livre est plus propre pour ceux qui commencent à servir Dieu. Le second entre davantage dans la vie intérieure & spiri-

tuelle. Le troisieme en est un parfait tableau, qui nous découvre le saint commerce de l'ame avec Dieu, & les chastes délices que Dieu fait goûter à un cœur qui a renoncé aux vaines joies du siecle & aux faux plaisirs des mondains. Les trois premiers livres ayant conduit un fidele jusqu'à la plus sublime perfection, il étoit juste qu'on lui apprît dans le quatrieme la maniere dont il doit participer au plus auguste de nos mysteres. Il n'y a peut-être jamais eu d'ouvrage dont l'auteur ait été contesté avec plus de chaleur, & sur lequel on ait fait plus d'écrits. Cette question qui ne paroît pas de grande conséquence, est devenue fameuse par l'intérêt que deux puissantes congrégations religieuses y ont pris. Le livre de l'*imitation de* JESUS-CHRIST, après avoir paru sous le nom de St. *Bernard*, fut imprimé plusieurs fois sous le nom de *Gerson* & sous celui de *Thomas* à *Kempis*. Il passa sans beaucoup de contestation pour être de ce dernier auteur, jusqu'au commencement du siecle dernier, que quelques-uns soutinrent qu'il ne pouvoit pas être de lui. Le livre porte son nom dans plusieurs manuscrits; mais dans le plus ancien qui est de 1441, son nom n'y est mis qu'en qualité de copiste du livre. On prétend qu'il y a des manuscrits plus anciens que *Thomas*, où ce livre se trouve. C'est sous le nom de St. *Bernard*, qu'a paru la premiere édition que nous ayons, faite à Bresse en 1485. La premiere traduction en françois fut faite aussi sur un manuscrit qui portoit le nom de St. *Bernard*. Cependant il est impossible de soutenir que l'ouvrage soit de ce saint docteur. Il suffit de dire que saint *François*, qui vivoit un siecle après saint *Bernard*, y est cité. D'ailleurs le style est fort différent de celui de saint *Bernard*. C'est par la faute des copistes ou des imprimeurs, que cet ouvrage lui a été attribué. L'ayant trouvé sans nom d'auteur, joint à quelque ouvrage de St. *Bernard*, ils ont cru qu'il étoit aussi du même auteur. Les chanoines réguliers dans le procès qu'ils eurent au parlement de Paris à ce sujet contre les Bénédictins, ont apporté des preuves dans leurs factums, pour montrer que *Thomas à Kempis* en est le véritable auteur; mais plusieurs savans n'ont pas trouvé ces preuves absolument convaincantes, & sont portés à croire que le livre de l'imitation est plus ancien que *Thomas à Kempis*. Pendant sa vie, le livre étoit attribué à St. *Bernard*, à *Gerson* & à *Gersen* abbé de Verseil (*voyez* son article dans ce dictionnaire.) Les plus anciens manuscrits, ou sont anonymes ou portent le nom de *Gerson*. Celui-ci a eu pour lui le sentiment commun de la France & de l'Italie dans le quinzieme & le seizieme siecle. Deux choses néanmoins affoiblissent les preuves que l'on allegue en sa faveur; la qualité de moine que l'auteur paroît avoir eue, & la différence du style. D'un autre coté les Bénédictins ont produit un grand nombre de manuscrits, pour prouver que le livre de l'imitation étoit de *Jean Gersen*. Des personnes très-judicieuses croient devoir suspendre leur ju-

gement ſur cette queſtion. L'important eſt de profiter de la lecture de cet excellent livre, & l'on peut ſans danger ignorer quel en eſt l'auteur.

V. THOMAS DE VILLENEUVE, (*Saint*) archevêque de Valence en Eſpagne, a été dans le ſeizieme ſiecle la gloire de ſon pays, & l'un des plus illuſtres ornemens de l'égliſe. Il naquit à Villeneuve, village du dioceſe de Tolede, & mourut en 1555 à 67 ans. Il étoit de l'ordre des Hermites de St. *Auguſtin*. On peut voir le tableau de ſes actions & de ſes vertus dans la vie des Saints & dans l'hiſtoire eccléſiaſtique. Nous n'en parlons ici qu'à cauſe d'un volume de ſermons imprimé à Alcala l'an 1581. Son ſtyle eſt tel qu'il le faut pour ſervir aux opérations de la grace, c'eſt-à-dire, ſimple & nourri des paſſages de l'écriture-ſainte.

VI. THOMAS DE TRUXILLO, né dans la ville de ce nom & religieux eſpagnol de l'ordre de St. *Dominique*, eſt connu dans ſon pays, I. Par des ſermons ſur les évangiles de toute l'année, en 2 tomes imprimés à Veniſe l'an 1591. II. Par le tréſor des ſermons en 4 vol. où il a ramaſſé avec beaucoup de ſoin les ſentimens des peres, & où il rapporte fidelement les vies des ſaints.

VII. THOMAS DE JESU, hermite de St. Auguſtin, étoit fils de *Ferdinand Alvarez d'Andrada* d'une des meilleures familles de Portugal. Il prit l'habit religieux à l'âge de 15 ans, & voulut introduire dans ſon ordre une obſervance plus rigoureuſe; mais la lâcheté de ſes confreres s'y oppoſa. Sa charité & ſon zele le firent connoître à *Sebaſtien*, roi de Portugal, qui le mena avec lui en Afrique en 1578. Il y prit un ſoin extrême des malades, dans la malheureuſe bataille d'Alcazar-Quivir; il eut l'épaule percée d'une fleche, fut fait priſonnier par un maure, & vendu à un marabou ou prêtre mahométan. Le marabou le traita d'abord fort bien, eſpérant de le faire changer de créance; mais *Thomas de Jeſu* cherchant à ſon tour à gagner le maure, l'indiſpoſa en lui mettant devant les yeux les abſurdités de la religion mahométane. Le marabou lui fit ôter ſes habits, le chargea de chaînes & le jetta dans une priſon affreuſe, où il fut bien battu & mal nourri. Sa priſon n'étoit éclairée que par un petit rayon de lumiere, à la faveur duquel il écrivit, pour la conſolation de autres priſonniers, ſon livre de la *paſſion de J. C.* Le marabou exerça tous les jours de nouvelles rigueurs envers lui, juſqu'à ce qu'un envoyé du roi de Portugal le racheta. Il fut d'abord mis en penſion chez un marchand chrétien, afin qu'il reprît ſes forces; il n'y voulut cependant pas demeurer, & demanda qu'on le tranſportât à Sagene. Il y avoit dans cette ville près de deux mille eſclaves chrétiens, avec leſquels *Thomas de Jeſu*, après qu'ils avoient fini leur travail, prioit Dieu. Il les inſtruiſoit dans la religion & faiſoit ſes efforts pour ramener les apoſtats. Ses exhortations firent tant d'impreſſion, que quelques-uns de ces eſclaves ſouffrirent plutôt la mort, que de changer de religion. Dans ces entrefaites la comteſſe de

Linarez sa sœur, & ses autres parens, mirent tout en œuvre pour le tirer de cet état; on employa même l'autorité de *Philippe II*; mais l'illustre captif supplia instamment qu'on lui permît de demeurer à Maroc, & d'y passer sa vie au service des esclaves chrétiens. Les sermons qu'il faisoit tous les jours, sa captivité, les jeûnes & la discipline rigoureuse à laquelle il s'étoit assujetti, lui causerent une maladie, dont il mourut en 1582 à 53 ans. Le traité dont nous avons parlé a été traduit en espagnol, en italien, en latin & en françois. Ce fut le pere *Alleaume*, Jésuite, qui donna cette derniere version en 1690, sous le titre de *souffrances de Notre-Seigneur J. C.* Il y joignit la vie de l'auteur avec un avis spirituel.

VIII. THOMAS DU FOSSE', *voyez* FOSSE'.

THOMASSIN, (*Louis*) prêtre de l'Oratoire, naquit à Aix en Provence en 1619, d'une famille qui s'est rendue illustre dans l'église & dans la robe. Il fut élevé dans une maison des PP. de l'Oratoire, & fut reçu dans la congrégation dès sa quatorzieme année. Après y avoir enseigné les humanités & la philosophie, il fut fait professeur de théologie à Saumur. Il introduisit dans son école la maniere de traiter la théologie par l'écriture, par les peres & par les conciles. Ses supérieurs l'ayant appellé à Paris en 1654, il y commença, dans le séminaire de St. *Magloire*, des conférences de théologie positive, suivant la méthode qu'il s'étoit prescrite à Saumur. En 1666 plusieurs prélats le solliciterent de donner au public le fruit de ses travaux & de ses lumieres. M. de *Perefixe*, archevêque de Paris, obtint l'impression de ses dissertations latines sur les conciles, dont il ne parut que le premier volume en 1667, *in*-4°, & de ses mémoires sur la grace, qui furent imprimés en 1668, en 3 vol. *in*-8°. Ces mémoires reparurent en 1682, *in*-4°, augmentés de deux mémoires, sous les auspices de M. de *Harlay*, archevêque de Paris. On vit aussi paroître du même écrivain trois volumes de *dogmes théologiques* en latin; le premier en 1680; le second en 1684, & le troisieme en 1689. Ils avoient été précédés par trois autres volumes *in-fol.* de la *discipline ecclésiastique*, *sur les bénéfices & les bénéficiers*; le premier en 1678; le second en 1679, & le troisieme en 1681. Le pere *Thomassin* mit encore au jour divers traités de *la puissance ecclésiastique*; de l'*office divin*; des *fêtes*; des *jeûnes*; de *la vérité* & *du mensonge*; de *l'unité de l'église*; de la *communion sous les deux especes*; de l'*aumône*; du *négoce* & *de l'usure*. Celui-ci ne fut imprimé qu'après sa mort, aussi-bien que le traité dogmatique des moyens dont on s'est servi dans tous les temps pour maintenir l'unité de l'église. Ce n'étoit pas seulement sur ces matieres que le pere *Thomassin* travailloit. Il possédoit parfaitement les belles-lettres, & il voulut enseigner aux jeunes gens l'usage qu'on en pouvoit faire par rapport à l'esprit & au cœur. Il donna au public des *méthodes* pour étudier & enseigner chrétiennement la *philosophie*, les *historiens profanes* & les *poëtes*. Le pape *Innocent XI* témoigna

quelque desir de se servir de son ouvrage de la discipline, pour le gouvernement de l'église, & voulut attirer l'auteur à Rome. L'archevêque de Paris en parla au Roi de la part du cardinal *Casanata*, bibliothécaire de ce Pontife; mais la réponse fut, qu'un tel sujet ne devoit pas sortir du royaume. Cependant le pere *Thomassin* crut devoir témoigner sa gratitude au St. Pere, & le desir qu'il avoit de rendre de plus grands services à l'église. Il mit en latin ses trois volumes de la *discipline*, afin qu'ils pusient mieux se répandre dans les pays étrangers. Ce travail fatiguant ne fut pas plutôt fini, qu'il en entreprit un autre, non moins pénible. Comme il s'étoit appliqué à l'hébreu pendant 50 ans, il crut devoir faire servir cette étude à prouver l'antiquité & la vérité de la religion. Il entreprit de prouver que la langue hébraïque est la mere de toutes les autres, & qu'il falloit par conséquent chercher dans l'écriture, qui conserve ce qui nous en reste, l'histoire de la vraie religion, aussi-bien que la premiere langue. Il donna une *méthode d'enseigner chrétiennement la grammaire ou les langues, par rapport à l'écriture-sainte*. Elle fut accompagnée de deux glossaires universels hébreux, dont l'impression qui se faisoit au Louvre, ne fut achevée qu'après sa mort. Ce furent le P. *Bordes*, prêtre de l'Oratoire, & M. *Barat* qui en prirent soin. Le pere *Thomassin*, dit le P. *Niceron*, n'étoit pas assez habile dans les langues orientales, & son systême étoit trop peu vraisemblable pour qu'il pût réussir dans son entreprise: la plupart des étymologies sont forcées. Après tant d'ouvrages, ses forces diminuant insensiblement, il ne se crut plus capable d'aucune étude pénible. Le pieux savant fit à Dieu de cet état un sacrifice, qui édifia encore plus le séminaire de St. *Magloire*, où il étoit, que ne l'avoit pu faire son travail continuel. Après avoir langui près de trois ans, ne jouissant presque point de son esprit ni de ses forces, il cessa de vivre la nuit de Noël 1695 à 76 ans. Le clergé de France lui faisoit un pension de cent pistoles, qu'il partageoit avec les pauvres, comme on l'apprit du curé de St. *Jacques* du Haut-Pas, qui étoit chargé d'en faire la distribution. Le pere *Thomassin* étoit humble, doux, modeste, vif, agréable; aimant l'étude & la retraite, & les aimant uniquement; fuyant les charges & les honneurs, qui l'en auroit distrait. Après avoir consacré à Dieu les premieres heures de la journée, il travailloit quatre heures le matin & trois heures le soir. Il étoit assujetti aux mêmes exercices, & nulle visite ne le dérangeoit sans un pressant besoin. Il s'abstenoit du travail pendant la nuit & après le repas. Sa timidité naturelle avoit pris de nouvelles forces dans le cabinet. Quand il faisoit des conférences à St. *Magloire*, il étoit tellement saisi, qu'il perdoit la parole, & pour la lui rendre, il falloit mettre un rideau entre lui & ses auditeurs. Sa modération s'étendoit jusques sur les opinions des hommes, quand elle n'étoit pas contraire aux décisions de la foi.

foi. L'*église*, disoit-il, *toujours attachée à ses décrets, ne désapprouve point les différentes écoles & leurs sentimens opposés; ayons la même indulgence.* Il avoit d'abord adopté la façon de penser de MM. de Port-Royal; mais ayant cru reconnoître en eux de la mauvaise foi, il s'en sépara, & fit un systême particulier sur la grace qui n'a pas fait fortune. Quant à ses ouvrages, on y reconnoît plus l'homme laborieux que l'écrivain profond; son style a plus de facilité que d'élégance, soit en latin, soit en françois. Ses livres sont d'excellens recueils de passages, & si on n'y trouve pas un édifice régulier, on y trouve du moins des matériaux.

THOYNARD, (*Nicolas*) gentilhomme d'Orléans, naquit en 1629. L'étude des langues, de l'histoire & des médailles, l'occuperent toute sa vie. Il mourut à Paris en 1706 à 77 ans, dans le temps qu'on imprimoit sa *concordance* des quatre évangélistes en grec, *in-fol.* Cet ouvrage curieux & intéressant par les remarques chronologiques & historiques, dont il est rempli, parut l'année suivante. M. *Thoynard*, qui parloit assez mal, écrivoit de même. Il aimoit beaucoup la plaisanterie; mais il lui manquoit la finesse d'esprit qui la rend supportable. C'étoit d'ailleurs un homme d'honneur, plein de probité & de candeur, communicatif & obligeant, sur-tout à l'égard de ceux qui s'appliquoient à l'étude. Il eut des disputes avec le pere *Bouhours* & M. *Simon*, dont il critiqua la version du nouveau testament.

TIBERGE, (*Louis*) abbé d'Andres & directeur du séminaire des missions étrangeres à Paris, mourut dans cette ville en 1730, également distingué par sa piété & par ses ouvrages. Les principaux sont des retraites pour les gens du monde, pour les ecclésiastiques & pour les religieuses, qui forment en tout cinq volumes. Ses autres écrits furent produits dans la chaleur des disputes au sujet des missions de la Chine, & ne sont plus lus aujourd'hui.

TILLEMONT, *voyez* NAIN.

TILLET, (*les Freres du*) originaires d'Angoulême, avoient tous deux le même nom de *Jean*, la même inclination pour l'étude, & composerent l'un & l'autre des ouvrages pleins d'érudition, & moururent en 1570 dans le même lieu, la même année, le même mois. L'un fut greffier en chef du parlement de Paris, & s'appliqua particuliérement à l'étude du droit civil & des antiquités du royaume de France; & l'autre fut évêque de Meaux, après l'avoir été de St. Brieux. Il a composé des écrits sur la religion, & a publié les canons des apôtres, treize conciles en grec, les œuvres de *Lucifer* de Cagliari, l'exhortation à la pénitence de St. *Pacien* de Barcelone; les livres carolins, & une chronique des rois de France, depuis *Pharamond* jusqu'à *Henri II.* Nous avons du greffier du parlement, entr'autres ouvrages, I. Une *institution d'un prince chrétien à ses*

enfans. II. Des *mémoires sur les libertés de l'église gallicane.* III. Une *histoire des Albigeois*, extraite du trésor des chartes. IV. Des *mémoires* & des recherches sur plusieurs antiquités de la France.

TILLOTSON, (*Jean*) né dans le comté d'Yorck en Angleterre en 1630, d'un marchand drapier, fit ses études à Cambridge, & acquit une érudition & une éloquence qui le distinguerent bientôt de la foule. Il fut nommé successivement curé de St. *Laurent* à Londres, chanoine, puis doyen de Cantorbery, doyen de St. *Paul* & clerc du cabinet du Roi. Il n'aspiroit point à de plus grandes places, lorsque le roi *Guillaume* l'éleva sur le siege de Cantorbery en 1691. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Lambeth en 1694 à 65 ans. Ce fameux orateur étoit plein de raison, quoique sa mere en eût été privée pendant plusieurs années, & qu'ainsi elle eût pu lui transmettre cette infirmité. Sa société étoit agréable. Il avoit les idées nettes, l'esprit brillant, le style plus pur qu'aucun des théologiens anglicans. Son caractere étoit doux, si l'on en croit *Burnet*; mais cette douceur n'éclata pas envers l'église romaine, dont il parloit avec trop peu de modération. Il joignoit à la haine de la persécution, une haine aussi forte contre l'impiété, qu'il terrassa dans ses sermons. Ils composent un volume *in-folio*, dont *Barbeyrac* a donné une traduction en 6. volumes *in*-8°. *Tillotson* en laissa un grand nombre d'autres discours, qui parurent après sa mort, en 14 volumes *in*-8°. L'écriture-sainte & les peres y viennent à l'appui du raisonnement, qui est toujours vigoureux & pressant. Ce n'étoit point un orateur du commun, & on le met à la tête des prédicateurs anglois; mais il paroît qu'il ne seroit point le premier des orateurs françois. Nous demandons plus d'élégance & plus d'agrément, & il faut avouer que ces deux qualités ne paroissent que rarement dans les discours de *Tillotson*; du moins si on en juge par la traduction françoise.

TIPHAINE, (*Claude*) Jésuite parisien, entra dans sa compagnie en 1593. Après y avoir enseigné la philosophie & la théologie, il fut recteur de différens colleges, & enfin de celui de Pont-à-Mousson, où il fut reçu docteur & élu chancelier & recteur de l'université. La charge de provincial de la province de Champagne fut une autre récompense de son mérite. Il mourut à Sens en 1641 en odeur de sainteté. C'étoit un homme d'un esprit très-doux, d'un humeur commode, de mœurs pures, & qui sut joindre la science avec la piété. Ses sentimens furent différens de ceux de sa compagnie sur la grace. Il composa, I. Un ouvrage latin intitulé: *Traité de l'ordre ou de ce qui précede & de ce qui suit*, à Rheims 1640. II. Avertissement aux hérétiques de Metz, l'an 1618. III. Une défense de la doctrine des SS. PP. sur l'hypostase. Ces ouvrages sont peu recherchés aujourd'hui.

TIRIN, (*Jacques*) Jésuite d'Anvers, prit l'habit en 1580.

à l'âge de 20 ans. Son savoir & ses talens parurent dans les différens emplois qui lui furent confiés. Il mourut en 1636, avec une réputation étendue. Nous avons de lui un commentaire sur toute la bible, dans lequel il a recueilli un abrégé de ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres commentateurs. Il ne s'arrête point à expliquer chaque mot, & à marquer les différentes leçons; mais à rendre fidelement & clairement le sens du texte, suivant l'interprétation la plus commune des peres & des commentateurs. Nous avons plusieurs éditions de ce commentaire. La derniere que nous connoissons, est celle d'Ausbourg en 1757, 2 vol. *in-folio*.

TITELMAN, (*François*) natif de Hasselt, ville de l'évêché de Liege, dans le seizieme siecle, prit l'habit de religieux de St. *François* à Louvain chez les Cordeliers. Ayant fait un voyage à Rome, il passa dans l'ordre des Capucins l'an 1535. Il mourut deux ans après, après avoir publié grand nombre d'ouvrages de controverse, de philosophie & de théologie scholastique, qui ont très-peu de réputation à présent & encore moins de lecteurs. *Erasme* a écrit contre lui, & le traite fort mal. *Titelman* avoit mérité en partie ces mauvais traitemens, par le peu de modération de son caractere & de son style.

TOLET, (*François*) Jésuite, né à Cordoue en Espagne en 1532, montra de bonne heure son génie. Dès l'âge de 15 ans, il fut fait professeur public de philosophie à Salamanque. *Dominique Soto*, son maître, ne l'appelloit que le *prodige d'esprit*. *Tolet* étant entré dans la compagnie de JESUS, fut envoyé à Rome, où il se fit un grand nom, en enseignant la philosophie & la théologie. Le pape *Pie V* le nomma son prédicateur. Ayant accompagné le cardinal *Commendon* en Allemagne, il n'acquit pas moins d'estime par sa prudence, qu'il en avoit acquis par son érudition & par sa piété. Il exerça l'emploi de prédicateur, sous le pontificat de *Grégoire XIII*, de *Sixte-Quint*, d'*Urbain VII*, de *Grégoire XIV*, d'*Innocent IX*, de *Clément VIII*. Ces Pontifes lui donnerent des commissions importantes & la place de théologien ordinaire. Ces emplois ne l'empêcherent point de travailler à divers ouvrages. Nous avons de lui, I. Des commentaires sur divers livres de l'écriture, sur St. *Jean*, sur le douzieme chapitre de St. *Luc*. II. La *somme* des cas de conscience, pour l'instruction des prêtres, en huit livres. Quoique cet ouvrage ait été traduit dans presque toutes les langues, il n'en est pas plus exact. La doctrine qu'on a tant reproché aux théologiens Jésuites, s'y trouve dans toute son horreur. Il y soutient qu'on ne doit point obéir à un prince excommunié; il enseigne l'équivoque & les restrictions mentales: aussi a-t-il été compris dans les livres, proscrits par divers parlements. III. Plusieurs *sermons*, qu'il avoit prêché avec applaudissement. Il ne faisoit point d'exorde, & après avoir expliqué son texte, il entroit tout de suite en matiere, tonnant contre les vices, & n'épargnant ni les

grands ni les petits. Le pape *Clément VIII* l'éleva l'an 1594 au cardinalat, & ce fut le premier de son ordre qui parvint à cette dignité. Il aimoit la justice & l'équité; la réunion du roi *Henri IV* avec le St. Siege, malgré les desirs du roi d'Espagne son souverain, en est une preuve. Il mourut en 1596 à 64 ans, infiniment regretté à Rome, & respecté en France, sur-tout par *Henri IV*, qui lui fit faire un service solemnel.

TOMASI, (*Joseph-Marie*) né à Alicate dans la Sicile en 1649, d'une famile très-illustre, renonça de bonne heure aux espérances du siecle, pour entrer dans l'ordre des Théatins. Sa modestie, malgré ses talens & ses mortifications dans un corps délicat le firent chérir & respecter. Il ne fut pas moins savant que pieux; toutes les langues anciennes lui devinrent familieres; mais il s'attacha particuliérement à la théologie & à l'écriture-sainte, & sur-tout à cette partie des sciences ecclésiastiques qui traitent de l'office divin. *Clément XI*, instruit de son mérite, le fit consulteur de la congrégation des rites, & le contraignit d'acepter le chapeau de cardinal en 1712. L'augmentation de ses revenus ne fut que pour les pauvres. Sa maison fut leur asyle; il leur distribua dans six mois quatre mille écus d'or. Attaché à l'ancienne discipline de l'église touchant les titres des cardinaux, il prêcha tous les dimanches dans celle dont il portoit le titre. Son zele pour la réforme des mœurs alla jusqu'à vouloir réprimer le luxe, qu'on étaloit dans le cérémonial & dans les habits. Ce pieux cardinal mourut en 1713 à 64 ans. Modeste jusqu'au tombeau, il auroit voulu être enterré sans aucune pompe dans un cimetiere. Le Pape le peignit comme un saint dans le consistoire qui suivit sa mort: il dit, qu'il voyoit avec peine la perte de ce *modele de sainteté, de cet exemplaire de l'ancienne discipline qu'il retraçoit par sa conduite & par ses écrits.* Ses principaux ouvrages sont, I. *Institutiones theologicæ antiquorum patrum*, à Rome en 3 volumes, 1709, 1710 & 1712. Le premier contient les prescriptions de *Tertullien*, l'avertissement de *Vincent* de *Lerins* & deux oraisons de St. *Grégoire* de Nasianze. Le tome second renferme les trois livres de St. *Cyprien* à *Quirinus*, les ascétiques de St. *Basile*, ses discours sur le jugement de Dieu, sur la vraie foi & ses morales. Le troisieme offre l'ancorat de St. *Epiphane*, l'abrégé que ce docteur a fait lui-même de l'*ancorat*, & sa confession de foi. II. *Codices sacramentorum nongentis annis vetustiores*, *Romæ*, *in*-4°. 1680. III. Des éditions du pseautier & de l'antiphonaire romain, tel qu'il étoit disposé anciennement. IV. *Officium dominicæ passionis*, *feriâ sextâ majoris hebdomadæ*, suivant le rit des Grecs, *in*-8°. à Rome 1695. V. Le cardinal *Tomasi* travailloit, lorsqu'il mourut, à l'édition du véritable sacramentaire de St. *Grégoire* pape, purgé de toutes les additions qu'on y a faites dans des temps postérieurs. VI. Quelques ouvrages de piété en latin & en italien. Le journal des savans, de décembre 1745, annonçoit une édition complette de

tous les ouvrages de *Tomasi*, chez les freres *Pagliarini* à Rome, en 12 volumes *in*-4°. La famille de *Tomasi* a produit plusieurs autres personnes illustres par leur piété. On imprima en 1658 la vie du duc de Palma, pere de celui dont nous parlons; & quelque temps après la vie du vénérable serviteur de Dieu, *Charles Tomasi*, frere du duc de Palma. On vit paroître ensuite la vie de la sœur du cardinal (*Marie Crucifice*) religieuse Bénédictine du monastere de Palma. On assure qu'elle avoit prédit le cardinalat de son frere, auquel on a donné le nom de vénérable, par un décret de la congrégation des rits du mois de mai 1714.

TORNIEL, (*Augustin*) né à Barengo dans le Novarois en 1543, s'appliqua d'abord à la médecine, que son pere exerçoit. Dégoûté du monde au milieu des progrès qu'il faisoit, il entra chez les Barnabites de Milan, en 1569, à 26 ans. Son mérite le fit élever aux premieres charges de l'ordre, & même à celle de général: dignité qui lui fut conférée pendant trois fois. Les évêchés qu'on lui offrit ne tenterent point son ambition, & il mourut à Milan simple religieux en 1622 à 79 ans. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: *Annales sacri & profani*, *in-fol.* 2 volumes, réimprimé pour la quatrieme fois en 1620 à Anvers. C'est la meilleure édition de cet ouvrage, peu recherché aujourd'hui; mais qui l'a beaucoup été autrefois. Il s'étend depuis la création du monde jusqu'à la rédemption des hommes par J. C. *Sponde* avoit eu dessein de mettre de semblables annales à la tête de son abrégé de *Baronius*; mais il fut si satisfait de celles de *Torniel*, qu'il se contenta de les abréger. Cet auteur est le premier, suivant M. du *Pin*, qui ait traité cette matiere avec exactitude, & il n'est point à mépriser, suivant l'abbé *Lenglet*. Son ouvrage ne contient pas seulement l'histoire, mais encore des éclaircissemens historiques, chronologiques, géographiques, &c. On peut le regarder comme un bon commentaire des livres historiques de l'ancien testament.

TOSTAL, (*Alphonse*) espagnol, acheva ses études dans l'université de Salamanque à l'âge de 22 ans. Il enseigna dès-lors toutes les sciences. Il assista au concile de Bâle, fut fait ensuite évêque d'Avila, & élevé aux premieres charges du royaume d'Espagne. Il mourut en 1454 âgé de 40 ans, & fut enterré dans l'église d'Avila, avec cette épitaphe: *Hic stupor est mundi, qui scibile discutit omne.* En effet il s'étoit rempli la mémoire d'une infinité de choses. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il ait pu pendant une vie assez courte, non-seulement étudier tant de différentes choses, mais encore écrire un nombre prodigieux de volumes sur toute sorte de sujets. Ses ouvrages composent 27 tomes *in-folio*, dont la plupart sont des *commentaires* sur l'écriture-sainte. Les autres renferment des traités sur les différens sujets.

TOURNELI, (*Honoré*) naquit à Antibes en Provence en 1658,

de parens pauvres, qui lui faisoient garder leurs cochons. Un jour qu'il les faisoit paître, un carosse passa sur la route de Paris. Le jeune enfant, né avec un esprit vif & un desir ardent d'être quelque chose, quitte son troupeau & se met derriere la voiture. Arrivé à Paris, il fit ses études par le moyen d'un de ses oncles, qui portoit le surplis dans la paroisse de St. *Germain* l'Auxerrois. Après avoir fait ses humanités avec distinction, il étudia en Sorbonne & fut reçu docteur en 1686. Ses liaisons avec les Jésuites lui procurerent une fortune honnête. Il fut nommé d'abord professeur de théologie dans l'université de Douay, & il paya chérement cette place, puisqu'il ne l'eut qu'aux dépens de son honneur. La fourberie du faux *Arnauld* ayant été découverte, *Tourneli* voulut bien s'en avouer l'auteur, & le P. de la *Chaise* l'en récompensa par une chaire de théologie & par un canonicat de Tournai. On l'appella à Paris pour remplir un canonicat de la sainte chapelle & une place de professeur en Sorbonne, qu'il remplit pendant 24 ans. On y joignit une abbaye : fruit de son zele contre les Jansénistes. L'abbé *Tourneli* quitta sa chaire en 1716, pour revoir les traités qu'il avoit donné en Sorbonne. Il mourut d'apoplexie en 1729. Ce docteur avoit un génie facile, une pénétration vive & une mémoire heureuse. La netteté & la clarté étoient le caractere de ses explications, qui étoient d'ailleurs relevées par un style correct & élégant. Ses ennemis l'ont accusé de penser d'une façon & d'écrire d'une autre ; ils lui prêtent même des propos qui confirment le jugement qu'ils en portent ; mais il faudroit les avoir entendus pour pouvoir se décider contre *Tourneli*. On ne peut condamner un homme estimable sur des oui-dires. Les ouvrages de ce fameux théologien sont en grand nombre & ont été imprimés plusieurs fois, *in-fol. in*-4°. & *in*-12. Sous le titre de *cursus theologicus scholastico-dogmaticus*, &c. On y trouve, I. Un traité sur la grace. II. Traité des attributs de Dieu. III. Traité des sacremens en général. IV. Traité de la Trinité. V. Traité de l'église. VI. Traité de l'incarnation. VII. Les traités sur les différens sacremens ; celui du mariage étoit presque achevé lorsque l'auteur mourut. Il prêta plusieurs fois sa plume aux défenseurs de la bulle *unigenitus*.

TOURNEMINE, (*René-Joseph de*) né à Rennes en 1661, d'une famille illustre, est très-connue par son érudition & par la part qu'il eut au journal de Trévoux auquel il travailla pendant 19 ans avec distinction. On le transféra en 1718 à la maison professe de Paris, où il eut l'emploi de bibliothécaire, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1739. Le pere de *Tournemine* avoit embrassé tous les genres d'érudition, & se plioit avec une égale facilité à tous les travaux qu'on demandoit de lui. Il passa pour un grand critique, & il exerça sa censure même sur les écrivains de sa société. Il fut sur-tout l'adversaire du P. *Hardouin*, qu'il poursuivit de son vivant & après sa mort. Lorsqu'il vit les dangereuses opinions de ce Jésuite se reproduire dans l'*histoire du peu-*

ple de Dieu, il denonça cette production aux supérieurs de sa compagnie, qui n'auroient jamais dû la laisser imprimer. Il leur adressa un mémoire, afin de leur faire sentir tout le poison de cet ouvrage. Il y montre une chronologie toute extraordinaire, celle de *Porphyre* & de *Marsham* substituée à la véritable; le texte de l'écriture-sainte rendu très-infidelement; un double sens littéral admis dans les prophéties qui regardent le Christ; un style de conte de fées employé dans les choses les plus sérieuses & les plus sublimes. Les observations du P. *Tournemine* réveillerent le zele du général, qui ordonna des corrections. Ce savant critique connoissoit très-bien les livres saints. Le public lui a l'obligation d'une nouvelle édition du commentaire de *Menochius* sur l'écriture, imprimé à Paris, chez *Guerin* 1719, en 2 vol. *in-fol.* Cette édition est la meilleure de cet ouvrage, qui est très-estimé parmi les théologiens. Les exemplaires en sont devenus rares, d'une valeur considérable. On en a fait derniérement une réimpression à Venise qui est inexacte & qui n'a point fait tomber celle de Paris. Le *Menochius* du P. de *Tournemine* renferme un supplément qui, outre plusieurs traités rares & utiles pour entendre l'écriture, contient un nouveau systême de chronologie dont il est l'auteur, avec des dissertations pour éclaircir les difficultés de l'ancienne histoire sacrée & profane, & pour les concilier l'une avec l'autre. On a encore de lui des *réflexions sur l'athéisme* au-devant des deux dernieres éditions du traité de l'*existence de Dieu*, de M. de la *Mothe-Fénélon*, archevêque de Cambray; des dissertations sur la derniere cene de J. C. & sur plusieurs autres points de critique. Il a laissé en manuscrit quelques ouvrages intéressans. Le P. de *Tournemine* avoit aussi le talent de la chaire & il prêcha avec applaudissement.

TOUR DUPIN, (*Jacques de la*) né en Dauphiné en 17... embrassa l'état ecclésiastique & se consacra au ministere de la prédication. Il devint abbé d'Ambournai, & grand-vicaire de Riez. Il prêcha le panégyrique de St. *Louis* devant l'académie françoise en 1751, & l'avent à la cour en 1755. Ce prédicateur mourut d'une attaque d'apoplexie en 1765. Nous avons de lui 2 vol. de *panégyriques*, que nous ne croyons point exempts de critique, soit pour l'application forcée des passages de la sainte-écriture, soit pour avoir outré quelquefois les caracteres, à dessein d'établir entre différens saints des comparaisons absolument étrangeres à la grandeur de ces héros, au mérite même du panégyrique, soit enfin pour quelques antitheses favorites. Mais ses beautés éclipsent ses défauts. Ses discours sont l'ouvrage d'un prédicateur véritablement éloquent, d'une imagination noble & brillante; d'un esprit orné, d'un sentiment vif & pathétique. On peut les regarder comme le fruit d'un travail très-estimable & d'un zele très-décidé pour les intérêts de la religion, & surtout singuliérement attaché à l'honneur de sa profession. Nous ne saurions auquel de nos orateurs françois le comparer; il est plus

neuf, plus varié & plus riche que la plupart ; mais il lui manque peut-être d'autres qualités peu essentielles. Il a laissé plusieurs autres discours qu'on doit imprimer.

TOURNEUX, (*Nicolas le*) né à Rouen en 1640, de parens obscurs & pauvres, fut élevé par les soins de M. du *Fossé*, & fit des progrès rapides, aidé par une mémoire heureuse & une pénétration vive. Après avoir fait sa philosophie au college des Grassins sous le célebre *Hersant*, il se retira en Touraine & de-là à Rouen, où il fut fait prêtre & nommé vicaire de la paroisse de St. Etienne des Tonneliers. Le talent de la chaire & de la direction le firent également distinguer. L'abbé le *Tourneux* étant venu à Paris en 1675, remporta le prix de prose de l'académie françoise & entraîna tout le monde à ses sermons. La crainte d'être séduit par les éloges l'obligea de se renfermer chez M. du *Fossé*, fils de son bienfaiteur, où il se mit sous la direction de M. de *Saci*. Ce sage directeur voulant que la retraite de M. le *Tourneux* fût utile aux fideles, l'engagea à composer des ouvrages pour leur instruction. On lui fit faire pour essai une *semaine sainte* en françois, qui fut imprimée avec une belle préface, & qui fut fort goûtée du public. Il continua pendant deux ans chez M. du *Fossé* sa vie retirée & l'étude de l'écriture & des peres. On lui procura ensuite la place de chapelain du college des Grassins, où il trouva le loisir & le repos qu'il cherchoit pour continuer de se remplir de plus en plus de la science ecclésiastique. Il devint si habile, qu'on le consultoit sur toute sorte de matieres. M. de *Vert*, trésorier de l'ordre de Cluni, auteur de l'*explication des cérémonies de la messe* en quatre volumes, tira beaucoup de secours des lumieres de M. le *Tourneux*. Le célebre *Santeul* avouoit qu'il lui étoit redevable de la matiere de ses plus belles hymnes. M. de *Saci* lui faisoit revoir ses ouvrages, & M. du *Fossé* voulut qu'il lui rendit aussi le même service. M. le *Vaïer*, maître des requêtes, l'engagea à venir demeurer chez lui, & ce fut dans sa maison qu'il donna au public la *vie de J. C.* avec la préface qui passe pour un bon morceau. Il y commença aussi l'*année chrétienne* en 1679. M. *Arnauld* nous apprend dans une de ses Lettres, quelle fut l'occasion de cet ouvrage si utile à l'église. » Ce dessein, dit ce docteur, est venu » de M. *Pelisson*, qui ayant été autrefois huguenot, a un zele » admirable pour la conversion de ses anciens freres. Il sait que » rien ne les détourne plus de se convertir, que de ce qu'ils n'en- » tendent rien au service de l'église, ne sachant pas le latin, & » que de plus les ministres leur représentent la messe comme » pleine d'abomination. M. *Pelisson* est si persuadé que le meilleur » moyen de lever ces obstacles est de leur mettre entre les mains » la messe traduite en françois, qu'il a fait imprimer à ses dé- » pens le missel traduit en françois, pour le répandre, comme il » a fait, dans les provinces où il y a le plus de Huguenots ; ce » qui a été d'un grand avantage pour les convertir dans ces der- » nieres années. Mais comme il a cru, & avec raison, que pour

rendre

» rendre cela plus utile, il eût été bon d'y joindre l'abrégé de la » vie du saint dont on dit la messe, & les explications des épi- » tres & des évangiles, plus belles & plus édifiantes que celles » qu'y avoit mises M. *Voisin*; il y a six ou sept ans qu'il a engagé » M. le *Tourneux*, dont il est fort ami, & qu'il estime autant » qu'il le mérite, d'entreprendre ce travail. « Cet ouvrage eut tant de cours que des hommes jaloux le dénoncerent comme un livre dangereux à M. de *Harlai*, archevêque de Paris. Ils l'indisposerent contre l'auteur, & ce prélat lui fit entendre qu'il feroit bien de se retirer. M. *Colbert*, archevêque de Rouen, voulant s'attacher un si rare sujet, lui donna le prieuré de Villers, diocese de Soissons. Cependant M. de *Harlai* lui rendit ses pouvoirs, & l'accorda même en 1681 pour confesseur à Port-Royal. L'année suivante il fut obligé de prêcher le carême à St. *Benoît* pour remplacer le pere *Quesnel* qui avoit été obligé de disparoître. Jamais on n'avoit vu d'auditoire plus rempli, ni de prédicateur plus applaudi, & qui méritât plus de l'être. Ses ennemis irrités de ses succès, le firent interdire. Il se retira à son prieuré de Villers, où il mena une vie très-pénitente. Il chantoit tous les jours l'office avec des jeunes gens qu'il formoit pour l'église. Il employoit à cette bonne œuvre les revenus de son bénéfice, & une pension que le Roi lui donnoit. Il mourut subitement à Paris où il étoit venu pour parler à l'archevêque de la continuation de son *année chrétienne* : c'étoit en 1686. Il n'étoit âgé que de 47 ans. Presque tous les ouvrages de M. le *Tourneux* ont pour objet l'instruction des fideles. En voici le catalogue, I. *L'année chrétienne*. II. *La vie de J. C.* III. *De la meilleure maniere d'entendre la messe*. IV. *Instruction & exercices de piété pendant la messe*. V. *Principes & regles de la vie chrétienne*. VI. *Catéchisme de la pénitence*. VII. *Explication littérale & morale de l'épître aux Romains*. VIII. *Instruction sur les sept sacremens & sur leurs cérémonies*. IX. *Office de la Vierge*, avec des instructions pour passer saintement la journée. X. *Traduction du bréviaire & du missel*. XI. Discours de la providence sur la multiplication des cinq pains. XII. Lettre de controverse adressée à quelques Prétendus-Réformés, pour les inviter à rentrer dans l'église. XIII. Observations sur la censure du *miroir de piété*. XIV. On lui attribue un abrégé de théologie en françois, *in*-4°. XV. *Avis salutaires* & très-importans pour un pécheur converti, tirés des œuvres du bienheureux *Pierre* de Luxembourg.

TOUSTAIN, (*Charles-François*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né en 1700 dans le diocese de Séez, d'une famille ancienne, se distingua dans son cours de philosophie & de théologie, qu'il fit à Fécamp. Ses supérieurs l'envoyerent à Rouen, où il apprit les langues vivantes & les langues mortes. Elevé au sacerdoce en 1729, il travailla sans relâche à une édition des œuvres de St. *Théodore* Studite. Il étoit occupé à cet ouvrage, lorsque la nécessité de défendre les archives des monasteres de sa congrégation, l'engagea dans les disputes sur la di-

plomatique. Il commença une histoire des bulles des Papes, des actes ecclésiastiques, &c. & il avoit déjà composé un assez gros ouvrage sur cette matiere, lorsque quelques savans à qui il communiqua son manuscrit, lui conseillerent de traiter la matiere plus en grand. Ce conseil produisit l'ouvrage intitulé : *Nouveau traité de diplomatique, où l'on examine les fondemens de cet art : on établit des regles sur le discernement des titres : & l'on expose historiquement les caracteres des bulles pontificales & des diplomes donnés en chaque siecle : avec des éclaircissemens sur un nombre considérable de points d'histoire, de chronologie, de critique & de discipline, & la réfutation de diverses accusations intentées contre beaucoup d'archives célebres, & sur-tout celles des anciennes églises. Par deux religieux Bénédictins de la congrégation de St. Maur, in-4°, 6 vol. enrichis de notes, de vignettes, & d'environ cent planches en taille-douce.* Le premier vol. de ce grand ouvrage, que l'auteur avoit composé avec dom *Tassin*, fut accueilli comme il le méritoit. On rendit justice aux découvertes de l'auteur, à la profondeur de ses recherches & de son érudition, à son travail infatigable. L'auteur préparoit son second vol. lorsqu'il mourut en 1754 avec une grande réputation de piété & de savoir. D. *Tassin* & quelques autres de ses confreres ont continué cet ouvrage.

TOUTTÉE, (*Dom Antoine-Augustin*) né à Rion en Auvergne en 1677, entra dans la congrégation de St. *Maur* en 1697. Il professa avec succès la philosophie & la théologie. Ses supérieurs l'ayant envoyé à St. *Denis* & ensuite à Paris, il y entreprit une nouvelle édition des œuvres de St. *Cyrille* de Jérusalem ; qui fut publiée en 1720, par les soins de dom *Prudent Maran*. L'auteur étoit mort dès le mois de décembre 1718. L'édition de St. *Cyrille* est ornée de la vie de ce saint, d'une préface & de savantes notes.

TREUVÉ, (*Simon-Michel*) docteur en théologie, étoit de Noyers en Bourgogne, & fils d'un procureur du bailliage. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il choisit par inclination & par religion celle de l'écriture-sainte & de la tradition, & il étudia l'une & l'autre avec soin dès sa plus tendre jeunesse. Au sortir de sa rhétorique ayant à peine 16 ou 17 ans, il entra en 1668 dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne. Il en sortit en 1673 & se retira à Vitri-le-François, dont M. *Feydeau* étoit curé, & il y régenta les humanités. Quelque-temps après, M. le *Roi*, abbé de Haute-Fontaine, l'attira dans son abbaye au diocese de Châlons. M. *Treuvé* y composa ses *instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacremens de pénitence & d'eucharistie*, qu'il dédia à madame de *Longueville*. Il fut imprimé pour la premiere fois en 1676, & on en a fait depuis un très-grand nombre d'éditions. M. *Treuvé* n'avoit pas encore 24 ans, lorsqu'il acheva cet ouvrage, & dès qu'il fut fini, M. Vialart l'éleva au sacerdoce. Après un séjour d'environ 3 ans à Haute-Fontaine, M. *Treuvé* fut appellé à Epoisses pour demeu-

rer auprès de M. le comte de *Guitaut*, à qui il fut très-utile. On lui conféra peu de temps après, un canonicat de l'église ou chapelle du château. Il quitta ce bénéfice pour se rendre à Paris, où il devint aumônier de madame de *Lesdiguieres* & ensuite vicaire de la paroisse de St. *Jacques* du Haut-Pas. L'illustre *Bossuet*, instruit de son mérite, l'attira à Meaux & lui donna la théologale & un canonicat de son église. Il demeura dans cette ville environ 22 ans, & il n'en sortit que par infirmité & malgré le cardinal de *Bissi* qui vouloit le retenir. M. *Treuvé* vint fixer son séjour à Paris, où il continua de se sanctifier par ses bonnes œuvres, par des travaux utiles, & par ses infirmités. Il mourut le 22 de février 1730 âgé de 77 ans. Nous avons de lui, outre l'ouvrage dont nous avons parlé. I. Le *directeur spirituel, à l'usage de ceux qui n'en ont point*, in-12. II. Un traité des *devoirs des pasteurs par rapport à l'instruction qu'ils doivent à leurs peuples*. III. Des *discours de piété*, vol. *in*-12, à Paris 1696. Ces discours avoient été prêchés en plusieurs paroisses de Paris en différens temps. Comme c'étoit peu après la révocation de l'édit de Nantes, on y trouve en quelques endroits, de la controverse solidement traitée. M. *Treuvé* a laissé manuscrits d'autres discours de piété, & il a mis en ordre les cas de conscience de MM. de *Lamet* & *Fromageau*, que l'on a imprimés en deux volumes *in-folio* à Paris 1732. On lui donne encore les *prieres tirées de l'écriture-sainte* & de l'office de l'église avec des prieres du matin & du soir; une explication des cérémonies de la messe & des prieres pour y suivre le prêtre, à Paris 1698. Enfin M. *Treuvé* passe pour être l'auteur de l'histoire de M. du *Hamel*, docteur de Sorbonne, curé de St. *Merri*, in-12. Cette histoire est bien écrite; elle fut composée en 1690.

TRICALET, (*Pierre-Joseph*) docteur en théologie de l'université de Besançon, naquit à Dole en Franche-Comté en 1696, d'une famille noble. Après avoir fait ses premieres études au college des Jésuites à Besançon avec très-peu de succès, à cause de la dissipation à laquelle il étoit livré, il fut envoyé en 1711 à Nozeroy, petite ville de Franche-Comté, pour y faire sa philosophie chez les Cordeliers. La maison de ces PP. étoit réguliere, & ils passoient pour avoir d'habiles professeurs; mais il ne sut profiter ni des exemples de la vertu ni des leçons de la science. Entraîné par un naturel bouillant, il portoit l'égarement jusqu'à s'échapper pendant la nuit, escaladant les murs, pour voler où son libertinage l'appelloit. Le gardien fut obligé de le renvoyer à sa famille, comme un objet de scandale. L'illusion qui l'enivroit se dissipa enfin; quelques livres de piété lui ouvrirent les yeux, & après avoir fait une retraite au séminaire de Besançon, il disparut tout-à-coup & alla se cacher chez les Cordeliers de Nozeroy, dans ce même couvent que son oisiveté & ses déréglemens avoient scandalisé. Il entra ensuite au séminaire, étudia en théologie, & fut élevé au sacerdoce en 1720. Il avoit reçu l'année

d'auparavant le bonnet de docteur, qui ne fut pas pour lui un vain honneur. La comtesse de *Poitiers*, instruite de ses talens & de ses vertus, lui confia la cure de l'Isle sur le Doux en Franche-Comté; mais il se démit bientôt de ce bénéfice pour se rendre à Paris. Il arriva en cette ville en 1720; & au commencement de l'année d'après, il se retira au séminaire de St. *Nicolas* du Chardonet, où ses heureuses dispositions furent mises en exercices. Il fut successivement professeur, préfet du séminaire, procureur & supérieur de la petite communauté. Ces emplois l'occuperent l'un après l'autre durant 18 ans, depuis 1726, jusqu'en 1744. Il avoit été élu en 1734, supérieur des *Miramiones*, & il les conduisit avec la même prudence & le même zele que les éleves de son séminaire. Dès la seconde année de sa supériorité, en 1735, M. de *Vintimille*, archevêque de Paris, le nomma un de ses grands-vicaires. Mde. la duchesse d'Orléans douairiere, à qui la réputation de son mérite étoit parvenue, le prit pour directeur, & lui donna toute sa confiance; M. *Tricalet* la méritoit. Passionné pour le bien des ames, il ne voyoit dans la princesse qu'une pénitente vertueuse, & non une protectrice illustre. Elle le pressa en vain d'accepter une abbaye. Son désintéressement étoit aussi grand que son zele. M. le duc d'*Orléans* qui le connut aussi, n'eut pas moins d'estime pour lui que sa mere. Ce prince l'honora plusieurs fois de ses lettres & de ses visites, & le consulta sur des affaires importantes. La mort de la reine d'Espagne, arrivée en 1742, occasionna une discussion assez vive entre Mde. la duchesse d'Orléans & le prince son fils. On s'en rapporta à la décision de M. *Tricalet*, qui termina le différend par une réponse nette, précise & lumineuse. Cependant le pieux directeur étant accablé d'infirmités, crut devoir se retirer à la campagne en 1746. Ville-Juif, où MM. de St. *Nicolas* du Chardonet ont une maison, fut le lieu de sa retraite. Ce fut-là qu'il composa les ouvrages que nous avons de lui, & qu'il termina sa sainte carriere, à la fin de 1761 dans la 66e année de son âge. Une piété tendre & affectueuse, avec des talens distingués; d'humbles sentimens de soi-même, avec une estime presque universelle; une patience digne des martyrs, avec des douleurs continuelles: telles sont les qualités qui distinguerent M. *Tricalet*. Ses écrits sont, I. *Abrégé du traité de l'amour de Dieu, de St. François de Sales*, Paris 1756, *in*-12. L'auteur s'est appliqué à former un tout, suivi des diverses matieres répandues dans le beau traité de l'amour de Dieu du saint évêque de Geneve. On remarque dans son abrégé beaucoup d'ordre, d'attention à bien choisir les morceaux & de fidélité à rendre les pensées de St. *François* de Sales. II. *Bibliotheque portative des PP. de l'église, qui renferme*, 1°. *L'histoire abrégée de leur vie*. 2°. *L'analyse de leurs principaux ouvrages*. 3°. *Les endroits les plus remarquables de leur doctrine sur le dogme, la morale & la discipline*. 4°. *Les plus belles sentences spirituelles contenues en leurs écrits*, Paris 1758 à 1762, 9 vol. *in*-8°. Cet ouvrage, le plus considérable

de tous ceux de M. *Tricalet*, & en même temps le plus intéressant, est fait avec beaucoup de méthode & de choix. III. *Précis historique de la vie de J. C. de sa doctrine, de ses miracles, de l'établissement de son église; accompagné de réflexions & de pensées choisies sur la religion & sur l'incrédulité*, Paris 1760, *in*-12. Ce petit ouvrage destiné à affermir les fideles dans leur croyance & à les préserver de la contagion de l'incrédulité, présente le magnifique tableau de la religion chrétienne, transcrit de l'admirable histoire universelle de M. *Bossuet*; des extraits bien choisis de St. *Jean-Chrisostome* & de St. *Augustin*; des réflexions qui contiennent le résultat des preuves du christianisme, & les conséquences qu'on en doit tirer pour la conduite; enfin un recueil de pensées tirées de divers auteurs, qui ont écrit en faveur de la religion chrétienne & contre l'incrédulité. IV. *Année spirituelle, contenant pour chaque jour, tous les exercices qui peuvent nourrir la piété d'une ame chrétienne, dédiée à la Reine*, Paris 1760, 3 vol. *in*-12. On a dans ce livre, 1°. Une conduite chrétienne, c'est-à-dire, des prieres du matin & du soir, & pour le temps de la messe; des instructions & prieres pour la communion. 2°. Un petit office composé des passages les plus touchans des pseaumes, & distribués pour tous les jours de la semaine, depuis prime jusqu'à complies. 3°. Plusieurs exercices pour chaque jour, avec des lectures tirées de l'écriture-sainte, du livre de l'imitation de J. C. & de divers endroits des œuvres spirituelles de St. *François* de Sales, & de M. de *Fenelon*, archevêque de Cambray. C'est de cet ouvrage dont la Reine a bien voulu accepter la dédicace. Cette pieuse princesse, en recevant son exemplaire, parla de l'auteur en des termes qui forment bien l'éloge complet d'un ecclésiastique. V. *Abrégé de la pratique de la perfection chrétienne, tiré des œuvres du révérend P. Alphonse Rodrigues, Jésuite espagnol*, Paris 1762, 2 vol. *in*-12. Ce livre est fait dans le goût de l'abrégé du traité de l'amour de Dieu, de St. *François* de Sales. VI. Le *livre du chrétien, dans lequel se trouve tout ce que le chrétien doit savoir & pratiquer par rapport à la religion*, Paris 1762, *in*-18. C'est un ouvrage posthume. Ce pieux & infatigable auteur avoit aussi commencé un recueil de lectures spirituelles pour chaque jour de l'année. C'étoit le fruit de ses propres lectures: & avec le goût & le choix qu'on lui connoît, cet ouvrage ne pouvoit qu'être très-bien fait; mais il n'a pu l'achever. En lisant cette liste des ouvrages de M. *Tricalet*, on ne peut s'imaginer qu'ils sortent de la tête d'un homme accablé d'infirmités, qui ne pouvoit parler un quart-d'heure de suite, & qu'ils ont été transcrits par un homme qui n'avoit pas de mains. Ce singulier copiste n'écrivoit qu'avec ses deux moignons, & poussoit l'adresse jusqu'à tailler ses plumes. Tant il est vrai que la privation d'un membre rend les autres plus actifs! Ce pauvre misérable étoit retiré à Bicêtre, & en sortoit tous les matins pour se rendre à Ville-Juif, au-

près de son protecteur, qui l'occupoit à lui faire gagner son pain.

TRIOMFE, (*Augustin*) docteur fameux de l'ordre des hermites de St. *Augustin*, né à Ancone, assista étant encore jeune au second concile de Lyon en 1274. Il passa quelque temps dans l'université de Paris, & demeura plusieurs années à Venise; mais son principal séjour fut à Naples, où il fut fort considéré du roi *Charles* & du roi *Robert*. Il y mourut l'an 1328, âgé de 85 ans. Son ouvrage le plus considérable est la *somme de la puissance ecclésiastique*, dédiée au pape *Jean XXII*, où nous voyons jusqu'où l'on poussoit alors la puissance du Pape. Car l'auteur y soutient les propositions suivantes. La puissance du Pape est la seule qui vienne immédiatement de Dieu; ce qu'il explique de la puissance de jurisdiction tant au spirituel qu'au temporel. La puissance du Pape est sacerdotale & royale, parce qu'il tient la place de J. C. qui avoit l'une & l'autre. Elle est temporelle & spirituelle, parce que celui qui peut le plus, peut aussi le moins. Il soutient que le Pape ne peut être déposé par aucun autre crime que pour hérésie; & qu'en ce cas, il peut être déposé par le concile général. On ne peut, selon cet auteur, appeller du Pape au concile général, parce que le concile reçoit du Pape son autorité. C'est au Pape comme chef de l'église, à déterminer ce qui est de foi, & personne ne peut informer de l'hérésie sans son ordre. Voilà le fondement du tribunal de l'inquisition. Il n'appartient qu'au Pape de canoniser les saints, & il ne peut se tromper dans le jugement qu'il en porte. Le Pape seul est l'époux de l'église universelle: il a jurisdiction immédiate sur chaque diocese, parce que la jurisdiction de tous les évêques est dérivée immédiatement de lui; & quoiqu'il soit plus particuliérement évêque de Rome, il peut faire par lui-même ou par ses commis en chaque diocese & en chaque paroisse, ce que peuvent les évêques & les curés. Il est plus convenable que le Pape réside à Rome que par-tout ailleurs, tant à cause de la dignité de la ville, que parce qu'il en est seigneur temporel. Cette décision est d'autant plus remarquable, que l'ouvrage est dédié au pape *Jean XXII* résidant à Avignon; mais l'auteur étoit italien. Il prétend qu'il appartient au Pape de punir les tyrans, même de peine temporelle, en faisant prêcher contre eux la croisade. Il avoit sans doute en vue les petits tyrans dont l'Italie étoit pleine. Le Pape pourroit élire l'Empereur par lui-même sans le ministere des électeurs qu'il a établis. Il pourroit même rendre l'empire héréditaire. Le Pape peut déposer l'empereur & absoudre ses sujets du serment de fidélité. Tous les autres Rois sont aussi obligés de reconnoître qu'ils tiennent du Pape leur puissance temporelle. Le Pape peut établir le Roi qu'il voudra en quelque royaume que ce soit. C'en est assez pour montrer jusqu'où les docteurs de ce temps-là élevoient la puissance du Pape, & combien, en voulant n'y mettre aucune borne, ils la rendoient odieuse.

TRITHEME, (*Jean*) né dans un village de ce nom près de Treves, fut abbé dans l'ordre de St. *Benoît*, & mourut en 1518. Il avoit une vaste érudition, étoit mathématicien, poëte, historien & théologien. Il possédoit les langes grecque & latine. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages, d'histoire, de morale & de philosophie. Le plus considérable des ouvrages historiques est son catalogue des écrivains ecclésiastiques imprimé en différentes villes. Il contient la vie & les œuvres de huit cents soixante & dix auteurs. Son histoire des premiers rois de France est pleine de fables. Les quatre livres des hommes illustres de l'ordre de St. *Benoît*, sont aussi parmi les ouvrages historiques de cet auteur. Parmi ceux de morale, on trouve un commentaire sur la regle de St. *Benoît*, des gémissemens sur la décadence de cet ordre, & des traités sur les différens devoir de la vie religieuse.

TRONSON, (*Louis*) parisien, étoit fils d'un secretaire du cabinet sous le roi *Louis XIII*. Après avoir fait ses études à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut aumônier du Roi; mais le zele de la perfection de son état lui fit quitter cet emploi l'an 1655, pour entrer à Paris au séminaire de St. *Sulpice*, qui avoit été fondé depuis peu d'années; & il y donna dans les divers emplois de si bonnes preuves de sa piété & de sa prudence, qu'on le choisit pour supérieur de ce séminaire en 1676. M. *Tronson* est connu par deux ouvrages fort répandus. Le premier intitulé: *Examens particuliers*, fut imprimé en 1690 à Lyon, en 2 vol. *in*-12. Il s'en étoit répandu plus de deux mille exemplaires manuscrits en France avant ce temps-là, & on en a fait depuis plusieurs éditions, qui ont été très-bien accueillies. On en fait usage dans presque tous les séminaires. Le second ouvrage est intitulé: *Forma cleri*. C'est une collection tirée de l'écriture, des conciles & des peres, touchant la vie & les mœurs des ecclésiastiques. Il n'en a paru d'abord que trois vol. *in*-12; mais on a imprimé en 1724, à Paris, l'ouvrage entier, *in*-4°, & tous les bons ecclésiastiques s'en pourvurent. M. *Tronson* eut part aux disputes qui s'éleverent à l'occasion du livre de M. de *Fenelon*, archevêque de Cambray, intitulé: *Maximes des saints*. Il assista aux conférences tenues à Issy, & s'y distingua par son érudition. Ce pieux ecclésiastique mourut en 1700 âgé de 79 ans, avec la réputation d'une grande piété.

TURRE CREMATA, (*Jean de*) ainsi nommé à cause du lieu de sa naissance, appellé en espagnol *Torquemado*, dans le diocese de Palenza, entra dans l'ordre de St. *Dominique* au couvent de Valladolid. Il fut reçu docteur dans l'université de Paris, où il étudia & professa la théologie & le droit canonique. Il retourna ensuite en Espagne: mais il n'y demeura par long-temps, ayant été appellé en 1431 par le pape *Eugene*, qui le fit maître du sacré palais. Il fut envoyé au concile de Bâle, où il combattit les Hussites, & soutint avec chaleur le parti du Pape. Rappellé au concile de Florence, il y disputa contre les Grecs. Il devint

cardinal en 1439, & fut envoyé légat en France, où il présida au concile de Bourges. Après avoir été employé dans plusieurs légations, il fut nommé l'an 1450 à un évêché en Galice, ensuite à celui d'Albane, qu'il permuta en 1464 avec celui de Ste. *Sabine*. Il mourut en 1468. Nous avons de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont, I. Un *commentaire* sur le décret de *Gratien* en cinq tomes. II. Une *somme* sur l'église & sur son autorité en quatre livres. III. Un *traité* de l'autorité du Pape & du concile général. IV. Une *exposition* des épîtres de St. *Paul*. V. Un *commentaire* sur les pseaumes de *David*. VI. Des *sermons* pour toute l'année, & pour les fêtes des saints. VII. Des *questions quodlibétiques*. VIII. Un *commentaire* sur la regle de St. *Benoît*. IX. Un *traité* contre *Mahomet*. X. Un *recueil* des questions de St. *Thomas* touchant l'autorité du Pape. XI. Des *méditations* sur les tableaux qu'il fit mettre à Rome dans l'église de la Minerve. XII. Une *Dissertation* contre les Grecs touchant le pain azyme. Elle est dans le treizieme tome des conciles. Cet auteur étoit grand scholastique, & habile dans le droit canonique nouveau. Il en possédoit à fond toutes les subtilités. Son style est sec & un peu barbare. Il a soutenu avec zele le parti du pape *Eugene* contre le concile de Bâle, & défendu la supériorité du Pape sur le concile, avec d'autant plus de chaleur, qu'il manquoit de raisons solides pour appuyer cette nouveauté.

TURRIAN ou TURRIEN, (*François*) Jésuite, né dans le village d'Herrera au diocese de Valence en Espagne, s'appliqua beaucoup à la connoissance des antiquités ecclésiastiques. Il enseigna à Ingolstad & à Rome. Le Pape l'envoya au concile de Trente, où il s'emporta contre ceux qui demandoient la communion sous les deux especes. S'étant fait Jésuite en 1566, il écrivit divers ouvrages, dont nous ne donnerons pas la liste, parce que la plupart n'ont aucun mérite. Le cardinal du *Perron* dit que *Turrian* étoit un bon-homme & propre à faciliter des manuscrits; mais qu'il étoit fort ignorant en chronologie, & qu'il avoit le plus mauvais jugement de tous les écrivains de son siecle.

TURSELIN, (*Horace*) Jésuite romain, professa dans la ville de Rome & y mourut en 1599 après avoir publié la vie de St. *François Xavier*, & l'histoire de Notre-Dame de Lorette, & quelques autres ouvrages sur lesquels on peut consulter les nouveaux *dictionnaires historiques*.

V

VACHET, (*Jean-Antoine le*) prêtre, instituteur des sœurs de l'Union-Chrétienne & directeur des dames de St. *Gervais*, naquit à Romans en Dauphiné, & mourut à Paris en 1681 à 78 ans, après avoir fourni des secours aux pauvres & des instructions aux ignorans. Nous avons de lui quatre ouvrages. Le premier est intitulé : *Exemplaire des enfans de Dieu* ; le second est, *la voix de J. C. fils de Dieu* ; le troisieme est, *l'artisan chrétien* ou *la vie du bon Henri* ; & le quatrieme a pour titre ; *Réglemens & pratiques chrétiennes, en forme de constitutions*, pour les filles & les veuves qui vivent dans le séminaire des sœurs de l'Union-Chrétienne. L'abbé *Richard* a écrit sa vie.

VAILLANT, (*Guillaume-Hugues*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Orléans en 1619, mourut en 1678 à 59 ans, professeur de rhétorique à Pont-le-Voi. Il est connu dans sa congrégation par plusieurs poésies sacrées, qui ont quelque mérite, & par un recueil d'épigrammes latines à la louange des saints de toute l'année, sous le titre : *Fasti sacri*, en 2 vol. *in*-8°, 1674.

VAL, *voyez* DUVAL.

VALDEN, (*Thomas de*) né en Angleterre au village de Valden, fit ses études à Oxford ; & après y avoir été reçu docteur, il entra dans l'ordre des Carmes. Il assista aux conciles de Pise & de Constance, & fut choisi pour confesseur d'*Henri V*, roi d'Angleterre, qu'il accompagna dans son voyage en France, où il mourut en 1430. *Valden* a combattu fortement les erreurs de *Viclef*, & a composé pour les détruire un gros ouvrage intitulé : *Le doctrinal des antiquités de la foi de l'église catholique*, contre les Viclefistes & les Hussites. Il est divisé en 3 tomes, & a été imprimé à Paris, à Salamanque & à Venise. Cet ouvrage est muni de l'approbation du pape *Martin V*, à qui il est dédié. Le premier tome contient quatre livres contre les erreurs de *Viclef*. Il réfute celles qui regardent les attributs de Dieu, la nature de l'homme, & l'incarnation de J. C. Il prouve ensuite la primauté du Pape, les droits & les prérogatives des évêques & des autres pasteurs. Il justifie la profession religieuse & les ordres mendians. Il établit dans le second tome la doctrine de l'église touchant les sacremens ; & fait voir contre *Viclef*, que les ministres, quoique pécheurs, consacrent & administrent véritablement les Sacremens. Il parle ensuite de l'eucharistie ; & après avoir prouvé la présence réelle & la transsubstantiation, il fait voir que la communion sous les deux especes n'est point absolument nécessaire,

Il établit la distinction des évêques & des prêtres, & les autres vérités que *Viclef* attaquoit. La méthode de cet auteur est de rapporter les erreurs des Viclefistes, & de leur opposer des passages de l'écriture-sainte, des peres ou des auteurs ecclésiastiques, qu'il rapporte assez au long, & d'en tirer des conclusions quand cela est nécessaire, mais en peu de mots : ensorte que le fonds de l'ouvrage est un recueil de passages de différens auteurs sur la matiere qu'il traite. C'est la source où plusieurs des controversistes qui ont écrit depuis lui, ont puisé.

VALEMBOURG, (*Pierre* & *Adrien*) fameux controversistes, nés à Roterdam, vinrent en France étudier le droit civil. Ils y prirent des degrés, & se distinguerent par leur piété & leur érudition. De retour en Hollande, ils combattirent les Protestans. La force & la clarté avec laquelle ils réfuterent les erreurs de ces hérétiques, les fit bientôt connoître fort avantageusement. Leur zele fut utile à un grand nombre de nos freres errans, qui profitant des lumieres de ces savans controversistes rentrerent dans le sein de l'église. Afin que leurs écrits eussent plus de poids, & que leurs travaux fussent encore plus utiles, ces deux illustres freres furent honorés du caractere épiscopal. *Pierre* fut sacré évêque de Mysie, d'abord suffragant de Mayence, & ensuite de Cologne, & *Adrien* eut le titre d'évêque d'Andrinople, suffragant de Cologne. Nous avons deux gros volumes *in-folio* de leurs ouvrages qui sont universellement estimés, & où l'on trouve des principes solides, une morale pure, une doctrine excellente. On ne connoît guere de controversistes plus exacts & plus judicieux. Ils fonderent à Cologne six bourses en faveur des jeunes hollandois qu'on jugeroit capables de faire des études solides, & ils consacrerent à cette bonne œuvre tout le bien qu'ils avoient. *Pierre* mourut le 21 décembre 1675, & voulut être enterré sans aucune pompe funebre. Son frere *Adrien* vécut jusqu'en 1699.

VALENTIA, (*Grégoire de*) Jésuite espagnol, né à Médina-del-Campo dans la Castille vieille, se rendit très-habile en théologie, & devint un des hommes les plus savans de sa compagnie. On l'envoya en Allemagne, où il enseigna avec applaudissement dans l'université d'Ingolstad. Il se signala sur-tout contre les Protestans, & composa à ce sujet divers traités qu'on recueillit en un vol *in-fol.* imprimé à Lyon l'an 1591. Nous avons encore de lui quatre autres vol. *in-fol.* de commentaires sur la somme de St. *Thomas*, imprimés en 1591. Le pape *Clément VIII*, instruit de son mérite, l'appella à Rome, où ses études & ses grands travaux le jetterent dans une langueur qui le rendit valétudinaire. Il fut envoyé à Naples pour y changer d'air, & y mourut en 1603 âgé de 54 ans. M. l'abbé *Racine* attribue sa mort à une cause singuliere. Dans la congrégation *de auxiliis*, du 30 septembre 1602, » il fut question d'éclaircir un fait important ; savoir, » si l'on trouve dans les ouvrages de St. *Augustin*, qu'il y a » une loi infaillible établie entre Dieu le pere & Jesus-

» CHRIST son fils, que toutes les fois qu'un homme feroit » par les seules forces de la nature tout ce qui est en » lui, Dieu ne manqueroit pas de lui donner la grace. C'é- » toit une des erreurs de *Molina*, & le Jésuite *Valentia* en- » treprit de prouver que saint *Augustin* étoit dans ce sen- » timent. Il cita un passage tiré du dix-neuvieme livre de la » cité de Dieu. Ce passage, qui est assez long, ne prouve en » aucune sorte ce que prétendoit *Valentia*; mais par le chan- » gement d'un seul mot, il devenoit très-favorable à la pré- » tention de ce Jésuite. Le savant *Lemos* s'apperçut aussi-tôt de » l'infidélité, s'inscrivit en faux contre la maniere dont *Valentia* » lisoit le passage, & demanda que l'on vérifiât le fait sur le champ. » Le Pape eut égard à sa demande. *Valentia* ne vouloit pas donner » à *Lemos* l'exemplaire de St. *Augustin* qu'il tenoit; mais il fallut » obéir aux ordres du Pape. La fourberie du Jésuite fut mani- » festée en présence de sa sainteté & devant toute l'assemblée. » Alors le saint Pere le regardant d'un œil d'indignation, lui » reprocha avec beaucoup de force son mensonge & sa fourberie. » *Valentia* se mettant en devoir de répondre, il lui prit tout- » d'un coup un étourdissement si violent, qu'il tomba par terre » sans connoissance. *Aquaviva*, général de la société, avec quel- » ques autres, le transporterent hors de l'assemblée, & ainsi finit » la séance. *Valentia* ne se releva point de ce coup. Il ne reparut » plus dans les congrégations. Il se retira même peu de temps » après à Naples, où il ne fit plus que languir jusqu'au mois d'a- » vril de l'année suivante, que Dieu le retira du monde. Ainsi » mourut le nouvel *Ananie*, après avoir menti en présence du » successeur de *Pierre*, dans une affaire qui intéressoit toute l'é- » glise, & où il s'agissoit des droits du Saint-Esprit sur le cœur de » l'homme. On demanda au Pape ce qu'il pensoit du salut de » *Valentia*; il répondit: *S'il n'a point eu d'autre grace que celle* » *qu'il a défendue, il ne sera pas allé en paradis.* « Ceux qui ont lu les ouvrages de *Valentia*, prétendent qu'il y a plusieurs erreurs sur la morale; en voici un échantillon. Par le droit ecclésiastique, dit *Valentia*, dans ses commentaires théologiques imprimés à Lyon en 1603, & à Paris en 1609, & par conséquent par autorité & sentence du souverain Pontife de qui ce droit émane, un prince peut absolument être privé de l'empire & de l'autorité qu'il exerce sur ses sujets, s'il arrive qu'il devienne apostat. Car, ajoute-t-il quinze lignes plus bas, les souverains Pontifes de l'église n'ont pas maintenant moins d'autorité sur ceux qui ont fait profession de la vraie foi, que n'en avoient autrefois les pontifes de la synagogue. Or ceux-ci avoient le pouvoir de détrôner ceux qui abandonnoient la foi: donc ceux-là ont la même autorité. *Joïada*, continue ce Jésuite, a ôté à la reine *Athalie* la vie & le royaume; & cela non seulement parce qu'elle avoit usurpé tyranniquement les rênes de l'empire, mais principalement parce qu'elle s'étoit abandonnée à l'idolâtrie. Combien donc à plus forte

raiſon, ajoute-t-il plus bas, devons-nous reconnoître aujourd'hui dans le Pape la puiſſance d'excommunier les princes hérétiques & impies, & même de les priver de leurs royaumes ?

VALERIO, (*Auguſtin*) évêque & cardinal, naquit à Veniſe en 1531, d'une famille des plus conſidérables. Après avoir enſeigné la philoſophie morale, il s'appliqua à la langue latine, à la théologie & au droit canon. *Bernard Navagerio* ſon oncle, devenu cardinal, l'appella à Rome en 1561, & ſe demit en ſa faveur de l'évêché de Vérone. Il édifia ſon peuple par ſa conduite, & l'inſtruiſit par ſes diſcours. Quoiqu'il s'exprimât fort aiſément en latin, & que les termes ſe préſentaſſent tout d'un coup à ſon eſprit en cette langue, il étoit embarraſſé quand il étoit obligé de parler italien. Cette difficulté ne lui fit pas cependant abandonner la prédication, qu'il regardoit comme une fonction eſſentielle de ſon miniſtere. Il s'attacha à compoſer des ſermons à loiſir & à les apprendre par cœur. *Valerio* qui avoit connu St. *Charles Borromée* à Rome, jouiſſoit de l'eſtime de ce cardinal & ne ſongeoit qu'à s'acquitter de ſes devoirs, lorſque le pape *Grégoire XIII* l'honora de la pourpre en 1583. Ce Pontife le fit enſuite venir à Rome, pour le mettre à la tête de pluſieurs congrégations. *Clément VIII* lui donna l'évêché de Paleſtrine. L'interdit que le pape *Paul V* jetta ſur ſa patrie, lui cauſa un chagrin qui lui donna la mort. Il la reçut avec réſignation en 1606, à l'âge de 75 ans. Ce cardinal eut toute ſa vie la plume à la main. Il avoue dans un de ſes ouvrages, qu'il auroit pu employer ſon temps plus utilement, en s'appliquant à la priere ou à l'étude de la théologie. On ne peut guere tant écrire, dit-il, ſans y être pouſſé par quelque deſir de ſe faire un nom & ſans en tirer de la vanité. Il croit cependant que ſon inclination pour la compoſition lui a été donnée de Dieu, puiſqu'elle lui a ſervi à éviter l'oiſiveté, & l'a empêché de s'embaraſſer des affaires du monde. Cette juſtification eſt d'autant plus recevable, que tout ce qu'il a fait tend à la piété, à la correction des mœurs, & au bien de ceux pour qui il écrivoit. Ses principales productions ſont, I. *De cautione adhibendâ in edendis libris*, à Padoue, *in*-4°, 1719. On y trouve pluſieurs réflexions utiles. II. La rhétorique eccléſiaſtique traduite en françois ſous ce titre : *La rhétorique du prédicateur, traduite du latin d'Auguſtin Valerio, évêque de Vérone & cardinal par ordre de St. Charles Borromée, pour être enſeignée aux jeunes clercs dans les ſéminaires, par M. l'abbé Dinouart*, Paris 1750, *in*-12. Cet ouvrage fut imprimé pour la premiere fois en 1574, & réimprimé ſept fois du vivant de l'auteur ſous le titre de *rhétorique eccléſiaſtique*. Il eſt très-propre à corriger ceux qui manqueroient dans le miniſtere de la chaire, & à former ceux qui veulent s'y appliquer. L'évêque de Vérone l'entreprit à la ſollicitation de St. *Charles*. Le traducteur a cru devoir y faire quelques changemens, il a paſſé ſous ſilence certains endroits qui ne lui paroiſſoient pas aſſez intéreſſans, & en

à retouché d'autres. M. *Gibert* dit que la rhétorique de *Valerie* est du caractere des écrits de *Thucidide*, c'est-à-dire, un ouvrage où le nombre des pensées égale celui des mots. L'auteur y toucha en maître tout ce qui est capable d'orner ou de fortifier la diction, & il le traite toujours d'une maniere convenable au ministere de l'évangile. III. Les anciens monumens des évêques de Vérone. IV. La vie de St. *Charles*. V. Un traité sur les devoirs des évêques & un autre sur celui des cardinaux. Tous ces ouvrages sont en latin.

VALLADIER, (*André*) né à St. *Pal* vers 1590, fut d'abord Jésuite. Il sortit de la société en 1608 devint chanoine de l'église de Metz en 1611, & peu de temps après abbé de St. *Arnould* de la même ville. Il mourut en 1638 à 78 ans, avec la réputation d'un des meilleurs orateurs de son temps. On le demandoit dans les principales villes du royaume & on se faisoit un plaisir de l'entendre à la cour. Il fut chargé de l'oraison funebre d'*Henri IV*, qui lui attira de grands applaudissemens. Il faut cependant convenir que le goût de ce temps-là étoit bien différent de celui de notre siecle. Cette piece, où l'auteur témoigne l'affection qu'il avoit pour ce prince, son souverain & son bienfaiteur, n'est qu'un galimathias quelquefois pompeux, quelquefois rampant, souvent presque inintelligible. Nous avons encore du même prédicateur, I. Sa *sainte philosophie de l'ame*, ou sermons de l'avent prêchés en 1612, & imprimés à Paris en 1614, *in*-8°. II. Sa *méténéalogie sacrée* ou sermons du carême, *in*-8°. III. Le *mariage divin & spirituel entre Dieu & l'homme* ou la sainte eucharistie, octave, un volume. IV. Plusieurs autres discours remplis des mêmes défauts que l'oraison funebre d'*Henri* le Grand. On y voit beaucoup de raisonnemens philosophiques souvent peu justes; de fréquens passages latins & quelquefois grecs; les auteurs païens & théologiens scholastiques, employés sans choix & sans discernement.

VALOIS, (*Henri de*) naquit à Paris en 1603. Il s'appliqua de bonne heure à la lecture des bons auteurs, des poëtes grecs & latins, des orateurs & des historiens. Il fut envoyé à Bourges en 1622, pour y apprendre le droit civil. A son retour il se fit recevoir avocat au parlement de Paris, plutôt par complaisance pour son pere, que par inclination. Après avoir fréquenté le palais pendant 7 ans, il reprit l'étude des belles-lettres & travailla assidument sur les auteurs grecs & latins, ecclésiastiques & profanes. Sa grande application à la lecture lui affoiblit si fort la vue, qu'il perdit l'œil droit & qu'il ne voyoit presque point de l'autre. Il ne laissoit pas néanmoins de composer, & avoit une mémoire si heureuse, qu'il disoit, sans s'y tromper, les pages des livres où l'on trouveroit les passages dont il avoit besoin. Il a donné une nouvelle traduction des anciens auteurs de l'histoire ecclésiastique, & l'a enrichie de notes & de savantes dissertations. Il commença par la traduction de l'histoire ecclésiastique d'*Eusebe*,

& des livres de la vie de *Constantin* du même auteur, qu'il fit imprimer en 1659 chez *Vitré*, avec le texte grec revu & corrigé, & une dissertation sur le schisme des Donatistes. Il donna aussi une lettre sur l'église qui étoit à Jérusalem appellée anastasie; un écrit sur la version des Septante contre *Usserius*, & une dissertation sur le martyrologe romain donné par *Rosweide*. Il continua ce travail en publiant l'an 1668 le texte & la traduction de l'histoire ecclésiastique de *Socrate* & de *Sozomene*, avec des notes & trois dissertations; la premiere sur la vie de St. *Athanase*; la seconde sur St. *Paul* de Constantinople, où il releve plusieurs circonstances touchant la vie de ces deux grands patriarches, sur lesquels *Baronius* & les autres auteurs de l'histoire ecclésiastique s'étoient trompés; la troisieme sur le sixieme canon du concile de Nicée, dans laquelle il prouve contre M. de *Launoi* que ce canon ne se doit pas entendre du droit des métropolitains, mais d'un droit supérieur & patriarchal. Il finit ce grand ouvrage en donnant l'an 1673 les histoires ecclésiastiques de *Théodoret* & de *Philostorge*, avec de savantes dissertations. Il préparoit les auteurs ecclésiastiques latins, lorsqu'il fut surprit par la mort en 1676 à 72 ans, également recommandable par ses vertus & par sa persévérance dans les travaux les plus pénibles. *Adrien* de *Valois*, son frere puîné, mit au jour en 1646 le premier tome de son histoire de France, où il mêle plusieurs événemens ecclésiastiques. Ce premier volume découvre l'origine des anciens François, & raconte leurs exploits depuis l'empire de *Valerien* jusqu'à la mort du vieux *Clotaire*. Le deuxieme contient ce qui s'est passé depuis la mort du vieux *Clotaire* jusqu'au regne du jeune; & le troisieme continue cette histoire jusqu'à la déposition de *Childeric*. Il a mis dans celui-ci une dissertation des basiliques, dont voici l'occasion. En parlant de l'église de St. *Vincent* (aujourd'hui St. *Germain-des-Prés*) bâtie par *Childeric*, appellée basilique par *Fredegaire*, il lui avoit donné le nom de monastere. Pour justifier cette expression, il fit une dissertation dans laquelle il entreprit de montrer que cette église étoit un monastere dès son commencement. M. de *Launoi* publia un écrit contre cette dissertation, auquel *Adrien* de *Valois* fit une réponse en 1660. Il y joignit un traité historique des anciennes églises ou basiliques de Paris, dans lequel il attaquoit plusieurs endroits d'un traité de M. de *Lannoi* sous le même titre. En 1675, il donna au public sa notice des Gaules, qui a été considérée comme un de ses meilleurs ouvrages. Il n'étoit pas aussi habile que son frere dans la langue grecque, & n'avoit pas la même beauté d'esprit; mais il étoit très-laborieux, écrivoit purement en latin, & étoit bon critique. Il mourut en 1692. Nous n'ajouterons rien ici aux éloges qu'on a donné à ces deux illustres freres. On peut consulter les autres dictionnaires historiques.

VALOIS, (*Louis le*) Jésuite, naquit à Melun dans le diocese

de Sens en 1639 ; mais il fut transporté dès son enfance en Bretagne, où sa famille étoit établie. Le pere le *Valois* se fit connoître de bonne heure par son goût pour la spiritualité. Caen fut le premier théatre de ses travaux apostoliques. Il y commença ses retraites spirituelles, dont il établit le premier l'usage dans le noviciat des Jésuites de Paris. Le Roi l'ayant choisi pour être confesseur des Princes, il remplit cet emploi délicat d'une maniere satisfaisante pour ses penitens & pour le public. Le pere le *Valois* finit ses jours dans la maison professe de Paris en 1700 à 61 ans. C'étoit un homme d'un esprit solide, d'une pénétration vive, d'une droiture rare, d'une fermeté d'ame capable des plus grandes entreprises. Ces qualités étoient accompagnées de beaucoup de douceur dans le naturel, d'un excellent cœur, heureusement né pour l'amitié, pour le bien & pour la vertu. On a recueilli ses *œuvres spirituelles* en 1758, en 3 vol. *in*-12. On y trouve plusieurs lettres sur divers sujets de piété ; ce sont autant de petits traités de morale, qui contiennent en abrégé les vérités les plus importantes de la religion. La variété des sujets jointe à l'onction qui y est répandue, & qui faisoit le caractere propre du pere le *Valois*, rend cette lecture aussi agréable qu'utile. Les principes de ce sage directeur, ses maximes de conduite montrent un homme très-instruit dans l'art des arts, c'est-à-dire, dans celui de la direction des ames.

VAN ESPEN, *voyez* ESPEN.

VARET, (*Alexandre*) prêtre du diocese de Paris, naquit dans cette ville en 1631. Il avoit suivi le barreau pendant deux ans dans sa jeunesse. A l'âge de vingt ans il fit le voyage de Rome avec une personne de grande condition, sans autre vue que celle de contenter sa curiosité. S'étant un jour égaré, & demandant son chemin, celui à qui il s'adressa voulut attaquer sa chasteté ; mais Dieu le délivra de ce danger. De retour à Paris, il étudia en Sorbonne, & fut élevé au sacerdoce à l'âge de 30 ans. La crainte d'être enveloppé dans l'affaire du formulaire, auquel il étoit fort opposé, l'obligea de se retirer à Provins où il avoit deux sœurs religieuses, & où il vécut très-pauvrement. Dans cette retraite il méditoit sans cesse l'écriture-sainte, & composoit de petits traités de piété pour ses sœurs, à qui il fit connoître les vraies regles de la perfection chrétienne & religieuse. Il étudia aussi avec soin saint *Augustin*, dont il lut plusieurs fois tous les ouvrages. Comme Provins est du diocese de Sens, M. de *Gondrin* qui en étoit archevêque, ayant connu le mérite & la piété de M. *Varet*, l'appella & le fit son grand-vicaire. Il résista long-temps, & enfin il céda aux instances de l'archevêque, mais à certaines conditions, dont la premiere fut qu'on ne lui donneroit ni dignités, ni bénéfices. Dans la suite il exigea qu'on lui tînt parole, & rien ne fut capable de lui faire accepter le doyenné de la métropole, ni le moindre bénéfice. Il étoit fort ami de la maison de Port-Royal-des-

Champs, & venoit s'y édifier de temps en temps. C'est dans cette solitude qu'il termina sa carriere en 1675 à 43 ans. Les écrits de M. *Varet* sont, I. Un *traité de l'éducation des enfans.* II. La *relation de la paix de Clément IX.* III. *Lettres spirituelles*, en trois volumes. Elles sont pleines de lumiere & d'onction, & renferment une spiritualité simple & solide. IV. *Factum* pour l'archevêque de Sens, contre les Cordeliers, en faveur des religieuses de Ste. *Catherine* de Provins. V. *Défense de la discipline du diocese de Sens sur la pénitence publique*, in-8°. VI. M. *Varet* a dressé les constitutions du monastere de la congrégation dans la ville de Sens. Ces réglemens sont beaux, & font voir quels étoient la sagesse & le discernement de l'auteur. Il a publié le miracle arrivé à Provins en 1656. Il a fait la préface de la théologie morale des Jésuites, imprimée à Mons en 1667, & la premiere du premier volume de leur morale pratique. Tous les écrits de M. *Varet* prouvent qu'il étoit bon théologien.

VARGAS, (*François*) ambassadeur de *Charles-Quint* au concile de Trente, étoit un jurisconsulte espagnol qui fut fait conseiller d'état, & qui mourut vers l'an 1560. On a de lui quelques ouvrages. Le *Vassor*, prêtre de l'Oratoire apostat, publia en 1700, *in*-8°, les *lettres & mémoires de Vargas, qui concernent le concile de Trente*; il manque de modération & de vérité. On a traduit en latin ces lettres avec les notes de le *Vassor*. Cette traduction latine a été imprimée à Brunswick. Il y a eu un autre VARGAS, (*Alfonse*) religieux de St. *Augustin*, mort archevêque de Séville en 1366. On a de lui des commentaires sur le premier livre du maître des sentences, qu'il avoit dictés à Paris.

VASQUÉS, (*Gabriel*) Jésuite espagnol, prit l'habit en 1569, & occupa divers emplois dans sa compagnie. Il mourut à Alcala en 1604, après avoir composé un grand nombre d'ouvrages de théologie, imprimés à Rome en 1620, en 10 vol. *in-fol.* Cet énorme recueil n'est pas exempt d'erreur, & par rapport aux matieres du dogme & par rapport à celles de la morale. Il soutient que les ecclésiastiques ne sont pas sujets du prince sous lequel ils vivent; que le Pape peut déposer un Roi, le priver de son royaume, le donner à un autre & le mettre en possession, s'il est besoin, par la force des armes.

VASSOR, (*Michel le*) prêtre de l'Oratoire apostat, né à Orléans & mort en Angleterre en 1718 à 70 ans, sur lequel on peut consulter le *nouveau dictionnaire historique.* Il avoit donné avant que de partir de France quelques traités ecclésiastiques, parmi lesquels on distingue un gros *in*-4°, imprimé en 1688, sous ce titre: De *la véritable religion.* Quoiqu'il s'écarte souvent de son but par des questions incidentes, qu'il auroit pu toucher avec plus de ménagement pour les auteurs qu'il croit trouver en faute, il y a des recherches, dont on pourroit faire usage.

VATABLE,

VATABLE, (*François*) abbé de Bellozane, mort en 1547, étoit né à Gamache, petite ville de Picardie. Il fut le plus habile homme de son temps dans la langue hébraïque. Le roi *François I* ayant fondé en 1531 des chaires royales, choisit *Vatable* pour remplir celle de professeur en cette langue. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de réputation, & fit des leçons si savantes sur l'écriture-sainte, qu'on le venoit entendre de tous côtés. Des Juifs même y assistoient souvent, & ne se lassoient point de l'admirer. Il ne se bornoit point à interpréter les mots hébreux grammaticalement; il expliquoit aussi le sens littéral du texte d'une maniere claire & concise. Il se contentoit de donner ses leçons de vive voix, & n'écrivit jamais. Mais plusieurs des ses auditeurs ayant mis sur le papier un grand nombre de ses notes sur l'ancien testament, *Robert Etienne* en fit un recueil, qu'il joignit à la nouvelle version latine de la bible faite par *Léon de Juda*, qu'il imprima à côté de la vulgate à Paris en 1545. Il reconnoît dans la préface que si *Vatable* eût lui-même donné ses notes, elles eussent été plus exactes. Il paroît que *Robert Etienne* y en ajouta quelques-unes, & qu'il retoucha celles de *Vatable*. Mais on ne peut douter que le fond de l'ouvrage ne soit de ce savant homme. Ces notes sont très-utiles pour l'intelligence du texte; parce qu'il y a peu d'endroits difficiles, qu'elles n'expliquent en peu de mots selon le sens naturel. Cependant quelques endroits un peu libres, & sur-tout la profession de calvinisme que faisoit *Robert Etienne*, firent condamner les notes de *Vatable* par la faculté de théologie de Paris, qui n'avoit pas encore assez de connoissance de la langue hébraïque, & qui étoit scrupuleusement attachée à la vulgate. L'université de Salamanque fut plus favorable à cet ouvrage, & fit imprimer en Espagne avec approbation le texte & les notes de la bible de *Vatable*. L'ouvrage a été depuis presque généralement approuvé par les habiles gens. *Robert Etienne* le défendit contre la censure des *théologiens* de Paris.

VAVASSEUR, (*François le*) Jésuite, né à Paray dans le diocese d'Autun en 1605, mourut à Paris en 1681 à 76 ans. Ce Jésuite est assez connu pour humaniste; mais il l'est moins comme théologien. Il a composé pourtant quelques ouvrages ecclésiastiques. Les principaux sont, I. Un commentaire sur *Job*, avec une métaphrase de ce livre en vers, dont il a retranché les remarques inutiles, qui grossissent ordinairement les commentaires des interpretes. II. Un commentaire sur le prophete *Osée*. III. *Theurgicon, sive de miraculis Christi, libri quatuor*. IV. Quatre livres des morales de J. C. V. Une dissertation sur la beauté de J. C. VI. *Cornelius Jansenius suspectus*. VII. Lettres à un de ses amis sur le jansénisme. La diction du pere le *Vavasseur* est pure, mais ses raisonnemens sont très-foibles, & son érudition ne s'étend pas bien loin.

VAUCEL, (*Louis-Paul de*) né à Evreux, fut chanoine &

théologal d'Aleth, sous l'épiscopat de M. *Pavillon*. Il demeuroit depuis plusieurs années dans le séminaire, lorsque ce prélat l'appella auprès de lui dans sa maison épiscopale, après l'exil de ses autres officiers. *Vaucel* ayant été relégué comme eux, se refugia en Hollande, & se rendit delà à Rome, où il se distingua dans l'affaire de la régale. Le Pape conçut, dit-on, une si grande estime pour lui, qu'il voulut le faire son bibliothécaire. Il lui confia en 1694 les affaires de la mission de Hollande. Sorti de Rome, il parcourut la plupart des villes d'Italie, & séjourna dans plusieurs. Il étoit à Geneve en 1711, & en 1715 à Mastrich, où il finit ses jours. Les liaisons de M. de *Vaucel* avec le célebre docteur *Arnauld*, furent le principal fondement de sa réputation. On a cependant de lui quelques ouvrages, mais qui sont peu connu actuellement. Les principaux sont, I. *Statuts synodaux du diocese d'Aleth*, in-12, 1675. II. Un traité sur la régale 1689, *in*-4°, en latin. L'auteur l'avoit composé en françois; mais M. *Favoriti* le fit traduire. III. Quelques autres écrits sur les différentes disputes du temps. —

VAUGE, (*Gilles*) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Beric au diocese de Vannes. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique avec distinction, il fut envoyé au séminaire de Grenoble, où il professa la théologie avec le même succès. Ses vertus & son savoir lui gagnerent la confiance de M. le cardinal le *Camus*, & de M. de *Montmartin*, son successeur. Après la mort de ce prélat, le pere *Vauge* se retira dans la maison de sa congrégation à Lyon, où il mourut en 1739, dans un âge avancé. Ce pieux Oratorien joignit aux vertus d'un prêtre, les lumieres d'un savant. Ses principaux ouvrages sont, I. Le *catéchisme de Grenoble*, imprimé plusieurs fois. II. Le *directeur des ames pénitentes*, in-12. III. Deux dialogues ou entretiens sur les affaires du temps. IV. Un traité de *l'espérance chrétienne contre l'esprit de pusillanimité & de défiance, & contre la crainte excessive*. Cet ouvrage a été traduit en italien par *Louis Riccobini*. Quoiqu'il semble entrepris spécialement pour les personnes qui font de leur salut leur affaire capitale, il convient aussi à tous les pécheurs qui ont quelque desir de travailler sérieusement à leur conversion, & il ne peut être aux uns & aux autres que d'une utilité bien grande. C'est le jugement d'un critique, auquel nous souscrivons.

VEGA, (*André*) de l'ordre des Freres Mineurs, étoit professeur à Salamanque. Il assista au concile de trente, & eut beaucoup de part aux décrets sur la justification. Il en fit une défense divisée en quinze livres, où il traite fort au long la matiere de la justification, & celles qui y ont rapport. Il mourut en 1570.

VEGIUS, (*Maphée*) de la ville de Lodi, dataire de *Martin V*, est un des auteurs du quinzieme siecle qui a écrit avec le plus d'élégance. Il a composé un traité de l'*éducation*

chrétienne des enfans, qui est excellent. Il y montre les devoirs des peres & des meres, y parle des études des enfans, & des vertus qu'on doit leur inspirer. Sa morale est exacte. Nous avons aussi de lui six livres de la *persévérance dans la religion*, qui contiennent des instructions utiles pour faire du progrès dans la piété. Il parle avec dignité des quatre dernieres fins de l'homme dans le traité qu'il a fait sur cette importante matiere. Il a écrit quelques ouvrages profanes, un supplément au douzieme livre de *Virgile*, quelques pieces d'éloquence & de poésie : mais ces sortes d'ouvrages ne regardent point l'histoire ecclésiastique. On place sa mort vers l'an 1458.

VELASQUES, (*Jean-Antoine*) naquit à Madrid en 1565. Il entra en 1602 dans la société des Jésuites à Salamanque. Il fut plusieurs fois recteur, & ensuite élevé à la place de provincial. *Philippe IV* l'ayant appellé à sa cour, le fit conseiller de la congrégation de la Conception Immaculée. Il mourut en 1669, & laissa plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. *Commentarius in epistolam D. Pauli ad Philippenses*. II. *Commentarius in psalmum L.* III. *De immaculatâ conceptione*, *&c.* Ces écrits eurent quelque succès de son temps ; mais ce succès ne s'est pas soutenu.

VERGER DE HAURANE, (*Jean du*) abbé de St. *Cyran*, naquit à Bayonne en 1581. Il fut d'abord instruit en France des lettres humaines, & alla ensuite étudier en théologie à Louvain. Il y passa quatre ans, & il y acquit beaucoup de réputation. Le célebre *Juste Lipse*, si connu dans la république des lettres, lui donna une attestation des plus honorables. *Jansénius* qui étudioit dans le même temps à Louvain, fit connoissance avec le jeune du *Verger*. Ils vinrent tous deux à Paris, où ils s'appliquerent aux sciences ecclésiastiques. L'abbé du *Verger* fut fait chanoine de Poitiers par M. de la *Rochepozai*, qui vouloit se l'attacher pour toujours. La conduite des chanoines lui déplut si fort, qu'il crut devoir quitter son canonicat. L'évêque de Poitiers se démit en sa faveur, de l'abbaye de St. *Cyran* en Berri. M. *Verger* n'abandonna pas l'étude. Il avoit fait un amas prodigieux de matériaux sur tous les points de la religion, par une étude sérieuse de la tradition, & par la lecture des saints peres, des conciles & des plus célebres théologiens. On peut juger de l'étendue de ses recherches, par la quantité incroyable de papiers qui furent enlevés de sa maison, lorsqu'il fut arrêté & conduit à Vincennes. M. le *Maître* a assuré que ce qu'on enleva de manuscrits, auroit formé 30 ou 40 volumes *in-folio*. Dès 1626, il publia la réfutation de la *somme* du pere *Garasse*, Jésuite, qui étoit un livre pleins d'erreurs & d'impiétés. Cette réfutation étant en françois, fut fort répandue & fort estimée. On dit même que le Jésuite en fut touché, ce qui sans doute doit paroître surprenant. Cependant le cardinal de *Richelieu*, irrité contre l'abbé de St. *Cyran*, le fit enfermer en 1638

au donjon de Vincennes. On se partage sur la cause de cette disgrace ; les uns veulent qu'elle ait été causée par l'envie que l'abbé de St. *Cyran* avoit de faire des prosélytes ; les autres lui donnent une autre cause, & voici ce qu'en dit M. *Racine*. » Le » cardinal de *Richelieu*, lorsqu'il n'étoit qu'évêque de Luçon, » avoit connu à Poitiers ce respectable abbé. Ayant conçu pour » sa science & pour sa vertu l'estime que tous ceux qui le con- » noissoient ne pouvoient lui refuser, il ne fut pas plutôt en » faveur, qu'il songea à l'élever aux plus hautes dignités de » l'église. Il le fit pressentir sur l'évêché de Bayonne qu'il lui » destinoit, & qui étoit le pays de sa naissance. Mais son ex- » trême humilité & cette espece de sainte horreur qu'il eut » toute sa vie pour les sublimes fonctions de l'épiscopat, l'em- » pêcherent d'accepter cette offre. Ce fut le premier sujet de » mécontentement que ce ministre eut contre lui. Son second » crime à son égard, fut de passer pour n'approuver pas la doc- » trine que ce cardinal avoit enseignée dans son catéchisme de » Luçon, touchant l'attrition formée par la seule crainte des » peines, qu'il prétendoit suffire pour la justification dans le sa- » crement. Ce n'est pas que l'abbé de St. *Cyran* eût écrit sur » cette matiere ; mais il ne laissoit pas ignorer qu'il étoit per- » suadé que, sans aimer Dieu par-dessus toutes choses, le » pécheur ne pouvoit être justifié. « Enfin le troisieme sujet de mécontentement vint de ce que l'abbé de St. *Cyran* ne voulut pas approuver la nullité du mariage du duc d'Orléans avec la princesse de Lorraine, sa second femme, que le cardinal vouloit faire déclarer invalide. Envain les amis de M. de St. *Cyran* voulurent lui faire ouvrir les portes de sa prison, *Richelieu* fut inflexible. On prétend qu'il répondit à M. le Prince : » De quel homme me parlez-vous ? Il est plus dangereux que » six armées. Vous voyez mon catéchisme qui est sur ma table : » il a été imprimé vingt-deux fois. J'y dis que l'attrition suffit » avec l'absolution ; & lui croit que la contrition est nécessaire. » Et dans ce qui regarde le mariage de *Monsieur*, toute la France » s'étant rendue à mon desir, lui seul a eu la hardiesse d'y être con- » traire. « Sa captivité dura 5 ans, & il ne fut mis en liberté qu'après la mort du cardinal-ministre. Dieu permit cette longue prison, pour faire mieux connoître la piété extraordinaire de cet abbé, à laquelle le fameux Jean de *Verth*, qui, avec d'autres officiers étrangers, étoit aussi alors prisonnier au bois de Vincennes, rendit un témoignage très-particulier. Car le cardinal de *Richelieu* ayant voulu qu'il fût spectateur d'un ballet fort magnifique, qui étoit de sa composition, & ce général ayant vû à ce ballet un certain évêque qui s'empressoit pour en faire les honneurs, il dit publiquement, que le spectacle qui l'avoit le plus surpris en France, c'étoit d'*y voir les saints en prison, & les évêques à la comédie*. Ce fut dans sa prison qu'il écrivit ses lettres chrétiennes & spirituelles si ridiculisées par les Jésuites, & considérées par le

parti opposé comme un des ouvrages qui donne la plus haute & la plus parfaite idée de la vie chrétienne. Il mourut dans sa maison vis-à-vis des Chartreux, le 11 octobre 1643, huit mois après qu'il fut sorti de prison, & tout ce qu'il y avoit alors à Paris de prélats plus considérables, assisterent à ses funérailles. Les principaux ouvrages de l'abbé de St. *Cyran* sont, I. *Petrus Aurelius*, ouvrage dans lequel il défend la hiérarchie ecclésiastique. Ce livre fut reçu avec un applaudissement incroyable. Le clergé de France le fit imprimer plusieurs fois à ses dépens, s'efforça de découvrir qui étoit le défenseur de l'épiscopat; & ne pouvant percer l'obscurité où sa modestie le tenoit caché, fit composer en l'honneur de son livre, par le célebre M. *Godeau*, évêque de Grasse, un éloge magnifique, qui fut imprimé à la tête du livre même. Les Jésuites n'étoient pas moins en peine que les évêques, de savoir qui étoit cet inconnu. Et comme la vengeance a des yeux plus perçans que la reconnoissance, ils démêlerent que, si l'abbé de St. *Cyran* n'étoit pas l'auteur de cet ouvrage, il y avoit du moins la principale part. II. *Théologie familiere*, qui est une espece de catéchisme ou la doctrine chrétienne est exposée: *l'explication des cérémonies de la messe; des exercices pour la bien entendre; le cœur nouveau; cérémonie de suspendre le saint sacrement; considérations chrétiennes sur les évangiles des dimanches & fêtes de l'année; lettres sur les dispositions à la prêtrise; pensées chrétiennes sur la pauvreté; explication des mysteres contenus dans l'office de l'église; considérations chrétiennes sur la mort.* Ses lettres furent données au public en 1645, par les soins du célebre M. *Arnauld d'Andilli*. » Ce fut dans un petit coin de sa » prison, disent MM. de St. *Marthe* dans le *gallia christiana*, » qu'il écrivit comme à la dérobée, & à l'insu des soldats qui » le veilloient de toutes parts, non avec l'encre qu'on lui refusa » toujours, mais avec un crayon de plomb, ces lettres admi- » rables, où l'on voit éclater si efficacement le feu de sa charité. *Voyez* dans le Moreri un catalogue plus détaillé de ses ouvrages. Ils sont peu lus dans notre siecle.

VERGNE, (*Pierre* TRESSAN DE LA) issu d'une noble famille du Languedoc, naquit en 1618. Elevé dans la religion P. R. il fut assez heureux pour l'abjurer à l'âge de 20 ans. Les conseils de M. *Pavillon*, évêque d'Aleth, servirent à le désabuser des plaisirs & des espérances de la cour. Pour lui faciliter l'oubli de ses anciennes habitudes, il lui permit le voyage de la Palestine, dont il fit à son retour une relation. Il s'appliqua ensuite aux missions & fit entrer dans la religion catholique un grand nombre d'huguenots dans le Languedoc, dans les Cevennes, dans la Provence & dans le Dauphiné. Il acquit dans ses courses apostoliques une connoissance si particuliere des différens caracteres de l'homme & des déréglemens de la vie, qu'il crut devoir faire part de ses expériences aux ecclésiastiques. Ce fut dans cet esprit qu'il publia à Paris, en 1670, l'*examen général de tous les états & conditions*, &

des péchés qu'on y peut commettre. Il s'assujettit à n'y rien mettre du sien, & ne le composa que des passages tirés de l'écriture, des conciles, des peres de l'église & des ordonnances des rois de France, qui reglent la vie civile. Le grand succès qu'eurent les deux premieres parties de cet ouvrage dont l'une regarde les ecclésiastiques & les religieux, & la seconde les gens du monde, le porta ensuite à en ajouter une troisieme pour les artisans. Il s'y cacha sous le nom de St. *Germain.* Ce pieux missionnaire alloit à Paris pour des affaires importantes, lorsqu'il se noya près de Terargues dans les Cevennes en 1684.

VERJUS, (*Jean*) abbé, docteur de Sorbonne, conseiller & aumônier du Roi, se fit admirer dans les principales chaires de Paris, sous le cardinal de *Richelieu.* On peut cependant le mettre au nombre de ces anciens prédicateurs, dont les ouvrages ne sont pas d'une grande utilité pour ceux qui se destinent au ministere de la chaire. Il a laissé des panégyriques des saints, qui ont été donnés au public par son neveu *François Verjus* de la congrégation de l'Oratoire, à Paris chez *Muguet*, 1664, *in*-4°.

VERON, (*François*) étoit de Paris, & il entra dans la société des Jésuites, qu'il quitta ensuite. Il fut depuis curé de Charenton, & mourut en 1649. Il étoit habile controversiste & avoit un zele ardent pour la conversion des Calvinistes. Il eut plusieurs conférences avec quelques-uns de leurs principaux ministres. Il en eut une entr'autres avec le célebre *Bochart* en présence de quelques personnes de considération, & les actes en ont été publiés. Il fit aussi plusieurs courses dans les provinces pour tacher de ramener quelques-uns des hérétiques. Il réfuta le *jubilé des églises réformées*, donné par *Charles Drelincourt*, & fit plusieurs autres ouvrages, entr'autres une *méthode de controverse* & une *regle de foi* que le clergé de France a adoptées, & qui sont en effet très-estimées. La plupart de ses ouvrages ont été publiés en deux volumes *in-folio.* Le plus célebre de tous est sa *regle de la foi catholique*, qui a été traduite & adoptée par MM. de *Valembourg.* Le P. *Veron* y établit d'abord quel est l'objet de notre foi, quel est celui de l'autorité infaillible de l'église, de sa tradition, de ses jugemens dogmatiques. La regle qu'il pose par rapport aux articles qui sont de foi catholique, c'est qu'un article de ce genre doit avoir deux conditions : la premiere, que ce soit un dogme révélé ; la seconde, qu'il soit proposé à tous par l'église catholique, comme devant être cru de foi divine. *Illud omne & solum*, dit-il, *est de fide catholicâ, quod est revelatum in verbo Dei, & propositum omnibus ab ecclesiâ catholicâ, fide divinâ credendum.* La premiere condition d'un objet de foi & d'un jugement dogmatique qui oblige les fideles à le croire, est donc que ce soit une vérité révélée, qui concerne la foi & les mœurs. C'est la regle établie par tous les conciles, les peres & les théologiens. *Consentiunt*, dit le pere *Veron*, *omnes synodi, patres, theologi in hâc regulâ statuendâ.* Il pose aussi comme un principe dont

tous les catholiques conviennent, *conveniunt omnes catholici*, que l'*objet* d'une décision infaillible doit être *de nature à être défini comme de foi ; & que le souverain Pontife, même à la tête d'un concile général, peut se tromper dans les disputes de fait.* Loin d'admettre une prétendue foi ecclésiastique par rapport aux faits non révélés, les controversistes, aussi-bien que les autres théologiens, ont conclu de ce que l'église n'est infaillible que sur les points de la révélation, qu'on peut en toute sûreté penser sur le fait d'*Honorius* autrement que le concile n'en a jugé. La seconde condition nécessaire pour qu'un article soit *de foi catholique, est qu'il soit proposé à tous par l'église catholique, comme devant être cru de foi divine, &c.*

VERT, (*Claude de*), trésorier de l'abbaye de Cluni, naquit à Paris en 1645. Il fit ses études dans le bourg de Nanterre, chez les chanoines réguliers de la congrégation de Ste. *Genevieve*, où il fit de grands progrès, & reçut les premieres semences de la piété. Il quitta le monde dès l'âge de 16 ans, & se retira dans l'ordre de St. *Benoît* au prieuré de Lihons en Santerre de la congrégation de Cluni, au diocese d'Amiens. Il fit sa philosophie & sa théologie à Avignon, d'où il passa en Italie. Les cérémonies de l'église se font dans cette partie de l'Europe avec une majesté qui est presqu'inconnue ailleurs. Cette pompe frappa le jeune de *Vert*, qui voulut connoître dès-lors l'esprit de ces cérémonies & leur origine. Son voyage lui fournit une occasion de faire des recherches intéressantes. De retour dans son monastere, il recueillit ses observations & en fit de nouvelles. Cependant son mérite perçoit dans son ordre, & il y fut employé. On se servit de lui pour dresser le bréviaire de Cluni. Dom de *Vert* & dom *Rabusson* ayant fini cet ouvrage dès 1678, le présenterent cette année au chapitre de leur ordre qui l'approuva, & il parut imprimé en 1686. Depuis 1678 dom de *Vert* fut nommé visiteur de l'ordre en la province de France, & dans les chapitres suivans il a souvent été nommé définiteur. Il fit imprimer à Paris (en 1689) la traduction de la regle de St. *Benoît* faite par M. de *Rancé*, abbé & réformateur de la Trappe, & il y joignit une préface & des notes courtes, mais savantes. Son dessein étoit de faire un plus long commentaire. Cet ouvrage même étoit presque achevé & imprimé *in*-4°, à Paris chez *Muguet*, jusqu'à l'explication du quarante-huitieme chapitre de la regle, lorsque l'auteur fut obligé de quitter Paris pour les affaires de son ordre. Il fut long-temps sans donner de ses nouvelles à son libraire ; celui-ci le crut mort, & sans autre information il déchira les feuilles de son commentaire qui étoient déjà imprimées. C'est ainsi que le public s'en est trouvé privé, dom de *Vert* n'ayant pas eu le loisir de recommencer, quelque dessein qu'il en ait toujours eu. En 1690 dom de *Vert* publia sa lettre à M. Jurieu, où il défend les cérémonies de l'église contre le mépris que ce ministre protestant, homme violent & emporté, avoit montré pour elles. Enfin l'ouvrage le plus consi-

dérable de dom de *Vert*, celui par lequel il est le plus connu, est son *explication simple, littérale & historique des cérémonies de l'église, des rubriques de la messe, &c. avec des remarques très-curieuses sur les rits, usages, coutumes, habits, ornemens, pratiques, &c. des plus anciennes églises; enrichie de figures en taille-douce*, en 4 vol. *in*-8°. Le premier volume parut en 1697, & le deuxieme en 1698; mais le troisieme & le quatrieme n'ont été publiés qu'après la mort de l'auteur, qui arriva en 1708. Cet ouvrage est assez connu par la profonde érudition qui y regne. L'auteur ramene toutes les cérémonies à des usages simples, auxquels on a voulu donner dans la suite des explications mystérieuses. Il paroît avoir raison dans la plupart de ses observations; mais il se trompa dans quelques autres, & il faut avouer que la mysticité a été l'origine de quelques cérémonies. L'ouvrage de dom de *Vert* est d'une lecture un peu fatigante, soit parce que son style est pesant, soit parce que son livre étant fait en forme de commentaire, a les inconvéniens de ces sortes de productions. L'auteur étoit un homme aussi estimable par sa candeur, par sa droiture, par sa charité & par sa piété, que par son savoir & son amour pour le travail.

UGHELLI, (*Ferdinand*) né à Florence en 1595, d'une bonne famille, entra dans l'ordre de Cîteaux où il fut élevé à la dignité d'abbé. Il devint théologien du cardinal *Charles* de *Médicis*, & consulteur de la congrégation de l'Index. Il refusa constamment les évêchés qui lui furent offerts. Il ne vouloit pas se séparer de son cabinet. *Alexandre VII* & *Clément IX* son successeur lui firent une pension. *Ughelli* mourut à Rome âgé de 75 ans, jouissant de l'estime de différentes nations, chez lesquelles la réputation de son savoir étoit parvenue. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: *Italia sacra, sive de episcopis Italiæ & insularum adjacentium rebusque ab iis præclarè gestis*, à Rome, *in-fol.* en 9 vol. Il y en a une autre édition en dix vol. qui est très-fautive. La premiere n'est pas non plus exempte d'erreurs; cette collection mérite cependant d'être recherchée par l'abondance des recherches qu'on y trouve. On ne peut s'en passer, lorsqu'on veut écrire l'histoire ecclésiastique. L'auteur a suivi à-peu-près le même plan que les auteurs du *gallia christiana*; mais la derniere édition de cet ouvrage par de savans Bénédictins, est bien supérieure en exactitude à l'*italia sacra*.

UGONIUS, (*Mathias*) évêque de Famagouste en Chypre, a écrit un ouvrage considérable sur les conciles, connu sous le nom de *synodia ugonia*, approuvé par un bref de *Paul III* en 1523. C'est un des meilleurs livres qui aient été faits sur ce sujet dans le seizieme siecle. Il dit dans sa préface, que le mépris que l'on a pour les ecclésiastiques, vient de leur déreglément & du zele que l'on fait paroître pour le rétablissement de la discipline, que l'on ne peut procurer que par le moyen des conciles. Il établit l'autorité & la nécessité des conciles généraux, par le passage de

St. *Grégoire*, où il dit qu'il respecte les quatre premiers conciles généraux comme les quatre évangiles, & par le décret du concile de Constance. Il prend pour regle de ses décisions sur cette matiere les décrets de ce célebre concile, & réfute le cardinal de la *Tour Brulée*. Il prouve la supériorité du concile au-dessus du Pape, & s'éleve contre les maximes des Ultramontains. Ce traité est un des plus curieux & des plus intéressans, qui aient paru dans la partie des conciles. On y trouve beaucoup de recherches savantes sur la maniere dont on doit les célébrer, & plusieurs passages singuliers & importans en faveur des libertés de l'église gallicane. L'on rapporte que ce volume fut supprimé sourdement & sans bruit, parce que l'auteur s'y étoit écarté quelquefois des sentimens de la cour de Rome, & c'est ce qui a empêché que l'on en ait fait depuis aucune réimpression. *Ugonius* mourut vers le milieu du seizieme siecle.

VIALART, (*Felix*) né à Paris en 1613, d'une bonne famille, entra fort jeune dans l'état ecclésiastique. Il s'appliqua particuliérement à l'étude de la théologie, & prit le bonnet de docteur dans la maison de Navarre en 1638. L'abbaye de Pebrac fut la récompense de son mérite, & dès l'âge de 27 ans il fut nommé coadjuteur de l'évêché de Châlons : siege qu'il commença d'occuper en 1641. M. *Vialart*, pendant 40 ans d'épiscopat, fut uniquement occupé des soins de son diocese & de ceux de l'église. Il établit un séminaire, qui contribua beaucoup à lui former d'excellens sujets. Pour y veiller de plus près, il y passa les vingt dernieres années de sa vie. Le prince de *Condé*, qui connoissoit bien ce prélat, disoit de lui, *que sa vertu étoit solide, mais sans grimace ; qu'elle n'épouvantoit personne, quoiqu'elle fût extrêmement exacte ; & que si les dévots de la cour étoient faits comme lui, la dévotion n'y seroit pas si décriée. Louis XIV* l'employa dans l'affaire du formulaire, qui fut terminée par ses soins, par la paix de *Clément IX* en 1669. Le pape *Innocent XI* lui donna de grandes louanges, sur la conduite qu'il avoit tenue dans cette occasion, & lui adressa un bref en 1677. Ce vertueux prélat mourut trois ans après en 1680, en odeur de sainteté. On prétend que *Louis XIV* lui avoit destiné l'archevêché de Paris. Nous avons de lui, I. *Rituel* ou *manuel* de l'église de Châlons. II. *Ordonnances*, *mandemens* & *lettres pastorales* pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique & la réformation des mœurs de son diocese. III. *Lettre pastorale* par laquelle il condamna, en 1655, l'*apologie des casuistes*, publiée par le pere *Pirot*, Jésuite. IV. *Emploi de la journée* pour les curés durant leurs assemblées au séminaire de Châlons. V. Plusieurs autres *mandemens* & *instructions pastorales*, qui ne sont guere connus que dans le diocese qu'il gouverna.

I. VICTOR, évêque de Vite en Afrique, écrivit en trois livres, vers l'an 487, l'histoire de la persécution d'Afrique sous les Vandales. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage ; mais elles sont

toutes inférieures à celle que dom *Ruinard* en donna en 1694. *Victor* eut part à la persécution qu'il décrit sous *Huneric ;* mais il n'y a pas apparence qu'il y ait perdu la vie, puisque dans le troisieme livre de son histoire, il parle de la mort du tyran, qui eut presque la même fin qu'*Arius*. Nous avons dans les bibliotheques des peres un petit traité intitulé : *Ratio fidei catholicæ*, qui est tout au long dans l'histoire de *Victor* de Vite, & en fait le troisieme livre.

II. VICTOR DE CARTENNE, évêque de cette ville en Mauritanie, dans le cinquieme siecle, écrivit contre les Ariens un livre qu'il envoya à *Genseric*, protecteur de cette secte en Afrique. Il souhaitoit avec passion, que le prince le fît mourir pour la défense de la foi ; j'ignore s'il fut exaucé. Nous avons de lui, I. Parmi les œuvres de St. *Eucher*, un écrit à un nommé *Basyle*, pour le consoler de la mort de son fils par l'espérance de la résurrection. II. Un traité de la *penitence*, parmi les œuvres de St. *Ambroise*, à qui il a été faussement attribué.

III. VICTOR DE CAPOUE, évêque de cette ville en Italie, vivoit dans le sixieme siecle, & ne fut pas moins illustre par sa doctrine que par sa sainteté. Vers l'an 540 ou 545 il composa un traité du *cycle pascal*, puis une préface sur l'harmonie ou concorde des quatre évangélistes, d'*Ammonius*. Nous avons cet ouvrage dans la bibliotheque des peres.

IV. VICTOR DE TUNONES, évêque d'Afrique dans le sixieme siecle, fit une histoire ecclésiastique depuis le commencement du monde jusqu'à l'empereur *Justin*. Il se trouva engagé dans le parti de ceux qui défendoient les trois chapitres, & écrivit des traités pour les défendre. *Justinien*, qui n'approuva pas cette conduite, l'envoya en exil en Egypte. On le fit ensuite revenir à Constantinople ; & parce qu'il continuoit de soutenir les mêmes sentimens, il fut enfermé par ordre de l'Empereur, dans un monastere de la ville, où il mourut vers l'an 566. La chronique qui nous reste de lui, ne commence qu'en 444, où celle de *Prosper* finissoit. *Jean* de *Biclare* ou de *Girone* continua cet ouvrage, que nous avons de l'édition de *Canisius* & de *Scaliger*.

VICTORIA, (*François de*) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans la Navarre, mourut à Salamanque où il professoit la théologie en 1549. Il étoit de l'ordre de St. *Dominique*. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous distinguerons ce qu'il a écrit contre *Sepulvéda*, qui avoit fait l'apologie des cruautés tyranniques des Espagnols à l'égard des Indiens. *Victoria* prouve contre ce docteur sanguinaire, 1°. Que la comparaison qu'il avoit faite des Israélites & des Cananéens étoit ridicule, y ayant une extrême différence entre un commandement formel de Dieu & la décision d'un Pape. 2°. Que ce n'avoit jamais été l'intention des Papes que ces peuples fussent traités si cruellement. 3°. Qu'ils ne peuvent non plus que l'Empereur donner à personne le pays des Indiens. 4°. Que quand même les Indiens refuseroient de se faire chrétiens, les Papes n'auroient

pas pour cela le droit d'ordonner de leur faire la guerre, de les priver de leurs biens, & beaucoup moins de leur vie. Il ajoute que ces peuples, bien loin de s'opposer à l'évanglie, étoient au contraire très-disposés à le recevoir, si l'on s'y fût pris avec moins de rigueur. 5°. Que leurs crimes ne les empêchent pas d'être seigneurs de leurs biens, & qu'il étoit injuste de les en dépouiller & de les massacrer, sous prétexte que c'étoient des infideles. 6°. Qu'on peut bien exercer le commerce dans leur pays sans les subjuguer, & sans user à leur égard de fraude & de tromperie. Enfin, qu'il est bon de les porter à embrasser la foi, par la douceur, par de bonnes raisons, & non par la contrainte; la foi devant être volontaire & non forcée. C'est ainsi que ce savant Dominicain réfuta les raisons frivoles, que les Espagnols employoient pour colorer leurs violences & leurs usurpations. Les ouvrages de *Victoria* ont été recueillis en un volume *in fol.* sous le titre de *relectiones theologicæ.*

VICTORIN, évêque de Pettaw dans la Pannonie supérieure (*Petabionensis*,) fut martyrisé vers l'an 303 sous l'empire de *Diocletien.* St. *Jerome* dit qu'il avoit composé des commentaires sur la genese, l'exode, le lévitique, *Isaïe*, *Ezechiel*, *Habacuc* l'Ecclésiaste, le cantique des cantiques & l'apocalypse, avec divers autres traités entre les hérésies. Le même saint nous assure que le sens des écrits de *Victorin* étoit plus sublime, que le style n'en étoit éloquent. Il l'accuse de s'être attaché aux sentimens des Millenaires; mais *Sixte* de Sienne observe qu'on ne trouve point l'erreur du milleranisme dans le commentaire qui porte le nom de *Victorin*, & même qu'on y trouve tout le contraire. Il conclut delà, ou que la préface de cet ouvrage, dans laquelle *Victorin* est accusé de milleranisme, n'est point de St. *Jerome;* ou que le commentaire, à la tête duquel l'on mit cette préface, a été retouché par quelqu'un qui, non content d'en retrancher ce qui favorisoit l'erreur des Millenaires, y a ajouté un passage qui condamne formellement cette erreur.

VICTORIUS MARIANUS, né à Limoges dans le cinquieme siecle, étoit un habile calculateur des temps. Comme le cycle pascal que *Théophile* d'Alexandrie avoit dressé alloit finir, il étoit nécessaire d'en dresser un nouveau pour le réglement de la fête de Pâque. Il fut chargé de ce travail par le pape *Hilaire.* D'autres croient qu'*Hilaire*, avant que d'être Pape, avoit engagé *Victorius* à entreprendre cet ouvrage qui ne fut achevé que sous son pontificat. Ce cycle est de 532 ans: ainsi il commence à la vingt-huitieme année de l'ére vulgaire, & finit en 559. Il y travailla vers l'an 470. Il est composé de huit colonnes. Le quatrieme concile d'Orléans, tenu en 541, ordonna que tous les évêques s'en serviroient pour régler le jour de la célébration de la fête de Pâque.

I. VIGILE, romain, se fit élire Pape en 537 par le crédit de l'impératrice *Théodorat*, du vivant même du pape *Silverius*,

qui fut envoyé en exil & qui mourut en 540. *Vigile* écrivit aux patriarches hérétiques d'Alexandrie, de Constantinople & d'Antioche, les assurant qu'il avoit la même foi qu'eux. Il leur envoya en même temps sa confession de foi, où il rejettoit les deux natures en J. C. & la lettre de St. *Léon*, les priant de tenir cette confession de foi secrete. Mais il avoit un langage fort différent dans les lettres qu'il écrivoit à l'empereur *Justinien*, & il y faisoit une profession ouverte de la vraie foi. Il mourut de la pierre à Syracuse en Sicile, en revenant de Constantinople à Rome, ayant tenu le St. siege dix-huit ans & demi. Nous avons de lui 18 épîtres.

II. VIGILE DE TAPSE, auteur du sixieme siecle, que ses écrits ont rendu célebre. La crainte d'aigrir la persécution lui fit cacher son nom, & il emprunta ceux des peres les plus illustres pour donner plus de cours à ses ouvrages, principalement chez les Vandales & chez les autres Barbares ariens peu savans dans la critique. Ainsi il composa un écrit où il fait disputer St. *Athanase* & *Arius*, & il rapporte tous leurs discours, comme s'il en eût trouvé les actes. Il avoue lui-même dans un autre ouvrage que ce n'est qu'une fiction dont il est l'auteur. Dans une seconde édition qu'il donna de cette dispute, il ajouta *Sabellius* & *Photin*, disant qu'il faisoit ainsi parler des personnages célebres, pour rendre la vérité plus sensible par les discours des parties, & par la sentence du juge. Il composa de même sous le nom de St. *Augustin* un dialogue contre un arien. On lui attribue avec fondement la fausse dispute de St. *Augustin* contre *Pascentius*, & le symbole *quicumque*, qui a si long-temps passé sous le nom de St. *Athanase*. Cet artifice de *Vigile* de Tapse a produit de la confusion dans les ouvrages des peres. Car on a long-temps attribué les écrits de cet auteur à ceux dont il avoit emprunté le nom; & les nouveaux critiques lui en ont attribué d'autres dont les auteurs sont moins certains. Enfin son exemple peut avoir enhardi plusieurs écrivains téméraires, à supposer sous de grands noms de fausses pieces, de faux actes de martyrs, & des vies des saints. *Vigile* étant venu à Constantinople, écrivit contre l'hérésie qui y avoit plus de cours, qui étoit celle d'*Eutychès*. Comme il étoit alors en pleine liberté, il mit son nom à cet ouvrage qu'il divisa en cinq livres. Le quatrieme est employé à défendre la lettre de St. *Léon* à St. *Flavien*, & le cinquieme à défendre la définition du concile de Chalcédoine. C'est le seul ouvrage qui porte le nom de *Vigile*.

VILLALPANDE, (*Jean-Baptiste*) Jésuite de Cordoue, entra dans la société l'an 1575. Après avoir occupé divers emplois avec distinction, il mourut en 1608. Nous avons de lui un commentaire sur le prophete *Ezechiel*, imprimé à Rome en trois volumes *in-fol.* en 1604. C'est un des plus savans ouvrages, qui aient été composés sur les prophetes. Il contient une description de la ville & du temple de Jérusalem qui est un chef-

d'œuvre d'érudition. Cet ouvrage est très-recherché. Il est bon de faire attention, en l'achetant, si la figure de la représentation du temple de Jérusalem n'est pas déchirée, parce qu'il y a beaucoup d'exemplaire dans lesquels cette figure ne se trouve plus.

VILLEFORE, (*Joseph-François de*) né à Paris en 1652, mourut dans la même ville en 1737 à l'âge de 85 ans. Il est connu par divers ouvrages ecclésiastiques & profanes. Les autres dictionnaires l'ont assez fait connoître, comme membre de l'académie des inscriptions & comme littérateur; bornons-nous ici à l'écrivain ecclésiastique. *Villefore* s'attacha principalement à St. *Augustin* & à St. *Bernard*, dont il a traduit plusieurs ouvrages; tels sont les livres de la *doctrine chrétienne* de St. *Augustin*; ceux de l'*ordre & du libre-arbitre*; les trois livres du même contre les philosophes académiciens; & le petit traité de la vie heureuse. Ces versions furent bien reçues du public, & on y trouve en général l'esprit de l'illustre docteur de la grace. *Villefore* publia aussi la vie de St. *Bernard*, *in*-4°, écrite sans beaucoup d'éclat, mais avec exactitude & pureté. Il traduisit aussi les *lettres* de ce pere & ses *sermons*. Nous avons encore de lui, I. Les *vies des peres du désert d'orient & d'occident* en 5 vol. *in*-12, dont on fait plus de cas que de celles d'*Arnauld* d'*Andilli*. II. La vie de Ste. *Thérese*, in-4°, qu'on lit avec édification. III. Une traduction très-exacte des *actes des martyrs*, en 2 vol. *in*-8°, accompagnée d'une préface & de notes savantes. IV. *Anecdotes ou mémoires secrets sur la constitution* unigenitus, en 3 vol. *in*-12. Il en avoit entrepris les deux premiers vol. à la requisition du cardinal de *Noailles*, & ils ne furent imprimés qu'après la mort de ce prélat. Cet ouvrage, qui a plu aux uns & déplu aux autres, est exact dans les principaux faits; mais il y a quelques circonstances altérées, sur lesquelles on peut voir les réfutations qui en ont été faites.

VILLETHIERY, *voyez* GIRARD.

VILLIERS, (*Pierre de*) prieur de St. *Taurin*, naquit en 1650 à Cognac sur la Charente, pendant le séjour que firent ses parens dans cette ville, où ils s'étoient retirés dans le temps de la guerre civile. De retour à Paris leur patrie, ils emmenerent leur fils, qui entra chez les Jésuites & qui les quitta l'an 1689, pour entrer dans l'ordre de Cluni. L'abbé de *Villiers* est connu, I. Par un recueil de *poésies*, dont nous ne citerons que son poëme intitulé: L'*art de prêcher*, Paris 1728, *in*-12, avec ses autres ouvrages politiques. L'auteur avoit exercé autrefois ce ministere avec applaudissement, & les principes qu'il a établis dans son poëme, doivent être considérés comme les fruits de ses réflexions & de son expérience. Il le fit imprimer pour la premiere fois, avant que de sortir des Jésuites. On ne peut nier, dit M. *Baillet*, que ce ne soit un ouvrage satyrique, mais on n'y trouve point les excès que bien de gens se croient obligés de blâmer dans les satyres outrées, où on leve le masque pour

reprendre le désordre & où l'on passe souvent du vice au vicieux. M. l'abbé *Goujet* ajoute, que l'auteur y fait voir que les instructions sérieuses peuvent s'allier avec l'enjouement ; que l'adresse avec laquelle il insinue les vérités les plus fortes & les plus nécessaires, tant pour blâmer que pour instruire ceux qui n'apportent point à l'exercice du ministere de la parole les dispositions de l'esprit & du cœur qui conviennent, fait impression & convainc. On y trouve en effet les regles principales de l'éloquence & de la chaire, & même celles de la véritable éloquence en général. II. Les égaremens des hommes dans la voie du salut, dont il y a eu deux éditions en 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage renferme des réflexions utiles & des pensées judicieuses. III. Réflexions sur les défauts d'autrui, & les fruits qu'un chacun en peut retirer pour sa conduite, *in*-12, 2 vol. IV. Traité de la satyre, où il condamne les satyres qui nomment ou désignent par des traits personnels. V. Des lettres sur l'égarement des Quiétistes. VI. Un petit vol. intitulé : *Conseils du salut*. VII. Des heures contenant des instructions chétiennes sur les évangiles des dimanches, des prieres & la traduction des pseaumes dont l'office est composé. Ces différens ouvrages sont écrits d'un style naturel mais foible. L'auteur mourut en 1728 à 80 ans.

VINCENT surnommé DE LERINS, parce qu'il étoit moine de cette abbaye, étoit gaulois de naissance. Après avoir passé une partie de sa vie dans les agitations du siecle, il se retira dans le monastere de Lérins, où il ne s'occupa que de la grande affaire du salut. L'an 434 il composa son *mémoire* contre les hérétiques. Il y montre que la foi ancienne est la véritable, dont on doit prendre la défense contre les nouveautés profanes de toutes les hérésies. Ce mémoire étoit divisé en deux parties, dont la seconde traitoit du concile d'Ephese. Cette partie lui fut volée, & il ne lui resta que l'abrégé qu'il en avoit fait, & qu'il avoit mis à la fin de son mémoire. Quoique son but principal soit d'y combattre l'hérésie de *Nestorius* que l'on venoit de condamner, il y donne des principes pour combattre toutes les autres. Il prit le nom de *Peregrinus*, c'est-à-dire étranger, cherchant moins à se montrer qu'à défendre la vérité. » Que doit faire un chrétien, dit-il, » lorsqu'une partie de l'église se sépare de la communion du » reste ? Il faut qu'il préfere tout le corps à ce membre retran- » ché ; & s'il arrive qu'une nouvelle erreur s'efforce d'infecter » toute l'église, il doit s'attacher à l'antiquité. Que s'il se » trouve dans une conjoncture où il soit plus difficile de dé- » mêler le vrai d'avec le faux, il doit alors consulter les doc- » teurs approuvés, qui ont vécu en divers lieux & en divers » temps dans la communion de l'église, & tenir pour cer- » tain ce que tous ont enseigné clairement, unanimement & » sans varier. « Pour rendre ces principes plus sensibles, *Vincent* apporte l'exemple des Donatistes séparés de l'église, & des Ariens qui avoient engagé dans leur parti une si prodigieuse

multitude d'évêques. Quand il est question d'un schisme, l'examen est facile, il faut toujours s'attacher au corps, au grand nombre, & ne jamais se séparer de communion d'avec lui. Ainsi il falloit avoir en horreur les Donatistes, qui étant le très-petit nombre, se séparoient du reste de l'église. S'il s'agit d'une erreur qui tache de se répandre par-tout, la regle est de s'en tenir à ce qui a été enseigné en tout lieu, toujours & par-tout, *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus traditum est. S'il s'éleve quelque doctrine nouvelle & contagieuse, & que ce ne soit pas seulement une petite portion de l'église qui en souffre les atteintes, mais que toute l'église se trouve en même temps attaquée : alors celui qui voudra éviter d'être entraîné dans l'erreur, se précautionnera en se tenant fermement attaché à l'antiquité, qui ne peut plus être gagnée ni séduite par aucun artifice de la nouveauté.* Ce principe est très-important pour les temps de trouble & d'obscurcissement. C'est une regle sûre & infaillible contre l'erreur. Les anciens sont morts, il est vrai ; mais c'est cela même qui scelle pour toujours cette foi, & qui la met en sûreté ; puisqu'étant morts, ils ne peuvent plus être séduits, & qu'ils sont à l'abri de toute nouveauté. *Tunc idem providebit ut antiquitati inhœreat, quæ non potest prorsus ab ullâ novitatis fraude seduci.* Il est donc indubitable qu'il n'y aura jamais de prescription dans l'église contre la foi de l'église : elle est plus ancienne que la nouveauté ; elle est la premiere en date & en possession. Tout langage qui n'est pas conforme à cette foi, est par-là même convaincu de n'être pas le langage de l'église, quelque apparence qu'il puisse en avoir. Les temps de l'arianisme, dont *Vincent* de Lérins étoit si peu éloigné, montroient la nécessité de ce principe. Il insiste sur cette parole de St. *Paul : Quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou qu'un ange du ciel vous annonceroit un évangile différent de celui que nous avons annoncé, qu'il soit anathême.* Expression terrible, qui prouve, dit *Vincent*, le zele que l'on doit avoir pour l'ancienne doctrine. *Vincent* expose ensuite ce que l'église croit des mysteres de la trinité & de l'incarnation, avec une précision admirable. Ce mémoire est un de ces écrits qu'on ne peut lire trop souvent, & il en est peu dans l'antiquité qui renferme tant de belles choses en si peu de paroles. La meilleure édition est celle de M. *Baluze*. Voyez l'article de *Salvien*.

VINCENT FERRIER, (*St.*) vit le jour à Valence l'an 1357, & fut élevé dans la piété par ses parens. Il entra dans l'ordre de saint *Dominique* à l'âge de dix-sept ans, & s'appliqua à l'étude de la théologie & de l'écriture-sainte. Il répandit ensuite sur les autres ce qu'il avoit recueilli. Il avoit un zele extraordinaire. Il fit tous ses efforts pour éteindre le schisme qui déchiroit l'église à la fin du quatorzieme siecle. Chacun des Papes vouloit avoir *Vincent* dans son parti, à cause de sa grande réputation. Il fit un grand nombre de voyages, pour engager les princes & les prélats à tra-

vailler à la réunion. Il fut pendant plusieurs années confesseur de *Benoît XIII* & son plus ardent défenseur ; mais voyant que les rois d'Espagne étoient disposés à l'abandonner, & que le bien de l'église le demandoit, il se rangea de leur côté, s'attacha au concile de Constance, & publia lui-même en chaire à Perpignan l'édit, par lequel *Ferdinand*, roi d'Arragon, renonçoit avec tous ses sujets à l'obédience de *Benoît*. *Vincent* parcourut presque toute l'Europe, prêchant par-tout l'évangile, & menant une vie très-austere. Une foule de peuple le suivoit. Il faisoit trembler les pécheurs, qui ensuite se jettoient à ses pieds & demandoient à faire pénitence. En l'an 1417 il alla prêcher en Bretagne, & y ayant travaillé pendant deux ans à instruire & à convertir les pécheurs, il mourut à Vannes en 1419 âgé de 62 ans. Nous avons de lui quelques ouvrages, dont il y a eu plusieurs éditions, à Ulm, à Cologne, à Strasbourg, à Lyon & à Venise. La plupart sont des sermons, qui, pour ne rien dire de plus, ne paroissent pas dignes de la réputation de celui dont ils portent le nom. Outre ces sermons, on attribue encore à saint *Vincent Ferrier* un traité de la vie spirituelle ou de l'*homme intérieur* ; un autre sur l'oraison dominicale ; un traité de la fin du monde ou de la ruine de la vie spirituelle, de la dignité ecclésiastique & de la foi catholique, dans lequel il est parlé aussi des deux avénemens de l'Antechrist. On trouve dans ce recueil quelques-unes de ses lettres : une à *Benoît XIII* ; une au général des Freres-Prêcheurs ; une à son frere, prieur de la grande Chartreuse ; une à *Gerson* ; deux à l'Infant d'Arragon, fils du roi *Pierre IV*, & une au roi *Ferdinand*. Les deux lettres à son frere & à *Gerson*, sont imparfaites. *Vincent* fut canonisé par *Callixte III* l'an 1455.

VINCENT DE BEAUVAIS, *voyez* BEAUVAIS.

VIO, (*Thomas*) surnommé CAJETAN, parce qu'il étoit de Caïette, ville du royaume de Naples, entra fort jeune dans l'ordre de saint *Dominique*. Il enseigna la philosophie & la théologie à Rome & à Paris, & fut élu général de son ordre en 1508 à l'âge de 39 ans, à la recommandation du pape *Jules II*. Il fut fait évêque de Caïette & ensuite archevêque de Palerme, & enfin élevé à la dignité de cardinal par *Léon X*. Il fut chargé de s'opposer à *Luther* qui commençoit à infecter l'Allemagne de ses erreurs ; mais les conférences qu'il eut avec cet hérétique n'eurent aucun succès. Il mourut en 1534. Ses premiers ouvrages furent des commentaires sur la philosophie d'*Aristote*. Il travailla ensuite sur toute la somme de St. *Thomas*. Il s'appliqua tout entier à l'écriture-sainte pendant plusieurs années, & fit un commentaire littéral sur les seules paroles des textes originaux, auxquels il s'arrêtoit, sans avoir égard aux applications des peres. Comme il ne savoit point l'hébreu, il faisoit expliquer à des juifs le texte mot à mot, & faisoit ensuite son commentaire sur cette version. Pour le nouveau testament, il suivit le texte & les notes d'*Erasme*, sans s'attacher à la vulgate, ce qui lui attira la censure de quelques théologiens.

théologiens. Tout ce qu'il a fait sur l'écriture-sainte, a été imprimé à Lyon, en cinq volumes *in-folio*, en 1639. Outre ses commentaires sur la somme de St. *Thomas*, qui sont assez courts, on a encore de lui des *opuscules* sur différens sujets. Le premier traité que l'on y trouve, est intitulé : *De la comparaison du Pape & du concile*, divisé en vingt-huit chapitres. C'est cet ouvrage que la cour de Rome récompensa en le faisant évêque & cardinal. Il y releve excessivement la puissance du Pape, & tache d'affoiblir l'autorité des conciles de Constance & de Bâle. Ses traités sur les indulgences contiennent des choses curieuses, mais dont le détail meneroit trop loin. Cet auteur traite les matieres avec beaucoup de méthode & de clarté ; mais les principes qu'il pose, ne sont pas toujours exacts ; & il a quelquefois des sentimens assez libres, principalement dans ses commentaires sur l'écriture-sainte.

VIVALDI, (*Jean-Louis*) natif de Mondovi en Piémont, d'une famille noble de Genes, religieux de l'ordre de St. *Dominique*, étoit bachelier en théologie dès l'an 1475. Le marquis de Saluces le choisit pour son confesseur, & l'engagea à composer quelques ouvrages. Le plus connu est un traité, *de veritate contritionis*, 1503, à Saluces. Il donna dans la même ville une explication des sept pseaumes de la pénitence ; vers l'an 1500. Nous avons encore de lui quelques traités, publiés sous le titre d'*opus regale*, dont il y a eu diverses éditions. Ce Dominicain fut fait évêque d'Arbe en 1519, & mourut dans son diocese, regretté & estimé.

VIVANT, (*François*) docteur de Sorbonne, né en 1688 à Paris, où il devint curé de la paroisse de St. *Leu*, ensuite pénitencier & vicaire général sous le cardinal de *Noailles*. Elevé à la dignité de chancelier de l'université en 1714, il se signala dans cette place. L'abbé *Vivant* a eu beaucoup de part au bréviaire & au missel dressés sous l'épiscopat de M. de *Noailles*. Il est auteur de beaucoup de proses, de collectes & de quelques hymnes. Ce pieux ecclésiastique mourut en 1739 à 77 ans. Nous avons de lui, I. Un traité contre la *pluralité des bénéfices*, in-12, qui est plein de vérités incontestables ; mais qui n'a fait changer de conduite aucun bénéficier. II. La *vraie maniere de contribuer à la réunion de l'église anglicane à l'église catholique*. Les moyens que l'auteur propose, paroissent excellens ; mais il n'y a pas apparence qu'ils aient jamais leur effet.

VIVÉS, (*Jean-Louis*) né à Valence en Espagne en 1492, fit ses études de philosophie à Paris avec distinction. Il se rendit ensuite à Louvain, où il professa les humanités avec éclat, après la mort de *Guillaume* de *Crouy*, d'abord évêque de Cambrai & ensuite cardinal, dont il fut précepteur. Il passa en Angleterre en 1522, pour être auprès de la princesse *Marie*, fille de *Henri VIII*, à laquelle il enseigna les belles-lettres, & sur-tout la langue latine. Il fut enfermé pendant six mois par ordre de

Henri, auquel il avoit parlé trop librement, lorsque ce prince voulut répudier la reine *Catherine* d'Arragon sa femme. Ayant obtenu sa liberté, il repassa en Espagne, se maria à Burgos & revint enfin à Bruges en Flandres, où il mourut vers l'an 1541. On le soupçonna d'avoir embrassé quelques sentimens peu orthodoxes. Il étoit cependant bon catholique, & ses ouvrages le prouvent. Nous avons de lui, I. *De veritate fidei christianæ*, en cinq livres qu'on a beaucoup lus autrefois; mais qui ont perdu beaucoup de leur prix, depuis que nous avons eu les *Pascal* & les *Bossuet*. II. Un commentaire sur les livres de la cité de Dieu de St. *Augustin*. Quelques éloges qu'on ait donnés à ce livre, il fut si mal reçu d'abord qu'il ne se trouva personne qui le voulût acheter. *Froben* n'en vendit pas un seul exemplaire à la foire de Francfort, sur quoi *Erasme* dit à *Vivès*: *Vides etiam in musarum rebus regnare fortunam*. *Vivès* acheva ce commentaire en 1522, & il le dédia à *Henri VIII*, roi d'Angleterre. Cette dédicace lui fut si agréable, qu'il l'appella alors en Angleterre pour lui confier l'éducation de *Marie*. III. Un traité de l'éducation d'une femme chrétienne. IV. Des méditations sur la passion de J. C. & sur les sept pseaumes pénitenciaux. V. Plusieurs autres traités, dont une grande partie ont été recueillis en 2 vol. *in-fol.* à Bâle 1555. Les différens écrits de *Vivès* marquent un homme qui connoissoit plus le cabinet que le monde, & qui écrivoit plutôt en savant qu'en homme de goût. On peut d'ailleurs lui reprocher un attachement trop scrupuleux à certaines maximes philosophiques, dont personne n'osoit encore secouer le joug.

ULLERSTON, (*Richard*) docteur & professeur en théologie à Oxford, écrit en 1408 un traité de la *réforme de l'eglise*, à la priere de *Robert*, cardinal, évêque de Salisberi. Il est encore manuscrit. Il contient seize articles: touchant l'élection du pape, contre la simonie; l'abus que l'on fait des biens de l'église; les dispenses; les exemptions; la pluralité des bénéfices; les appellations; les privileges; touchant la vie & les mœurs des bénéficiers, & la maniere dont on doit célébrer l'office divin. La cour de Rome n'y est point ménagée.

ULRIC, (*St.*) naquit à Ratisbonne d'une famille illustre, à la fin du neuvieme siecle. Il conserva à la cour, où il fut envoyé de bonne heure, la pureté de ses mœurs; & l'impératrice *Agnès* profita de ses exemples & de ses conseils. Il engagea ses terres dans un temps de famine pour soulager les pauvres. Il se retira à Cluni à l'âge de trente ans, & l'abbé *Hugues* qui connoissoit son mérite, le fit ordonner prêtre, & le donna pour confesseur à sa communauté. Il se servit ensuite de lui, pour établir en différens endroits de nouvelles colonies de saints. *Ulric* composa un recueil des usages de Cluni, fort utile à plusieurs monasteres de la haute Allemagne, qui rechercherent cet ouvrage comme un précieux trésor. Il est divisé en trois livres, à la tête desquels est une lettre, où l'auteur se plaint d'un abus, qu'il dit être la

principale cause de la ruine de la discipline monastique. C'est que les parens qui avoient grand nombre d'enfans, envoyoient dans les monasteres ceux qui étoient estropiés, ou qu'ils ne jugeoient propres à rien. Le premier livre des coutumes de Cluni parle de l'office divin, & commence par la distribution de l'écriture-sainte pour les lectures ou leçons. Elle étoit à-peu-près telle que nous l'avons, mais les leçons étoient beaucoup plus longues. Les moines de Cluni avoient beaucoup ajouté à la psalmodie prescrite par St. *Benoît*. Outre cette addition, qui étoit considérable, ils disoient toute l'année l'office des morts à neuf leçons. Les dimanches on disoit trois grandes messes, & les jours de férie deux. Le dimanche de l'octave de la Pentecôte, on faisoit à Cluni l'office de la sainte Trinité, qui n'étoit encore alors qu'une dévotion particuliere, & qui n'a été reçu par toute l'église latine que plus de deux cens ans après. A la saint *Pierre*, qui est le patron de Cluni, l'office commençoit la veille avant la nuit, & ne finissoit que le lendemain matin; ensorte qu'on ne dormoit point. Parmi ces longues prieres, on ne voit guere de place pour la priere intérieure, si ce n'est en hiver après les nocturnes, mais chacun faisoit alors ce qu'il vouloit, & souvent on étoit accablé par le sommeil. D'ailleurs la multitude des offices laissoit peu de temps pour le travail des mains, si recommandé dans la regle de St. *Benoît*. Aussi *Ulric* n'en parle qu'en passant, & il avoue qu'il n'en a guere vu d'autre, que celui d'arracher dans le jardin les mauvaises herbes & de pêtrir le pain; encore n'étoit-ce pas tous les jours. C'étoit pour suppléer au travail, que l'on avoit ajouté des pseaumes à toutes les heures de l'office. Le silence étoit très-exactement gardé à Cluni. On ne parloit qu'à certaines heures, & jamais à l'église, au dortoir, au réfectoire & à la cuisine. Il est bon de rapporter ce que dit *Ulric*, de la maniere dont on faisoit le pain qui devoit servir de matiere à l'eucharistie. On le faisoit toujours à jeun: on prenoit du meilleur froment que l'on choisissoit grain à grain: on le lavoit & on le mettoit dans un sac fait exprès. Un des plus vertueux de la maison le portoit au moulin, dont il lavoit les meules. Il se revêtoit d'une aube, & mouloit ainsi le bled. Deux prêtres & deux diacres, aussi revêtus d'aubes & d'amis, pêtrissoient la pâte dans de l'eau froide, afin qu'elle fût plus blanche, formoient les hosties & les faisoient cuire. On chantoit des pseaumes pendant ce travail. Afin d'observer les moindres négligences des freres & de les déclarer en plein chapitre, il y avoit des surveillans qui faisoient continuellement la ronde dans tout le monastere, ensorte qu'il n'y avoit aucun lieu, ni aucun instant où quelqu'un pût s'écarter impunémentde son devoir. Mais ce qu'il y avoit de plus singulier à Cluni, c'est l'attention continuelle que l'on avoit sur les enfans qui y étoient élevés. On n'en recevoit que six; & ce petit nombre avoit au moins deux maîtres, qui les gardoient à vue & ne les quittoient

jamais. Personne n'approchoit d'eux que leurs maîtres, & on les veilloit avec autant de soin la nuit que le jour. En voyant, dit *Ulric*, quelles attentions on a pour ces enfans, j'ai dit souvent en moi-même, qu'il est difficile qu'un fils de Roi, soit élevé avec plus de précaution que le moindre enfant à Cluni. On faisoit dans ce monastere de très-abondantes aumônes.

VOISIN, (*Joseph*) d'une famille considérable de Bordeaux, étoit conseiller dans cette ville; mais les occupations de cette charge ne lui laissant pas assez de temps pour vaquer à ses études, il la quitta pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fut élevé au sacerdoce & au doctorat en théologie, & fut aumônier & prédicateur du prince de *Conti*. Ce savant mourut en 1685, avec la réputation de posséder très-bien le grec & le latin; mais il se plaisoit sur-tout à l'hébreu & au rabbinisme. Il employa cette érudition avec beaucoup de zele pour la défense de la religion catholique. Dès 1635, il donna une version latine de la dispute de *Rabbi Israël*, fils de *Moïse*, sur l'ame, avec un commentaire latin sur cette dispute. Cet ouvrage fut imprimé à Paris. En 1647, il donna sa *théologie des Juifs* en latin: en 1650 un traité latin de la *loi divine* selon l'état de tous les temps, depuis *Adam* jusqu'à J. C. Il traite dans cet ouvrage, de la loi écrite, de la division de la loi, des versions de l'écriture, de l'intégrité du texte hébraïque, &c. En 1655, il publia un traité latin du Jubilé selon les Juifs; en 1659 un commentaire latin sur le premier chapitre de l'évangile de St. *Matthieu*: ce commentaire, imprimé en deux volumes *in*-8°, est tiré des ouvrages de St. *Augustin*. Dès 1651, il donna de savantes notes sur le *pugio fidei* de *Raymond Martin*. On a aussi de M. de *Voisin* un petit traité latin sur le mystere de la Ste. Trinité. Tout le monde sait qu'il eut part au traité de M. le prince de *Conti* contre la comédie & les spectacles, & que ce fut lui qui le fit imprimer par ordre de ce prince. Quelques mois avant la mort du même prince, M. *Hedelin*, abbé d'*Aubignac*, ayant attaqué l'ouvrage de ce prince dans sa dissertation sur la condamnation des théatres, M. de *Voisin* se crut obligé de défendre l'ouvrage de son protecteur, & c'est ce qu'il fit par son livre intitulé: *Défense du traité de M. le prince de Conti touchant la comédie & les spectacles: ou la réfutation d'un livre intitulé: Dissertation sur la condamnation des théatres, à Paris chez J. B. Coignard* 1671. Cette défense est dédiée à M. le prince de *Conti* le fils, & après l'épître dédicatoire, il a mis un abrégé très-édifiant de la vie du prince de *Conti* le pere. On trouve dans le corps de l'ouvrage beaucoup d'érudition sur les jeux & sur les spectacles des Païens. On y voit une longue tradition des conciles & des saints peres.

VOLPILIERE, (*N. de la*) d'Auvergne, docteur en théologie, prêcha vers la fin du dix-septieme siecle dans plusieurs villes du royaume avec beaucoup de succès. Sa réputation étoit si grande dans le temps qu'il publia ses sermons, que M. *Coquelin*,

qui en fut l'approbateur, dit que le nom de M. de la *Volpilière* suffisoit pour en faire connoître la bonté. Les quatre premiers volumes parurent en 1688, *in*-8°, Paris. Ils contiennent des sermons sur les vérités chrétiennes & morales; sur les vertus & sur les vices; sur les commandemens de Dieu & sur les conseils de l'évangile; sur tous les devoirs de la religion, & sur tous les sujets qui se traitent en chaire pour la conversion des pécheurs & pour la perfection des justes. Le cinquieme & le sixieme volume furent publiés en 1704, Paris, *in*-12. Ils offrent des discours synodaux. Ce prédicateur vouloit donner des sermons, qui ne parussent ni trop étudiés ni trop négligés, c'est-à-dire, qu'en évitant les extrêmités vicieuses, il reste dans un milieu honnête; mais il n'est que médiocre. Il est vrai que s'il n'a pas égalé les meilleurs prédicateurs de son temps & ceux qui lui ont succédé, ses sermons peuvent néanmoins être lus avec fruit.

I. URBAIN II, (*Otton*) natif de Chatillon-sur-Marne, fut chanoine de Rheims, & ensuite moine de Cluni. *Grégoire VII* le fit cardinal & évêque d'Ostie. Après la mort de *Victor III*, il fut élu pape en 1088. Nous n'entrerons pas dans le détail de son pontificat; nous renvoyons le lecteur à sa vie, écrite par *dom Ruinart*. *Urbain II* mourut à Rome en 1099, après avoir tenu le St. Siege un peu plus de onze ans. Nous avons de lui plusieurs *lettres*, où l'on trouvera des choses utiles pour l'histoire de son temps.

II. URBAIN IV, appellé auparavant *Jacques Pantaléon*, étoit de Troyes en Champagne, & fils d'un savetier. Etant venu fort jeune étudier à Paris, il s'appliqua au droit canon & ensuite à la théologie. Il devint fameux prédicateur, fut pourvu de l'archidiaconé de Liege, & ensuite de l'évêché de Verdun. Il s'étoit distingué dans plusieurs légations du Nord. Ayant été élu Pape à Viterbe en 1261, il prit le nom d'*Urbain IV*. Comme les cardinaux étoient réduits à un petit nombre, *Urbain IV* en fit quatorze, dont deux furent depuis Papes. *Urbain IV* avoit demeuré deux ans à Orviette, d'où la plupart de ses lettres sont datées: mais les habitans s'étant déclarés contre lui, il se fit porter en litiere à Perouse, où il mourut le deuxieme d'octobre 1264, n'ayant été Pape que trois ans. On remarque qu'il pardonna avec bonté une injure qui lui avoit été faite par des gentilshommes lorsqu'il étoit archidiacre de Liege. On a de lui 71 lettres dans le tome second du *thesaurus novus anecdotorum*, des peres dom *Martenne* & dom *Durand*, Bénédictins. Ces lettres sont fort utiles à l'histoire ecclésiastique. Il laissa encore un volume d'épîtres, conservées dans la bibliotheque du Vatican, & une paraphrase sur le pseaume L, que nous avons dans la bibliotheque des peres.

III. URBAIN VIII, (*Maffée Barberin*) d'une ancienne famille de Florence, s'avança par son esprit. Il n'étoit encore âgé que

de 19 ans, quand il fut fait prélat. *Sixte V* lui donna la charge de référendaire. *Clément VIII* le pourvut du gouvernement de Fano à l'âge de 24, & le fit quelque temps après protonotaire apostolique. *Clément VIII* l'envoya nonce en France du temps d'*Henri IV*, pour complimenter ce prince sur la naissance du dauphin, son fils *Louis XIII*. Il fut ensuite sacré archevêque de Nazareth, & nommé nonce ordinaire en France. *Paul V* le fit cardinal en 1606 : on l'envoya légat à Bologne, & on l'élut évêque de Spolette, protecteur des Ecossois à Rome, & l'un des cardinaux de la congrégation de la Propagation de la Foi. Enfin il fut élevé sur le St. Siege le 6 d'août 1623, étant âgé de 55 ans. Il étoit connu par l'attention avec laquelle il s'étoit appliqué dès la jeunesse, à se bien acquiter des emplois qu'on lui avoit confiés. Avant que d'être revêtu de ses habits pontificaux, il se prosterna devant l'autel, & pria Dieu avec larmes de lui ôter la vie, avant que de sortir de la chapelle, s'il jugeoit que son exaltation ne fût pas avantageuse à son église. Il aimoit les belles-lettres, & protégeoit les savans. Nous avons de lui divers ouvrages de poésie latine. I. Des *paraphrases* sur quelques pseaumes, & sur quelques cantiques de l'ancien & du nouveau testament. II. Des *hymnes* & des odes sur les fêtes de Notre-Seigneur, de la Ste. Vierge & de plusieurs saints. III. Des *épigrammes* sur divers hommes illustres. » Il n'a » rien fait d'approchant de ses odes, au sentiment de tout le » monde... Il auroit encore mieux établi sa réputation poétique, » s'il ne se fût point mêlé de faire de vers italiens. On peut dire » qu'il y échoua, puisqu'il n'y excella point, & que la poésie » passe pour mauvaise, dès qu'elle ne paroît que médiocre. C'est ce que dit *Baillet* dans ses *jugemens des savans*. *Urbain* composa une fort belle élégie, que l'on voit à la tête de ses poëmes, pour exhorter les cardinaux ses confreres à faire des vers chastes & édifians. Ce dessein est assurément fort louable ; mais il eût encore mieux fait, si, au lieu de leur donner cet avis en poëte, il leur eût défendu en qualité de souverain Pontife, d'en jamais composer d'autres. Il devoit faire usage de son autorité, pour arrêter les désordres qui naissent de la poésie, qui étoient dès-lors très-communs. Il le fit avec éclat dans une occasion. Un homme ayant eu l'impudence de lui présenter un ouvrage, dont un sage païen même auroit rougi, *Urbain* l'en reprit avec tant de force, que ce misérable en mourut de confusion. Il avoit un souverain mépris pour ces pitoyables écrivains, qui ont la démangeaison d'être auteurs, & qui ne font que fatiguer le public par des productions continuelles. En voici un trait remarquable. *Rusticus*, archevêque de Rouen, qui étoit du nombre de ceux dont nous parlons, lui ayant dédié un gros ouvrage, le Pape qui connoissoit le génie de l'auteur, lui appliqua fort ingénieusement ce vers de *Despotere* :

Supprimit Urbanus, quæ Rusticus edit ineptè.

Urbain VIII mourut en 1644, après 21 ans de pontificat.

USUARD, religieux de l'ordre de St. *Benoît* dans le neuvieme siecle, étoit françois, à ce que l'on croit; mais on ne sait dans quel monastere il fit profession. On prétend qu'il vivoit sur la fin du neuvieme siecle. Nous avons de lui un *martyrologe* qui est très-connu, & dont les meilleures éditions sont celles de *Molanus* en 1568, & de *Jean Solerius*, in-fol. Cette derniere est très-curieuse & faite avec beaucoup de soin. L'ouvrage d'*Usuard* est d'un grand secours pour l'histoire de la vie des saints.

W

WADING, (*Luc de*) religieux irlandois de l'ordre de St. *François*, demeuroit à Rome, où il mourut vers l'an 1655. Il est auteur de la bibliotheque des écrivains de son ordre. *Henri Willot* avoit acquis quelque réputation par son livre des écrivains de l'ordre de St. *François*, imprimé à Liege en 1598; mais il fut entiérement éclipsé par *Wading*. L'ouvrage de celui-ci fut imprimé à Rome l'an 1650, séparément d'avec ses huit volumes des *annales* de son ordre, où il est encore obligé de parler souvent de ces écrivains. Cet ouvrage fut bien reçu du public, à cause de la persuasion où on étoit, tant de l'habileté que de la probité singuliere du pere *Wading*. Comme il étoit échappé des fautes à son exactitude, & qu'il n'avoit pas pu tout voir, le pere *François Harold* entreprit de corriger & de continuer sa bibliotheque, comme il avoit fait la continuation & l'abrégé de ses annales. Cependant on voit encore parmi tant d'écrivains, quelques auteurs qui n'ont point été Cordeliers, ni d'aucun des autres ordres de St. *François*. La meilleure édition des *annales* du pere *Wading*, est celle qui a pour titre: *Wadingii*, (R. P. Lucæ) *annales minorum, seu trium ordinum à S. Francisco institutorum, &c. Editio secunda, locupletior & accuratior, opera & studio R. P. Jos. Mariæ Fonseca ab Ebora, &c.* in-fol. 18 *vol. Romæ* 1731 & *seqq.*

WALAFRID STRABON, religieux Bénédictin du monastere de Fulde, sous le célebre *Hincmar*, fit de grands progrès dans la piété & dans les sciences. Son mérite le fit élire doyen du monastere de St. *Gal* & abbé de Reichenaw dans le diocese de Constance, où il mourut vers l'an 849. Les divers ouvrages qui nous restent de lui sont, I. *De officiis divinis*. L'auteur examine les commencemens & la suite des usages ecclésiastiques. II. Les vies de St. *Gal* & de St. *Othmar*. III. *De eversione Jerusalem, ad caput XIX evangelii S. Lucæ*. Il y a quelques idées singulieres dans ce traité,

qui est d'ailleurs curieux. IV. *Glossa ordinaria in sacram scripturam.* Cette glose est peu de chose. V. Des poëmes latins, qui manquent de feu & de pureté. On peut faire le même reproche au style de ses autres ouvrages.

WALEMBOURG, voyez VALEMBOURG.

WALTON, (*Briand*) savant protestant anglois, fit ses études avec beaucoup de succès. Ayant été nommé évêque de Chester, il remplit tous les devoirs d'un digne prélat, & mourut en 1661, regardé comme un des hommes les plus savans de l'Angleterre. *Walton* est principalement connu par son édition de la bible, en plusieurs langues, qu'on appelle la *polyglotte d'Angleterre*. Quoique plusieurs autres personnes y aient travaillé avec lui, on lui fait ordinairement honneur de ce grand ouvrage qui est décoré de son nom & même de son portrait. Outre le grand nombre de versions orientales, qui sont dans ce recueil & qui étoient déjà auparavant dans la grande bible de le *Jay*, il y a au commencement des dissertations sur toutes ces bibles. C'est ce qu'on appelle ordinairement prolégomenes de *Walton*, quoiqu'ils soient plutôt l'ouvrage de *Jean Pearson* & de quelques autres anglois. Ils ont été traduits en françois, mais abrégés par le pere *Lamy*, de l'Oratoire, *in*-4°, à Lyon 1699. M. *Simon* a remarqué que le recueil des questions préliminaires, qui sont au-devant de cette polyglotte d'Angleterre, est plus étendu & même plus exact que tous les autres traités sur cette matiere. *Walton* a eu assez de jugement pour choisir les meilleurs auteurs qui avoient écrit avant lui, & en même temps assez de capacité pour ne pas suivre aveuglément les préjugés d'une infinité de protestans. Il est néanmoins tombé quelquefois dans l'erreur, s'attachant trop à certaines versions de l'écriture, & trop peu à d'autres. On a imprimé ses prolégomenes séparément, à Zurich, en 1673. Quant à la polyglotte, les éditeurs ne négligerent rien pour la rendre la plus parfaite qu'il a été possible. Revue avec soin, corrigée avec exactitude, elle est regardée comme la meilleure, & c'est celle dont on fait actuellement le plus d'usage.

WITASSE, (*Charles*) né en 1660 à Chauni dans le diocese de Noyon, montra une telle ardeur pour l'étude qu'il se levoit dès sa jeunesse à deux heures après minuit pour la satisfaire. Après avoir brillé dans les communautés de M. *Gillot*, il parut avec non moins d'éclat sur les bancs de Sorbonne, où il fut le premier de sa licence. Admis dans la société de cette compagnie en 1688, il fut élu prieur de la même société en 1689. La réputation de science & de vertu, qu'il s'acquit pendant sa licence, lui attira dès-lors l'estime & la confiance des personnes les plus distinguées. Il reçut le bonnet de docteur en 1690, & en 1696 il fut nommé à une chaire de professeur royal en théologie. Il remplit cette place pendant 18 années avec beaucoup de distinction. Le refus qu'il fit en 1714 d'accepter la constitution *unigenitus*, lui attira un ordre qui le fit reléguer à Noyon; & peu après le Roi le priva de

sa

sa chaire. Il reparut au mois de septembre 1715, & il fit quelques démarches pour rentrer dans l'exercice de sa chaire. Son dessein étoit de présenter requête au parlement, avec l'agrément de la maison de Sorbonne, qu'il demanda l'année suivante dans l'assemblée ordinaire tenue le 8 avril. Cette maison approuva son projet & résolut d'intervenir dans la cause pour obtenir son rétablissement; mais lorsqu'on alla à sa chambre l'informer de cette résolution, on le trouva tombé en apoplexie. Il revint cependant de cette attaque; mais les prises d'émétique réitérées lui causerent une inflammation de poitrine si violente, qu'il en mourut le 10 avril 1716. Nous avons de lui, I. Des traités sur les sacremens de la pénitence & de l'ordre, publiés après sa mort, & qui furent suivis de ceux de Dieu & de ses attributs, en 3 vol. *in*-12; de la Trinité, en 2 vol. de l'incarnation, en 2 vol. de l'eucharistie, en 2. vol. Le traité de la confirmation qui a paru chez *Lottin*, imprimeur des écrits de M. *Witasse*, n'est pas de ce docteur; mais d'un pere de l'Oratoire. Nous avons encore de lui un savant traité de la Pâque, ou *lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison, touchant le systéme d'un théologien espagnol*, (*Louis* de *Léon*) *sur la Pâque*, (traduit & publié par le pere *Daniel*, Jésuite) imprimé à Paris en 1695. Le pere *Lamy* ayant répondu à ce traité, M. *Witasse* répliqua par une lettre insérée dans le *journal des savans* de l'année 1696. Le pere *Lamy* publia une réponse à cette lettre, & c'est à cette réponse que M. *Witasse* opposa une nouvelle lettre, insérée dans le journal de l'année 1697. Il eut aussi beaucoup de part à la célebre ordonnance de M. le *Tellier*, archevêque de Rheims, sur la grace, publiée en 1697, contre deux theses des Jésuites. Voici le jugement qu'un critique porte de ce célebre théologien: » Jamais personne ne sut mieux que ce » docteur, digérer & réduire ses sujets. Les questions les plus obs- » cures devenoient intelligibles entre ses mains. Il traitoit les myste- » res avec respect, l'histoire avec érudition, la scholastique avec net- » teté. Son style convenoit parfaitement au genre didactique, pur » sans affectation, simple sans barbarie, net & concis sans sé- » cheresse. Il ne lui manquoit qu'un peu plus de délicatesse dans » le choix de ses preuves, & moins de scrupule à ne pas toujours » s'assujettir aux formes de la scholastique, & aux questions que » la tyrannie de l'usage a introduites.

X

XIMENES, (*François*) cardinal, né en 1437 dans la vieille Castille, étudia à Alcala & à Salamanque. Ensuite il alla à Rome. Ayant été volé dans son voyage, il n'en rapporta qu'une bulle pour la premiere prébende qui vaqueroit. L'archevêque de Tolede la lui refusa, & le fit mettre en prison dans la tour d'Ulcéda, où un prêtre qui y étoit prisonnier depuis long-temps, lui prédit qu'il seroit un jour archevêque de Tolede. Quand il eut été mis en liberté, il obtint un bénéfice dans le diocese de Siguença, où le cardinal *Gonçales Mendoza* qui étoit évêque, le fit son grand vicaire. *Ximenès* entra quelque temps après chez les Cordeliers de Tolede, & y fit ses vœux. Se voyant accablé de visites, il se retira dans une solitude nommée Castanel. A son retour à Tolede, la reine *Elizabeth* de *Castille* le choisit pour son confesseur, & le nomma à l'archevêché de Tolede. Le pape *Jules II* lui donna quelque temps après le chapeau de cardinal, en 1507. Ce fut lui qui gouverna l'Espagne sous les regnes de *Ferdinand*, d'*Isabelle*, de *Jeanne*, de *Philippe* & de *Charles*. Nous n'entrerons point dans le détail de la vie de ce Prélat, qui passe pour un grand politique. Nous n'en rapporterons que ce qui a plus de rapport à notre objet. Avant son voyage de Grenade, dont nous avons parlé, il en avoit fait un à Alcala, & dès-lors il avoit résolu d'y établir une université sur le modele de celle de Paris, la plus célebre de toute l'Europe. Ce n'est pas que ce Prélat en soit le premier fondateur, puisqu'il y avoit fait lui-même ses premieres études. Mais ses bienfaits, & les privileges qu'il lui obtint, le firent reconnoître pour fondateur. Les premiers commencemens en furent foibles, comme dans tous les grands établissemens; mais dans la suite cette université est devenue une des plus célebres de l'Espagne. On jetta la même année 1499 les fondemens du principal college, qu'on nomma de St. *Ildephonse*. L'archevêque de Tolede commença en 1502 à travailler au grand projet d'une bible polyglotte, c'est-à-dire, en plusieurs langues. Dans ce dessein il fit venir d'Alcala à Tolede un grand nombre de savans hommes dans les langues grecque, hébraïque, arabe & autres, dont la connoissance est nécessaire pour la parfaite intelligence de l'écriture-sainte, & que ce prélat avoit autrefois apprises exactement. On trouve dans cette bible le texte hébreu de la maniere dont les Juifs le lisent; la version grecque des Septante; la version latine de St. *Jerome*; & enfin les paraphrases chaldaïques d'*Onkelos* sur les cinq livres de Moïse seule-

ment: & l'on a joint une traduction littérale au grec des Septante. Il y a deux préfaces à la tête : la premiere adressée à *Léon* X, parce que cette bible ne fut imprimée qu'en 1515. La seconde préface semble n'être pas de *Ximenès*, parce qu'on y lit que l'ancienne version latine a été placée entre le texte hébreu & celui des Septante, comme entre la synagogue & l'église orientale, pour représenter JESUS-CHRIST entre deux larrons. Une comparaison si ridicule ne paroît pas digne de *Ximenès*, outre qu'elle contredit la premiere préface qui est certainement de ce prélat. On n'a pas fait difficulté de corriger les traductions grecque & latine sur le texte hébreu, & souvent même assez mal à propos, & sans aucune nécessité. On a sur-tout touché à la version des Septante, qu'on a réformée ou plutôt corrompue en plusieurs endroits, pour la rendre plus conforme à l'original hébreu. L'on a fait la même chose à l'égard de la vulgate. Comme les exemplaires latins en étoient fort défectueux, on s'est aussi donné la liberté de la réformer, non-seulement sur d'anciens exemplaires latins, mais même sur le texte hébreu. On ne s'est pas contenté d'en ôter les fautes des copistes, mais on en a retranché plusieurs choses qu'on a cru n'y devoir pas être. L'archevêque de Tolede ne jugea pas à propos de donner d'autres paraphrases chaldaïques que celle d'*Onkelos* sur le pentateuque. Il fit néanmoins traduire en latin les autres paraphrases, après en avoir retranché les fables du talmud; mais il se contenta de les mettre dans la bibliotheque d'Alcala, & ne les publia pas, parce que la mort le prévint. Pour ce qui est du nouveau testament, on y voit le texte grec imprimé sans accens & sans esprits, parce qu'en effet les plus anciens manuscrits n'en ont point, & qu'on a cru par-là mieux représenter les originaux grecs. C'est ce qu'on n'a pourtant point observé dans l'édition des Septante, parce que c'est une version de l'écriture & non pas un texte original. Les exemplaires qu'avoit l'archevêque étoient assez bons; mais pour les avoir voulu réformer sur le texte hébreu, on les a corrompus en plusieurs endroits, parce qu'alors on ignoroit la véritable maniere de corriger les exemplaires grecs. Cependant on a réimprimé depuis cette même édition d'Alcala dans la bible d'Anvers ou de *Philippe II*, dans la polyglotte de Paris de M. le *Jay*, dans la bible à quatre colonnes attribuée à *Vatable*. Outre la bible dont nous venons de parler, *Ximenès* fit encore un dictionnaire des mots hébreux & chaldaïques de la bible, qu'on trouve à la fin dans plusieurs exemplaires; mais qui manque dans la plupart par la négligence de ceux qui les firent relier après la mort de ce prélat. On travailla à cette bible pendant plus de douze ans: *Ximenès* s'y appliqua lui-même avec beaucoup d'assiduité, & en fit toute la dépense, qui monta à des sommes immenses. Il acheta quatre mille écus sept exemplaires en hébreu. Il donna tout ce qu'on voulut pour des manuscrits grecs & latins, anciens de 8 cens ans.

Le cardinal *Ximenès* mourut en 1517 à 80 ans. Il y a eu plusieurs auteurs ecclésiastiques de ce nom en Espagne ; mais comme leurs ouvrages n'ont pas passé les Pyrénées, nous n'en parlerons pas.

Y

YVES DE PARIS, fut d'abord avocat. Il quitta le barreau pour l'ordre des Capucins, où il mourut en 1678 dans sa quatre-vingt-cinquieme année. Nous avons de lui plusieurs traités de piété, dont on nous dispensera de donner le détail, parce que personne ne les lit plus aujourd'hui.

Z

ZABARELLA, (*François*) dit le cardinal de Florence, parce qu'il étoit archevêque de cette ville, naquit à Padoue en 1339. Il y enseigna le droit canonique avec applaudissement, après l'avoir étudié à Bologne. Il passa ensuite à Florence pour y donner des leçons de droit ; sa réputation le fit appeller à Rome par *Boniface IX. Jean XXIII* l'appella aussi à sa cour, & lui donna l'archevêché de Florence & le chapeau de cardinal. L'empereur *Sigismond*, auprès duquel il fut député en 1413, demanda la convocation d'un concile. On convint qu'il se tiendroit à Coutances ; *Zabarella* s'y trouva, & s'y distingua par son zele & par sa science. On croit que s'il eût vécu jusqu'à l'élection d'un Pape, on auroit jetté les yeux sur lui ; mais c'est une conjecture qui n'est fondée que sur son mérite. Ce savant cardinal mourut en 1417, âgé de 78 ans. C'étoit un des plus savans canonistes de son siecle. Nous avons de lui quelques ouvrages sur l'écriture-sainte, sur le droit canonique, &c. Mais son écrit le plus célebre est un *traité sur le schisme*, dans lequel il attribue tous les maux de l'église de son temps à la cessation des conciles. Il n'est point nécessaire, dit ce grand cardinal, de prouver quelle est l'utilité des conciles, parce que c'est une chose qui est connue de tout le monde. En effet si nous considérons la racine de toutes les calamités & de tous les maux que l'église a soufferts de toutes parts, nous serons convaincus qu'ils ne sont venus que de ce qu'on a négligé de tenir des conciles. S'ils se fussent tenus réguliérement, comme on faisoit autrefois ; il n'y a nul

doute qu'on auroit remédié par-là à tant de maux & à tous les schismes. Autrefois, dit encore ce judicieux cardinal, la coutume étoit de terminer par-là toutes les affaires où il y avoit de la difficulté ; & les conciles étoient fréquens. Mais dans la suite quelques Papes, qui dans le gouvernement de l'église ont plutôt imité la conduite des princes temporels que celle des apôtres, ne se sont plus mis en peine de convoquer ces augustes assemblées. Les flatteurs qui ont voulu plaire aux Papes, leur ont persuadé depuis long-temps & encore aujourd'hui, que tout ce qu'ils vouloient leur étoit permis ; qu'ils pouvoient tout faire, même les choses illicites. Voilà l'origine d'une infinité d'abus. Car le Pape s'est emparé de tous les droits des églises inférieures, ensorte que les prélats de ces églises sont comptés pour rien. Et si Dieu ne vient au secours de l'église universelle, dans le triste état où elle est réduite, elle est en péril. *Ecclesia periclitatur.* Il faudroit aussi faire attention aux honneurs que l'on rend au Pape, afin de ne les pas porter trop loin ; & de n'y pas excéder, de maniere qu'il semble qu'on lui rend les mêmes honneurs qu'à Dieu. *Ut videatur non minùs honorari Papa quàm Deus.* Cet ouvrage a été mis à l'index, parce que l'auteur a osé parler avec trop de sincérité, des abus qu'il avoit cru remarquer.

ZACAGNI, (*Laurent-Alexandre*) garde de la bibliotheque du Vatican, mort à Rome vers l'an 1720, fut chargé par le cardinal *Casanate*, bibliothécaire du Pape, de donner au public les monumens des anciens peres, qui se trouverent manuscrits dans la bibliotheque du Vatican, & qui n'avoient pas encore été publiés. Il en mit au jour un volume *in*-4°, intitulé : *Collectanea monumentorum veterum ecclesiæ græcæ ac latinæ.* Ce premier volume contient des opuscules d'*Archelaüs*, de St. *Ephrem*, de St. *Grégoire de Nice* & d'*Eutalius*, en grec & en latin, avec des notes de l'éditeur. C'étoit un homme fort obligeant, & qui, sans avoir égard à la différence des religions, faisoit part aux savans de ses recherches & de ses découvertes.

ZONARE, (*Jean*) historien grec, qui vivoit dans le douzieme siecle vers l'an 1112, avoit exercé divers emplois considérables à la cour des Empereurs de Constantinople. Dégouté du monde il prit l'habit de moine dans l'ordre de St. *Basile.* Nous avons de lui des *annales* traduites du grec en latin par *Jerome Wolfius*, & imprimées à Bâle l'an 1557 ; à Paris en 1567, par *Guillaume Chaudiere*, & au Louvre en 1686 dans le corps de l'histoire byzantine. Le premier volume comprend les affaires des Juifs, depuis le commencement du monde, jusqu'à la prise de Jérusalem ; le second traite des affaires des Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'à *Constantin* le Grand ; & le troisieme, depuis cette époque jusqu'en 1118. *Zonare* a aussi laissé des commentaires sur les canons des apôtres & des conciles œcuméniques & provinciaux, & sept ou huit autres traités que nous avons dans

la *bibliotheque des peres*. Nous ne porterons aucun jugement sur ces derniers ouvrages, parce qu'ils sont ignorés ; mais comme l'histoire de *Zonare* est connue, il faut avertir le lecteur que la fable & la vérité y sont mêlés indistinctement. Il aimoit le merveilleux, & il le répand par-tout. Ce qui regarde les Juifs n'est pas trop exact, & ne peut pas être d'une grande utilité. Il ne faut s'attacher qu'à la partie qu'il a eu sous les yeux, & elle est précieuse pour l'histoire de son temps, quand on sait s'en servir avec discernement. Son style ne répond pas toujours aux matieres qu'il traite, & il est souvent au-dessous de son sujet.

FIN.

TABLE

T

D

33.

34.

35.
36.

37.

40.
41.
42.
43.

44.

45.
51.
52.
53.
54.

55.
56.
57.
58.
60.

61.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE,

DEPUIS L'ASCENSION DE JESUS-CHRIST

jusqu'à mil sept cents cinquante.

PREMIER SIECLE.

33. JESUS-CHRIST monte au Ciel. St. Matthias est élu Apôtre. Descente du Saint-Esprit. Etablissement de l'Eglise. Election des sept premiers Diacres. Martyre de St. Etienne. St. Jacques le Mineur établi Evêque de Jérusalem.
34. Persécution contre l'Eglise de Jérusalem. Conversion des Samaritains. Conversion de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie. Conversion de St. Paul.
35. Conversion du Centenier Corneille.
36. St. Pierre fonde l'Eglise d'Antioche. Dispersion des Apôtres par toute la terre. St. Matthieu écrit son Evangile.
37. Mort de l'Empereur Tibere, qui avoit succédé immédiatement à Auguste. Caius, surnommé Caligula, Empereur.
40. La vengeance Divine commence à éclater sur les Juifs.
41. Mort de Caligula. Claude Empereur.
42. St. Pierre établit son Siege à Rome.
43. Les Disciples de Jesus-Christ commencent à être appellés Chrétiens. St. Pierre retourne à Jérusalem.
44. Martyre de St. Jacques le Majeur. Prison de St. Pierre, qui est délivré par un Ange. St. Paul & St. Barnabé sont faits Apôtres des Gentils à Antioche.
45. Premiere Epître de St. Pierre. Evangile de St. Marc.
51. Concile de Jérusalem.
52. Les deux Epitres aux Thessaloniciens.
53. Apollonius de Tyane paroît avec éclat. Evangile de St. Luc.
54. Hérésie de Cerinthe. Mort de l'Empereur Claude. Néron lui succede.
55. Epître aux Galates.
56. Premiere Epître aux Corinthiens.
57. Seconde Epître aux Corinthiens.
58. Epître aux Romains.
60. St. Marc fonde l'Eglise d'Alexandrie. Epître de Saint Jacques le Mineur.
61. St. Paul à Rome. Il écrit à Philémon.

62. Martyre de St. Jacques. Les Apôtres établissent en sa place St. Siméon, pour Evêque de Jérusalem.
Epîtres aux Philippiens & aux Colossiens.
63. Epître aux Hébreux. St. Luc écrit le Livre des Actes.
64. Epître à Timothée & à Tite. Persécution de Néron.
65. Seconde Epître de St. Pierre. St. Pierre & St. Paul sont mis en prison à Rome. St. Paul se justifie devant Néron. Epître aux Ephesiens.
66. Simon le Magicien séduit beaucoup de monde. Martyre de St. Pierre & de St. Paul à Rome sous Néron. St. Lin Pape. Révolte des Juifs. St. Jean vient en Asie combattre les hérétiques Ebion, Cerinthe & Menandre.
67. Jérusalem réduite aux dernieres extrêmités.
68. Martyre de St. Marc à Alexandrie. Martyre de St. Evode premier Evêque d'Antioche après les Apôtres. St. Ignace lui succede.
69. Mort de Néron. Galba Empereur. Il est tué après un regne de sept mois. Othon élu en sa place, puis Vespasien.
70. Tite prend Jérusalem. Le Temple brulé malgré lui.
78. Mort du Pape St. Lin. St. Clet ou Anaclet lui succede.
79. Mort de l'Empereur Vespasien. Tite son fils regne après lui.
81. Mort de Tite. Domitien Empereur.
91. St. Anaclet Pape meurt, & a pour successeur St. Clément.
94. L'Historien Joseph écrit.
95. Persécution de Domitien. St. Jean l'Evangéliste est plongé à Rome dans l'huile bouillante, puis relégué en l'Isle de Pathmos où il écrit son Apocalypse. Domitien fait mourir Flavius Clément son cousin, au sortir de son Consulat, parce qu'il étoit Chrétien, bannit la femme & la niece de Flavius.
96. Mort de Domitien. Nerva Empereur. Nerva rappelle les exilés.
97. Mort d'Apollonius de Tyane.
98. St. Jean revenu à Ephese compose son Evangile & ses Epîtres.
100. Mort de Nerva. Trajan lui succede. Mort de St. Jean. Mort du Pape St. Clément. St. Evariste lui succede. Trajan commence à persécuter les Chrétiens.

SECOND SIECLE.

103. NAissance de St. Justin.
104. Lettre de Pline à Trajan au sujet des Chrétiens. Réponse de l'Empereur.
106. St. Ignace écrit à plusieurs Eglises.
107. Son Martyre à Rome. St. Polycarpe recueille les Lettres de St. Ignace pour les Philippiens, & leur écrit. Martyre de St. Siméon Evêque de Jérusalem.

109. St. Alexandre succede à St. Evariste dans le Siege de Rome.
115. Les Juifs se révoltent dans toute l'Egypte & dans la Lybie, où ils massacrent plus de deux cens mille hommes. Antioche est ruinée par un tremblement de terre.
117. Mort de Trajan. Adrien Empereur.
119. St. Alexandre Pape meurt. St. Sixte I lui succede. Les hérétiques Gnostiques, Saturnin, Carpocrate, & plusieurs autres s'efforcent de corrompre les Fideles.
125. L'Eglise est persécutée sous Adrien. Martyre de Ste. Symphorose & de ses fils.
126. On répand des calomnies contre les Chrétiens. St. Quadrat & saint Aristide présentent pour eux des Apologies à l'Empereur.
128. Mort du Pape St. Sixte. St. Telesphore lui succede.
132. Conversion de St. Justin.
134. Révolte des Juifs. Leur derniere ruine. Ælia bâtie en la place de Jérusalem.
137. Aquila traduit la Bible en grec vers ce temps-ci.
138. Mort de l'Empereur Adrien. Antonin lui succede.
139. Le Pape St. Telesphore est martyrisé, & a pour successeur saint Hygin.
142. Mort du Pape St. Hygin. St. Pie lui succede.
143. Valentin forme sa secte.
144. L'hérésie de Marcion fait du progrès.
150. St. Justin adresse sa premiere Apologie à Antonin. Il confere avec Triphon Juif. L'hérésie de Marcion se répand partout. St. Papias Evêque d'Hiéraple meurt vers ce temps-ci.
152. Antonin défend de maltraiter les Chrétiens.
157. Mort du Pape St. Pie. St. Anicet lui succede. St. Polycarpe vient à Rome, où il confere avec St. Anicet au sujet de la Pâque. St. Hegesipe vient aussi à Rome.
161. Mort d'Antonin. Marc-Aurele Empereur. Il s'associe Lucius Verus. Persécution sous Marc-Aurele.
164. Martyre de Ste. Félicité & de ses fils.
166. Martyre de St. Polycarpe. Martyre de St. Ptolomée & de St. Lucius.
167. St. Justin écrit sa seconde Apologie. Il souffre le martyre.
168. Mort du Pape St. Anicet. St. Soter lui succede.
169. Symmaque Samaritain publie sa version de l'Ecriture.
170. St. Meliton Evêque de Sardes adresse à l'Empereur Marc-Aurele une Apologie pour les Chrétiens.
171. Tatien répand son hérésie. L'hérésie de Montan s'éleve en Phrygie.
174. Miracle de la Légion fulminante.
176. Le Pape St. Soter meurt. Il a pour successeur St. Eleuthere.
177. St. Pothin premier Evêque de Lyon & un grand nombre d'autres Chrétiens souffrent le martyre dans les Gaules. Lettre des églises de Vienne & de Lyon. Apologie d'Athe-

nagore, de Miltiade, de St. Apollinaire d'Hiérapie pour les Chrétiens. St. Irenée succede à St. Pothin dans le siege de Lyon.

178. Martyre de St. Epipode & de St. Alexandre.

179. St. Pantene gouverne l'Ecole d'Alexandrie. Martyre de St. Marcel de Châlons, de St. Benigne de Dijon, de St. Symphorien d'Autun. Le Philosophe Celse écrit contre les Chrétiens.

180. Mort de Marc-Aurele. Commode Empereur. Les Chrétiens sont persécutés en Asie.

181. On tient des Conciles contre les Montanistes. St. Théophile Evêque d'Antioche écrit ses livres à Autolyque. Mort d'Hegesippe.

185. Naissance d'Origene. Théodotion publie sa version de l'Ecriture.

186. Martyre de St. Apollone, Sénateur Romain.

187. St. Irenée écrit son grand Ouvrage contre les Hérétiques.

189. St. Clément succede dans l'Ecole d'Alexandrie à St. Pantene, qui va prêcher la foi dans les Indes.

192. St. Eleuthere Pape meurt. St. Victor lui succede. Mort de l'Empereur Commode.

193. Pertinax est déclaré Empereur; après sa mort, Julien achete l'Empire qui passe à Severe. Concile de Rome contre des Hérétiques.

195. St. Narcisse Evêque de Jérusalem florissoit en ce temps-ci.

196. Dispute touchant la fête de Pâque, qui fait tenir divers Conciles à Rome, à Lyon, en Palestine, dans l'Osroéne, dans le Pont en Asie.

197. Persécution à Rome. Tertullien compose ses premiers Ecrits.

200. Persécution en Afrique. Martyre de St. Sperat & de ses Compagnons appellés Scillitains.

TROISIEME SIECLE.

201. TErtullien écrit son Apologie pour les Chrétiens: & son Livre des Prescriptions contre les Hérétiques.

202. Mort du Pape St. Victor. Zephirin lui succede. L'Empereur Severe publie des Edits contre les Chrétiens. Persécution. Martyre de St. Léonide pere d'Origene, & de beaucoup d'autres à Alexandrie. Martyre de St. Irenée & d'un grand nombre de Chrétiens de Lyon.

203. Origene âgé de dix-huit ans gouverne l'Ecole d'Alexandrie.

204. Ste. Potamienne vierge souffre le martyre à Alexandrie. Chûte de Tertullien qui devient Montaniste vers ce temps-ci.

205. Martyre de Ste. Perpetue, de Sainte Félicité & de leurs Sts. compagnons à Carthage.

207. Tertullien écrit ses Livres contre Marcion.
210. Dialogue de Minucius Felix avocat à Rome.
211. Severe meurt à Yorc en Angleterre. Caracalla son fils lui succede.
212. St. Narcisse reparoît à Jérusalem.
216. Caracalla fait un grand carnage à Alexandrie.
217. Mort de Caracalla. Macrin Empereur.
218. Mort du Pape St. Zephirin. St. Caliste lui succede. Macrin est tué. Heliogabale est déclaré Empereur.
221. Jule Africain acheve sa Chronologie.
222. Mort d'Heliogabale. Alexandre Empereur. St. Hippolyte Evêque & Martyr fait son cycle paschal.
223. Martyre du Pape St. Caliste. Il a pour successeur St. Urbain.
226. Artaxerxès rétablit la Monarchie des Perses.
228. Ordination d'Origene.
230. St. Pontien succede au Pape St. Urbain. Demetrius Evêque d'Alexandrie fait condamner Origene dans deux Conciles & l'excommunie. Des Conciles d'Afrique ordonnent la rebaptisation des Hérétiques. St. Firmilien évêque de Césarée.
231. St. Denys gouverne l'Ecole d'Alexandrie. St. Grégoire Thaumaturge & St. Athénodore convertis par Origene dont ils se rendent les disciples. Origene compose ses Hexaples.
234. Les Germains ravagent les Gaules.
235. L'Empereur Alexandre est tué à Mayence par ordre de Maximin I qui s'empare de l'Empire. Persécution de Maximin contre le clergé. Les Eglises brulées. Le Pape St. Pontien meurt en exil dans la Sardaigne. St. Antere lui succede & meurt en prison au bout de 40 jours.
236. St. Fabien élu Pape. Origene écrit son Livre du Martyre. Il demeure deux ans caché.
237. L'Empereur Maximin est tué. Gordien est reconnu Empereur avec son fils. Révolte contre eux. Le fils est tué. Le pere s'étrangle. Maxime & Balbin sont nommés Empereurs par le Sénat. St. Babylas Evêque d'Antioche.
238. Maxime & Balbin sont tués. Le jeune Gordien est fait Empereur.
242. Ammone Philosophe Chrétien florissoit en ce temps-ci.
244. Philippe fait tuer le jeune Empereur Gordien, & il est élu en sa place. Le philosophe Plotin vient à Rome où il forme beaucoup de disciples. St. Grégoire Thaumaturge est fait Evêque de Néocésarée. Conversion de St. Cyprien à Carthage où il étoit né.
245. St. Fabien envoie dans les Gaules St. Denys de Paris, & d'autres Evêques qui en sont les Apôtres. Mort de Tertullien vers ce temps ci.
148. St. Cyprien est élu Evêque de Carthage. St. Denys est fait Evêque d'Alexandrie. St. Alexandre le Charbonnier est établi Evêque de Comane.

249. Origene écrit contre le Philosophe Celse. Les Païens se soulevent à Alexandrie contre les Chrétiens. Martyre de Ste. Apolline & de plusieurs autres. Philippe est tué. Dece est reconnu Empereur.

250. Persécution très-violente de Dece contre l'Eglise. Martyre du Pape saint Fabien & de saint Babylas d'Antioche. St. Paul premier Hermite se retire dans les déserts âgé de 20 ou 22 ans. Travaux de St. Cyprien pour maintenir la discipline. Grande peste à Alexandrie, qui dure dix ans. Les Chrétiens y signalent leur charité.

251. Schisme de Felicissime & de Novat à Carthage. Martyre de saint Alexandre de Jérusalem. Martyre de Ste. Agathe. Concile de Carthage auquel préside St. Cyprien, pour régler l'affaire des Tombes. Concile de Rome qui approuve les réglemens de celui de Carthage. St. Corneille élu Evêque de Rome. Schisme de Novatien. Traité de l'unité de l'église de St. Cyprien. Autres ouvrages du même Pere. Ecrits de St. Denys d'Alexandrie. L'Empereur Dece périt dans un marais. Gallus lui succede. Naissance de St. Antoine en Egypte.

252. Concile de St. Cyprien où l'on approuve le baptême des enfans. Concile d'Antioche, où Novatien est condamné. Persécution de Gallus. Le Pape saint Corneille meurt en exil. St. Luce est élu en sa place.

253. Martyre du Pape saint Luce. St. Etienne lui succede. L'Empire est ravagé par la peste & la famine. Charité des Chrétiens qui soulagent leurs persécuteurs. St. Grégoire Thaumaturge fait de grands miracles; il convertit la ville de Néocésarée. Gallus est tué. Emilien Empereur. Valerien le défait, & se rend maître de l'Empire. Mort d'Origene à Tyr.

255. Dispute sur le baptême des Hérétiques. L'hérésie des Sabelliens commence à se répandre dans la Lybie.

257. Persécution de Valerien. Dieu punit l'Empire par toutes sortes de calamités. Mort du Pape saint Etienne. St. Sixte lui succede. Il envoie dans les Gaules St. Peregrin premier Evêque d'Auxerre. Exil de St. Cyprien. Il écrit aux Confesseurs condamnés aux mines. Exil de St. Denys d'Alexandrie.

258. Epître canonique de St. Grégoire Thaumaturge. Martyre du Pape St. Sixte & de St. Laurent son Diacre. Martyre de saint Saturnin premier Evêque de Toulouse. Martyre de St. Cyprien.

259. Histoire de St. Nicephore & de Saprice. Martyre de St. Fructueux Evêque de Tarragone. St. Denys est élu Pape.

260. L'Empereur Valerien pris par Sapor Roi de Perse qui le fait mourir cruellement. Trente Tyrans se disent Empereurs. Gallien fils de Valerien est reconnu Empereur. Il fait cesser la persécution. Diverses calamités de l'Empire. Paul de Samosate Evêque d'Antioche. Il enseigne l'hérésie de Sabellius.

261. Ecrits de St. Denys d'Alexandrie.

262. Dieu se sert des captifs que les barbares emmenent pour les convertir.

264. Concile d'Antioche où Paul évite la condamnation par ses artifices. St. Denys d'Alexandrie écrit au Concile contre les erreurs de Paul. Mort de St. Denys d'Alexandrie.
267. Porphyre disciple de Plotin écrit contre les Chrétiens.
268. Gallien est tué devant Milan avec son fils, & son frere Claude II lui succede.
269. Second Concile d'Antioche, où Paul de Samosate est déposé. Mort du Pape saint Denys. St. Felix lui succede. Mort de St. Firmilien Evêque de Césarée.
270. St. Antoine se retire dans le désert. Manès ou Manichée répand ses erreurs. Mort de St. Grégoire Thaumaturge. L'Empereur Claude II meurt de la peste. Aurelien se rend maître de l'Empire. Il prend le premier le diadême.
274. Naissance de Constantin.
275. Mort du Pape saint Felix. Eutychien lui succede. Aurelien publie des édits contre les Chrétiens. Il est tué. Tacite Empereur, puis Probus.
276. St. Anatole écrit son Livre de la Pâque.
277. Manichée séduit beaucoup de monde. Il est pris en Perse & écorché vif.
282. Probus est tué. Carus est élu Empereur.
283. Mort du Pape Eutychien. Caius lui succede. St. Felix de Nole meurt vers ce temps-ci. Mort de l'Empereur Carus. Ses deux fils Carin & Numerien sont faits Augustes.
284. Carin & Numerien sont tués. Dioclès est élu Empereur pour l'Orient, peu après Maximien Hercule regne en Occident.
286. Martyre de la Légion Thébéenne.
287. Martyrs dans les Gaules sous le Gouverneur Rictiovare. St. Denys à Paris.
288. Martyre de St. Sebastien à Rome. Martyre de St. Victor.
290. Hierax répand son hérésie.
292. Constance Chlore & Maximien Galere sont faits Césars. L'Empire est partagé en quatre.
296. Mort du Pape St. Caius. Marcellin lui succede. Constance Chlore se rend maître de l'Angleterre.
298. Persécution de Galere.
300. St. Pierre succede à St. Théonas dans le siege d'Alexandrie. Mort de St. Gatien premier Evêque de Tours.

QUATRIEME SIECLE.

301. Concile d'Elvire en Espagne, célebre par ses Canons.
303. Persécution de Dioclétien & de Galere en Orient.
304. Martyre de St. Vincent en Espagne, de St. Sebastien & de Ste. Agnès à Rome, & d'une multitude innombrable de Chrétiens de tout âge & de toute condition. Mort du Pape Marcellin.

305. Le César Galere oblige Dioclétien & Maximien Hercule de quitter l'Empire. Galere & Constance Chlore sont faits Augustes. Severe & Maximin sont faits Césars. Concile de Cirthe en Numidie fort remarquable. St. Antoine forme des disciples. Martyre de Ste. Luce en Sicile.

306. Epitre canonique de saint Pierre Evêque d'Alexandrie. Mort de Constance Chlore. Son fils Constantin est fait César. Severe devient Auguste ; Maxence déclaré Empereur. Son pere Hercule reprend la pourpre.

307. Severe périt en marchant contre Hercule & Maxence. Maxence regne en Italie. Licinius est fait Auguste en la place de Severe. Un grand nombre de Chrétiens envoyés aux mines.

308. Marcel élu Pape, est banni par Maxence. Persécution cruelle de Maximin en Orient.

309. Mort du Pape Marcel.

310. Eusebe Pape, puis Miltiade. Hercule attente à la vie de Constantin. Il est puni de mort.

311. Galere meurt misérablement. Commencement du schisme des Donatistes. Maximin renouvelle la persécution.

312. Martyre de saint Pierre d'Alexandrie. St. Antoine vient à Alexandrie pour secourir les Confesseurs. Guerre de Maxence contre Constantin. Victoire de Constantin. Commencement des Indictions. Mort de Dioclétien.

313. Edit de Constantin & de Licinius en faveur des Chrétiens. Mort affreuse de Maximin. Liberté de l'Eglise. Eusebe écrit son grand ouvrage de la *Préparation & de la Démonstration de l'Evangile*. St. Pacôme s'établit à Tabennes, saint Hilarion en Palestine. Concile de Rome contre les Donatistes.

314. Mort du Pape Miltiade. St. Silvestre élu en sa place. Lactance écrit son Livre de la mort des persécuteurs. Concile d'Arles où les Donatistes sont condamnés. Concile d'Ancyre & de Néocesarée célebres par leurs Canons.

315. Constantin examine l'affaire des Donatistes. Il les condamne.

316. Loix de Constantin en faveur de l'Eglise. Naissance de saint Martin en Pannonie.

319. Persécution de Licinius. Commencement de l'Arianisme. St. Alexandre Evêque d'Alexandrie dépose Arius & ses principaux sectateurs dans un Concile nombreux. Conciles de Bithynie & de Palestine pour Arius.

321. Constantin ordonne de fêter le Dimanche.

324. Concile tenu à Alexandrie par Osius. Schisme des Audiens.

325. Concile général de Nicée.

326. Mort de saint Alexandre d'Alexandrie. St. Athanase est élu en sa place. Mission de saint Frumence. Conversion des Abissins & des Ibériens. Fondation de Constantinople.

327. Eusebe de Césarée publie son histoire Ecclésiastique. Invention de la sainte Croix par Ste. Helene.

328. Mort de sainte Helene.
329. Naissance de saint Basile & de saint Grégoire de Nazianze.
330. Loix de Constantin contre les Hérétiques. Rappel d'Arius.
334. Mort de saint Macaire de Jérusalem.
335. Concile de Tyr dans lequel les Evêques Ariens condamnent saint Athanase. Concile de Jérusalem où Arius est reçu. Mort du Pape saint Silvestre. Constantin exile saint Athanase à Treves.
336. Marc élu Pape. Il meurt la même année. Concile de Constantinople où les Ariens prévalent. Marcel d'Ancyre y est déposé. Mort funeste de l'hérésiarque Arius.
337. L'Empereur Constantin écrit à saint Antoine. Son baptême. Sa mort. Jules élu Pape. Les trois fils de Constantin partagent l'Empire. Constance qui avoit en partie l'Asie, l'Orient & l'Egypte, est gagné par les Ariens.
338. Le jeune Constantin renvoie St. Athanase dans son Eglise. Mort du jeune Constantin qui étoit favorable à la vraie Foi.
339. St. Athanase va à Rome trouver le Pape Jules.
340. Mort d'Eusebe de Césarée. Naissance de St. Ambroise. Concile de Gangres vers ce temps-ci. Mort de St. Alexandre de Constantinople. St. Paul élu en sa place. L'Empereur Constance le bannit & met Eusebe de Nicomédie sur le Siége de Constantinople.
341. Concile d'Antioche fort nombreux. Les Ariens y dressent une formule de Foi obscure. St. Paul de Constantinople est rétabli sur son Siége, après la mort d'Eusebe de Nicomédie qui l'avoit usurpé. Grégoire Evêque intrus à Alexandrie. St. Antoine se déclare pour St. Athanase. Mort de St. Paul premier Hermite. Concile de Rome où les Evêques déposés par les Ariens sont justifiés. L'Empereur Constant qui régnoit en Occident, écrit à son frere Constance en faveur des Orthodoxes persécutés.
342. Naissance de St. Jerôme.
343. Sapor Roi de Perse persécute cruellement les Chrétiens.
346. Concile de Milan.
347. Concile de Sardique. Naissance de St. Chrysostome. St. Cyrille de Jérusalem écrit ses Catécheses. Concile de Philippopolis tenu par les Ariens. Second Concile de Milan.
348. Premier Concile de Carthage.
349. Rappel de St. Athanase. Mort de St. Maximin de Treves. St. Paulin lui succede.
350. Mort de Constant. Magnence, Vetranion, Nepotien usurpent l'Empire. Constance les défait l'année suivante. Mort de St. Maxime Evêque de Jérusalem. St. Cyrille lui succede. St. Ephrem Diacre à Edesse y prêche la pénitence. Martyre de St. Paul de Constantinople.
351. Croix lumineuse qui paroit à Jérusalem en plein jour. St. Hilaire est fait Evêque de Poitiers. Premier Concile de

Sirmium où Photin est déposé.

352. Mort du Pape Jules. Libere lui succede. Concile de Rome où St. Athanase est justifié.

353. Concile d'Arles où les Ariens d'Orient prévalent. Naissance de St. Paulin de Nole.

354. Le Pape Libere improuve ce qui s'étoit fait à Arles. Naissance de St. Augustin à Tagaste le 13 de Novembre.

355. Concile de Milan très-nombreux auquel assiste Constance. Presque tous les Evêques succombent à la violence. Le Pape Libere est exilé. Confession d'Osius. Persécution générale. Julien depuis Empereur, est fait César.

356. Evêques intrus par toute l'Egypte. St. Athanase parcourt les Monasteres d'Egypte. Mort de St. Antoine. Apologie de St. Athanase à l'Empereur Constance. Souffrances de St. Eusebe de Verceil. Concile de Beziers où les Ariens dominent. St. Hilaire de Poitiers exilé avec St. Rhodane de Toulouse.

357. Seconde formule de Sirmium tout-à-fait impie. Chûte du grand Osius. Son repentir. Sa mort. Chûte du Pape Libere. Lettre de St. Athanase aux Solitaires. St. Cyrille de Jérusalem déposé par Acace. St. Phebade d'Agen réfute la seconde formule de Sirmium. St. Basile se retire dans le désert où il forme des disciples & compose ses Ascétiques.

358. Concile d'Ancyre où les Semi-Ariens condamnent les purs Ariens & les défenseurs de la vraie Foi. St. Paulin de Treves meurt en exil. Le Pape Libere rentre à Rome.

359. Troisieme formule de Sirmium. St. Hilaire compose son Traité des Synodes. Concile de Rimini composé de près de 400 Evêques : beau dans ses commencemens, il finit très-mal. Concile de Seleucie où les Semi-Ariens dominent.

360. Concile de Constantinople où les Ariens font recevoir la formule de Rimini. Ulfile Evêque des Goths la souscrit. La signature du formulaire de Rimini fait tomber presque tous les Evêques. St. Hilaire écrit son Livre contre l'Empereur Constance. St. Martin souffre pour la Foi. Premier Concile de Paris.

361. St. Melece est fait Evêque d'Antioche, & banni un mois après son élection. St. Athanase compose son Traité de la divinité du Saint-Esprit contre Macédonius & ses sectateurs. Julien proclamé Empereur à Paris renonce ouvertement au Christianisme. Constance reçoit le Baptême d'Euzoïus fameux Arien, & meurt dans l'hérésie. L'Empereur Julien travaille à rétablir l'idolâtrie.

362. Les évêques tombés à Rimini rétractent leur signature. Julien emploie l'artifice & la violence pour abattre les Chrétiens. Les Donatistes font des maux infinis en Afrique. Martyrs sous Julien. Persécution générale. George d'Alexandrie est puni d'une maniere éclatante. Retour de St. Athanase à Alexandrie. Il assemble un Concile où l'on use de condes-

cendance à l'égard des Evêques tombés. Lucifer de Cagliari condamne cette indulgence, tombe dans le Schisme. St. Athanase est encore chassé d'Alexandrie. Miracle éclatant à Jérusalem où Julien veut rebâtir le Temple des Juifs.

363. Julien écrit contre la Religion Chrétienne. Il meurt. Jovien Empereur rend la paix à l'Eglise & donne sa confiance à saint Athanase. St. Athanase visite les Eglises de la haute Thébaïde.

364. Mort de l'Empereur Jovien. Valentinien parvient à l'Empire & donne l'Orient à son frere Valens. St. Hilaire écrit contre Auxence Evêque Arien de Milan.

365. L'Empereur Valens commence à persécuter les Catholiques en Orient.

366. Mort du Pape Libere. Damase élu en sa place. Schisme d'Ursin.

367. Valens reçoit le baptême d'Eudoxe fameux Arien, & persécute les Catholiques. Mort de saint Hilaire. St. Epiphane est fait Evêque de Salamine. Concile de Laodicée.

369. Les Ariens exercent de grandes violences contre les Catholiques.

370. Persécution de Valens dans tout l'Orient. St. Basile est fait Evêque de Césarée en Cappadoce, & travaille pour l'Eglise. Concile de Rome. Le parti de l'Antipape Ursin est réprimé. Concile d'Alexandrie où l'on condamne ce qui s'étoit fait à Rimini. Mort de saint Eusebe de Verceil. St. Athanase écrit plusieurs lettres pour la défense de la foi. Lettre de saint Basile aux Evêques d'Occident. St. Melece banni pour la troisieme fois.

371. St. Martin fait Evêque de Tours. Mort de saint Hilarion.

373. Mort de saint Athanase. Pierre lui succede. Lucius Evêque intrus exerce des violences incroyables. St. Moïse Evêque des Sarrasins. St. Optat écrit contre les Donatistes. Martyre de saint Sabas, & de plusieurs autres Chrétiens chez les Goths. Intrépidité de saint Basile devant le Préfet Modeste. Saint Grégoire de Nazianze gouverne l'Eglise de Nazianze avec son pere. St. Jerôme va en Orient. Rufin & sainte Melanie visitent les Monasteres d'Egypte. Epîtres Canoniques de saint Basile à saint Amphiloque. Saint Grégoire de Nysse persécuté par les Ariens.

374. St. Ambroise est fait Evêque de Milan. St. Amphiloque est élevé sur le Siege d'Icone. Concile de Valence sur la discipline.

375. Mort de l'Empereur Valentinien. Ses deux fils Gratien & Valentinien partagent l'Empire d'Occident. Loix de Gratien pour l'Eglise. Concile de Rome contre les Apollinaristes. St. Epiphane publie son grand Ouvrage contre les hérésies.

376. L'Evêque Ulfile rend les Goths Ariens.

378. Mort de l'Empereur Valens. St. Ambroise compose plusieurs

Ouvrages & signale sa charité. Concile de Rome contre l'Antipape Ursin. L'Empereur Gratien rappelle les exilés. Il condamne toutes les hérésies. Il associe Théodose à l'Empire, & lui donne l'Orient.

379. Mort de saint Eusebe de Samosate. Mort de saint Basile & de sainte Macrine sa sœur. Mort de saint Ephrem. St. Grégoire de Nazianze travaille à rétablir la foi à Constantinople. St. Jérôme se rend son disciple. Il traduit en latin la chronique d'Eusebe. Baptême de l'Empereur Théodose.

380. Loi célebre des Empereurs Gratien & Théodose, qui n'accorde le libre exercice de la Religion qu'aux adorateurs de la Trinité. St. Pierre frere de saint Basile est fait Evêque de Sébaste. Hérésie des Priscillianistes condamnée dans un Concile de Saragoce en Espagne. Théodose favorise en tout les Catholiques. Naissance de saint Germain d'Auxerre. Mort de saint Paphnuce. Second Concile général, premier de Constantinople. Mort de saint Melece. St. Flavien ordonné Evêque d'Antioche. Concile d'Aquilée dont saint Ambroise est l'ame.

382. Concile de Constantinople. Concile de Rome. St. Jérôme va à Rome & s'attache au Pape Damase.

383. St. Grégoire de Nazianze & saint Ambroise défendent le mystere de l'Incarnation contre les Apollinaristes. Concile de Constantinople. St. Jérôme donne une version du nouveau Testament, revue sur les plus anciens manuscrits grecs. Mort de Gratien. Maxime usurpe l'Empire.

384. Les saints Evêques blâment l'Evêque Ithace qui sollicitoit la mort des Priscillianistes. Requête de Symmaque pour les Païens. St. Ambroise la réfute.

385. Mort de saint Damase. St. Sirice Pape. Sa Décretale. St. Jérôme se retire en Palestine. Ste. Paule le suit. Théodose s'applique à ruiner l'idolâtrie en Orient.

386. L'Impératrice Justine mere du jeune Valentinien persécute saint Ambroise. Conversion de saint Augustin : il écrit ses premiers Ouvrages. Mort de saint Cyrille de Jérusalem.

387. St. Augustin reçoit le Baptême. St. Ambroise compose son Traité des Mysteres. Mort de Ste. Monique mere de St. Augustin. L'Impératrice Justine envoie St. Ambroise en ambassade vers Maxime. St. Martin à la table de Maxime. Il communique avec les Ithaciens & s'en repent. Sédition d'Antioche. Homélies de St. Chrysostome. St. Flavien va à Constantinople & appaise Théodose par un discours admirable. St. Jean Chrysostome compose plusieurs Ouvrages.

388. St. Jean de Lycople. Défaite de Maxime & sa mort. St. Augustin écrit ses Traités des mœurs de l'Eglise & des Manichéens. Massacre de Thessalonique. Pénitence de Théodose.

389. Mort de St. Grégoire de Nazianze.

390. Les Païens se révoltent à Alexandrie. Le temple de Serapis

est détruit. Second Concile de Carthage. Retraite de St. Arsene. Mort de St. Macaire d'Egypte surnommé le Grand.

391. Mort de Valentinien. Eugene Empereur.

392. St. Augustin ordonné Prêtre. Sa conférence avec Fortunat. Ecrit de St. Jérôme contre Jovinien.

393. Mort de Dydime l'aveugle.

394. Théodose marche contre Eugene & le défait. Concile de Constantinople sur quelques points de discipline. Epître canonique de St. Grégoire de Nisse. Sa mort vers ce temps-ci & celle de St. Amphiloque. St. Augustin écrit contre les Donatistes, & se lie d'amitié avec St. Paulin qui édifie toute l'Eglise par sa retraite. Mort de St. Macaire d'Alexandrie. St. Jérôme traduit le Pentateuque sur l'hébreu.

395. Mort de l'Empereur Théodose. Cassien visite les monasteres d'Egypte.

397. St. Augustin est fait Evêque d'Hyppone. Troisieme Concile de Carthage. St. Gaudence Evêque de Bresse.

398. Mort de St. Ambroise. Travaux de St. Augustin. Quatrieme Concile de Carthage.

399. Saint Chrysostome élevé sur le Siege de Constantinople.

400. Mort de St. Martin. Mort de St. Pacien Evêque de Barcelone vers ce temps-ci. Travaux de St. Chrysostome. Cinquieme Concile de Cartage. Le Pape St. Anastase successeur immédiat de St. Sirice mort l'une des dernieres années du quatrieme siecle, condamne la traduction du Livre des Principes d'Origene, faite par Rufin. St. Augustin compose plusieurs Ouvrages. Premier Concile de Tolede. St. Jérôme écrit contre Rufin.

CINQUIEME SIECLE.

401. Théophile condamne Origene, & chasse les Grands Freres. Rufin traduit en latin l'Histoire d'Eusebe. Rufin répond à St. Jérôme. Conciliabule du Chêne, dans lequel Théophile Patriarche d'Alexandrie fait condamner St. Chrysostome. St. Nilammon aime mieux mourir que d'être Evêque.

402. Premier Concile de Mileve. Saint Innocent succede au Pape St Anastase. Sainte Mélanie l'aïeule revient à Rome où elle fait beaucoup de bien. Concile de Turin vers ce temps-ci.

403. Mort de St. Epiphane. Concile général d'Afrique pour remédier aux maux causés par les Donatistes. St. Maruthas en Perse.

404. Le Pape Innocent se déclare pour St. Chrysostome. Différend entre St. Jérôme & St. Augustin. Horribles violences à Constantinople la veille de Pâque. St. Chrysostome chassé.

405. Décretale du Pape Innocent à St. Exupere Evêque de Tou-

louse. Mort de Ste. Paule. St. Jérôme écrit contre l'hérétique Vigilance. Pélage commence à découvrir son heresie. St. Sulpice Sévere écrit son Histoire sacrée & ses Dialogues.

406. Loix de l'Empereur Honorius pour l'Eglise.

407. Mort de St. Chrysostome. Division entre l'Orient & l'Occident.

408. Mort de l'Empereur Arcade. Théodose II. lui succede dans l'Empire d'Orient. Alaric assiege Rome qui se rachete par ses richesses. Il fait Attale Empereur & le défait peu après.

409. Barbares en Espagne. Celestius le Pélagien enseigne ses erreurs. St. Paulin est fait Evêque de Nole.

410. Rome prise & pillée. Romains dispersés. Alaric ravage toute l'Italie. Mort de Ste. Marcelle & de Ste. Mélanie l'aïeule. Mort de Rufin.

411. La grande conférence de Carthage. Les Donatistes condamnés. Celestius condamné à Carthage.

412. St. Augustin prêche contre les Pélagiens, & commence à écrire contre eux. Mort de Théophile d'Alexandrie. Son neveu St. Cyrille lui succede. St. Simeon Stylite devint célebre par ses austérités.

413. Les Bouguignons dans les Gaules deviennent Ariens. St. Augustin commence son grand Ouvrage de la Cité de Dieu. Lettre de Pélage à la vierge Démétriade.

414. St. Augustin continue d'écrire contre les Pélagiens.

415. St. Jérôme écrit contre les mêmes hérétiques. Conférence de Jérusalem entre Orose & Pélage, devant l'Evêque Jean qui favorise Pélage. Concile de Diospolis, où Pélage trompe les Evêques. Invention des Reliques de St. Etienne. Juifs chassés d'Alexandrie par St. Cyrille. Fin du Schisme d'Antioche.

416. Orose apporte en Occident des Reliques de St. Etienne. Ecrits de Pélage & de Théodore de Mopsueste. Conciles de Carthage & de Mileve.

417. St. Innocent condamne Pélage & Célestius. Mort de St. Alexandre d'Antioche. Mort du Pape St. Innocent. Zosime lui succede. Mort de St. Victrice de Rouen vers ce temps-ci. St. Augustin écrit ses Livres de la Trinité, & des Actes de Palestine. Grand Concile d'Afrique contre les Pélagiens. Orose écrit son Histoire à la priere de St. Augustin.

418. Saint Cyrille rétablit la mémoire de St. Chrysostome. Le Pape Zosime condamne les Pélagiens. Concile de Carthage qui fait neuf Canons contre ces Hérétiques. St. Germain succede à St. Amateur sur le Siege d'Auxerre. Mort du Pape Zosime. Schisme à Rome. Boniface & Eutale ordonnés le même jour pour succéder à Zosime. St. Augustin écrit contre les Pélagiens plusieurs Ouvrages.

419. L'élection de Boniface confirmée par l'Empereur. Le schisme éteint. Grand Concile de Carthage compté pour le sixieme. St. Euthyme convertit un Prince des Sarrasins qui devient Evêque de sa nation.

420. St. Augustin répond aux Ecrits de Julien le Pelagien. Mort de St. Jérôme. Derniers Ouvrages de St. Augustin contre les Donatistes.

421. Persécution en Perse.

422. Mort du Pape Boniface. Célestin lui succede. Naissance de Ste. Genevieve vers ce temps-ci.

423. Mort de l'Empereur Honorius. Théodose devient maître de tout l'Empire. Thédoret est fait Evêque de Cyr. St. Simeon Stylite monte sur une colonne.

425. Valentinien III déclaré Empereur d'Occident. Ravenne érigée en Métropole sous l'Episcopat de St. Pierre Chrysologue. Cassien écrit ses Conférences.

426. St. Honorat Abbé de Lerins, est élevé sur le Siege d'Arles. Les Evêques d'Afrique déclarent au Pape Célestin, qu'ils ne souffriront plus les appels à Rome. St. Loup est fait Evêque de Troies.

427. Hérésie des Semi-Pélagiens. St. Augustin écrit plusieurs Ouvrages contre cette erreur.

428. Nestorius Evêque de Constantinople. Mort de Théodore de Mopsueste son maître. Les Vandales font de grands ravages en Afrique. Nestorius répand son hérésie. Sts. Prosper & Hilaire écrivent à St. Augustin contre les Semi-Pélagiens de Marseille.

429. Mort de St. Honorat d'Arles. St. Hilaire lui succede. St. Cyrille écrit contre l'hérésie de Nestorius. St. Germain d'Auxerre & St. Loup de Troies sont députés en Angleterre pour combattre les Pélagiens. Ecrits de Théodoret.

430. Hippone assiégée par les Vandales. Hérésie de Nestorius condamnée à Rome. Mort de St. Augustin le 28 d'Août. St. Cyrille dresse ses douze Anathêmes contre l'hérésie de Nestorius. Convocation du Concile d'Ephese. Cassien écrit sur l'Incarnation contre Nestorius. St. Prosper compose son Poëme contre les ingrats. Mort de St. Alexandre fondateur des Acemetes.

431. Mort de St. Paulin de Nole. Le Concile d'Ephese condamne l'hérésie de Nestorius. Lettre du Pape St. Celestin pour la doctrine de St. Augustin.

432. Mort de St. Celestin. Sixte III élu Pape.

433. Ecrits de Vincent de Lerins.

434. St. Isidore de Peluse écrit plusieurs Lettres. St. Eucher est fait Evêque de Lyon.

439. Ecrits de Salvien. Mort de St. Sixte. St. Léon est élu Pape. Persécution en Afrique.

441. Premier Concile d'Orange. Concile de Vaison.

444. Mort de St. Cyrille d'Alexandrie. Second voyage de St. Germain d'Auxerre en Angleterre.

448. Mort de ce St. Evêque. Hérésie d'Eutichès. St. Flavien de Constantinople la condamne dans un Concile.

449. Brigandage d'Ephese. St. Léon le condamne.
450. Mort de l'Empereur Théodose. Marcien lui succede.
451. Ouverture du Concile de Chalcédoine. L'erreur y est confondue.
454. Mort de Théodoret. Mort de St. Eucher de Lyon.
455. Mort de l'Empereur Valentinien III. Maxime & Avitus Empereurs. Mort de saint Prosper vers ce temps ci. Genseric persécute les Catholiques en Afrique.
457. Mort de Marcien. Léon Empereur.
460. St. Patrice Apôtre d'Irlande meurt vers ce temps-ci.
461. Mort de St. Siméon Stylite. Plusieurs Conciles dans les Gaules. Mort de saint Léon. Hilarus élu Pape.
468. St. Mamert Evêque de Vienne, institue les Rogations. Naissance de saint Fulgence.
473. Mort de saint Euthyme. Le Pape Hilarus meurt & a pour successeur Simplicius. Mort de Léon. Zénon Empereur d'Orient.
475. Fuite de Zénon. Basilisque se fait reconnoître Empereur. Il vient à bout de faire condamner le Concile de Chalcédoine par cinq cents Evêques.
476. Fin de l'Empire d'Occident. Plusieurs Royaumes se forment de ses débris. Claudien Mamert écrit vers ce temps-ci.
477. Retour de l'Empereur Zénon.
479. Mort de saint Loup de Troies.
481. St. Eugene ordonné Evêque de Carthage.
482. Hénotique de l'Empereur Zénon. Mort de saint Severin d'Autriche, appellé alors Norique. Cruelle persécution en Afrique par Huneric.
483. Grand nombre de Martyrs en Afrique. Mort du Pape Simplicius. Felix lui succede. Il condamne Pierre Monge d'Alexandrie, qui l'avoit déjà été.
484. Les Légats que le Pape Felix avoit envoyés à Constantinople reçoivent l'Hénotique de Zénon. A leur retour le Pape Felix les excommunie.
487. Victor de Vite écrit l'histoire des maux de l'église d'Afrique.
488. Mort de Pierre le Foulon Evêque d'Antioche, qui avoit été plusieurs fois condamné comme Eutichéen.
489. Mort d'Acace de Constantinople.
490. Euphémius est élevé sur le siege de Constantinople. Il condamne Pierre Monge. Il rétablit le nom du Pape dans les Dyptiques. St. Daniel Stylite meurt sur sa colonne.
491. Mort de l'Empereur Zénon. Il a pour successeur Anastase. St. Sabas est ordonné Prêtre.
492. Saints Moines en Palestine conduits par saint Théodose. Mort du Pape Felix. Gélase est élu son successeur.
493. Le Pape Gélase écrit contre les Pélagiens. Gennade de Marseille écrit son Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques.
495. Mort de saint Epiphane de Pavie. Le Pape Gélase écrit plusieurs

sieurs Décretales. Le Patriarche Euphémius est déposé. Macédonius mis en sa place.

496. Mort du Pape Gélase, à qui on attribue un ancien Sacramentaire. Baptême de Clovis, Roi des François. Anastase est élu Pape. Il exige la condamnation de la personne d'Acace.

498. Ce Pape meurt, & a pour successeur Symmaque. Schisme de l'Archiprêtre Laurent.

499. Le Roi Théodoric, quoiqu'Arien, ordonne que Symmaque élu le premier demeure en possession du saint Siege. Vigile Evêque de Tapse, meurt. Concile de la Palme.

500. Conférence entre saint Avit & les Ariens.

SIXIEME SIECLE.

501. SAint Césaire est élevé sur le siege d'Arles.

505. Mort de saint Eugene Evêque de Carthage.

506. L'Empereur Anastase se déclare pour les Eutychiens. Trasamond Roi des Vandales en Afrique, persécute les Catholiques.

507. St. Severin d'Agaune guérit Clovis de la fievre.

508. St. Fulgence est ordonné Evêque de Ruspe. Il est banni en Sardaigne.

509. St. Macedone Patriarche de Constantinople, chassé de son siege. Saint Césaire établit à Arles un monastere de Religieuses.

511. Premier Concile d'Orléans. St. Melaine convertit les habitans de Rennes sa patrie. Mort de sainte Genevieve. Mort du Roi Clovis. Généreuse remontrance de saint Sabas à l'Empereur.

512. Le Pape Symmaque exige des Orientaux la condamnation d'Acace.

514. Mort du Pape Symmaque. Hormisdas lui succede.

515. Révolte de Vitalien contre l'Empereur Anastase.

516. Sigismond regne en Bourgogne après la mort de Gondebaud son pere.

517. Le Pape envoie des Légats à Constantinople qui ne font rien. Concile d'Epaone au Diocese de Bellai. Conciles en Espagne.

518. Mort de l'Empereur Anastase. Justin lui succede. Plusieurs Eglises d'Orient se réunissent avec l'Occident.

520. L'Eglise de Constantinople se reunit avec celle de Rome.

522. Persécution en Arabie. St. Fulgence & les autres Saints exilés défendent les vérités de la grace contre les semi-Pélagiens.

523. Mort de Trasamond. Hilderic son successeur rend la liberté à l'Eglise d'Afrique. Mort du Pape Hormisdas. Jean I lui succede. L'Empereur Justin fait rechercher & punir les Manichéens. Mort de sainte Brigitte.

524. Clodomir Roi des François fait tuer Sigismond. Il est ensuite tué lui-même. Ses enfans sont élevés par sainte Clotilde leur ayeule.

525. Concile célebre de Carthage après le retour des saints Evêques exilés. Boëce & Symmaque sont mis à mort. Le Pape Jean va à Constantinople par ordre de Théodoric Prince Arien.

526. Le Pape Jean meurt en prison. Felix III lui succede.

527. Mort de l'Empereur Justin. Justinien son neveu lui succede. Concile de Carpentras auquel saint Césaire préside.

528. Justinien ordonne la résidence aux Evêques.

529. Second Concile d'Orange célebre par ses Canons sur les matieres de la grace. St. Benoît fonde le monastere du Mont-Cassin, & acheve de composer sa regle. Boniface II succede au Pape Felix III.

530. St. Medard est ordonné Evêque de Vermandois. Peu après il transfere le siege à Noyon.

531. Second Concile de Tolede. Concile à Rome. Mort de saint Sabas.

532. Jean II succede au Pape Boniface II. Conférence à Constantinople au sujet des Schismatiques.

533. Mort de saint Fulgence. Conciles dans les Gaules contre divers abus. Mort de saint Remi.

534. Justinien délivre les Catholiques de la domination des Vandales.

535. Concile de Clermont. Agapit succede au Pape Jean II. Concile général d'Afrique. Justinien fait plusieurs Loix pour l'Eglise.

536. Le Pape Agapit va par ordre du Roi des Goths à Constantinople où il tient un Concile. Il y meurt. Silverius est élu en sa place. Les Goths prennent Rome après un long siege.

537. Vigile est ordonné Pape.

538. Silverius meurt en exil. Troisieme Concile d'Orléans.

540. L'Empereur Justinien publie un Edit contre les Origénistes.

541. Justinien fait des Loix célebres touchant les matieres Ecclésiastiques. Conversion de plusieurs peuples barbares.

542. Mort de saint Césaire d'Arles. Mort de sainte Scholastique.

543. Mort de saint Benoît. St. Maur vient en France, & fonde quelques monastere. Mort de sainte Clotilde. Quatrieme Concile d'Orléans.

545. Mort de saint Medard.

546. Justinien condamne les trois Chapitres.

547. Totila prend Rome. Ses soldats la pillent.

548. Le Pape Vigile va à Constantinople où il donne son *Judicatum*.

549. Cinquieme Concile d'Orléans.

551. Second Concile de Paris. St. Martin de Dume convertit les Sueves Ariens établis depuis long-temps en Galice.

552. Défaite de Totila. La domination des Goths en Italie s'éteint peu après.
553. Cinquieme Concile général.
555. Mort du Pape Vigile. Pélage lui succede. St. Germain est élu Evêque de Paris.
559. Mort du Pape Pélage. Jean III lui succede.
560. St. Cloud meurt vers ce temps-ci.
563. Concile de Brague.
565. Mort de Cassiodore. St Samson & saint Malo meurent vers ce temps-ci. St. Brieu & saint Paul de Leon fondent des monasteres qui depuis sont devenus des sieges d'Evêques.
568. Naissance de Mahomet.
570. Fortunat compose plusieurs Hymnes.
572. St. Martin de Dume fait une collection de Canons. Mort du Pape Jean III.
573. Benoît Bonose est élu Pape. Grégoire est fait Evêque de Tours. Quatrieme Concile de Paris. Sigebert & Chilperic se font la guerre & ravagent les Provinces de France.
575. Mort de saint Magloire Evêque de Dol.
576. Mort de saint Germain de Paris. Cinquieme Concile de Paris.
577. Pélage II succede au Pape Benoît.
579. Concile de Châlons-sur-Saone.
580. Mort de saint Martin de Dume.
582. St. Grégoire compose vers ce temps-ci ses Morales sur Job.
585. Second Concile de Mâcon.
586. Mort de saint Herménigilde. St. Léandre compose sa regle.
587. Conversion des Visigots en Espagne. Mort de Ste. Radegonde.
589. Troisieme Concile de Tolede, Concile de Narbonne.
590. St. Grégoire succede au Pape Pélage II. Il écrit son Pastoral. Conciles de Poitiers & de Metz. St. Colomban fonde le monastere de Luxeu & compose sa Regle. Concile de Séville.
591. Travaux du Pape saint Grégoire. Mort de saint Sulpice de Bourges. Plusieurs fanatiques courent les Gaules.
593. St. Grégoire compose ses Dialogues.
595. Mort de saint Grégoire de Tours. Le Pape saint Grégoire s'oppose à Jean le jeûneur Patriarche de Constantinople, qui prenoit le titre d'Evêque universel. Il explique le Prophete Ezéchiel, & tient un Concile à Rome.
596. St. Grégoire envoie en Angleterre une mission, dont le moine saint Augustin est le chef. St. Isidore est fait Evêque de Séville.
598. Concile en Espagne. St. Grégoire prend soin de l'Eglise d'Afrique.
599. St. Grégoire réforme l'Office de l'Eglise. St. Théodore Sicéote quitte l'Episcopat. St. Euloge Patriarche d'Alexandrie écrit contre les hérésies.
600. St. Jean Clymaque meurt vers ce temps-ci. Maladie de St. Grégoire.

SEPTIEME SIECLE.

601. SAint Grégoire envoie une seconde Mission en Angleterre.
604. St. Grégoire le Grand meurt. Sabinien est élu pour lui succéder.
605. Mort du Pape Sabinien.
606. Boniface III succede au Pape Sabinien. Concile de Rome. Boniface III meurt la même année. Mort de saint Euloge Patriarche d'Alexandrie.
607. Mort de saint Augustin de Cantorberi. Election du Pape Boniface IV. Le Panthéon converti en une Eglise dédiée à la sainte Vierge & à tous les Martyrs. Mahomet se déclare Prophete & gagne quelques Disciples.
608. St. Colomban persécuté par la Princesse Brunehaut.
609. Massacre des Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. St. Jean l'Aumônier élevé sur le Siege d'Alexandrie.
610. Phocas mis à mort. Heraclius est reconnu Empereur.
613. Mort de saint Théodore Sicéote.
615. Clotaire II réunit la Monarchie Françoise sous sa domination. Les Perses prennent Jérusalem. Ils enlevent la vraie Croix. Mort du Pape Boniface IV. Deusdedit lui succede. Concile de Paris fort nombreux. St. Arnould est fait Evêque de Metz.
615. Mort de saint Colomban.
617. Mort du Pape Deusdedit. Boniface V lui succede. St. Jean l'aumônier meurt.
618. Jean Mosch compose son Pré spirituel vers ce temps-ci, & meurt quelque temps après.
619. Mort d'Anastase Sinaïte Ecrivain Ecclésiastique. Second Concile de Séville. St. Antiochus compose ses Homélies.
622. Mort de saint Valeri. Retraite de Mahomet & de ses Disciples à Yatrib depuis nommée Médine.
623. Mort de saint Leu Archevêque de Sens.
624. St. Sulpice surnommé le Pieux élevé sur le siege de Bourges.
625. Concile de Rheims. St. Riquier fonde le Monastere de Centule qui porte aujourd'hui son nom. Mort du Pape Boniface V.
626. Honorius élevé sur le saint Siege. Conversion d'Edouin le plus puissant Roi des Anglois.
627. Les Musulmans reconnoissent solemnellement Mahomet pour leur Seigneur.
628. Martyre de saint Anastase Persan, & d'un nombre d'autres Chretiens.
629. La sainte Croix est rapportée à Constantinople, & de là à Jérusalem.

630. St. Amand exilé par Dagobert est rapellé par ce Prince, qui le nomme parrain de son fils Sigebert. Travaux de saint Amand. Commencement de l'hérésie des Monothélites.
631. Mort de Mahomet. Aboubecre Calife.
633. St. Sophrone est fait Evêque de Jérusalem. Lettre de Sergius de Constantinople au Pape Honorius. Quatrieme Concile de Tolède fort important.
634. Omar succede à Aboubecre dans la dignité de Calife.
635. St. Sophrone écrit une lettre Synodale où il défend la Foi contre les Monothélites.
636. Jérusalem prise par les Musulmans. Cinquieme Concile de Tolede. St. Omer est fait Evêque de Terouane. Mort de St. Isidore de Séville.
638. Sixieme Concile de Tolede. Le Roi Dagobert meurt. Mort du Pape Honorius. Jean IV lui succede. Fondation du monastere de Malmesbury. Prise d'Antioche par les Musulmans. Osouald Roi des Anglois se distingue par sa piété.
639. Ecthese de l'Empereur Heraclius. Les Musulmans font des conquêtes immenses.
640. Ils prennent Alexandrie & se rendent maîtres de l'Egypte. St. Eloi est fait Evêque de Noyon & saint Oüen de Rouen.
641. Mort de l'Empereur Heraclius. Son fils Constantin lui succede. Il meurt la même année. Son frere Constant reconnu Empereur.
642. Mort du Pape Jean IV. Théodore élu en sa place. Le saint Roi Osouald est tué à la guerre.
644. Troisieme Concile de Châlons vers ce temps-ci. Mort de saint Sulpice le Pieux.
645 St. Maxime combat les Monothélites. Mort de St. Riquier.
646. Concile en Afrique où l'on condamne l'hérésie des Monothélites. Septieme Concile de Tolede.
647. Les Musulmans entrent en Afrique. St. Amand Evêque de Mastrich.
648. Type de l'Empereur Constant. Le Pape Théodore condamne Sergius de Constantinople & Cyrus d'Alexandrie.
649. Mort du Pape Théodore. St. Martin est élu en sa place. Le Pape saint Martin assemble le Concile de Latran.
650. Mort de saint Fursi fondateur du monastere de Lagni. Mort de saint Disier Evêque de Cahors.
653. Translation des Reliques de saint Benoît au monastere de Fleuri sur la Loire. Le Pape saint Martin est enlevé de Rome & conduit à Constantinople. Huitiéme Concile de Tolède. Conversion des Anglois du milieu des terres & des Merciens.
654. Le Pape saint Martin est mis en prison. Sigebert Roi d'Austrasie meurt en odeur de sainteté.
655. Exil du Pape saint Martin. Ses souffrances. Sa mort glorieuse. Eugene est élevé sur le saint Siege. Neuvieme Concile

de Tolede. Marculfe compoſe le Recueil des Formules.
656. Mort de Clovis II. Ste. Bathilde gouverne le Royaume avec ſageſſe. Dixieme Concile de Tolede.
657. Mort de ſaint Eugene Archevêque de Tolede. Ste. Bathilde fonde le monaſtere de Corbie. Souffrances de ſaint Maxime pour la Foi.
658. Mort du Pape Eugene. Vitalien lui ſuccede. Mort de ſainte Gertrude. Mort de ſaint Germer.
659. Mort de ſaint Eloi.
662. St. Maxime meurt. Les Muſulmans éteignent l'Empire des Perſes.
663. L'Empereur Conſtant va à Rome.
664. Mort de ſaint Cunibert Evêque de Cologne.
666. Concile de Merida. Mort de ſaint Vandrille.
667. Mort de ſaint Hildefonſe Archevêque de Tolede.
668. Mort de l'Empereur Conſtant. Conſtantin Pogonat lui ſuccede. St. Théodore eſt ſacré Evêque de Cantorberi. St. Benoît Biſcop l'accompagne en Angleterre. St. Lambert eſt fait Evêque de Maſtric. Mort de ſaint Joſſe. Mort de St. Omer.
669. Childeric II eſt reconnu Roi de France.
670. Mort de ſaint Fiacre ſolitaire. Mort de ſaint Fructueux Archevêque de Brague.
673. Le Pape Vitalien meurt. Adeodat lui ſuccede.
674. Martyre de ſaint Prix. St. Benoît Biſcop fonde en Angleterre le monaſtere de Viremouth.
675. Onzieme Concile de Tolede. Quatrieme Concile de Brague.
677. Mort du Pape Adeodat. Donus lui ſuccede.
678. Le Roi d'Angleterre engage ſaint Théodore de Cantorberi à dépoſer ſaint Vilfrid du ſiege d'Yorc.
679. Le Pape déclare dans un Concile la dépoſition nulle. Mort du Pape Donus. Il a pour ſucceſſeur Agathon.
680. Le Pape Agathon aſſemble à Rome un Concile nombreux. Le Roi Thierri réunit ſous ſa domination toute la Monarchie Françoiſe. Premiere Seſſion du ſixieme Concile général. Douzieme Concile de Tolede.
681. Le fameux Ebroin eſt tué. Fin du ſixieme Concile général où le Pape Honorius eſt anathématiſé.
682. Mort du Pape Agathon. Election de Léon II.
683. Treizieme Concile de Tolede. Mort de Léon II. Benoît II lui ſuccede.
684. Quatorzieme Concile de Tolede.
685. Mort de l'Empereur Conſtantin Pogonat. Juſtinien II ſon fils aîné eſt reconnu Empereur.
686. St. Vilfrid eſt rétabli ſur ſon Siege d'Yorc par ſaint Théodore de Cantorberi. Mort de Benoît II. Jean V Pape.
687. Jean V meurt. Conon lui ſuccede.
688. Mort du Pape Conon. Sergius monte ſur le ſaint Siege. Quinzieme Concile de Tolede.

690. Mort de saint Julien Archevêque de Tolede. Mort de saint Benoît Biscop. St. Villebrod va faire une Mission en Frise, où saint Vilfrid avoit déjà travaillé.
691. St. Vilfrid chassé de nouveau d'Angleterre.
692. Troisieme Concile de Sarragosse. Concile *in Trullo* très-remarquable.
693. Seizieme Concile de Tolede.
694. Dix-septieme Concile de Tolede. L'Empereur Justinien est chassé. Léonce Empereur.
696. On coupe le nez à l'Empereur Léonce, & on le chasse. Apsimare est reconnu Empereur. Mort de saint Cloud Evêque de Metz. St. Villebrod est sacré à Rome Archevêque des Frisons. Il établit son siege à Utrecht. Il fait de grands fruits. Il prêche chez les Danois. St. Vulfran se joint à lui.
697. Conciles en Angleterre.
698. Mort de saint Claude Evêque de Besançon.
700. Dernier Concile de Tolede dont nous n'avons point les actes. Le Pape Sergius fait chanter à la Messe *Agnus Dei* pendant la fraction des saintes Hosties.

HUITIEME SIECLE.

701. Mort du Pape Sergius. Jean VI lui succede.
702. Bede est ordonné Prêtre.
705. Mort de saint Adamnam Abbé & Auteur Ecclésiastique. Jean VI meurt & a pour successeur Jean VII.
707. Jean VII. ne tient pas le saint Siege deux ans. Après sa mort, Sisinnius est élu Pape, & meurt vingt jours après.
708. Martyre de saint Lambert Evêque de Mastrich. Constantin est élevé sur le saint Siege.
709. Mort de saint Vilfrid. Mort de saint Adelme.
710. Les Pictes ou Ecossois quittent le schisme à la persuasion de leur Roi.
712. Philippique parvient à l'Empire. Il fait couper la tête à Justinien & se déclare pour le Monothélisme.
713. Les Musulmans éteignent le Royaume des Goths en Espagne.
714. L'Empereur Philippique est déposé. Anastase II est élu Empereur. Il se déclare pour le sixieme Concile. Mort de Pepin l'ancien Maire du Palais. Son fils Charles Martel succede à sa puissance.
715. Mort du Pape Constantin. Grégoire II lui succede. Anastase est déposé. Théodose Empereur.
716. Bede compose plusieurs ouvrages.
717. L'Empereur Théodose III cede l'Empire à Léon. St. Corbinien né à Châtres près de Paris fonde des Eglises en Bavière.

718. Rétablissement du monastere du Mont-Cassin, & de plusieurs autres en Italie. Mort de saint Rupert de Saltzbourg.
719. Mission de saint Boniface en Allemagne.
720. Mort de saint Vulfran.
721. Translation des Reliques de saint Lambert à Liege. Fondation de la célebre Abbaye de saint Gal en Allemagne. Concile de Rome pour le rétablissement de la discipline.
722. Les Reliques de saint Augustin sont transférées de l'Isle de Sardaigne à Pavie.
723. St. Boniface est ordonné Evêque & fait de grands fruits en Allemagne.
727. L'Empereur Léon veut abolir les saintes Images. St. Germain Patriarche de Constantinople s'y oppose. Révolte contre l'Empereur.
729. Mort de saint Egbert.
730. Mort de saint Corbinien.
731. Mort de Grégoire II. Grégoire III lui succede. Il écrit à l'Empereur Léon en faveur des Images. St. Jean Damascene écrit pour les saintes Images.
732. St. Eucher d'Orléans est exilé par Charles Martel. Martyre de saint Porcaire le Jeune, Abbé de Lerins & de cinq cens Moines. Concile de Rome pour les Images.
735. Mort du vénérable Bede.
737. Mort de saint Pardoux premier Abbé de Gueret.
739. Les Sarrasins reviennent en France & prennent plusieurs villes. Mort de saint Villebrod premier Evêque d'Utrech.
740. Alfonse le catholique augmente le Royaume des Chrétiens en Espagne.
741. Charles Martel meurt après avoir distribué les Provinces de France à ses deux fils Carloman & Pepin. Mort de Grégoire III. Mort de l'Empereur Léon. Constantin Copronyme regne seul. Les Musulmans persécutent les Chrétiens en Orient. Zacharie est élevé sur le saint Siege.
742. St. Chrodegang est élu Evêque de Metz. Il fonde le Monastere de Gorze. Carloman convoque un Concile en Germanie. Naissance de Charlemagne.
743. Concile de Liptines en Cambresis.
744. Concile de Soissons. Concile de Rome. Fondation du Monastere de Fulde par saint Sturme disciple de saint Boniface. Mort de Luitprand Roi des Lombards.
745. Concile de Rome contre quelques Imposteurs.
746. Plusieurs Eglises & plusieurs Monasteres de la Palestine sont renversés par un grand tremblement de terre.
747. Concile de Cloveshou. Le Prince Carloman quitte le monde, & laisse toute l'autorité à son frere Pepin.
750. Rachis Roi des Lombards se retire au Mont-Cassin.
752. Pepin est élu & sacré Roi de France par le conseil du Pape Zacharie. Mort du Pape Zacharie. Etienne II lui succede.

Astolfe

Astolfe Roi des Lombards prend Ravenne & met fin à l'Exarchat qui duroit depuis 180 ans. Fondation du monastere de Nonantule.

753. Concile de Verberie.

754. Concile des Iconoclastes composé de 338 Evêques. Le Pape appelle les François en Italie contre les Lombards. Le Pape Etienne passe en France pour implorer la protection de Pepin. Assemblée de Quiercy. Pepin donne plusieurs terres & plusieurs villes d'Italie à l'Eglise de Rome.

755. Mort de Carloman. Astolfe assiege Rome. Pepin attaque Astolfe & lui prend vingt-deux villes qu'il donne à l'Eglise de Rome. Martyre de saint Boniface. Concile de Vernon pour le rétablissement de la discipline.

756. L'Empereur Constantin persécute les Catholiques. Les Musulmans oppriment les Chrétiens d'Orient.

757. Mort du Pape Etienne. Paul son frere lui succede. Concile de Compiegne. Les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople y apportent à Pepin plusieurs présens, entre autres des Orgues.

760. Translation du Chef de saint Jean-Baptiste à Emese.

763. St. Etienne Abbé est cruellement persécuté pour les saintes Images.

765. St. Chrodegang forme dans son Eglise une communauté de Clercs.

766. Persécution générale en Orient au sujet des saintes Images. St. Virgile est fait Evêque de Saltzbourg.

767. Concile de Gentilli. Mort du Pape Paul. Intrusion de Constantin. La prison de saint Etienne se convertit en un Monastere. Plusieurs Moines souffrent le martyre, de même que saint Etienne. Constantin Patriarche de Constantinople est dégradé & tué.

768. Le faux Pape Constantin est chassé. Etienne III est élu canoniquement. Pepin fait sacrer Rois ses deux fils Charles & Carloman, & meurt peu après. Charles depuis nommé Charlemagne donne un premier Capitulaire pour le rétablissement de la discipline de l'Eglise.

769. Concile de Rome.

772. Mort d'Etienne III. Adrien élu Pape. Charlemagne va à Rome, défait Didier Roi des Lombards, & se rend maître de ce Royaume.

775. Mort de l'Empereur Constantin Copronyme. Léon son fils lui succede.

776. Mort de saint Grégoire d'Utrecht.

778. Mort de saint Ambroise Auspert.

779. Second Capitulaire de Charlemagne.

780. Mort de saint Virgile de Saltzbourg. Mort de saint Sturme Apôtre des Saxons. St. Benoît d'Aniane commence à réformer des Monasteres.

783. On commence à répandre les fausses Décretales.
784. Mort de Paul Patriarche de Constantinople. Taraise lui succede.
785 Hérésie d'Elipand Archevêque de Tolede, & de Felix d'Urgel.
786. Theodulfe est élevé sur le siege d'Orléans.
787. Second Concile de Nicée, septieme général. Concile de Calcuth en Angleterre. Charlemagne à Rome. Il fait à l'Eglise de Rome de nouvelles donations. Paul Diacre se retire au Mont-Cassin.
788. Fondation de l'Eglise d'Osnabruc.
789. Publication des Livres Carolins.
791. Concile de Narbonne contre l'hérésie d'Elipand & de Felix d'Urgel.
792. Alcuin vient s'établir en France.
794. Concile de Francfort. Le Pape Adrien répond aux Livres Carolins. Fondation de l'Eglise de Paderborn.
795. Mort du Pape Adrien. Léon III lui succede
797. Mort de l'Empereur Constantin. Sa mere Irene regne seule.
799. On exerce des violences contre le Pape Léon.
800. Charlemagne couronné Empereur par le Pape.

NEUVIEME SIECLE.

801. ALcuin rétablit les études en France.
802. Nicephore Empereur. St. Ludger est fait premier Evêque de Munster.
803. Irene meurt en exil. Concile d'Aix-la-Chapelle. Charlemagne termine la guerre de Saxe & accorde la paix à condition que les Saxons se feront Chrétiens. Second Concile de Cloveshou ou Cliffe en Angleterre.
804. Mort d'Alcuin.
806. Mort du Patriarche Taraise. Nicephore lui succede. Retraite de saint Guillaume Duc d'Aquitaine.
807. Les Réliques de saint Cyprien arrivent en France.
808. Souffrances de saint Platon & de saint Théodore Studite.
809. Mort de saint Ludger. Concile de Constantinople en faveur des dispenses.
811. Mort de l'Empereur Nicéphore. Michel Curopalate lui succede.
812. Mort de saint Guillaume.
813. Mort de saint Platon. L'Empereur Michel est déposé. Léon Arménien est élevé à l'Empire. Sixieme Concile d'Arles. Concile de Mayence. Concile de Châlons-sur-Saone. Concile de Rheims. Concile de Tours. Charlemagne fait couronner Empereur son fils Louis.
814. Mort de Charlemagne. L'Empereur Léon forme le dessein

d'abolir les Images. Le Patriarche Nicéphore est chassé. Persécution des Iconoclastes.

816. Le Pape Léon meurt. Etienne IV lui succede. Concile de Celchyt en Angleterre.

817. Mort du Pape Etienne. Paschal I élevé sur le saint Siege. Louis associe son fils Lothaire à l'Empire. St. Benoît d'Aniane travaille à réformer les moines. St. Théodore Studite défend la vérité avec un grand courage.

820. Mort de l'Empereur Léon. Michel le Begue monte sur le trône. On trouve à Rome le corps de sainte Cecile. Amalaire publie son traité des Offices Ecclésiastiques.

821. Mort de saint Benoît d'Aniane. Théodulfe d'Orléans meurt après avoir été rappellé d'exil. Jonas lui succede.

822. Michel renouvelle la persécution. L'Empereur Louis dans le Concile ou Parlement d'Attigni rend à l'Eglise la liberté de choisir ses Pasteurs. Raban est élu Abbé de Fulde.

823. Fondation de la nouvelle Corbie, aujourd'hui Corvey.

824 Mort de Paschal. Eugene II élu Pape.

826. Conversion du Roi de Danemarck. Mort de saint Théodore Studite. Concile de Rome.

827. Mort d'Eugene. Valentin Pape. Ansegise Abbé de Fontenelles fait un recueil des Capitulaires. Mort de saint Hildegrin Evêque de Châlons-sur-Marne, l'un des Apôtres de la Saxe. Grégoire IV succede au Pape Valentin. Le Patriarche saint Nicéphore meurt dans son exil.

828 L'Empereur Louis fait assembler quatre Conciles.

829. Sixieme Concile de Paris. Les épreuves superstitieuses sont défendues dans un Parlement de Vormes. St. Anscaire va prêcher l'Evangile dans la Suede. Mort de l'Empereur Michel le Begue, son fils Théophile qui lui succede, persécute les Catholiques.

830. Révolte contre l'Empereur Louis.

831. Pascase Ratbert écrit son traité du Corps & du Sang de Notre-Seigneur.

833. De l'avis du Pape & des Seigneurs, Louis est déclaré déchu de la dignité Impériale qui est déférée à son fils Lothaire. Louis le Débonnaire est mis en pénitence publique par les Evêques, Théophile persecute cruellement saint Théodore de Jérusalem, saint Théophane & saint Methodius. St. Anscaire est ordonné premier Evêque de Hambourg.

834. Rétablissement de l'Empereur Louis.

835. Il ordonne que l'on celebre en France & en Allemagne la fête de tous les Saints. Hilduin compose ses Aréopagiques.

836. Second Concile d'Aix-la-Chapelle.

840. Mort de Louis le Débonnaire. Mort d'Agobard de Lyon.

841. Bataille de Fontenai dans laquelle Louis de Baviere & Charles défont Lothaire & partagent ses Etats.

842. Mort de l'Empereur Théophile. Son fils Michel encore en

fant lui ſuccede. L'Impératrice Théodora mere de Michel & les Tuteurs du jeune Empereur rétabliſſent les Images.

844. Mort de Gregoire IV. Sergius II lui ſuccede. Concile de Verneuil ſur Oiſe. Paſcaſe Ratbert eſt fait Abbé de Corbie.

845. L'Impératrice fait mourir plus de cent mille Manichéens. Les Captifs d'Amorium conſomment leur Martyre. Hincmar eſt fait Archevêque de Rheims dans un Concile de Beauvais. Concile de Meaux pour la diſcipline. Converſion des Sclaves.

846. Concile de Paris. Les Sarraſins vont à Rome & pillent les Egliſes de St. Pierre & de St. Paul. Mort de St. Joannice.

847. Mort du Pere Sergius. Léon IV eſt élu. St. Ignace ſuccede à St. Méthodius ſur le Siege de Conſtantinople. Raban eſt élu Archevêque de Mayence, & tient un Concile pour régler la diſcipline.

848. Autre Concile de Mayence où Raban fait condamner Goteſcalc. Le Pape fortifie Rome contre les Sarraſins.

849. Mort de Valafrid Strabon. Hincmar de Rheims condamne Goteſcalc dans un Concile à être fouetté publiquement & mis en priſon. St. Prudence Evêque de Troyes ſoutient la doctrine de St. Auguſtin.

850. Commencement de la grande perſécution des Arabes en Eſpagne. Concile de Pavie.

851 Martyrs de Cordoue.

852. Scot Erigene Irlandois écrit ſur la prédeſtination par l'ordre d'Hincmar. St. Prudence réfute cet ouvrage. St. Aurelle, St. Felix, St. Georges & pluſieurs autres Chrétiens ſouffrent le martyre à Cordoue en Eſpagne.

853. Concile de Soiſſons.

854. L'Empereur Michel commet d'horribles impiétés. St. Anſcaire travaille à étendre la foi dans le Danemarck & dans la Suede.

855. St. Remi Archevêque de Lyon préſide au troiſieme Concile de Valence où l'on établit la doctrine ſur la grace. Mort du Pape Léon IV. Benoît III lui ſuccede. Mort de l'Empereur Lothaire. Mort de St. Anſcaire. St. Rembert lui ſuccede. Converſion des Bulgares. Mort de St. Aldric Evêque du Mans.

856. Les Normands font encore de grands ravages dans la France. Mort de Raban Archevêque de Mayence.

857. Les Normands font en France de nouveaux ravages.

858. Le Pape Benoît III meurt, & a pour ſucceſſeurs Nicolas I. Bardas oncle de l'Empereur Michel rétablit les études à Conſtantinople. Le Patriarche Ignace l'excommunie à cauſe de ſes déſordres. Bardas fait exiler Ignace & met Photius ſur le Siegé de Conſtantinople.

859. Photius perſécute ceux qui étoient attachés à St. Ignace. Martyre de St. Euloge. Concile de Savonieres près de Toul.

Concile de Langres. Ratrame moine de Corbie écrit sur l'Eucharistie.

860. Saint Adon Archevêque de Vienne. Concile de Touzi.

861. Les Normands ravagent encore la France. Concile de Constantinople contre le Patriarche Ignace.

863. Le Pape condamne Photius.

866. Bardas est mis à mort. Basile associé à l'Empire. Photius suppose un Concile œcuménique où il dépose le Pape. Il écrit contre les Latins.

867. Mort de l'Empereur Michel. Basile Empereur. Ignace rétabli à Constantinople. Concile de Troyes Le Pape Nicolas meurt. Adrien II lui succede. Enée Evêque de Paris & le moine Ratrame écrivent contre les Grecs.

868. Mort de Goteſcalc. Mort de St. Nicolas Studite.

869. Mort du Roi Lothaire. Huitieme Concile général.

870. Photius écrit contre le Concile. Hincmar Evêque de Laon est condamné au Concile de Douzi.

871. Les Bulgares reçoivent le Rit Grec. Conversion des Russes. Charles le Chauve écrit avec force au Pape.

872. Mort d'Adrien. Jean VIII lui succede.

874. Concile de Ravenne. Mort de l'Empereur Louis II. Charles le Chauve Empereur.

876. Concile de Ponthion. Mort de Louis le Germanique.

877. Concile de Ravenne. Mort de Charles le Chauve. Son fils Louis le Begue lui succede au Royaume de France.

878. Le Pape Jean assemble un Concile à Troyes. Photius trouve le secret par ses impostures de se faire rappeller d'exil. Mort de St. Ignace. Photius rétabli sur le Siege de Constantinople.

879. Photius assemble le faux huitieme Concile où l'on détruit tout ce qui s'étoit fait dans le véritable huitieme Concile.

880. Mort de St. Methodius Apôtre des Sclaves & des Bohémiens. Charles le Gros est couronné Empereur.

882. Mort du Pape Jean VIII. Il a pour successeur Marin II. Mort d'Hincmar de Rheims. Les Normands ravagent encore la France qui est dans un grand désordre.

884 Mort du Pape Marin. Adrien III lui succede. Photius écrit une lettre violente contre les Latins. Les Sarrasins font de grands ravages en Italie, & y détruisent le Mont Cassin.

885. Mort d'Adrien III. Etienne V Pape.

886. Mort de l'Empereur Basile. Son fils Léon VI lui succede. Il chasse Photius.

887. Mort de Charles le Gros. Ses Etats soumis à différens Rois.

888. Conciles de Mayence & de Metz.

891. Mort du Pape Etienne V. Formose lui succede. Alfred le Grand, Roi d'Angleterre fait fleurir la science & la piété dans son Royaume. Mort de Photius vers ce temps-ci.

892. Gui & Lambert sont couronnés Empereurs. Charles le Simple est reconnu Roi.

895. Concile de Tribur près de Mayence.

896. Arnould se rend maître de Rome & se fait couronner Empereur. Mort du Pape Formose. Etienne VI est élevé sur le saint Siege. Il condamne Formose son prédécesseur & le fait déterrer. Mort d'Etienne. Romain, Théodore II, Jean IX, sont élus Papes l'un après l'autre & meurent la même année.

899. Mort de l'Empereur Arnould. Son fils est reconnu Roi de Germanie.

900. Mort du Pape Jean IX. Benoît IV est élevé sur le saint Siege. Mort de saint Alfred Roi d'Angleterre.

DIXIEME SIECLE.

901. Oviedo en Espagne est érigée en Métropole.

903. Ravages des Normands en France. Ils brûlent l'Eglise de saint Martin de Tours.

904. Benoît IV meurt. Léon V est ordonné, & peu après chassé par Christofle qui s'empare du saint Siege.

905. Christofle meurt, & Sergius III est ordonné Pape.

907. Le Patriarche Nicolas & d'autres Evêques sont exilés & maltraités, pour avoir condamné les quatrieme nôces de l'Empereur Léon. Vers ce temps-ci le Prêtre Auxilius publie ses Ecrits.

909. Concile de Trôlé près de Soissons.

910. Fondation du célebre monastere de Cluni.

911. Anastase III succede à Sergius III. Mort de l'Empereur Léon. Alexandre son frere regne avec Constantin fils de Léon.

912. Alexandre meurt. Le jeune Constantin regne seul. Conversion des Normands.

913. Mort du Pape Anastase. Landon est élu à sa place.

914. Mort de Landon. Jean X lui succede.

917. Mort de saint Ratbod Evêque d'Utrecht.

919. Le jeune Empereur Constantin associe à l'Empire Romain l'Ecapenne.

920. Mort de saint Gennade Evêque d'Altorga en Espagne.

922. Concile de Coblents & de Rheims. St. Uldaric est élu Evêque d'Ausbourg.

924. Martyre de sainte Viborade.

925. Mort de saint Bernon premier Abbé de Cluni. St. Odon est élu pour lui succéder.

929. On fait mourir le Pape Jean X en prison. Léon VI & peu après Etienne VII occupent le saint Siege. Mort de Charles le Simple Roi de France.

931. Mort d'Etienne VII qui a pour successeur Jean XI.

932. Concile d'Erford en Allemagne.
933. Théophilacte est élevé sur le siege de Constantinople. Retraite d'Alfonse IV Roi d'Espagne.
934. Vers ce temps-ci la puissance des Califes tombe, & le grand Empire des Musulmans se divise.
936. Léon VII succede à Jean XI. Mort d'Henri l'Oiseleur Roi de Germanie. Mission en Danemarck. Otton est couronné Roi de Germanie.
937. Les Hongrois ravagent la France & la haute Allemagne.
939. Mort de Léon VII. Etienne VIII lui succede.
942. Mort de saint Odon Abbé de Cluni. St. Odon d'Angleterre est élevé sur le siege de Cantorberi.
943. Etienne VIII meurt. Martin II est élevé sur le saint Siege.
944. Métaphraste écrit. Romain l'Ecapenne est chassé de l'Empire par ses propres enfans.
945. Constantin Porphyrogenette regne seul. Le Roi Louis est fait prisonnier par les Normands.
946. Mort de saint Luc le jeune. Mort de Martin II auquel succede Agapit.
948. Concile d'Ingelheim. St. Maïeul est élu Abbé de Cluni. Concile de Londres. La Religion Chrétienne fait des progrès dans le Nord par les travaux de saint Adaldague. Concile de Mouson.
950. Conversion des Sclaves.
951. Les Allemands commencent à regner en Italie.
952. Concile d'Augsbourg.
953. St. Brunon est élu Archevêque de Cologne. Raterius est fait Evêque de Liege.
956. Mort du Pape Agapit II. Jean XII s'empare du saint Siege à l'âge de dix-huit ans. Mort de saint Paul de Latre.
959. Mort de Constantin Porphyrogenette ; son fils Romain le jeune regne après lui. Atton Evêque de Verceil, écrit vers ce temps-ci.
961. Mort de saint Odon de Cantorberi. St. Dunstan lui succede.
963. Concile de Rome, où le Pape Jean XII est déposé, & Léon VIII élu en sa place. Mort de Romain le Jeune, Nicéphore Phocas parvient à l'Empire.
964. Jean XII dépose à son tour Léon VIII. Mort de Jean XII. Benoît V est élu en sa place, Léon VII l'excommunie.
965. Jean XIII ordonné Pape, chassé, rappellé. Mort de saint Brunon de Cologne
966. Mort de Flodoard.
967. Concile de Ravennes.
968. Mort de sainte Mathilde mere de l'Empereur Otton. Luitprand Evêque de Cremone va en Ambassade à Constantinople où il est maltraité.
969. Mort de l'Empereur Nicéphore & du Patriarche Polieucte. Jean Zimisquès parvient à l'Empire. St. Dunstan fait de grands biens en Angleterre. Concile d'Angleterre.

972. Mort du Pape Jean XIII. Benoît VI lui succede. Il est étranglé dans une prison. Boniface VII s'empare du saint Siege. Il est chassé, & Donus II est élu.
973. Mort de l'Empereur Otton I & de saint Udalric Archevêque d'Ausbourg.
974. Mort du Pape Donus. St. Volfang est élu Evêque de Ratisbonne. Mort de Raterius.
975. Benoît VII est mis sur le saint Siege.
976. Mort de l'Empereur Zimisquès. Basile & Constantin regnent.
977. Mort de saint Rudesinde Evêque de Dume.
978. Mort de saint Edouard.
980. Mort de saint Harold Roi de Danemarck.
981. Mort de saint Adalbert de Magdebourg.
983. Travaux de saint Adalbert de Prague. Mort de l'Empereur Otton II.
784. Benoît VII meurt. Jean XIV lui succede. Boniface VII qui avoit été chassé, fait mettre en prison Jean XIV, qui meurt de misere. Jean XV est élu & meurt aussi-tôt après. Mort de saint Ethelvolde de Vinchestre.
985. Jean XVI est mis sur le saint Siege.
987. Hugues Capet est sacré Roi de France.
988. Mort de saint Dunstan de Cantorberi. Mort de saint Adaldague de Brême. Abbon est élu Abbé de Fleury.
989. Conversion des Russes.
991. Concile de Rheims pour juger l'Archevêque Arnoul. L'Evêque d'Orléans nommé aussi Arnoul y fait un discours remarquable. Gerbert est mis sur le Siege de Rheims.
993. Canonisation de saint Udalric.
994. Mort de saint Maieul de Cluni. St. Odilon est fait Abbé. Mort de saint Volfange de Ratisbonne.
996. Jean XV meurt & a pour successeur Grégoire V.
997. Martyre de saint Adalbert de Prague.
998. Mort de saint Nicon. Les Arabes ravagent l'Eglise d'Espagne.
999. Mort de Grégoire V. Silvestre II est élu en sa place. Mort de sainte Adelaïde. Travaux de saint Nil, & de saint Romuald.
1000. L'Empereur Otton III va en Italie.

ONZIEME SIECLE.

1001. Plusieurs Conciles en Allemagne & un à Rome.
1002. Mort de l'Empereur Othon III. St. Henri est élu Roi de Germanie. Conversion des Hongrois procurée par leur saint Roi Etienne.
1003. Le Pape Silvestre II meurt. Jean XVII lui succede & meurt cinq mois après.

1004. Jean XVIII est élevé sur le saint Siege. St. Henri élu Roi d'Italie. Mort d'Abbon de Fleuri. Concile de Poitiers. Autres Conciles en France & en Italie.

1007. Fulbert élu Evêque de Chartres. Richard Abbé de Verdun réforme un grand nombre de monasteres.

1009. Martyre de saint Boniface chez les Russes. Mort de Jean XVIII. Il a pour successeur Sergius IV.

1010. L'Eglise du saint Sépulcre est abattue.

1012. Concile d'Espagne. Martyre de saint Elfege de Cantorberi. Mort de Sergius IV. Benoît VIII lui succede.

1013. St. Henri est couronné Empereur.

1014. Concile de Ravenne.

1016. Le Pape repousse les Sarrazins, les taille en pieces & fait couper la tête à leur Reine.

1017. Canut Roi de Danemarck se rend maître de l'Angleterre où il fait beaucoup de bien.

1020. Le Pape va en Allemagne. Il y fait renouveller par saint Henri les donations de ses prédécesseurs. Concile de Pavie. Travaux de saint Romuald.

1022. Concile de Sélingstat près de Mayence. Manichéens découverts en France, condamnés dans un Concile d'Orléans, & brulés.

1024. Mort de l'Empereur saint Henri. Conrad est élu Roi. Benoît VIII meurt, & a pour successeur Jean XIX.

1025. Mort de Basile Empereur d'Orient. Son frere Constantin regne seul. Concile d'Anse près de Lyon.

1026. Mort de Burchard Evêque de Vormes auteur d'un recueil de Canons.

1027. Mort de saint Romuald.

1029. Mort de saint Fulbert de Chartres.

1030. Mort de Guillaume d'Aquitaine.

1031. Le Roi Robert meurt & laisse la couronne à son fils Henri. On agite dans plusieurs Conciles la question de l'Apostolat de saint Martial.

1033. Le Pape Jean IX meurt. On élit à force d'argent Benoît IX âgé de douze ans.

1034. L'Empereur Romain Argyre meurt. Michel Paphlagonien lui succede.

1038. St. Etienne Roi de Hongrie meurt. Il se fait à son tombeau plusieurs miracles. Ferdinand I réunit le Royaume de Castille à celui de Navarre.

1039. Mort de l'Empereur Conrad Son fils Henri III regne après lui. St. Jean Gualbert fonde la Congrégation de Vallombreuse.

1040. Mort de sainte Cunegonde veuve de l'Empereur saint Henri.

1041. Casimir qui s'étoit retiré à Cluni, est fait Roi de Pologne. On établit en France la treve de Dieu. L'Empereur. Mi-

chel Paphlagonien meurt, & a pour successeur Michel Calafate. L'année suivante le peuple le relegue dans un monastere.

1042. Les deux sœurs Zoé & Théodora regnent ensemble. Zoé épouse ensuite Constantin Monomaque, qu'elle fait couronner Empereur. Michel Cérulaire est élevé sur le siege de Constantinople.

1044. Le Pape Benoît IX est chassé de Rome à cause de ses crimes. Silvestre III est mis sur le saint Siege.

1045. Le Pape Grégoire VI succede à Silvestre III.

1047. Grégoire VI cede le Pontificat à Clément II. Concile de Rome contre la Simonie.

1048. Damase II est élevé sur le saint Siege. Léon IX lui succede.

1049. Concile de Rome contre la Simonie. Mort de saint Odilon. St. Hugues est Abbé de Cluni. Le Pape Léon IX passe en France. Il assemble à Rheims un Concile nombreux pour remédier aux maux de l'Eglise. Il va en Allemagne, où il convoque un Concile.

1050. Le Pape condamne à Rome dans un Concile l'hérésie de Berenger. La même hérésie est condamnée dans un Concile de Paris. Concile en Espagne pour la discipline.

1052. Pierre Damien compose plusieurs Ecrits. St. Robert fonde l'Abbaye de la Chaise-Dieu. Le Pape fait la guerre aux Normands.

1053. Il est pris & gardé avec honneur. Michel Cérulaire Patriarche de Constantinople écrit contre les Latins. Le Pape y répond avec force. Leon IX envoie des Légats à Constantinople, qui excommunient Michel Cérulaire. Ce Patriarche de son côté excommunie les Légats.

1054. Concile de Narbonne pour confirmer la treve de Dieu. Le Pape Léon IX meurt.

1055. Victor II est élevé sur le saint Siege. Berenger abjure son hérésie dans un Concile de Tours.

1056. Concile de Toulouse contre la simonie Mort de l'Empereur Henri III. Son fils Henri IV lui succede.

1057. Le Pape Victor II meurt. Etienne IX est élevé sur le saint Siege. Pierre Damien est fait Evêque d'Ostie & Cardinal.

1058. Isaac Comnene est couronné Empereur de Constantinople. Mort de Michel Cérulaire. Etienne IX meurt. Nicolas II lui succede. Benoit Anti-Pape. Schisme à Rome.

1059. Le Pape Nicolas assemble à Rome un Concile nombreux. Berenger y abjure son hérésie. Isaac Comnene cede l'Empire à Constantin Ducas, & se retire dans un monastere. Henri Roi de France fait couronner à Rheims Philippe I son fils.

1060. Conciles en France & en Espagne.

1061. Mort du Pape Nicolas II. Alexandre II lui succede. L'Anti-pape Cadalous fait de grands maux en Italie. St. Annon

Archevêque de Cologne fait de grands biens en Allemagne. Mort de saint Dominique le Cuirassé. St. Gotescalc Prince des Sclaves travaille à la conversion de son peuple.

1063. Concile de Rome contre la simonie.

1064. Les Turcs commencent à fonder leur Empire.

1065. Les Sclaves renoncent au Christianisme.

1066. Mort de saint Edouard Roi d'Angleterre. Il laisse la couronne à Guillaume Duc de Normandie. Lanfranc écrit contre Berenger.

1067. Schisme à Florence au sujet de la simonie. Pierre Ignée passe par l'épreuve du feu. Mort de l'Empereur Constantin Ducas.

1068. Romain Diogene couronné Empereur.

1070. Lanfranc est fait Archevêque de Cantorberi.

1071. Les Turcs prennent l'Empereur Romain Diogene, & le renvoient. Michel Parapinas est nommé Empereur.

1072. Mort de saint Pierre Damien. Suenon Roi de Danemarck fait pénitence publique. Concile de Rouen pour la discipline.

1073. Mort du Pape Alexandre II, & de saint Jean Gualbert. Grégoire VII est élevé sur le saint Siege. Ce Pape tient un Concile à Rome, il forme le projet de la Croisade.

1074. Mort de Suenon Roi de Danemarck. Mort de saint Annon Archevêque de Cologne. Concile de Londres Conjuration à Rome contre le Pape.

1075. Concile de Poitiers contre Berenger. Fondation du monastere de Molesme.

1076. Le Roi Henri IV fait déposer le Pape à Vormes. Grégoire VII de son côté dépose le Roi à Rome. Le Roi Henri va en Italie, & se fait absoudre par le Pape.

1078. Nicéphore Botaniate est proclamé Empereur de Constantinople. Grégoire VII fait recevoir en Espagne l'office Romain.

1079. Concile de Rome où Berenger se rétracte.

1080. Grégoire VII dans un Concile excommunie de nouveau le Roi Henri, qui fait élire l'Antipape Guibert.

1081. Grégoire VII étend ses prétentions sur tous les Royaumes. Le Roi Henri va attaquer Rome.

1084. St. Bruno & ses compagnons vont habiter la Chartreuse. Nicéphore est déposé, & Alexis Comnene est élevé à l'Empire.

1085. Mort de Grégoire VII.

1086. Mort de saint Anselme de Luques.

1087. L'Abbé Didier est élevé sur le saint Siege sous le nom de Victor III, & meurt quatre mois apres. Translation des reliques de saint Nicolas. Concile de Benevent. Mort de saint Canut Roi de Danemarck & de Guillaume Roi d'Angleterre. Mort de saint Arnoul Evêque de Soissons.

1088. Urbain II est élu Pape. Mort de Berenger.
1089. Concile nombreux pour remédier aux maux que produisoit le schisme de l'Antipape Guibert. Mort de saint Lanfranc. Concile de Melfe dans la Pouille.
1090. Concile de Toulouse pour rétablir la discipline.
1091. Conciles de Benevent contre les schismatiques. Yves sacré Evêque de Chartres.
1093. Mort de saint Ulric de Cluni. St. Anselme est élu Archevêque de Cantorberi. Mort de sainte Marguerite Reine d'Ecosse. Le Comte Roger rétablit la Religion Chrétienne en Sicile.
1094. Mort de saint Nicolas Peregrin. Concile en Allemagne. Concile de Rheims.
1095. Concile de Plaisance. Le Pape Urbain tient un Concile à Clermont. On publie la Croisade.
1096. Concile de Rouen, de Tours, de Nismes. Les Croisés se mettent en marche.
1097. Les Croisés arrivent à Constantinople, & prennent Nicée.
1098. Prise d'Antioche. Concile de Bari. Fondation de Cîteaux.
1099. Concile de Rome. Mort du Pape Urbain II. Prise de Jérusalem. Godefroi en est fait Roi. Paschal II Pape. Mort de Godefroi. Baudoin est élu Roi de Jérusalem.
1100. Mort de l'Antipape Guibert. Mort de Guillaume le Roux. Henri I Roi d'Angleterre. Conciles d'Anse, de Valence & de Poitiers.

DOUZIEME SIECLE.

1101. Saint Brunon est élu Archevêque de Treves. Conciles de Valence & de Poitiers. Mort de saint Bruno, Fondateur des Chartreux. Mort du jeune Roi Conrad.
1102. Concile de Rome. Concile de Londres. Départ des Croisés.
1103. St. Otton élu Evêque de Bamberg.
1104. Conciles de Troies, de Beaugenci & de Paris.
1106. Mort de Henri IV Empereur. Fontevraud fondé par Robert d'Arbrisselles. Concile de Guastalle. Le Pape Pascal II tient un Concile à Troies. Concile de Londres.
1108. Mort de Philippe I Roi de France. Louis le Gros lui succede.
1109. Mort de saint Anselme de Cantorberi & de saint Hugues de Cluni. Mort d'Alfonse VI Roi d'Espagne.
1110. Concile de Rome contre les Investitures.
1111. Le Roi Henri fait arrêter le Pape.
1112. Concile de Latran contre les Investitures. Concile de Vienne. L'Empereur Alexis envoie une ambassade à Rome. Fondation du monastere de Savigni.
1113. St. Bernard se retire à Cîteaux. Fondation de l'Abbaye de saint Victor de Paris.

1114. Fondation de Tiron.
1115. St. Bernard est fait Abbé de Clairvaux. Mort d'Yves de Chartres.
1116. Mort de Robert d'Arbrisselles & de Bernard de Tiron. Concile de Latran. Sédition à Rome contre le Pape.
1117. St. Gerauld fonde des monasteres en Aquitaine.
1118. Le Pape Pascal II meurt. Gélase II lui succede. Bourdin Antipape. Mort de Boudouin I Roi de Jérusalem. Baudouin II lui succede. Ordre des Templiers. Mort de l'Empereur Alexis Comnene. Le Pape Gelase se retire en Provence.
1119. Mort du Pape Gélase. Caliste II est élu en sa place. Concile de Toulouse contre les Manichéens. Concile de Rheims très-nombreux auquel le Pape préside.
1120. Canonisation de saint Arnould Evêque de Soissons.
1121. St. Norbert fonde la maison de Prémontré. Abelard est condamné dans un Concile de Soissons.
1122. Pierre surnommé le Vénérable, est élu Abbé de Cluni.
1123. Premier Concile général de Latran.
1124. Mort de Guibert Abbé de Nogent. Mort de saint Etienne de Grammont. Le Pape Caliste II meurt. Il a pour successeur Honorius II.
1125. Travaux de saint Otton, Apôtre de la Poméranie. Mort de l'Empereur Henri V. Lothaire II lui succede. Hildebert est élu Archevêque de Tours. St. Bernard écrit ses premiers Ouvrages.
1126. Schisme à Cluni. St. Norbert est élevé sur le siege de Magdebourg.
1127. Mort de Charles le Bon Comte de Flandres.
1128. Le vénérable frere Guigues écrit les Constitutions des Chartreux.
1129. St. Bernard compose plusieurs ouvrages.
1130. Mort du Pape Honorius II. Innocent II lui succede. Schisme dans l'Eglise. Anaclet Antipape.
1131. Le Pape Innocent se retire en France. Il y tient un Concile à Rheims. Le Roi Baudouin II meurt. Foulques lui succede.
1132. Mort de saint Hugues Evêque de Grenoble.
1134. Concile de Pise très-nombreux contre les Schismatiques. Mort de l'Abbé Rupert.
1135. St. Bernard convertit Guillaume Duc d'Aquitaine. Mort de Henri I Roi d'Angleterre. Etienne lui succede.
1136. St. Bernard explique le *Cantique des Cantiques* & compose d'autres Ouvrages. Pons de Lazare fonde le Monastere de Salvanes.
1137. Mort de l'Empereur Lothaire & du Roi Louis-le-Gros.
1138. Mort de l'Antipape Anaclet. Fin du Schisme. Le Pape Innocent reprend l'autorité dans Rome. Conrad III est élu Roi des Romains. Concile de Londres convoqué par le Légat Alberic.

1139. Mort de saint Otton Evêque de Bamberg. Second Concile general de Latran. Travaux de saint Malachie en Irlande.
1140. Concile de Sens, où saint Bernard fait condamner Abelard. St. Bernard compose plusieurs Ouvrages. Mort de Hugues de saint Victor.
1142 Pierre est élevé sur le siege de Tarentaise. Baudouin III est élu Roi de Jérusalem
1143. Mort du Pape Innocent. Célestin II est mis sur le saint Siege. mort de l'Empereur Jean Comnene. Manuel lui succede.
1144. Le Pape Célestin meurt. Lucius II lui succede.
1145. Mort de Lucius. Eugene III est mis sur le saint Siege. On publie la seconde Croisade. St. Bernard la prêche.
1147. Le Pape Eugene passe en France. Départ du Roi Louis pour la Terre-Sainte. Concile de Paris, où saint Bernard fait condamner les erreurs de Gilbert de la Poirée. St. Bernard va en Languedoc combattre divers Hérétiques. Les deux Rois Conrad & Louis arrivent en Orient. La seconde Croisade a un mauvais succès.
1148. Concile de Rheims pour la discipline. La Congrégation de Savigni s'unit à l'Ordre de Cîteaux. Mort de saint Malachie.
1149. St. Bernard écrit son premier Livre de la Considération.
1150. St. Bernard fait son apologie au sujet de la Croisade, & compose son second Livre de la Considération. Roger fait couronner Roi de Sicile son fils Guillaume.
1152. Mort de Suger Abbé de saint Denis. St. Bernard écrit la suite de son Ouvrage de *la Considération*.
1153. Mort du Pape Eugene III auquel succede Anastase IV. Mort de saint Bernard & de saint Guillaume Archevêque d'Yorc.
1154. Mort du Pape Anastase. Adrien IV est mis sur le saint Siege.
1155. Arnauld de Bresse est brulé vif. Fréderic Empereur.
1156. Mort de Pierre le Vénérable Abbé de Cluni, & de saint Guillaume de Malaval.
1157. Différend entre le Pape & l'Empereur.
1158. Mort d'Ottonde Frisingue. Publication du Décret de Gratien.
1159. Mort de saint Etienne d'Obazine. Mort du Pape Adrien. Alexandre III lui succede. Schisme dans l'Eglise. Octavien Antipape sous le nom de Victor III.
1160. Concile de Pavie où l'Antipape Victor est reconnu.
1161. Concile de Toulouse composé des Evêques de France & d'Angleterre qui se déclarent pour Alexandre. L'Empereur Fréderic oblige le Pape Alexandre de passer en France.
1162. St. Thomas est élevé sur le siege de Cantorberi.
1163. Concile de Tours pour éteindre le Schisme & maintenir la discipline. St. Anthelme est élu Evêque de Bellai.
1164. Mort de saint Eberard de Saltzbourg. Le Roi d'Angleterre persécute saint Thomas de Cantorberi. L'Antipape Victor meurt. L'Empereur lui donne pour successeur Gui de Crême, sous le nom de Pascal III. St. Thomas de Cantorberi se retire en France.

1165. Le Pape Alexandre retourne à Rome. L'Empereur Fréderic fait canoniser Charlemagne.
1166. Manuel Empereur de Constantinople envoie une ambassade à Rome.
1167. Fréderic attaque Rome. Le Pape Alexandre l'excommunie.
1168. L'Empereur de Constantinople envoie des Députés au Pape Alexandre.
1170. Le Roi d'Angleterre se reconcilie avec saint Thomas de Cantorberi, & le fait tuer ensuite.
1171. Saladin se rend maître de l'Egypte.
1172. Conciles d'Avranches.
1174. Canonisation de saint Bernard. Mort de saint Pierre de Tarentaise.
1175. Concile de Londres, où l'on se plaint de l'exemption des Moines.
1176. Concile d'Albi contre les nouveaux Manichéens. L'Empereur Fréderic se réconcilie avec le Pape Alexandre.
1178. Mort de saint Anthelme Evêque de Bellai & de sainte Hildegarde.
1179. Troisieme Concile général de Latran.
1180. Mort du Roi Louis VII. Philippe Auguste lui succede. Manuel Empereur de Constantinople meurt, & a pour successeur Alexis Comnene.
1181. Mort du Pape Alexandre. Lucius III est élevé sur le saint Siege. Mort d'Arnoul de Lisieux.
1182. Les Juifs sont chassés de France. Les Latins sont massacrés à Constantinople. Andronic se rend maître de l'Empire.
1184. Concile de Verone.
1185. Mort d'Andronic. Isaac l'Ange Empereur de Constantinople. Le Pape Lucius meurt. Urbain III lui succede.
1186. Différend entre le Pape & l'Empereur Fréderic. Concile de Dublin.
1187. Bataille de Tibériade. Saladin prend Jérusalem. Mort d'Urbain III. Il a pour successeur Grégoire VIII, qui ne tient le saint siege que deux mois. Clément III est élu Pape.
1188. Imposition pour la Terre-Sainte en France & en Angleterre.
1189. Violences exercées contre les Juifs.
1190. L'Empereur Fréderic meurt à la Croisade. Henri VI regne après lui. Concile de Rouen. Les Rois de France & d'Angleterre s'embarquent pour la Terre-Sainte.
1191. Mort de Clément III. Célestin III est élevé sur le saint Siege. Acre prise par les Croisés. Chevaliers Teutoniques.
1192. Mort de saint Albert Evêque de Liege.
1194. Théodore Balsamon compose plusieurs écrits.
1195. Alexis l'Ange se rend maître de l'Empire de Constantinople. Concile d'Yorc. Concile de Montpellier.
1196. Croisade des Allemands.
1197. Mort de Henri VI. Philippe & Otton Rois des Romains.

1198. Le Pape Célestin III meurt. Innocent III est élevé sur le saint siege. Concile de Sens contre les nouveaux Manichéens.

1199. On défend la célébration de la fête des fous. Foulques de Neuilli prêche en France & en Allemagne. Grands préparatifs de la Croisade. Le Pape écrit à l'Empereur & au Patriarche de Constantinople. Mort de Richard. Jean Roi d'Angleterre. Mort de Pierre de Blois.

1200. Le Légat du Pape publie un interdit sur la France. Concile de Londres. On prêche la Croisade en Angleterre.

TREIZIEME SIECLE.

1201. Commencement de l'ordre du Val des écoliers.

1202. Mort de Foulques de Neuilli & de l'Abbé Joachim. Départ des Croisés François.

1203. Les Croisés prennent Constantinople. Mort d'Etienne Evêque de Tournai. Concile de Meaux.

1204. Les Croisés prennent une seconde fois Constantinople. Baudouin est élu Empereur.

1205. L'Empereur Baudouin est pris par le Roi des Bulgares. Réunion des Arméniens à l'Eglise Romaine. Naissance d'Albert le Grand.

1206. Mort de Baudouin. Henri Empereur Latin de Constantinople. Théodore Lascaris Empereur Grec. Conversion de saint François.

1207. Le Christianisme s'étend en Livonie.

1208. Le Pape met en interdit le Royaume d'Angleterre.

1209. Il excommunie le Roi Jean Sans-Terre. Mort de saint Guillaume Archevêque de Bourges.

1210. Le Pape Innocent III approuve la Regle de saint François. Commencement de l'Ordre des Carmes. Hérétiques en Languedoc & à Paris.

1211. Le Pape dépose le Roi d'Angleterre & absout ses sujets de leur serment de fidélité.

1212. Concile de Paris. L'Empereur Otton excommunié par le Pape, qui fait reconnoître Fréderic Roi des Romains.

1213. St. François fonde plusieurs Monasteres. Croisade contre les Albigeois. Le Roi d'Angleterre se rend vassal du Pape. Concile de Lavaur.

1214. Le Pape fait lever l'interdit qu'il avoit jetté sur l'Angleterre.

1215. Concile de Montpellier. Concile général de Latran.

1216. Mort du Pape Innocent III. Honorius III est élevé sur le St. Siege. Pierre de Courtenai est élu Empereur de Constantinople. Mort de Jean Roi d'Angleterre. Son fils Henri III lui succede. Le Pape Honorius approuve l'Ordre des Freres Prêcheurs.

1217. L'Empereur Pierre pris par Théodore Comnene.
1218. Travaux de saint Dominique.
1219. St. François tient le premier Chapitre général des Freres Mineurs. Martyrs de Maroc. Damiete prise par les Croisés.
1220. St. Dominique tient le premier Chapitre des Freres Prêcheurs. Robert de Courtenai Empereur de Constantinople.
1221. Mort de saint Dominique. Naissance de saint Bonaventure.
1222. Concile d'Oxford. Théodore Lascaris Empereur Grec meurt. Jean Ducas Vatace son gendre lui succede.
1223. Mort de Philippe-Auguste. Son fils Louis VIII lui succede. Commencement de l'Ordre de la Merci.
1224. Concile de Montpellier.
1225. Conciles de Melun & de Bourges. Meurtre d'Engelbert Archevêque de Cologne. Naissance de St. Thomas d'Aquin.
1226. Louis VIII se croise contre les Albigeois. Mort du Roi Louis VIII. Son fils Louis IX lui succede. Mort de saint François.
1227. Honorius III meurt. Grégoire IX est élevé sur le saint Siege. Concile de Narbonne. Le Pape excommunie l'Empereur.
1228. Canonisation de saint François. Mort d'Etienne de Langton Archevêque de Cantorberi.
1229. L'Université sort de Paris. Conciles de Toulouse & de Tarragone.
1230. Paix entre l'Empereur & le Pape. Conquête des Chrétiens en Espagne. Les Chevaliers Teutoniques s'établissent dans la Prusse.
1231. Concile de Château-Gontier. L'Université de Paris rétablie. Mort de saint Antoine de Pade. Mort de sainte Elizabeth Reine de Hongrie. La Religion fait de nouveaux progrès dans le Nord.
1232. Canonisation de saint Antoine de Pade.
1233. Le Pape entreprend de convertir les Musulmans. Concile de Noyon. Concile de saint Quentin.
1234. Concile de Beziers. Etablissement de l'Université de Toulouse. Concile de Nymphée. Concile d'Arles. Le Pape Grégoire IX, publie une collection de Décretales. Les Romains se révoltent contre lui.
1235. Concile de Narbonne. Inquisition en Languedoc contre les héretiques.
1236. Les Juifs sont massacrés en divers lieux. Concile de Tours. Mort du B. Jourdain.
1237. Otton Cardinal Légat en Angleterre. Commencement des Hermites de saint Augustin. Réunion des Jacobites & des Nestoriens. Concile de Londres.
1238. Conquêtes des Chrétiens en Espagne. Concile de Cognac.

1239. Commencement de l'Ordre des Servites. Concile de Tours. Manichéens brulés.
1240. Le Pape offre l'Empire aux François. Mort de Jacques de Vitri. Synode de Vorchestre.
1241. Mort de Grégoire IX. Célestin IV est élu, & meurt quelques mois après.
1242. Vacance du saint Siege pendant plus d'un an.
1243. Mort de sainte Hedvige de Pologne. Innocent IV est élevé sur le saint Siege.
1245. Mort d'Alexandre de Halès. Premier Concile général de Lyon. Déposition de l'Empereur Fréderic.
1246. Concile de Besiers. Inquisition. Conciles en Catalogne. Le Pape interdit Sanche II Roi de Portugal.
1247. Mission chez les Arméniens. Daniel Duc de Russie reconnoît l'autorité du Pape. Croisade en Allemagne contre l'Empereur Fréderic.
1248. St. Louis part pour la Terre-Sainte. Concile de Valence.
1249. St. Louis devant Damiette.
1250. Prise de ce saint Roi. Mort de l'Empereur Fréderic. Fondation du College de Sorbonne.
1251. Travaux de St. Louis en Palestine.
1252. Martyre de St. Pierre de Vérone.
1253. Mort de sainte Claire, de saint Richard Evêque de Chichestre & de Robert de Lincoln.
1254. Retour de saint Louis en France. Concile d'Albi. Décretale du Pape Innocent sur les études. Mort d'Innocent IV. Alexandre IV est élu Pape.
1255. Croisade d'Allemands dans la Prusse. Concile de Bordeaux. Inquisition en France. Jean Varace Empereur Grec meurt. Théodore Lascaris lui succede.
1257. Double élection pour l'Empire. Premiers Ecrits de saint Thomas d'Aquin & de St. Bonaventure.
1258. Conciles de Ruffec & de Montpellier.
1259. Bulle du Pape contre les Clercs concubinaires. Mort de Théodore Lascaris. Michel Paléologue Empereur. Flagellans en Italie.
1260. Carmes & Augustins à Paris. Conciles de Cologne, d'Arles, & plusieurs autres.
1261. Conciles en Angleterre & en Allemagne. Mort du Pape Alexandre IV. Urbain IV est élevé sur le saint Siege.
1262. Le Pape fait prêcher en France la Croisade contre l'Empereur Grec.
1263. Conciles de Bordeaux.
1264. Institution de la fête du saint Sacrement. Conciles de Nantes, de Paris, de Constantinople. Mort d'Urbain IV.
1265. Clément IV élevé sur le saint Siege. Il cede le Royaume de Sicile à Charles d'Anjou. Croisades dans toute l'Eglise. St. Thomas écrit sa Somme.

1266. Synode de Cologne pour la discipline.
1267. Seconde Croisade de saint Louis. Decime en France. Concile de Vienne en Autriche.
1268. Concile de Londres. Mort de Clement IV.
1269. Pragmatique de saint Louis. Les Grecs font des démarches pour la réunion.
1270. Mort de la B. Isabelle de France, sœur de saint Louis. Départ de ce saint Roi pour la Croisade. Mort de saint Louis. Son fils Philippe lui succede.
1271. Grégoire X est élu Pape.
1273. Rodolfe élu Empereur.
1274. Mort de saint Thomas d'Aquin. Second Concile général de Lyon. Réunion des Grecs. Mort de saint Bonaventure. Concile de Saltzbourg.
1275. Mort de saint Raimond de Pegnafort.
1276. Mort de Grégoire X, Innocent V & Adrien V Papes. Concile de Bourges. Jean XXI est élevé sur le saint Siege.
1277. Mort de Jean XXI. Nicolas III est élu Pape.
1278. Concile de Compiegne. Le Pape envoie des Légats aux Grecs.
1279. Conciles en France, en Angleterre, en Hongrie.
1280. Concile de Constantinople. Mort du Pape Nicolas III. Synodes de Poitiers, de Cologne. Mort d'Albert le Grand.
1281. Martin IV élevé sur le saint Siege. Conciles en Angleterre, en Allemagne & en France.
1282. Vêpres Siciliennes. Conciles en France. Mort de Michel Paléologue. Andronic Empereur. Il renonce à l'union avec les Latins.
1283. Le Pape dépose le Roi d'Arragon. Concile de Constantinople.
1284. Mort d'Alfonse le Sage.
1285. Martin IV meurt. Honorius IV est élu Pape. Mort de Philippe le Hardi Roi de France. Son fils Philippe le Bel lui succede.
1286. Conciles en Angleterre, en Italie, en France.
1287. Différens Conciles. Mort du Pape Honorius.
1288. Nicolas IV est élevé sur le saint Siege. Concile d'Arles. Université de Montpellier.
1290. Apostol ques condamnés. Concile en Armagnac. Miracle du Juif des Billettes.
1291. Prise d'Acre. Perte de la Terre-Sainte. Le Pape excite les Princes à une nouvelle Croisade. Concile de Milan.
1292. Mort de Nicolas IV.
1293. Vacance du saint Siege.
1294. Célestin V élu Pape. Réforme des Religieux. Cession du Pape Célestin. Boniface VIII lui succede.
1296. Célestin V meurt en prison. Démêlé de Philippe le Bel

avec le Pape Boniface. Mort de Guillaume Duranti Evêque de Mende.

1297. Canonisation de saint Louis. Mort de saint Louis Evêque de Toulouse. Ordre de saint Antoine.

1298. Mort de Jacques de Voragine.

1299. Publication du Sexte des Décretales. Concile de Rouen.

1300. Institution du Jubilé.

QUATORZIEME SIECLE.

1301. COmmencement du fameux différend du Pape Boniface VIII avec le Roi de France Philippe le Bel.

1302. Concile en Espagne. Publication de la fameuse Bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII.

1303. Albert d'Autriche est reconnu Roi des Romains par le Pape. Mort de saint Yves Prêtre. Le Pape Boniface VIII publie plusieurs Bulles contre les Appellans de France. Sa prise par Nogaret. Sa mort. Benoît XI est élevé sur le saint Siege.

1304. Le Pape donne des Bulles en faveur de la France. Mort de Benoît XI.

1305. Clément V élu Pape par les artifices du Cardinal de Prat. Il se fait couronner à Lyon. Il donne des Bulles en faveur de la France.

1306. Le Pape fait des exactions en France & en Angleterre. Violences exercées en France contre les Juifs. Le Pape révoque les Commendes.

1307. Conférence à Poitiers entre Clément V & Philippe le Bel. Le Pape exhorte à une Croisade contre les Grecs, & excommunie l'Empereur Andronic Paléologue. Le Roi Philippe le Bel fait arrêter les Templiers en France.

1308. Le Pape les fait arrêter dans les autres pays. Convocation du Concile de Vienne. Eglise de saint Jean de Latran brulée. Mort de Scot le Docteur subtil.

1309. Henri de Luxembourg est couronné Empereur. Bulle terrible publiée contre les Venitiens. Croisade en Espagne. On tient des Conciles en Hongrie.

1310. Conciles provinciaux en différens lieux. Procédures contre les Templiers.

1311. Concile de Ravenne sur l'affaire des Templiers & sur la discipline. Premiere Session du Concile de Vienne.

1312. Suppression de l'Ordre des Templiers. Seconde & troisieme Sessions du Concile de Vienne. Henri de Luxembourg couronné Empereur.

1313. On prêche la Croisade en France. Mort de l'Empereur Henri.

1314. Exécution des Templiers. Mort du Pape Clément V. Conciles de Sens & de Ravenne. Louis de Baviere élu Roi des Romains. Philippe le Bel meurt. Son fils Louis Hutin lui succede.

1315. Conciles de Saumur & de Nougarot. Fin du fameux Raimond Lulle. On découvre des hérétiques en Autriche.

1316. Mort de Louis Hutin. Philippe le Long lui succede. Jean XXII est élevé sur le saint Siege.

1317. Erection de plusieurs nouveaux Evêchés en France. Publication des Clémentines. Le Pape publie des Bulles pour faire cesser la division des Freres Mineurs. Réforme de l'Ordre de Grandmont. Concile de Ravenne.

1318. Concile de Senlis. Nouveaux Evêchés encore érigés en France par Jean XXII. Le Pape envoie des Missionnaires en Tartarie. Condamnation de l'Evêque de Cahors. Nouvelles Bulles du Pape contre les Freres Mineurs indociles. Freres Mineurs brulés à Marseille.

1319. Institution de l'Ordre de Christ en Portugal. Institution de l'Ordre du Mont Olivet en Italie.

1320. Ladislas Loctec est couronné Roi de Pologne. Nouveaux Pastoureaux en France. Le Pape écrit contre eux.

1321. Inquisiteurs tués en Dauphiné. Mort de Philippe le Long. Charles le Bel Roi de France.

1322. Disputes entre les Freres Mineurs sur la propriété de ce qu'ils mangeoient. Plusieurs Bulles du Pape à ce sujet. Conciles de Valladolid & de Cologne.

1323. Mort de saint Elzéar Comte d'Arien. Le Pape publie une Bulle contre l'Empereur Louis de Baviere. L'Empereur en appelle. Le Pape décide la question de la propriété de ce que mangeoient les Freres Mineurs.

1324. Nouvelle Bulle contre l'Empereur. Origine de la Procession du saint Sacrement. Sentence du Pape contre l'Empereur Louis. Concile de Tolede.

1326. Le Pape condamne les erreurs de Jean d'Olive Frere Mineur. Conciles de Senlis, d'Avignon & de Marciac.

1327. Concile de Ruffec. Louis de Baviere passe en Italie. Indulgence de l'*Angelus*. Mort de saint Roch. Nouvelles Bulles du Pape contre l'Empereur Louis.

1328. Mort de Charles le Bel Roi de France. Philippe de Valois lui succede. Mort d'Augustin Triomfe. Louis de Baviere entreprend de déposer le Pape. Pierre de Corbiere Antipape. Andronic Empereur de Constantinople. Michel de Cesene Général des Freres Mineurs se révolte contre le Pape.

1329. L'Antipape fait des Cardinaux & des Evêques. Les Freres Mineurs dans leur Chapitre général tenu à Paris terminent la question de la propriété de leur pain. Conciles de Compiegne & de Marssiac.

1330. Le Pape écrit aux nouveaux convertis des pays Orientaux. Pierre de Corbiere amené au Pape, se soumet à la pénitence qui lui est imposée.

1331. Commencement de la question sur la vision béatifique. Mouvemens pour la Croisade.

1332. On poursuit un reste de Vaudois en Piémont. Mort du vieil Empereur Andronic.

1333. On prêche la Croisade en France. Nouveaux progrès des Turcs.

1334. Nonces du Pape à Constantinople. Mort du Pape Jean XXII. Benoît XII lui succede.

1335. Benoît XII réforme plusieurs abus.

1336. Le Pape rejette l'opinion de son prédécesseur sur la vision béatifique. Réforme des Religieux. Mort de sainte Elisabeth de Portugal. Concile de Château-Gontier.

1337. Tentatives nouvelles pour la réunion des Grecs avec les Latins. Concile d'Avignon.

1338. L'Empereur Louis de Baviere arrête les violences des peuples contre les Juifs. Le Clergé de Hongrie se plaint au Pape du Roi & des Seigneurs.

1339. Négociation des Grecs avec le Pape au sujet de la réunion.

1340. Mort de Nicolas de Lire Frere Mineur. On découvre sur le mont Athos des Quiétistes ou faux Spirituels.

1341. Mort de l'Empereur Grec Andronic Paleologue le jeune.

1342. Le Pape Benoît XII meurt. Clément VI lui succede. Concile de Londres.

1343. Publication de la Bulle *Unigenitus* pour l'extension du Jubilé. Le Pape reprend les procédures de Jean XXII contre l'Empereur Louis de Baviere.

1344. Louis de Baviere se soumet à tout ce que veut le Pape. Edouard III rejette les réserves que le Pape faisoit en Angleterre. Concile de Noyon. Le Pape donne les Canaries à Louis de la Cerda. Smirne prise par les Chrétiens qui s'étoient croisés contre les Turcs.

1345. Les Turcs tuent un grand nombre de Chrétiens.

1346. Concile de Paris. Schisme dans l'Eglise de Mayence. Derniere Sentence du Pape contre Louis de Baviere.

1347. Mort de Louis de Baviére. Jean Cantacuzene se fait couronner Empereur à Constantinople. Il envoie des Ambassadeurs au Pape.

1348. Le Pape fait l'acquisition de la ville d'Avignon. Dieu punit les Chrétiens par le fléau de la peste. Violences exercées contre les Juifs.

1349. Nouveaux Flagellans en Allemagne.

1350. Jubilé. Nombre prodigieux de pélerins à Rome. Négociation entre le Pape & l'Empereur Cantacuzene. Mort de Philippe de Valois. Jean Roi de France.

1351. Les Evêques & les Curés se plaignent des Religieux mendians. Concile de Constantinople au sujet de la nouvelle spiritualité. Martyrs à Damas. Concile de Beziers. Lettre du Diable au Pape lue en plein consistoire.
1352. Mort du Pape Clément VI. Innocent VI lui succede.
1353. L'Empereur Charles de Luxembourg établit la paix en Allemagne.
1354. Le Pape, à la priere de l'Empereur, institue une fête en l'honneur des instrumens de la Passion.
1355. Mort de Jean Taulere fameux mystique. Cantacuzene fait reconnoître Empereur son fils Matthieu.
1356. Dispute en Angleterre entre le Clergé & les Mendians.
1357. On refuse au Pape un subside en Allemagne.
1358. Deux Princes se font Religieux mendians.
1359. Le Pape fait publier la croisade contre les Turcs.
1360. Amurat prend Andrinople, & fait de grandes conquêtes. Paix publiée entre la France & l'Angleterre.
1361. Le Pape écrit contre les Blanches Compagnies qui faisoient de grands ravages. La peste à Avignon.
1362. Mort du Pape Innocent VI. Urbain V lui succede. Conciles de Cantorberi.
1363. Plusieurs Rois vont voir le Pape à Avignon. Projet de croisade.
1364. Mort du Roi Jean. Charles V Roi de France.
1365. Le Roi de Danemarck & l'Empereur Charles IV à Avignon. L'on tient par-tout des Conciles provinciaux. Alexandrie prise par les Croisés.
1366. Conversions en Bulgarie. Réforme de l'Université de Paris.
1367. Le Pape va à Rome. Le Pape confirme la Congrégation des Jesuates. Concile d'Yorc.
1368. Concile de Lavaur. L'Emprereur Charles IV va à Rome pour pacifier l'Italie.
1369. L'Empereur Grec Jean Paléologue vient trouver le Pape à Rome.
1370. Le Pape réforme l'Abbaye du Mont-Cassin. Il retourne à Avignon où il meurt.
1371. Grégoire XI est élevé sur le saint Siege.
1372. Le Pape envoie des Missionnaires en Bosnie.
1373. Mort de St. André Corsin. Condamnation des Turlupins. Mort de sainte Brigide de Suede. Etablissement de la fête de la Présentation de la Ste. Vierge.
1374. Mort du Poëte Pétrarque.
1375. Le Pape écrit à Cantacuzene pour l'exhorter à travailler à la réunion.
1376. Bulle contre les erreurs de Raimond Lulle. Le Pape quitte Avignon.
1377. Il fait son entrée à Rome. Il donne une Bulle contre Viclef. Mort d'Edouard III. Richard II Roi d'Angleterre.
1378. Mort de Grégoire XI. Election tumultueuse d'Urbain VI.

Le Pape Urbain VI indiſpoſe contre lui les Cardinaux, dont ſeize éliſent pour Pape Clément VII. Grand Schiſme dans toute l'Egliſe. Mort de l'Empereur Charles IV. Venceſlas ſon fils lui ſuccede. Clément VII ſe fixe à Avignon. Suites funeſtes du Schiſme.

1379. La France dans un Concile national ſe déclare neutre.

1380. Le Roi Charles V Roi de France ſurnommé le Sage, meurt. Son fils Charles VI lui ſuccede.

1381. Mort de Jean Rusbroc fameux Myſtique. Révolte des payſans en Angleterre.

1382. Concile de Londres contre Viclef.

1383. Urbain VI fait prêcher en Angleterre la croiſade contre la France & Clément VII.

1384. Conjuration de pluſieurs Cardinaux contre Urbain.

1385. On ſe ſouleve contre le Clergé en Angleterre.

1386. Concile de Saltzbourg.

1387. Converſion des Lithuaniens procurée par le zele du Roi Jagellon. Mort du B. Pierre de Luxembourg. Le parti de Clément VII devient plus puiſſant. Mort de Viclef.

1388. Mort du fameux conquerant Amurat Sultan des Turcs. Concile de Palencie en Caſtille.

1389. Mort du Pape Urbain VI. Le Roi de France Charles VI va viſiter le Pape Clément VII à Avignon. Les Cardinaux qui étoient attachés à Urbain VI, perpétuent le Schiſme en éliſant Boniface IX. Etabliſſement de la fête de la Viſitation.

1390. Les deux Papes ſe chargent des cenſures les plus terribles. La peſte oblige Clément VII de ſortir d'Avignon. Le Jubilé s'ouvre & attire à Rome une multitude de pélerins. Boniface IX fait des exactions qui le rendent odieux.

1391. Le Roi d'Angleterre refuſe les bénéfices de ſon Royaume aux Officiers de la Cour de Rome.

1392. Clément VII impoſe en France une décime qui excite de grandes plaintes.

1393. On prend des moyens pour faire ceſſer le ſchiſme.

1394. Treve entre la France & l'Angleterre. Mort de Clément VII. Les Cardinaux qui étoient auprès de lui éliſent Pierre de Lune qui prend le nom de Benoît XIII.

1395. Concile de Paris pour faire ceſſer le Schiſme. Ambaſſade célebre à Benoît XIII à ce ſujet.

1398. Les Rois travaillent à faire ceſſer le Schiſme. Pierre d'Ailli envoyé pour cela à Rome. On ſe ſouſtrait en France à l'obéiſſance de Benoît XIII. Il eſt abandonné de tout le monde excepté des Anglois.

1399. Boniface ſcandaliſe l'Egliſe par ſa ſimonie. Il introduit les Annates.

1400. Proceſſions des Pénitens blancs à l'occaſion du Jubilé. Venceſlas Empereur d'Allemagne eſt dépoſé. Rupert eſt élu.

QUINZIEME

QUINZIEME SIECLE.

1401. L'Empereur Robert est favorable au Pape Boniface IX. La Boheme & la Hongrie l'abandonnent. Les François se divisent au sujet des moyens d'éteindre le Schisme.

1403. Le Pape Benoit XIII se sauve de sa prison déguisé. Son autorité se rétablit en plusieurs Royaumes.

1404. Mort du Pape Boniface IX. Election d'Innocent VII.

1405. Le Schisme s'allume de plus en plus.

1406. Mort d'Innocent VII. Election de Grégoire XII.

1408. Les Cardinaux de Grégoire XII se declarent contre lui & font un acte d'appel au Concile. La neutralité est publiée en France. Benoit XIII publie une Bulle contre ce Royaume. La Bulle y est lacérée publiquement. Concile national de France où l'on fait des reglemens pour le gouvernement de l'Eglise.

1409. Ouverture du Concile général de Pise. Déposition de Benoit XIII & de Grégoire XII. Election d'Alexandre V.

1410. Mort de ce Pontife. Jean XXIII est élevé sur le St. Siege. Mort de Robert Roi des Romains. Sigismond élu Empereur.

1411 Ladislas Roi de Naples est vaincu par l'armée du Pape & de Louis d'Anjou. Traité de paix entre le Pape Jean XXIII & Ladislas.

1412. Concile tenu à Rome. Le Pape le dissout.

1413. Ladislas se rend maître de Rome & y exerce les plus grandes cruautés. L'Empereur Sigismond publie un Edit pour la convocation du Concile général de Constance. Jean Petit enseigne qu'on peut tuer un tyran. Cette proposition excite beaucoup de troubles.

1414. Jean Hus enseigne des erreurs & sème la division. Ouverture du Concile de Constance. Le Pape Jean XXIII s'enfuit de Constance.

1415. Mort de Manuel Chrysolore. Déposition de Jean XXIII. Cession de Grégoire XII. Jean Hus, condamné, dégradé, livré au bras séculier, & brulé.

1416. Jérôme de Prague condamné au feu. Mort de Thieri de Niem Historien Ecclésiastique. Naissance de St. François de Paule.

1417. On commence à réformer l'Ordre de St. Benoit. Ravages des Hussites en Boheme. Déposition de Benoit XIII. Election de Martin V. Mort de Grégoire XII.

1418. Les Grecs envoient une ambassade au Concile de Constance. Martin V donne une Bulle contre les Hussites. Fin du Concile de Constance.

1419. Mort de Jean XXIII. Mort de St. Vincent Ferrier.

1420. L'Empereur Grec envoie des Ambassadeurs au Pape. Découverte des Indes Orientales. Concile de Saltzbourg. Le Pape fait son entrée à Rome.

1421. Ravages des Hussites. Les Anglois continuent d'affliger la France.

1422. Négociation entre le Pape & l'Empereur Grec. Mort de Henri V Roi d'Angleterre, & de Charles VI. Roi de France. Charles VII proclamé Roi par une partie des François.

1423. Mort de Mahomet II Empereur des Turcs. Amurat lui succede. Ouverture du Concile de Pavie. Il est peu après transféré à Sienne. Le Pape travaille à le transférer de nouveau. Concile de Cologne.

1424. Le Pape transfere le Concile de Sienne à Bâle. Mort de Benoît XIII. Les Schismatiques lui donnent un successeur qui prend le nom de Clément VIII.

1425. Reforme des Ordres de St. Bernard & de Ste. Claire. Mort du célebre Pierre d'Ailli Cardinal de Cambrai. Mort de Manuel Paléologue Empereur des Grecs. Jean Paléologue lui succede. Concile en Danemarck.

1426. Fondation de l'Université de Louvain. Le Pape excommunie le Roi d'Arragon.

1427. Les Hussites obtiennent de l'Empereur la liberté d'exercice de leur religion.

1428. Le Pape fait la guerre aux Bolonnois.

1429. Paix entre le Pape & le Roi d'Arragon. L'Antipape Clément se démet à Paniscole. Entiere extinction du Schisme. Concile de Tortose. Concile de Paris. Concile de Riga. Mort du célebre Jean Gerson.

1430. Etablissement de l'Ordre de la Toison d'or. Mort de Thomas de Valden. L'Empereur Grec envoie des Ambassadeurs au Pape.

1431. Mort du Pape Martin V. Eugene IV est élu. Troubles excités par les Hussites. La Pucelle d'Orléans est brulée vive à Rouen. Son innocence déclarée par le Pape. Le Roi de Castille défait l'armée des Maures. Les Turcs s'emparent de Thessalonique. Victoires d'Amurat. Ouverture du Concile de Bâle. Le Pape Eugene s'efforce de le dissoudre.

1432. Le Cardinal Julien lui écrit avec une généreuse liberté. Assemblée de Bourges pour députer au Concile.

1433. Le Concile de Bâle se soutient contre le Pape. Sigismond couronné Empereur à Rome.

1434. Sédition à Rome contre le Pape qui s'enfuit à Florence. Les Grecs envoient des Ambassadeurs au Concile. Les Hussites sont brulés. Le Royaume de Suede est agité de grands troubles. Le Duc de Savoye se fait Hermite.

1435. On continue les sessions du Concile de Bâle. Assemblée de Francfort pour réformer l'Empire. Les Turcs sont battus en Hongrie.

1436. Suite des Sessions du Concile de Bâle. On fait un traité avec les Bohémiens. Paris délivré de la domination des Anglois.

1437. On travaille à la réunion des Grecs. Le Concile leur envoie des Ambassadeurs. L'Empereur Grec s'embarque sur les galeres du Pape. Mort de l'Empereur Sigismond. Albert Duc d'Autriche lui succede.

1438. L'Empereur des Grecs va au concile de Ferrare auquel assistoit le Pape Eugene. Le Roi Charles VII assemble le Clergé de France à Bourges. On y dresse la Pragmatique-Sanction. Le Pape transfere le Concile de Ferrare à Florence avec l'agrément des Grecs.

1439. Concile de Florence. L'on y travaille à la réunion des Grecs. L'Empereur des Grecs s'en retourne. Le Concile de Bâle dépose le Pape Eugene. Election d'Amedée Duc de Savoie qui prend le nom de Felix V. Mort de l'Empereur Albert.

1440. Frédéric III élu Empereur. Divisions dans l'Eglise. Le plus grand nombre des Grecs renonce à l'union avec les Latins. Mort de Nicolas de Clemangis. Invention de l'Imprimerie. Mort de sainte Françoise.

1441. Concile de Frizingue en Allemagne. Suite des Sessions des Conciles de Bâle & de Florence Publication du Livre admirable de l'Imitation de Jesus-Christ.

1442. L'Empereur fait son entrée à Bâle. Les divisions continuent au sujet des deux Papes.

1443. Fin des Conciles de Bâle & de Florence. Guerre en Hongrie contre les Turcs. Les Grecs de Moscovie mettent en prison le Légat du Pape.

1444. Les Chrétiens jurent la paix avec les Turcs. Le Cardinal Julien Légat du Pape la leur fait rompre. Mort du Cardinal Julien. Le Concile de Florence transféré à Rome s'y assemble. Mort de saint Bernardin de Sienne.

1445. Les Chaldéens & les Maronites se soumettent au Pape. Mort de Jean Paléologue Empereur de Constantinople. Son frere Constantin lui succede. Concile de Rouen.

1447. Mort du Pape Eugene IV. Election de Nicolas V.

1448. Concile d'Angers.

1449. Fin du Schisme par la cession du Pape Felix.

1452. Réforme de l'Université de Paris. Les Evêques de France s'assemblent à Bourges pour la Pragmatique-Sanction. Concile de Cologne où l'on réforme les Processions du saint Sacrement. Les Turcs prennent Constantinople. L'Empereur Constantin est tué dans le combat.

1455. Mort d'Alphonse Tostat, & de saint Laurent Justinien Patriarche de Venise. Mort du Pape Nicolas V. Election d'Alphonse Borgia Espagnol qui prend le nom de Calixte III. Division entre lui & le Roi Alphonse.

1456. Les Chrétiens font lever le siege de Belgrade, & défont

entiérement l'armée des Turcs. Le Pape ordonne de célébrer dans toute l'Eglise la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Mort d'Huniade & de saint Jean de Capistran. Concile de Soissons.

1457. Scanderberg & le Cardinal d'Aquilée défont les Turcs. Concile d'Avignon. Richard Duc d'Yorc gouverne absolument l'Angleterre.

1458. Matthias fils d'Huniade élu Roi de Hongrie. Mort du Pape Calixte III. Election d'Æneas Sylvius qui prend le nom de Pie II. Le nouveau Pape convoque l'Assemblée de Mantoue & en écrit au Roi de France.

1459. Mort de saint Antonin Archevêque de Florence. Ouverture de l'Assemblée de Mantoue. On y résout la guerre contre les Turcs. Le Clergé de France refuse au Pape une taxe qu'il demandoit.

1460. Le Pape défend les appels au Concile. Fin de l'Assemblée de Mantoue. Le Procureur général du Parlement de Paris appelle au Concile pour la défense de la Pragmatique-Sanction. Le Duc d'Autriche fait mettre en prison le Cardinal Cusa. Le Pape excommunie ce Prince.

1461. Charles VII Roi de France se laisse mourir de faim de peur d'être empoisonné. Louis XI est sacré & couronné Roi de France. Le Pape l'engage à abolir la Pragmatique. On ne laisse pas de l'observer en France.

1462. Les Turcs font de grandes conquêtes sur les Chrétiens.

1463. Le Pape fait des préparatifs contre les Turcs. Ligue du bien public en France.

1464. Le Pape Pie II rétracte ce qu'il avoit écrit en faveur du Concile de Bâle. Mort de ce Pontife. Election de Paul II. Mort du Cardinal de Cusa.

1467. Le Cardinal d'Arras Légat en France travaille à faire abolir la Pragmatique. Le Procureur général s'y oppose. Saint François de Paule commence l'institut des Minimes. Voyage de l'Empereur à Rome.

1468. Mort du Cardinal de la Tour-brulée. Le Pape fait la guerre à Ferdinand Roi de Naples.

1469. Le Cardinal Balue qui travailloit à semer la discorde en France, est fait prisonnier avec l'Evêque de Verdun. Louis XI institue l'Ordre de saint Michel. Mahomet II fait vœu d'exterminer tous les Chrétiens.

1470. Le Jubilé est étendu à tous les vingt-cinq ans.

1471. L'usage de l'Imprimerie s'introduit à Paris. Mort du Pape Paul II. Election de Sixte IV. Mort de Denis le Chartreux, & de Thomas à Kempis.

1472. Le Cardinal Bessarion meurt à Ravenne. Louis XI établit la coutume de sonner l'*Angelus* à midi.

1473. Conciles en Espagne. Sixte IV confirme la Régle des Minimes.

1475. Jubilé à Rome. Avignon érigée en Métropole.
1476. Bulle du Pape sur la fête de la Conception de la sainte Vierge.
1478. Le Pape excommunie les Florentins qui avoient ordonné le meurtre des Medicis. Etablissement de l'Inquisition en Espagne.
1479. On condamne plusieurs erreurs en Espagne & en Allemagne. Mort du Cardinal de Pavie. Mahomet II entreprend le siege de Rhodes. Il est repoussé. Les Turcs font des incursions en Italie, & se rendent maîtres d'Otrante.
1481. On reprend Otrante sur les Turcs. Sixte IV établit la fête de saint Joseph. Mort de l'Historien Platine.
1482. Le Patriarche de Constantinople reçoit le Concile de Florence. Censure de quatorze propositions prêchées à Tournai.
1483. Nouvelle Bulle sur la Conception de la Vierge. Louis XI fait venir à sa Cour saint François de Paule. Mort de ce Prince. Charles VIII son fils lui succede. Naissance de Martin Luther hérésiarque.
1484. Mort du Pape Sixte IV. Brigues à Rome pour l'élection d'un Pape. Innocent VIII est élevé sur le saint Siege. Mort de saint Casimir Roi de Hongrie. Institut des Religieuses de la Conception. Le Pape excite les Princes Chrétiens à faire la guerre aux Turcs.
1485. Le Pape excommunie le Roi de Naples. L'Inquisition occasionne de grands troubles en Espagne. Concile de Sens.
1486. La Faculté de Théologie de Paris dresse plusieurs censures qui ont de grandes suites. Maximilien élu Roi des Romains.
1487. Le Pape condamne les Theses de Pic de la Mirandole.
1488. Réforme de l'Université de Paris. Les privileges des asyles sont modifiés en Angleterre.
1489. Le Parlement de Paris s'oppose aux décimes que le Pape veut imposer sur le Clergé.
1490. Le Pape exhorte les Princes Chrétiens à faire la guerre aux Turcs. Le Roi de Portugal envoie des Missionnaires à Congo.
1491. Naissance de saint Ignace de Loyola instituteur des Jésuites.
1492. Mort du Pape Innocent VIII. Election du Cardinal Borgia qui prend le nom d'Alexandre VI. Le Pape accorde au Roi d'Arragon l'investiture des terres découvertes par Christophe Colomb.
1493. Mort de l'Empereur Frédéric III. Maximilien lui succede à l'Empire. Le Pape donne aux Rois d'Espagne les grandes maîtrises des Ordres Militaires, & les pays découverts par Colomb. Il absout Pic de la Mirandole, & approuve l'Ordre des Mineurs.
1494. Charles VIII passe en Italie & y fait des conquêtes. Le

Pape veut s'unir aux Turcs contre la France. Entrée du Roi de France à Rome. On lui fait de grandes plaintes contre Alexandre VI. Les Hussites excitent de grands troubles en Boheme. Institution d'une Communauté de filles pénitentes à Paris. Mort de Jean Pic de la Mirandole. Mort d'Ange Politien & de saint Bernardin de Sienne. Dispute sur la Conception de la sainte Vierge.

1495. Charles VIII s'accommode avec le Pape & lui verse de l'eau à la Messe. Mort de Gabriel Briel. Ximenès élevé sur le Siege de Tolede,

1496. Le Pape confirme l'Ordre de saint Michel.

1497. Le Roi des Georgiens envoie des Ambassadeurs au Pape. Le Pape fait la guerre aux Ursins. Naissance de saint François Xavier compagnon de saint Ignace de Loyola.

1498. Charles VIII meurt à Amboise. Le Duc d'Orléans lui succede sous le nom de Louis XII. Il fait casser son mariage avec Jeanne de France, qui institua les annonciades. Jérôme Savonarolle est pendu & brulé. La Faculté de Théologie de Paris censure plusieurs erreurs. Ximenès fait des Réglemens dans deux Synodes. Il entreprend de réformer les Cordeliers.

1499. On oblige les Maures d'Espagne d'embrasser le Christianisme.

1500. Le Pape Alexandre VI publie le jubilé à Rome. Il forme le projet d'une croisade. Naissance de Charles-Quint.

SEIZIEME SIECLE.

1501. CLôture du Jubilé séculaire à Rome.

1502. Le Pape Alexandre VI excite des troubles dans la Toscane. Ximenès Archevêque de Tolede travaille à une Polyglotte. Le Pape approuve l'Ordre des Annonciades.

1503. Mort funeste du Pape Alexandre VI. Election de Pie III. Mort de ce Pape. Jules II lui succede. Bulle du Pape qui permet au Roi d'Angleterre Henri VII de marier son second fils avec la veuve du premier, pour engager ce Prince à se déclarer contre la France.

1504. Le Roi du Portugal travaille à étendre la foi dans l'Amérique nouvellement découverte.

1506. On commence à Rome l'édifice de l'Eglise de saint Pierre. Le Pape confirme l'Ordre des Minimes.

1507. Ximenès Archevêque de Tolede est fait Cardinal. Mort de saint François de Paule.

1508. Le Pape fait contre les Vénitiens une ligue connue sous le nom de ligue de Cambrai.

1509. Bulle terrible du Pape contre les Vénitiens, qui en appel-

lent au futur Concile. Le Pape se laisse fléchir par les Vénitiens & leur fait la Loi. Le Cardinal Ximenès fait la conquête d'Oran.

1510. Mort du Cardinal d'Amboise. Assemblée du Clergé de France à Tours. Censure de Jules II contre la France. Le Chevalier Bayard entreprend d'enlever ce Pape.

1511. Le Pape Jules II fait en personne le siege de la Mirandole, & prend cette ville. Convocation d'un Concile à Pise contre le Pape, qui en convoque un autre à Rome. Le Concile de Pise est transféré à Milan.

1512. Le Concile de Pise qui se continue à Milan suspend le Pape. Le Roi de France fait publier la Sentence. Le Pape met le Royaume en interdit. Jules II tient le Concile de Latran.

1513. Mort de Jules II. Election de Léon X. Il continue le Concile de Latran.

1514. Selim Empereur des Turcs fait trembler l'Italie. Le Pape travaille à faire une ligue contre lui. Il canonise saint Bruno sans aucunes procédures ni formalités.

1515. François I va en Italie où il fait de grandes conquêtes. Naissance de sainte Therese.

1516. Le Pape Léon X a une entrevue avec François I, & lui demande l'abolition de la Pragmatique Sanction. Peu après on dresse le fameux Concordat. Le Roi de Portugal envoie des Missionnaires dans le Royaume de Congo.

1517. Fin du cinquieme Concile de Latran. Le Pape découvre une conjuration contre lui de la part de quelques Cardinaux. Il fait une Promotion de trente-un Cardinaux. Le Parlement de Paris refuse de recevoir le Concordat. L'Université s'y oppose fortement & en appelle au futur Concile. Mort du Cardinal Ximenès. Léon X fait publier des Indulgences pour l'édifice de saint Pierre. Luther s'éleve contre les Prédicateurs de ces Indulgences.

1518. Le Parlement enrégistre enfin le Concordat avec plusieurs modifications. Luther publie des Theses sur la pénitence. Le Pape envoie en Allemagne le Cardinal Cajetan pour juger cette affaire.

1519. Mort de l'Empereur Maximilien I. Charles d'Autriche Roi d'Espagne est élu Empereur sous le nom de Charles-Quint. Erasme publie sa version du nouveau Testament & en fait l'apologie. Luther a une conférence avec un Nonce du Pape. Dispute de Leipsick entre Eckius, Luther & Carlostad. Luther est condamné par les Universités de Cologne & de Louvain. Zuingle commence à prêcher contre les Indulgences.

1520. Luther publie plusieurs Ouvrages où il avance de nouvelles erreurs. Bulle de Léon X contre Luther.

1521. L'Empereur tient une Diete à Vormes, où Luther est in-

terrogé. Cet hérésiarque se fait enlever & disparoît. Edit de l'Empereur contre lui. La Faculte de Theologie de Paris censure les erreurs de Luther. Luther publie une multitude d'ouvrages remplis d'erreurs. Sa conférence avec le diable. Le Roi d'Angleterre Henri VIII écrit contre Luther.

1522. Adrien VI est élevé sur le saint Siege. Luther sort de sa retraite. Il se brouille avec Carlostad.

1523. Diete de l'Empire à Nuremberg. Les Allemands envoient à Rome cent griefs contre la Cour de Rome. Luther dresse une nouvelle formule de Messe, & fait enlever plusieurs Religieuses de leurs Monasteres. Commencement de la Secte des Anabaptistes. Edit du Senat de Zurich en faveur de la doctrine de Zuingle. Le Luthéranisme est introduit en Suede & en Danemarck. Mort du Pape Adrien VI. Le Cardinal de Medicis lui succede sous le nom de Clément VII. Le Parlement de Paris donne un Arrêt contre les Livres de Luther & de Melanchton. La Faculté de Theologie de Paris censure les mêmes Livres.

1524. Diete de Nuremberg. Assemblée de Spire. Thomas Muncer prêche l'Anabaptisme. Révolte des Paysans en Souabe. Erasme écrit contre les nouveaux hérétiques. Oecolampade s'attache à eux. Commencement des Théatins. Concile de Mexique.

1525. Les Anabaptistes publient un manifeste. Luther se marie & exhorte les autres Prêtres & Moines à l'imiter. Il soutient la présence réelle contre les Sacramentaires. Retour du Roi François I en France après le Traité de Madrid.

1526. L'Electeur de Saxe fait profession publique du Luthéranisme, de même que Philippe Landgrave de Hesse. Diete de Spire. Commencement des Capucins.

1527. Démêlés entre le Pape & l'Empereur. L'Armée Impériale assiege Rome, la prend & y exerce toute sorte de cruautés. Le Pape est fait prisonnier Commencement de l'affaire du divorce de Henri VIII Roi d'Angleterre. La Religion Catholique abolie en Suede.

1528. Concile de Paris au sujet des nouveaux hérétiques. Concile de Bourges contre Luther & pour la réformation des mœurs. Le Luthéranisme cause une révolte dans la Province d'Utrecht. Ruine de l'armée Françoise en Italie.

1529. Diete de Spire. Progrès du Luthéranisme. Les Turcs font des conquêtes en Hongrie. Assemblée des Princes Protestans à Smalkalde. Conférence de l'Empereur avec le Pape à Bologne.

1530. Diete d'Ausbourg où les Luthériens présentent leur confession. Les Sacramentaires y envoient aussi la leur. L'Empereur donne aux Chevaliers de Rhodes l'Isle de Malte dont le Grand Maître prend possession.

1531. Ferdinand élu & couronné Roi des Romains. Ligue de

Smalkalde

Smalkalde entre les Princes Proteſtans. François I fonde à Paris le College Royal. Guerre civile en Suiſſe ſur la Religion. Zuingle eſt tué dans une bataille. Mort d'Oecolampade. Henri VIII prend le titre de Chef Souverain de l'Egliſe d'Angleterre. L'héréſie ſe répand dans Geneve.

1532. Entrevue du Pape & de l'Empereur à Bologne au ſujet d'un Concile. Henri VIII épouſe Anne de Boulen. Etabliſſement des Récollets.

1533. Anabaptiſtes répandus dans les Pays-Bas. Etabliſſement des Barnabites. L'héréſie fait du progrès en France. Calvin commence à y répandre ſon héréſie.

1534. On abolit en Angleterre l'autorité du Pape. Mort de Clément VII & du Cardinal Cajetan. Le Cardinal Farneſe eſt élevé ſur le ſaint Siege & prend le nom de Paul III. Progrès de la nouvelle Réforme Anglicane. Ignace de Loyola & ſes Compagnons font leurs premiers vœux à Montmartre. Les Anabaptiſtes ſe rendent maître à Munſter, & y font un Roi. Ficher & Thomas Morus condamnés à mort en Angleterre pour la Religion.

1535. Luthériens mis à mort à Paris. La Religion Catholique abolie à Geneve. Bulle de Paul III pour excommunier le Roi d'Angleterre. Calvin publie ſon Livre de l'inſtitution Chrétienne.

1536. Bulle du Pape Paul III pour convoquer un Concile à Mantoue. Suppreſſion de tous les Monaſteres en Angleterre. Publication de dix articles dreſſés par le Roi ſur la Religion.

1537. La Religion Catholique eſt entiérement détruite en Danemarck & en Norvege. Bulle du Pape pour proroger le Concile.

1538. Perſécution violente en Angleterre. Le Pape excommunie Henri VIII. Conférence à Nice entre le Pape, l'Empereur & le Roi de France. Naiſſance de ſaint Charles Borromée.

1539. Le Luthéraniſme pénetre dans de nouveaux pays. Bulle du Pape Paul III, qui proroge le Concile juſqu'au temps qu'il lui plairoit. Les Docteurs Luthériens permettent au Landgrave de Heſſe d'épouſer en ſecret une ſeconde femme.

1540. Henri VIII fait de nouveaux divorces. Le Pape confirme l'Inſtitut de ſaint Ignace.

1541. St. François Xavier part de Portugal pour ſa miſſion des Indes Orientales. Diete de Ratisbonne. Entrevue de l'Empereur avec le Pape.

1542. La Faculté de Théologie de Paris dreſſe un Décret doctrinal, contre les nouvelles héréſies. Bulle du Pape pour indiquer le Concile général à Trente. St. Ignace publie ſes Conſtitutions. Apoſtaſie d'Ochin Général des Capucins.

1543. L'Archevêque de Cologne embraſſe le Luthéraniſme. Nouvelle Bulle pour indiquer le Concile à Trente.

1544. François Xavier fait du progrès dans les Indes. St. Thomas

de Villeneuve est élevé sur le siege de Valence en Espagne.

1545. Luther écrit contre les Théologiens de Louvain & contre le Pape un ouvrage rempli des injures les plus atroces. Ouverture du Concile de Trente & sa premiere Session.

1546. Seconde, troisieme, quatrieme & cinquieme Sessions. Mort de Luther.

1547. Sixieme & septieme Sessions du Concile de Trente. Sa translation à Bologne est résolue dans la huitieme. On tient à Bologne les neuvieme & dixieme Sessions. Le Concile demeure suspendu. Mort de saint Gaetan Instituteur des Théatins.

1548. L'Empereur proteste contre la translation du Concile de Trente à Bologne. Il fait publier le Réglement appellé *Interim*. On abolit la Messe en Angleterre. Concile de Treves & Synode d'Ausbourg. Le Luthéranisme s'introduit en Pologne.

1549. Persécution en Angleterre au sujet de la Religion. Martyrs. Mort du Pape Paul III. Il a pour successeur Jules III.

1550. Jubilé à Rome. Rétablissement du Concile à Trente. François Xavier annonce la Foi au Japon. Progrès surprenant des Jésuites. Mort de saint Jean de Dieu.

1551. Seconde ouverture du Concile de Trente. Treizieme & quatorzieme Sessions. Décret de l'Université de Paris contre les Jésuites. Quinzieme Session du Concile de Trente.

1552. On change la Liturgie en Angleterre. Les Princes Protestans se liguent avec Maurice Electeur de Saxe contre l'Empereur. Seizieme Session du Concile de Trente.

1553. Mort d'Edouard VI Roi d'Angleterre. Marie sa sœur lui succede & rétablit la Religion Catholique dans le Royaume. Michel Servet est brulé à Geneve à la sollicitation de Calvin.

1554. Le Cardinal Polus Légat en Angleterre réconcilie solemnellement le Royaume avec le saint Siege. Missionnaires en Ethiopie. Réforme de l'Ordre de saint François en Espagne par saint Pierre d'Alcantara. Saint Ignace travaille à établir sa Société en France. Nouvelle opposition du Parlement. Décret célebre de la Faculté de Théologie de Paris contre les Jésuites. Etablissement de l'Ordre militaire de saint Etienne par Côme de Médicis Duc de Florence.

1555. Diete d'Ausbourg. Mort du Pape Jules III. Election de Marcel II. Il meurt après vingt-un jours de Pontificat. Le Cardinal Caraffe est élu & prend le nom de Paul IV. Mort de saint Thomas de Villeneuve. Le Cardinal Polus assemble un Synode en Angleterre. Les Calvinistes envoient des Ministres en Amérique. Les Jésuites chassés de Sarragosse, & ensuite rétablis.

1556. Le fameux Cranmer Archevêque de Cantorberi est dégradé

& brulé. Le Calvinisme s'établit à Orléans. Edit du Roi Henri II contre les mariages clandestins. Mort de saint Ignace. Lainez élu Vicaire général des Jésuites.

1557. Conférence de Vormes entre les Catholiques & les Luthériens. Le Pape donne une grande puissance à l'Inquisition. Le Pape persécute les Cardinaux Polus & Moron tous deux d'un grand mérite. Il fait faire un *Index* ou catalogue des livres, dont il défend la lecture sous les peines les plus séveres.

1558. Etablissement de la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome. Mort de Marie Reine d'Angleterre & du Cardinal Polus. Mort de Charles-Quint. Commencement de la Congrégation de l'Oratoire d'Italie établie par saint Philippe de Nery. Lainez élu Général des Jésuites.

1559. La Religion Catholique abolie de nouveau en Angleterre. Grands troubles en Ecosse au sujet de la Religion. Premier Synode des Calvinistes à Paris. Dubourg Conseiller au Parlement pendu & brulé en place de Greve. Mort du Roi Henri II. François II lui succede. L'Inquisition fait arrêter & mettre en prison Barthelemi de Carenza Archevêque de Tolede sous une injuste accusation d'hérésie. Etablissement d'une chambre *ardente* dans tous les Parlemens du Royaume de France contre les hérétiques. Le Pape érige la ville de Goa aux Indes en Archevêché. Mort du Pape Paul VI. Election de Pie IV. Dom Barthelemi des Martyrs Archevêque de Brague.

1560. Commencement des guerres des Calvinistes en France. Charles Borromée est fait Archevêque de Milan. Bulle du Pape pour la nouvelle convocation du Concile à Trente. Mort de Dominique Soto & de Melchior Canus Auteurs Ecclésiastiques.

1561. Colloque de Poissi. Contrat entre le Roi & le Clergé qui paye au Roi neuf millions. Les Jésuites sont enfin reçus à certaines conditions. Les Calvinistes causent en France d'horribles désordres. Les Sociniens font de grands progrès en Pologne. Le Socinianisme pénetre aussi dans la Transylvanie.

1562. Dix-septieme Session du Concile de Trente. Edit en France en faveur des Calvinistes. Dix-huitieme, dix-neuvieme, vingtieme, vingt-uniéme & vingt-deuxieme Sessions du Concile de Trente. Synode de Londres où l'on dresse une Confession de Foi en trente-deux articles. Elle est suivie en Angleterre par les Episcopaux qui y sont dominans. Ravages des Calvinistes en France. Leur fureur à l'égard des Reliques.

1563. Mort de Pierre-Soto Auteur Ecclésiastique & l'un des plus grands Théologiens du Concile de Trente. Vingt-troisieme, vingt-quatrieme & vingt-cinquieme Sessions qui furent les dernieres.

1564. Ochin ancien Général des Capucins meurt apostat. On reçoit le Concile de Trente en différens Royaumes. On refuse de le publier en France. Mort de Calvin. Le Nouveau Testament paroît en Syriaque pour la premiere fois. Les Jésuites ouvrent leur College à Paris. L'Université forme opposition.

1565. Pie IV donne différentes Bulles. Mort du fameux Lainez Général des Jésuites. St. Charles tient son premier Concile à Milan. Plusieurs Conciles provinciaux pour la réception du Concile de Trente. Mort du Pape Pie IV. Election de Pie V. Siege de Malte par les Turcs. Procès intenté aux Jésuites par l'Université de Paris.

1566. Le Pape Pie V fait un grand nombre de réglemens. Bulle de Pie V contre Baïus. L'Empereur Maximilien tient une Diete à Ausbourg.

1567. Naissance de saint François de Sales. Les Calvinistes bloquent Paris. Bataille de saint Denys. Tout le Royaume est en feu. Assemblée du Clergé de France où l'on regle pour la premiere fois que de cinq en cinq ans on tiendroit une Assemblée.

1568. Séminaire des Anglois persécutés établis à Douai. Le Pape Pie V veut faire publier par-tout la Bulle *In Cœnâ Domini*. Elle cause de grands troubles en plusieurs lieux. Travaux de saint Charles. Un Religieux attente à sa vie. Ste. Thérese travaille à la réforme de l'Ordre des Carmes avec saint Jean de la Croix.

1569. Nouveaux ravages des Calvinistes en France. St. Charles tient son second Concile à Milan.

1570. Bulle qui excommunie la Reine Elizabeth & qui occasionne une nouvelle persécution en Angleterre contre les Catholiques. Révolte des Maures en Espagne. Concile de Malines. Le Pape abolit l'Ordre des Humiliés. Mort des freres du Tillet & de Jean le Mercier Auteurs Ecclésiastiques.

1571. Célebre bataille de Lépante où les Chrétiens remportent une victoire complette sur les Turcs. Les Catholiques persécutés en Angleterre. Mort du Docteur Claude Despense.

1572. Etablissement des Freres de la Charité confirmé par Pie V. Mort de ce Pape. Election de Grégoire XIII. Massacre de la saint Barthélemi. On massacre ensuite les Calvinistes en plusieurs villes. Abjuration du Roi de Navarre & du Prince de Condé.

1573. Troisieme Concile de Milan.

1574. Mort du Cardinal de Lorraine. Les Grecs se déclarent contre les Luthériens.

1575. Jubilé à Rome. Suite des travaux de saint Charles.

1576. Peste en Italie. Elle fait de grands ravages à Milan. St. Charles se sacrifie pour son peuple. Quatrieme Concile

de Milan. Commencement de la Ligue en France. Elle fait en peu de tems de grands progrès. Mort de Jansénius Evêque de Gand, & de Barthélemi de Caranza.

1577. Nouvelle persécution contre les Catholiques en Angleterre. Commencement de l'Ordre des Feuillans.

1578. La Religion Catholique abolie à Amsterdam. Mort du célebre Surius Chartreux Auteur Ecclésiastique.

1579. Grégoire XIII rétablit l'Ordre de saint Basile. Etablissement de l'Ordre des Chevaliers du Saint-Esprit en France. Assemblée du Clergé de France à Melun. Démêlés entre la Cour & le Clergé. Mort du Cardinal Hosius Auteur Ecclésiastique, & qui avoit présidé au Concile de Trente. St. Charles tient son cinquieme Concile.

1580. Le Parlement de Paris demande au Roi le rétablissement de la Pragmatique-Sanction. Démêlé entre le Pape & les Vénitiens. Ste. Thérese éprouve diverses contradictions.

1581. Mort de Louis Bertrand Dominicain, & de l'Abbé de Billi Auteur Ecclésiastique. Assemblée du Clergé de France à Paris. Concile de Rouen. Le Pape publie diverses Bulles.

1582. Sixieme Concile de Milan. Le Pape fait réformer le Calendrier. Mort de sainte Thérese.

1583. Déposition de l'Archevêque de Cologne. Plusieurs Bulles de Grégoire XIII. Mort de Maldonat Jésuite, Auteur Ecclésiastique.

1584. Conciles Provinciaux en France. Assemblée du Clergé de France à saint Germain-des-Prés. Mort de saint Charles.

1585. On voit arriver à Rome des Ambassadeurs du Japon conduits par des Jésuites. Mort du Pape Grégoire XIII. Election de Sixte-Quint. Bulle de ce Pape contre le Roi de Navarre. Naissance de Jansénius depuis Evêque d'Ypres. Conciles d'Aix & de Mexique.

1586. Martyrs en Angleterre. Le Pape confirme la Congrégation des Feuillans, & publie différentes Bulles. Il réforme différentes Congrégations à Rome.

1587. Marie Stuart Reine d'Ecosse a la tête tranchée par ordre d'Elizabeth Reine d'Angleterre. Les Facultés de Théologie de Louvain & de Douai censurent la doctrine des Jésuites Lessius & Hamelius sur la grace & la Prédestination.

1588. Bulle terrible du Pape contre la Reine Elizabeth. Elle occasionne une nouvelle persécution en Angleterre contre les Catholiques. Molina Jésuite fait imprimer à Lisbonne son livre de la concorde de la grace & du libre-arbitre. Barricades & sédition dans Paris. Les Ligueurs commettent toute sorte de désordres. Bulle qui met saint Bonaventure au nombre des Docteurs de l'Eglise. Mort du célebre Louis de Grenade.

1589. Les Ligueurs emprisonnent le Parlement. La France se trouve réduite à l'état le plus déplorable. Révolte à Tou-

louse. Le premier Président & l'Avocat Général sont assassinés. Le Parlement de Paris se retire à Tours. Les Ligueurs en établissent un nouveau à Paris. Le Pape Sixte-Quint excommunie le Roi Henri III. Ce Prince fait le siege de Paris. Jacques Clément l'assassine. Le Roi de Navarre devient Roi de France sous le nom d'Henri IV. Sixte-Quint dresse la Bibliotheque du Vatican & y établit une belle Imprimerie. Mort du Docteur Michel Baïus. Naissance de M. Arnauld d'Andilli.

1590. Le Roi assiége Paris. La ville est réduite à une famine horrible. Les Ligueurs sont animés par le Nonce du Pape à persister dans la révolte. Mort de Sixte-Quint. Election d'Urbain VII. Il meurt & a pour successeur Grégoire XIV. Mort de Dom Barthélemi des Martyrs.

1591. Le nouveau Pape favorise la Ligue en France. Il fait publier une Bulle contre le Roi. Mort du Pape Grégoire XIV. Election d'Innocent IX. Sa mort.

1592. Le Cardinal Aldobrandin est élevé sur le saint Siege & prend le nom de Clément VIII. St. François de Sales travaille avec zele à la conversion des hérétiques. Mort de saint Jean de la Croix & de saint Pascal Baylon.

1593. Les Ligueurs tiennent les Etats à Paris. Henri IV fait son abjuration à saint Denis. Le Roi envoie une ambassade solemnelle à Rome. Commencement de l'institut des Prêtres de la Doctrine par le vénérable César de Bus.

1594. Le Roi se fait sacrer à Chartres. Il entre dans Paris. Molina. Acte solemnel de l'Université touchant l'obéissance due au Roi. Les Jésuites & les Capucins refusent de le signer. L'Université reprend son procès contre les Jésuites. Les Curés de Paris s'unissent à l'Université contre ces Peres. Antoine Arnauld célebre Avocat parle contre les Jésuites & en fait une triste peinture. Ecrits séditieux trouvés dans la chambre du P. Guignard Jésuite. Le Roi de Pologne Sigismond veut rétablir la Religion Catholique en Suede.

1595. Le P. Guignard Jésuite pendu. Tous les Jésuites chassés du Royaume. Cérémonie de l'absolution du Roi Henri IV à Rome. Mort de saint Philippe de Neri. Fauste Socin publie plusieurs Ouvrages pleins d'erreurs. Institut des Pénitens ou Picpus par Jean Massart. Les Dominicains s'élevent contre Molina.

1596. Le Pape Clément VIII évoque à Rome l'examen du livre de Molina.

1598. On commence à Rome le 2 de Janvier les célebres Congrégations *de Auxiliis* composées de Prélats & de Théologiens. Le Cardinal Madruce Evêque de Trente y présidoit. Le Clergé de France sollicite de nouveau la publication du Concile de Trente, le rétablissement des élec-

tions canoniques & l'abolissement des charges imposées sur les biens Ecclésiastiques. Le Roi donne au Clergé de belles paroles.

1599. La censure du livre de Molina est confirmée.

1600. Nouveaux Réglemens & Statuts pour l'Université autorisés par un Edit du Roi & par un Arrêt du Parlement. St. François de Sales est fait coadjuteur de Geneve vers ce temps-ci. Le Pape Clément VIII vivement sollicité par les Jésuites ordonne aux Consulteurs d'examiner de nouveau la censure qu'ils avoient dressée du livre de Molina. Ils censurent vingt propositions de Molina, & cette censure est proposée au Pape le douzieme d'Octobre. Quatrieme examen de la doctrine de Molina dans les Congrégations de *Auxiliis*. Le Pape Clément VIII confirme l'Archiprêtre Blakuel, envoyé en Angleterre trois ans auparavant pour gouverner cette Eglise. Réforme établie à saint Vannes de Verdun, Abbaye de Bénédictins. Mort du fameux Molina Jésuite.

DIX-SEPTIEME SIECLE.

1602. ON tient un grand nombre de Congrégations sur la doctrine de Molina.

1603. Arminius commence à enseigner sa doctrine sur le libre-arbitre.

1604. Les avis de la plupart des Consulteurs de la Congrégation sur la grace, tendent à la condamnation des opinions de Molina. Mort de Fauste Socin. Etablissement des Carmélites en France. Fondation du grand Couvent du Fauxbourg St. Jacques à Paris. Mort de Vasqués fameux Casuiste de la Société de Jesus.

1605. Mort de Clément VIII. Election de Léon XI. Sa mort. Election de Paul V. Etablissement des Freres de la Charité en France, vers l'an 1605. Fin du cinquieme examen de la doctrine de Molina. Mort de Guillaume Barclai.

1606. Le Pape met tous les Etats de Venise en interdit & excommunie le Sénat. Disputes en Angleterre sur le serment de fidélité dressé par Jacques I.

1607. Accommodement de la République de Venise, avec le Pape par l'entremise du Cardinal de Joyeuse.

1610. Censure du Livre du Jésuite Becan.

1611. Décret du Pape du premier Décembre, touchant les disputes sur la grace. Richer arrête la These d'un Bachelier, qui soutenoit le Pape infaillible & supérieur aux Conciles. Livre de Richer de la puissance ecclésiastique & politique. Les Carmes Déchaussés s'introduisent en France, & s'éta-

blissent à Paris. Plaidoyer de la Martellière contre les Jésuites. Arrêt contre eux en faveur de l'Université.

1612. Mémoire présenté à Paul V, pour l'engager à publier la décision contre les erreurs de Molina. Richer persécuté. La Cour de Rome fait censurer son Livre par quelques Evêques de France. Naissance de M. Arnauld le Docteur.

1613. La Faculté de Théologie de Paris condamne un Livre du Pere Becan Jésuite, qui portoit au-delà des bornes la puissance du Pape. Bulle du Pape qui approuve la nouvelle Congrégation de l'Oratoire, fondée en France par le Cardinal de Berule. Edit contre le luxe. Mort d'Estius, célebre Théologien.

1614. Assemblée des Etats à Paris, dans laquelle le Tiers-Etat dresse un article sur l'indépendance des Rois. Le Clergé s'y oppose. Edit contre le duel & le blasphême.

1615. Arrêt du Parlement du 2 Janvier, qui renouvelle tous les anciens Arrêts touchant l'indépendance des Souverains dans leur temporel. Le Clergé fait d'inutiles efforts pour obtenir la publication du Concile de Trente.

1617. Censure contre le Livre d'Antoine de Dominis.

1618. Synode des Protestans à Dordrecht, où les Arminiens sont condamnés.

1620. Censure contre l'admonition au Roi & le Livre des mysteres politiques.

1621. Grégoire XV succede à Paul V le neuvieme Février. Cyrille Lucas est élu Patriarche de Constantinople. Guerre des Protestans contre le Roi de France Louis XIII. Bulle en faveur de la nouvelle Congrégation des Religieuses du Calvaire. Mort de Jean Barclai défenseur de l'autorité absolue des Rois, contre les principes du Cardinal Bellarmin. Le Pere Faure établit la Réforme à Ste. Geneviéve, par le crédit du Cardinal de la Rochefoucault. Mort du Cardinal Bellarmin.

1622. Etablissement d'une nouvelle Congrégation à Rome pour la propagation de la foi. Les Jésuites chassés de Hollande, sont rétablis à Prague, & même s'y rendent maîtres de l'Université. Paris érigé en Archevêché. L'Evêque de Luçon, Armand de Richelieu, est fait Cardinal. Mort de St. François de Sales. M. Claude Bernard élevé au Sacerdoce.

1623. Fanatiques en France, & sur-tout à Roie & à Montdidier. Réforme d'Ordres Religieux. Mort de D. Didier de la Cour, Réformateur des Bénédictins des Congrégations de St. Vannes & de St. Maur. Mort du Pape Grégoire XV. Urbain VIII lui succede. Naissance de M. Pascal.

1624. Missionnaires envoyés en Ethiopie. Le Pape regle la forme des habits des Capucins & des Récollets.

1625. Le Pape envoie Richard Smith, Evêque de Chalcédoine, Légat en Angleterre avec le pouvoir des ordinaires.

1626.

1626. Censure du Livre du Jésuite Garasse.

1628. Brouilleries en Angleterre entre le Clergé seculier & régulier.

1629. L'Amdassadeur d'Hollande à la Porte fait publier une confession de foi sous le nom de Cyrille Lucar, conforme à la doctrine des Calvinistes.

1631. Censure des écrits faits contre l'autorité Episcopale & la Hiérarchie. Publication du Livre de *Petrus Aurelius*. Mémorial du P. Collado, Supérieur des Missionnaires Dominicains, au Roi d'Espagne, sur les excès des Jésuites dans le Japon. La Réforme s'établit à St. Germain-des-Prés.

1634. Prétendue possession des Ursulines de Loudun. Urbain VIII renvoie tous les Prélats dans leurs Dioceses, & leur ordonne d'y résider. L'Abbaye de Ste Geneviéve rendue élective.

1636. Troubles en Ecosse au sujet d'une nouvelle Liturgie que le Roi d'Angleterre vouloit y introduire. Jansenius est nommé Evêque d'Ypres. M. Arnauld soutient des Theses sur la Grace. M. Godeau sacré Evêque de Grasse & de Vence.

1637. Mort de l'Empereur Ferdinand II. Ferdinand III lui succede. Naissance de M. de Tillemont

1638. Louis XIII met sa personne & son Royaume sous la protection de la Ste. Vierge, à l'occasion de la grossesse de la Reine.

1640. Libelle intitulé: *Optatus Gallus*, publié en France & suprimé par arrêt du Parlement. Le Livre de Jansenius intitulé: *Augustinus*, voit le jour cette année. Les Jésuites font imprimer en Flandres, le Livre intitulé: L'*Image du premier siecle de la Société de* JESUS.

1641. Le Pere Cellot Jésuite, obligé de rétracter son Livre de la Hiérarchie. Theses des Jésuites de Louvain, contre le Livre de Jansenius. Mazarin est fait Cardinal. M. Arnauld élevé au Sacerdoce & reçu Docteur. Mort de M. Claude Bernard. M. de Marca publie son Livre: *De Concordiâ Sacerdotii & Imperii*.

1642. Bulle d'Urbain VIII contre le Livre de Jansenius. Le Clergé de France censure la Somme des Péchés du P. Bauni Jésuite. Mort du Cardinal de Richelieu. Concile de Constantinople, qui dresse une Confession orthodoxe, confirmée dans un Synode de Moldavie. On y voit les sentimens de l'Eglise Grecque sur l'Eucharistie.

1643. La Bulle d'Urbain VIII envoyée en France, & rejettée par la Faculté de Théologie de Paris. Publication du Livre de la Fréquente Communion, de M. Arnauld. Mort de Louis XIII. Regne de Louis XIV. Les premiers vol. des Vies des Srs. de Bollandus paroissent. Commencement de la Congrégation des Eudistes. Mort de M. Sponde Evêque de Pamiers, & Continuateur de Baronius.

1644. L'Archevêque de Paris fait publier la Bulle d'Urbain VIII

Mort d'Urbain VIII. Innocent X lui succede. Mort de Siméon de Muis, Interprete de l'Ecriture. Mort de Dom Hugues Menard.

1645. Décret du Pape Innocent X qui confirme la résolution de la Congrégation de la Propagande contre les cultes des Chinois, donnée le dixieme Septembre.

1647. Décret de l'Inquisition contre une Proposition de la Préface du Livre de la Fréquente Communion, *que St. Pierre & St. Paul sont deux chefs qui n'en font qu'un.*

1648. Livre du Pere Veron intitulé : Le *Bailion des Jansenistes* déféré à la Faculté de Théologie de Paris.

1649. Charles I Roi d'Angleterre, est décapité. Olivier Cromvel se rend maître du Gouvernement. Démarches des Docteurs de Louvain contre la Bulle d'Urbain VIII, qui supprimoit l'Augustin de Jansenius. Dom Jean de Palafox écrit au Pape, pour l'informer de tout ce qu'il avoit à souffrir de la part des Jésuites.

1650. Lettre d'un grand nombre d'Evêques de France au Pape, pour demander la condamnation des cinq Propositions de Jansenius. L'Inquisition d'Espagne censure 22 Propositions injurieuses à St. Augustin. Elles étoient extraites de Theses & d'Ecrits de differens Jesuites. Fondation de la Maison de l'Institution de l'Oratoire.

1651. La Bulle d'Urbain VIII publiée dans les Pays-Bas par ordre absolu du Roi d'Espagne. Plusieurs Evêques écrivent au Pape Innocent X, pour demander la distinction des sens des Propositions. Députés envoyés à Rome sur cette affaire. Mort du P. Jacques Sirmond Jésuite. Arrêt du Conseil, qui ordonne aux Evêques qui se disoient exempts de la Régale, de produire leurs titres.

1653. Constitution du Pape Innocent X contre les cinq Propositions de Jansenius du 13 Mai. L'Assemblée des Evêques qui se trouverent à Paris, reçoit la Bulle d'Innocent X & l'envoie aux Evêques du Royaume qui la reçoivent sans contradiction.

1654. Dispute sur le sens des Propositions ; si le sens condamné est celui de Jansenius. Assemblée de 38 Evêques au Louvre en 1654, qui déclare que les cinq Propositions censurées par la Bulle sont dans le Livre de Jansenius, & condamnées dans son sens. Bref d'Innocent X du 29 Septembre qui confirme la même chose.

1655. Formulaire dressé dans l'assemblée des Evêques tenue au Louvre, & envoyé aux Evêques & Archevêques de France pour le faire signer. Mort d'Innocent X. Alexandre VII élevé sur le saint Siege. Les Evêques Approbateur du Livre de la *Fréquente Communion*, envoient à Rome M. Bourgeois pour défendre cet ouvrage. Mort de Menochius Jésuite, Commentateur de l'Ecriture.

1656. Censure contre M. Arnauld. Soixante-douze Docteurs les plus savans de la Faculté, exclus de Sorbonne pour n'avoir point adhéré à cette Censure. Publication des Lettres Provinciales. Démarche des Curés de Rouen & de Paris contre la Morale corrompue des Casuistes. L'Assemblée du Clergé ordonne l'impression des Instructions de St. Charles, afin de les opposer à la Morale des Casuistes. Cette Assemblée confirme ce qui s'étoit déjà fait contre le Livre de Jansenius & sur la signature du Formulaire.

1657. La Faculté de Théologie de Louvain censure 26 propositions de Morale qui lui avoient été dénoncées par l'Evêque de Gand. Les Jesuites font paroître l'Apologie des Casuistes. L'Assemblée du Clergé confirme ce qui s'étoit fait sur le Formulaire. Le Roi va au Parlement pour y faire enrégistrer par son autorité absolue, la Bulle d'Alexandre VII. Les Jésuites rétablis à Venise par le crédit du Pape.

1658. Mort d'Olivier Cromvel, maître absolu en Angleterre. Mort de M. Ollier Curé de saint Sulpice & Fondateur du Séminaire. Les Curés de Paris publient plusieurs excellens Ecrits contre la Morale des Jésuites.

1659. Alexandre VII fait mettre à l'index l'*Apologie des Casuistes*.

1660. L'Assemblée du Clergé tenue sur la fin de cette année & au commencement de la suivante, confirme ce qui s'étoit fait dans les Assemblées précédentes, sur les Constitutions d'Innocent X & d'Alexandre VII, & ordonne de nouveau la signature du Formulaire. Mort de M. Vincent de Paul.

1661. Formulaire approuvé & arrêté par la Faculté de Théologie de Paris.

1662. Troisieme Mandement des Grands-Vicaires de Paris sur le Formulaire. Plusieurs Evêques refusent d'exiger la signature du Formulaire sans restriction. Publication du Journal de Saint-Amour. Mort du Pere Fronteau, célebre Génovefain. Etablissement de la Congrégation des Filles de l'Enfance à Toulouse. Réforme de l'Abbaye de la Trappe par M. de Rancé. Mort de M. Pascal.

1663. Bref du Pape aux Evêques de France pour l'exécution des Bulles précédentes. Le Roi donne des Lettres-Patentes pour le faire exécuter. Arrêt du Parlement qui défend aux Docteurs mendians de se trouver plus de deux de chaque Couvent aux Assemblées de Sorbonne. M. de Rancé se fait Moine dans son Abbaye de la Trappe.

1664. Louis XIV rend une Déclaration en faveur du Formulaire, & va au Parlement la faire enrégistrer. M. de Beaumont de Perefixe Archevêque de Paris Censure de la Faculté de Théologie de Paris contre le Livre de Jacques Vernand. Censure de l'Inquisition contre plusieurs Propositions de Morale relâchée.

1665. Censure de la même Faculté contre le Livre de Guillaume de Moïa, Jésuite, du 3 Février. Bref du Pape contre ces Censures, du 6 Avril, supprimé par un Arrêt du Parlement.

1666. Les quatre Evêques font la distinction du fait & du droit dans leurs Mandemens pour la signature du Formulaire.

1667. Bref portant nomination de Commissaires pour juger les quatre Evêques, expédié le 21 Avril. Alexandre VII meurt le 20 Mai. Le Cardinal Rospigliosi est élu en sa place & prend le nom de Clément IX.

1668. M. de Saci acheve sa traduction de la Bible. Il est présenté au Roi. Lettre des dix-neuf Evêques de France au Pape & au Roi en faveur des quatre Evêques. Lettre circulaire des quatre Evêques à tous les Evêques de France. Brefs du Pape contre le Nouveau Testament de Mons & le Rituel d'Alet. Lettre des quatre Evêques au Pape. Leurs procès-verbaux. La paix se conclut à la grande satisfaction du Roi.

1669. Les Religieuses de Port-Royal sont rétablies. M. Arnauld paroît devant le Roi, & est accueilli de toute la Cour. Mort d'Allatius savant Grec. Publication du Livre de la *Perpétuité de la Foi*. M. Arnauld sort du Royaume & écrit au Pape. Arrêt du Conseil qui sépare à perpétuité les deux Maisons de Port-Royal. Mort du Pape Clément IX. Publication des pensées de M. Pascal. Publication du premier volume de la *Morale Pratique des Jésuites*. Mort d'Escobar, Jésuite, fameux par la corruption de sa morale.

1670. Election de Clément X. Spinosa publie ses impiétés.

1671. Premiere édition des réflexions sur le Nouveau Testament, par le Pere Quesnel.

1673. Synode de Bethléem qui approuve la Confession orthodoxe faite contre Cyrille Lucar. Edit du Roi du mois de Février, qui declare que Sa Majesté a le droit de regale dans tout son Royaume. Les Evêques de Pamiers & d'Alet refusent de s'y soumettre.

1674. Décret de la Congrégation de la Propagande contre le culte des Chinois.

1676. Benoît Odescalchi succede à Clément X & prend le nom d'Innocent XI. Publication de la *Panoplie de la Grace* de Lemos.

1677. Mort de Clément X. Innocent XI lui succede. Les Jésuites entreprennent inutilement de faire béatifier Bellarmin. Mort de M. de Sainte-Beuve. Les Théologiens de Louvain publient une nouvelle édition de saint Augustin. Mort de Spinosa fameux Athée.

1678. Bref du Pape au Roi au sujet de la Régale. Mort de M. de Launoi. La Congrégation de l'Oratoire de France perd plusieurs de ses membres, à l'occasion d'un réglement

nouveau qui défendoit d'enseigner le Jansenisme & le Cartesianisme.

1679. Le Pape condamne soixante-cinq Propositions de la Morale relâchée. Ordonnance de M. de Pamiers contre les pourvus en Régale. Mort du Cardinal de Retz. Paix de Nimegue. M. de Harlai Archevêque de Paris, en chasse les Pensionnaires, & défend de recevoir des Novices. Mort du P. Combefis, savant Dominicain. M. Duguet fait avec beaucoup d'éclat des Conferences Ecclésiastiques à saint Magloire. Les Bénédictins publient les premiers volumes de leur édition de saint Augustin.

1680. L'Assemblée du Clergé écrit sur ce sujet au Roi, & promet de prendre sa défense.

1681. Assemblée du Clergé particuliere, qui en demande une générale, pour régler la contestation sur la Régale. M. Bossuet publie son discours sur l'Histoire Universelle. Dom Mabillon publie sa Diplomatique.

1682. Assemblée générale & célebre du Clergé de France, où l'on établit quatre articles contre les maximes ultramontaines. Déclaration du Roi qui les confirme. Publication du second volume de la *Morale Pratique* des Jésuites.

1685. Révocation de l'Edit de Nantes, & suppression de l'exercice de la Religion Prétendue Réformée par un Edit du mois d'Octobre.

1687. Bulle du Pape contre Molinos & sa doctrine. La continuation des *Essais de Morale* achevée & publiée. Le P. Gonzales Général des Jésuites, publie un Livre contre la Probabilité. La Société se révolte contre lui.

1688. Démarches du Pape contre la France. Appel du Procureur-Général au nom de la Nation. Mort de M. du Cange, célebre par sa grande érudition. M. Bocquillot publie ses premiers Ouvrages. Madame Guyon publie ses premiers Ouvrages.

1689. Mort du Pape Innocent XI. Alexandre VIII lui succede. Louis XIV se relâche sur le droit des franchises. Jacques II Roi d'Angleterre, chassé de ses Etats, passe en France. Guillaume Prince d'Orange son gendre, est reconnu Roi d'Angleterre.

1690. Alexandre VIII accorde des Bulles aux Evêques de France nommés par le Roi. Le Roi lui accorde une partie du droit des franchises.

1691. Innocent XII (Antoine Pignatelli) succéda à Alexandre VIII le 21 de Janvier. Acte de Callinique Patriarche de Constantinople, par lequel il approuve la confession de Foi orthodoxe contre Cyrille Lucar. Mort de M. Floriot, Auteur de la Morale du *Pater*.

1692. Innocent XII sur le saint Siege. Mort de Madame de Combé, Institutrice de la Maison du bon Pasteur. Disputes sur

les études monastiques entre M. l'Abbé de la Trappe & Dom Mabillon. Mort d'Adrien de Valois Historiographe de France.

1693. Accommodement avec les Evêques nommés, qui sont obligés de donner une déclaration, telle que le Pape l'exige sur les quatre Articles. Mandement de M. Maigrot, Vicaire Apostolique à la Chine, contre les superstitions Chinoises.

1694. Bref du Pape qui ordonne qu'en signant le Formulaire il faut condamner les cinq propositions, dans le sens qui se présente, & que les paroles portent d'elles-mêmes. Quiétisme condamné en France par plusieurs Evêques. Articles sur ce sujet dressés par quelques Evêques & Ecclésiastiques à Issy. Mort du Pere Thomassin de l'Oratoire.

1696. M. le Tellier Archevêque de Rheims, condamne quelques Theses des Jésuites. Dom Matthieu Petit-Didier, Benédictin de la Congregation de saint Vannes, publie l'*Apologie des Provinciales*. Mort de Dom Martin, Benédictin d'une grande vertu.

1697. M. de Fenelon Archevêque de Cambrai publie son Livre des *Maximes des Saints*. M. Bossuet l'attaque. L'affaire portée à Rome.

1698. Divers écrits pour & contre l'édition des Oeuvres de saint Augustin faite par les Bénédictins. Problême Ecclesiastique au sujet du Nouveau Testament du Pere Quesnel. Condamnation du Problême par le Parlement & par l'Inquisition.

1699. Condamnation de plusieurs Propositions tirées du Livre des *Maximes des Saints* par une Bulle du 12 Mars, reçue dans les Assemblées Provinciales des Evêques de France, & publiée dans le Royaume. Nouvelle edition de St. Grégoire de Tours par D. Thieri Ruinart, savant Bénédictin. Mort du Pere Pagi Cordelier. Mort du Cardinal d'Aguirre.

1700. Mort d'Innocent XII. Concours prodigieux de Pélerins à Rome à l'occasion du Jubilé. Le Cardinal Albani élevé sur le saint Siege, prend le nom de Clément XI. Messieurs des Missions étrangeres écrivent contre le culte des Chinois, & attaquent les Jésuites par des Ecrits solides. Décision des Docteurs de Paris contre le culte des Chinois. L'Assemblée du Clergé de France censure un très-grand nombre de Propositions fausses & dangereuses sur le Dogme & sur la Morale. Déclaration du Clergé de France sur l'amour de Dieu dans le Sacrement de Pénitence.

DIX-HUITIEME SIECLE.

1701. RESolution d'un Cas de Conscience par quarante Docteurs, où la suffisance du silence respectueux sur le fait de Jansenius est approuvée.

1703. Le Chapitre d'Utrecht appelle d'un Bref donné à Rome contre ses droits. Ordonnance du Cardinal de Noailles contre le Cas de Conscience. Mort de M. Thiers, connu par plusieurs Ouvrages singuliers. Le Pere Quesnel captif à Bruxelles, sort de sa prison par une protection singuliere de la Providence.

1704. On condamne à Rome le culte des Chinois autorisé par les Jésuites. Mort du grand Bossuet. Mort du Cardinal Noris. Le Roi Louis XIV envoie en Ethiopie, dans l'espérance de faire rentrer cet Empire dans le sein de l'Eglise.

1705. M. de Tournon arrivé à la Chine, se déclare contre les cérémonies Chinoises. Bulle du Pape contre le Cas de Conscience. Le Roi ordonne expressément qu'elle soit reçue. Bulle *Vineam Domini* de Clément XI.

1706. Emprisonnement de M. l'Evêque de Conon à la Chine. Mort de M. Baillet. Bref du Pape en faveur des éditions des Peres, données par les Bénédictins. Mort de Bayle, fameux par ses impiétés & par ses pernicieux Ouvrages.

1707. Décret du Cardinal de Tournon, contre les cérémonies Chinoises. Les Jésuites en appellent. Le Cardinal est arrêté, & mis en prison chez les Jésuites de Macao. Mort de Charles-Henri de Bentzeradt, Abbé & Réformateur de la Maison d'Orval. Mort de D. Mabillon.

1708. Bref du Pape contre le Livre du Pere Quesnel, supprimé par les Arrêts du Parlement.

1709. Décret sur le culte des Chinois.

1710. Religieuses de Port-Royal-des-Champs dispersées, & leur maison abattue.

1711. Demande faite par le Roi au Pape d'une Constitution en forme au sujet du Livre du Pere Quesnel.

1712. Congrégation à ce sujet.

1713. Constitution *Unigenitus* contre 101 Propositions tirées du livre du Pere Quesnel.

1714. Lettres-Patentes du Roi pour la publication de cette Constitution.

1715. La Faculté de Théologie de Paris, le Cardinal de Noailles, plusieurs Universités, Chapitres, &c. réclament contre l'acceptation de la Bulle.

1717. La plupart en appellent au futur Concile.

1718. Plusieurs appelsde différens corps & particuliers du Royau

me. Le Pape Clément XI condamne tous ceux qui ne voudront pas recevoir sa Constitution purement & simplement. Plusieurs Evêques donnent des Mandemens pour l'acceptation, lesquels sont supprimés par le Parlement de Paris.

1720. Le Duc d'Orléans travaille à un accommodement.

1721. Clément XI tomba malade le 17 Mars, & mourut le 19, jour de saint Joseph, dont il avoit composé l'office, & pour qui il avoit toujours eu une dévotion particuliere. Innocent XIII lui succede & est élu le 8 Mai.

1722. Le Roi Louis XV est sacré le 25 Octobre.

1723. On fit signifier dans le mois de Février à l'Evêque de Montpellier un Arrêt du Conseil, à l'occasion d'un Décret que ce Prélat avoit fait faire dans la Faculté de Théologie de cette Ville, pour rendre la signature du Formulaire relative à ce qu'on appelle la paix de Clément XI. Décret du Chapitre général des Chartreux, par lequel il étoit enjoint à tous les Religieux d'accepter la Bulle & le Formulaire. Le Parlement donna un Arrêt contre ce Decret, & le Conseil cassa l'Arrêt du Parlement. Assemblée générale du Clergé de France; il n'y en avoit point eu depuis 1716. Congrégation générale des Oratoriens. Le Duc d'Orléans, informé que plusieurs Députés étoient réappellans, leur donna l'exclusion.

1724. Le Pape meurt le 7 Mars. Benoît XIII est élu le 29 Mai.

1725. Le nouvel Empereur de la Chine ordonne que tous les Missionnaires sortiront de ses Etats, ainsi que tous ceux qui professeront la Religion Catholique. Concile Romain, qui s'ouvrit le 14 Avril. Parmi les différens Décrets, qui y furent faits sur les dogmes, on déclara que la Constitution *Unigenitus* étoit regle de Foi. Troubles parmi les Eglises des Provinces-Unies. Election de Corneille Steenoven pour Archevêque d'Utrecht, condamnée par le Pape. Concile provincial d'Avignon, que M. François de Gontériis Archevêque de cette ville tint dans sa Métropole au mois d'Octobre. On y décida aussi que la Constitution *Unigenitus* étoit regle de foi.

1726. Benoît XIII permet aux Augustins Déchaussés de quitter la barbe, qu'ils portoient depuis la réforme & de prendre le capuce rond. Vingt-six Chartreux Anti-Constitutionnaires passent en Hollande & se retirent dans les environs d'Utrecht, où ils furent joints par quinze Religieux de l'Abbaye d'Orval. Canonisation de plusieurs Saints, entr'autres du B. Jean de la Croix réformateur du Mont-Carmel & des BB. Louis de Gonzague & Stanislas Koska Jésuites. Ce fut dans ces canonisations que Benoît XIII supprima l'usage introduit sous Boniface IX, lors de la canonisation de sainte Brigitte, d'offrir au Pape dans

ces

ces sortes de cérémonies outre du pain, du vin & de la cire, comme on le pratiquoit de temps immémorial, des oiseaux, des colombes & des tourterelles.

1727. Concile Provincial d'Embrun convoqué par M. de Tencin Archevêque de cette Ville, où M. de Soanen Evêque de Senez est déclaré suspens de tout pouvoir & jurisdiction Episcopale, & de tout exercice sacerdotal. Il fut relégué à l'Abbaye de la Chaise-Dieu où il mourut quelques années après. Le Concile condamne une dissertation du Pere le Courayer Religieux de sainte Genevieve sur la validité des ordinations des Evêques Anglicans. Consultation de cinquante Avocats du Parlement de Paris, qui croient trouver des irrégularités dans la procédure faite à Embrun. Nouveau Réglement sur les cérémonies Chinoises. L'Empereur de la Chine donne la liberté à plusieurs Missionnaires, & écrit au Pape.

1728. Suppression de la consultation des cinquante Avocats par un Arrêt du Conseil. Le Cardinal de Noailles publie son Mandement pour l'acceptation de la Bulle *Unigenitus* dans tout le Diocese de Paris le 11 Octobre, sans aucune restriction.

1729. Canonisation du Bienheureux Jean Nepomucéne, Chanoine de Prague. Le 21 Juillet Benoît XIII termina par une Constitution la dispute qu'il y avoit entre les Freres Mineurs Conventuels & les Observantins, au sujet de la primauté. S. S. imposa silence aux deux partis. Le Cardinal de Noailles étoit mort le mois d'Avril de cette année. Assemblée de la Sorbonne où elle révoque l'appel interjetté par elle & tous les actes contraires à la Constitution.

1730. Mort du Pape Benoît XIII, le 21 Février. Clément XII lui succede, le 12 Juillet. Le Diacre Paris mort Apellant en 1728 & inhumé dans le Cimetiere de St. Médard, passe chez quelques esprits prévenus pour un Saint, & ils publient qu'il se fait des miracles à son tombeau.

1732. On publie la vie du Diacre Paris, & elle est condamnée par divers Mandemens. On disoit qu'il s'opéroit chaque jour des prodiges à son tombeau, & on appella convulsionnaires ceux qui venoient implorer le secours de M. Paris. Il fallut que le Roi interposa son autorité pour faire finir les assemblées, & les portes du Cimetiere de saint Médard furent fermées par son ordre.

1733. Arrêt du Parlement de Paris, qui défend de proposer la Constitution *Unigenitus* comme regle de Foi. Il est cassé par un Arrêt du Conseil d'Etat. Publication des anecdotes de la Constitution.

1734. Réfutation de ces anecdotes par M. Lafitau Evêque de Sisteron, supprimée par un Arrêt du Conseil, du 26 Janvier.

1735. L'Evêque de saint Papoul donne un Mandement du 26 Février, dans lequel il retracte tous ceux qu'il avoit publiés en faveur de la Bulle *Unigenitus*, se démet de son Evêché & adhere à l'appel des Evêques appellans. Le Roi supprima ce Mandement.

1737. Quatre Jésuites qui étoient entrés dans le Royaume de Kongkiny pour y prêcher la Foi sont décapités le 12 Janvier.

1738. Canonisation du B. Vincent de Paul. Le Roi renouvelle le vœu que Louis XIII fit en 1638 pour mettre son Royaume & sa personne sous la protection de la sainte Vierge.

1740. Mort du Pape Clement XII le 6 Février. Benoît XIV est élu le 17 Août.

1741. Ce Pape établit trois nouvelles Académies qu'il chargea de travailler l'une sur l'histoire Ecclésiastique, l'autre sur l'histoire Profane & la derniere sur les Canons, les Conciles & les Décrétales.

1742. Le Pape met au rang des saints Martyrs 40 Jésuites qui étant compagnons du B. Ignace d'Azeredo, avoient souffert la mort pour la Foi dans le Japon. Nouvelle Bulle sur les cérémonies Chinoises.

1744. Le voisinage des Armées Autrichiennes, Espagnoles & Napolitaines inquiete le Pape.

1745. Déclaration du Roi du 27 Avril, qui supprime les deux mois de rigueur à l'égard des bénéfices à charge d'ames.

1746. Canonisation de plusieurs Saints.

1748. Le Pere Pichon Jésuite avoit publié en 1745, un Livre intitulé : *L'esprit de J. C. & de l'Eglise sur la Fréquente Communion*, qui fut condamné par plusieurs Evêques, à cause du relâchement qu'il tendoit à introduire.

1749. Nouveau Martyrologe publié par Benoit XIV, avec plusieurs additions considérables.

1750. Ouverture de la Porte Sainte à la Basilique de saint Pierre pour le Jubilé universel, par lequel nous terminerons cette Table Chronologique.

FIN.

APPROBATION

Du Censeur Royal.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Dictionnaire Historique des Auteurs Ecclésiastiques, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression. A Paris, ce dix-neuf Juillet mil sept cent soixante-sept.

L'ABBÉ CHRÉTIEN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT : Notre amée la Veuve de JACQUES-MARIE BESSIAT, Libraire à Lyon, nous a fait exposer qu'elle desireroit faire imprimer & donner au Public un *Dictionnaire Historique des Auteurs Ecclésiastiques*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient,

d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : Comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de ladite Expoſante, ou de ceux qui auront droit de ladite, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Expoſante ou à celui qui aura droit d'elle, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege ; qu'avant de l'expoſer en vente le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Expoſante & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſ-

tant clameur de Haro, charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le trente-unieme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſept, & de notre Regne le cinquante-deuxieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1398, fol. 287, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 14 Septembre 1767.

GANEAU, *Syndic.*